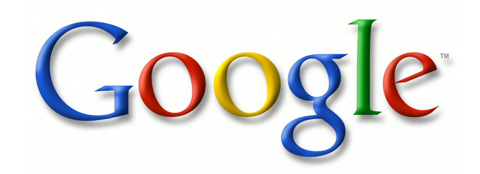
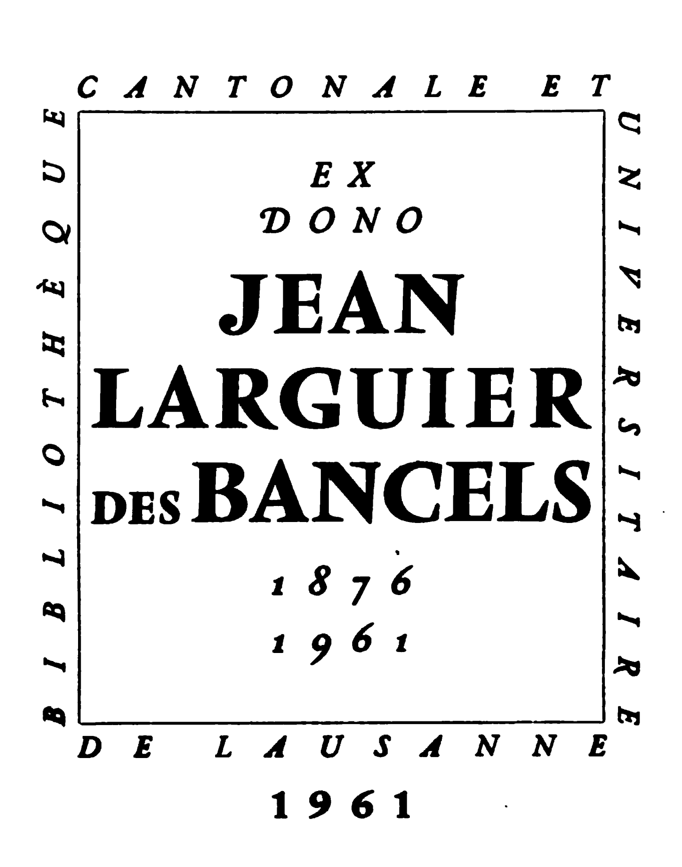
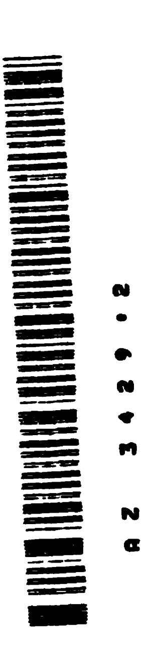
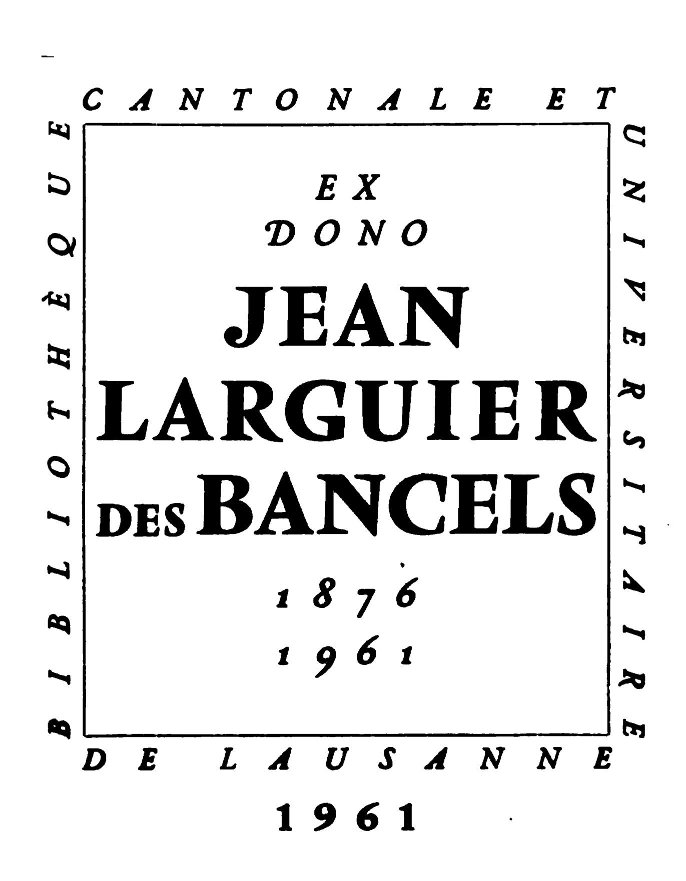


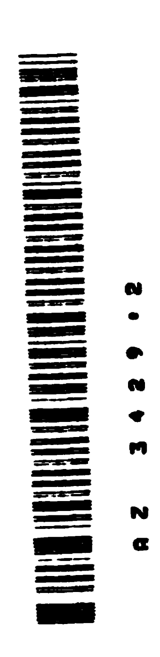



CANTONALE ET
BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITAIRE
EX
DONO
JEAN
LARGUIER
DES BANCELS
1876
1961
DE LAUSANNE
1961




BCU - Lausanne
1094382552









MONOGRAPHIE

DES

DERMATOSES

OU

PRÉCIS THÉORIQUE ET PRATIQUE

DES MALADIES DE LA PEAU

PAR M. LE BARON ALIBERT,

MÉDECIN EN CHEF DE L'HÔPITAL SAINT-LOUIS, PREMIER MÉDECIN AU COLLÉGE D'HENRI IV,
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, ETC. ETC.

Naturales dari classes ita creatas patet
et plurimis. LINN., *Phil. bot.*

SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE PLANCHES COLORIÉES
REPRÉSENTANT ENVIRON TRENTE ESPÈCES OU VARIÉTÉS DE MALADIES

TOME SECOND.

PARIS.

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 13 (BIS);

LONDRES.
J.-B. BAILLIÈRE, Libraire,
219, Regent street.

TOULOUSE.
DAGALIER ET SENAC,
Libraires.

MONTPELLIER.
CASTEL ET SEVALLE
Libraires.

BRUXELLES.
TIRCHER ET PERICHON,
Libraires.

1835.



MONOGRAPHIE

DES

DERMATOSES.

TOME II.

MOREAU. Traité pratique sur l'art des accouchements. 2 vol. in-8, fig. (sous presse).

PERSON. Cours de physique à l'usage des écoles de philosophie. Paris, 1835, 1 fort vol. in-8, avec figures. 8 f.

FOY. Cours de pharmacologie, ou Traité élémentaire d'histoire naturelle médicale, de pharmacie, et de la thérapeutique de chaque maladie en particulier, suivi de l'art de formuler en latin et en français. 2 forts vol. in-8, br. 16 f.

FOY. Nouveau formulaire des praticiens, contenant 2,000 formules magistrales et officinales, suivi des secours à donner aux asphyxiés et aux empoisonnés, et d'un Mémorial thérapeutique. Paris, 1833, 1 fort vol. in-18. 4 f. 50 c.

HUMBERT. Manuel pratique des maladies de la peau, appelées *syphilides*, d'après les leçons cliniques de M. *Biett*. Paris, 1833, 1 vol. in-18 de 220 pages. 2 f.

LAMARCK (J. B. P. A.). Système analytique des connaissances positives de l'homme, restreintes à celles qui proviennent directement ou indirectement de l'observation. Paris, 1830, 1 vol. in-8, br. 6 f.

LAMARCK (J. B. P. A.). Philosophie zoologique, ou exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des animaux, à la diversité de leur organisation et des facultés qu'ils en obtiennent, aux causes physiques qui maintiennent en eux la vie et donnent lieu aux mouvements qu'ils exécutent; enfin à celles qui produisent, les unes le sentiment, et les autres l'intelligence de ceux qui en sont doués. Nouvelle édition, Paris, 1830, 2 vol. in-8, br. 12 f.

LEPELLETIER (de la Sarthe). Traité complet sur la maladie scrofuleuse et les différentes variétés qu'elle peut offrir : ouvrage renfermant toutes les opinions des auteurs sur cette affection, sa théorie naturelle, ses causes, ses symptômes et ses complications, les principes généraux de l'éducation la plus propre à garantir les enfants de cette fâcheuse maladie, enfin l'exposition de tous les moyens conseillés dans cette circonstance, le traitement curatif de la diathèse écrouelleuse simple, celui de cette même diathèse compliquée d'un irritation ou d'une inflammation locale. Paris, 1830, in-8, br. 7 f.

LEPELLETIER (de la Sarthe). Physiologie médicale et philosophique. Paris, 1835, 4 vol. in-8, avec 12 planches lithographiques et des tableaux synoptiques. 28 f.

LEPELLETIER (de la Sarthe). Des hémorrhoïdes et de la chute du rectum. Paris, 1834, 1 vol. in-8. 3 f. 50 c.

LOUYER VILLERMAY. Traité des vapeurs ou maladies nerveuses, et surtout de l'hystérie et de l'hypochondrie. Nouv. édit. Paris, 1832, 2 vol. in-8, br. 11 f.

PIORRY. Du procédé opératoire à suivre dans l'exploration des organes par la percussion médiate, accompagné de mémoires sur la circulation, les pertes de sang, le sérum du sang, la respiration, l'asphyxie, la strangulation, la submersion, la langue considérée sous le rapport du diagnostic, l'abstinence, la migraine, etc., etc. Paris, 1835, 1 fort vol. in-8. 6 f.

SIMON (de Metz). Nouveau traité d'hygiène de la jeunesse, suivi des maladies les plus fréquentes à cet âge. Paris, 1835, 1 vol. in-8, 3 f. 50 c.

MONOGRAPHIE

DES

DERMATOSES

OU

PRÉCIS THÉORIQUE ET PRATIQUE

DES MALADIES DE LA PEAU

PAR M. LE BARON ALIBERT,

MÉDECIN EN CHEF DE L'HÔPITAL SAINT-LOUIS, PREMIER MÉDECIN AU COLLÉGE D'HENRI IV,
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, ETC., ETC.

Naturales dari classes ita creatas patet
ex plurimis. LINN., *Phil. bot.*

SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE PLANCHES COLORIÉES
REPRÉSENTANT ENVIRON TRENTE ESPÈCES OU VARIÉTÉS DE MALADIES.

TOME SECOND.

PARIS.

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 13 (BIS);

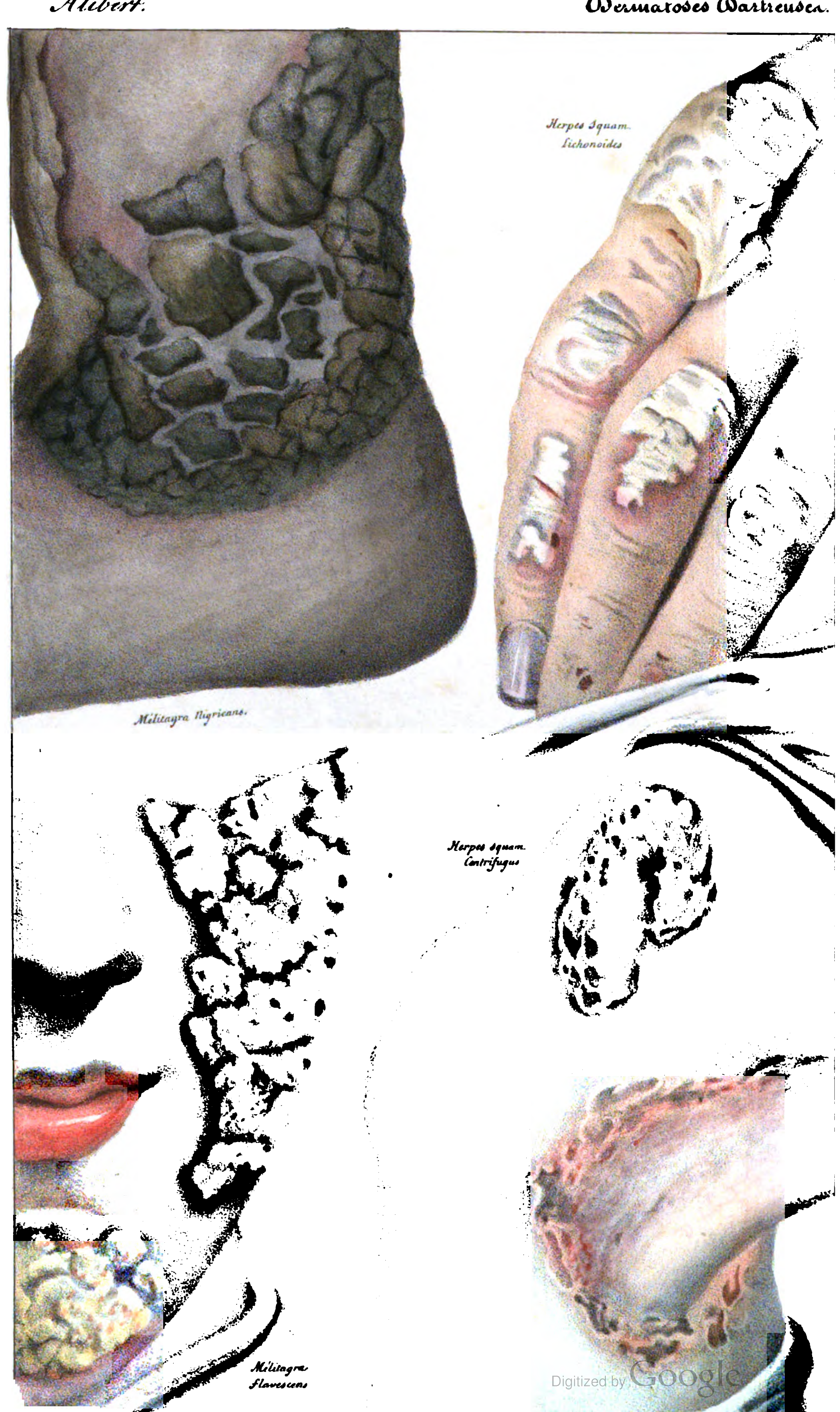
LONDRES.
J.-B. BAILLIÈRE, Libraire,
219, Regent street.

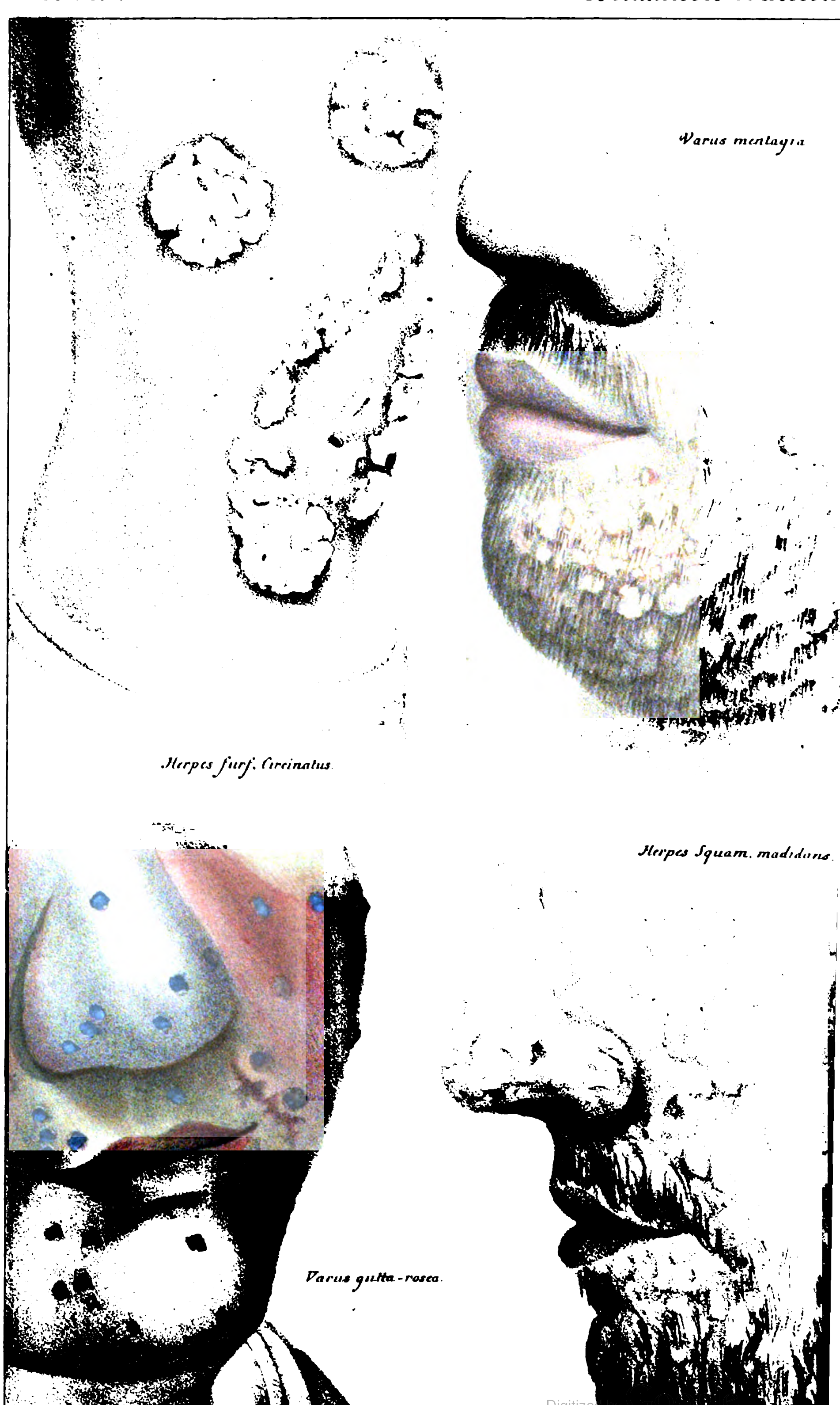
TOULOUSE.
DAGALIER ET SENAC,
Libraires.

MONTPELLIER.
CASTEL ET SEVALLE,
Libraires.

BRUXELLES.
TIRCHER ET PERICHON,
Libraires.

1835.


Herpes squam.
Lichenoides
Melitagra nigricans.
Herpes squam.
Centrifugus
Melitagra
Flavescens


Varus mentagra
Herpes furf. Circinatus
Herpes Squam. madidans.
Varus gutta-rosea.
Marly

MONOGRAPHIE DES DERMATOSES.

QUATRIÈME GROUPE.

DERMATOSES DARTREUSES.

Si l'on ne s'arrête qu'à certains phénomènes extérieurs, on ne saurait se dissimuler que les dermatoses dartreuses ont des rapports frappans de similitude avec les dermatoses teigneuses, dont nous avons présenté le tableau dans le groupe précédent. En effet, l'état phlegmasique qui les *constitue*, *s'y montre* pareillement par des furfurations, des desquamations, des pustulations, souvent même par la coagulation de quelques sucs albumineux et gélatiniformes, qui se condensent en plaques croûteuses sur le siége même de la partie affectée. Ces sortes de résidus, qui sont le produit de l'irritation dartreuse, peuvent certainement donner lieu à des méprises de la part des observateurs peu exercés.

Cependant la ligne de démarcation s'établit entre les deux groupes, quand on fait attention que les dartres diffèrent des teignes en ce que celles-ci

sont plus spécialement liées à la période d'accroissement dans le premier âge; en ce qu'elles ont pour lieu d'élection le cuir chevelu, dont elles ne dépassent que rarement l'étendue, dans la sphère de leurs ravages; en ce qu'elles sont plus particulièrement départies au système pileux; les dartres, au contraire, ont pour domaine tout le tégument. On aperçoit d'ailleurs, dans la marche des dermatoses teigneuses, une sorte d'intention critique, une nécessité d'élimination qu'on ne voit guère dans les maladies du groupe qui va nous occuper.

Les dartres diffèrent, en outre, des teignes par les causes qui les déterminent. Nous avons déja dit que celles-ci provenaient le plus communément des aberrations du travail organique qui s'effectue dans la première enfance; mais les dartres se montrent dans tous les temps de l'existence animée; elles semblent plutôt devoir leur origine à la violation des règles de l'hygiène, aux excès de la table, souvent à l'emploi d'une nourriture dépravée, à l'abus des vins et des liqueurs spiritueuses, à des mets épicés ou trop salés, à des travaux excessifs, à des exercices violens, aux fatigues des métiers et des professions, à une vie sédentaire, à la paresse, à l'oisiveté, à la malpropreté, à la privation du linge et des vêtemens, à l'habitation des lieux humides et marécageux, au voisinage des lacs et des eaux dormantes, aux affections tristes de l'ame, etc. Il suffit souvent, pour les développer, d'une interruption dans le cours de l'humeur

transpiratoire, d'une menstruation suspendue, d'un trouble survenu dans la sécrétion biliaire, etc.

Les dermatoses teigneuses ne s'observent guère que dans les classes inférieures de la société; mais les dermatoses dartreuses se rencontrent dans presque toutes les conditions, au milieu du faste et de l'opulence; elles sont souvent le résultat des alliances sociales, des vices héréditaires, des progrès et des raffinemens de la civilisation, des changemens qui s'opèrent dans les idiosyncrasies et les tempéramens physiques des peuples. Paris surtout est la ville où ces maladies abondent, parce que c'est celle où l'homme agrandit le plus ses besoins, où il donne le plus d'essor à ses passions, où ces phénomènes morbides sont mis en jeu par une plus grande variété de causes et d'accidens.

« *Il paraît, dit* Vicq-d'Azyr, que les anciens habitans de la Grèce étaient exempts de ces maladies, si répandues maintenant parmi le peuple. Homère n'en a point parlé dans son *Odyssée*, où il a peint la plupart des maux auxquels les gens du commun sont sujets; Hésiode n'en a fait aucune mention; Hérodote, Thucydide, Diodore de Sicile, les regardaient comme des fléaux réservés aux Barbares, comme des fruits impurs du luxe asiatique. Les seuls esclaves en étaient atteints dans l'ancienne Rome. La corruption des mœurs entraînant enfin celle de la santé, la peau se couvrit des stigmates du libertinage et de la débauche, et l'art de la

cosmétique, contre lequel Galien s'est tant élevé, fut un nouveau mal ajouté à ceux qu'il ne faisait qu'irriter en les palliant. »

En effet, ces sortes d'éruptions semblent s'être infiniment multipliées depuis quelques siècles, si l'on en juge par le silence que gardent à ce sujet les premiers pères de l'art. Du temps d'Hippocrate, on les envisageait comme des phénomènes rares et inouïs; alors, sans doute, quelques légers exanthêmes se manifestaient par intervalles; mais ces exanthêmes n'étaient, en quelque sorte, que le symptôme le plus apparent de certaines fièvres épidémiques. La peau humaine s'est donc altérée par l'effet des progrès de notre corruption : les empreintes qui la souillent, sont une des suites déplorables de nos dérèglemens; car la nature n'a point tissu avec tant d'habileté l'enveloppe du corps vivant, pour qu'elle devînt la proie des maladies.

Les dartres, attentivement observées, produisent aujourd'hui des symptômes et des phénomènes si variés, qu'il importe de les distinguer les unes des autres, et qu'elles réclament nécessairement une méthode de classification; car si, dans quelques circonstances, elles altèrent à peine l'épiderme par quelques légères furfurations, dans d'autres cas, elles recouvrent le tégument d'écailles dures, de croûtes épaisses, de pustules tuberculeuses, de vésicules séro-purulentes, d'ulcères sordides, de gerçures profondes, etc. On en voit qui versent

sur des organes voisins une sanie ichoreuse et fétide, qui établissent dans le tissu muqueux des sécrétions vicieuses, des végétations funestes, qui creusent, rongent et consument nos tégumens, comme ces insectes avides qui mutilent l'écorce des végétaux; de là vient qu'il n'existe pas un seul, mais plusieurs genres de dartres. Toutefois, ces genres conservent une physionomie analogue, qui doit les faire rapporter au même groupe.

Le caractère le plus frappant des dermatoses dartreuses est de s'étendre et de se propager successivement sur la peau par une sorte de mouvement de reptation. Les dénominations dont on use d'ordinaire pour les qualifier, expriment très bien cette action de rampement qui est propre à ces maladies : *nomen morbi à serpendo, quod serpat per totum corpus;* de là sont aussi dérivées les expressions de *serpigo, serpentia ulcera, pustulæ serpiginosæ, etc.* Les auteurs ont voulu indiquer ainsi la marche sinueuse de ces phlegmasies, qui ont quelque analogie avec celle des reptiles. Par l'effet de ce génie mobile et fugace, ces dermatoses peuvent disparaître spontanément dans une partie du corps pour reparaître dans une autre; mais, dans quelques cas, elles forment un foyer d'irritation et d'érosion qu'elles transportent sur plusieurs endroits, et finissent par occuper un grand espace sur le tégument.

De quelque manière qu'on considère les dartres,

des problèmes sans nombre se présentent, et le sujet devient inépuisable; mais ce n'est qu'à l'hôpital Saint-Louis qu'on peut les étudier sous des aspects si différens; ce n'est que sur ce théâtre que tout se montre à l'œil attentif de l'observateur; c'est là qu'on aperçoit l'opposition ou l'analogie frappante de certains caractères, l'influence de l'âge, du sexe, du tempérament, celle des arts, des métiers, des habitudes, etc.; c'est là qu'on peut constater ou détruire mille assertions énoncées dans les livres, sur l'hérédité, la propagation, les métastases des dartres; c'est là qu'on acquiert une telle habitude de la contemplation de ces objets hideux, que j'ai pu souvent signaler et nommer une espèce d'éruption, alors même qu'il en restait à peine la plus légère trace sur le tégument : tant il est vrai que la vue est celui de nos sens dont la mémoire est la plus puissante!

C'est surtout au milieu de cette réunion immense de malades qu'on apprend à saisir les caractères communs qui lient entre elles les différentes espèces, et les rattachent à certains genres; c'est là que l'analyse triomphe, parce que tous les faits y sont clairs et distincts; c'est là qu'on est comme assailli par les vérités de chaque branche de la science, et que, par l'emploi d'une bonne méthode, on peut convertir en certitude tout ce qui est vague et indécis; c'est là qu'on apprécie les circonstances les plus confuses; et que, par ces circonstances bien discernées, on se dirige vers le meilleur traitement;

c'est là surtout que la portée de tous les sens est singulièrement agrandie; on se souvient encore de ce praticien, devenu si fameux dans le diagnostic, qui, par l'exercice le plus assidu et le mieux combiné, avait imprimé une telle puissance à son odorat, qu'il ne s'approchait jamais d'un lit d'hôpital sans discerner, par l'aptitude la plus savante, les miasmes morbides qui s'en exhalaient.

Comme on n'a point encore déterminé jusqu'où peut aller la dégénérescence du vice dartreux; comme les idées sont encore peu fixées, relativement à son mode de propagation, cette maladie est devenue un sujet d'épouvante et d'effroi pour beaucoup d'hommes : il en est même qui la regardent comme un ferment corrupteur, qui communique sa mauvaise qualité à tous les corps qu'il touche ou qu'il approche. De là vient que ceux qui *ont le malheur d'en* être affectés, marchent environnés d'une sorte de honte dans la société; on craint de séjourner sous le toit qu'ils habitent; on a horreur de leurs vêtemens; on n'ose même se reposer sur les meubles qui ont été long-temps à leur usage. Cependant, s'il est vrai que quelques espèces de dartres puissent se transmettre par la contagion, c'est à un degré bien faible; et, d'ailleurs, on peut certainement assurer que la plupart de ces maladies sont dépourvues de cette propriété funeste.

Par un singulier coutraste, beaucoup de personnes regardent les dartres comme des affections

légères et de peu d'importance; elles vont même jusqu'à dire que, dans tous les cas, il faut redouter de les guérir, parce que leur développement est salutaire à l'économie animale. Mais que penseraient ces personnes, si elles voyaient, ainsi que nous, plusieurs des individus qui en sont atteints, tomber et languir dans le marasme! si elles voyaient les fonctions du corps se pervertir successivement, et l'accroissement de ce mal horrible préparer ainsi de loin la ruine entière des forces vitales! Des suites diverses de ces affections morbides, la plus fatale est, sans contredit, l'infiltration du tissu cellulaire. J'ai observé certains sujets qui, dans une époque avancée de l'infection dartreuse, étaient pris d'une toux suffocante; qui expectoraient un mucus épais, dont l'odeur seule provoquait la nausée. Dans ces déplorables conjonctures, souvent les malades se félicitent de ce que leur épiderme s'exfolie en squames ou en furfures; mais ce dépouillement continuel n'indique alors qu'une altération profonde de la peau, et une perversion totale de ses fonctions les plus nécessaires.

La pathologie cutanée a été, jusqu'à ce jour, tellement négligée par les gens de l'art, qu'on trouvera, dans ce travail, une multitude de faits entièrement nouveaux pour la science. Rien n'excite davantage l'étonnement que les détails qui se sont présentés à moi dans le cours de ces contemplations intéressantes; pour les retracer convenablement, il faudrait avoir le pinceau d'Arétée, de cet

observateur immortel, l'un des premiers créateurs de la médecine descriptive. Afin de me rapprocher d'un si grand modèle, je me suis servi de tous les moyens de recherches que les sens pouvaient me fournir; non seulement je me suis appliqué à discerner les formes innombrables des différentes espèces de dartres; mais j'ai étudié jusqu'aux nuances infinies que présente leur couleur, qui est tantôt blanchâtre, tantôt grisâtre, tantôt d'un rouge flamboyant, tantôt d'un rouge livide ou d'une teinte noirâtre, selon la cause organique qui les produit ou qui les fomente. En effet, des épanchemens particuliers viennent souvent enlever aux dermatoses dartreuses leur physionomie normale. Les teintes scorbutiques que reçoit la peau dans quelques circonstances, tiennent à une véritable décomposition des élémens sanguins qui y circulent; mais un des résultats les plus fréquens de la phlegmasie *herpétique*, est d'interrompre les communications nutritives entre les diverses couches tégumentaires, et particulièrement celles qui rattachent le derme à l'épiderme.

Les dermatoses dartreuses réunissent tous les modes, tous les degrés, tous les caractères, tous les phénomènes de l'inflammation; elle est vésiculeuse dans l'herpès, vésiculo-pustuleuse dans la mélitagre, pustuleuse et tuberculeuse dans le varus, phagédénique dans l'esthiomène. Mon honorable ami, M. Gendrin, a commencé des recherches anatomiques sur toutes ces différences. C'est ainsi

qu'après la mort le *varus gutta-rosea* lui a présenté une peau épaissie et plus dense que dans l'état normal; des cystes sébacés, dilatés outre mesure. Chez une personne affectée par la mélitagre, il a constaté des infiltrations gélatiniformes dans le réseau muqueux de Malpighi. Ces infiltrations existaient précisément dans les endroits où la peau était tuméfiée et surmontée par des croûtes. Dans les premières éditions de mes ouvrages, j'ai publié moi-même les résultats de plusieurs nécroscopies importantes. Un de mes élèves les plus laborieux, M. Dauvergne, de Valensole, continue avec activité ces mêmes recherches.

Quoique l'anatomie morbide du tissu dartreux soit difficile à étudier (attendu que ses phénomènes morbides mènent rarement à la mort), il est néanmoins très aisé de voir que les modes d'altération les plus familiers à la peau, quand elle a plus ou moins ressenti les effets de l'inflammation chronique, consistent dans des changemens anormaux, presque tous relatifs à sa texture. Ces changemens ressemblent parfois à ceux que l'opération du tannage fait éprouver aux diverses peaux des animaux pour les approprier à nos usages. Le tégument subit aussi des modifications dans sa couleur; il est, en général, plus rouge, plus injecté que dans l'état sain; souvent aussi les dartres font passer dans le derme une matière mélanée, etc. Toutes ces transformations singulières reparaîtront dans nos descriptions et dans nos tableaux.

Les lésions dartreuses impriment des dégradations non moins dignes de remarque, pendant tout le cours de la vie de l'homme. La peau subit le phénomène de l'induration, quand elle est sous l'empire d'une inflammation prolongée ; c'est surtout ce qui arrive aux organes destinés à exercer de grandes pressions, comme, par exemple, aux mains et aux pieds. Ses changemens morbides impriment l'étonnement ; on la voit, dans mainte occasion, prendre une consistance tout-à-fait éburnée. Je fis paraître un jour à mes leçons de clinique, plusieurs individus atteints de l'*herpes squamosus lichenoïdes*; l'un d'eux était totalement couvert de ces plaques, et son corps présentait l'aspect d'une vaste écorce ; on l'eût pris pour un de ces hommes métamorphosés en arbres par les dieux de la fable. J'ai vu un cas où, depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des extrémités inférieures, le tégument avait *acquis une épaisseur démesurée.*

Rien, du reste, n'est plus capable de satisfaire un esprit curieux et positif que l'histoire de toutes ces maladies, qui se disputent la peau de l'homme, qui la tourmentent et la défigurent en mille façons, et qui souvent nous échappent par leur diversité. On sent le besoin de les passer en revue, de les classer, de les ranger dans un ordre qui en facilite l'intelligence. Dans tous les cas, il n'en est pas une qui ne réclame les plus laborieuses recherches ; car, chacune d'elles a, pour ainsi dire, un génie qui lui est propre pour étendre ses ra-

vages. L'herpès rampe et s'étend, enflamme avec lenteur la superficie de la peau, persiste et vieillit avec elle : *affectus diuturnus est et longo tempore senescens*. Il attaque toutes les classes d'hommes, tous les tempéramens, toutes les conditions, survient à toutes les époques de la vie.

La *mélitagre* s'attache davantage à l'enfance, à l'adolescence, à la puberté, au sexe le plus faible, et n'est souvent que l'indice d'une santé trop florissante ; elle annonce l'exubérance des sucs albumineux. J'ai vu une demoiselle dont les joues se couvraient d'une concrétion croûteuse, jaune-flavescente, toutes les fois qu'elle éprouvait des convulsions hystériques. La *mélitagre*, très mal indiquée par quelques praticiens modernes sous le nom vague et insignifiant d'*impetigo*, se trouve presque toujours en rapport avec les qualités natives que présente le tégument; tantôt aiguë, tantôt chronique, tantôt circonscrite, tantôt diffuse, tantôt fugace, tantôt invétérée, tantôt active, tantôt passive, c'est une inflammation mixte qui fait ressentir à la fois l'ardeur brûlante de l'érysipèle et le prurit dévorant de l'herpès.

Le *varus* est remarquable par le nombre de ses espèces; il se multiplie selon les sujets qu'il attaque; son siége spécial est dans les canalicules sébacés, dont il trouble si souvent l'importante sécrétion ; il prend l'aspect miliaire sur le front de la jeune vierge qui est sur le point d'être menstruée; mais les pus-

tules du *varus gutta-rosea* prennent un caractère plus prononcé d'irritation quand elles viennent assaillir le visage de la femme qui arrive à l'âge mûr : on en voit qui arrivent à une suppuration complète ; ce sont des phlegmons en miniature. Le *varus mentagra*, bien plus terrible, devient tuberculeux quand il attaque la barbe de l'homme dominé par le tempérament mélancolique. Il fut jadis un sujet d'épouvante pour les Romains, qui firent venir des médecins d'Alexandrie pour les en délivrer.

L'*esthiomène*, maladie rongeante (*efferatus herpes*), doit spécialement son origine à une corruption vitale des sucs séreux et lymphatiques ; il s'alimente et s'entretient surtout par la diathèse scrofuleuse. C'est presque toujours un simple tubercule solitaire, qui agit sur le tégument par un véritable phénomène de corrosion ; il dévore, *mutile, et tourne, en quelque sorte*, contre lui-même toute sa cruauté : *depascitur quoque, quæ circùm sunt, perrodens, sed solum cutis exulceratio.* Je ne sais quel médecin arabe le compare à ce scorpion fabuleux qui se perce de son propre aiguillon ou qui s'empoisonne avec son venin.

Ma première étude, au sein de l'hôpital Saint-Louis, a été de suivre les dartres dans les divers siéges qu'elles occupent : la peau a des emplois si variés, que les maladies dont elle est atteinte changent continuellement d'intensité, à mesure qu'elle change de structure et d'usage. C'est ainsi que la

dartre squameuse, par exemple, est d'un caractère plus pernicieux, et en même temps plus opiniâtre, lorsqu'elle attaque l'intérieur des oreilles, où se sécrète le cérumen; les bords des lèvres, arrosés par la salive, ou irrités par le contact des substances alimentaires; les paupières, baignées de l'humeur que filtre la glande lacrymale; les bords de l'anus, sans cesse phlogosés par le passage des excrémens; les parties génitales dans les deux sexes, etc. J'ai vu un homme qui ne pouvait supporter ni bonnet ni chapeau sur sa tête; il avait des accès fréquens de frénésie, par l'effet d'une dartre squameuse, qui s'était, pour ainsi dire, acharnée sur le cuir chevelu. Les nerfs nombreux qui se distribuent à la face, et dont les anatomistes ont si bien parlé, furent tellement irrités chez une femme à laquelle je donnais quelques soins, que sa langue en fut paralysée pour le reste de ses jours.

Mais, puisqu'il s'agit des divers siéges que les dartres sont susceptibles d'occuper, il est surtout un accident qu'il ne faut pas perdre de vue: c'est que, par suite du mouvement de reptation, par lequel s'étendent ces maladies, on les voit quelquefois envahir le derme muqueux; alors il s'établit sur toutes les surfaces intérieures des douleurs si vives, qu'on ne sait à quelle cause d'irritation les rapporter, quand elles ne sont que le résultat de la présence du virus herpétique. Hippocrate paraît avoir fait ces observations, quand il énonce que ces maladies se dirigent quelquefois vers l'organe de la vessie,

et y produisent des maux interminables. Il serait, sans doute, intéressant de rechercher de quelles altérations analogues les membranes muqueuses sont susceptibles; il semble même que, depuis quelque temps, on ait mis plus d'importance à cette curieuse étude.

La peau est l'émonctoire, l'organe excréteur des résidus les plus volatils de la nutrition. Il fallait donc apprécier quel était l'état de ses fonctions pendant l'existence et la durée des dartres. Nous avons vu des malades dont la transpiration cutanée était interrompue, et remplacée par une exhalation pulmonaire infiniment plus abondante que dans l'état ordinaire. La matière de cette exhalation sortait quelquefois en telle quantité, qu'après s'être d'abord réduite en vapeur, elle se condensait par la fraîcheur de l'air, et retombait en rosée sur les couvertures des lits, qu'elle mouillait et imbibait dans une très grande étendue. Nous observions, en outre, que cette vapeur supplémentaire, qui s'échappait par les organes de la respiration, était d'autant plus abondante, que l'atmosphère était plus refroidie, et que les malades étaient restés plus long-temps, la veille, plongés dans le bain.

Il est un point d'observation qui est d'un intérêt extrême pour les pathologistes : c'est que chaque espèce d'affection dartreuse a, pour ainsi dire, son mode de prurit et de douleur dans l'appareil tégumentaire. Tantôt la sensation est presque nulle, ou

n'est pas plus vive que celle donnée par la simple application d'une mouche à la surface de la peau; tantôt la sensation est aussi incommode que les morsures simultanées d'une grande quantité de fourmis; quelquefois c'est une démangeaison violente et continuelle, qui fait que le malade trouve un plaisir indicible à se gratter et à se déchirer l'épiderme; d'autres fois c'est un sentiment de distension insupportable; dans d'autres cas, enfin, ce sont des élancemens, comme si le derme avait été traversé par une multitude d'aiguilles ou de dards. J'ai vu certains dartreux qui se croyaient investis par des ceintures de feu, et comme en contact avec des tisons brûlans. J'ai interrogé soigneusement les malades sur tous ces divers genres de souffrances. Avec quel accent de persuasion et d'éloquence ils représentent leurs incalculables tourmens! Combien de fois n'ont-ils pas fourni eux-mêmes les expressions les plus énergiques, pour retracer ce qu'ils ressentent! Car le groupe des dermatoses dartreuses réunit seul toutes les souffrances, toutes les tortures que développent les autres phlegmasies: *dolor pruriens, dolor formicans, dolor ardens, dolor urens, dolor lancinans, dolor dilacerans, dolor pungitivus, dolor pulsatilis, dolor distendens, dolor promordens, dolor corrodens, dolor perrodens, dolor exedens, dolor perforans, dolor terebrans, etc.*

C'est en nous livrant à une semblable étude que nous avons pu méditer, sur ces accès de prurit et

de démangeaison, vulgairement indiqués, par ceux qui les éprouvent, sous la dénomination de *crises dartreuses*. Aucune plume n'avait encore retracé ces irritations soudaines qui se manifestent à des temps déterminés, comme les paroxysmes des fièvres intermittentes. J'ai observé un malheureux prisonnier, qui était constamment réveillé à l'heure précise de minuit, pour subir de semblables assauts; alors il avait beau vouloir se contenir, ses mains étaient portées machinalement, et par une impulsion qu'il ne pouvait modérer, sur certaines parties de son corps. Un accès de fureur s'emparait de tout son être : il parcourait successivement tout le siége du mal avec ses ongles, et s'écorchait avec une sorte de délice, jusqu'à faire jaillir son sang. Ces phénomènes ne seraient-ils que des mouvemens particuliers de la nature, qui tend à se frayer des couloirs et des issues?

Les récrudescences dartreuses étaient une matière à peine ébauchée. Nous avons constaté qu'elles avaient un rapport manifeste avec les récidives, dont toutes les maladies sont, en général, susceptibles; qu'elles exigeaient, par conséquent, les mêmes précautions et les mêmes moyens prophylactiques. Il suffit souvent qu'il reste dans l'économie animale un atome de levain morbide, pour que l'affection puisse être reproduite d'une manière inattendue, avec les mêmes symptômes, avec les mêmes dangers qu'auparavant. Les dartres sont comme des hydres, essentiellement renaissantes;

elles agissent quelquefois comme ces étincelles légères qui se convertissent en vastes incendies.

Nous avons cherché à ouvrir, pour les praticiens, différentes sources d'indications curatives, et peut-être sommes-nous parvenus à quelques règles utiles à cet égard : par exemple, nous avons été à même d'observer que, lorsqu'on administre un remède, les affections dartreuses augmentent, pendant un certain laps de temps plus ou moins long, et qu'alors la moindre intempérie, la moindre commotion dans le mouvement du sang et le cours des humeurs, suffisent pour faire éclater, dans toute leur énergie, des maladies qui, auparavant, étaient silencieuses, et, pour ainsi dire, recélées dans l'économie animale. Nous avons prouvé que, dans une telle circonstance, il ne fallait, en aucune manière, se désister des moyens indiqués par les principes de l'art. Lorry a vu lui-même le mal s'accroître pendant les quarante premiers jours, et diminuer ensuite successivement par l'effet des moyens qu'il employait. Nous avons aussi démontré combien il importait de combattre une affection cutanée, même après la disparition des phénomènes extérieurs, comme on poursuit un ennemi redoutable long-temps après qu'il a pris la fuite, et dont on voudrait empêcher le retour.

Je n'indique ici, du reste, que quelques uns des points de vue généraux qui ont attiré mon attention dans l'étude d'un groupe aussi important que

celui des dermatoses dartreuses. Voulant traiter cette matière avec méthode, et, par conséquent, de la manière la plus profitable pour mes lecteurs, j'ai dû séparer les genres qui sont essentiels et idiopathiques, d'une multitude d'éruptions qui ne sont que l'indice ou le symptôme d'autres maladies, telles, par exemple, que les altérations scrofuleuses et scorbutiques. Je les ai soigneusement distingués des phénomènes extérieurs de la syphilis, quoique ces phénomènes soient liés avec les dartres par plusieurs traits de similitude, par des exfoliations autour du derme, par des incrustations qui se développent; il est néanmoins des caractères distinctifs et particuliers, auxquels ne se méprend guère le nosographe expérimenté. Mais il en est de la médecine comme de toutes les sciences physiques; combien n'est-il pas de vérités qu'on ne saurait transmettre par des discours ou par des paroles, et qu'il faut, pour ainsi dire, conquérir par une longue pratique de l'art!

On a agité, au sujet des dartres, les mêmes questions qu'au sujet des teignes. Quel est donc le siége spécial de ces affections, qui arrivent à pas successifs, qui s'étendent par le laps de temps, et qui ne parviennent à la période de leur plus haut accroissement qu'après avoir provoqué les plus douloureux ennuis? Beaucoup de praticiens l'établissent dans le tissu réticulaire; de toutes les couches qui servent à constituer la peau, c'est, en effet, celle qui manifeste le plus d'énergie et de vitalité.

Les dartres, considérées dans leur ensemble, prennent, sans doute, leur origine de la même source, partent du même point du tégument; mais les unes, par l'effet de la malignité qui leur est propre, projettent leurs racines plus profondément que les autres : leur affinité entre elles est, d'ailleurs, si évidente, leurs traits de ressemblance sont si nombreux, qu'on ne les prendrait souvent que pour les simples degrés d'une maladie identique. Au surplus, les dartres ne nous offrent encore que des conjectures, relativement au mécanisme de leur formation. Nos prédécesseurs n'ont presque rien écrit qui soit satisfaisant à cet égard. L'homme s'est toujours cherché dans son intérieur; il s'est négligé dans son enveloppe.

Cependant, pour peu qu'on examine avec intérêt le groupe que nous allons exposer, pour peu qu'on médite sur l'essence et sur les lois des phénomènes qu'il renferme, on ne peut s'empêcher de convenir que chacun des genres qui s'y rapportent, se prononce par un mode particulier d'irritation phlegmasique qui le sépare essentiellement des autres. Ce caractère distinctif s'observe non seulement entre les genres, mais encore entre toutes les espèces morbides. On juge par là de l'insuffisance de ceux qui veulent ramener les dartres au fait unique de l'inflammation ordinaire. M. Dauvergne de Valensole a, du reste, approfondi ce point curieux de la pathologie cutanée : il a démontré, ce nous semble, par des argumens plausibles, qu'un levain

maladif *sui generis* préside d'une manière constante au développement de ces dermatoses.

Les dartres ont pris une telle extension, à mesure que la civilisation de notre globe s'est agrandie, à mesure que les mœurs se sont altérées, qu'elles forment aujourd'hui l'un des groupes les plus importans dans la grande famille des dermatoses. Ce qui réclame particulièrement notre étude, c'est leur nombre, c'est leur diversité, ce sont les degrés de leur virulence. Les unes ne sont que des disgraces légères; les autres sont des maladies graves : on en voit qui effleurent à peine l'épiderme, tandis que d'autres pénètrent dans toutes les couches de la peau; c'est ce qui a mis tant de vague dans leur histoire. Rien n'est donc plus important que de bien déterminer leurs espèces : *Unde non una videtur herpetum species numeranda in quibus accuratè spectandum est quid commune habeat inter se, una quæque species, quid sibi singulare vindicent.*

Que peut donc nous dire l'anatomie pathologique, puisque la maladie meurt avec le malade, puisqu'elle n'est elle-même qu'une sorte de cadavre sans expression, puisque ses reliefs sont anéantis? Les résultats que cette étude fournit ne sont point encore très profitables pour notre instruction. Que sont, d'ailleurs, les dartres? que sont leurs excrétions morbides aux regards du chimiste qui les décompose? de l'albumine, un mucilage animal, quelques

sels à base de soude ou de chaux, de l'acide phosphorique libre, etc.; voilà ce qu'on rencontre; le reste est inconnu. La science est fouillée depuis bien des siècles, et pourtant le nombre des faits qu'on ignore est encore réputé comme infini.

Tout ce que l'on sait, c'est que les dartres sont une triste conséquence des écarts dont notre organisation est susceptible. Le nom par lequel on les désigne est un des plus heureux de la langue médicale : c'est un nom collectif qui réunit des affections frappantes par leurs analogies. Ces maladies sont particulièrement réservées au derme, et semblent se repaître de sa substance; mais elles ne vont jamais au delà, selon la belle remarque de Galien. Sous le prétexte de quelques différences bien ou mal observées, on a voulu exclure certaines espèces du rang auquel les associe une connaissance approfondie de leurs phénomènes. On a méconnu le lien commun qui les unit; on a prétendu rompre des affinités, contester des rapports manifestes, séparer des genres qui s'appartiennent. Que penserait-on néanmoins d'un naturaliste qui voudrait nier la dépendance mutuelle des faits, et les étudier sans aucun ordre ? Aujourd'hui que les esprits se passionnent pour tous les genres de découvertes, l'avenir de la science est, sans contredit, dans le choix des méthodes; mais la meilleure est celle qui mène aux sources du vrai : *nihil decorum nisi verum.*

GENRE PREMIER.

HERPÈS. — *HERPES.*

Serpigo, serpens, pustulæ serpiginosæ, lichenes, derbica, serpigo volatilica, herpedon, herpeton, eczema, echrasma, psoriasis, papula, petix, impetix, impetigo, des auteurs grecs, latins et arabes; *dartre ordinaire* des Français; *tetter, dry tetter* des Anglais; *flechte, trokne hautflechte* des Allemands; *huidzickte* des Hollandais.

Dartre essentiellement caractérisée par une réunion de très petites vésicules séreuses, formant une ou plusieurs plaques irrégulières sur une ou plusieurs régions du tégument, avec un prurit plus ou moins vif, ordinairement sans fièvre. Ces plaques *s'étendent insensiblement* pour envahir un plus grand espace, ou disparaissent parfois dans un lieu pour reparaître dans un autre.

Ce genre, si important, renferme deux espèces, qui, de même que leurs variétés, mériteraient une histoire fort détaillée :

A. L'herpès furfureux (*herpes furfuraceus*). Cette espèce est très commune; on la nomme ainsi, parce que son phénomène le plus apparent est de faire furfurer l'épiderme et de le séparer du derme sous forme pulvérulente. Elle excite une démangeaison superficielle, qui ne tarde pas à s'apaiser, pour peu

que le malade se gratte avec le bout de ses ongles. L'herpès furfureux n'attaque pas de préférence les bulbes des cheveux ou ceux des poils, comme la porrigine furfuracée ou pityriase des Grecs (*Voyez* le groupe des *Dermatoses teigneuses.*) Il n'a point l'odeur qu'exhale cette espèce de teigne, et n'est accompagné d'aucun suintement analogue. L'herpès furfureux paraît, d'ailleurs, sous deux formes très distinctes, qu'il importe de remarquer : 1° celle qui est connue sous le nom de *dartre furfureuse volante* (*herpes furfuraceus volatilicus*), ainsi désignée à cause de la facilité avec laquelle la poussière épidermique se détache du tégument; 2° l'herpès furfureux circiné (*herpes furfuraceus circinatus*), parce que cette forme se montre toujours en plaques arrondies. Dans divers pays, on lui donne, aussi bien qu'à la teigne, le nom de *ringworm* ou de *ringwurm*. *Herpes orbicularis magnam similitudinem præ se fert cum tinea capitis, quæ etiam areas rotundas format.* (Swediaur.)

B. L'herpès squameux (*herpes squamosus*). On désigne cette espèce sous ce nom, à cause des larges squames ou exfoliations épidermiques qu'elle produit communément sur la peau. Le vulgaire l'appelle souvent *dartre vive*, à cause de l'intensité de l'inflammation et de la rougeur très prononcée du tégument. Le prurit est plus profond, plus ardent que dans l'espèce précédente. L'herpès squameux se développe d'ordinaire dans les parties du corps qui abondent en follicules sébacés, comme, par exemple, aux oreilles, sous les aisselles, à la partie interne des cuisses, au périnée, à la vulve, au scrotum, à la verge, au pourtour de l'anus. Cette maladie reconnaît cinq principales formes ou variétés : 1° l'herpès squameux

humide (*herpes squamosus madidans*); 2° l'herpès squameux scabioïde (*herpes squamosus scabioides*); 3° l'herpès squameux orbiculaire (*herpes squamosus orbicularis*); 4° l'herpès squameux centrifuge (*herpes squamosus centrifugus*); 5° l'herpès squameux lichénoïde (*herpes squamosus lichenoides*).

Ceux qui ont lu l'ouvrage, d'ailleurs très estimable, de M. Willan, ont pu voir que cet auteur a détourné le mot *herpès* de son acception primitive, en comprenant, sous ce titre, plusieurs éruptions vésiculeuses, dont la plupart appartiennent à notre genre *olophlyctis* (*voyez* le groupe des *Dermatoses eczémateuses*); mais ce changement n'est pas heureux, et il serait impossible de le faire prévaloir. Le savant Lorry, qui a si bien approfondi l'étude des anciens, est une autorité pour nous préférable. Les langues scientifiques sont des propriétés européennes; il faut respecter les dénominations consacrées : telle est celle dont nous nous servons pour le genre dont il s'agit ici; elle vient du mot grec Ερπης. Les Latins se sont emparés de ce terme, très propre à exprimer le phénomène de *reptation* qui s'observe dans les affections qui s'y rattachent; il rend très bien l'un des caractères principaux de cette maladie, qui est de s'étendre sur le tégument par une progression insensible : *Dicitur autem herpes à serpendo, quòd nimirùm anguium modo serpere videtur, et quòd unâ parte senescente, morbus in proxima serpit.* (SENNERT.)

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

L'affection que l'on décrit généralement sous le titre d'*herpès* doit figurer à la tête des genres qui se rattachent au groupe des dermatoses dartreuses; car c'est le genre qui réunit au plus haut degré les caractères de ce mode particulier d'inflammation. Ce genre a donné son nom à cet assemblage de phénomènes morbides que les Grecs connaissaient, et qui auraient été déterminés par eux avec plus de précision, s'ils avaient été pourvus de tous les faits que l'expérience fait acquérir. Les Arabes étaient pareillement instruits de leur nature, et ils avaient adopté l'expression métaphorique de *formica corrosiva*, pour qualifier les sensations importunes que cette maladie suscite à la périphérie du tégument. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le nombre des espèces qui entrent strictement dans le genre *herpès*. Voici celles qu'il me paraît important de signaler:

ESPÈCE. *De l'herpès furfureux*. C'est ainsi que l'on désigne une éruption qui se manifeste sur une ou plusieurs parties du tégument, par des furfurations péridermiques, qu'on a justement comparées aux molécules du son ou de la farine. Tantôt ces molécules se détachent facilement de leur siége, au point que le plus simple frottement, ou une

légère ablution, suffisent pour les faire tomber; tantôt elles sont fortement adhérentes; dans l'un et l'autre cas, la peau est manifestement irritée.

Quand l'herpès furfureux est sur le point de se déclarer, on voit paraître, à la partie affectée du tégument, une multitude de grains papuleux et rudimentaires (*agmen papularum*), d'abord très peu perceptibles, mais qu'on aperçoit distinctement à l'aide d'une loupe : ces petits grains excitent une légère démangeaison sur l'endroit malade ; ils augmentent peu à peu de volume ; la peau s'irrite, s'enflamme, et devient plus rouge que dans l'état naturel. Enfin, elle devient le centre d'une furfuration péridermique; la cuticule se détache pour renaître, et se détacher encore, surtout quand le malade se gratte, afin d'apaiser le prurit qui le tourmente avec plus ou moins de vivacité.

L'herpès furfureux se montre sous deux formes principales, qui constituent deux variétés, dont je vais donner une description succincte.

Première variété de forme. Herpès furfureux volatil (*herpes furfuraceus volatilicus*). C'est une furfuration plus ou moins abondante qui s'établit indistinctement sur les différentes parties du corps. On rencontre des personnes dont la peau est tellement farineuse, qu'elles ne peuvent paraître en public sans s'être préalablement nettoyées avec des cosmétiques onctueux, qui rendent, du moins pour quelque temps, leur aspect moins désagréable. En général, cet herpès produit une sensation de fourmillement d'autant plus vive, que les parties at-

teintes sont douées d'une plus grande sensibilité. Les individus qui éprouvent cette sensation ne sauraient demeurer long-temps dans une chambre où l'on entretient du feu; la chaleur du lit augmente aussi cette singulière démangeaison.

Dans l'herpès furfureux volatil, l'irritation de la peau est souvent trop superficielle pour qu'elle paraisse rouge et enflammée. Il est des cas où elle conserve son aspect normal; mais le malade sent plus ou moins le besoin de se gratter; dès lors l'épiderme se détache en poussière farineuse. Cette membrane tombe, et se reproduit avec promptitude. Il est des sujets sur lesquels cette poussière se reproduit avec tant d'abondance, qu'on les prendrait pour des boulangers ou des perruquiers.

L'herpès furfureux volatil est quelquefois dans un état latent; on ne l'aperçoit alors que le matin, lorsque le malade est échauffé par la chaleur du lit. Cet inconvénient a lieu surtout chez les femmes, qui, à leur lever, ont le visage couvert d'une matière pulvérulente. Afin de n'inspirer ni répugnance ni dégoût, elles ont recours à des substances grasses, à des pommades composées, pour donner à leur teint ce poli, ce luisant, cette fraîcheur qu'il doit avoir dans l'état de santé.

L'herpès furfureux présente quelquefois une couleur qui est d'un brun jaunâtre; il apparaît souvent, sous forme de taches, au cou, à la poitrine, au bout des mamelles, à la région épigastrique, autour de l'ombilic. Ces taches ressemblent, au premier aspect, à des gouttes de pluie (*maculæ*

guttatæ), selon l'expression de Celse. Quelquefois ces taches roussâtres donnent à la peau une disposition chamarrée; quand on touche ces plaques, on y trouve une légère aspérité; et il suffit de les gratter légèrement pour en faire tomber des furfures.

Fortifions cette description par l'histoire du malheureux Letellier, homme brun, et d'une susceptibilité très irritable. Sa tête, presque chauve, offrait çà et là quelques cheveux fins et entièrement blanchis; il vivait du travail de ses mains. Avant la première révolution de France, il servait, en qualité de valet de chambre, chez un membre du Parlement de Paris. Nous croyons utile de rappeler cette particularité de sa vie, parce qu'elle influa sur le développement de l'affection cutanée dont il fut victime. Voici l'événement, tel qu'il se passa dans les temps orageux de la terreur : Un jour qu'il traversait l'un des ponts de la Seine, il vit *son maître, qu'on* venait d'arracher de sa prison, pour le traîner au supplice de la guillotine. Il fut saisi d'horreur à cet aspect, et, la nuit suivante, il se manifesta une furfuration cuticulaire sur toute la périphérie de son corps. Cette affection prit, dès ce moment, tous les caractères de l'herpès furfureux volatil, dont nous venons de tracer le tableau. L'épiderme se résolvait continuellement en une sorte de farine blanche qui couvrait principalement le front, les tempes, les joues, le menton, le vertex, l'occiput, la partie postérieure du cou, la face externe des deux bras, la poitrine, l'abdomen, les reins et les cuisses. Il se déclara en même

temps des démangeaisons si vives, que le malade s'abandonna sans réserve au besoin de se gratter. Lorsqu'il prenait des bains chauds, le prurit était moindre, et quelquefois s'apaisait entièrement ; mais, passait-il quelques jours sans recourir à ce moyen salutaire, nouvelle furfuration et nouveaux tourmens. Il lui suffisait de gratter légèrement sa peau pour faire tomber l'épiderme, qui se séparait en petites squamules. Nous traitâmes ce malade par le régime le plus doux; des bains émolliens, administrés tous les jours, finirent par détruire jusqu'aux moindres traces de l'affection herpétique; mais Letellier, sorti de l'hôpital, se négligea, et éprouva, par sa faute, des récidives tellement fréquentes, qu'il tomba dans l'affaiblissement et le marasme. Enfin, il succomba après les plus douloureux ennuis. Cette variété de forme, quoique devenue si grave en cette occasion, est celle que l'on distingue sous le nom d'*herpès furfureux volatil.*

Seconde variété de forme. Herpès furfureux circiné (*herpes furfuraceus circinatus*). Cette variété se dessine sur la peau sous forme de disques orbiculaires, dont les bords sont âpres et proéminens. Dans les sciences naturelles, les dénominations qui indiquent les caractères extérieurs des objets sont, sans contredit, les meilleures. Remarquons, en conséquence, qu'ici les plaques furfureuses offrent généralement un interstice de peau saine dans leur milieu, et une sorte de bourrelet à leur circonférence, bourrelet formé par l'accumulation de la matière péridermique, qui se résout constamment

en petites lamelles farineuses. Quand on prend des douches, ou qu'on pratique des lotions avec de l'eau chaude, cette matière se détache, et l'endroit malade de la peau reste rouge et luisant.

La couleur de ces plaques circulaires est ordinairement blanche ou grisâtre, et parfois nuancée d'une légère teinte jaunâtre. Il n'est pas rare de voir que cette couleur donne à l'herpès dont il s'agit, l'aspect des lichens qui se développent sur l'écorce de certains arbres. Quand les malades sont çà et là dégradés par cette dégoûtante éruption, on les croirait atteints de cette maladie, que les Grecs désignaient sous le nom de *leuce*, et qui était devenue si redoutable chez les anciens (*voyez* le groupe des *Dermatoses lépreuses*). On explique ainsi pourquoi un auteur d'une très haute distinction n'a pas craint de la décrire sous le titre de *lepra vulgaris*. Mais les langues ont tant de pouvoir sur *le progrès des sciences*, qu'il y aurait de l'inconvénient à vouloir changer l'acception d'un semblable mot, et à se servir, pour une affection si peu grave, d'une dénomination effrayante, qui ne serait accueillie ni par les médecins ni par les malades. D'ailleurs, depuis que des voyageurs habiles et dignes de foi ont constaté l'existence de la véritable lèpre squameuse, chez les insulaires qu'ils ont visités, depuis que j'ai recueilli moi-même des faits irréfragables à cet égard, l'opinion du médecin anglais est absolument inadmissible.

L'herpès furfureux circiné a, pour ainsi dire, un siége d'élection sur le système général de l'appareil

tégumentaire ; il se manifeste assez constamment sur les parties de la peau qui sont d'un tissu plus ferme et plus serré, dans les régions voisines des aponévroses, à la surface externe des bras et des avant-bras, des cuisses et des jambes, aux articulations des genoux, des mains et des coudes. Il est surtout curieux de voir que cette maladie attaque, en général, des côtés parallèles ; la nature répète presque toujours ses formes morbides sur deux points correspondans, avec une symétrie digne de toute attention ; et il est rare de distinguer une dartre à droite sans en apercevoir une autre à gauche. On remarque aussi l'herpès furfureux circiné sur les tempes, au front, au cou, à la poitrine, sur le dos du tronc et sur les lombes.

La configuration des plaques furfuracées est quelquefois étrange et singulière : à mesure qu'elles s'étalent et qu'elles s'agrandissent sur la périphérie de la peau, elles perdent quelquefois leur disposition circulaire pour devenir ovales, triangulaires, etc. ; on en observe qui affectent la forme d'un croissant, d'un crochet, etc. Par l'effet le plus bizarre de cette nature de maladie, nous avons remarqué, dans une circonstance, des *chiffres herpétiques* si bien simulés, qu'ils faisaient une illusion complète à tous les regards. C'est ici le cas de rappeler cette variété de forme que M. Willan désigne sous le nom de *psoriasis gyrata*, nom qui exprime très bien la marche sinueuse qu'elle suit en s'étendant sur la peau, où elle forme comme des lignes contournées en spirale.

Les démangeaisons qu'excite ce genre d'éruption sont, en général, légères et superficielles. Je puis même dire avoir rencontré des sujets dont le corps était tout couvert de plaques circulaires, sans qu'ils ressentissent le moindre prurit. La plupart d'entre eux supportent si bien cette singulière indisposition, qu'ils peuvent se livrer à leurs travaux habituels, et vaquer à leurs occupations journalières. Ce n'est ordinairement que dans le début de la maladie qu'une sensation prurigineuse se fait sentir; ensuite cette sensation s'affaiblit, et le malade s'y accoutume.

Ce qui distingue l'herpès furfureux circiné, c'est son caractère de persistance et de ténacité. On doit même ajouter qu'il est peu d'éruptions qui résistent autant aux ressources de l'art. Une jeune femme est actuellement sous mes yeux; elle est robuste, et d'une force musculaire peu commune; mais son corps est partout souillé et parsemé de ces disques furfuracés, d'une étendue plus ou moins considérable. On a eu recours à mille tentatives pour la débarrasser de cette infirmité, devenue si hideuse depuis quelques années : tous les moyens ont échoué. Son visage est couvert de ces plaques, qui sont dures, coriaces, aussi épaisses que des écorces d'arbre. Cette circonstance est très grave.

Telles sont les variétés de l'herpès furfureux que l'on rencontre aussi chez quelques animaux domestiques, particulièrement sur les chevaux. J'en ai vu un dont toute la tête était entreprise par les plaques de l'*herpes furfuraceus circinatus*. Les débris

de la membrane cuticulaire tombaient en poussière, quand l'animal cherchait à calmer ses violentes démangeaisons, en appuyant avec force les parties malades contre le râtelier ou contre les murs de l'écurie. L'éruption avait commencé sur le pourtour des naseaux, avait parcouru toute la région maxillaire, et s'était propagée jusqu'aux oreilles.

On remarque pareillement que les quadrupèdes qui sont destinés à un grand exercice, et qui sont tout à coup réduits à l'inactivité, qui languissent dans les ménageries pour satisfaire à l'agrément des curieux, sont très sujets aux dartres furfuracées. On a vu, sous le professorat de Daubenton, un lion périr par les progrès funestes d'une maladie de ce genre. Les chiens domestiques, les chameaux, les dromadaires, y sont particulièrement sujets. Nous ne doutons pas, du reste, que les progrès qu'a faits de nos jours la dermatographie humaine, ne puissent révéler des faits inconnus et très profitables à l'art vétérinaire.

ESPÈCE. *De l'herpès squameux*. Il n'est pas au pouvoir de l'observateur de séparer, par une classification arbitraire, ce qui est manifestement uni par la nature. L'herpès squameux et l'herpès furfureux doivent être rapprochés dans tous les cadres nosologiques : c'est donc pour nous mettre à même de les comparer que nous avons cru devoir parler successivement de ces deux espèces, comme appartenant au même genre. Voici néanmoins les différences qui les caractérisent : l'herpès squameux,

dont nous allons traiter, se manifeste, non par une simple furfuration, comme dans l'espèce précédente; mais, par un dépouillement péridermique, qui se résout en écailles plus ou moins étendues. Représentez-vous ces tuniques membraneuses et pellucides qui concourent à former les racines bulbeuses de certaines plantes, vous aurez une idée de ces squames, qui se séparent facilement de la peau, à une certaine période de l'irritation herpétique. Il est cependant des cas où ces squames, qui sont le phénomène le plus apparent de la maladie, se dessinent, en quelque sorte, sur le derme, sans s'en détacher, et y restent plus ou moins long-temps adhérentes. Les traces linéaires de l'inflammation, les contours en *zig-zag*, les incurvations des capillaires, à la périphérie du corps, offrent parfois l'aspect d'une carte géographique.

Il est une autre considération qui sépare l'herpès *squameux de l'herpès furfureux*: en effet, nous avons déja dit que ce dernier se montrait presque toujours sur les parties aponévrotiques, au pourtour des articulations, sur les endroits du derme qui ont le plus de siccité; l'herpès squameux, au contraire, tend à envahir de préférence les régions où la nature a le plus multiplié les cryptes sébifères, celles où le mucus abonde; de là vient qu'on l'observe si souvent aux oreilles, sous les aisselles, au nez, aux lèvres, aux mamelles des femmes, à l'anus, aux organes sexuels. Cette affection se remarque pareillement à la face interne des extrémités supérieures et inférieures, dans le pli des

coudes et des genoux; elle n'épargne pas le tégument muqueux; elle rampe quelquefois dans l'intérieur de fosses nasales, de la bouche, dans l'intérieur de l'urètre, dans le rectum, dans le vagin; et c'est là ce qui la distingue non moins essentiellement de l'herpès furfureux.

La phlegmasie cutanée, d'où résulte l'herpès squameux, est, en général, plus intense et plus profonde que celle qui constitue l'herpès furfureux; elle débute par de très petits grains vésiculeux plus ou moins rapprochés, qui dépassent à peine le niveau du tégument, et qui se multiplient en provoquant un prurit excessif. Les vaisseaux par lesquels l'épiderme s'unit à la peau se rompent, et cette membrane se résout en larges écailles, lesquelles tombent et sont remplacées par d'autres, destinées à subir le même sort. Cette maladie présente plusieurs variétés de forme; voici les principales :

Première variété de forme. Herpès squameux humide (*herpes squamosus madidans*). Dans cette variété de forme, qui n'est malheureusement que trop commune, la peau, irritée, laisse transsuder continuellement une humeur semblable à de la rosée; cette humeur s'échappe par petites gouttes; elle est quelquefois si abondante, qu'elle imbibe et traverse tous les linges appliqués sur le corps; elle exhale une odeur qu'on peut, jusqu'à un certain point, caractériser, et qui se rapproche beaucoup de celle de la farine gâtée ou de celle du bois pourri et vermoulu; elle a quelque chose de nauséabond. A mesure que son écoulement s'effectue,

la cuticule se fend, se gerce, et s'exfolie; la couche sous-épidermique s'enflamme de plus en plus. Il est néanmoins des sujets chez lesquels l'herpès squameux se montre avec une bénignité tout-à-fait particulière; les malades éprouvent à peine un léger prurit, et la sérosité roussâtre qui s'échappe par de très petites vésicules brillantes comme des têtes d'épingle, est en très petite quantité; mais la manière dont s'opère cet écoulement, qui a un aspect tout-à-fait roriforme, nous paraît parfaitement exprimée par la dénomination que porte cette variété de forme (*herpes squamosus madidans.*)

C'est surtout lorsque l'herpès squameux se trouve à l'état humide, et que la peau est imbibée de toutes parts par la rosée ichoreuse, que les démangeaisons deviennent insupportables : toute la surface du derme est si violemment irritée, qu'elle rougit comme le carmin, ou comme un fer devenu incandescent; les malades ne parlent plus que d'*âcreté du sang, du feu intérieur qui les dévore, etc.*; il en est qui souffrent comme s'ils étaient dans un brasier ardent; d'autres ressentent comme des flammes qui montent et traversent subitement le visage, ou toute autre partie du tégument. Les paroles sont, en vérité, insuffisantes pour décrire les tortures auxquelles ces malheureux sont en proie.

Il est vrai que les démangeaisons provoquées par la présence de l'herpès squameux humide ne sont pas continues; les malades ont des instans de relâche, durant lesquels les douleurs prurigineuses paraissent un peu amorties; mais leur corps semble

recéler des humeurs ennemies, qui éclatent pour la moindre cause; tout à coup, et sans qu'on s'y attende, une crise nouvelle se déclare, et un nouveau prurit se fait sentir. La susceptibilité de la peau s'exalte en un tel point, qu'elle absorbe toutes les facultés de l'ame; il serait alors impossible d'arrêter l'ardeur que ces malheureux ont à se gratter. Loin de s'apaiser, cette ardeur augmente de violence à mesure qu'ils se déchirent. L'heure de la nuit, que d'autres attendent avec tant d'impatience, devient une heure fatale pour eux, puisque c'est l'heure de leur supplice. Il y avait, à l'hôpital Saint-Louis, un homme qui se tourmentait *automatiquement* avec ses ongles pendant toute la durée de son sommeil; il ne se réveillait jamais qu'au milieu des débris sanglans de son épiderme. Il ressemblait à un animal écorché.

Qui peindra jamais les souffrances que les malades éprouvent, quand l'herpès gagne toute la surface cutanée! Une jeune femme est précisément dans cet état, que M. Willan désigne sous le nom d'*eczema rubrum;* sa peau est d'une couleur flamboyante; on y aperçoit çà et là une multitude de vésicules, entourées d'un cercle injecté; ces vésicules, échauffées, exhalent une odeur fétide, et il s'en écoule un mucus détérioré. Les tourmens qu'éprouve cette malheureuse personne durent depuis long-temps, ce qui la réduit au désespoir, et lui fait comparer ses tourmens à ceux de l'enfer. Si le feu s'apaise pour quelques heures, et si la malade croit que ses maux vont s'adoucir, bientôt

son espoir est déçu; toutes ses tortures recommencent, et elle se voit comme replacée dans une fournaise; la fièvre s'allume, sinon d'une manière continue, du moins par intervalles: la peau rougit de plus en plus; elle devient chaude et brûlante; les vésicules se multiplient, se rapprochent et crèvent par l'effet de l'effervescence cutanée: la sérosité coule avec abondance. C'est une inflammation qui remonte toujours à son apogée, et dont tous les redoublemens sont formidables.

J'ai vu quelquefois plusieurs de ces malades rassemblés dans la même salle. C'est surtout la nuit qu'ils sont condamnés aux plus intolérables tortures; car, la plupart d'entre eux ne se couchent que pour veiller et souffrir; mais, le matin, l'œil du médecin observateur est véritablement effrayé, quand il s'arme de la loupe, et qu'il aperçoit cette quantité énorme de vésicules confluentes, ces orifices sans nombre, d'où suinte et jaillit une eau tantôt limpide, tantôt terne, et comme lactescente, qui se coagule et se convertit en croûtes rugueuses et jaunes, qu'on prendrait pour celles de la mélitagre flavescente (*melitagra flavescens*). Quand les malades viennent de subir leur crise, on croirait qu'ils sortent d'une chaudière pleine d'eau bouillante; leur peau est encore toute fumante de cette exhalation fétide, qui rappelle celle d'une brûlure en suppuration. Les lits sur lesquels ces malheureux ont tant gémi sont inondés d'un déluge d'eau rousse. Ils sont couverts de fausses membranes et d'écailles sanieuses; les malades tombent dans le

plus affreux désespoir, se voyant ainsi empoisonnés par l'impureté de leurs propres humeurs.

Mais les phénomènes extérieurs ne sont pas les seuls à redouter dans l'*herpes squamosus madidans;* souvent cette dartre alterne avec la dyspnée ou l'asthme suffocant. Madame D.... avait, aux deux jambes, une éruption de cette espèce, qui rendait une grande quantité de matière ichoreuse. Toutes les fois que cette éruption disparaissait ou diminuait d'intensité, la malade se trouvait attaquée par des spasmes ou des essoufflemens très incommodes. M. Os... avait toute la peau malade, lorsqu'il arriva de la province à Paris; il prit les douches de Tivoli, qui opérèrent sa guérison, mais sa respiration fut tout-à-coup embarrassée; heureusement il fut soulagé par le retour de l'éruption. Des faits nombreux et analogues ont été remarqués.

L'herpès squameux humide peut avoir des suites encore plus fâcheuses; car, souvent le corps des malades est frappé d'une œdématie universelle; la sensibilité de la face fait qu'elle est tuméfiée par l'effet de la phlegmasie dartreuse; l'ascite ou l'anasarque se manifestent après cette pernicieuse métastase; les démangeaisons extérieures s'apaisent; mais les fonctions intérieures déclinent de plus en plus; les malades languissent dans le marasme, et la mort succède à ce triste état.

Seconde variété de forme. Herpès squameux scabioïde (*herpes squamosus scabioïdes*). Cette variété est une des plus communes; on a souvent à la combattre; il est important de la relater dans ce tableau.

On la désigne ainsi, parce qu'elle a pour phénomène spécial de susciter des démangeaisons vives, et tout-à-fait analogues à celles que provoque la présence de la gale sur le tégument. C'est surtout cette affection, extraordinairement prurigineuse, que les Arabes représentaient par les expressions métaphoriques de *formica corrosiva*. En effet, les malades s'imaginent sentir comme des insectes qui les piquent par intervalles.

Cette variété de l'herpès squameux attaque principalement le scrotum, la racine de la verge, le gland, le prépuce, la vulve, le périnée, la partie interne et supérieure des cuisses, etc.; elle pénètre quelquefois dans le vagin et dans les membranes muqueuses du rectum; il y a chaleur, rougeur, et tuméfaction de ces parties; il s'y forme une multitude de papules vésiculeuses qui, très souvent, ne dépassent pas le volume d'une tête d'épingle; ce sont les *ardentes papulæ* du poëte Virgile. *Cutis valet papulare, sed rarius pustulat*, comme l'a dit un auteur célèbre. Quand le prurit se réveille, il s'échappe de la partie affectée une sérosité âcre. En se grattant avec leurs ongles, les malades détachent de la peau une matière grasse, humide, visqueuse et blanchâtre, qui n'est souvent que de l'épiderme brisé, décomposé et ramolli.

Nous ne saurions assez insister sur le caractère particulier du prurit qui a lieu dans cette variété de forme. Ce prurit vient par crises inattendues; les malades sont soudainement inquiétés, comme si on leur piquait certaines parties avec des ai-

guilles : leur situation est d'autant plus triste; que, retenus par une sorte de pudeur, ils n'osent, pour la plupart, déclarer ce qu'ils éprouvent; ils attendent qu'ils soient seuls pour se déchirer avec leurs ongles. Je pourrais retracer ici les malheurs arrivés à une personne jeune et belle, qui a été victime de cette désespérante maladie. Elle souffrait tant, qu'elle était découragée de vivre; elle versait sans cesse des larmes. Les symptômes de ce mal, si odieux, établis dans les plus intimes organes, s'exprimaient, d'ailleurs, chez elle, avec une énergie d'existence qui était en contradiction avec ses principes religieux. Certes, mieux vaudrait une immense douleur que ces sensations *picotantes*, ces *morsures* réitérées, qui interdisent toute plainte et ne permettent aucun aveu. Toutes les combinaisons de la thérapeutique vinrent échouer dans une circonstance aussi funeste. Les penchans de l'âge, des relations interdites, la firent tomber dans un état d'aliénation.

Troisième variété de forme. Herpès squameux orbiculaire (*herpes squamosus orbicularis*). On a reproché à M. Willan, on m'a reproché à moi-même d'avoir trop multiplié les divisions dans le cours de nos recherches; mais ces divisions, qui paraissent trop subtiles au premier examen, peuvent devenir avantageuses pour mieux établir les procédés de guérison. L'herpès squameux orbiculaire offre l'aspect de plusieurs cercles concentriques; ces cercles sont formés d'écailles qui tombent et se renouvellent successivement. Son siége le

plus familier est le pourtour des lèvres, qu'il rend comme gercées. J'en ai recueilli un exemple qui fit manquer un projet d'alliance entre deux familles bien honorables ; il était donc essentiel de l'indiquer. C'est la structure anatomique des parties malades qui influe nécessairement sur cette disposition orbiculaire qu'affecte l'herpès squameux dans quelques circonstances ; de là vient que cette variété de dartre est surtout observée autour du nombril, autour de la vulve, autour de l'anus et des ouvertures naturelles du corps ; mais l'herpès orbiculaire des mamelons n'est pas moins digne de l'attention du pathologiste : il peut se manifester dans les deux sexes, surtout chez la femme, et à tous les âges ; il est d'autant plus rebelle, qu'il a lieu sur les organes où s'accomplissent souvent des sécrétions très délicates. On observe que les squames herpétiques qui se forment sur les éminences mamillaires vont, en diminuant d'épaisseur, du centre à la circonférence. Les démangeaisons sont ici très vives, et les malades ne font qu'accroître l'exaspération qu'elles causent, par la propension continuelle qu'ils ont à se gratter. Cet herpès est un tourment perpétuel pour les nourrices, dont les seins paraissent toujours comme s'ils avaient été écorchés par les ongles d'un enfant ou égratignés par les griffes d'un chat.

L'herpès squameux orbiculaire se manifeste fréquemment sur le tissu graisseux des deux joues. Je me borne à rappeler le cas suivant : Un jeune garçon, âgé d'environ seize ans, d'une physionomie

très agréable, ressentait un léger prurit au visage, et dans les deux parties même que je viens d'indiquer: la peau y était fort rouge et enflammée; bientôt il s'y développa deux plaques écailleuses de forme circulaire. Ces plaques avaient été précédées par de très petits grains vésiculeux qui fournissaient un suintement presque imperceptible dans les premiers instans de leur apparition. Ce qu'il y avait de très remarquable, c'est que ces écailles mettaient huit jours à se manifester; au bout de ce temps, elles se détachaient, et se reformaient par le même procédé. Cette dartre augmentait de rougeur et de phlogose, lorsque l'air atmosphérique était plus froid que de coutume; elle s'effaçait, pour ainsi dire, pendant les chaleurs excessives de l'été.

Quatrième variété de forme. Herpès squameux centrifuge (*herpes squamosus centrifugus*). Cette variété de l'herpès squameux est vraiment singulière par ses phénomènes et son mode de développement: on aperçoit d'ordinaire, dans le creux des deux mains, des cercles ou points orbiculaires, lesquels résultent du desséchement de l'épiderme, qui blanchit à la suite d'une inflammation plus ou moins intense. Ces cercles, tantôt uniques, tantôt multiples, vont en s'agrandissant tous les jours du centre à la circonférence, jusqu'à ce que la face interne de la main se trouve totalement dépouillée de la cuticule. Cette maladie est très incommode; elle occasionne une sensation cuisante; elle empêche le sommeil; elle interdit quelquefois l'écriture, ou tout autre travail manuel. Il ne faut pas con-

fondre cette affection, purement dartreuse, avec un accident syphilitique assez commun dans ce même siége. Pour peu qu'on soit exercé à la contemplation des maladies extérieures, la couleur cuivreuse qui se prononce dans cette dernière circonstance suffit pour garantir de toute méprise à cet égard.

Cinquième variété de forme. Herpès squameux lichénoïde (*herpes squamosus lichenoïdes*). Dans quelques circonstances l'herpès squameux se présente sous une forme absolument sèche; l'épiderme se sépare du derme, en écailles dures, coriaces, blanchâtres, analogues, par leur forme, leur couleur et leur aspect, aux lichens parasites qui couvrent l'écorce des arbres. Cette variété de forme peut devenir très grave, et les anciens disaient, avec une sorte de raison, que *les lichens frayaient la route vers la lèpre.*

Cette ressemblance avec les lichens est surtout frappante à la face externe du carpe et du métacarpe, du tarse et du métatarse, aux extrémités des mains et des pieds; parfois cette affection n'attaque qu'une partie du corps; mais, dans d'autres cas, elle peut envahir la totalité de l'appareil tégumentaire. Un médecin fort habile (feu M. L. Valentin) me fit parvenir, dans le temps, un fragment d'épiderme qui s'était séparé de la tête d'une jeune fille, et qui était d'une épaisseur prodigieuse. Cette membrane présentait le même caractère d'induration, sur plusieurs autres régions du tégument. Dans mes leçons, j'ai montré un individu totalement desséché par l'effet de cette maladie:

c'était un vieillard, qui, vu par la partie postérieure du tronc; et dans son état de nudité, offrait l'aspect de l'écorce d'un chêne antique, couvert d'une mousse aride et verdâtre. L'attitude de ce malheureux homme était aussi hideuse que pittoresque.

Dans cette variété de l'herpès squameux, il arrive quelquefois que les ongles subissent les mêmes altérations que la peau. Frappés d'une sorte d'atrophie, ces productions organiques se fendillent, perdent leur aspect luisant et leur transparence, finissent par se déchirer et par disparaître, comme il arrive dans certains cas du favus : les cheveux subissent le même sort; ils tombent absolument déracinés, et, par défaut de nutrition, deviennent flasques et lanugineux.

C'est surtout dans cette circonstance que l'épiderme manifeste la propriété qu'il a d'augmenter d'épaisseur et de consistance. Dès qu'une fois il a été vivement irrité, la face interne des mains devient calleuse; elle est parsemée de durillons. Cet accident est surtout très ordinaire dans la classe des paysans, et même parmi les ouvriers occupés à des travaux manuels. Bientôt on voit se manifester, à la surface de leur peau, une matière qui a la blancheur et la pulvérulence du plâtre. D'autres fois cette matière est très adhérente au derme et y forme une sorte d'incrustation. Il est surtout une funeste dégénérescence qui n'a point été signalée; lorsque la peau a été longuement irritée par une inflammation chronique, il s'opère dans

ses aréoles celluleuses un resserrement morbide, comme si elle avait été macérée plus ou moins long-temps dans une décoction de tan.

Tels sont les principaux phénomènes de l'herpès squameux, comme nous l'observons à l'hôpital Saint-Louis. Mais, pour mieux connaître cette maladie, qui est une des plus considérables de notre cadre nosologique, il faudrait, sans doute, la suivre dans toute la durée de sa marche, surtout chez le même individu. L'observation suivante rendra ce tableau plus vivant et plus animé. Il s'agit d'un homme qui a été sous mes yeux pendant près de quinze années, et qui a passé tout ce temps à souffrir. Il a consulté une multitude de médecins; il s'est confié à des charlatans. Le désir ardent qu'il avait de se guérir le portait à lire toutes les annonces des journaux, croyant y trouver des formules nouvelles pour tempérer ou pallier ses tourmens. L'éruption s'était d'abord montrée sous forme d'herpès squameux humide (*herpes squamosus madidans*); mais, dans la suite, elle s'est convertie en herpès squameux lichénoïde (*herpes squamosus lichenoïdes*), forme qui dénote l'état ultérieur de ses progrès.

Lorsque je vis pour la première fois ce malade, l'éruption était si violente, qu'elle tuméfiait ses joues et ses oreilles, au point de lui donner l'aspect d'un véritable lépreux. Cette éruption se portait à la tête, au cou, à la poitrine, dessous les aisselles. Cet infortuné, ayant horreur de lui-même, se retira à la campagne, pour n'être exposé aux regards

de personne. Une matière ichoreuse et roussâtre s'échappait continuellement de son corps, couvert d'écailles; on essuyait et on absorbait l'humidité avec des linges qui s'y collaient, et y adhéraient sans cesse. Certes, il serait trop long de détailler ici tous les arcanes auxquels il avait eu recours dans son désespoir. Les drogues qu'il avala le fatiguèrent à un tel point, qu'elles opérèrent une sorte de révolution dans son tempérament. Il devint semblable à un vieillard, et n'éprouva plus aucun attrait pour le sexe féminin. On remarquait néanmoins que cette effroyable maladie avait des temps de calme, mais qu'elle redoublait par intervalles, selon que le malade éprouvait des chagrins, des inquiétudes domestiques, selon qu'il s'exposait aux intempéries de l'atmosphère, ou à d'autres causes irritantes. C'est alors surtout que le visage se chargeait d'écailles et d'éruptions d'une manière épouvantable; il devenait rouge comme une écrevisse bouillie. Il éprouvait, dans les parties gonflées, des pulsations analogues à celles qui se manifestent dans une partie du corps, quand il y survient un abcès. Ce qu'il faut surtout ne pas oublier dans le tableau de cette affection si désolante, c'étaient des accès de démangeaison, arrivant à des heures fixes, et qui survenaient d'une manière si subite, que le malade se grattait aussitôt par l'effet d'une impulsion irrésistible, et s'écorchait jusqu'à faire jaillir son sang. Quelques efforts que l'on fît pour l'arrêter, quelques discours qu'on lui tînt, rien ne pouvait arrêter cette fureur qui s'emparait de

lui à chaque paroxysme. Ces crises prurigineuses avaient lieu quelquefois au milieu de la nuit, d'autres fois pendant le jour, dans le bain ou hors du bain : il ne goûtait pas le moindre repos. « *Souvent*, « disait-il, *la douleur me réveille en sursaut; elle* « *est si aiguë, qu'il me semble avoir sur la jambe* « *une étrille de fer rougie au feu, qui la déchire et* « *la brûle tout à la fois.* » Alors il avait beau vouloir se contenir, ses ongles recommençaient, malgré lui, leur office. Quelles expressions peuvent peindre les angoisses d'un tel état!

Après six ans d'un pareil supplice, la maladie changea de forme; la peau cessa d'être aussi rouge et aussi enflammée que de coutume; elle devint dure, coriace, et presque insensible; les épaules, le dos, le tronc, l'abdomen, se couvrirent d'une multitude de ces lichens, que les anciens considéraient comme une sorte de lèpre. Le malade se plongeait à chaque instant dans des bains oléagineux, pour se dégager de ces plaques écailleuses, qui avaient la rénitence de l'ivoire, et qui, lorsqu'elles se séparaient du derme, ne tardaient pas à se reproduire. Quand il ôtait ses vêtemens pour se montrer à mes élèves, on eût pris son corps pour le tronc d'un vieux arbre, tapissé de mousses parasites. Ses lèvres étaient cernées par un cercle squameux orbiculaire, et ses mains, ainsi que ses pieds, étaient comme incrustés dans des gaînes de plâtre.

Voilà donc un exemple frappant d'une maladie qui a passé de l'état eczémateux, qui la rendait humide

et fluente, à l'état lichénoïde, qui la rendait sèche et invétérée. Il est donc évident que tous ces phénomènes qui signalent les phases de cette éruption formidable dérivent de la même cause, et constituent la même affection. Au surplus, l'homme infortuné dont je parle ne put, à la fin, résister à tant de symptômes réunis : il mourut, vaincu par ses douleurs, après un si long épuisement.

Nous procédâmes à l'ouverture de son corps, qui était dans le marasme le plus complet. La membrane muqueuse de la bouche, du pharynx et de la partie supérieure de l'œsophage, était détachée et tombait en lambeaux; le reste du canal intestinal était sain, mais un peu enflammé, et d'une capacité moindre que dans l'état ordinaire, comme il arrive dans tous les cas de longue abstinence. Le volume du foie était très considérable, d'une forme à peu près quadrilatère, s'étendant dans la région épigastrique; la rate était gonflée, et d'une consistance remarquable; nulle altération dans l'estomac, les pancréas et les reins. Les principales lésions se remarquaient dans le système muqueux. Je dois dire que, pendant que le malade vivait, ses lèvres étaient considérablement tuméfiées; il souffrait dans l'intérieur de la bouche des *picotemens* insupportables. Ce n'est pas la seule fois qu'on a vu l'herpès squameux porter ses ravages jusque dans l'intérieur du corps, preuve irrécusable de l'analogie, de la susceptibilité et de la correspondance continuelle des deux tégumens.

ÉTIOLOGIE.

Ce qui déconcerte l'observateur, lorsqu'il est à la recherche des causes qui influent sur le développement de l'herpès, c'est de voir ce genre d'affection se manifester chez des sujets qui jouissent, au moins en apparence, d'une santé parfaite. On ne peut douter néanmoins que cette maladie ne tienne à quelque désordre survenu dans les actes fonctionnels de la peau : ce qui semble le prouver, c'est qu'elle se montre presque toujours chez des individus affaiblis par l'oisiveté ou par le repos, chez ceux qui se livrent à des professions ou à des métiers sédentaires, etc.

Les causes organiques de l'herpès doivent souvent être recherchées dans des maladies antérieures. Les exanthèmes aigus, tels, par exemple, que les levains varioleux ou morbilleux, peuvent, par une altération profonde, donner lieu à ce mode particulier de phlegmasie, qui constitue le vice herpétique. Le vulgaire dit alors que le *maître-grain* est resté dans la peau, et qu'il y provoque tout le désordre. Lorsque la gale et le prurigo ont longtemps résidé sous l'épiderme, et qu'on a négligé de combattre ces deux affections par des moyens appropriés, on voit souvent se former des dartres rebelles. Mais un des phénomènes sur lesquels il est important de s'arrêter, quand il s'agit des causes organiques de l'herpès, c'est le rapport de ce genre d'éruption avec les élémens morbides qui donnent

4.

lieu au développement de la goutte. J'ai connu un homme qui était délivré de ses paroxysmes artritiques depuis un grand nombre d'années; mais, en revanche, toute la peau de son corps était soumise à des exfoliations péridermiques, qui se renouvelaient avec tous les phénomènes de l'inflammation la plus prononcée et la plus active.

L'herpès est-il une affection héréditaire? Il est à remarquer que cette affection ne se transmet pas toujours avec son caractère spécifique; le croisement des familles la dénature jusqu'à un certain point, et lui imprime, si l'on veut, une autre physionomie. Tel qui est atteint d'un vice dartreux, se trouve le fils d'un rachitique; tel autre, d'un scrofuleux. Les descendans d'un individu frappé de l'herpès subissent souvent le favus ou la porrigine. Tous les maux lymphatiques se tiennent et se convertissent les uns dans les autres, pendant la durée de leur transmission successive. En se communiquant par l'acte de la génération, ces maux se modifient, se mitigent ou s'exaspèrent. Ces considérations doivent intéresser le médecin observateur; le chapitre des maladies héréditaires est inépuisable.

C'est l'influence d'un tempérament acquis ou originaire, qui donne quelquefois la forme aux maladies cutanées. On observe, par exemple, que les individus qui ont la peau blanche et les cheveux blonds, sont particulièrement sujets à l'herpès furfureux et à l'herpès squameux, parce que, chez eux, la fibre est d'une excessive mollesse, et le mouvement des fluides très ralenti.

On a vu l'herpès furfureux et l'herpès squameux alterner plus ou moins régulièrement avec le flux menstruel ou avec le flux hémorroïdal. Bien des femmes éprouvent, pendant leur grossesse, tous les inconvéniens d'une peau farineuse. Quand l'issue habituelle du sang hémorroïdal est interceptée, la peau, dans quelques circonstances, se couvre d'éruptions, qui excitent de vives démangeaisons; mais ces démangeaisons s'évanouissent quand l'excrétion, devenue nécessaire, se rétablit.

On a écrit d'une manière trop positive que l'herpès pouvait se transmettre par le rapprochement des sexes; mais je pense que, pour qu'on ait à craindre un tel accident, il faut un contact très réitéré des surfaces muqueuses; car, je puis affirmer, en faveur de l'opinion contraire, avoir vu des maris dartreux, qui avaient long-temps et toujours cohabité avec leurs femmes, sans rien communiquer de semblable à cette affection. Si de tels résultats sont survenus, il faut en accuser une prédisposition particulière. Ce qui accrédite l'idée de la contagion, c'est que nous sommes, en général, portés à imputer à d'autres les maux qui se manifestent en nous. L'amour de notre personne, toujours inhérent à notre organisation, nous persuade aisément que le sang qui coule dans nos veines est plus pur que le sang d'autrui.

L'herpès reconnaît quelques causes extérieures dont il est bien important de faire mention. Il est des cas où la peau contracte une irritabilité morbide par le seul effet de l'action du soleil, ou par

l'influence d'une température excessive; car une transpiration trop abondante est aussi favorable à la diathèse herpétique qu'une transpiration interceptée. M. Labillardière remarque, par exemple, que le ciel brûlant de l'île d'Amboyne est très propre à déterminer les exfoliations de l'épiderme. « Cinq de nos hôtes, dit-il, avaient le corps couvert de dartres farineuses: les écailles se détachaient, et ne tardaient pas à être remplacées par d'autres; leur couleur blanchâtre formait un contraste frappant avec le reste de la peau, qui était d'une teinte absolument cuivreuse. » Le même phénomène est fréquemment observé par nos médecins voyageurs sur les individus de la race nègre.

Nous avons quelquefois tenu compte, à l'hôpital Saint-Louis, des ouvriers et artisans qui sont particulièrement sujets aux dartres furfuracées ou squameuses: ce sont, en général, parmi eux, des individus qui violent les lois du régime, qui boivent avec excès du vin ou des liqueurs spiritueuses; les marchands qui vendent ce vin ou ces liqueurs, et qui s'occupent continuellement de leur dégustation, éprouvent fréquemment des exfoliations de l'épiderme; on remarque aussi la dartre palmaire centrifuge, chez des personnes qui tiennent constamment la bêche dans leurs mains, chez les menuisiers, qui pressent le rabot, chez les gens qui manient le plâtre, les métaux, ou autres substances irritantes. Toutes les professions sédentaires qui empêchent la transpiration, particulièrement celles qui réclament une contention assidue de l'esprit,

comme, par exemple, celle des hommes de lettres, des jurisconsultes, etc., doivent avoir le même inconvénient.

CURATION.

Le premier but de l'art est de guérir. De quoi nous serviraient les descriptions les plus exactes des maladies, si elles ne nous dirigeaient avec sûreté vers les méthodes curatives? Mais les praticiens expérimentés se trouvent quelquefois très bien de ne pas trop précipiter l'emploi des moyens indiqués, et de procéder avec dicernement et prudence. C'est surtout ici qu'il importe de ne pas s'écarter des documens qui nous ont été transmis par les grands maîtres de l'art. Pour ramener le derme à son état normal, les bains jouent, sans contredit, le rôle le plus utile; il est même incontestable que les maladies dartreuses seraient plus rares, si les soins de propreté étaient plus généralement répandus. Ce sont surtout les eaux minérales naturelles qui sont considérées comme l'agent thérapeutique le plus efficace; celles de Bagnères-de-Luchon, de Barèges, de Cauterets, de Saint-Gervais, près de Genève, sont particulièrement conseillées. Les eaux d'Aix, en Savoie, sont indiquées avec grand avantage pour les mêmes circonstances.

Quand l'herpès furfureux, ou l'herpès squameux, sont d'un caractère très opiniâtre, on se rend aux bains de Louesche, qui agissent avec d'autant plus

d'efficacité, qu'ils sont plus prolongés. Fabrice de Hilden dit expressément : *In thermis tanta est voluptas ut multi per occiduum et amplius eis non egrediantur, sed cibum simul ac somnum in eis capiant.* Les bains de Louesche sont particulièrement fameux par le phénomène d'éruption que suscite leur action mystérieuse, et qui a reçu le nom vulgaire de *poussée.* Ces picotemens qu'on éprouve à la peau, après quelques jours de haute-baignée, cette apparition de taches ou pointes rouges plus ou moins nombreuses, ces phlogoses partielles qui s'établissent à la périphérie de la peau, la desquamation qui en est la suite, etc., semblent arriver pour seconder les efforts réacteurs d'une nature médicatrice : aussi les malades éprouvent-ils un trouble intérieur qui ébranle tous les organes et influe sur toutes les sécrétions.

Il est des malades qui, par la modicité de leur fortune, ne peuvent entreprendre des voyages, ni procéder à des cures trop dispendieuses ; s'ils se trouvent dans de grandes villes, ils peuvent alors mettre à profit les secours médicinaux que fournit la chimie moderne : ils doivent recourir aux eaux minérales factices, qui, sans ressembler parfaitement à celles de la nature, n'en sont pas moins un agent thérapeutique très puissant. J'ai même trouvé le moyen de rendre la peau plus accessible à l'action salutaire des bains artificiels. Quand les dartres se montrent par trop rebelles, je fais humecter les parties malades avec la barbe d'une plume préalablement trempée dans l'acide hydrochlorique

étendu d'eau. Ce procédé stimulant produit un phénomène analogue, jusqu'à un certain point, à celui de la *poussée;* il anime la peau, favorise son exhalation, change son mode de sensibilité, et seconde merveilleusement l'action de la douche et de l'arrosoir. Il est, en effet, des cas particuliers où les bains simples, même les bains d'eau minérale, n'exercent aucune influence contre ces éruptions lichénoïdes, qui fatiguent les organes par des souffrances sans fin. C'est surtout quand la dartre est sèche, quand la peau est profondément dégénérée, et prend la consistance d'un cuir inerte, qu'il faut user d'un semblable expédient.

Si la peau affectée résiste constamment à l'action des douches et des humectations hydrochloriques, on peut recourir à des topiques plus actifs. Parmi ceux que j'emploie avec un succès constant, je dois mettre en première ligne le nitrate d'argent (*nitras argenti fusus*). On sait aujourd'hui combien est favorable cette espèce de cautérisation, que j'emploie surtout dans le traitement de l'*herpes furfuraceus circinatus.* Le grand avantage de cet escharotique est de dénaturer, pour ainsi dire, l'inflammation dartreuse chronique pour la transformer en inflammation aiguë, sans, pour cela, laisser aucun vestige de cicatrisation sur le tégument. Je m'applaudis d'avoir introduit, le premier, l'application du nitrate d'argent dans la thérapeutique des dartres rebelles. L'emploi de ce moyen exige, d'ailleurs, de la part du praticien, de la prudence et beaucoup de circonspection.

Lorsque les dartres se trouvent ainsi dans un état invétéré, il importe de choisir, pour les combattre, tout ce qu'il y a de plus énergique et de plus efficace dans la matière médicale. Depuis que l'honorable M. Coindet a introduit l'iode dans la thérapeutique, on s'est empressé, à l'hôpital Saint-Louis, d'en accréditer l'usage pour le traitement des maladies herpétiques. Nos élèves ont soutenu des thèses sur cette précieuse acquisition. Nous n'avons rien négligé pour en préciser les doses; nous avons surtout successivement associé cette substance au soufre, au plomb, au mercure, pour qu'elle pût répondre à de plus fortes indications. Mais nous avons surtout expérimenté que, durant l'emploi de ces diverses préparations, les douches d'eau minérale ne sauraient être négligées; la complexion physique des tégumens doit bien se trouver de ces percussions salutaires.

Un de mes plus chers élèves, M. le docteur Félix Vacquié, a fait usage du précipité blanc de mercure, avec un plein succès, dans le traitement de la dartre squameuse. Sa formule est simple : il fait incorporer quinze grains de cette substance dans une once d'axonge; il recommande d'appliquer cette pommade aussitôt que la maladie paraît, et avant qu'aucune complication ultérieure ne vienne rendre la cure plus difficile. On pourrait, sans doute, augmenter les proportions de cet ingrédient, pour en obtenir plus d'avantage. M. Vacquié fait remarquer que le précipité blanc de mercure a, sur tous les autres remèdes usités en semblable

cas, la propriété de calmer, de la manière la plus prompte, le prurit, qui est un symptôme si incommode dans les affections herpétiques. Nos formulaires sont, d'ailleurs, remplis de recettes; ils contiennent les formules de plusieurs onguens et pommades qu'on peut appliquer avec avantage pour les mêmes circonstances. Les oxides de zinc et de plomb, les divers précipités rouges, les sulfures de soude, de potasse ou de chaux, répondent quelquefois aux désirs de l'observateur, et triomphent des maux les plus rebelles; je me contente de les indiquer.

Dans un siècle où la physiologie a fait tant de progrès, on demandera peut-être quels changemens organiques ont lieu dans l'économie du derme, par l'administration de telle ou telle substance médicinale; on voudra savoir comment certaines substances en contact avec nos tissus, déploient sans retard une énergie salutaire, rectifient les actes vitaux, *et réparent ainsi les désordres* que l'on aspire à combattre; on recherchera pourquoi le soufre, le mercure, l'iode, etc., aussitôt qu'ils sont absorbés, impriment une direction plus régulière à des mouvemens qui, auparavant, étaient préjudiciables à la santé, arrêtent les tendances maladives et les convertissent en efforts salutaires. Mais ces modifications heureuses qui se manifestent dans des parties, presque imperceptibles à nos sens, échapperont long-temps à nos moyens d'investigation. Toutes ces opérations intestines sont encore un secret pour les observateurs.

Il est utile de parler maintenant du traitement

intérieur : l'irritation excitée par la présence des affections herpétiques, n'exige pas communément tous les moyens antiphlogistiques qui sont réclamés dans les inflammations flagrantes; on adopte le régime le plus doux; on use du petit-lait, des limonades, des boissons orgées, etc.; on préconise depuis long-temps, comme spécifiques, l'infusion de fumeterre, les décoctions de racine de bardane et de patience, de l'écorce d'orme pyramidal, etc. En France et en Angleterre, on fait un grand éloge de la douce-amère. Le penchant à l'imitation fait que chacun administre aveuglément ces plantes sur la foi d'autrui. Nous n'avons garde d'avancer qu'elles soient dénuées de toute vertu; nous voulons dire seulement que leur usage n'est point applicable à tous les cas; c'est la raison exercée du médecin qui doit indiquer et justifier leur emploi.

Le soufre est, aux maladies dartreuses, ce que le mercure est aux maladies vénériennes; ajoutons même que la nature semble prodiguer ce médicament, comme pour aller au devant des besoins de l'homme; la terre le recèle; certains végétaux en sont imprégnés. C'est à l'aide de ce principe abondant, que tant de sources d'eaux minérales se montrent propices à nos désirs; quelques animaux y accourent par la seule impulsion de leur instinct; on dirait qu'une main infaillible les conduit vers ces fontaines de salubrité. On peut prescrire le soufre intérieurement dans diverses formules. Les préparations où se trouve le soufre doré d'antimoine jouissent, à bon droit, de leur réputation.

GENRE II.

VARUS. — *VARUS.*

Vari, coxi, vel cossi, jonthi de SENNERT et autres auteurs; *psydracia acne* d'AETIUS; *acne* de WILLAN; *phœnigmus* de PLOUCQUET; *rougeurs, bourgeons, dartre pustuleuse* dans le langage vulgaire; *varus comedo, crinones, syrones, dracunculi, gutta-rosea, gutta-rosacea, rubedo faciei, mentagra* des Latins; *albedsamen, alguasen, albuttizaga* des Arabes; *a pimpled face, red pimples on the face or nose* des Anglais; *kupferhandel, kupfergesicht, venus-bluemchen, liebesbluemchen, venus-blaetterchen* des Allemands.

Dartre essentiellement caractérisée par des taches, des pustules, des tubercules, des excroissances de diverses formes, de diverses dimensions et de diverses figures, qui altèrent, changent ou dénaturent le visage, et qui peuvent pareillement s'étendre sur d'autres parties du tégument. C'est pour exprimer la diversité autant que la multiplicité de ces accidens, que les Latins ont mis en grand usage le mot *vari*, presque toujours présenté dans le sens du pluriel.

Le genre varus a plusieurs espèces; voici les principales :

A. Le varus comédo ou sébacé (*varus comedo vel sebaceus*). Cette espèce se trouve déja indiquée et assez

bien décrite dans quelques ouvrages : il est très facile de la reconnaître au suintement de matière sébacée, qui a lieu ordinairement à la surface du nez, du front, souvent même sur toutes les parties de la face. L'humeur onctueuse, filtrée par les petits canaux cutanés, se concrète, et noircit par l'action de l'air atmosphérique, ce qui donne aux traits du visage un aspect désagréable et presque hideux. Les pustules qui se manifestent dans cette espèce sont absolument configurées comme des têtes d'épingle.

B. Le varus miliaire ou frontal (*varus miliaris vel frontalis*). Cette espèce se compose de petits grains blanchâtres et luisans, absolument semblables à des grains de millet; elle se montre principalement sur le front des jeunes filles ou des jeunes garçons qui préludent à la puberté.

C. Le varus orgéolé (*varus hordeolatus*). On nomme ainsi l'espèce qui s'établit au bord des paupières; elle est de peu d'importance; ce n'est souvent qu'un petit kyste, qu'on fait disparaître en l'ouvrant avec le bout d'une lancette. Nous l'avons *vu* souvent persister pendant plusieurs années. Il est important de bien distinguer ce varus d'un furoncle aigu qui attaque souvent la paupière supérieure. L'existence du *bourbillon*, qui a lieu dans ce dernier, suffit pour ne pas les confondre : *hordeolum*, *excrescentia*, *varo similis ad tarsos palpebræ*. (SAGAR., *Syst. morb. sympt.*)

D. Le varus disséminé (*varus disseminatus*). Cette espèce est caractérisée par des pustules plus ou moins volumineuses, dispersées çà et là sur le tégument. Ces pustules viennent rarement à suppuration; mais,

en avortant, elles laissent sur la peau des taches d'un rouge sale : leur siége d'élection se trouve derrière des épaules, sur le devant de la poitrine, quelquefois sur le visage.

E. Le varus goutte-rose (*varus gutta rosea*). Cette espèce est ainsi désignée par les auteurs, à cause de la couleur rosacée qu'elle imprime constamment à la peau de la face : elle attaque principalement les joues, les pommettes, le nez, le front, etc. Comme elle n'entraîne à sa suite ni grands dangers ni grandes souffrances, il est des personnes qui, par habitude, par incurie ou par paresse, consentent à garder toute leur vie cette dégoûtante infirmité, sans jamais s'inquiéter de la guérir. Elle se compose de pustules remarquables par l'aréole rouge qui les entoure.

F. Le varus mentagre (*varus mentagra*). La mentagre est plus particulièrement propre aux hommes ; elle inspire autant de répugnance que la goutte-rose. Les historiens, et Pline surtout, ont signalé cette maladie comme ayant paru à Rome avec les plus fâcheux accidens : les Grecs la connaissaient sus le nom de *lichen;* mais ce furent les Latins qui lui donnèrent le nom de *mentagre*, à cause du siége qu'elle occupait. Les pustules qu'elle détermine ont un siége plus profond que celles de la *couperose;* le plus souvent elles sont tuberculeuses.

Le mot *varus*, que nous avons adopté pour qualifier ce genre, est une dénomination latine, qui paraît venir du mot *varius*, comme le prouve la plaisanterie suivante, si souvent répétée chez les

Romains : *Miramur cur Servilius pàter tuus, homo constantissimus, te nobis tam varium reliquerit.* En effet, rien de plus diversifié que les produits morbides qui constituent ce mode d'éruption ; il en est qui se montrent aussitôt après la naissance, tandis que d'autres ne paraissent qu'à une certaine époque de la vie, surtout à l'époque de la puberté. On en voit qui changent de forme, ou s'éteignent d'eux-mêmes, tandis que d'autres sont immuables, et, pour ainsi dire, indélébiles. Les uns prennent une figure ronde ; plusieurs affectent une figure oblongue et triangulaire : ce sont tantôt des taches, tantôt des papules, tantôt des pustules, tantôt des kystes, tantôt des tubercules, etc. La physionomie est absolument changée par cette multitude d'accidens. Les *vari* répondent à ce que les Grecs désignaient sous les noms de ἰονϕον, de ἄκνην, etc. ; mais ces mots sont tombés en vétusté.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Il était essentiel de séparer le varus de l'herpès, et d'en faire un genre particulier, pour y renfermer toutes les espèces qui s'y rattachent ; car ce genre a des caractères qui lui sont propres, et qui seront facilement sentis dans la description que j'en offrirai. En général, les éruptions vareuses

attaquent de préférence le visage; il faut en chercher la cause dans la structure même de la peau de la face, qui est plus fine, plus perméable, et douée d'une délicatesse plus exquise que partout ailleurs : les vaisseaux de tous les ordres s'y distribuent en plus grand nombre, et s'y trouvent plus près de l'épiderme; les expansions nerveuses y sont plus épanouies et mieux disposées pour toutes sortes de sensations; les canaux qui portent l'humeur sébacée y sont plus dilatés et plus accessibles à toutes les influences de l'air. Il n'est donc pas étonnant que cette portion du tégument soit plus sujette aux suintemens *comédoniques*, à la goutte-rose, à la mentagre, aux hypertrophies, aux inflammations suppurantes; etc.

Les éruptions qui se rapportent au genre *varus* présentent une multitude d'anomalies. Ce ne sont pas des pustules dont la marche soit constamment assujettie aux mêmes lois; la matière qu'elles contiennent arrive rarement à une maturité complète; elle est tantôt sanieuse, tantôt ichoreuse, tantôt sébacée; souvent ce ne sont que de petites tumeurs molles, fongueuses, renfermant un fluide hétérogène, déterminant par intervalles un sentiment de prurit ou de tension fort incommode. L'irritation constante qui existe sur la face y fait affluer une grande quantité de sang, ce qui fait que les vaisseaux se dilatent, et que le visage se tuméfie. Je me souviens d'une dame dont le visage était monstrueux, et tout-à-fait dégradé par les excroissances vareuses. Le son de sa voix était

naturellement très doux, circonstance qui formait un contraste singulier avec les traits de sa physionomie, que la maladie rendait hideux et disproportionnés.

On n'ignore pas, du reste, que les individus atteints de ces éruptions dégoûtantes au visage, sont assez fréquemment l'objet des épigrammes du vulgaire, naturellement porté à la raillerie, et à saisir les ridicules physiques. On se moquait, à Rome, de cette infirmité dégoûtante, qui affligeait depuis long-temps Pompilius :

Pompilio est nasus cubitos tres longus et unum
Latus et hunc murus cingit uterque triplex.
Adsunt et turres Bacchus quas condidit ipse
Et minio tinctas usque rubere dedit.

On se souvient encore, à Paris, d'un fameux nouvelliste du jardin des Tuileries, nommé *Métra*, dont la face, couverte de petites loupes pédiculées, était d'un rouge écrevisse. Comme il portait habituellement un manteau écarlate, la bizarrerie de son costume, jointe à celle de son teint, singulièrement couperosé, prêta beaucoup à rire aux oisifs de la capitale, et il se vit souvent offensé dans les caricatures du temps.

ESPÈCE. *Du varus comedo.* On le nomme aujourd'hui *varus sébacé* (*varus sebaceus*). Personne n'ignore l'étymologie de cette première dénomination. On avait jadis une singulière croyance sur

les *comedones*, qu'on désignait aussi sous le titre de *crinons* ou de *syrons*. On s'imaginait que cette maladie résultait de la présence de certains vers ou animalcules dont on avait été jusqu'à décrire la forme et la configuration. Toutes les bonnes femmes de la campagne ne manquaient pas de dire que si les enfans maigrissaient, il fallait en attribuer la cause à ces petits êtres malfaisans qui se cachaient dans la peau, et s'emparaient de toute la nourriture. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur cette opinion chimérique, qui n'est plus guère accréditée que dans quelques villages de France et d'Allemagne, où les documens d'une saine physiologie n'ont point encore pénétré.

Mais l'on sait aujourd'hui que la matière formée par l'apparition du *varus comedo* n'est que le résultat d'une irritation morbide qui s'établit dans les canaux sébifères de la peau. Cette irritation a lieu le plus souvent à la face, mais particulièrement à la superficie du nez : elle a pour effet manifeste d'accroître vicieusement la sécrétion de l'humeur sébacée qui se colle au visage, et ne tarde pas à brunir par le contact de l'air ambiant. Cette matière est quelquefois très abondante ; elle est même d'une certaine fétidité. Il suffit alors de gratter avec les ongles le tégument malade pour en enlever une couche ; c'est même une occupation journalière pour les personnes qui sont sujettes à cette désagréable indisposition.

Un très estimable anatomiste, M. Henri Eichhorn, de Gottingue, s'est beaucoup occupé de cette ma-

ladie des organes qui président à la séparation de l'humeur sébacée. Il fait mention d'un étudiant, qui n'avait qu'à se presser le nez avec les deux doigts pour en faire jaillir comme des vermisseaux façonnés avec cette matière. Je pourrais, pour mon compte, citer un grand nombre d'exemples de ce genre. J'ai vu même plusieurs femmes pour lesquelles c'était tous les matins une grande affaire, que d'expulser de la peau de leur visage ces petites productions cylindriques, tout-à-fait noirâtres à leur extrémité. C'est dans ce soin minutieux et journalier qu'elles faisaient consister une grande partie de leur toilette.

M. Eichhorn, qui a examiné attentivement la peau malade avec le secours d'une bonne loupe, a vu que la matière vermiforme s'échappait constamment par le même conduit ou canalicule, par où passait un poil blanc et comme soyeux. D'après cette remarque, il est demeuré convaincu que l'humeur dont il s'agit est séparée par les mêmes cystes qui servent de réceptacle à l'implantation des poils. Cette considération semblerait jeter du doute sur l'existence des prétendues glandes sébacées, dont les auteurs font mention. Les recherches de mon élève, M. Dauvergne de Valensole, ne contredisent pas celles de M. Eichhorn : une vieille femme portait, depuis long-temps, à la face, un varus sébacé qui occupait tout le nez, et s'étendait de cette partie sur le haut des joues et des pommettes. Une couche grisâtre, semblable à une toile d'araignée, recouvrait toutes ces parties de manière à repré-

senter une bande transversale sur tout le visage. Cette personne mourut d'un érysipèle phlegmoneux, qui, de la partie postérieure du cou, gagna le cuir chevelu. Cet accident sinistre permit d'examiner l'altération morbide qui existait déja sur le tégument du nez et des parties environnantes. M. Dauvergne de Valensole le divisa dans toute son épaisseur et dans plusieurs endroits : il fut témoin des *faits* énoncés par l'observateur de Gottingue, quoiqu'il n'eût alors aucune connaissance des travaux de ce dernier ; il vit surtout l'humeur sébacée qui formait la matière de ce varus si remarquable, en continuation avec celle qui se trouvait dans les cryptes considérablement distendus, laquelle était devenue plus noire par l'action de l'air.

M. Eichhorn croit que l'humeur sébacée est surtout avantageuse pour lubrifier les productions pileuses ; qu'elle prévient le feutrage des cheveux et des poils ; qu'elle empêche surtout que ces organes qui naissent si près, et les uns à côté des autres, ne s'usent par leur frottement continuel. Cette vue physiologique est utile, je pense, pour l'explication des phénomènes du trichoma, résultat d'une inflammation vive qui s'établit à la racine des poils, et altère diversement la sécrétion sébacée. De là ces plis, ces entortillemens, ces agglutinations, qui ont tant étonné les observateurs, et dont on n'a donné, jusqu'à ce jour, que des explications insuffisantes (*voyez*, dans notre classification, le groupe des *Dermatoses teigneuses*).

Le *varus comedo* ou sébacé est surtout particu-

lier aux enfans : cette maladie se manifeste sur la peau par une multitude de points noirâtres, qu'on prendrait pour des grains de poivre ou de poudre à tirer; la peau est comme *chagrinée*, surtout au visage; elle est quelquefois parsemée de petites éminences qui ont l'aspect et le luisant des semences d'orge. Les malades éprouvent des démangeaisons vives, comme s'ils étaient piqués par des milliers d'insectes. Ces démangeaisons se développent surtout par la chaleur du lit : les enfans agitent sans cesse les bras et les jambes, comme pour se délivrer de ce qui les importune; les nourrices les bercent en vain; ils sont agités par de continuelles insomnies; leur langue ne peut saisir le mamelon; on remarque pareillement qu'il ont la voix rauque; la nature de leurs cris affaiblis indique une souffrance intérieure; quelquefois ils sont d'un grand appétit pour les bouillies et pour le lait, et pourtant ils tombent dans une maigreur extrême, au point qu'on les voit périr de consomption. Si, comme le remarque, avec beaucoup de justesse, l'ingénieux M. Eichhorn, l'humeur sébacée s'arrête, et séjourne plus ou moins long-temps dans les cystes qui la préparent, et qui sont communs aux poils, la suppuration doit détruire les adhérences naturelles qui lient les cystes aux bulbes; le même accident peut aussi séparer les bulbes de leurs poils.

Bassignot, médecin de la petite ville de Seyne, en Provence, a donné l'intéressante histoire d'une maladie connue sous le nom de *comédons* ou *crinons*,

qui attaque fréquemment les nouveau-nés : elle a lieu d'ordinaire dans les douze premières heures ou le lendemain de leur naissance ; quelquefois ce n'est que dans la première quinzaine ou un mois après. On a même vu ce singulier genre d'affection se prolonger jusqu'à la douzième année. On est habitué à la reconnaître au prurit qui se manifeste sur la peau, prurit qui augmente singulièrement par la chaleur du lit ; on la reconnaît aussi aux insomnies, aux agitations, à la raideur de la langue des nourrissons, qui ne peuvent saisir le bout des seins pour téter, à la raucité des sons, à l'extinction progressive de la voix, etc. Cette maladie, qu'on a si bien observée dans le midi de la France, a été aussi très bien remarquée en Finlande. Elle s'y manifeste pareillement par de petits corps tantôt clairs, tantôt noirs à la pointe, tantôt droits, tantôt courbés, semblables à des vers ou à des soies de cochon, ce qui fait qu'on la nomme *la soie*. Comme toutes les choses extraordinaires s'expliquent par des idées superstitieuses, les habitans de ce pays s'imaginent que les enfans ne sont attaqués d'un pareil mal que parce que leurs mères, pendant la durée de leur grossesse, se sont nourries de la chair immonde des pourceaux.

Le *varus comedo* est donc manifestement le résultat de l'inflammation chronique de l'appareil sébacé. L'interception ou l'engorgement particulier des canalicules sébipares sont la suite nécessaire de cet état morbide. M. d'Assier, mon ancien élève, l'un des propagateurs les plus zélés de la méthode

naturelle, a recueilli des faits intéressans, qui donnent une idée à peu près complète de la maladie que nous venons de décrire :

Premier fait. Une femme, âgée de soixante et treize ans, mendiait son pain depuis long-temps, et luttait contre l'affreuse misère : elle était couverte de haillons, vivant continuellement dans la malpropreté. Elle se trouvait à chaque instant en butte à l'influence fâcheuse du froid, du chaud, de la pluie, de toutes les vicissitudes de l'atmosphère : le masque extraordinaire qu'elle portait sur son visage la rendait l'objet de la compassion publique. Elle vint réclamer un asile à l'hôpital Saint-Louis. Ses joues, ses pommettes, son nez, étaient habituellement souillés d'une couche de matière huileuse ou sébacée, qui donnait à la peau l'aspect de celle d'un lézard. Les parties malades éprouvaient une sensation formicante très incommode à supporter. Cette femme avait, en outre, le front et le menton parsemés de petits points noirâtres (*cutis punctata*). Ces points, vulgairement désignés sous le nom de *tannes*, n'étaient autre chose que les extrémités des cylindres sébacés, de forme vermiculaire, qui obstruaient les canalicules réservés à la plus utile des excrétions cutanées.

Deuxième fait. J'ai eu l'occasion de présenter à mes élèves un *varus comedo* qui occupait les deux régions molaires, et s'étendait jusqu'au bas des joues; sa forme simulait celle d'un ruban large et à bords frangés, situé sur le nez, à la façon d'une paire de lunettes : la peau de son visage, de son

cou, était tellement marquée de tannes, qu'on eût cru qu'elle avait été insufflée avec de la poudre à canon ou saupoudrée avec du poivre noir, *semina piperis*. On apercevait çà et là plusieurs lamelles de couleur cendrée ou d'un gris sale, dont l'aspect se rapprochait de celui d'une peau de chagrin, ou plutôt de la cuticule qui recouvre la peau du serpent. Cette plaque morbide était très adhérente à la peau, et lorsqu'au moyen de lotions, ou de tout autre moyen mécanique, on venait à bout de la détacher, elle laissait voir une surface rouge qui ne tardait pas à se recouvrir d'un enduit huileux; il survenait dès lors une nouvelle couche de matière sébacée qui formait derechef un masque tout-à-fait analogue au précédent. La demoiselle qui fait le sujet de cette observation éprouvait, sur toute la périphérie de son visage, des fourmillemens très incommodes; mais, ce qu'il y avait de *plus extraordinaire dans sa maladie*, c'est l'extrême susceptibilité de son odorat; cette susceptibilité était telle, qu'il était presque impossible de lui procurer, dans Paris, un logement à sa convenance; l'odeur d'une rose, d'une violette, surtout celle d'une tubéreuse, d'une fleur des champs, celle des condimens les plus usités dans l'art culinaire, l'odeur du fumier, etc., lui étaient également insupportables, et lui causaient des suffocations très pénibles. Ce phénomène ne peut guère s'expliquer que par la correspondance sympathique de la peau du nez avec la membrane olfactive.

On voit, d'après cet exposé, que le *varus comedo*

constitue une espèce tranchée, qui mérite toute l'attention du pathologiste. Cette espèce fait, pour ainsi dire, une maladie à part, depuis qu'on étudie avec plus d'attention les fonctions des canalicules sébipares. Il est d'autant plus facile d'approfondir leur économie, que, chez beaucoup d'individus, les follicules glanduleux de la peau du nez sont presqu'à nu, par l'habitude qu'on a de se moucher souvent, et de se frotter continuellement le visage avec les doigts. Le secours de la loupe fait apercevoir sur quelques endroits de la peau humaine une multitude de petits trous analogues à ceux que l'on rencontre dans les feuilles du millepertuis. Ces trous ou canaux renferment une matière dont le moindre obstacle peut gêner le cours et la filtration. Le *varus comedo* coexiste souvent avec le varus *gutta-rosea ;* cet incident complique la maladie, et accroît les difficultés de la guérison.

ESPÈCE. *Du varus miliaire ou frontal.* L'espèce que nous désignons par ce nom se compose de petits grains blanchâtres et luisans comme des perles, absolument semblables à des grains de millet. Ces petites pustules se manifestent principalement sur les parties antérieures et latérales du front, aux tempes, souvent même sur toute la face et le long du cou; elles aboutissent rarement à suppuration; elles s'effacent souvent par la force de résorption qu'exerce la peau, pour être remplacée par d'autres; quelquefois elles se dessèchent au lieu de s'affaisser, et se résolvent en écailles légères.

Quelquefois on n'aperçoit, sur le front des jeunes vierges, que de petites élevures, tantôt arrondies, tantôt acuminées et d'un gris perlé, qui, en s'étendant sur le visage, le dégradent, au point de lui donner l'aspect de la *chair de poule*, ou de la *peau de chagrin*. Ces élevures sont dures et rénitentes. On distingue quelquefois, dans les intervalles, des points noirs que l'on appelle *tannes*, comme dans le *varus comedo*. Le *varus miliaris* attaque souvent les filles chlorotiques.

Citons deux observations dont on retrouve ailleurs les analogues, et qui puissent donner une juste idée du varus miliaire :

Premier fait. Une demoiselle, âgée de treize ans, présentait sur le front une multitude d'éminences, vulgairement désignées sous le nom de *boutons*. Ces éminences étaient brillantes, d'un gris de perle, et ressemblaient à des grains de petit millet. Quelques unes de ces pustules étaient rassemblées (*confertæ*), d'autres étaient éparses (*sparsæ*), surtout sur les deux côtés des tempes, à l'endroit où commencent les cheveux. La jeune personne qui éprouvait ce genre d'affection était, d'ailleurs, forte et robuste; elle éprouvait quelques légers picotemens, quand ces pustules s'établissaient sur la peau; elle était très passionnée, et son tempérament paraissait précoce.

Deuxième fait. La demoiselle Clara de St..., âgée de quinze ans, a été pareillement atteinte du varus miliaire : on voyait çà et là, sur son visage, un grand nombre de petites élevures perlées; quelques unes

étaient de véritables pustules suppurantes; mais, ce qu'il y avait surtout de plus remarquable, c'est la quantité de tannes noires, qui se montraient sur sa poitrine, dans le pourtour du cou, dans l'intérieur des oreilles; il y avait des engorgemens celluleux dans plusieurs endroits de la peau, qui partout était dure et comme maroquinée. La demoiselle Clara avait des étourdissemens et des maux de tête : lorsque les pustules se formaient, elle éprouvait des démangeaisons singulières, et sa face rougissait à l'excès; elle était très laborieusement réglée, et l'on peut bien dire que tout ce qui se manifestait en elle était une maladie de la puberté.

ESPÈCE. *Du varus orgéolé.* C'est un kyste indolent, résultat d'une irritation purement dartreuse. Il se forme et s'observe communément à la face oculaire de l'une ou de l'autre paupière, à leur bord libre, surtout vers la commissure interne. Le nom que porte cette espèce de varus vient de sa forme oblongue, qui l'a fait comparer à un grain d'orge. Elle s'annonce souvent par un flux plus ou moins abondant de chassie. C'est, sans doute, de cette affection que se trouvait affligé l'individu dont parle Horace, lorsqu'il s'exprime ainsi :

. . . . Ne me Crispini scrinia lippi
Compilasse putes.

Ce qui prouve, du reste, la parfaite analogie de ce genre d'altération avec les autres maladies va-

reuses, c'est qu'on le rencontre d'ordinaire chez les personnes qui ont la face couverte de pustules de même nature. La matière contenue dans ces éruptions enkystées est tantôt séreuse, tantôt purulente, tantôt sébacée; souvent c'est une matière amylacée, gélatiniforme, pultacée, ayant la consistance d'une bouillie.

Il est essentiel de ne pas confondre le *varus hordeolatus* avec le furoncle aigu, qui peut aussi s'établir à la partie supérieure ou inférieure des paupières, et tourmenter singulièrement les malades, à cause de l'extrême sensibilité de l'œil. Quand ce furoncle a de la peine à s'ouvrir, et qu'il est marqué d'un petit point blanc, il suffit de piquer légèrement ce point avec la pointe d'une lancette pour faire sortir le *noyau irréductible* qui s'est isolé dans le centre de l'inflammation cellulaire; le varus, au contraire, se forme sans irritation apparente; c'est une matière sébacée qui séjourne plus ou moins long-temps dans son réservoir. On voit même des malades s'accoutumer tellement à cette légère infirmité, qu'ils finissent par ne plus s'en plaindre, et la conservent pendant toute la durée de leur vie.

ESPÈCE. *Du varus disséminé.* J'entends, par *varus disséminé*, une éruption carctérisée par des pustules éparses et disséminées sur la périphérie du tégument. Ces pustules sont communément dures, luisantes : *grana pellucida representant;* elles sont ordinairement d'un volume plus considérable que

celles que nous avons eu occasion de décrire dans les autres espèces de varus : il en est néanmoins qui sont d'une petite dimension, et qui ressemblent à des têtes d'épingle. Elles sont tantôt plates, tantôt rondes, tantôt acuminées; un petit point blanc, plus ou moins apparent, se remarque dans le centre de chacune d'elles; il est néanmoins des éruptions vareuses qui ne présentent point cette particularité.

Les pustules du varus disséminé se réunissent souvent par plaques ou par groupes sur le tégument, auquel elles donnent, par cette disposition, un aspect marbré; mais, très souvent aussi, elles sont uniques et solitaires; on les trouve tantôt profondes, tantôt superficielles; quelquefois ce ne sont que des taches violacées, qui succèdent à des tubercules dissipés par résolution; mais, quand les pustules suppurent, elles fournissent un pus épais et grumeleux, et parfois une matière sébacée ou amylacée. Les malades éprouvent d'ordinaire, dans certaines parties de la peau, un sentiment de tension; dans quelques cas, un léger prurit; mais il est des cas où les démangeaisons sont absolument nulles.

Le varus disséminé se montre principalement sur le devant de la poitrine, aux épaules, le long des reins; quelquefois il forme sur le visage, sur les tempes, des pustules éparses qui n'aboutissent pas, qui ne changent pas la couleur de la peau, mais qui la soulèvent et la font paraître comme bosselée. Un des caractères particuliers de cette

espèce de varus est de donner lieu à des cicatrices ou marques indélébiles, qui demeurent d'ordinaire plus blanches que le reste du tégument. Le contenu des pustules est, d'ailleurs, d'une nature très diverse; car il y a de tout dans le varus disséminé : c'est un mélange de papules, de vésicules, de pustules, de furoncles, de phlegmons inertes, d'hypertrophies anomales, etc., qui s'associent, en quelque sorte, pour dégrader la peau. Voici, du reste, comment on définit ces éruptions dans les ouvrages des Latins : *Vari sunt tubercula in cute comparentia, magnitudinis seminis cannabinis æqualia, dura, subrubra, materiem modò sanguinolentam, modò sebaceam, modò purulentam in se continentia.*

ESPÈCE. *Du varus goutte-rose.* Toutes les fois que cette espèce se déclare, la peau du visage s'enflamme et rougit avec plus ou moins d'intensité; on voit alors naître et se développer çà et là, ou par groupes, des pustules coniques dont le pourtour est rosacé, et qui sont plus ou moins proéminentes sur la peau; bientôt le sommet des pustules blanchit, ce qui décèle la présence d'une matière ichoreuse, sébacée ou purulente. Cette matière, en se desséchant, ne tarde pas à se convertir en une croûte légère qui se détache après avoir adhéré quelque temps à la surface cutanée. Mais les pustules dont il s'agit ont à peine parcouru leurs périodes, qu'il en survient d'autres dont la marche est absolument la même que celle

des précédentes ; et c'est ainsi que se perpétue une éruption aussi incommode.

Les pustules du *varus gutta-rosea* s'étendent sur toute la face, et irritent vivement la peau. Toutefois, les joues et le nez en sont plus vivement affectés que les autres parties du tégument. *Malæ, nasus imò, tota facies, ac si guttis roseis conspersa essent.* Elles sont distribuées d'une manière régulière et symétrique sur les deux côtés du visage ; cependant il est arrivé parfois qu'un seul côté s'en est trouvé atteint, et il est digne d'observation que c'était presque toujours le côté droit qui correspond au système hépatique. Il ne faut donc plus s'étonner si les individus couperosés sont si souvent sujets aux engorgemens chroniques du foie.

Nous avons dit plus haut que les pustules de la couperose étaient plus ou moins proéminentes au dessus du niveau du tégument ; cependant on en voit qui sont, pour ainsi dire, cachées sous la cuticule, et qui se manifestent par une élévation à peine sensible ; quelquefois même la rougeur intense de la peau est le seul phénomène par lequel débute cette affection, et les recherches les plus scrupuleuses ne laissent apercevoir aucune pustule sur la peau de la face, qui est, pour ainsi dire, injectée de sang.

Dans d'autres circonstances, les pustules du *varus gutta-rosea* sont volumineuses, et dures au toucher ; elles aboutissent lentement à suppuration, et la croûte ne se détache qu'avec une difficulté extrême. Les individus maltraités de cette

sorte sont cités, dans les villes qu'ils habitent, comme des types de laideur; ils inspirent même une sorte d'effroi, quand leur visage se couvre d'aspérités et de petites tumeurs sarcomateuses, qui les rendent monstrueux et difformes. Il survient, dans plusieurs de ces cas, des pustules qu'on peut appeler *surcomposées*, parce qu'elles sont quelquefois placées les unes sur les autres, de manière à former de volumineux tubercules : *Interdùm tubercula adveniunt ut facies inæqualis et horrida evadat et nasus monstrose increscat.* Tel était précisément un célèbre buveur des boulevards, que nous avions reçu à l'hôpital Saint-Louis. Son nez, boutonneux, était hérissé et surmonté de plusieurs excroissances charnues, dont la plupart étaient munies d'un pédicule, et pendaient comme de petits fruits rouges sur un groseiller : sa face en était chargée; il était difficile de le voir sans éprouver une sorte de frayeur. Il y avait çà et là de grosses pustules qui étaient elles-mêmes très distinctes de ces tumeurs si dégoûtantes.

Ce qui contribue surtout à opérer tant de difformités est, sans contredit, l'espèce d'intumescence qui s'opère dans les diverses parties de la face, par le développement et les grands progrès de la goutte-rose. Souvent le nez grossit dans toutes ses dimensions, ainsi que la peau du front, et le tissu graisseux des joues et des lèvres. Cet accident est fréquent chez les femmes, et il se montre souvent irréparable. On peut, il est vrai, à l'aide d'un fard plus ou moins ingénieusement inventé, cacher,

chez elles, les ravages occasionnés par le temps, corriger des teintes défectueuses, effacer jusqu'aux traces d'une légère altération cutanée; mais les prestiges et les soins étudiés de la coquetterie la plus raffinée ne sauraient dissimuler ces engorgemens partiels qui se forment dans l'épaisseur des tégumens, qui changent les rapports et la configuration des traits, qui enlèvent à la physionomie sa régularité, sa finesse et son charme.

Chaque espèce de varus a, pour ainsi dire, un genre de prurit qui lui est propre. Si, dans quelques circonstances, les individus couperosés éprouvent à peine quelques démangeaisons légères, dans d'autres cas, ces mêmes individus ont la face singulièrement enflammée, et souvent ils sont contraints de la baigner avec de l'eau fraîche, pour apaiser les feux qui la dévorent. Ils ressentent des bouffées de chaleur qui leur montent à la tête, après qu'ils ont bu et mangé, après le coït, ou après un exercice fatigant. C'est surtout lorsqu'ils approchent du feu qu'ils se trouvent douloureusement affectés. L'action du calorique excite sur leur peau une sensation analogue à celle que pourraient occasionner les piqûres simultanées de plusieurs aiguilles; c'est quelquefois une douleur pungitive, et quelquefois un prurit brûlant.

Le altérations que produit le *varus gutta-rosea* ne se bornent point au visage; cette maladie cutanée se complique souvent d'une dégénérescence scorbutique qui amollit, tuméfie le tissu des gencives, et prépare la chute des dents par une vieil-

lesse prématurée. Il n'est pas rare de voir ce même varus dépendre d'une phlegmasie du foie, d'un état de paresse ou d'un défaut de contractilité dans les intestins, d'où dérive une constipation continuelle et très fatigante. Quelquefois la même affection se lie au spasme de l'utérus, à l'interruption du flux menstruel ou hémorrhoïdal, etc.

M. Dauvergne de Valensole, élève de ma clinique, a procédé à l'examen du *varus gutta-rosea* sur un cadavre apoplectique; voici le résultat de ses recherches : En divisant complètement une pustule vareuse à l'époque où la peau n'était encore que tuméfiée et rouge, on remarquait qu'il y avait hyperhémie vers ce point de la peau; que le centre de cet engorgement était consistant, dur, et comparable à un noyau. A partir de ce point central gorgé de sang, la rougeur diminuait successivement, et cessait; mais, lorsque la pustule était parvenue à suppuration, les phénomènes changeaient; le noyau central se convertissait en un foyer purulent de forme conique : ce foyer se trouvait placé de telle sorte, que sa base touchait la face interne de l'épiderme, au travers duquel la blancheur du pus pouvait s'observer, même sur le vivant; ses parois étaient formées par un tissu rouge et enflammé, qui diminuait peu à peu de rougeur, à mesure qu'il s'éloignait de l'axe de la pustule, et disparaissait ensuite en se confondant peu à peu avec la teinte propre de la peau. Cependant on rencontrait aussi d'autres pustules. Celles-ci différaient entre elles, suivant qu'elles

se trouvaient dans la période inflammatoire, ou qu'elles étaient en suppuration. Dans le premier cas, le noyau était représenté par le cyste distendu, et l'inflammation, autour de ce cyste, était disposée comme dans les cas précédens; mais lorsque la pustule était en suppuration, voici ce qu'on observait : Le foyer purulent avait encore une forme conique; sa base regardait aussi l'épiderme; mais il était traversé par le col du cyste sébacé; en sorte qu'il avait double paroi, une formée par la circonférence externe du cyste, et l'autre par la partie de la peau enflammée qui avait sécrété le pus.

ESPÈCE. *Du varus mentagre.* Cette espèce de varus est une affection fort anciennement connue : Pline fait mention d'une maladie qui se montra, pour la première fois, à Rome; maladie horrible, qu'on appelait *mentagre,* parce qu'elle paraissait au menton : *quoniam à mento ferè oriebatur.* On l'attribuait à différentes sources. On ne voit pas trop pourquoi certains auteurs ont voulu changer cette dénomination, très anciennement usitée, et qui est d'une convenance si évidente.

Cette maladie se manifeste par des pustules qui sont presque toujours tuberculeuses, et qui s'établissent successivement sur le menton : *mentagra est rubor cum tuberculis quibus mentum defœdatur;* elles semblent se multiplier à mesure qu'on les irrite. Le *varus mentagre* fait le supplice des hommes, comme le *varus goutte-rose* fait le supplice des femmes. Les pustules sont quelquefois éparses,

quelquefois rassemblées : on ne les remarque jamais chez les enfans ; ce n'est que lorsque la barbe se manifeste, et dans l'âge mûr, qu'elles se déclarent. On a même observé que les Indiens, qui sont imberbes, ne sont point sujets à la mentagre. La même remarque a été faite sur les eunuques.

La mentagre débute à peu près comme la goutte-rose : les individus qui en sont atteints ne remarquent, dans l'origine, qu'une ou deux petites pustules, qui sont, dans la suite, comme les élémens générateurs de toutes les autres ; car, à mesure qu'on cherche à apaiser les démangeaisons qu'elles suscitent, il en survient d'autres qui suppurent, se dessèchent, et s'écaillent à leur tour. Il suffit qu'on se soit échauffé par un travail assidu, par une forte contention d'esprit, quon ait bu des liqueurs alcoholiques, qu'on vive journellement dans la malpropreté, pour que les pustules de la mentagre *se multiplient*. Les malades éprouvent d'abord une sensation de prurit, absolument semblable à celle que détermine une mouche, lorsqu'elle vient se poser sur une dès parties du visage. La surface du menton rougit, s'échauffe et s'enflamme ; il se développe des pustules qui mûrissent plus ou moins lentement ; c'est alors que les démangeaisons sont plus ou moins vives. Le *varus mentagre* donne lieu à des fourmillemens qui ont lieu surtout le soir ; c'est un picotement léger, comme si on était importuné par des insectes ; cependant la dessiccation arrive, et le malade trouve une sorte de soulagement, à mesure qu'il se délivre des croûtes légères

qui couvrent les pustules anciennes; mais il s'en forme de nouvelles qui succèdent à celles qui vont disparaître. C'est ordinairement l'action du rasoir qui perpétue la mentagre sur le tégument irrité.

Dans son envahissement, la maladie ne se borne point au menton; elle gagne les régions sous-mentale et sous-maxillaire; elle tourmente les deux commissures et le pourtour des lèvres; il s'établit des embarras extraordinaires dans le tissu cellulaire et dans les ganglions lymphatiques; souvent même toute la surface attaquée présente des exfoliations épidermiques. Quand la mentagre occupe un grand espace, c'est une affection grave, très difficile à supporter. Comme les poils de la barbe se trouvent parfois enchâssés dans les pustules suppurantes, les malades renoncent au rasoir, et préfèrent user de ciseaux plats.

Voici deux observations, parmi tant d'autres, que l'on peut citer :

Premier fait. Un militaire, âgé de trente-deux ans, fut conduit en Hollande, pour y faire la guerre; il eut à supporter beaucoup de fatigues; aussi tomba-t-il malade, et il resta long-temps dans l'impossibilité de se servir de ses membres. Dix-huit mois environ s'étaient écoulés depuis son retour à Paris, lorsqu'il éprouva sur le menton une forte éruption de petites pustules, très rapprochées les unes des autres, élevées en pointe, d'une couleur rouge foncé ou amaranthe, se couvrant, par la dessiccation, d'une croûte mince ou d'une écaille blanchâtre. Ces pustules étaient ac-

compagnées de cuissons vives, qui contraignaient le malade à se gratter sans cesse. Le mal s'accrut, malgré les moyens que l'on mit en usage pour arrêter les progrès de la maladie ; les pustules s'enflammèrent davantage, se réunirent, et formèrent bientôt une plaque tuberculeuse, dont l'aspect était hideux. Le prurit était insupportable aux approches de la nuit.

Deuxième fait. Un parfumeur, âgé de cinquante-deux ans, fort et bien constitué, fut atteint d'une mentagre. La maladie n'offrait, à son début, que deux pustules, séparées entre elles par la symphise du menton, ayant toutes les deux le caractère d'un clou ou furoncle, fournissant une grande quantité de pus jaunâtre et des bourbillons très durs. Les croûtes qui recouvraient ces pustules furent enlevées par le rasoir; dès ce moment il en parut beaucoup d'autres, et, en huit jours, toute la houppe du menton en fut couverte. Ces nouvelles pustules, au nombre de trente ou quarante, plus ou moins volumineuses, très rapprochées, avaient pour base une peau maculée, cicatrisée et raboteuse; elles s'enlevaient facilement. La matière qu'elles contenaient était tantôt un pus blanc, tantôt un pus sanguinolent; d'autres fois c'était une matière séreuse, roussâtre, très fétide, dont le malade comparait l'odeur à celle des marécages ; les douleurs étaient prurigineuses, et il survenait des démangeaisons insupportables.

Le varus mentagre nous présente quelquefois de véritables tubercules suppurans, qui sont durs,

larges à leur base, d'un volume considérable. Ces tubercules sont, dans certains cas, si nombreux, qu'ils sont cohérens, et que toute la peau en est, pour ainsi dire, mamelonnée. Les bulbes des poils sont tellement enflammés, en cette circonstance, que la peau est d'un rouge très foncé. Il peut survenir, par l'effet de cette vive irritation, des engorgemens celluleux et des ganglions. Rien n'est, en général, plus opiniâtre et plus tenace que cette éruption. Il est des individus qui en gardent des vestiges toute leur vie.

C'est, sans doute, le cas de rapprocher ici, de cette affection, celle que l'on désignait autrefois sous le nom de *mentagre romaine.* Pline raconte, avec une sorte d'horreur, qu'un nouveau mal, inconnu de tous les temps passés, défigurait le visage des hommes, et d'une manière si hideuse, que, quoiqu'il n'y eût aucun danger pour la vie, il n'était personne qui n'eût préféré la mort à ce fléau désastreux. Le même auteur ajoute que cette contagion fut importée de l'Asie, qu'elle se propageait par les baisers et les moindres caresses; qu'elle n'attaquait que les hommes d'une condition élevée; qu'elle respectait les femmes et le bas peuple. Ce mal était le même que celui que les Grecs désignaient sous le nom de *lichen;* il commençait au menton, parcourait la face, et s'étendait jusqu'aux yeux. C'était un bien douloureux spectacle de voir tant de visages dégradés par un amas de pustules, de croûtes et de dégoûtantes cicatrices. On fit venir des médecins de l'Égypte, sol natal

de cette effrayante maladie, et il en coûtait des sommes immenses pour se faire guérir.

ÉTIOLOGIE.

Pour bien approfondir l'étiologie du varus, il est utile de suivre, à l'aide des lumières physiologiques, le nombre, la situation, la distribution des canalicules sébacés sur la périphérie du tégument. On les observe principalement, au visage, sur le front, sur les ailes du nez et sur le menton; on les rencontre non moins copieusement sur d'autres parties du corps, telles que le devant de la poitrine, le derrière des épaules, du dos, etc.; ils abondent moins aux extrémités. Il est rare, en effet, qu'il s'établisse des varus aux bras, aux mains, aux cuisses et aux jambes; mais c'est surtout à la face qu'il est convenable de les observer; car, c'est là qu'on suit le mieux leurs diverses périodes de développement, de croissance et de déclin; dans ces divers cas, ils sont souvent entremêlés des marques et des vestiges de ceux qui les ont précédés.

La beauté du teint dépend, plus qu'on ne le croit, de l'état physique de ces canaux ou cystes qui appartiennent à l'économie du tégument; on sait que, dans leur état normal, ils ne dépassent guère le niveau de l'épiderme, et qu'ils sont à peu près invisibles à l'œil nu, mais susceptibles, comme tous les autres organes, de passer à l'état morbide. Ce

phénomène est souvent marqué par l'état le plus actif de l'inflammation; parfois ils sont naturellement trop larges, trop béans, et mettent nécessairement à jour une grande quantité de cette matière oléagineuse, sébacée, qui salit le visage, et lui donne une teinte désagréable.

Les canaux sébifères sont, d'ailleurs, d'une irritabilité qui n'est point encore assez reconnue; la moindre intempérie peut les obstruer; c'est alors qu'ils se dessinent sur une ou plusieurs parties du corps, sous la forme de très petits boutons durs, comme des têtes d'épingles, offrant à leur sommet un petit point noir, semblable à un grain de poudre implanté dans la peau. Il est aisé de voir que ces petits boutons résultent d'un amas de matière solide, qu'à l'aide d'une compression modérée, on peut faire sortir de ses réservoirs sous forme vermiculaire; par ce moyen, chaque follicule se vide et l'éruption se détruit. Il ne reste plus qu'une petite rougeur, qui dure deux ou trois jours, et la partie malade revient à l'état sain.

Il y a un tempérament particulier qui semble prédisposer aux atteintes de tous ces divers modes d'altération cutanée, et l'auteur qui a le mieux disserté sur ce point de doctrine est, sans contredit, M. Samuel Plumbe. Les personnes qui sont naturellement pâles et décolorées, dont la fibre est relâchée, paraissent celles qui sont le plus disposées à la dilatation des canaux sébifères. On peut même avancer que certains individus sont nécessairement entachés de pareils vices par la qualité naturelle de

leur peau. Il y a une étude à faire sur la diversité des tégumens comparativement envisagés. On rencontre souvent, à Paris, comme partout ailleurs, des familles entières qui sont manifestement signalées par le *varus comedo*, par le *varus miliaris*, le *varus hordeolatus*, le *varus disseminatus*, le *varus gutta-rosea*, *etc.*; en sorte qu'on peut assurer que ces affections se transmettent héréditairement. On observe des générations constamment vareuses, comme on observe des générations rachitiques.

Les causes qui influent sur le développement du varus sont de deux sortes : les unes tiennent à l'organisation; les autres sont hors de nous, et résultent communément des écarts du régime, des vices de nos mœurs, aussi bien que de nos habitudes. Remarquons d'abord qu'il est une époque de la vie où ces affections semblent se manifester d'une manière spéciale. Les adolescens, les hommes parvenus au milieu de leur carrière, les jeunes filles, les femmes qui approchent de l'âge du retour, doivent également les redouter.

Parmi les causes organiques qui prédisposent aux affections vareuses, il n'en est peut-être pas de plus évidente que la suppression des excrétions habituelles; de là vient que ces affections se déclarent fréquemment, et avec intensité, après la rétrocession du flux menstruel et hémorrhoïdal. Nous remarquons que la plupart des femmes, dont le visage est plus ou moins dégradé, sont laborieusement réglées. Ce qui prouve, du reste, la connexion de ces maladies avec l'excrétion menstruelle, c'est

qu'elles semblent souvent se développer et s'accroître pendant la durée de la gestation, pour s'évanouir après l'accouchement. Ce phénomène tient à un état particulier de l'utérus, qui devient alors un centre d'irritation vers lequel semblent se diriger tous les levains morbides du corps.

Il y a pareillement un rapport manisfeste entre les affections vareuses et la liberté des évacuations intestinales. Nous remarquons, par exemple, que les personnes *couperosées* sont particulièrement sujettes à la constipation et aux intempéries de la bile; il en est de même des individus atteints du *varus disseminatus* et du *varus mentagra;* on peut même ajouter que lorsque le foie est totalement affecté, ces maladies sont presque inattaquables par les moyens de l'art.

Il nous reste à parler des causes extérieures qui favorisent journellement les maladies vareuses. Qui ne sait pas que ces éruptions sont fréquemment produites par les excès de la table et par l'abus des boissons vineuses ou spiritueuses? Cette cause est si connue, que les gens du monde ne balancent pas à croire que la couperose décèle un penchant à l'ivrognerie. On rencontre des personnes qui sont d'autant plus honteuses d'être affligées d'une pareille maladie, qu'on la regarde comme accusatrice de leurs vices et de leurs défauts.

Les maladies vareuses sont très souvent le résultat des occupations et des métiers de la vie civile; elles attaquent spécialement toutes les professions sédentaires; les hommes livrés aux travaux

fatigans des bureaux, aux méditations du cabinet, les gens de lettres, les négocians, les jurisconsultes, les femmes auxquelles les grands exercices sont interdits, celles, par exemple, qui s'appliquent tous les jours au dessin, à la peinture, à la broderie, celles qui sont constamment dans des comptoirs, les personnes qui se fatiguent par des combinaisons spéculatives, qui passent les nuits au jeu, qui sont en proie à des anxiétés continuelles, etc.

Il est certain que la plupart de ces maladies sont aussi très souvent le résultat de la malpropreté : les moines, les ermites, les musulmans qui négligent les ablutions, y sont sujets, particulièrement à la mentagre; on remarque aussi que l'emploi des mauvais rasoirs ne contribue pas peu à entretenir cette hideuse affection.

Ces maladies sont-elles contagieuses? Je ne le pense point. On a bien prétendu jadis que la mentagre romaine provenait de l'habitude qu'avaient les chevaliers et les hommes de haute condition de se donner des baisers et des embrassemens. Ce qui prouve néanmoins que cette maladie, qu'on disait alors si terrible, ne se communiquait pas par cette voie, c'est que les femmes en étaient constamment exemptes. Nous dirons, il est vrai, qu'on se rend compte de cette exception par la preuve acquise, que cette affection n'a d'autre siége que les bulbes des poils appartenant à la barbe. Toutefois, des observations bien faites sur un grand nombre de malades prouvent, de nos jours, que les auteurs

n'ont parlé de la contagion des varus que pour ajouter du merveilleux à leurs descriptions.

CURATION.

Il ne faut pas dédaigner la cure des maladies vareuses : on a écrit pourtant que ces diverses imperfections de la peau ne valaient pas la peine qu'on s'en occuppât : *penè ineptiæ sunt curare varos et lenticulas ephelidas*, dit Celse; à cela il ajoute que c'est uniquement pour l'amour des femmes qu'il a cru devoir ne pas négliger cette étude. *Sed eripi tamen fœminis cura cultûs sui non potest.* Avouons pourtant que ce que prescrit cet élégant auteur n'était pas très propre à réparer le visage des dames romaines. En effet, de quelle valeur pouvaient être son galbanum, ses myrobolans, sa terre cimolée, ses sels nitrés et fossiles, dissous dans le vinaigre, ses onguens résineux, etc.? On voit néanmoins que, du temps de cet homme célèbre, on avait singulièrement multiplié les topiques pour rémédier à de pareils maux.

La thérapeutique du *varus comedo*, du *varus miliaris*, du *varus disseminatus*, *etc.*, est encore bien peu avancée. M. Samuel Plumbe a publié d'excellens préceptes sur les moyens qu'il convient d'employer contre l'inflammation folliculeuse. Le trop grand afflux de matière sébacée, ainsi que les *tannes*, doit être plutôt considéré comme une

imperfection de la peau que comme une maladie. Quand ces inconvéniens existent, de manière à produire un effet désagréable à la vue, le changement le plus favorable que l'on puisse produire, est celui qui s'obtient par des ablutions et par de légères frictions. Une attention constante à ces deux derniers points empêchera généralement, ou corrigera, jusqu'à un certain point, la dégradation du tégument. Si ce moyen ne suffit pas, tout le contenu des follicules peut aisément être exprimé à l'aide d'une pression aussi modérée que méthodique. On doit regarder ce moyen comme une mesure de précaution, et il est facile de l'employer à l'égard des canalicules sébacés qui offrent des surfaces noircies. Les corpuscules vermiformes peuvent alors s'extraire sans aucune sorte d'instrument.

Nous avons parlé d'une maladie folliculeuse, jadis observée à Seyne, en Provence, et qu'on remarquait aussi à Embrun, à Gap, à Sisteron, à Digne, à Barcelonnette, etc. Quand il est constant que la maladie est formée, on s'occupe sans délai de sa curation; mais ce ne sont ni des médecins ni des chirurgiens qui se mêlent de cette espèce de traitement : ce sont des femmes très expérimentées de ce pays qui l'exécutent; elles opèrent habilement des frictions sur les diverses parties du corps, et toujours, relativement, à trois états de maladie très distincts les uns des autres, quoiqu'ils puissent être réunis dans certaines circonstances. « Dans le *premier de ces états*, dit Bassignot, à la diminution des cris de l'enfant, se joint

l'impossibilité absolue de téter. Cet état exige des frictions à la partie supérieure du sternum, au cou, par devant et par derrière, sur les joues, vers l'angle de la mâchoire inférieure et aux tempes. Si l'enfant jouit encore d'une certaine facilité dans les mouvemens de la langue, sans néanmoins pouvoir saisir le mamelon à propos; si, en lui mettant les bras en liberté, il les étend, et s'il écarte les doigts avec une espèce de tension, ou s'il tient la main serrée, c'est *un second état* qui exige de frictionner les avant-bras jusqu'au carpe. Le *troisième état* se connaît seulement par la diminution des cris; alors on frictionne l'enfant, aux bras, aux épaules, au dos, et jusqu'au gras des jambes; il y a vraisemblablement quelques signes qui démontrent l'existence des *comédons* ou des *crinons* dans ces parties; mais on n'y a pas fait encore assez d'attention. » On raconte qu'en Finlande, pour traiter les enfans atteints de ce mal, on les enferme dans une étuve; on les frotte avec un mélange de miel et de farine de froment; on nettoie ensuite légèrement les parties malades avec les dents très serrées d'un peigne d'ivoire; on peut aussi se servir d'un racloir approprié à cet usage, lequel est façonné en manière de couteau, dont le tranchant est émoussé.

Au surplus, les opinions sont très variées relativement aux procédés curatifs qu'on peut employer contre les affections vareuses; les uns s'attachent aux stimulans; les autres, aux sédatifs. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il importe de tout faire pour

ranimer et régulariser la force d'absorption; c'est cette force qui contribue à guérir. Les gens de l'art se servent, avec succès, des eaux alcalines, administrées sous forme de douches à l'arrosoir. Ce traitement convient surtout au *varus disseminatus*, qui, dans quelques circonstances, se montre rebelle à toutes les tentatives de l'art. En général, il est digne d'observation que les maladies qui se rapportent au genre morbide qui nous occupe, proviennent d'une cause interne; or, pour les guérir avec sûreté, il faut s'attacher à cette cause. On emploie un régime relâchant; on a recours à des émissions sanguines, à des frictions sur les parties inférieures, à des pédiluves; on ne néglige rien pour favoriser l'excrétion menstruelle chez les femmes, et l'excrétion hémorrhoïdale chez les hommes.

Nous allons dire un mot sur le traitement qui convient au *varus gutta-rosea*. L'impuissance de l'art avait fait adopter l'idée fausse que cette maladie était une dépuration naturelle et salutaire; qu'il était, par conséquent, dangereux de la combattre; j'ai connu un vieillard qui témoignait les plus vives alarmes dans les jours où cette éruption diminuait chez lui d'intensité; alors, il ne cessait de faire des vœux pour le prompt retour des pustules sur sa face; et quand ses souhaits étaient satisfaits, il éprouvait une joie sans égale, il se croyait à l'abri de toutes les maladies. Un pareil préjugé n'existe plus aujourd'hui; les femmes surtout n'ont pas peu contribué à l'anéantir, par le besoin naturel qu'elles ont de corriger les défauts

de leur visage, et d'en écarter tout ce qui pourrait le rendre hideux et repoussant.

On a dû chercher, en conséquence, à éteindre, ou du moins à amortir cette infirmité fâcheuse, qui nous expose à devenir le rebut de nos semblables. Il me serait, du reste difficile de consigner ici tous les résultats de ma pratique particulière; je ne puis donner que des préceptes généraux; il importe de les appliquer ensuite aux cas individuels; c'est là un des véritables secrets de notre art.

Lorsque le *varus gutta-rosea* tient à quelque sécrétion empêchée, il faut s'empresser de la rétablir; lorsque, par exemple, les menstrues coulent laborieusement, ou même se trouvent suspendues, l'application des sangsues, une saignée du pied ou du bras ont un effet remarquable. Une dame, qui avait été vivement émue par un sentiment de frayeur, avait vu ses règles cesser avant le temps indiqué par la nature; une éruption boutonneuse envahit dès lors son visage. Peu soigneuse de plaire, elle n'essaya absolument aucun remède; mais, deux années après, l'écoulement reprit son cours; aussitôt la face se nettoya, et la *couperose* s'évanouit sans le moindre secours de l'art.

Ce qui prouve que la guérison du *varus gutta-rosea* tient, jusqu'à un certain point, à la manière dont on entretient les évacuations, c'est qu'on voit d'ordinaire l'éruption du visage diminuer, lorsque le ventre est dans un état de liberté naturelle. Dans plusieurs circonstances, des laxatifs modérés produisent les effets les plus avantageux, et le teint

ne tarde pas à s'éclaircir, si les évacuations alvines sont fréquentes. Chez les personnes douées d'une constitution bilieuse, les vomitifs m'ont paru mériter la préférence.

Le *varus gutta-rosea* doit, à la longue, mettre en action les nerfs de la face. Meckel le père a très bien prouvé que ces nerfs formaient des anses autour des vaisseaux qui les avoisinent, et sympathisent, d'ailleurs, avec toutes les parties du système sensible. Or, leur excitement habituel, qui résulte du développement d'une grande quantité de pustules, doit faire affluer le sang vers le visage. Ce liquide doit trouver des obstacles, et stagner plus ou moins long-temps dans le réseau cutané extérieur. C'est d'après cette vue physique qu'il faut recourir à tous les moyens qui peuvent apaiser ce foyer constant d'irritation.

Cette accumulation perpétuelle du sang dans les capillaires cutanés, qui rougit et tuméfie la peau, m'a déterminé, dans quelques circonstances, à recourir aux saignées locales : j'en ai fait usage avec un succès manifeste, malgré l'aversion que doit d'abord inspirer l'application inusitée des sangsues au visage, chez les personnes délicates et douées d'une susceptibilité nerveuse très prononcée.

Mais toutes ces précautions, que je viens de mentionner, ne sont que préparatoires à l'emploi du seul remède qui peut triompher du *varus gutta-rosea*, lorsqu'il est administré d'après les procédés convenables; ce remède, que l'on prescrit sous diverses formes, et que l'on introduit spéciale-

ment par des voies extérieures, est le soufre. Nous croyons qu'il serait difficile de remplacer par d'autres moyens curatifs les effets prompts et surprenans de cette substance médicamenteuse.

Les individus affligés du *varus gutta-rosea* doivent, par conséquent, réclamer le secours des eaux minérales sulfureuses; celles de Cauterets, de Bagnères-de-Luchon, de Barèges, d'Aix-la-Chapelle, d'Aix en Provence, de Loueache, de Bade en Helvétie, de Schinznach en Argovie, etc., me paraissent convenables. Je pourrais indiquer les bains de Saint-Sauveur et beaucoup d'autres. Lorsqu'on arrive à ces sources salutaires, des lotions réitérées sur le visage, des immersions à une température assez élevée, pour favoriser l'action vive et pénétrante du principe médicamenteux, suffisent d'ordinaire pour détruire l'éruption hideuse dont il s'agit.

Nulle part peut-être on ne peut combattre avec plus de certitude et de succès les tristes effets du *varus gutta-rosea* que dans les établissemens de bains artificiels, qui abondent aujourd'hui dans les principales villes du royaume, et surtout à Paris : c'est là qu'on administre des arrosemens sulfureux sur le visage, avec autant d'efficacité que de méthode, avec autant d'habileté que d'intelligence. Ces eaux factices, si savamment préparées par nos chimistes, font disparaître la maladie en peu de mois, lorsque, d'ailleurs, elle n'est point entretenue par des causes d'un caractère très grave. On est véritablement surpris des heureux changemens

qui s'opèrent dans l'état physique des personnes dégradées par la *couperose*. J'ai vu nombre de femmes, venues de nos provinces, récupérer en peu de temps, et par le seul pouvoir des douches médicinales, autant de fraîcheur que de santé.

Je conseille donc aux malades de préférer constamment les eaux sulfureuses à cette multitude de topiques et de cosmétiques secrets que le charlatanisme distribue dans nos villes, en les qualifiant des titres les plus pompeux, pour mieux abuser de la crédulité générale. Ces applications extérieures, qui émanent de l'ignorance avide, n'opèrent que trop souvent des répercussions fatales. Non seulement ces moyens violens n'ont aucun succès, mais ils exaspèrent toutes les maladies du tégument.

Nous venons d'accorder une prééminence incontestable aux douches et aux bains sulfureux, pour la curation du *varus gutta-rosea ;* mais doit-on négliger les indications particulières commandées par l'état des organes intérieurs ? Non, sans doute; et cette affection, provenant presque toujours d'une altération plus ou moins profonde du système lymphatique, on peut recourir avec succès aux sucs des diverses plantes réputées antiscorbutiques. Tels sont le cresson, le cochléaria, le beccabunga, le trèfle-d'eau, etc. On a surtout préconisé, en France et en Allemagne, l'administration de la bardane, de la douce-amère et de la pensée sauvage; je ne saurais affirmer que l'une de ces plantes mérite la préférence sur les autres. On a écrit des volumes à ce sujet : qui peut ignorer néanmoins que

la plupart des opinions émises sur les propriétés médicinales des végétaux sont dénuées de preuves suffisantes ?

Les émétiques et les laxatifs conviennent, ainsi que je l'ai déja dit, si le *varus gutta-rosea* se trouve joint à la difficulté de la digestion : comme ce phénomène n'est que trop fréquent, quelquefois les aloëtiques ont été donnés avec un grand avantage, parce qu'ils ont la propriété de provoquer le flux hémorrhoïdal ; dans d'autres cas, les substances emménagogues peuvent être profitables, lorsque l'éruption était essentiellement liée à l'interruption des règles, ce qui est très fréquent.

Pour favoriser, autant que possible, l'action des moyens que je viens d'indiquer, il est important d'éviter toutes les causes qui ont pu influer sur le développement du *varus gutta-rosea*. Il est surtout nécessaire de s'assujétir aux lois rigoureuses du régime ; les personnes qui viennent se faire traiter à l'hôpital Saint-Louis sont des ouvriers, des artisans, des hommes de peine, etc., qui se corrigent rarement de leur propension à l'ivrognerie ; ce sont souvent des filles de joie, qui, ayant épuisé tous les moyens de sentir, cherchent encore à s'émouvoir par l'abus du vin, de l'eau-de-vie et des liqueurs spiritueuses : aussi les récidives sont-elles très communes.

Les excès habituels que commettent les individus voraces, qui se gorgent de viandes succulentes et fortement épicées, qui mangent à toutes les heures, et sans aucune retenue, rendent pareillement in-

fructueux tous les avantages qu'on pourrait, d'ailleurs, obtenir de toute méthode curative : aussi observe-t-on qu'à l'instant où les personnes *couperosées* quittent la table, leur visage est plus enflammé que de coutume. Il est donc utile de restreindre la quantité de nourriture que l'on accorde à ceux qui suivent un traitement.

Il est généralement reconnu que les individus atteints du *varus gutta-rosea* rougissent à la moindre émotion, parce que le sang se dirige avec la plus grande facilité vers la tête. D'après cette considération, on voit qu'il importe d'éviter tout exercice violent, toute occupation fatigante; il importe, en outre, de s'approcher rarement du feu, et de ne jamais se coucher dans une position trop horizontale, quand on se livre au sommeil. Il est une multitude de petits soins, qui sont absolument nécessaires au succès des autres remèdes.

Je dois avertir que, lorsqu'une cure est bien terminée, l'empreinte de l'éruption se conserve encore quelque temps sur le visage; alors on cherche à adoucir le teint par des topiques convenables, tels que le petit-lait tiède, la crême, l'eau de concombre, etc. Quelquefois, on est obligé de raffermir la peau par des lotions spiritueuses, ce qui explique, en pareil cas, le succès de l'alcohol à la rose, de l'eau de lavande, et autres préparations cosmétiques, qui sont un objet de spéculation pour les parfumeurs.

Il y aurait, sans doute, bien d'autres choses à dire sur le meilleur mode de traitement qui con-

vient au *varus gutta-rosea;* car cette affection se complique d'une foule d'accidens qui réclament des secours particuliers. Ceux-ci, toutefois, ne peuvent être suggérés que par l'habitude de l'observation et par la longue fréquentation des malades. Je termine ici ce que j'avais à exposer sur une éruption devenue si commune dans l'intérieur de nos villes, et qui prend sa place parmi les maux sans nombre dus à notre intempérance ou au vice de nos habitudes dans l'état social. C'est un des fruits amers par lesquels nous achetons les avantages de notre civilisation.

Le *varus mentagra* mériterait un article à part, car il est souvent l'écueil des thérapeutistes. Quand cette maladie parut pour la première fois dans Rome, il ne se trouva personne pour la guérir; on fut obligé d'appeler de l'Égypte des médecins plus ou moins habiles, auxquels des personnes élevées en dignité donnèrent des sommes énormes pour se faire traiter. Parmi ces médecins, il faut surtout distinguer Pamphilus, qui obtint la plus grande vogue, à l'occasion d'un épispastique qu'il appliquait avec un succès extraordinaire. L'histoire rapporte qu'il fit bientôt une fortune considérable. Mais, il résultait, de l'emploi de son remède, des cicatrices qu'il était impossible d'effacer.

Les épispastiques sont encore employés de nos jours, et, pour ce qui nous concerne, nous accordons une préférence bien méritée aux applications extérieures du nitrate d'argent fondu (*nitras argenti fusus*). J'ai même voulu que mon élève, M. Guille-

mineau, soutînt une Thèse sur les bons effets de ce puissant caustique qui, en pareil cas, ne saurait être remplacé par aucun autre. Rien, d'ailleurs, n'est plus facile à diriger que son emploi. Le procédé consiste à mouiller préalablement la substance dite *pierre infernale* dans l'eau commune, et à toucher ensuite chaque pustule, dans le temps de sa plus grande vigueur. Qu'arrive-t-il? Une douleur vive ne tarde pas à se faire sentir. Cette douleur augmente d'abord à mesure que le nitrate d'argent se décompose et se combine avec la partie malade; mais, bientôt après, elle se calme; quelques jours se passent, la couche noire se détache, sans laisser après elle ni ulcération ni cicatrisation : le malade se sent toujours mieux. C'est un fait incontestable, que le *varus mentagra* perd de sa férocité par cette méthode stimulante et perturbatrice, et je me félicite de l'avoir, le premier, mise en grand usage à l'hôpital Saint-Louis. Je pourrais, à ce sujet, citer nombre de cures que j'ai obtenues sur des Juifs, d'autant plus faciles à guérir, qu'ils se coupent la barbe avec des ciseaux plats, et font rarement usage du rasoir.

Les préparations iodurées sont encore employées, à l'hôpital Saint-Louis, pour le traitement de quelques cas de mentagre : les applications de ce moyen sont de deux sortes : 1° on se sert des bains locaux, qu'on peut répéter deux ou trois fois par jour, et qu'on fait durer environ une demi-heure. On les compose extemporanément, en ajoutant, par exemple, sur une livre d'eau chaude, quantité suffisante de la

solution iodurée concentrée du moderne formulaire pour la jaunir un peu fortement; 2° après le bain, on frictionne le menton avec la pommade d'iodure de soufre. On peut aussi, selon le jugement du praticien qui traite le malade, châtier des pustules opiniâtres avec la solution même dont on use pour composer le bain du menton (*Propositions et Observations sur la mentagre, etc.*, par J.-P. VALLÉE). L'auteur de cette Thèse, l'un des meilleurs élèves de notre clinique, a recueilli des faits très positifs qui prouvent l'efficacité de ce médicament. Ses expériences doivent être continuées.

On combat la mentagre par d'autres moyens, et je voudrais pouvoir consigner ici tout ce que m'a appris mon expérience en faveur de tant d'individus qui en sont malheureusement tourmentés. Je suppose qu'un homme se présente avec tous les symptômes caractéristiques de cette maladie : si le menton est hérissé de pustules rougeâtres et enflammées, il faut, à mon avis, prescrire l'application locale de huit ou dix sangsues sur le siége même de l'irritation, pour diminuer, autant que possible, l'intensité de cette phlegmasie morbide. Il convient d'ordonner en même temps des cataplasmes, que l'on compose avec de la farine de riz, ou de la semoule bouillie dans du lait, et que l'on conserve durant quelques heures, pendant le jour ou pendant la nuit. On a souvent besoin de ce moyen pour faire tomber les croûtes qui souillent la partie malade, et pour ramollir ces incrustations partielles qui engorgent le tissu de la peau.

Après ces calmans préliminaires, il faut assujétir le malade à des bains réitérés du menton, dans un vase de toilette approprié à cet usage. Ces bains partiels doivent être chauds, et constamment élevés à la température de vingt-huit ou vingt-neuf degrés du thermomètre de Réaumur. Il faut animer légèrement l'eau qui doit servir à cette ablution, en y ajoutant quelques gouttes d'eau-de-vie de lavande ou de vinaigre de saturne. On peut recourir parfois, pour se laver, à l'eau d'amidon, au sérum du lait, à l'eau de concombre, ou à d'autres liquides adoucissans.

Quelques personnes usent chaque soir d'une pommade de suif soufré, qui exerce son action médicamenteuse pendant le sommeil de la nuit. Le matin, on nettoie le menton avec de l'axonge, avec de la crême de blanc de baleine, ou avec du beurre de *théobroma*, et on recommence les bains locaux comme de coutume. La barbe doit être soigneusement faite avec des ciseaux plats, l'expérience journalière ayant démontré que le rasoir offense souvent le derme par son action trop irritante. Pendant ce temps, on a aussi recours à des bains entiers d'eau sulfureuse, d'eau alcaline ou d'eau gélatineuse, que l'on administre en douches, à l'arrosoir, et toujours à la température énoncée ci-dessus. Ces bains doivent être très prolongés. Mes lecteurs me pardonneront ces explications, quelque minutieuses qu'elles paraissent; la saine thérapeutique ne vit que de détails, surtout quand il s'agit de lutter contre une maladie qui attaque

les couches les plus sensibles du derme, et qui est si difficile à déraciner.

Le *varus mentagra* peut se guérir; mais la moindre négligence peut ressusciter ce mal affreux. En effet, il suffit d'un écart de régime, d'un rasoir éraillé, pour déterminer la sortie de nouvelles pustules et reproduire tous les tourmens. Je n'ai pas besoin de dire que les moyens intérieurs doivent être ici les mêmes que ceux qu'on administre contre les autres espèces de varus. Lés mentagreux ne vivent que trop souvent sous la dépendance morbide du foie et des autres viscères abdominaux; ils doivent user des eaux de Vichy ou de celles de Spa, et suivre en tout les règles diététiques de l'École de Salerne. A chaque printemps, ils prendront les sucs des plantes chicoracées; ils auront recours au petit-lait, aux bouillons de veau, de poulet ou de grenouilles, aux tisanes de gruau ou d'orge mondé; ils s'interdiront le vin, le café, les ragoûts trop épicés, les viandes fumées, le poisson de mer, le beurre, et toutes les substances huileuses. Il sera, du reste, curieux pour mes élèves de s'enquérir de la thérapeutique des anciens. Archigène, Criton, Soranus, Héraclide, Marcellus, Celse et Galien, avaient une connaissance parfaite de cette peste redoutable, qu'ils croyaient de nature contagieuse, et qui fut, pour les hommes de leur époque, un sujet d'horreur et d'épouvante (*Mentagra... quidem sine pernicie vitæ, sed tantâ fœditate ut quæcumque mors præferenda esset.* C. PLINE.)

GENRE III.

MÉLITAGRE. — *MELITAGRA.*

Melicœris d'Aëtius; *meliceria* de Celse; *impetigo* de Lorry, de Willan, de Bateman et de Plumbe; *cowrap* de quelques lexicographes; *efflorutio mellita*, *psydracia mellifera* de certains auteurs; *dartre crustacée*, *dartre flavescente*, *croûte dartreuse* des hôpitaux.

Dartre caractérisée par une éruption de petites pustules, tantôt éparses et disséminées, tantôt réunies et rassemblées en corymbe, fournissant une matière séro-purulente, qui se coagule par l'influence de l'air, et forme des croûtes jaunes, absolument semblables, par leur aspect, à du miel concret ou aux sucs gommeux qui découlent de certains arbres.

Cette maladie se présente constamment sous deux formes spécifiques, qui sont l'état aigu et l'état chronique :

A. La mélitagre aiguë ou flavescente (*melitagra acuta vel flavescens*). Cette espèce commence, continue et achève sa marche avec assez de célérité, ce qui la fait confondre quelquefois avec l'érysipèle : son siége familier est le visage, et particulièrement le tissu graisseux des joues. La constitution sanguine ou lym-

phatique semble favoriser son développement. Elle ne dure guère que deux ou trois septénaires.

B. La mélitagre chronique ou nigricante (*melitagra chronica vel nigricans*). On observe que cette espèce est presque toujours compliquée de quelque affection intérieure qui prolonge sa durée; son siége le plus familier est dans les extrémités supérieures et inférieures; mais il peut se trouver aussi sur toutes les parties du corps. Quelques auteurs ont confondu ce genre d'affection avec le *porrigo crustacea;* il y a pourtant cette différence, que la maladie chronique dont il s'agit ici n'attaque guère le cuir chevelu : *Porrigo morbus cutis in capite est; ad totum vero corpus pertinet impetigo, sic ab impetu dicta, ut ait Serenus.*

Le genre que nous allons décrire a été, comme l'on sait, désigné par quelques auteurs sous le nom d'*impetigo;* mais M. le docteur Rivière, l'un de mes plus chers disciples, a soutenu avec succès une Thèse, dans laquelle il démontre tout le vague de cette qualification. Il se fonde sur ce qu'elle exprime un phénomène commun à la plupart de nos maladies éruptives, et que, sous ce point de vue, elle n'est point en harmonie avec l'exactitude qu'on veut introduire, de nos jours, dans la langue des sciences. D'ailleurs, ce mot, qui n'a point de signification précise dans nos Écoles, a été fort anciennement employé par divers médecins, pour indiquer des maladies tout-à-fait différentes. J'estime donc qu'il conviendrait de le réserver pour des éruptions spontanées et insolites, dont la fougue et la violence

éclatent à l'improviste sur l'appareil tégumentaire. Lorry, dont le témoignage est d'un si grand poids, reconnaît très bien l'impropriété de ce terme, et le critique de la manière la plus judicieuse : *Nomen ab impetu deducit, ut ait Plinius; quamvis non videam, plus in illius assultibus, impetus esse quam in aliis morbis cutaneis.*

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Les individualités morbides doivent constamment être indiquées par les dénominations les plus propres à éclairer les yeux et à intéresser l'esprit; il faut donc choisir par préférence celles de ces dénominations qui sont comme le miroir des choses que l'on veut retracer. Le mot *melitagra*, jadis si connu dans l'École de Galien, était tombé en désuétude; il m'a paru très convenable pour désigner la maladie dont j'expose ici le tableau, et qui constitue un genre très distinct dans le groupe des dermatoses dartreuses.

En effet, le phénomène le plus apparent du genre *melitagra* est l'exsudation d'une matière séro-purulente qui se concrète, et prend absolument l'aspect du miel plus ou moins épaissi : *Abit in crustulas mellifluas, flavas aut viridescentes, modò superpositas.* Nous appelons *croûtes* ces productions

morbides, *sèches*, *rugueuses*, *friables*; qui se forment d'ordinaire sur la peau, quand il y a *solution de continuité* ou *rupture* de quelques pustules. Ces productions résultent de la coagulation des fluides extravasés; elles occupent et couvrent communément la surface où les pustules se sont primitivement déclarées; elles empêchent tout écoulement ultérieur qui pourrait provenir de l'irritation produite sur le tégument; elles remplissent, en quelque sorte, la fonction des emplâtres, selon l'idée d'un ingénieux physiologiste.

Il ne faut souvent que très peu d'instans pour que les croûtes de la mélitagre acquièrent une certaine consistance; ces croûtes peuvent même recevoir de l'accroissement tant que le foyer de la matière séro-purulente est abondant; elles se détachent ensuite avec facilité, pour peu que l'éruption soit d'un caractère bénin; il suffit de les exposer à la vapeur de l'eau tiède, ou de passer une heure dans un bain. Mais, si la mélitagre porte avec elle un caractère de malignité ou d'intensité, les croûtes sont très adhérentes à la peau.

ESPÈCE. *De la mélitagre aiguë ou flavescente.* Cette espèce est la plus commune; dans la saison du printemps et dans celle de l'été, on voit souvent arriver, à l'hôpital Saint-Louis, de jeunes personnes qui se plaignent d'une démangeaison brûlante au visage; quelques unes sont prises d'un léger mouvement de fièvre; on les croirait atteintes d'un érysipèle; bientôt il transsude des parties

irritées un fluide jaune, limpide et transparent. Si on observe ce phénomène avec quelque attention, on s'aperçoit qu'il a lieu par des pustules vésiculeuses d'abord peu apparentes, mais qui augmentent ensuite de volume; ces pustules se rompent; la matière qu'elles contiennent, s'échappe alors sous forme de gouttes, et se concrète en petits cristaux plus ou moins brillans; bientôt ce sont des croûtes jaunes, inégales, irrégulières, assez semblables à des fragmens d'un miel plus ou moins épaissi par l'action de l'air ambiant.

Les lois que suit la nature, dans la configuration de ces croûtes, sont absolument celles des concrétions lapidifiques : il est évident que si la transsudation s'effectue sur une partie du corps dont la situation est verticale, les croûtes qui en proviennent, s'allongent comme les stalactites observées dans certaines grottes; de là sont venus les noms de *melitagra procumbens*, *melitagra decumbens*; dans le cas contraire, elles prennent, en se coagulant, une consistance tout-à-fait aplatie, et s'étendent dans le sens de leur largeur, au point de former un masque sur toute la face. Il n'est pas rare de les voir se dessiner, en manière de moustaches, aux commissures et sur le pourtour des lèvres. Les cristallisations mélitagreuses peuvent occuper tous les siéges. Constance Hyacinthe, à peine âgée de six ans, en avait sur toutes les parties de son corps; elles ressemblaient à des grains jaunes de succin, très brillans et transparens; elles simulaient à la région cervicale un collier qui était

d'une forme admirablement régulière. Dans une autre circonstance, nous avons vu ces mêmes concrétions aux parties génitales d'une petite fille qui approchait de la puberté.

Bientôt les croûtes se détachent d'elles-mêmes ou par l'effet des lotions émollientes; mais elles ne tardent pas à se reformer, car la maladie est sujette à de fréquentes récidives; souvent elle disparaît pour quelques mois, et n'éclate qu'au renouvellement des saisons; c'est alors qu'on aperçoit, sur une peau rouge et vivement enflammée, une agglomération de petites pustules, accompagnées d'un prurit plus ou moins ardent. De chacune d'elles jaillissent des larmes d'un jaune aussi flavescent que celui de la gomme-gutte. Parfois cette couleur prend une nuance verdâtre, qui donne à ces incrustations l'aspect d'une mousse végétale (*melitagra musciformis*). Il faut bien se permettre toutes ces distinctions, quelque minutieuses qu'elles nous semblent, puisqu'elles servent à signaler la maladie par tous les traits de son existence, et à mieux fixer son diagnostic.

Rien de plus convenable, pour compléter une description, que des faits choisis au milieu d'une grande quantité de malades : la saison du printemps, celle de l'été, sont très fécondes en mélitagres. Les faits suivans ont été particulièrement observés par nous et par M. Arnal, l'un des élèves les plus distingués de l'hôpital Saint-Louis.

Première observation. Une femme, âgée de trente ans, était douée d'un tempérament bilieux; elle

avait les cheveux noirs, et sa peau, presque brune, était d'une finesse remarquable. Pendant les fortes chaleurs de l'été, cette personne aperçut une petite pustule acuminée, se développant au dessus de la paupière droite, et dont la base était environnée d'une aréole très rouge. De nouvelles pustules commencèrent à se manifester sur divers points de la face, et à s'y rassembler en corymbe. Le liquide séro-purulent que contenaient ces pustules, ne tardait pas à s'échapper; mais, à peine était-il frappé par le contact de l'air extérieur, qu'il se coagulait en croûtes arrondies, d'un jaune doré, qu'on ne saurait mieux comparer, pour la couleur, qu'à du miel nouveau, ou à ces globules gommeux qu'on voit, au printemps, transsuder à travers l'écorce de nos pruniers. Ces plaques paraissaient être le résultat d'une véritable cristallisation. En les examinant avec soin, on voyait que chacune d'elles était formée par la réunion de petits cylindres pointus à leur extrémité dermique, et arrondis en globules à leur extrémité libre. Chaque plaque en contenait autant que de pustules; aussi la surface de la croûte était-elle rugueuse et irrégulière. Une aréole d'un rouge vif entourait la base de ces croûtes dans l'étendue de deux lignes au plus; le reste de la peau comprise entre elles était parfaitement sain; des plaques jaunes couvraient les deux paupières, qui étaient d'un rouge assez animé; il y avait une légère ophthalmie des deux yeux. Le lobule de chaque oreille était aussi couvert de plaques melliformes moins épaisses et d'un aspect jaune viridescent. Quand on mouillait

ces plaques avec de l'eau tiède, elles se dissolvaient en partie, et devenaient faciles à se détacher. Cette propriété qu'avaient les croûtes à se laisser dissoudre dans l'eau est un nouveau motif de comparer ces produits morbides à des substances gommeuses.

Deuxième observation. Une femme, à peu près du même âge que la précédente, travaillant à des ouvrages en perles, était naturellement frappée d'une sorte de torpeur, et portée au sommeil par une propension irrésistible; elle chercha à se stimuler par une excitation factice, en prenant des doses énormes de café; progressivement, elle s'accoutuma à en prendre jusqu'à quatre pintes par jour. Cependant elle n'en fut pas moins trompée dans son attente: la somnolence continua, pour ne la quitter que long-temps après; alors aussi une rougeur érysipélateuse se déclara à la partie antérieure de l'avant-bras gauche; nombre de petites pustules acuminées surgirent de cette surface morbide, et provoquèrent les démangeaisons les plus vives; la malade y porta spontanément ses mains, et il lui fut même impossible de ne pas les gratter. Elle irrita, et arracha plusieurs fois avec ses ongles le sommet de ces pustules. Une fois en contact avec l'air, le liquide fourni se condensait en croûtes melliformes, inégales, rugueuses et élevées. Ces croûtes ne tardèrent pas à tomber, et à être remplacées par d'autres, qui se détachèrent à leur tour, et ainsi de suite. Un premier traitement délivra dans peu de temps cette femme de sa hideuse maladie; mais ce bien-être dura peu; après quelques jours, une

nouvelle éruption, en tout semblable à la première, apparut au bras droit. Cette femme entra à l'hôpital Saint-Louis. Dès cet instant, le mal fit des progrès; les extrémités devinrent le siége d'une rougeur intense, laquelle fut bientôt remplacée par des croûtes en tout pareilles à celles du bras, et qui furent le siége d'une cuisson et d'une démangeaison si pénibles, que la malade n'avait pas un seul instant de repos. Un traitement antiphlogistique améliora singulièrement cette maladie. Les croûtes étaient moins étendues, moins épaisses; enfin, avec le temps, elles cessèrent de paraître.

Troisième observation. Le cas suivant est très propre à caractériser la mélitagre flavescènte. La nommée Justine, blanchisseuse, étant enceinte, fut très effrayée un jour par le bruit du tonnerre; elle accoucha néanmoins fort heureusement, et son enfant fut jugé très sain; mais les menstrues restèrent long-temps sans reparaître. Elle conserva, de plus, une telle susceptibilité nerveuse, que la moindre contrariété lui causait les émotions les plus vives. La lèvre supérieure et la surface du nez se couvrirent de croûtes jaunes comme du miel, et qui présentaient une légère teinte flavescente. Ces croûtes se détachaient avec facilité toutes les fois qu'on les exposait à la vapeur de l'eau; mais elles ne tardaient pas à se reformer; leur retour était constamment précédé d'une rougeur très intense et d'un gonflement érysipélateux. La malade était sans fièvre, et toutes ses fonctions s'exécutaient, d'ailleurs, avec la plus parfaite régularité.

Espèce. *De la mélitagre chronique.* Quelques praticiens l'ont appelée *mélitagre nigricante.* Cette espèce se montre surtout dans les hôpitaux et dans les classes indigentes, chez les personnes qui habitent des quartiers malsains : elle provoque des démangeaisons qui ont une très grande analogie avec celles de l'herpès ; c'est ce qui l'a fait désigner, par quelques auteurs, sous le nom d'*impetigo scabida.* Le liquide qui s'échappe des pustules est quelquefois brunâtre ou sanieux ; dans ce cas, les croûtes, qui se succèdent, prennent une couleur plus foncée.

Cette mélitagre se manifeste le plus souvent chez les vieillards et chez toutes les personnes qui languissent dans la cachexie scorbutique. J'ai observé des croûtes qui avaient séjourné pendant près d'un an sur les jambes d'un homme, d'ailleurs très infirme ; ces croûtes étaient bosselées, dures, âpres au toucher ; elles ressemblaient à de petites pierres noircies par la vétusté ; quelquefois on en rencontre qui ont absolument l'aspect de la fiente des volatiles.

La mélitagre chronique ou nigricante a été observée quelquefois à la suite d'une variole confluente. Une fois, entre autres, il s'était établi, sur divers points de la surface du corps, de larges pustules remplies d'un liquide brunâtre. Peu de jours après, ces pustules se rompaient, et la matière contenue se concrétait pour former de larges croûtes d'une teinte grisâtre, tirant sur le brun. Le derme paraissait, d'ailleurs, constamment irrité

par une inflammation chronique. Une jeune fille conserva cette funeste indisposition pendant plus de quatre années, et ne dut son rétablissement qu'à un traitement très prolongé.

Cette affection chronique est surtout remarquable par son caractère mobile, et surtout par son extrême opiniâtreté, ajoutons par la nature et par la violence du prurit qu'elle excite. J'ai eu long-temps sous mes yeux un homme de lettres très laborieux, chez lequel cette maladie avait successivement parcouru les doigts, les mains, les bras, les avant-bras, et toutes les extrémités inférieures; les démangeaisons étaient excessives et continuelles. Cet intéressant malade avait été plusieurs fois atteint de cette mélitagre depuis son enfance; la dernière éruption avait duré dix-huit mois; même prurit, même opiniâtreté, même succession de phénomènes extérieurs, même irritation sur diverses parties du tégument, qui était très rouge et très enflammé.

La mélitagre dont il s'agit est aussi tenace que la cause qui la détermine. Mademoiselle Hermina avait eu la teigne faveuse dans son enfance; elle fut soumise au traitement cruel de la *calotte;* la maladie disparut; mais cette jeune personne ne conserva pas un seul cheveu à la partie supérieure et antérieure de sa tête. Il se manifesta, en outre, au visage, aux deux mamelons et à la face interne des deux cuisses, des croûtes grisâtres très adhérentes au tégument, qui causaient un vif prurit. Ces croûtes ne se détachaient qu'autant qu'on les soumettait à des lotions réitérées; encore

fallait-il beaucoup de temps pour obtenir leur séparation. Au dessous, la peau restait rugueuse, imprégnée d'un reste de substance croûteuse; mais elle ne paraissait ni rouge ni enflammée; la malade n'éprouvait point cette chaleur pulsatile, ces cuissons ardentes qui d'ordinaire caractérisent la mélitagre aiguë; une démangeaison très vive venait seulement l'assaillir par intervalles, et, tous les matins, son linge était ensanglanté par l'effet des écorchures qu'elle ne cessait de déterminer en se grattant avec ses ongles. Il était aisé de s'apercevoir que l'éruption n'attaquait pas seulement la superficie du tégument, mais qu'elle en pénétrait toute l'épaisseur. L'exsudation croûteuse n'était pas plutôt tombée, qu'elle se reproduisait avec les mêmes caractères qu'auparavant.

ÉTIOLOGIE.

Nous avons fait tous nos efforts pour rechercher les causes de cette éruption crustacée, qui s'offre toujours avec les mêmes formes, et qui souvent persiste avec une opiniâtreté remarquable, surtout quand elle se complique de quelque maladie antécédente. En général, nous avons vu que les personnes jeunes, douées d'une constitution sanguine ou lymphatique, étaient le plus sujettes à cette maladie, principalement celles dont l'idiosyncrasie se caractérise par la prédominance du tissu cellulaire, ou qui se trouvent entachées du vice scro-

fuleux. Elle attaque aussi les sujets disposés par leur nature au phlegmon ou à l'érysipèle; elle est surtout particulière au sexe féminin. On la rencontre chez les adolescens et chez les petits enfans; on ne la voit guère chez les vieillards.

Les suintemens croûteux, qui suivent l'invasion de la mélitagre, servent quelquefois de supplément aux achores, ou aux autres dépurations nécessaires dans les premiers temps de la vie. On voit aussi survenir cette éruption, chez quelques sujets, à la suite de la variole confluente, pendant le travail de la dentition; on l'observe quelquefois après des couches laborieuses (*melitagra parturientium*), ou chez les femmes douées d'un grand embonpoint, qui négligent d'allaiter leurs enfans.

La mélitagre se remarque chez les gourmands, qui ne savent pas régler leur appetit; mais, parmi les causes extérieures de cette maladie, il faut surtout signaler l'exposition prolongée à l'action du soleil; de là vient que les moissonneurs, qui sont toujours en plein air, les femmes qui gardent les troupeaux, y sont très sujets; les cuisinières, les marchandes de nos boulevards se trouvent dans le même cas. Souvent les ardeurs de la canicule semblent faire fermenter le sang de la jeunesse, et donner un plus libre essor à des excrétions devenues nécessaires. Il n'est pas inutile d'étudier la mélitagre en rapport avec les professions et les métiers qui souvent décident de son apparition; il est certain que tous les ouvriers exposés à des émanations minérales, sulfureuses, farineuses, etc., sont sujets

aux exsudations melliformes; parmi ces ouvriers, il faut surtout distinguer ceux qui négligent de nettoyer tous les jours leur peau; tels sont les maçons, les plâtriers, les cardeurs de laine, qui viennent souvent à l'hôpital Saint-Louis avec un masque croûteux qu'on a beaucoup de peine à faire disparaître. Willan a bien raison d'attribuer à la malpropreté la fréquence des maladies cutanées, surtout en Angleterre. Il s'étonne que, dans une ville aussi considérable que Londres, on ait tant négligé l'administration des bains. La plupart des habitans passent une partie de leur vie, sans mettre à profit ce moyen de salubrité (*Description and treatment of cutaneous diseases*). Paris, au contraire, sous ce point de vue hygiénique, est, sans contredit, la première ville du monde : ses établissemens de santé publique sont d'une utilité très remarquable.

CURATION.

Nous avons toujours commencé la cure de la mélitagre par des applications émollientes, qui sont de la plus grande utilité quand l'éruption est de nature bénigne. On lave fréquemment le siége où les croûtes se manifestent avec de l'eau de son ou de l'eau de mauve. On tire du sang de la veine du bras, quelquefois de celle du pied. Si l'irritation est fixe et vivement prononcée, si le tissu cel-

lulaire est dans une sorte de turgescence, l'emploi local de quelques sangsues produit un dégorgement favorable.

On regarde surtout les bains comme particulièrement indiqués dans le traitement de la mélitagre; l'immersion du corps entier ou de la partie affectée, dans les eaux gélatineuses ou savonneuses, est principalement en usage de nos jours; mais il faut employer ce moyen en temps convenable. On a même recours aux douches liquides à l'arrosoir, qui sont d'une efficacité assez constante. Les fumigations partielles sont d'un grand avantage pour certaines cures; personne n'ignore avec quelle habileté on fabrique en ce moment les appareils destinés à leur administration. L'industrie est digne de tous les éloges, quand elle est mise en jeu pour le bien des malades. Les eaux de cerfeuil, de mélilot, de mercuriale, de bouillon-blanc, de saponaire, etc., conviennent très bien pour la confection d'un bain de vapeur.

Mais, quand il s'agit de combattre la mélitagre chronique, dont le caractère se montre souvent si opiniâtre, on sent qu'il importe de préférer des topiques doués d'une qualité plus pénétrante et plus active: on conseille alors de pratiquer des lotions avec les eaux légèrement animées par la soude ou par l'alumine; on conseille aussi les fumigations, plus ou moins réitérées, de soufre et de cinabre. C'est ici le cas de mettre à profit les douches minérales à l'arrosoir, afin de rompre l'adhérence extrême qui se remarque souvent entre

les incrustations melliformes et les tégumens qui en sont le siége ; on élève ces douches à la température de vingt-huit à vingt-neuf degrés du thermomètre de Réaumur. On obtient le même effet en réitérant et en variant l'application des cataplasmes.

Nous avons obtenu deux cures avec promptitude ; il nous paraît utile de les rappeler.

Première observation. Une jeune fille, douée d'une peau très blanche et d'une beauté remarquable, essentiellement lymphatique par sa constitution, entra à l'hôpital Saint-Louis au printemps de 1828. Son visage était masqué par une mélitagre, dont les croûtes, abondantes et d'un jaune brillant, occupaient le front, les joues et le menton. Elle fut mise à l'usage des lotions ioduro-sulfureuses ; dans l'espace de trois jours, la face fut nettoyée : on persévéra dans cette pratique. Au bout de trois semaines, la malade put sortir.

Deuxième observation. Une autre malade, d'une constitution bilieuse, souffrait aussi d'une mélitagre qui envahissait la face et le cuir chevelu. Elle se trouvait à l'hôpital Saint-Louis avant la précédente, et, jusque là, on n'avait mis en usage que les topiques émolliens, sans en obtenir aucun résultat avantageux. Plus tard, les lotions ioduro-sulfurées furent mises à contribution, et, au bout de quelques jours, le mieux fut manifeste. Pour constater néanmoins la valeur de cette médication, on suspendit ces lotions pour reprendre la méthode adoucissante ; mais, dès ce moment, on vit de nouveau fluer la

mélitagre, et de nouvelles croûtes se formèrent sur les places enflammées. Il fallut donc reprendre les lotions ioduro-sulfurées, qui, assidûment continuées, dissipèrent jusqu'aux moindres traces de cette maladie dans l'espace de vingt jours. Ceci m'explique pourquoi les eaux thermales sulfureuses, qui contiennent un principe iodúré, se montrent si efficaces contre les dermatoses.

Si pourtant l'éruption mélitagreuse se montre constamment rebelle aux procédés qui sont en usage, on se conduit alors comme dans certains cas d'affection herpétique; on soumet les parties malades à des humectations plus ou moins stimulantes, qu'on exécute aisément avec la barbe d'une plume préalablement trempée dans l'acide hydrochlorique étendu d'un tiers d'eau. Ce topique, employé au degré que nous indiquons, a cet avantage sur tous les autres, qu'il ne laisse aucune trace de son action; on arrive parfois au même but, quand on applique avec habileté, comme escharotique, la pierre de nitrate d'argent.

Il y a un traitement intérieur que le praticien peut mettre en usage; mais ce traitement doit être fort simple : il suffit souvent de mettre les malades à la diète, et d'administrer quelques boissons délayantes. La thérapeutique a des règles qui sont suggérées par les circonstances. S'il y a surcharge des premières voies, et si l'état de la langue l'indique, on administre un léger vomitif. On n'emploie, contre cette maladie, ni l'antimoine, ni le mercure, ni aucune substance médicinale dont les propriétés

soient trop énergiques. Les bouillons rafraîchissans, avec le veau, le poulet, les grenouilles, les sucs d'herbes que la saison peut fournir, le *sérum* du lait de vache, de chèvre ou de brebis, les limonades, les décoctions d'orge et de gruau, suffisent pour continuer cette cure, qu'on commence par des boissons délayantes, et qu'on achève par deux ou trois purgations.

Il ne suffit pas néanmoins que l'éruption mélitagreuse ait disparu; personne n'ignore qu'elle est sujette à des récidives, et que, sous ce point de vue, sa marche a de grands rapports avec celle de l'érysipèle. Il importe donc de donner de la stabilité à la guérison, en persistant dans les procédés, et en prescrivant aux malades un régime préservatif contre les rechutes. On administre par intervalles quelques eaux minérales laxatives; les frictions, les bains de tout genre, même en santé, les distractions, l'exercice, etc., conviennent pour entretenir la peau dans une pleine et louable transpiration. Au surplus, je ne trace ici de traitement que pour la mélitagre qui suit sa marche ordinaire; je n'ai pas besoin de dire qu'il faut tenir compte de tout ce qui peut se joindre à elle; car, il est des circonstances étrangères qui viennent compliquer la maladie, et qui réclament des secours particuliers; non seulement il faut mettre en œuvre ces secours, mais il faut faire concourir à cette cure si importante tout ce qui en prépare, tout ce qui en favorise l'efficacité.

GENRE IV.

ESTHIOMÈNE. — *ESTHIOMENOS.*

Herpes ferus, herpes exedens, herpes depascens, herpes serpiginosus, herpes malignus, herpes ferox, ulcus obambulans, ulcus ferinum, phagedæna, papula fera, cacoethes, ulcus sinuosum, ulcus herpisticum; darta excoriativa, darta maligna des auteurs; *lupus vorax* de Paracelse; *lupus* de Willan, de Bateman et de Plumbe; *dartre phagédénique* de Bachelet; *dartres ulcérées, dartres vives,* dans le langage vulgaire; *dartre rongeante* des hôpitaux.

Dartre le plus souvent caractérisée par une inflammation tuberculeuse, qui se manifeste avec prurit, rougeur et chaleur; son phénomène générique est de corroder la peau sous-jacente, en se fixant sur une partie du tégument, ou en la parcourant successivement par une marche sinueuse et rampante.

L'esthiomène se montre à nous sous deux formes spéciales, l'une, qui est connue sous le nom d'*esthiomène térébrant ou perforant,* et l'autre sous le nom d'*esthiomène ambulant ou serpigineux,* selon qu'elle corrode la peau dans le sens de sa profondeur ou de sa surface :

A. L'esthiomène térébrant ou perforant (*esthiomenos terebrans vel perforans*). Cette espèce est ainsi désignée, parce qu'elle perfore le tégument par un point

fixe, et qu'elle simule l'action d'une vrille; elle se place le plus familièrement à l'une ou à l'autre aile du nez, parfois à son extrémité. L'ulcération qu'elle détermine est ordinairement recouverte d'une petite croûte formée par la coagulation de la matière séro-purulente qui s'en échappe.

B. L'esthiomène ambulant ou serpigineux (*ésthiomenos ambulans vel serpiginosum*). Cette maladie justifie parfaitement, par ses caractères et par son allure particulière, le rang qui lui est attribué dans le groupe des dermatoses dartreuses; car elle est essentiellement rampante; elle part d'un point enflammé, et sillonne successivement la surface de la peau, qui reste lisse et luisante; souvent les points d'où elle s'étend sont multiples, et forment une rangée circulaire de points tuberculeux qui observent un mouvement centrifuge, et vont en s'élargissant du centre à la circonférence. Cette dartre peut attaquer indistinctement toutes les parties du corps; elle se montre souvent sur la région cervicale, sur la région du thorax, le long des reins, sur l'abdomen, aux bras et aux extrémités inférieures.

Les élèves de M. Biett, MM. Cazenave et Schédel, ont décrit cette maladie avec autant de méthode que de vérité. Ce sont MM. Willan, Bateman et Plumbe qui ont qualifié, pour la première fois, ce genre d'affection du titre de *lupus*, mot suranné, et qu'on ne retrouve guère que dans de vieux livres oubliés. D'ailleurs, Paracelse, qui l'a inventé, ne s'en servait que pour désigner les ulcères qui viennent à la partie postérieure des jambes.

Écoutons Sennert à ce sujet : *Lupum verò appellant, si in tibiis et cruribus sit in reliquis verò corporis etsi ejusdem sit pravitatis, lupum absolutè nominari non censent.* Le vulgaire conserve encore cette ridicule dénomination, et continue à donner le nom de *loups* à certaines ulcérations qui viennent aux oreilles des chiens, et qui ressemblent à des morsures. Il est des auteurs qui ont confondu l'esthiomène avec le *noli me tangere*, qui appartient au groupe des dermatoses cancéreuses.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Que de noms divers l'esthiomène a reçus! Quand une maladie est fréquente, quand elle cause des maux graves et nombreux, il semble que les langues deviennent plus fécondes et plus expressives pour la désigner : l'horreur qu'elle inspire donne plus d'énergie aux descriptions que l'on en retrace; de là vient que l'esthiomène, dont nous allons parler, est indiqué, dans les livres de l'art, sous une multitude de dénominations effrayantes, qui peignent avec plus ou moins de force l'étendue et l'intensité de ses ravages. C'est ainsi que les titres, plus ou moins sinistres, d'*herpes exedens*, de *lupus vorax*, de *papula fera*, de *formica corrosiva, etc.*, lui ont été successivement prodigués.

En effet, quels traits de différence nous présente la marche de cette désastreuse maladie, quand on la compare avec les autres genres qui appartiennent au groupe des dermatoses dartreuses ! La plupart de ces maladies n'attaquent guère que le tissu réticulaire de la peau ; mais l'esthiomène n'épargne, dans ses ravages, aucune des couches dont l'appareil cutané se compose. Ce genre d'affection devient le foyer d'une ulcération profonde d'où s'échappe continuellement une matière séro-purulente, fétide et corrosive. Semblable à ce germe funeste de putréfaction qui détruit la substance intérieure des plus beaux fruits, ce levain de corruption morbide se déploie bientôt, sans qu'on puisse arrêter sa marche et son affreux développement.

ESPÈCE. *De l'esthiomène térébrant.* Cette espèce débute ordinairement sur l'une ou l'autre des ailes du nez ; elle offre plusieurs degrés aux regards de l'observateur. Avant que cette décomposition phagédénique se manifeste, le tissu muqueux de la partie affectée rougit, devient dur, bosselé, inégal ; une sensation d'abord peu douloureuse s'y déclare ; souvent même le point tuberculeux ne fait éprouver qu'un léger prurit, que les malades cherchent néanmoins à apaiser par un frottement continuel, frottement qui finit par être nuisible. Les papilles nerveuses sont tellement enflammées, que, plus ils se grattent, plus ils irritent la peau, qui est le siége du mal ; alors peut-être conviendrait-il de prévenir les accidens, ou du moins de les arrêter dès leur début.

Mais on ignore souvent ce que doit devenir cette première irritation ; on la regarde comme n'étant d'aucune importance, et on ne prend aucune mesure pour s'opposer aux progrès d'un pareil fléau.

Cette décomposition singulière marche néanmoins au gré des causes qui la favorisent ; le corps réticulaire se soulève et se rompt, la peau se tuméfie et s'entame ; du sein du tubercule ulcéré jaillit une matière ichoreuse d'une qualité si âcre, qu'elle enflamme les parties environnantes, et devient une des causes les plus actives de l'accroissement du mal ; car, plus cette matière phagédénique est abondante, plus la dartre étend ses ravages en profondeur.

Dans le cas contraire, quand la source de cette humeur se tarit, l'esthiomène n'avance point : il est stationnaire ; le pus se coagule et se convertit en une croûte qui sert de couvercle à la partie corrodée ; si cette croûte tombe, il s'en forme bientôt une seconde, et, malgré cette inertie apparente, l'esthiomène présente toujours un aspect sinistre ; il marche avec lenteur ; mais il n'en marche pas moins vers la destruction. Galien avait particulièrement observé cette phlegmasie funeste, et il insiste sur son phénomène principal, qui est de corroder par degrés successifs le tégument.

L'ulcération une fois commencée, les ailes du nez, la cloison moyenne, sont de plus en plus corrodées, et, dans l'espace d'une ou de deux années, le malade est horriblement mutilé. Si l'esthiomène s'arrête, ou de lui-même ou par l'effet de certains

moyens médicamenteux, le malade reste avec une ou plusieurs échancrures; le bout du nez est quelquefois dentelé; d'autres fois il est aminci; il se présente comme s'il avait été taillé en biseau.

Ce foyer de suppuration donne souvent lieu à la formation de quelques croûtes d'un jaune verdâtre, dont la surface est sillonnée (*crustæ sulcatæ*). Ces croûtes se forment surtout lorsqu'il y a une fonte considérable de parties lésées, lorsque les cavités nasales sont à découvert, et qu'il ne reste plus au malade que les os propres du nez. Partout, d'ailleurs, se trouvent des cicatrices informes, irrégulières, souvent même bizarrement hypertrophiées, comme les productions du hasard.

ESPÈCE. *De l'esthiomène ambulant ou serpigineux.* Il est une espèce d'esthiomène dont le principal caractère est de s'étendre par un rampement sinueux. Les progrès de cette maladie se font par saccades, et en des temps inégaux; alors même que l'éruption disparaît, on retrouve sur la peau des traces superficielles de son passage (*cutis abrasa*). Souvent l'esthiomène ambulant ou serpigineux sillonne la face, le cou, le thorax, les épaules : ces cas sont communs à l'hôpital Saint-Louis. Le tégument aminci, devient plus rubescent que dans l'état naturel; dans certains endroits, il est lisse et uni; dans d'autres, il semble qu'il ait été légèrement mordu (*cicatrix promorsa*). Souvent on s'imaginerait que la peau a été vivement échaudée par des aspersions d'eau bouillante.

L'esthiomène tend à s'accroître, et, pour exercer ses ravages, semble partir d'ordinaire de plusieurs points tuberculeux, qu'il faut considérer comme autant d'élémens morbides, distans les uns des autres, et fournissant plusieurs foyers de suppuration. A mesure que ces foyers guérissent, il se forme des cicatrices irrégulières, dures, résistantes sous le doigt; souvent il y en a de lisses; mais il semblerait que la peau, ainsi altérée, ne peut plus retenir son épiderme, en sorte qu'on voit toujours se former à sa périphérie de légères pellicules qui tombent et se renouvellent. Ces cicatrices sont blanchâtres, bien plus que le reste de la peau, qui est saine; comme il y a toujours perte de substance, ces cicatrices ont lieu à la commissure des lèvres, et, si elles sont unilatérales, la bouche et les yeux sont comme bridés de ce côté; elles deviennent douloureuses, et sont accompagnées d'une sensation lancinante et pungitive sous certaines influences atmosphériques.

Au surplus, quelle que soit l'espèce d'esthiomène qu'on ait à décrire, il ne faut pas oublier les traces fâcheuses que cette affreuse maladie laisse sur l'appareil tégumentaire. Ces saillies irrégulières, ces végétations mamelonnées, ces hypertrophies celluleuses, résultat des cicatrices mal dirigées, ces coutures cylindriques qui parcourent la peau en divers sens, ces tissus flasques et relâchés, cette peau, tantôt froncée, tantôt boursouflée, ces altérations fongueuses, qui ressemblent à des agarics ou à des bourgeons de vigne, ces gonflemens gan-

glionnaires, qui donnent à la face l'aspect d'une tête de chèvre, ces paupières renversées, ces divers staphylomes, ces contractions forcées, qui font de certains malades autant de physionomies grimaçantes, ces resserremens fortuits des sacs lacrymaux, qui donnent lieu à la stagnation des larmes autour des globes de l'œil, mille autres jeux horribles d'une nature en désordre qui ne répare rien, et n'agit que pour tout défigurer.

On conçoit facilement quelle est l'affreuse perspective de ces individus, qui conservent toute leur vie les stigmates des plus déplorables dégradations, qui sont signalés partout comme entachés d'un levain morbide, qui sont contraints de s'interdire tous les rapports sociaux, qui, souvent même, transmettent à des enfans une des plus tristes conditions de leur existence; je veux dire le germe qui les a marqués eux-mêmes du sceau de la maladie et du malheur.

ÉTIOLOGIE.

C'est dans une existence déja empoisonnée par quelque vice héréditaire que l'esthiomène prend naissance; ainsi des élémens morbides se mêlent assez communément à la constitution de notre être; une sorte d'idiosyncrasie scrofuleuse se décèle presque toujours chez les individus atteints de cette funeste maladie; souvent c'est un levain sy-

philitique, qui a vieilli dans l'économie, et dont toutes les humeurs finissent par être imprégnées. Les sujets qui sont nés de parens teigneux ou cancéreux peuvent, dans la suite, présenter les mêmes phénomènes. M. Samuel Plumbe émet une assertion, à laquelle il serait difficile de croire, si elle n'émanait d'un homme aussi recommandable. Il affirme que les cas où la diathèse scrofuleuse influe sur la production de l'esthiomène, sont très rares en Angleterre. M. Plumbe attribue, de son côté, la fréquence des affections, si improprement désignées sous le nom de *lupi* ou de *loups*, à l'abus des liqueurs alcoholiques et autres excès de la table. Cette cause est rarement suivie d'un semblable effet à Paris et dans les autres villes de France, s'il n'y a, d'ailleurs, une prédisposition morbide. Tout nous porte donc à croire que le savant praticien anglais a voulu parler du *noli me tangere*, maladie tout-à-fait différente de l'esthiomène, qui vient par d'autres causes et produit d'autres effets. Ce qui me confirme dans ce soupçon, c'est que l'esthiomène est une maladie de l'enfance ou de la jeunesse; le *noli me tangere*, au contraire, attaque l'âge viril ou la vieillesse. On voit, d'après cette simple remarque, combien il importe de s'entendre sur l'acception des mots et la certitude des dénominations.

Les causes prédisposantes une fois constatées, le plus simple accident suffit pour déterminer le développement de l'esthiomène. Un homme, passant dans une rue, et ayant fait une chute violente contre la grille qui couvrait un égout, resta

quelque temps évanoui, et se releva le visage couvert d'une boue immonde; la contusion qu'il reçut au nez devint la cause déterminante d'une dartre corrosive. Un ouvrier de l'hôtel de la Monnaie, d'une constitution lymphatique, contracta la même maladie aux lèvres, pour avoir manié longtemps des pièces de cuivre, qu'il rapprochait souvent de sa bouche. Les ouvriers qui travaillent dans les mines, les chaudronniers, les corroyeurs, les tanneurs, etc., sont singulièrement enclins à l'esthiomène, s'ils négligent les soins hygiéniques qui peuvent les garantir d'une maligne influence.

Depuis un temps immémorial, on observe, à l'hôpital Saint-Louis, que l'esthiomène attaque les jeunes sujets des deux sexes, et qu'il s'arrête à l'âge mûr. A cette époque de la vie, ils se trouvent, pour la plupart, guéris; mais, dans le plus grand nombre de cas, les traits de la face sont tellement déformés, qu'ils ne sont plus aptes à servir le public; ils deviennent même, pour leurs concitoyens, un objet de dégoût, et même d'épouvante; repoussés de la société, ils se mettent alors aux gages de quelque hospice ou de quelque maison de charité, pour servir les autres malades.

CURATION.

Que faire contre une maladie si funeste, et presque toujours si profondément invétérée? Jadis, les

essais curatifs furent très nombreux à l'hospice de la Salpêtrière, sous la direction du célèbre professeur Pinel. J'étais alors son disciple; je devins acteur et témoin dans toutes les expériences. Ce fut d'abord l'hydrochlorate de baryte qu'on employa, d'après un Mémoire du docteur Crawffort, qui avait singulièrement accrédité ce remède; on eut aussi recours à l'hydrochlorate de chaux : les résultats ne furent point heureux.

D'autres médecins ont conseillé, depuis cette époque, les solutions d'arséniate de potasse et d'arséniate de soude, d'après les formules de Pearson et de Fowler. Je n'ai pas besoin de dire avec quelle prudente réserve il faut en diriger l'administration. D'ailleurs, il nous a été prouvé que ces préparations ne donnent aujourd'hui aucune chance de succès. Un très habile praticien de Montpellier a proposé l'hydrochlorate d'or. Il serait peut-être avantageux de ne point se départir de ce nouvel agent thérapeutique, qui m'a paru réussir dans plus d'une occasion. Si la cause de l'esthiomène était manifestement syphilitique, on pourrait tirer un grand profit du deuto-chlorure de mercure, en y joignant la décoction des bois sudorifiques. Dans la diathèse scrofuleuse, il faut insister sur l'emploi des végétaux amers, des sucs de cresson, de ménianthe, sur les décoctions de tiges de houblon et de douce-amère, de racine de bardane et de gentiane; en général, sur toutes les préparations réputées antiscorbutiques. L'élixir de peyrilhe, tant préconisé, n'a jamais produit aucune guérison permanente;

il est même nuisible, par l'abus qu'en font certaines personnes, et par l'attrait que prennent les enfans pour les teintures alcoholiques.

Le traitement local est surtout d'une grande importance; dans la saison de l'été, je fais ordinairement appliquer sur les ulcérations la pulpe fraîche de morelle (*solanum nigrum*), qui n'agit pas sans quelque succès, et qui rend du moins le mal stationnaire. On peut aussi recourir aux feuilles de jusquiame (*hyosciamus niger*). On pratique des lotions, avec la solution d'acétate de plomb, avec l'eau de sulfate d'alumine, avec l'eau de bi-carbonate de soude ou de potasse; je dois même dire avec l'eau de chaux, dont on peut obtenir quelques avantages. L'eau factice de Barèges est aussi un moyen très employé dans nos hôpitaux. On peut l'administrer à l'arrosoir, au moyen d'un appareil convenable.

Rien n'est plus nuisible à l'art que le ton affirmatif que prennent certaines gens pour mettre en crédit plusieurs procédés, quand il est constant que l'esthiomène déconcerte à la fois les combinaisons de la médecine et les entreprises de la chirurgie. Personne n'a été plus à même que nous d'observer la marche et les effets de cette effroyable maladie, qui assiége, pour ainsi dire, l'hôpital Saint-Louis, et qui s'y trouve dans une proportion tellement considérable, qu'elle laisse peu de place aux autres affections. Les tentatives que nous avons faites à ce sujet sont innombrables, et nous avons à regretter qu'elles n'aient point répondu à nos espérances. En un mot, pour parler le langage de la vérité, nous

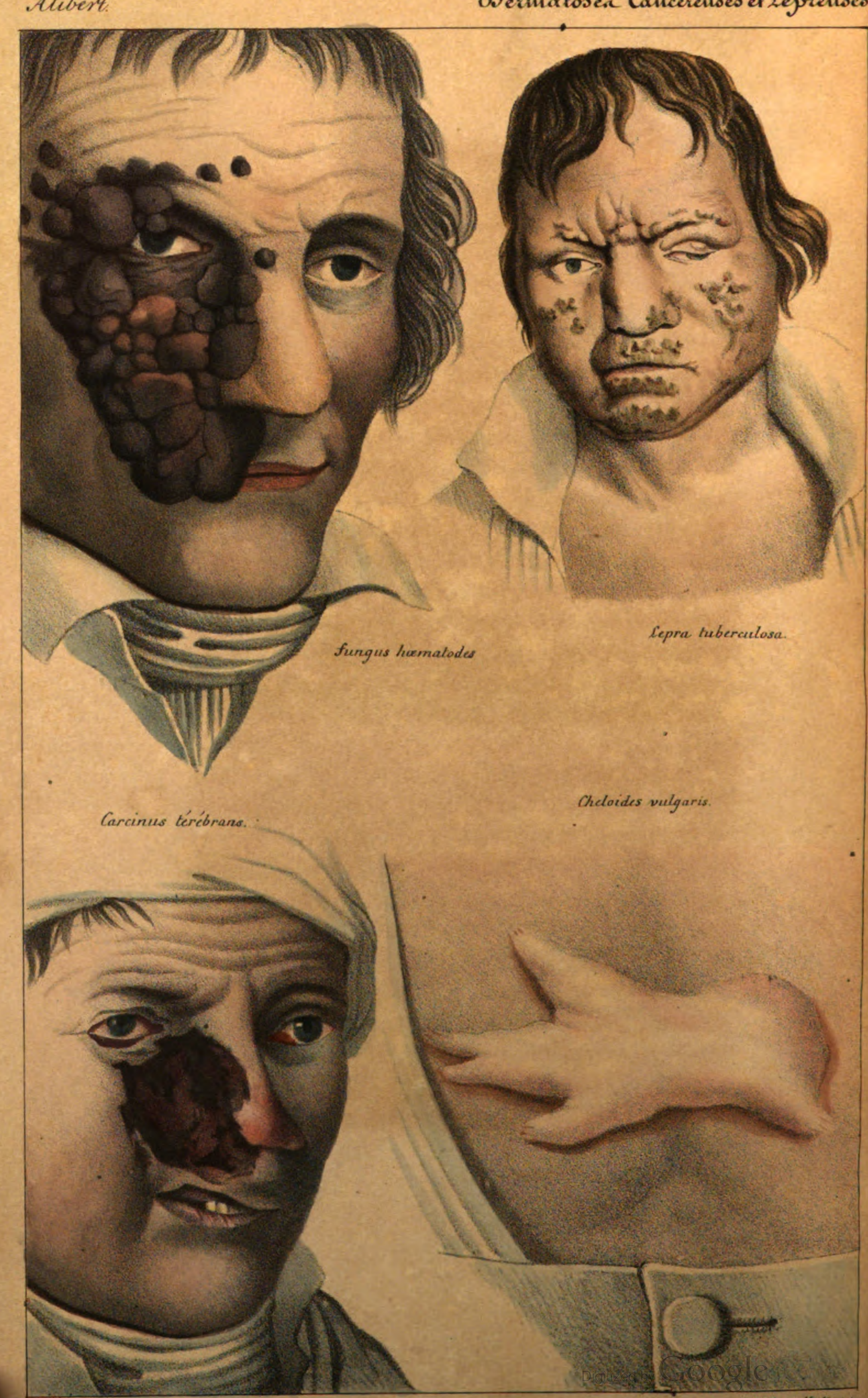
dirons qu'il n'y a, jusqu'ici, aucun remède certain contre un fléau si redoutable.

Nous avons successivement employé, sous forme de pommade, le proto-iodure de mercure, le deuto-iodure de mercure, l'iodure de soufre, l'iodure de plomb, l'iodure de zinc, etc. Qu'arrive-t-il ? Ces substances semblent réussir dans les premiers jours qu'on les administre ; mais bientôt la maladie recommence, parce que la cause est toujours là pour la reproduire. L'onguent styrax est le topique qui nous a paru le mieux convenir ; il augmente la suppuration, et semble rendre l'ulcère de bonne nature ; car c'est l'indication qu'il importe de remplir. Nos élèves ont amalgamé le goudron et le sulfate de quinine dans un corps gras, et cette pommade a diminué pour un temps la rougeur et la tuméfaction des parties affectées ; mais ce succès n'a pas été constant ; car, comment déraciner une cause qui tient à l'idiosyncrasie morbide des sujets ?

Nous avons souvent recours, et avec fruit, pour combattre cette maladie, à l'emploi extérieur de l'acide hydrochlorique, qui produit une excitation avantageuse ; au nitrate acide de mercure, qui peut donner lieu à un érysipèle salutaire, et imprimer, par ce moyen, à l'esthiomène, un caractère d'acuité. La pierre de nitrate d'argent est d'un usage très habituel ; mais la pâte du frère Côme, appliquée avec circonspection, est encore plus utile quand l'ulcération est bornée. Certains médecins préfèrent l'oxide d'arsenic blanc allié au protochlorure de mercure. Il a fallu renoncer à l'appli-

cation de l'huile animale de dippel, qu'on avait tant préconisée ; elle est insuffisante, et d'un emploi rebutant. On vante, de nos jours, la liqueur de chlorure de sodium, pour corriger les cicatrices et améliorer la suppuration. Quand l'affection est très irritée, on peut tirer un certain parti d'une infusion émolliente, qu'une chaleur douce élève et dirige sous forme de vapeur. Les douches gélatineuses et alcalines sont à conseiller.

Au surplus, on doit l'avouer, le traitement de l'esthiomène est encore livré à l'aveugle empirisme. On emploie au hasard tout ce que l'imagination suggère ; tel remède échoue dans un cas et triomphe dans tel autre. Dans les campagnes, les villageois, dirigés par une sorte d'instinct, pratiquent des lotions avec l'urine de vache ; et on nous a présenté un malade qui avait été merveilleusement soulagé par ce topique. Ici la pratique s'arrête, parce que la théorie ne peut rien atteindre. Si l'on connaissait tout ce qui peut restituer à la nature le jeu suprême de sa puissance, si l'on disposait à son gré des mouvemens fébriles et de la force tonique qui les suscite, on arriverait au but le plus désirable, à la résolution des tubercules enflammés. Mais les circonstances, qui changent la plupart des maladies, sont absolument impénétrables. Dans l'esthiomène surtout, c'est le temps qui est le seul arbitre des cures, et souvent le médecin s'attribue ce qu'il faut rapporter à des révolutions que l'âge amène, ou à une crise fortuite qui s'est opérée dans le tempérament.


Fungus hæmatodes
Lepra tuberculosa.
Carcinus térébrans.
Cheloides vulgaris.
Marly
Colorié par Mᵉ Manteis

CINQUIÈME GROUPE.

DERMATOSES CANCÉREUSES.

Les dermatoses dont nous allons traiter sont, sans contredit, les plus redoutables; c'est la douleur avec tous ses degrés; c'est la destruction sous toutes les formes : aussi sont-elles départies aux êtres les plus sensibles de la création; pour l'homme seul, les maladies cancéreuses comptent parmi les mille routes qui l'acheminent vers la mort : les animaux n'en sont que très rarement atteints[1].

Tout est problème, tout est à résoudre dans la théorie des dermatoses cancéreuses; tout est occulte; tout est inconnu dans le développement de ces phlegmasies désastreuses. Témoins journaliers de leurs affreux ravages, nous pouvons les peindre, mais nous ne saurions les expliquer.

Un médecin, qui a long-temps exercé sa profession non loin des déserts de la Guiane, assure que

[1] Je dis *rarement;* car il est, en effet, constaté, de nos jours, que le cheval, ami et compagnon de l'homme, qui partage ses travaux, ses fatigues, ses peines, ses dangers, et dont on altère l'organisme, est sujet au cancer du testicule et de la mamelle. Ce genre d'altération a aussi été remarqué par les vétérinaires sur d'autres parties du tégument chez ce précieux quadrupède.

les dermatoses cancéreuses sont inconnues chez les Sauvages ; le suprême Auteur de l'humanité n'a point créé tant de maux qui l'accompagnent ; il faut donc bien que la civilisation ait eu sa part dans la production de ces dégénérescences extraordinaires.

Quelle est donc cette maladie dévorante, qui s'attache à l'homme comme à une proie ? Quelle est cette destruction inconcevable, qui se concentre sur les parties où la sensibilité surabonde ? Dans mes Cours de clinique, j'ai souvent dit que la sphère d'activité de ce singulier apostème se déploie d'une manière spéciale dans la gaîne celluleuse des nerfs, pour en pervertir les facultés vitales. Si nulle ramification de ces organes ne se rencontrait sur telle ou telle partie du tégument, il serait impossible qu'un cancer s'y développât.

Ce qui donne du poids à cette idée, c'est la susceptibilité nerveuse des régions particulières où ces dermatoses se déclarent d'une manière constante ; ce sont les souffrances si vives qui signalent leur début, leur marche et leur terminaison ; c'est l'exemple de toutes ces névralgies, qui se convertissent si souvent en affections cancéreuses, quand elles sont exaspérées par l'abus des caustiques ou par des opérations maladroitement exécutées. Ce qui prouve que les maladies dépendant de ce groupe sont essentiellement nerveuses, c'est qu'on est certain d'augmenter leurs ravages toutes

les fois qu'on les irrite par des médications imprudentes.

Les cancers commencent avec la douleur, marchent avec la douleur, finissent avec la douleur et par la douleur. Il y a même dans ces affections, encore inexpliquées, quelque chose de tellement sinistre, qu'elles éclatent presque toujours dans des nerfs vieillis et dégénérés. Il y a, dans leur développement, quelque chose d'*irréparable*, qui déconcerte toutes les espérances et qui tient au principe de la vie, mortellement offensé.

Les dermatoses cancéreuses peuvent se montrer sur toutes les parties du corps, puisqu'elles siégent dans un tissu qui, de sa nature, est universel; mais elles attaquent principalement la peau, parce que les nerfs sont prodigués à sa surface, parce qu'ils *s'y trouvent* en quelque sorte dilatés, pétris et confondus avec le tissu cellulaire, qui se prête d'une manière spéciale à leur développement, parce qu'en effet la peau est l'organe qui produit le plus de phénomènes sympathiques.

Qu'est-il besoin d'autre preuve, pour nous démontrer que l'élément morbide du cancer s'établit dans le corps muqueux, lequel doit être envisagé comme la propre matrice des nerfs! En suivant les périodes de l'existence du fœtus, qui ne sait, d'ailleurs, que les nerfs, dépositaires de la vie, sont les premiers organes qui se forment, dans ce tissu

générateur, par où prend naissance tout ce qui respire. La peau humaine, sujette à tant de maux, n'est elle-même primitivement qu'un réseau cellulaire, métamorphosé par l'agent merveilleux de l'organisation.

Je dirai plus : j'ai la persuasion que ce produit morbide du cancer, dont on a fait grand bruit dans nos Écoles, et qui porte, à bon droit, quoi qu'on en dise, le nom d'*encéphaloïde*, n'est qu'une pulpe nerveuse dégénérée et ramollie. Si l'on doutait de cette opinion, que j'ai constamment professée, j'invoquerais celle d'un célèbre praticien, M. Maunoir, qui a constaté sa présence dans le carcinome de l'œil. Peut-on donc voir autre chose, dans cette matière blanchâtre, qu'un *detritus* du névrilème ?

Si, à l'époque où nous écrivons, le *cancer* n'était pas déja désigné par le nom qu'il a porté de tout temps, il serait difficile de le distinguer par une appellation plus convenable, et de trouver un mot qui répondît d'une manière plus juste à ce que l'on peut exprimer. Ce nom doit, par conséquent, rester dans la langue médicale. Les anciens parlaient par images ; aussi étaient-ils plus heureux que nous dans leurs qualifications imitatives, qui peignent aux yeux aussi bien qu'à l'esprit. Ils comparaient le cancer à un crabe de mer, sans doute à cause de ses prolongemens bifurqués, de ses veines dilatées et pleines d'un sang mélancolique, comme l'a

dit Galien, qui semblent partir d'un point central pour s'implanter dans le tégument[1].

Le sang reçoit la vie du système nerveux; sa source première, une fois infectée, ce liquide est bientôt atteint d'une altération plus ou moins profonde. Il est digne d'observation que les cancers se développent principalement à cette époque de la vie où la pléthore veineuse remplace la pléthore artérielle; de là vient que les vaisseaux de cet ordre jouent un si grand rôle dans les progrès de ces singulières dégénérescences; c'est de là qu'on les voit également se dilater, affecter un aspect variqueux, et prendre parfois une forme globuleuse, surtout quand la maladie se trouve située sur les confins du tégument intérieur et sur les

[1] Le célèbre Ambroise Paré fut, après Galien, tellement pénétré de cette ressemblance, que, pour la mieux démontrer à ses lecteurs, il fit graver ce crustacé dans son ouvrage. Voici comment il s'exprime dans sa naïveté du moyen-âge : « Ceste tumeur « a pris le nom de *chancre*, parce qu'elle ressemble beaucoup à cet « animal, et premièrement est de figure inégale, ronde, et les « veines qui l'environnent sont en la manière des jambes et pieds « tortus de cest animal nommé *chancre*, lesquelles sont remplies « de gros sang mélancolique qui s'eschauffe, et estant eschauffé, « tourmente le malade de douleur piquante et poignante, comme « si on luy donnait des coups d'esguille. D'auantage, cest animal, « quand il est attaché de ses pieds contre quelque chose, adhère à « elle si fort, qu'à peine on le peut arracher, principalement de ses « deux pieds de deuant, qui sont en manière de tenailles et pincettes, et ainsi est-il de ceste humeur. Et outre appert de couleur « cendrée ou livide, auec asperitez, comme il se trouve en cest « animal, duquel t'ay voulu donner le pourtraict. » (Œuvres d'Ambroise Paré.)

bords du tégument extérieur ; c'est alors qu'ils simulent, comme le dit Hippocrate, les fruits du térébinthe.

Si l'on réfléchit maintenant sur la nature et le génie particulier des dermatoses cancéreuses, on a lieu de s'étonner que certains praticiens modernes aient voulu assimiler la marche de ces affections à celle des inflammations chroniques ordinaires. Pour se convaincre néanmoins des différences qu'elles nous présentent, il suffit d'examiner avec quelque attention le génie particulier de toutes les souffrances qui les accompagnent, leurs périodes d'activité et de fureur, leur temps de calme et leur temps de silence, leurs effets désorganisateurs, l'état de décomposition qu'elles introduisent dans les tissus, etc.

Mais, M. le docteur Gendrin a très judicieusement remarqué que, dans aucun cas, ces maladies ne sauraient être regardées comme des phénomènes rigoureusement inflammatoires, ni par les accidens qu'elles déterminent, ni par les désordres qui les caractérisent ; il a démontré surtout qu'elles ne se développaient jamais uniquement par l'influence des causes propres aux autres phlegmasies ; car, il est de toute évidence qu'elles n'ont jamais ni les mêmes commencemens ni les mêmes terminaisons. Jamais on ne vit le cancer tourner à une suppuration normale, et présenter une issue semblable à celle du phlegmon. On ne saurait

jamais les considérer ni comme le résultat d'une gangrène blanche, ni comme celui d'un anthrax chronique, ainsi que l'avait prétendu l'ingénieux Lecat.

Les dermatoses cancéreuses forment donc un groupe de maladies qui sont à part; elles donnent naissance à des phénomènes qui ne sont qu'à elles, qui ne sauraient appartenir qu'à elles; il faut presque les envisager comme des fléaux isolés. Comment, en effet, se rendre compte, par les théories vulgaires de l'inflammation, de ces végétations anormales, qui se forment sans ordre et avec une confusion insolite, de ces fongosités cellulo-vasculaires, de ces masses homogènes, qui apparaissent au milieu des dérèglemens de l'action plastique, de toutes ces irrégularités de nutrition, résultat manifeste de l'altération profonde du névrilème; comment expliquer les écarts de cette force aveugle qui dénature d'une manière si étrange les tissus cutanés?

Les praticiens et les physiologistes se sont toutefois livrés à des recherches assidues pour arriver à une explication satisfaisante de cette grande altération spécifique. On connaît les détails anatomiques qui ont été récemment publiés à cet égard. Il faut néanmoins convenir que ces divers produits morbides, qu'on a signalés, n'ont presque rien ajouté à la doctrine de nos prédécesseurs. En effet, les anciens étaient persuadés, aussi bien que nous,

que ces produits, soit squirrheux, soit cérébriformes, n'étaient point des élémens de nouvelle formation, mais de simples tissus organiques, que la maladie avait plus ou moins profondément altérés.

M. Collard de Martigny a cherché à éclaircir, par l'analyse chimique, l'histoire physique, et encore si obscure, du cancer; il a procédé à l'examen d'un lambeau de tissu cancéreux, et dont le caractère morbide avait été parfaitement signalé par un très habile anatomiste. Après y avoir constaté, sous des proportions diverses, l'existence de l'albumine, de la gélatine, d'une matière grasse, de quelques traces de phosphore et de substance saline, ce savant a été induit à regarder cette dégénérescence comme une hypertrophie cellulaire. Ce résultat obtenu vient à l'appui de ce que j'enseigne moi-même, depuis plusieurs années, sur l'essence et la nature propre de ce phénomène maladif.

Mais, c'est une singulière opinion que celle de certains auteurs, qui ont voulu assigner, pour cause de la dégénérescence cancéreuse, la présence d'une hydatide nouvelle ou ver vésiculeux, dont on a été même jusqu'à vouloir distinguer plusieurs espèces. Ils ont vu des liquides renfermés dans des poches, et n'ont pas hésité à prendre ces altérations pour le résultat du travail de quelques entozoaires, quand il eût été plus rationnel de les considérer comme la suite d'un épanchement de matière nerveuse.

Il existe, au surplus, des travaux estimés de divers auteurs contemporains, que nos élèves pourront méditer avec fruit; tels sont ceux de Bayle, de Laënnec, d'Abernethy, de Wardrop, de Maunoir, de Roux, de Richerand, de Meckel, de Bell, de Dupuytren, de Cruveilher, d'Andral, de Lisfranc, de Delpech, de Breschet, de Ferrus, de Rostan, etc. Quant à nous, il nous a été facile de soumettre à l'autopsie la plus sévère plusieurs cancers externes dans l'amphithéâtre de nos leçons cliniques. Cinq modes d'altération successifs, où divers états anatomiques nous ont semblé dignes d'être notés et reconnus: 1° la matière adipeuse jaunit, et paraît devenir plus dense dans les aréoles où elle est en réserve; 2° elle acquiert ensuite une consistance lardacée; 3° elle prend la dureté de la couenne; 4° la peau s'affaisse après avoir souvent présenté quelques points boutonneux à sa surface: 5° les parties affectées s'ulcèrent et tendent à une sorte de suppuration, en laissant échapper une humeur ichoreuse et plus ou moins fétide.

Ces transitions et ces transformations morbides suffisent, je pense, pour nous faire discerner et apprécier les traits distinctifs qui séparent les dermatoses cancéreuses des autres phlegmasies du tégument. Ces altérations si étranges, qui s'effectuent dans toutes les couches élémentaires de la peau, placent donc ce groupe dans une catégorie tout-à-fait spéciale. On voit que ces maladies sont hors des puissances de la nature, qu'elles n'ont

qu'un but très déterminé, c'est la destruction; qu'une tendance manifeste, c'est la mort.

Il est, en effet, certain que, dans ces affections, la nature frappe les humeurs d'un caractère de dépravation inouï, et qui échappe à toutes les conceptions. Il fut un temps où l'on rassemblait dans un même lieu, à l'hôpital Saint-Louis, comme étant incurables, toutes les femmes qui étaient atteintes de cette affreuse maladie. Certes, on aurait pu placer, sur la porte de cette salle, l'inscription terrible de l'*Enfer* du Dante; car on n'y entendait que les tristes accens du désespoir. On se sentait profondément ému d'un sentiment douloureux en contemplant tous ces spectres vivans, toutes ces figures pâles et décharnées, et on se demandait comment une irritation, fixée sur un seul organe, pouvait produire un si grand ébranlement dans le système nerveux.

Mais, au milieu de tant de victimes, on pouvait approfondir les degrés si variés de cette maladie terrible, contre laquelle viennent encore échouer toutes les recherches et toutes les inventions des siècles. On explique, jusqu'à un certain point, par les données acquises de la physiologie, la plupart des maux de l'espèce humaine. Mais, comment se rendre compte des phénomènes qui signalent la marche désastreuse du cancer! Le cancer agit lentement; on dirait un vautour qui dégrade et mutile à loisir sa proie. On remarque, il est vrai, dans

ce genre d'affection, tout ce qui se rapporte à d'autres phlegmasies, comme la rougeur, la chaleur, la tension, la pulsation, et l'intumescence; mais les malades sont saisis, pour la plupart, d'une douleur atroce dans la tête, comme si elle était serrée dans un étau. Bientôt cette douleur cesse d'être locale; elle est errante, et, plus tard, diffuse dans tous les membres; elle les *tenaille*, pour ainsi dire, et cette expression est véritablement la seule qui puisse bien rendre les tourmens que les malades éprouvent. J'ai rencontré des personnes cancéreuses dont la peau présentait la dureté et le poli de l'ivoire (*carcinus eburneus*); elles se sentaient comme étranglées et suffoquées par cette disposition éburnée. Les symptômes sont, en général, d'une inconcevable anomalie.

Les dermatoses cancéreuses se font, en outre, remarquer par une fièvre consomptive, qui se glisse insensiblement dans l'économie comme un poison mortel de sa nature; intermittente dans son début, elle tend à devenir continue; bientôt elle n'a ni cessation ni relâche; quoique lente dans ses progrès, surtout chez les vieillards, elle va toujours en consumant; si elle s'affaiblit, c'est pour mieux reprendre, et c'est, en quelque sorte, pièce à pièce qu'elle désunit chaque système, qu'elle ébranle chaque fondement de l'organisation. Hippocrate, qui est entré dans toutes les notions comme dans toutes les puissances de l'art, a décrit admirablement cette fièvre, qui seconde et favorise l'action

destructive des cancers; ses recrudescences ont lieu principalement aux approches des crépuscules. Il faut surtout considérer, comme les présages les plus funestes, les sueurs froides et les diarrhées colliquatives; presque aussitôt les yeux s'enfoncent, les tempes et les joues se cavent, la physionomie s'efface, la peau prend une couleur terreuse; arrivent les défaillances, les lypothimies, les convulsions, et enfin la mort.

Serait-il donc vrai qu'à l'époque progressive où nous sommes parvenus, les dermatoses cancéreuses dussent être envisagées comme des altérations irrémédiables? Je ne le pense pas; mais, pour mieux arriver à les guérir, il faudrait mieux connaître la raison physiologique de leur résistance aux moyens de l'art. Ce qui nous manque surtout, c'est la théorie complète de certaines idiosyncrasies prédisposantes : on parviendra peut-être à l'acquérir, si l'on prend le système nerveux pour point de départ de ce genre d'étude; c'est là qu'est le problème qui reste encore irrésolu dans les annales de la science. Espérons toutefois qu'il y aura un jour quelque chose de démontré, à l'égard de cette branche mystérieuse de la thérapeutique médicinale, et qu'on trouvera le remède d'une affection dont on suspend quelquefois la marche, mais contre laquelle on n'a, le plus souvent, d'autres armes que le courage et la résignation.

GENRE PREMIER.

CARCINE. — *CARCINUS.*

Καρκίνος des Grecs; *cancer, carcinoma, apostema cancrosum, apostema melancholicum* des auteurs du moyen-âge; *myrmecia* de Saint-Yves; *noli me tangere* des Latins, quand il est immobile; *serpigo*, quand il rampe; *dermatolgie chancreuse, carcinodermie, croûte chancreuse, carcinome croûteux, bouton chancreux, chancre occulte, cancre, la bête, le méchant*, dans le langage de certain bas peuple; *krebs, krebsgeschwür* des Allemands.

Affection cancéreuse, caractérisée par un bouton d'abord indolent, ensuite accompagné de démangeaisons légères, qui portent le malade à se gratter; plus tard, suivi d'une douleur vive et pungitive. La carcine attaque, en général, les régions du tégument qui sont les plus sensibles et les plus irritables.

On désigne ce genre sous le nom de *carcine*, pour le distinguer du cancer des glandes, et des altérations analogues qui se manifestent dans l'intérieur du corps; on lui reconnaît les espèces qui suivent:

A. La carcine tuberculeuse (*carcinus tuberculosus*). Cette espèce débute ordinairement par un petit tubercule qui n'est pas plus volumineux qu'un pois; ensuite ce tubercule s'accroît; il devient livide et noirâtre à sa surface; il forme une croûte, qui, bientôt arra-

chée par les ongles du malade, ne tarde pas à se reproduire. Il est plus ou moins douloureux dans son pourtour.

B. La carcine verruqueuse (*carcinus verrucosus*, the soot-wart). Elle est tres bien désignée par ce nom, puisqu'elle est le plus souvent caractérisée par une verrue douloureuse et solitaire. Cette espèce a une grande aptitude à s'ulcérer; elle devient alors aussi pernicieuse que les autres cancers extérieurs.

C. La carcine mélanée (*carcinus melaneus*). C'est feu M. Jurine, de Genève, qui l'a décrite et désignée sous le nom d'*anthracine*, à cause de sa couleur, noire comme celle du charbon. Cette espèce débute par une tache; à cette tache succèdent des granulations; vient ensuite l'ulcération à bords fongueux et renversés. D'après l'examen particulier de M. Jurine, cette carcine est manifestement compliquée de la dégénérescence mélanique. Il suffit de disséquer le tissu morbide pour se convaincre qu'il est imprégné de cette matière noire, qui fixe, depuis quelques années, l'attention des anatomistes. On peut rapprocher de cette même espèce de petites tumeurs qui se forment dans le réseau cellulaire de la peau, et qui ressemblent, à s'y méprendre, à ces productions cryptogames que nous désignons sous le nom de *truffes*. Elles sont néanmoins d'un plus petit volume, et ne dépassent guère la grosseur d'un pois : on les prendrait pour un résidu d'encre épaisse et devenue concrète. J'en ai fait l'histoire dans ma *Nosologie naturelle*.

D. La carcine éburnée (*carcinus eburneus*). J'ai déja mentionné cette espèce dans ma *Nosologie naturelle*;

c'est une des plus remarquables ; il faut ajouter une des plus sinistres. M. le docteur Sauvage, de Caen, m'a, depuis long-temps, communiqué un fait de ce genre, que nous rapporterons plus bas ; j'en ai moi-même observé plusieurs exemples. A l'instant où je m'occupe de cette matière, M. le docteur Texier donne ses soins à une dame de Paris, atteinte d'une sclérémie cancéreuse universelle, dans laquelle le tégument a pris véritablement la consistance, la dureté et le poli de l'ivoire. Les tourmens de cette victime sont incompréhensibles ; ils provoquent à chaque instant son désespoir, et mettent en défaut toutes les ressources de l'art.

E. La carcine globuleuse (*carcinus globulosus*). Cette espèce se caractérise par des végétations globuleuses, qui ressemblent à des baies de genévrier, et pour la forme et pour la couleur ; on les prendrait aussi pour des prunes sauvages non encore en maturité parfaite. J'ai vu trop peu d'exemples de cette singulière espèce pour donner avec une grande exactitude les caractères qui la distinguent des précédentes.

F. La carcine médullaire (*carcinus medullaris*). C'est une affection cancéreuse caractérisée par une tumeur molle, spongieuse, fluctuante, cédant à la pression du doigt, simulant un abcès qu'on croirait plein d'une matière puriforme, souvent divisée par lobes. On la nomme aussi *cancer mou*, *cancer fongueux*, *sarcome médullaire*, *fungus hæmatode* (wardrop). Nous reviendrons sur cette espèce.

Le genre *carcinus*, qui commence ce groupe, touche à l'*esthiomène*, lequel termine le groupe pré-

cédent. On a souvent confondu ces deux maladies, qu'il est important de séparer. En effet, l'esthiomène est presque toujours engendré par une cause lymphatique et scrofuleuse; ce mal s'attache ordinairement à l'extrémité des ailes du nez, dont il dévore la peau et les cartilages avec lenteur, sans presque exciter aucune souffrance; mais la carcine prend un autre siége; elle s'établit sur les surfaces pourvues des ramifications nerveuses les plus irritables; elle est tôt ou tard signalée par des douleurs vives et pungitives. Un autre trait de dissemblance des plus remarquables, c'est que les esthiomènes se montrent d'ordinaire dans les premiers temps de la vie, tandis que les cancers n'arrivent guère qu'à l'âge mûr, ou lorsque le fardeau de la vieillesse commence à se faire sentir. C'est, d'ailleurs, un ordre de phénomènes tout-à-fait différent, comme le prouvera le tableau que je vais en offrir.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Pour bien nous tenir dans notre sujet, nous ne devons parler ici que des cancers externes; nous ne devons faire mention que de ceux qui s'attachent d'une manière spéciale aux gaînes celluleuses des nerfs qui se ramifient dans le système de la

peau ; ceux-là appartiennent véritablement à la famille des dermatoses cancéreuses, et se coordonnent, en grande partie, au genre communément désigné sous le nom de *carcinus*.

Mais, que de différences n'observe-t-on pas encore, quand on étudie sous tous les points de vue les espèces émanées de ce même genre ! L'affection cancéreuse est un phénomène protéiforme, qui se nuance diversement, selon les diathèses, mais qui, dans toutes, altère, déprave, corrode et liquéfie toutes les parties soumises à son action.

ESPÈCE. *De la carcine tuberculeuse.* Cette carcine attaque le plus communément le visage ; elle se déclare surtout avec une sorte de préférence sur les régions où se distribuent les branches du nerf sensitif ; on la rencontre dans des surfaces où il est périlleux de vouloir l'attaquer. On la voit fréquemment au front, à la racine du nez, sur l'une ou l'autre pommette, au dessous de l'un ou de l'autre œil, à l'une des joues, à l'une des lèvres, à la verge, au scrotum, etc. M. le professeur Boyer fait remarquer avec justesse que le cancer de la langue occupe ordinairement les bords ou le sommet de cet organe.

Quel que soit le siége de la carcine tuberculeuse, elle est d'abord très peu apparente ; elle n'occupe qu'un point presque imperceptible : *latet anguis*. Dans le principe même de cette affection, la couleur de la peau n'est presque point altérée. On n'est averti de l'existence du mal que par un

prurit incommode, assez analogue à la sensation importune que donnerait la présence d'une mouche ou d'un autre insecte. Souvent ces douleurs ont un caractère fort singulier; elles ressemblent, disent certains malades, aux battemens d'une montre.

Si le malade se gratte trop souvent, il irrite la douleur, qui, dès lors, darde la peau comme par fusées : dans cette occurrence, la partie affectée rougit et prend une teinte violette; le tubercule s'accroît et sa base se tuméfie. On y aperçoit quelques veines dilatées, ce qui est d'un mauvais présage; enfin, le tégument se gerce et s'entame; l'ulcération arrive, et fournit une suppuration ichoreuse et fétide; elle gagne insensiblement les parties voisines, soit en surface, soit en profondeur.

Quelquefois la carcine creuse le tégument, et la suppuration est à peine apparente. Citons des exemples, pour rendre ma description plus frappante.

Premier exemple. Un vieillard, âgé de soixante-dix-sept ans, s'aperçut d'un petit bouton qui se montrait à la partie supérieure et latérale, du côté droit de son nez; plusieurs fois la démangeaison qu'il endurait lui fit porter la main dans cet endroit du visage; dès lors le prurit devint plus ardent; il se manifesta en cette région une chaleur vive et brûlante. A force d'irriter le tubercule, on le vit suppurer légèrement pendant quelques jours, et se couvrir d'une petite croûte épaisse, brune, circonscrite par une aréole enflammée. Cette croûte étant tombée, laissa voir un petit ulcère de même éten-

due qu'elle; mais, à peine eut-elle disparu, qu'elle fut remplacée par une autre; bientôt le mal s'accrut jusqu'à la cloison moyenne et cartilagineuse, et ce fut alors que commencèrent des douleurs lancinantes. En quatre mois, les progrès furent si rapides, que le nez entier ne ressemblait plus qu'à un morceau de corne brûlée et comme charbonnée.

Deuxième exemple. Une femme, aujourd'hui âgée de soixante-deux ans, vit, à l'âge de quarante ans, se manifester, sur les bords de la face temporale gauche, au niveau de la ligne demi-courbe du coronal, un bouton surmonté d'une croûte noirâtre: l'altération s'est avancée graduellement, vers le front et la région sus-orbitaire, laissant sur les lieux qu'elle a parcourus des traces blanchâtres de cicatrices indélébiles. Après avoir occupé toute la région frontale gauche, cette maladie s'est localisée, d'abord sur l'arcade sourcilière, où elle affecte une forme arrondie; son centre correspond au trou sus-orbitaire; l'ulcération est recouverte par une croûte épaisse, brune, d'un pouce de diamètre. Cette partie est le siége de démangeaisons très vives, et d'un caractère lancinant. Rien, d'ailleurs, n'annonce qu'il y ait tendance à la cicatrisation. Trois lignes au dessus de ce bouton carcinomateux, se trouve une autre éruption circulaire, dont le centre guérit, pendant que la circonférence s'étend. Ici les croûtes sont bien moins épaisses et moins adhérentes; la douleur est légère, et presque nulle. Telle est l'exposition suc-

cincte de ce fait, dont mon élève, M. Girou de Buzareingues, a suivi toutes les circonstances, avec l'attention la plus soutenue. Pour peu qu'on l'approfondisse, il est à remarquer que le mal n'a pris un caractère de ténacité bien marqué que lorsqu'il a fixé son siége sur la branche frontale du nerf ophthalmique; alors seulement il a contracté les caractères propres au cancer; il a même cessé de ramper sur le tégument, et les douleurs lancinantes se sont développées. En second lieu, il n'est pas moins intéressant d'observer que la partie du tégument qui se rapproche le plus de l'origine du nerf a été aussi la plus malade.

Au surplus, si nous voulions reproduire ici les faits nombreux de cette espèce, que nous avons eu l'occasion d'observer à l'hôpital Saint-Louis, il nous serait facile de démontrer que les rameaux les plus volumineux de la cinquième paire sont presque toujours sur la face, le lieu d'élection des carcines. En effet, dans certains cas, ces tumeurs se trouvent placées sur le trou sus-orbitaire par où s'échappe le nerf frontal; dans d'autres cas, elles occupent le nerf sous-orbitaire au niveau du trou du même nom; souvent aussi on les voit à l'angle externe de la lèvre, à l'endroit où les nerfs labiaux supérieurs vont se distribuer. D'après les remarques journalières des praticiens, le *noli me tangere* n'est pas moins fréquent sur les branches du nerf mentonnier, et sur ce nerf même. Enfin, son siége sur la langue est en rapport avec la distribution du nerf lingual; ainsi il est constant que la maladie

dont nous parlons peut se développer sur les trois rameaux majeurs du trifacial.

Déja le célèbre Meckel, dans une Dissertation remarquable, publiée en 1751, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, avait fait remarquer, en décrivant les nerfs de la face, qu'ils avaient des origines bien différentes ; d'où il concluait que les uns devaient être sensitifs et les autres moteurs. Dans ces derniers temps, MM. Charles Bell et Schaw pensent que la cinquième paire fournit simultanément des filets sensitifs et des filets moteurs, tandis qu'ils regardent la portion dure de la septième paire comme le nerf respirateur de la face. De leurs expériences, et de celles de M. Magendie, il conste également que la cinquième paire est le siége de la vive sensibilité du tégument facial. Il n'est donc pas étonnant qu'une altération grave, suscitée dans son tissu, soit aussi douloureuse dans certains cas que l'est le *noli me tangere*.

La carcine tuberculeuse est très long-temps stationnaire et indolente, surtout si le malade est doué de prudence, et s'il s'abstient de consulter les empiriques, dont les arcanes sont constamment funestes. Ce n'est souvent qu'une très petite gerçure, qui se couvre d'une légère écaille, et sur laquelle on aime à se faire illusion. Le tubercule est quelquefois caché sous l'épiderme ; il faut le toucher pour s'assurer qu'il existe ; mais il suffit d'un coup, d'une piqûre, d'une chute, pour développer tous ses fâcheux symptômes.

Quelquefois ces petites tumeurs se placent dans

la couche cellulaire sous-dermique, et c'est alors surtout que la peau ne présente aucune apparence morbide. On n'observe pas la moindre altération dans son tissu; les malades éprouvent seulement la sensation d'un pois rond ou aplati, enfoncé dans le tégument; on dirait une balle de plomb qui est mobile dans le corps cellulaire; mais cette balle, d'un si petit volume, fait le tourment de la vie. Camper a parfaitement signalé ces tubercules : *Non raró in nervis cutaneis, tubercula, parva et dura observantur, quæ vera ganglia sunt, pisi magnitudinem licet non excedant, dies tamen noctesque acutissimis lancinantibus doloribus ægros torquent.* (*Demonstr. anatomico-pathol.*, *lib.* I.) J'ai observé plusieurs de ces renflemens pisiformes, qui s'établissent dans les rameaux nerveux cutanés. Une dame se présenta un jour à moi, avec une traînée de tubercules à la face interne de l'avant-bras, du côté droit. Je lui conseillai de les faire extirper; opération qui fut suivie d'une réussite complète. Les douleurs propres à ces carcines ont ceci de particulier, qu'elles se font principalement sentir durant la nuit. Si le sommeil y apporte quelque trève, cette trève n'est pas de longue durée.

Les nerfs, frappés de la diathèse cancéreuse, ont une propriété singulière, qui est de transporter la douleur à une certaine distance de l'endroit où ils sont implantés; ces douleurs s'échappent et se propagent à l'entour comme un courant électrique. J'ai lu quelque part l'histoire d'une Anglaise, qui avait à la jambe droite une espèce de nœud,

dont le volume ne dépassait pas celui d'un pois; souvent, au milieu de son sommeil, elle était réveillée par une douleur aiguë; cette douleur ne se bornait pas au tubercule, elle s'étendait en haut et en bas de la jambe. Une circonstance curieuse à relater, c'est que, pendant le paroxysme, le tubercule devenait plus volumineux; il acquérait une couleur bleuâtre et purpurine. Chéselden a vu deux fois, sous la peau qui couvre le tibia, une petite tumeur qui provoquait des souffrances tellement déchirantes, qu'on ne balança pas à la croire cancéreuse, et qu'on l'extirpa.

ESPÈCE. *De la carcine verruqueuse.* La carcine dont il s'agit est, comme nous l'avons déja remarqué, celle que l'on appelle communément le *poireau de la suie*; elle affecte particulièrement les individus qui exercent l'état de ramoneurs (*chimney sweeper's cancer*). Cette maladie est d'autant plus dangereuse, qu'elle attaque surtout le scrotum, dont le tissu érectile semble fournir plus d'aliment à ses ravages; ce qui constitue aussi son danger, c'est le voisinage des testicules, et la susceptibilité des nerfs qui y correspondent.

La carcine verruqueuse peut demeurer plusieurs mois, et même plusieurs années, sans s'ouvrir; mais, si elle vient à s'ulcérer, tout se passe comme dans le cancer ordinaire; on en voit bientôt suinter une sanie fétide qui corrode les tégumens voisins; les chairs deviennent fongueuses, et la plaie va toujours en s'approfondissant; l'infection gagne de

plus en plus les ganglions lymphatiques; on la voit quelquefois s'étendre jusqu'à la région inguinale, et pénétrer dans l'abdomen. Le scrotum contracte dès lors des adhérences avec les testicules, et ne forme plus qu'une énorme masse squirrheuse; c'est alors que le teint des malades devient livide et plombé; ils sont bientôt atteints d'une fièvre consomptive qui les mine insensiblement, et qui les conduit à la mort.

La carcine verruqueuse n'attaque jamais les très jeunes ramoneurs: Earle prétend néanmoins l'avoir vue survenir à l'époque de la puberté; son père cite même l'exemple d'un enfant qui n'était âgé que de huit ans, lorsqu'il fut atteint du *carcinus verrucosus;* mais, de tels exemples sont infiniment rares; presque toujours, la maladie ne se manifeste qu'à l'âge viril, et quand les sujets ont été longuement fatigués par le métier qu'ils exercent; c'est ce que Pott, Earle et Desault ont eu occasion de confirmer par leurs observations.

Mais, ce n'est pas seulement le scrotum qui est susceptible de contracter le *carcinus verrucosus;* il se manifeste parfois aux mains, au visage, aux parties qui sont le plus exposées à l'action de la cause déterminante. On doit présumer pourtant que l'une des conditions du développement de ce mal tient à une prédisposition particulière de l'économie physique chez ces sortes d'individus.

Espèce. *De la carcine mélanée ou noire.* Il faut admettre, parmi les cancers de la peau, celui qui

a été particulièrement observé par feu M. Jurine, de Genève, et qu'il appelle *anthracine;* on pourrait, à bon droit, le nommer *cancer redivivus;* à cause de sa propension à repulluler, quand on en a fait l'extirpation. Cette maladie est, dit-on, très fréquente sur les bords du lac de Genève. J'en ai déja fait mention dans ma *Nosologie naturelle:* elle débute communément par une tache très noire, plus ou moins prurigineuse. Il faudrait rechercher si la couleur, qui est le caractère spécial qui la distingue, ne devrait pas être attribuée à la présence de la substance morbide, communément désignée sous le nom de *mélanose;* quant à moi, j'en ai la conviction. Cette couleur est surtout très foncée au centre de la tumeur; elle l'est beaucoup moins sur les bords.

Un autre caractère important à saisir, est le soulèvement de la peau, qui se couvre de granulations semblables au fruit du mûrier. A mesure que la carcine fait des progrès, il s'y manifeste des tubercules qui augmentent insensiblement de volume, et perdent leur couleur noire primitive. En effet, la base de ces tubercules prend une teinte *bistrée*, et leur sommet, une teinte olivâtre. A peine sont-ils parvenus jusqu'à la grosseur d'une fraise, que les tégumens se déchirent avec des douleurs vives et lancinantes; il se manifeste une ulcération à bords fongueux et frangés qui donne issue à une sanie ichoreuse, et qui se prolonge avec autant d'opiniâtreté que le cancer ordinaire.

On a beau l'attaquer par des applications caté-

rétiques, l'enlever en tout ou en partie, il ne tarde pas à renaître avec des symptômes plus fâcheux et plus sinistres. On n'est pas plus heureux quand on opère avec l'instrument tranchant; car la maladie repullule quelque temps après son extirpation, malgré les soins qu'on a pris de faire disparaître jusqu'à ses moindres traces. Les cicatrices que l'on obtient en pareil cas, ne sont jamais parfaites; elles ne tardent pas à se rouvrir, et le cancer recommence; enfin, la fièvre hectique se déclare, la diarrhée colliquative la suit, et entraîne le malade. Cette mort est très douloureuse.

Feu le célèbre docteur Jurine a recueilli quelques observations qui confirment cette description.

Premier fait. Une demoiselle, âgée de cinquante-deux ans, douée d'une constitution faible et valétudinaire, dont je possède le portrait dans ma collection, aperçut un jour une petite tache noire au dessus de l'un de ses seins. Elle crut d'abord que cette tache était le résultat d'une contusion qu'elle s'imaginait avoir reçue. Toutefois, comme la tache persitait depuis six mois, elle pensa qu'il était urgent de consulter un homme de l'art, qui n'hésita pas à conseiller l'opération; mais la demoiselle s'y refusa. L'habile chirurgien crut alors devoir couvrir l'*anthracine* d'un vésicatoire, pour soulever l'épiderme: il aperçut dès lors le corps muqueux, dont la couleur était d'un noir aussi foncé que celui d'un Nègre. Le corps papillaire était légèrement tuberculeux; sa couleur était fortement *bistrée*; bientôt le centre de la tache pâlit, et on n'y apercevait

que quelques zones inégalement colorées; enfin, les végétations chancreuses s'agrandirent, en suscitant des douleurs atroces. La plaie laissait échapper une sanie ichoreuse : il survint des hémorrhagies. A mesure que la maladie s'aggravait, on vit s'engorger, du côté malade, des glandes axillaires et jugulaires; l'infiltration gagna les extrémités inférieures, et la malade périt d'une fièvre lente qui la consuma. M. Jurine avait inutilement employé tous les remèdes intérieurs pour combattre cette terrible maladie : il avait eu recours à l'extrait de ciguë, à la solution minérale de Fowler, à la solution de brou de noix antimoniée. La pâte arsénicale, appliquée à l'extérieur, avait d'abord paru arrêter les progrès du mal; mais les fongosités ne tardèrent pas à s'exaspérer. Pour les pansemens, M. Jurine avait eu recours au suc gastrique et à l'opium : par la première de ces substances, il voulait réprimer les chairs fongueuses, et en corriger la fétidité; par la seconde, il voulait apaiser les douleurs que cette personne ressentait dans le thorax, au cou, à la mâchoire et le long du bras.

Deuxième fait. Un militaire, âgé de cinquante-cinq ans, fut attaqué du cancer noir à la lèvre inférieure. Cette maladie s'étendit sur une partie de la joue gauche. Les tubercules en étaient ulcérés, et avaient considérablement augmenté de volume; ils étaient d'une couleur très noire. L'opération fut pratiquée : on enleva non seulement la partie malade, mais encore toute la surface occupée par la tache; on rapprocha et on maintint les bords

dans un contact immédiat par des points de suture, ce qui ne se fit pas sans peine et sans douleur. Au quinzième jour, la réunion fut complète, et le malade se crut guéri; mais, environ deux mois après, on vit reparaître des points noirs dans les environs de la cicatrice; ces points ne tardèrent pas à s'étendre et à s'ulcérer, malgré les applications diverses qu'on leur opposa. Le malade tomba dans le désespoir, et se retira à la campagne, pour y terminer sa misérable existence.

Troisième fait. Un homme, âgé d'environ cinquante ans, vit sa lèvre inférieure noircir dans un point; il crut d'abord qu'il s'était mordu, ou qu'il avait blessé cette partie en la serrant contre ses dents, habitude qu'il avait contractée; et, s'imaginant que c'était du sang extravasé, il prit patience; mais, au bout de trois mois, remarquant que cette tache s'étendait au lieu de diminuer, il alla consulter M. Jurine, qui lui conseilla de la faire promptement extirper, et de brûler la plaie; opération à laquelle il ne voulut pas consentir. Six semaines après, il fut effrayé de voir naître, du centre de cette tache, qui n'excédait pas alors la grandeur d'un ongle, un tubercule rougeâtre, du volume d'un pois, qui saignait assez abondamment toutes les fois que le malade mangeait ou qu'il remuait fortement les lèvres. Il fallut bien, de toute nécessité, se soumettre à l'opération. On coupa profondément la peau tachée; on appliqua le feu incontinent après, et la guésison en fut le résultat. Il est essentiel de ne pas confondre l'an-

thracine avec une tumeur noire variqueuse des lèvres, surtout de l'inférieure, qui forme une espèce de hernie : on croirait voir une petite cerise noire placée sur la lèvre de ceux qui sont atteints de cette maladie, laquelle n'est pas dangereuse.

Quatrième fait. Un enfant eut, à l'âge de douze ans, au front, et un peu au dessus des sourcils, une tache noire qui augmentait insensiblement, ce qui fit qu'on se décida à la faire extirper. Le très habile chirurgien Cabanis, de Genève, fut chargé de cette opération, qu'il exécuta avec son adresse ordinaire. On crut la maladie détruite par cette opération ; mais l'illusion ne fut pas de longue durée ; alors on eut recours à la cautérisation avec le fer rouge, laquelle n'ayant pas été faite vraisemblablement assez profondément, permit à l'affection primitive de reparaître une troisième fois. Enfin, ce ne fut que par l'application successive de trois cautères actuels qu'on parvint à guérir complètement cette maladie rebelle.

ESPÈCE. *De la carcine éburnée.* La carcine éburnée est aussi fatale qu'elle est épouvantable ; il y a en même temps endurcissement, rénitence, tuméfaction, et véritable hypertrophie du réseau cellulaire cutané. On croit avoir sous les yeux les sinistres métamorphoses de la lèpre des Arabes. Je pourrais citer un assez grand nombre de faits, entre autres l'histoire d'un homme dont les bras et les avant-bras rappelaient les dimensions énormes des extrémités de l'éléphant. Mais, je préfère

consigner ici une observation qui m'a été communiquée par un très habile médecin de la province : elle prouvera la certitude que peut acquérir dans tous les lieux la médecine descriptive par la fixation des espèces en nosologie. Une femme, nommée Catherine Samson, âgée de quarante-neuf ans, journalière, était de moyenne stature, avait de l'embonpoint, et paraissait jouir d'une bonne constitution; seulement elle était sujette à des affections catarrhales de la poitrine : elle éprouva une tuméfaction du pouce et du poignet de la main gauche, qui se dissipa assez promptement par l'emploi des topiques émolliens; un mois après, le sein du même côté s'engorgea, ou plutôt ses follicules glanduleux se prononcèrent sous forme de petits œufs très mobiles; ces follicules persistèrent deux mois dans cet état sans occasionner de grandes souffrances à la malade. Tout le sein devint, en peu de temps, d'une dureté très remarquable, sans aucune augmentation de volume. Un homme de l'art fut consulté à cette époque, et se contenta, on ne saurait trop pourquoi, d'enfoncer, à cinq ou six reprises, la lame d'un bistouri dans la partie du derme *sclérémisé;* il en sortit seulement du sang et un peu de matière séreuse : des douleurs pungitives ne tardèrent pas à se déclarer. La malade s'adressa dès lors à M. le docteur Sauvage, praticien aussi habile qu'expérimenté, qui trouva le sein arrondi, lisse, et d'une dureté qui approchait de celle de l'ivoire; la peau offrait quelque chose de demi-transparent; les régions voisines commençaient à

s'endurcir; la malade éprouvait une grande peine à respirer; les autres fonctions s'exécutaient avec régularité. M. Sauvage fit pratiquer des fomentations émollientes; il prescrivit, pour l'intérieur, des boissons légèrement sudorifiques, qui procurèrent d'abord une sorte de soulagement; mais, peu de temps après cette amélioration, l'endurcissement fit de nouveaux progrès; il ne tarda pas à gagner l'aisselle et le côté gauche du cou; alors toutes ces parties ne formèrent qu'une masse continue, à laquelle on ne pouvait plus imprimer ni dépression ni mouvement; la tête était fortement inclinée sur l'épaule gauche; le bras acquit, en quelques jours, un volume monstrueux; la déglutition devint embarrassée, et des douleurs atroces empêchaient la malade de goûter le moindre sommeil : on essaya de pratiquer quelques mouchetures, qui donnèrent issue à une sérosité ichoreuse et rougeâtre; la *sclérémie* cancéreuse se propagea, et, cinq mois après, on vit mourir cette infortunée, qui ne pouvait plus avaler aucune nourriture, ni solide ni liquide.

J'ai eu l'occasion d'observer plusieurs fois une dame nouvellement atteinte de la carcine éburnée, et à laquelle mon très-estimable collègue, M. Texier, prodigue les soins les plus assidus. Quand cette personne se présenta à moi, sa peau avait cette *rénitence pierreuse*, phénomène particulier à certaines lèpres des Asturies, et que le célèbre Espagnol Casal désigne si bien par l'expression énergique de *saxitas cutis*. Rien, sans doute, n'était

plus propre à exciter mon étonnement. L'aspect de ce corps, qui avait presque acquis soudainement la dureté du marbre, me rappela aussitôt l'histoire de cette fille de l'ancienne Écriture, qui fut convertie en statue de sel par la puissance divine. La malade dont il s'agit avait, d'ailleurs, tous les symptômes sur lesquels on ne peut qu'asseoir le plus fâcheux pronostic. Comprimée en dehors par cette disposition sclérémique du derme, tourmentée en dedans par un développement extraordinaire des gaz, qui distendaient à l'excès le tube intestinal, aucun genre de tourment ne lui était inconnu; on peut même dire qu'elle passait successivement par tous les degrés de la souffrance: aussi avait-elle dans sa physionomie toute l'expression du péril dont elle se voyait menacée: *facies perterrita*. Toutes ses fonctions étaient, pour ainsi dire, empêchées par cette disposition si étrange de l'universalité du tégument; les suffocations étaient imminentes. Quant à nous, nous dissimulions nos craintes en sa présence: *Utile est non scire quid futurum sit.*

ESPÈCE. *De la carcine globuleuse.* Cette espèce se trouve déja décrite dans ma *Nosologie naturelle*; elle se compose communément de petites tumeurs globuleuses, d'une couleur rougeâtre ou violacée, assez analogues, par leur aspect, aux baies du cassis ou du genévrier. Ces globules, assez analogues à ceux qui se rencontrent dans certains cas de lèpre tuberculeuse, laissent souvent échapper

une matière sanieuse et fétide. Trois observations suffiront, pour bien faire connaître le genre d'altération dont il s'agit.

Première observation. La première observation est celle d'une femme, âgée d'environ cinquante ans, d'un tempérament bilieux, forte et robuste; un jour, elle éprouva des douleurs très vives vers l'appendice xiphoïde; ces douleurs augmentèrent d'intensité; l'inappétence survint; un état légèrement fébrile s'empara de la malade, et ses forces diminuèrent considérablement. Dès le commencement de son séjour à l'hôpital Saint-Louis, elle vit se manifester une multitude de petites tumeurs globuleuses qui occupaient divers siéges à la surface du corps; les unes se montraient sur le cuir chevelu, et semblaient tenir aux fibres de l'occipito-frontal; d'autres étaient, pour ainsi dire, accumulées sur le sommet de l'articulation du bras droit avec l'épaule; on en voyait un certain nombre sur les parois de l'abdomen, aux cuisses, aux jambes et à la plante des pieds; elles conservaient partout le même aspect et les mêmes caractères. Voici, d'ailleurs, quels étaient les principaux symptômes qu'éprouvait cette malade: elle se plaignait surtout d'une sensation de brûlure, le long de l'œsophage, après l'introduction d'un liquide dans l'intérieur de l'estomac, et surtout du bouillon; elle ressentait une douleur déchirante à l'épigastre, quelquefois un sentiment de pulsation vers l'appendice xiphoïde; son pouls était petit, concentré, et parfois intermittent; elle ne pouvait supporter

aucune nourriture ; elle finit par tomber dans un extrême anéantissement, et mourut après une lente et douloureuse consomption. Le cadavre fut ouvert et examiné avec soin ; les tumeurs, incisées avec le bistouri, étaient dures, d'un blanc-jaunâtre dans leur intérieur, et assez semblables à du lard rance, soit par leur couleur, soit par leur consistance ; quelques unes étaient noirâtres à leur superficie, et ulcérées à leur sommet. Nous trouvâmes une grande quantité de liquide rougeâtre dans la cavité thoracique ; les poumons, totalement désorganisés, présentaient des concrétions noirâtres, contenant, dans leur centre, une sorte de noyau. Les glandes qui environnaient l'œsophage et la trachée artère offraient un caractère carcinomateux. Dans sa cavité abdominale, le foie était sain, la rate n'était point altérée ; mais la membrane muqueuse de l'estomac se trouvait hérissée de fongosités ; même disposition dans le canal intestinal, qui était gangréné vers la portion transversale du colon. En continuant nos recherches, nous eûmes occasion de constater un épaississement survenu dans les parois de la vessie, l'engorgement du pancréas et des glandes mésentériques ; les os étaient d'une friabilité singulière.

Deuxième observation. Le nommé Collot, maçon, âgé de trente ans, d'un tempérament robuste et sanguin, consulta M. le docteur Regnier, mon ancien élève à l'hôpital Saint-Louis, pour une petite tumeur de nature carcinomateuse, d'une sensibilité obscure, d'une couleur brune, tirant sur le violet, et qu'il

portait à la région lombaire droite. Ce tubercule, situé dans le tissu cellulaire de la peau, avait mis plusieurs mois à se développer. Le malade avait, d'ailleurs, de la force, de l'appétit; il n'avait point de douleur dans les membres; on n'observait aucun bouton, ni aucune tache sur les autres parties du corps. La mobilité de ce tubercule, la couleur brune de la peau, qui se détachait brusquement de la peau saine, laquelle paraissait ne pas participer à la maladie, etc., firent penser à M. Regnier que l'extirpation était le seul moyen de guérison; le malade fut effectivement opéré à Meaux, lieu de sa résidence. Au bout de deux mois, la tumeur, quoique profondément attaquée dans le siége qu'elle occupait, reparut, et reprit sa couleur première, qui était d'un bleu violet. A la fin du troisième mois, cette tumeur présentait, à peu de chose près, le volume qu'elle avait avant d'être extraite, et absolument les mêmes caractères pathologiques; alors le malade devint pâle, maigre; sa peau était sèche et terreuse; des mouvemens fébriles se manifestaient. Mais, à très peu de distance de la tumeur globuleuse dont nous venons de parler, on vit naître d'autres petits tubercules, situés dans le tissu même de la peau, du volume d'un pois ou d'un haricot. Ces nouvelles productions ne causaient ni douleur ni démangeaison, ne roulaient pas sous le doigt; il y en avait qui étaient sans changement de couleur à la peau; d'autres offraient la teinte brune-violette de la tumeur principale, Cet état de choses ne faisait pas très bien augurer

de la terminaison du mal; bientôt, léger mouvement de fièvre avec embarras gastrique; le tartre stibié, administré en lavage, produisait un soulagement marqué; cependant, le malade resta faible; l'appétit n'était plus aussi bon qu'à l'ordinaire, et il se trouvait dans un état équivoque de santé; enfin, il survint des vomissemens que tous les moyens ordinaires ne purent calmer; aux contractions forcées de l'estomac s'unissaient des douleurs de tête très fortes, qui avaient leur siége principal dans la région de la bosse pariétale gauche et dans tout le reste du crâne. Il y avait aussi une sorte de congestion sanguine vers la tête, caractérisée par une rougeur de la face, et une hémorrhagie nasale, suivie d'un grand soulagement, lequel dura environ huit jours. Au bout de ce temps les douleurs reparurent. On observait un strabisme, dans lequel les yeux étaient portés en dehors, et l'ouïe était très dure. Pendant que tous ces accidens tourmentaient le malade, les tubercules se multipliaient d'une manière alarmante; en sorte que toutes les parties du corps en étaient également attaquées; enfin, les tumeurs primitives, qui avaient été sans douleur vingt jours avant la mort, causèrent des souffrances inexprimables, que l'on calmait médiocrement par l'application de linges imbibés d'une dissolution d'opium. Le malade, épuisé, mourut dans le dernier degré de marasme. Les parens de cet infortuné ne voulurent pas permettre que l'on procédât à l'ouverture de son cadavre.

Troisième observation. Charles Bigan, âgé de trente-neuf ans, sabotier, était né de parens forts et vigoureux; il était lui-même d'une constitution très saine, du moins en apparence; s'apercevant un jour que ses pieds étaient couverts de poussière, il les trempa dans une mare d'eau qui se trouvait près de son habitation: en sortant de ce bain, il sentit des fourmillemens dans le pied gauche, et, peu de temps après, il vit, sur le milieu de la plante du même pied, un point noirâtre; bientôt cette tache se développa, et se convertit en une petite excroissance de la forme d'un chou-fleur. Sur la partie inférieure de la même jambe, se montrèrent en même temps des tubercules de différentes grosseurs, mais n'excédant pas celle d'une petite pomme d'api. Tous ces tubercules étaient d'une couleur violette-noirâtre, durs, indolens. Sur la partie antérieure du tibia gauche, existait une tumeur de même nature, du volume d'une noix. Un autre tubercule, arrondi, se remarquait sur le côté droit du cou. Il est à considérer que tous ces boutons, éminemment cancéreux, avaient pris naissance dans le tissu cellulaire, interloculaire de la peau: sur la partie antérieure de la poitrine, ainsi qu'aux membres, on rencontrait plusieurs de ces tubercules rouges, et d'une dureté extrême. Le malade n'éprouvait, d'ailleurs, aucune douleur, mais ses forces diminuaient considérablement.

ESPÈCE. *De la carcine médullaire*. On a long-temps confondu la carcine médullaire avec le *fungus*

hematodes. M. Roux, professeur dans notre École, a, le premier, insisté, dans ces derniers temps, sur la nécessité de bien distinguer ces deux genres d'altération. En effet, de ce que le *fungus hématodes* se convertit parfois en cancer, faut-il conclure que les deux maladies sont identiques? Je ne le pense point : l'expérience journalière est en opposition avec pareille croyance.

C'est M. Hey, ami et condisciple du célèbre Benjamin Bell, qui a introduit, le premier, dans la langue médicale, la dénomination de *fungus hematodes* (*Practical Observations in surgery, by Willam Hey*). Depuis ce temps, les auteurs anglais ont rangé, sous cette dénomination, plusieurs affections différentes, qui ont plus ou moins de contact avec les maladies cancéreuses. Mais, le *fungus hematodes* proprement dit, ne doit comprendre que les tumeurs fongueuses sanguines, qu'elles soient formées de veines dilatées, ou d'artères, ou de ces deux ordres de vaisseaux à la fois.

La carcine médullaire est ordinairement mobile, d'une surface douce, molle, inégale, élastique, et qui donne très souvent la fausse sensation d'un liquide qui y serait contenu. Le savant M. Wardrop a vu plusieurs cas où l'on croyait s'apercevoir d'une fluctuation si manifeste, qu'on essayait vainement de vider la tumeur par des ponctions ou par des incisions plus ou moins profondes. Aucun fluide ne s'en échappait. Il est donc important de se prémunir contre cette trompeuse perception.

Ces sortes de carcines peuvent attaquer toutes

les parties du corps. Il n'est pas de notre sujet d'examiner ces sortes d'altérations, ni dans le globe de l'œil, ni dans le testicule, ni dans le parenchyme du foie, etc. Mais, nos élèves pourront lire avec fruit ce qui a été publié sur ce point d'observation par les auteurs anglais.

Les carcines que nous avons principalement observées à l'hôpital Saint-Louis, pendant une série de quelques années, avaient lieu principalement à l'avant-bras, au poignet, au coude, à l'articulation de l'épaule, etc. Les nerfs se trouvaient plus ou moins compromis dans ces sortes de dégénérescences; ils devenaient mous, pulpeux, et prenaient souvent la couleur d'un jaune foncé. Quelquefois les parties malades ont une couleur hépatique et sanguinolente. Il y a sur ce point grande diversité dans le mode d'altération.

Les glandes lymphatiques absorbantes, qui ont été infectées pendant le cours de la maladie, sont transformées en une matière qui ressemble, en tout point, à la tumeur primitive. Wardrop parle de la dissection d'une tumeur que portait une femme, âgée d'environ quarante-sept ans. Cette tumeur, mobile, de la grosseur d'un pois, située sous la peau de la partie postérieure de l'avant-bras, un peu au dessus du poignet, parvint graduellement au volume d'un œuf de poule; elle resta deux ans dans cet état. Comme elle croissait ensuite rapidement, on conseilla de la faire extirper. L'opération fut exécutée, et la plaie se guérit, à l'exception d'un petit espace, qui fit

éprouver sur-le-champ une douleur très aiguë. La surface de cet ulcère commença dès lors à s'élever au dessus de la peau voisine; on jugea tout aussitôt que l'amputation du bras, au dessus de l'articulation du coude, était indispensable. Cette amputation fut exécutée, et la plaie se guérit par la suppuration. Pour examiner la structure de la tumeur, Wardrop fit une section perpendiculaire, en laissant une portion de cette tumeur attachée au radius, l'autre au cubitus. Toute la masse ressemblait d'une manière frappante à une portion du cerveau, par la couleur, par la consistance et par tous les caractères extérieurs. On injecta le bras avec un liquide coloré, et l'on aperçut des vaisseaux à travers la substance de la tumeur, preuve certaine de son analogie d'organisation avec la substance de l'encéphale. Elle se ramollit à l'air, et se mêla facilement à l'eau; elle parut composée de plusieurs parties distinctes, séparées les unes des autres par des cloisons membraneuses. Une de ces parties, plus volumineuse et plus distinctement circonscrite que les autres, présentait plusieurs cavités remplies d'un fluide sanguinolent.

ÉTIOLOGIE.

Nous n'avons presque rien à dire sur l'étiologie des dermatoses cancéreuses; un voile très obscur nous la dérobe. On ne connaît que bien imparfai-

tement la source fatale d'où peuvent émaner ces inconcevables dégénérescences, qui trompent tous les caculs, qui déconcertent toutes les combinaisons du praticien. Aux dépens de quels vaisseaux végètent donc ces productions morbides? Est-ce aux dépens des vaisseaux lymphatiques, des vaisseaux veineux? Est-il vrai qu'on ait constaté la présence de la matière cérébriforme dans le système circulatoire? Il est certain que tout se trouve dans le sang, et que les nerfs font aussi partie de la chair coulante.

Mais cette maladie, dont le germe roule avec les liquides vivans, peut y rester cachée, jusqu'à l'époque où les parties qui lui servent de siége deviennent aptes à son développement; car elle ne saurait se déployer sur de jeunes organes. Cette observation date du temps d'Hippocrate : *Sanè hi morbi ante pubertatem non enascuntur.*

On a tort, on est presque coupable, dit un médecin moderne, de nier la diathèse cancéreuse; car, cette assertion, du moins imprudente, peut détourner les observateurs de la recherche des moyens propres à la corriger. Rien, par exemple, n'est plus positif que l'hérédité du cancer. On a vu des générations se transmettre successivement ce levain funeste.

L'intensité de cette affection augmente même en raison directe de la susceptibilité nerveuse. « Si l'on pouvait, dit dans sa Thèse un de mes élèves, dresser une échelle de la sensibilité chez les divers peuples, on trouverait bientôt la juste proportion de leur aptitude au cancer. »

Les âges critiques, particulièrement ceux qui sont liés à des révolutions du sang, influent particulièrement sur la production des carcines : la femme, dont la fécondité se tarit, est en péril ; la circonstance de la cessation des règles est souvent celle qui amène le développement de ce genre de maladie si redouté. Les fatigues maternelles déterminent aussi très souvent cette fin déplorable ; chez l'homme, ce développement succède quelquefois à la trop brusque suppression des hémorrhoïdes.

Tant que le sexe de la femme conserve encore un reste d'activité, le mouvement du levain cancéreux se dirige spécialement vers l'utérus et les mamelles ; quand la vieillesse arrive, ou qu'elle est avancée, ce levain prend le plus ordinairement la route de la peau. Il n'est pas, du reste, exact de redire, ainsi que l'ont avancé Dionis et Vésale, que la continence et le célibat peuvent provoquer la diathèse cancéreuse ; il conste, au contraire, d'après des calculs réitérés, que ce mode d'inflammation spécifique s'établit principalement chez les femmes qui se sont livrées trop fréquemment aux fatigues de la gestation ou aux débauches de l'amour.

Nous avons fait une espèce de dénombrement des carcines qui se présentent annuellement à l'hôpital Saint-Louis ; presque toutes se sont immédiatement développées à la suite de quelque violence extérieure ; cette violence avait, sans doute, mis en action le germe préexistant de cette maladie ; rien n'est donc plus à redouter que les contusions, les chutes, les coups dirigés avec force sur une partie

sensible du tégument. Une vieille femme avait, à la partie latérale droite de la langue, un tubercule cancéreux dont l'origine datait de deux ans et demi environ; elle attribuait cet accident à une morsure involontaire qu'elle s'était faite à la langue dans une secousse que lui imprima une porte tombée sur son dos. Un paysan eut une fin non moins tragique, parce qu'il avait contracté la funeste habitude de sucer continuellement un bouton survenu à sa lèvre inférieure.

J'expose les causes de la maladie d'après le registre que j'ai assez constamment tenu, et telles qu'elles se sont présentées à notre observation. Les hommes qui sont occupés, au marché de la volaille, à nourrir et à repaître les pigeons de grains, en introduisant le bec de ces oiseaux dans leur bouche, sont très sujets au chancre des lèvres. Un homme fut coupé au menton par le perruquier qui lui faisait la barbe; il lui survint presque aussitôt un petit bouton, auquel il fit d'abord peu d'attention; mais, ce bouton lui suscitant des démangeaisons très vives, il ne put résister au désir de le gratter: il le tourmenta et l'excoria à un tel point, qu'il s'en éleva une excroissance rougeâtre, fongueuse, inégale, à bords frangés, et dont la surface était sillonnée comme les circonvolutions du cerveau. Les froissemens des testicules et des mains des ramoneurs, contre les parois des cheminées, ont quelquefois provoqué le même accident.

On connaît les dangers attachés aux situations et aux attitudes habituelles qu'impose l'exercice de certains métiers et professions; c'est ainsi que les

chapeliers sont très fréquemment atteints de l'affection organique du pylore. Une actrice très renommée de la capitale, affligée de son embonpoint, vit son sein devenir squirrheux, après avoir longtemps comprimé sa poitrine par un corset. Une femme, nymphomane, fut frappée de la même maladie à l'utérus, à la suite des attouchemens illicites auxquels elle ne cessait de se livrer.

Certains alimens doivent compter parmi les causes extérieures qui influent sur le développement des cancers. Une triste expérience a prouvé que de tels maux sont plus communs dans des temps de famine, lorsque le peuple se nourrit continuellement de mauvais pain, fait avec des farines avariées; c'est alors surtout qu'il faut craindre l'abus des liqueurs alcoholiques; il ne faut pas moins redouter les passions et les tristes impressions de l'ame. Desault fit particulièrement cette remarque au milieu des désastres d'une révolution politique. Les peines domestiques ne sont pas moins funestes. Un homme, ayant vu mourir, des suites d'une chute, une fille unique qu'il chérissait avec une extrême tendresse, fut couvert, en peu de jours, par les végétations d'un cancer globuleux, qui le fit succomber dans d'horribles souffrances.

Tout ce qu'on a écrit sur la propagation du cancer, par voie de contagion, est absolument chimérique et contraire à l'expérience : il ne faut point accréditer des erreurs qui peuvent donner des craintes aux gens de l'art et refroidir la commisération. L'ingénieux Peyrilhe prétendait avoir pu

inoculer cette affreuse maladie aux animaux; mais, les mêmes essais, répétés par Desault, ont prouvé le contraire. Une année, il y avait un chien que l'on conservait, et que l'on accoutumait à lécher les ulcères des individus cancéreux; on se plaisait même à lui faire avaler des tumeurs extirpées, et la santé de cet animal n'en fut aucunement altérée. On a souvent réitéré ces expériences; elles ont toujours été suivies du même résultat.

Quelques médecins semblent avoir adopté la croyance de la contagion de cette maladie; on a même écrit qu'un médecin l'avait contractée, pour avoir prodigué ses soins à une épouse qu'il aimait passionnément. Il me semble toutefois que les esprits doivent être complétement rassurés, d'après le résultat des expériences entreprises et exécutées par nous, il y a déjà plusieurs années, à l'hôpital Saint-Louis, en présence d'un grand concours d'élèves. Parfaitement secondé par MM. Biett, Le Noble, Fayet et Aumont, nous prîmes un jour le parti de nous inoculer, par plusieurs piqûres, la matière ichoreuse et purulente qui transsudait d'un cancer horrible, situé au sein d'une femme expirante, sans qu'il en soit résulté, pour aucun de nous, le moindre accident fâcheux. Plusieurs savans étrangers, qui s'intéressaient vivement à ce genre d'essais, assistaient à cette mémorable séance; ils nous taxaient d'imprudence, et témoignaient les plus vives craintes; mais, pour mon compte, j'étais fort rassuré sur les suites de cet événement; car j'avais devers moi les observations de diverses

femmes mortes du cancer utérin, et qui, nonobstant leurs cohabitations fréquentes avec leurs maris, ne leur avaient jamais rien communiqué qui pût ressembler à une pareille infection. Il est quelquefois arrivé que des chirurgiens ou des accoucheurs, dans des explorations obligées, ont eu leurs doigts contaminés par des ulcérations syphilitiques; mais rien de semblable n'est arrivé dans la maladie qui fait le sujet du genre de maladie qui nous occupe.

CURATION.

La nature a des secrets qui seront long-temps impénétrables. C'est en vain que les empiriques préconisent journellement les prétendus succès de leurs recettes. Que peuvent, contre un mal aussi redoutable, les stériles secours d'une polypharmacie surannée? La ciguë elle-même, tant accréditée par le célèbre Storck, ne mérite point sa réputation; je l'ai, pour mon compte, très souvent employée, et je l'ai constamment trouvée sans effet contre le développement de cet affreux apostème. Les bois sudorifiques, le mercure, l'iode, le soufre, les alcalis, l'hydrochlorate de baryte, les extraits d'aconit, de jusquiame, de belladone, de morelle, etc., n'ont jamais obtenu de grands avantages. Toutes ces substances, si salutaires en d'autres cas, tournent même, ici, au détriment du malade; l'opium seul tempère pour quelques instans

les douleurs atroces qui servent de cortége à ce mal affreux; mais il a l'inconvénient d'engourdir, à la longue, toutes les fonctions de la vie assimilatrice, et l'individu finit par s'éteindre dans la consomption et le marasme.

Que ne faudrait-il pas pour arrêter dans sa marche une dégénérescence dont l'issue est aussi fâcheuse qu'irrévocable! On l'empêcherait pourtant de parcourir ses périodes, si l'on pouvait produire l'induration totale des parties qui en sont le siége, si l'on parvenait surtout à paralyser toutes les ramifications nerveuses qui y entretiennent la faculté sensitive. Quelques praticiens s'étaient flattés de ramener cette fâcheuse diathèse à l'état inflammatoire du phlegmon; leur attente a été déçue. Que les médecins seraient heureux, si, dans le traitement de ces sortes d'infirmités, ils avaient à leur disposition les secours les plus extraordinaires de la méthode perturbatrice, s'ils avaient le don de distribuer à leur gré la fièvre et le délire, etc.! Si l'on était bien pénétré de ce principe, que les efforts de l'art sont toujours subordonnés au pouvoir de la nature; si l'on savait parfaitement en quoi consiste ce pouvoir, dans quelles maladies il s'exerce, de combien de manières il se manifeste, quelle est son étendue, son degré d'énergie; si l'on savait surtout calculer ses efforts, et bien déterminer ce qu'ils peuvent, on aurait certainement un système de connaissances plus étendu et une pratique plus sûre.

Je pense, du reste, que les vues du thérapen-

tiste attentif doivent d'abord se diriger vers la considération du tissu cellulaire, qui est constamment frappé d'une altération plus ou moins profonde, à l'âge où se montrent spécialement les affections cancéreuses. Il convient surtout d'interdire l'usage de toutes les nourritures qui peuvent contribuer à la confection d'un mauvais chyle; lorsqu'il y a redondance des sucs nutritifs, on tache d'en effectuer l'élimination par l'abstinence ou par l'austérité du régime. Il importe d'affaiblir les forces de la nature, quand elle les emploie si mal. On assure que certains malades cancéreux ont amélioré leur existence en ne se nourrissant que de la chair de tortue ou de poulet, et en se privant de toute alimentation trop salée ou trop épicée. La plupart d'entre eux renonçaient au vin, pour ne faire usage que du lait et des boissons mucilagineuses. Ils se condamnaient, comme les lépreux, à une retraite constante et à un repos absolu. Ce plan de conduite convient surtout aux femmes qui ont été long-temps fatiguées par les occupations du ménage et par les labeurs de la maternité. Il faut convenir néanmoins que les remèdes internes sont d'une faible ressource pour arrêter un mal aussi désastreux.

C'est ici surtout que la chirurgie doit faire triompher ses soins officieux; et l'espérance est permise, si on attaque le cancer jusque dans ses profondes racines, et avant qu'il n'ait eu le temps de se propager et de s'étendre aux organes circonvoisins. On se sert communément du bistouri pour enlever la

tumeur; on lie les vaisseaux pour arrêter les hémorrhagies, et on cherche à détruire, par le secours du cautère, jusqu'aux moindres traces de l'infection morbide. Combien de fois l'opérateur habile n'a-t-il pas vu bénir, en pareille occurrence, son courage savant et sa témérité bienfaisante! Je ne citerai point des exemples vulgaires; mais je dois rappeler l'histoire d'une femme qui arriva de la province à Paris, avec un champignon cancéreux, situé sur la partie latérale droite et antérieure de la langue; cette tumeur lui causait des douleurs vives et lancinantes, qui se propageaient jusqu'aux amygdales. Feu Beauchêne, chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine, en pratiqua soudainement l'extirpation. Le sang jaillit par trois artères de différens calibres; mais l'application du fer rouge en arrêta promptement l'effusion. Un fait bien remarquable dans cette opération, c'est qu'à l'instant même où la partie malade fut enlevée, les souffrances cessèrent comme par enchantement, et la malade éprouva un sentiment de bien-être indéfinissable. Au bout de onze jours d'un pansement régulier, sa guérison fut complète; il ne resta qu'une surface blanchâtre et une échancrure à la langue. L'exercice de la parole était, d'ailleurs, très libre.

L'opération, dans beaucoup de circonstances, est donc un moyen fort salutaire. Un très habile chirurgien, M. Lisfranc, a même démontré que les cancers sont beaucoup plus superficiels qu'on ne le croit communément; il a prouvé qu'en les enlevant, on peut conserver des parties dont on

avait d'abord jugé la soustraction inévitable. L'envahissement de la carcine est progressif; elle peut, à certaines époques, atteindre une ou deux couches de la peau, sans intéresser les autres. Ainsi, par exemple, quand certaines membranes intermédiaires séparent et isolent le cancer, la maladie s'arrête, et ne peut plus s'agrandir. Cette remarque est importante, pour juger sainement du temps, plus ou moins opportun, où l'extirpation est avantageuse.

Si nos organes n'étaient pas d'une susceptibilité trop irritable, on pourrait plus souvent faire usage des caustiques : il faut donner la préférence à ceux qui agissent avec célérité : *Ut potius in excessu quàm in defectu peccet* (FABRICE DE HILDEN). L'agent chimique qui se combine avec lenteur ne fait qu'exaspérer le mal; il faut imiter la nature dans les actes qu'elle exécuterait si, dans cette occurrence, elle était toute-puissante; nul doute qu'elle ne s'affranchit avec promptitude de cette infection si redoutable. Voici un cas récent de guérison : Un homme, âgé de cinquante-cinq ans, était d'une constitution tout-à-fait ruinée par la misère; il vit se développer un petit bouton à la partie latérale, moyenne et droite du nez. Il n'éprouvait d'abord qu'un léger tiraillement dans cette partie; mais son mal s'étendit tout à coup sans cause connue, et, dans l'espace d'un an, les ravages furent alarmans. Les bords de l'ulcère étaient durs et un peu élevés. On employait la poudre de *rousselot* de la manière suivante : On commençait à former, avec cette poudre, une pâte, en la mêlant tantôt avec du cérat, tantôt

avec de la salive; on en couvrait ensuite la partie malade. Le lendemain, rougeur et gonflement dans les parties environnantes : on combattait cette inflammation par les émolliens; l'escharre tombait, et l'ulcération paraissait de meilleure nature. Trois ou quatre jours après, nouvelle application. Il ne tarda pas à se manifester un mieux sensible dans l'état de la plaie. Ce moyen, réitéré seize fois, eut un succès complet; il n'y eut plus ni dureté ni douleur; la cicatrice ressemblait aux cicatrices ordinaires. Le malade sortit satisfait de l'hôpital, après un mois et demi de traitement. J'ai fait paraître, devant les élèves qui suivent mes Cours de clinique, plusieurs malades parfaitement traités et guéris par M. Richerand; mais personne, peut-être, n'a opéré ces sortes de cures avec plus de bonheur que M. le professeur A. Dubois.

Depuis que le cancer tourmente l'espèce humaine, mille autres topiques ont été proposés; mais l'expérience n'a point confirmé leurs avantages. C'est sans fruit que nous avons répété, à l'hôpital Saint-Louis, les essais du curé Martinet, avec l'*alcali volatil fluor*. Les acides les plus concentrés ne sauraient vaincre une semblable dégénérescence. Les applications de feuilles grasses de la joubarbe (*sedum acre*), pilées et réduites en pulpe, la carote râpée, ont été continuées longtemps sous nos yeux, et toujours sans résultat heureux pour les malades. Qui, de nos jours, aurait la simplicité de croire au vieux onguent de *Ranis*, proposé par Lazare Rivière, au suc gastrique

de Sennebier, au gaz acide carbonique de Peyrilhe? Puisqu'il faut proportionner le remède à la violence du mal, ne vaudrait-il pas mieux adopter le moxa? M. Lecheverel avait employé ce moyen avec une sorte de succès contre le cancer du cardia; Desault voulait essayer la compression sur celui de la mamelle; il pensa ensuite que l'expérience serait périlleuse; cependant notre honorable collégue, M. Récamier, a reproduit cette idée avec quelques résultats heureux.

Benjamin Bell avait indiqué l'eau froide, et nous avions entendu parler d'un jeune homme qui avait eu la patience inaltérable d'exposer, pendant des heures entières, à l'action du robinet d'une fontaine, une petite plaie cancéreuse qu'il avait à l'un de ses pieds. On assure qu'il parvint à la dénaturer. Il était, d'ailleurs, vigoureux et robuste. D'après cette vue, j'avais imaginé de faire administrer des douches perpétuelles à l'arrosoir contre l'état squirrheux de l'utérus; ce moyen nous parut merveilleusement efficace dans la personne d'une danseuse de l'Opéra, qui était, du reste, encore à la fleur de l'âge. Un de mes élèves a exposé, dans une Thèse inaugurale, cette cure inattendue. Il paraît qu'en cette occasion l'organe malade passa à un état d'induration totale. Le même disciple a décrit avec exactitude la machine hydraulique dont nous nous servions pour faire pratiquer ces arrosemens continuels. C'était un réservoir placé à une hauteur convenable, dans l'appartement de la malade. De la partie inférieure de ce réservoir partait

un tuyau de cuir très flexible, à l'extrémité duquel s'adaptait une petite canule terminée en arrosoir. Cette canule, introduite dans le vagin, y déposait une eau émolliente et narcotique, qui semblait stupéfier, à la longue, le col si irritable de l'organe utérin. Cette eau, devenue impure, tombait ensuite dans un vase placé sous la malade, lequel était percé d'un second tuyau conducteur qui la transmettait à une distance plus ou moins éloignée. Il est utile de consigner ici que la personne dont je parle se soumit, pendant cinq années consécutives, au même traitement. Comme les soins de propreté étaient pour elle un objet d'étude, elle avait trouvé l'art de masquer, par une tapisserie élégante, l'appareil qui servait à l'administration de ces douches. Le tuyau conducteur venait, en quelque sorte, la trouver furtivement sous un large piano qu'elle avait devant elle, et qui servait à charmer ses ennuis; souvent même, pour varier ses distractions, elle pouvait substituer à l'instrument musical une table de jeu couverte d'un large tapis. La vérité est que cette dame se trouvait à merveille de ce régime et de ce mode de traitement; que ses douleurs cessèrent; qu'elle reprit sa gaieté et son embonpoint; tout démontra que sa maladie avait été, pour ainsi dire, *entravée* dans sa marche et dans ses progrès. Je doute néanmoins que ce moyen puisse réussir chez des femmes d'une constitution trop affaiblie par la nature et la violence des symptômes; sa continuation fatiguerait à l'excès les organes, et il ne serait pas toujours facile de le supporter.

Au surplus, pour combattre rationnellement une maladie aussi rebelle, il faut surtout avoir égard à la forme, à la situation et à la fonction de la partie affectée. Je m'abstiens de tous les détails que nécessiterait une semblable matière, dans un ouvrage qui n'a pour objet principal que les altérations de la peau. Que de recherches il reste à faire, pour imprimer quelque certitude à cette partie si obscure de la thérapeutique! Il serait à souhaiter qu'on fondât un hôpital, uniquement réservé pour donner asile aux cancéreux; les médecins pourraient y procéder à des recherches nouvelles, et y méditer encore sur les moyens de combattre un fléau si désastreux. La vie humaine n'est-elle donc pas assez triste par elle-même, sans y rencontrer encore de semblables douleurs?

GENRE II.

KÉLOÏDE. — *KELIS.*

Kelos, cheloïde, cancroïde, tubercules durs, cancelli, cancroma, cancre blanc, le crabe.

Affection cancéreuse, caractérisée par une, et rarement par plusieurs excroissances, plus ou moins proéminentes; dures, rénitentes sous le doigt qui les comprime; tantôt cylindriques, tantôt rondes ou quadrilatères, aplaties dans leur milieu, relevées par leurs bords en manière de bourrelet, projetant par leurs parties latérales comme des racines qui s'implantent dans la peau, offrant parfois l'aspect d'une cicatrice de brûlure.

Il est essentiel de faire, pour la kéloïde, ce qu'on a fait pour d'autres maladies; il importe de la distinguer en *vraie* et en *fausse* kéloïde. En effet, il survient fréquemment, à la périphérie de la peau, des altérations accidentelles, qui simulent, à s'y méprendre, le genre de dermatose dont il s'agit.

A. La vraie kéloïde (*kelis genuina*). On la reconnaît surtout au prurit ardent qu'elle suscite, prurit qui se convertit quelquefois en douleurs poignantes, surtout dans les temps orageux et électriques : ces

douleurs ont alors beaucoup d'analogie avec celles des carcines.

B. La fausse kéloïde (*kelis spuria*). Elle est absolument le résultat de l'inflammation cicatrisante qui a lieu après une brûlure, ou après une ulcération produite par une maladie lymphatique, comme, par exemple, après la scrofule ou la syphilis. Cette kéloïde est indolente, ou du moins la sensation pénible qu'elle détermine est tout-à-fait différente de celle occasionnée par un levain cancéreux. On peut même dire que cette espèce est plutôt une lésion accidentelle qu'une maladie.

J'ai, le premier, fait connaître cette singulière altération de la peau, qui est d'un grand intérêt pour l'observation ; j'en fis même exécuter le dessin par un peintre habile, et en présence des élèves qui assistaient alors à ma clinique. Depuis cette époque, plusieurs praticiens étrangers, ou qui séjournent dans de cette capitale, ont eu occasion de la voir et de l'étudier. Un auteur étranger, qui avait écrit avant d'avoir reçu les leçons de l'expérience, prétendit que la kéloïde n'avait point de caractères assez tranchés pour assurer son existence générique dans la famille naturelle des dermatoses cancéreuses ; plus tard, il eut occasion de faire un voyage à Paris ; il assista un grand nombre de fois à nos leçons cliniques, et reconnut son erreur, à l'aspect des cas intéressans que nous eûmes occasion de lui présenter.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Quand, par des remarques réitérées, on a constaté l'existence d'une maladie, quand, par une exacte analyse, on a dénombré tous ses symptômes, signalé tous ses caractères, il importe d'en tracer le tableau, et de lui assigner son rang dans le cadre nosologique; il importe de marquer les rapports qui l'attachent à ses analogues. On demandera peut-être si la kéloïde est une maladie nouvelle : non, sans doute; mais il en est de cette singulière affection comme de beaucoup d'autres, qui ont été pareillement méconnues par nos devanciers; les faits existent; les faits passent, mais les observateurs sont inattentifs.

ESPÈCE. *De la vraie kéloïde.* La première fois que j'observai la kéloïde, c'était chez une femme, grande et belle, âgée d'environ trente six ans. Cette personne portait entre les deux seins, une excroissance allongée, cylindrique, dont l'étendue était d'environ deux pouces et demi de long sur un pouce de largeur. Cette excroissance était d'une couleur plus rouge que la peau environnante; elle proéminait d'environ une ligne au dessus du niveau du tégument; elle projetait, par ses bords latéraux, deux prolongemens bifurqués, qui simulaient les pates d'un crabe. Cette tumeur n'était pas indo-

lente; indépendamment d'un prurit excessif, qui contraignait la malade à se gratter sans cesse, il survenait, dans certaines circonstances atmosphériques, des douleurs pungitives qui dardoient la peau comme par fusées. Plusieurs hommes de l'art furent consultés, et prirent cette maladie pour la carcine ordinaire; mais un examen plus attentif ne nous permit point d'adopter ce diagnostic; nous vîmes, en effet, des dissemblances très marquées, dont bientôt nous rendrons compte.

Dans le même temps je fus appelé par une demoiselle qui était actrice du grand Opéra, et qui portait, à la partie supérieure de la région sternale, une espèce de protubérance cordiforme, qu'elle cachait soigneusement avec un médaillon, afin que cette disgrace de la peau ne fût point aperçue des spectateurs qui se trouvaient au parterre quand elle chantait. Cette tumeur était dure, ovale, plate, pourtant un peu déprimée dans son milieu et bombée dans ses parties latérales. Elle avait l'air de s'implanter dans la peau par quatre racines ou prolongemens, qu'on eût pris pour les quatre pieds d'une tortue. On voyait ramper, à la périphérie de cette excroissance, de très petits vaisseaux sanguins, qui ressemblaient à ces lignes rougeâtres qu'on aperçoit sur la rhubarbe de Chine. La maladie avait débuté par quelques granulations qui lui donnaient l'aspect d'une fraise.

Ces deux faits, bien recueillis, fixèrent mon attention, et me déterminèrent à signaler cette maladie, comme étant d'un genre particulier; je

résolus même de l'observer de plus près, en recherchant tous les cas analogues. Mes observations se sont, par conséquent, multipliées, et j'ai constamment aperçu les mêmes caractères. Il importe, en conséquence, de retenir que la kéloïde est une excroissance tantôt carrée ou ovalaire, tantôt allongée et cylindrique, dure et rénitente au toucher, marquée et traversée de lignes rougeâtres; sa surface est lisse et luisante, d'un rose foncé; lorsqu'on la comprime, elle blanchit momentanément sous le doigt.

On voit quelquefois des kéloïdes longues, et comme enchâssées dans le derme; on les prendrait pour ces entozoaires que l'on désigne sous le nom de *dragonneaux*, et qui s'introduisent dans le tissu lamineux cutané. M. Barenton, praticien distingué de Paris, a bien voulu conduire plusieurs fois à ma clinique, un homme qui portait à la partie supérieure de la région sternale, une de ces excroissances, absolument semblable, pour la forme, aux pates allongées d'une écrevisse de mer. Cet homme garde depuis long-temps cette infirmité, sans s'inquiéter de l'avenir. Il est vrai qu'il n'en souffre guère, et seulement dans le temps où l'atmosphère est plus électrique que de coutume.

On remarque d'ordinaire une augmentation considérable de chaleur dans les parties du tégument qui sont affectées par la kéloïde; les malades y éprouvent des picotemens et des démangeaisons insupportables, des douleurs pungitives, comme si on dardait les chairs avec des lances ou avec des

aiguilles ardentes; souvent ces douleurs se propagent jusqu'aux parties voisines; il est même des personnes qui sont tourmentées par un tiraillement intérieur. « Il me semble, disait l'une d'entre elles, « que ma poitrine est sur le point d'éclater. » Une autre dame m'écrivait qu'elle avait au sein l'aspic de Cléopâtre. Une villageoise était tellement crédule et superstitieuse, qu'elle s'imaginait qu'un crapaud venimeux s'était attaché à sa poitrine pour lui manger sa chair. En effet, l'excroissance qui la tourmentait, et qu'elle s'empressait de montrer à toutes les personnes qui s'offraient à sa rencontre, simulait, par son étrange configuration, les quatre pieds de ce reptile. C'est surtout la nuit que le prurit devient brûlant et insupportable. J'ai vu néanmoins des cas où ces indurations, de forme tantôt ovalaire, tantôt longitudinale, se montraient moins douloureuses : ceux qui en étaient atteints se plaignaient à peine d'une légère raideur ou tension à la surface de la peau.

La kéloïde se place presque toujours à la partie supérieure et antérieure du thorax, au dessus et dans l'intervalle des deux seins, au cou, le long du dos, aux bras et aux avant-bras, aux épaules, le long des reins, aux cuisses, etc. Depuis peu, nous l'avons observée à la face; partout où on la rencontre, elle a toujours le même aspect; elle ressemble manifestement à une végétation, ou plutôt à une véritable hypertrophie du tissu muqueux. M. Salmade et moi, avons vu un cas où cette production simulait une croix de Malte.

La kéloïde est presque toujours unique et solitaire sur la périphérie du tégument; dans certains cas, on en observe deux ou trois sur le même individu, quelquefois même un plus grand nombre. M. Biett et moi avons donné des soins à une demoiselle âgée de vingt ans, qui avait tous les caractères d'un tempérament lymphatique et sanguin; sa santé n'avait jamais été dérangée que par de très légères indispositions. Elle éprouva une éruption de boutons durs au toucher, sur la partie latérale gauche du cou. Ces petites excroissances augmentèrent un peu de volume dans les premiers mois : on essaya de les cautériser, d'abord avec le nitrate acide de mercure, ensuite avec le nitrate d'argent; bientôt les progrès du mal devinrent plus marqués. Ces sortes de végétations celluleuses s'étendirent en largeur; elles étaient au nombre de sept; leur couleur était d'un rouge vif le matin, plus foncé vers le soir. Ces kéloïdes offraient aussi des différences quant à leur forme; les unes étaient cylindriques, les autres rondes ou ovalaires; mais on apercevoit, à leurs bords, des prolongemens bifurqués, qui simulaient des pates d'écrevisses; ces prolongemens étaient durs et renitens au toucher; dans l'état habituel, ils excitaient peu de démangeaisons, surtout dans les temps froids; cependant, dans l'été, ou lorsque la malade se trouvait dans un appartement dont la température était très élevée, le prurit devenait excessif : le caractère de ce prurit était d'être pungitif et comme lancinant.

Nous avons dit plus haut que le siége le plus

familier de la kéloïde était la région sternale, et presque jamais la face, ce qui semble la distinguer des espèces qui se rapportent au genre *carcinus*. Voici pourtant un cas d'exception, qui a été observé et soigneusement recueilli par mon excellent élève, M. Vallerand de la Fosse; il mérite d'être rappelé : Adélaïde Dubail, jeune femme fraîche et bien constituée, avait la joue aplatie, et comme déprimée par une bride rouge, semblable à la cicatrice récente d'une brûlure profonde; cette bride, longue de trois pouces environ, d'inégale largeur, saillante de trois à quatre lignes, devenait surtout apparente dans le sourire: et l'on voyait distinctement alors partir de ses extrémités, comme du centre, plusieurs petites brides qui tiraillaient la peau tout autour; en sorte que cet ensemble ressemblait assez exactement au corps et aux pates d'une écrevisse, qui se serait à demi enfoncée dans le corps de la joue. Quelques tubercules, plus sensibles au toucher qu'à la vue, les uns durs, indolens, les autres douloureux, rouges à leur sommet, étaient dispersés dans le voisinage, ou tenaient à la bride principale. C'est par des boutons ou tubercules semblables, précédés de démangeaisons au visage, que la maladie commença, sans aucune cause connue. Après cinq mois de mariage et de grossesse, le premier tubercule, plus volumineux que les autres, fut long-temps insensible, et la malade, d'un caractère fort gai, n'y faisait aucune attention; mais, ce tubercule devint peu à peu le siége de douleurs sourdes et pungitives, et souvent

lancinantes; il s'enflamma, se ramollit, et s'ouvrit à l'intérieur de la bouche, en y formant quelques ulcérations; d'autres eurent, plus tard, la même marche, et s'ouvrirent, tantôt à l'intérieur, et tantôt à l'extérieur de la joue, en laissant un petit noyau dur à leur centre; enfin, cette bride, résultat évident de la réunion d'un grand nombre de ces petites cicatrices et de l'inflammation des tissus intermédiaires, se développa, et devint de plus en plus apparente, comme elle continue de le faire aujourd'hui, quatre mois après un accouchement naturel.

La kéloïde disparaît rarement d'elle-même; mais elle reste quelquefois, pendant beaucoup d'années, sans faire le moindre progrès: c'est un des caractères qui méritent le plus d'être remarqués. J'ai vu néanmoins deux de ces tumeurs qui s'étaient dissipées d'elles-mêmes, sans qu'on pût assigner la cause de cet heureux changement. La peau présentait, dans cet endroit, une cicatrice blanche et ridée, ce qui prouve qu'il s'était opéré un vide dans le tissu muqueux, comme il arrive si souvent dans d'autres maladies cutanées; car, il en est beaucoup qui laissent la peau flétrie et déprimée après leur parfaite guérison.

On a souvent demandé par quels caractères la kéloïde pouvait se distinguer du genre *carcinus*; indépendamment de la forme extérieure, qui est tout-à-fait différente, dès le premier instant de leur naissance, on peut alléguer que l'excroissance dont il s'agit reste constamment dans son état d'in-

duration et de rénitence; qu'elle ne s'abcéde presque jamais, pour passer à l'état d'ulcération; car, le fait rapporté par M. Vallerand est peut-être le seul qui nous ait présenté cette exception remarquable. La kéloïde ne saurait non plus se comparer à l'esthiomène, qui va toujours rongeant le tégument, avec une perte continuelle de substance. Ajoutons que cette excroissance n'a aucun rapport avec le fongus hématode, qui est d'une consistance molle et spongieuse. Elle ne ressemble ni à la verrue, ni à la loupe, dont je décris ailleurs les phénomènes; c'est une hypertrophie morbide *sui generis*, qui se lie pourtant au groupe des dermatoses cancéreuses, par les douleurs lancinantes qu'elle provoque, et par le siége qu'elle occupe sur le tégument.

Cette affection n'est point, d'ailleurs, une maladie dangereuse; les personnes qui m'ont consulté, il y a plusieurs années, n'ont éprouvé aucun accident fâcheux; mais, chez elles, les tumeurs se sont constamment maintenues avec la même forme, le même volume, et le même genre de douleurs. J'ai vu naguère une jeune demoiselle que cette indisposition n'a point empêchée de contracter un mariage avantageux : elle a eu deux enfans qui jouissent de la meilleure santé, et sur lesquels on n'a jamais remarqué la moindre trace de cette affection.

La kéloïde est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes; cependant les faits suivans prouvent qu'elle n'épargne point ces derniers. Je fus consulté par un capitaine de vaisseau, âgé de cin-

quante-huit ans, d'une constitution assez robuste, mais dont la peau était blanchâtre, et le visage très pâle; il était, d'ailleurs, profondément mélancolique; il éprouvait des démangeaisons très vives à la partie supérieure et antérieure de la poitrine; il se gratta plusieurs jours avec violence, et vit paraître, peu après, un bouton qui était dur et large à sa base: le prurit devint plus cuisant, et la tumeur s'élargit et s'allongea au point qu'au bout de quelques mois, elle avait l'étendue d'une pièce de vingt-quatre sous; mais elle n'avait pas conservé sa forme primitive; elle s'était tellement aplatie, que son élévation au dessus du niveau de la peau, n'allait pas au delà de deux lignes; sa couleur était d'un rouge pâle, et la peau qui le couvrait était très amincie. La surface de cette dure végétation offrait une desquamation légère, comme il arrive quand la peau est légèrement farineuse. Plusieurs années se passèrent à employer, contre cette singulière maladie, une multitude de moyens plus ou moins actifs; mais elle résista à tous, et ses progrès continuèrent; à l'époque où nous eûmes occasion de l'observer, elle offrait l'aspect suivant: sa forme était celle d'un carré irrégulier de deux pouces de long sur un de large: sur les bords latéraux, on voyait des prolongemens cylindriques, qui, par leur disposition, simulaient les barreaux d'un grillage (*cancelli*). Cette excroissance s'animait singulièrement dans les temps chauds ou après les excès de la table. Le malade éprouvait presque toujours, à la partie affectée, un prurit qui devenait lancinant, et qu'on

pouvait comparer parfois à des coups de canif; l'exercice, les occupations, les affections morales, exaspéraient singulièrement les symptômes. Les fonctions du malade s'exécutaient avec régularité, excepté dans les transitions d'une saison à l'autre; il était alors sujet à des malaises, à un dégoût et à une sorte de tristesse sombre et mélancolique; mais tous ces symptômes disparaissaient après quelques jours de soins et de repos.

ESPÈCE. *De la fausse kéloïde.* J'ai cru devoir établir cette espèce, pour mieux fonder le diagnostic de la précédente. Nous désignons, en conséquence, sous ce nom, des hypertrophies ou excroissances de forme oblongue ou cylindracée, qui succèdent à des ulcérations scrofuleuses ou syphilitiques, et qu'on prend souvent pour des suites de brûlure. On ne connaît, en effet, que ces deux maladies qui puissent opérer sur le tégument ces excroissances informes, tout-à-fait analogues aux tumeurs de la vraie kéloïde. La seule différence bien importante à noter, c'est qu'il n'y a ici ni prurit, ni démangeaisons, ni ces douleurs lancinantes qui appartiennent au groupe des dermatoses cancéreuses. On voit déja que cette espèce d'altération n'est absolument que le simulacre de l'autre.

Voici un cas de fausse kéloïde, qu'il faut absolument séparer des faits précédens : un jeune homme, né de parens qui avaient été presque toujours malades, doué lui-même d'une constitution excessivement lymphatique et manifestement scrofuleuse,

avait éprouvé plusieurs maladies de peau, particulièrement une dartre squameuse humide (*herpes squamosus madidans*), compliquée de scorbut; ses bras paraissaient, pour ainsi dire, *labourés* par des ulcérations qui se dessinaient sous forme de rotonde ou en segmens circulaires, d'où suintait une matière ichoreuse très abondante: dans quelques régions, le tissu cellulaire était singulièrement boursouflé. A l'âge de vingt ans, il guérit, du moins en apparence; mais on vit se manifester à la surface extérieure et supérieure de ses deux bras, et de ses avant-bras, des tumeurs oblongues, qui avoient, au toucher, la rénitence et la dureté d'une corde; c'étaient des excroissances absolument organisées comme celles de la kéloïde ordinaire; elles semblaient incrustées dans l'épaisseur de la peau; des veinules rougeâtres rayonnaient, et se ramifiaient en divers sens à leur surface. Ces tumeurs projetaient des branches latérales qui se bifurquaient pour la plupart, et avaient l'air de rentrer dans la peau. L'individu dont il est question n'éprouvait, d'ailleurs, ni prurit, ni démangeaison, ni douleurs cuisantes ou lancinantes; c'étaient de simples cicatrices qui donnaient la sensation d'un tiraillement plus ou moins incommode dans les temps humides. On ne peut mieux comparer la maladie, dans l'état où elle était alors, qu'en l'assimilant aux brûlures produites par l'application des acides plus ou moins concentrés. L'inflammation s'empara même de ces sortes d'excroissances; des escarres se détachèrent peu à peu de la

circonférence, et furent plus d'un mois à tomber, laissant enfin un ulcère, dont les chairs mollasses, fongueuses et rouges, rendaient un pus verdâtre, épais, mucilagineux et fétide. Le malade, qui était pauvre, et qui avait enduré beaucoup de privations, mourut quelque temps après d'un catarrhe chronique qui le tourmentait depuis plusieurs années, et qui le jeta dans un épuisement extrême. Les tumeurs qui s'étaient si long-temps montrées chez lui, tiraient manifestement leur origine du vice scrofuleux qui entachait sa famille, et qui s'était déclaré chez lui dès sa plus tendre enfance. Mais, il est aussi des kéloïdes purement accidentelles, et qui peuvent être le résultat d'une forte brûlure ; quelquefois aussi elles peuvent survenir après des blessures déterminées par un instrument tranchant.

ÉTIOLOGIE.

On a souvent voulu remonter jusqu'aux causes de cette maladie singulière; mais jusqu'ici, il a été impossible de les apprécier; on sait seulement qu'elle attaque de préférence les jeunes filles, les jeunes femmes; que d'abord, d'une petite dimension, elle s'accroît insensiblement pour demeurer ensuite dans une condition stationnaire, et persister ainsi jusqu'à la vieillesse la plus reculée; on sait aussi qu'elle se développe principalement chez les personnes douées d'une constitution lymphatique;

mais rien n'étonne davantage que son apparition spontanée chez des individus qui jouissent, du moins en apparence, de l'intégrité fonctionnelle la plus complète.

On n'est donc d'accord aujourd'hui que sur la réalité des phénomènes qui lui assignent son rang dans le groupe des dermatoses cancéreuses; on a pu s'en convaincre par le genre de douleur que son développement fait éprouver. Nul doute que la kéloïde n'ait aussi son siége dans la partie cellulo-nerveuse du tégument; c'est de là que provient son extrême propension à repulluler, quand les procédés chirurgicaux l'ont extirpée; c'est de la même source que dérivent ces élancemens, ces démangeaisons, qui se font particulièrement sentir dans quelques états de l'atmosphère, aux approches des règles, pendant le travail de la digestion, après certains excès, etc. J'ai vu, dans un temps orageux, la peau du sternum se tuméfier, et acquérir un grand degré de phlogose. Il est, en effet, des circonstances où les malades ne peuvent s'occuper du moindre travail, se livrer au moindre exercice, sans éprouver un malaise indéfinissable, un agacement extraordinaire sur le principal siége du mal; ce sont des coups d'épingle continuels.

On a quelquefois voulu rechercher les causes de cette maladie singulière dans la texture même des excroissances qu'elle développe. On voit, quand on examine anatomiquement ces excroissances extirpées, qu'elles sont formées d'un tissu serré, blanchâtre, fibreux, croisé et entrelacé, comme

le corps glanduleux d'une mamelle. On n'a, du reste, constaté, dans ces investigations particulières, que des analogies plus ou moins complètes avec les phénomènes cancéreux. Les causes, non encore bien appréciées, doivent néanmoins peu différer, puisque les deux maladies appartiennent au même genre.

CURATION.

Je montre tous les ans, à l'hôpital Saint-Louis, une femme qui, à la suite de très longs chagrins, avait reçu par hasard une égratignure à la partie latérale et supérieure de la poitrine; elle vit s'y développer une kéloïde qui se caractérisa par tous les phénomènes qui lui sont propres; c'était une élévation de forme ovale, jetant, par toute sa circonférence, des prolongemens charnus et bifurqués, s'implantant dans la peau à la manière des racines d'un arbre. Cette tumeur s'était formée progressivement; elle résista à tous les genres de médication pendant plus de dix années, et se dissipa ensuite d'elle-même, quand l'âge du retour arriva. On ne voit aujourd'hui que les rides indélébiles du tégument. Je me souviens aussi d'une demoiselle, douée de l'extérieur le plus agréable, et dont la poitrine était défigurée par une tumeur de ce genre. On consulta vainement, pour elle, les chirurgiens les plus habiles; mais, après six années

de résidence en Italie, cette maladie disparut, et ne laissa après elle qu'une légère cicatrice. Si je cite ces faits, c'est pour prouver que la kéloïde ne doit pas être rigoureusement considérée comme une affection incurable.

Jusqu'ici, toutefois, les moyens sont à peu près incertains. On excise souvent la kéloïde ; mais elle renaît de ses moindres racines. J'ai vu, à la vérité, dans une circonstance, ce moyen opératoire être suivi d'un succès complet ; aucune portion de la tumeur n'avait échappé à l'extirpation, et on avait atteint toutes ses ramifications par l'application secondaire de la pâte arsenicale ; mais, les mêmes précautions ont pu être prises dans un grand nombre de cas, et pourtant la tumeur s'est remontrée avec les mêmes caractères ; souvent il arrive qu'elle prend plus d'extension qu'elle n'en avait auparavant. Les moyens chirurgicaux sont, par conséquent, inutiles dans le plus grand nombre des cas ; ces moyens peuvent même exaspérer le mal.

On a voulu faciliter la résolution de certaines kéloïdes par l'application réitérée de la pierre de nitrate d'argent ; cette tentative a été superflue : on a eu recours aux cautères actuels, à tous les escarotiques, à tous les ectrotiques dont la chirurgie est en possession, au beurre d'antimoine, à la potasse caustique, etc., pour altérer ou désorganiser la tumeur, et la réduire en suppuration ; mais le tissu offensé végétait de nouveau.

Nous avons varié les topiques à l'infini, par le vif désir que nous avions de soulager les malades :

nous avons mis à contribution les pulpes fraîches de morelle, de jusquiame, de belladonne, les emplâtres d'opium, de ciguë, de mercure et d'iode; nous avons eu recours aux bains de vapeur, aux douches à l'arrosoir, avec les eaux médicinales et factices de Naples, de Barèges, de Plombières, de Balaruc, etc. Ces divers moyens semblent réussir dans les premiers instans où on les emploie; car les tumeurs s'aplatissent; mais, dès qu'on cesse la médication, elles reprennent leur volume ordinaire.

Les remèdes intérieurs n'ont pas plus d'avantage; nous avons vainement administré les pilules de de ciguë, celles d'aconit, les préparations iodurées, les solutions mercurielles, les eaux minérales, les sucs des plantes amères, etc. Toutefois, malgré le peu de succès qu'obtient la thérapeutique, les malades ne doivent concevoir aucune alarme pour leur avenir; il leur suffira d'observer un régime doux et méthodique, pour réduire à un état purement stationnaire une maladie qui est sans aucune espèce de danger; ils en seront quittes pour quelques souffrances, qu'on peut adoucir par des palliatifs. *Durum sed levius fit patientiâ quidquid corrigere est nefas.*

FIN DU CINQUIÈME GROUPE.

SIXIÈME GROUPE.

DERMATOSES LÈPREUSES.

Certains pathologistes ont voulu établir des rapprochemens entre les cancers et les affections gangréneuses; c'est plutôt avec les lèpres qu'il faudrait les comparer; car il existe réellement plusieurs traits de ressemblance entre ces deux formes de maladies. *Cancer universus*, *cancer totius corporis*, disent les médecins arabes, quand ils cherchent à définir l'éléphantiasis. La loi des affinités nous autorise donc à placer ce groupe après le précédent.

Comment dissiper néanmoins la confusion qui règne encore dans l'histoire des lèpres? Cette terrible maladie offre à l'esprit des images si repoussantes; elle épouvante à un tel point l'imagination et la pensée; elle réveille des souvenirs si tristes et si déplorables, qu'on a souvent appliqué son nom à d'autres affections cutanées, quand leurs symptômes étaient graves, et quand leurs progrès étaient alarmans. Des teignes faveuses, qui, dans quelques circonstances, s'étaient répandues sur tout l'appareil tégumentaire, des dartres squameuses très invétérées, ont été considérées comme de véritables lèpres dans les écrits de certains auteurs:

avouons même que, de nos jours, malgré les lumières répandues dans la science par des nosographes plus ou moins méthodiques, malgré les avantages procurés par des observations cliniques, qui sont d'un grand prix, on ne possède encore que des notions insuffisantes sur ce terrible fléau de la nature humaine.

Il est vrai que, par l'accroissement successif de toutes les ressources de l'hygiène, la lèpre est devenue très rare dans nos climats; et, si les méthodes manquaient aux anciens, les cas d'observation ont manqué aux modernes. La plupart d'entre eux ont été réduits à n'en parler que sur la foi d'autrui; de là sont nées tant de discussions futiles parmi les érudits; on a vainement disserté; on n'a répandu que des incertitudes sur ce genre d'affection.

En effet, dans une matière qui est d'un si grand intérêt pour les progrès de l'art, on ne saurait s'imaginer combien les controverses nombreuses sur la valeur et la signification des mots ont été préjudiciables aux esprits positifs et méthodiques; elles ont entravé la marche de nos connaissances; elles ont infecté la pathologie de mille erreurs. Cette confusion existe manifestement chez quelques auteurs anciens; et, si on lit même avec quelque attention les écrivains du moyen âge, on voit, par exemple, qu'ils ont souvent confondu la *leuce* ou lèpre blanche, avec des éruptions furfuracées,

devenues aujourd'hui tout-à-fait populaires. Lanfranc dit très bien que ce que les Salernitains appellent *serpigo*, les Arabes l'appellent *alguada*, et que ce qui est appelé *impetigo* par quelques uns, est appelé *morphée* par d'autres, etc. Ce n'est donc qu'après avoir attentivement contemplé la nature malade qu'on peut, sans crainte de s'égarer, chercher dans les livres les caractères distinctifs de cette étonnante dégradation du système vivant. L'expérience est un trésor qui doit se grossir par la masse des faits à mesure qu'on les rassemble.

La lèpre est la plus redoutable des maladies cutanées; elle tient une des premières places dans l'histoire des calamités du genre humain : nos pères la regardaient comme un signe non équivoque de la vengeance céleste; son nom seul inspirait l'horreur à tous les peuples. Il est peu de désastres qui aient fait autant de victimes; et, ce qu'il y a de plus triste, c'est que la mort ne termine que très lentement les jours de ceux qui en sont atteints. « Il semble que ce mal, dit énergiquement M. de Pons, en veuille moins à l'existence de l'homme qu'à ses formes, et qu'il fasse plus consister son triomphe à dégrader qu'à détruire. » Le tableau fidèle que nous en présenterons plus bas à nos lecteurs suffira, je pense, pour mettre au jour cette vérité. En effet, pendant que la peau se flétrit et se décolore, pendant que le tissu cellulaire s'endurcit ou se tuméfie, pendant que le corps entier se dégrade et se métamorphose, jusqu'à devenir méconnaissable,

les fonctions intérieures n'éprouvent pas le moindre trouble; elles persévèrent dans leur état normal.

On frémit d'horreur, quand on songe à cette affreuse dégénérescence, que contracte, en certains cas, l'enveloppe cutanée; elle devient épaisse comme celle des grands quadrupèdes; elle prend la consistance dure et raboteuse des écorces végétales. Le tissu muqueux, les membranes, les muscles, les glandes, les vaisseaux, les cartilages, les os, etc., rien n'est épargné par cette virulence extraordinaire; tout le corps se hérisse de tubercules hideux ou se convertit en ulcères rongeans. Les membres se détachent et tombent en lambeaux. Quelle situation plus déchirante que celle d'un infortuné qui survit ainsi aux plus nobles et aux plus importantes parties de son être!

La lèpre est un des fléaux les plus anciens qui aient affligé le genre humain. Chez les peuples de l'antiquité, une proscription honteuse pesait sur les malheureux qui en étaient frappés; on les expulsait des villes aussitôt après l'apparition du plus léger symptôme; on chargeait d'offrandes les autels de Junon et de tous les dieux offensés, pour parvenir à arrêter leur courroux. L'espèce de lèpre la plus odieuse, et qu'on ne rencontre guère de nos jours, était celle communément désignée sous le nom de *leuce* ou *leuke*, dans les fastes de l'art. Dans plusieurs îles de la Grèce, toute couleur qui se rapprochait de celle de cette lèpre, devenait

un sujet d'épouvante, qu'on écartait avec soin de l'enceinte des lieux habités.

Les livres saints nous retracent surtout le tableau de cette funeste maladie; ils peignent avec une fidélité très remarquable les ravages que produisait la lèpre chez le peuple d'Israël. On y retrouve, parmi les signes pathognomoniques qui la distinguent, cet état de stupeur et d'insensibilité absolue, qui gagne successivement toute la périphérie de la peau, la décoloration et la chute des cheveux, qu'on n'observe guère dans les autres maladies, si ce n'est dans quelques espèces de teigne. « La tête se dépouille, dit le législateur des Hébreux, et l'homme n'offre alors qu'un spectacle de commisération. »

Tout le monde sait avec quelles couleurs fortes et pittoresques l'imagination poétique et exaltée des Orientaux a reproduit l'horrible infirmité de Job, dont la peau était couverte d'ulcères fétides. Dieu frappa de la lèpre le cruel Pharaon, pour venger le sang des Juifs, dont les mains de ce tyran s'étaient si souvent souillées. Tous les siècles ont retenti du sort malheureux de Naaman, ce fameux chef des troupes de Lyrie, merveilleusement guéri par le prophète Élisée, pour s'être baigné sept fois dans les flots du Jourdain.

Un habile philologue s'est donné beaucoup de peine pour prouver que la lèpre décrite par le législateur des Hébreux n'était autre chose que l'élé-

phantiasis ou la lèpre *tuberculeuse*; il pense que les traducteurs ont mal rendu le texte. Il n'est guère possible d'adopter une semblable opinion. En effet, pourquoi les hommes de ces temps n'auraient-ils pas été sujets à la *leuce*, puisqu'on en trouve la description la plus fidèle dans les livres saints! Les paroles du Lévitique qui font entendre que les tégumens ne conservent pas le même niveau, indiquent précisément l'un des caractères les plus frappans de cette maladie, que nous nous proposons de décrire, quand il sera question des espèces qui se rattachent à ce groupe. Si donc quelqu'autre passage des Écritures que nous venons de citer, signale l'existence de l'éléphantiasis, nous préférons croire que les deux affections ont pu avoir la même patrie. Ne voyons-nous pas journellement plusieurs genres de dermatoses dartreuses se manifester simultanément dans nos climats tempérés?

La lèpre, née sous le ciel ardent de l'Égypte, inonda la Grèce et l'Asie, à cause du commerce continuel de ces nations; mais à l'époque où les Romains soumirent tout l'Orient, ce fléau se répandit en Italie et dans toute l'Europe. On sait que, sous le règne de Philippe Ier, il y avait des religieux soldats, désignés sous le nom d'*Hospitaliers*, auxquels était spécialement confié le sort des infortunés lépreux; institution bien digne d'honorer tous les siècles, car, ces hommes précieux passaient leur vie à protéger les faibles, et leur temps s'écoulait dans les occupations pieuses de la charité.

D'une main secourable, ils assistaient les malheureux, et, de l'autre, ils combattaient les infidèles. Tantôt paisibles, tantôt guerriers, leur humanité égalait leur valeur militaire. Louis VIII avait spécialement mentionné les lépreux dans son testament. Il gratifia de beaucoup de donations les hospices qui les recueillaient.

L'ordre de Saint-Lazare est un des plus anciens de ce temps; non seulement il était enjoint aux chevaliers de cet ordre de donner leurs soins aux lépreux, mais même ils s'empressaient d'accueillir dans leur corporation des personnes atteintes de cette maladie; le grand-maître de l'ordre était lépreux. Le nombre des établissemens, pour ces sortes d'affligés, fut toujours en augmentant depuis cette époque; on en comptait environ dix-neuf mille dans toute la chrétienté. Ces maisons s'appelaient *méselleries*, *ladreries*, *maladreries*, *lazaretti*, *etc*. Les lépreux étaient appelés *mésaux*, *ladres*, *lazari*, *etc*. On distinguait même alors, trois degrés de la lèpre, la *grande mésellerie*, la *moyenne*, et la *menue*. Les précautions à prendre étaient en raison de ces degrés.

La lèpre s'était surtout extraordinairement propagée dans toutes les provinces méridionales de la France; aussi avait-on multiplié, dans plusieurs endroits, les établissemens destinés au traitement de cette maladie : toutes les villes en possédaient; on contraignait les lépreux à s'y renfermer.

On n'ignore pas, du reste, les opinions singulières qu'on se faisait alors de la lèpre, et les devoirs que les croyances du temps imposaient à ce sujet. Ogée a décrit, dans son *Histoire de Bretagne*, les cérémonies religieuses qui accompagnaient l'isolement des lépreux, et les soins qu'on leur administrait. On peut voir aussi, dans l'histoire des temps, tous les règlemens auxquels ils étaient assujétis : ils étaient privés du droit de bourgeoisie, et placés hors de la loi mondaine (*capite diminuti* [1]).

[1] A cette époque, le sort des lépreux était encore plus triste que ceux des parias de l'Inde ; la cérémonie de leur *isolement* est importante à rappeler, parce qu'elle est propre à nous peindre l'horreur qu'inspirait leur présence, et l'état d'abjection auquel on les réduisait, pour donner la sécurité aux autres hommes, et les prémunir contre leur approche. Aussitôt qu'il y avait un de ces malades dans une maison quelconque de la ville, le prêtre y accourait en toute hâte, précédé de la croix, revêtu d'un surplis et paré de l'étole. A peine arrivé, le vénérable ecclésiastique préludait à la cérémonie par une allocution plus ou moins pathétique, pour exhorter le patient à recevoir avec soumission la *plaie incurable dont il avait plu à Dieu de le visiter*. Il répandait de l'eau bénite sur sa tête, et le conduisait ensuite solennellement à l'église, en récitant d'une voix lugubre les versets des enterremens. C'est dans la nef de cette église que le lépreux quittait ses habits ordinaires, pour prendre un vêtement noir, tout-à-fait analogue à sa situation. Il s'agenouillait ensuite entre deux tréteaux, dans l'humilité la plus profonde ; il entendait pieusement une messe, absolument la même que celle que l'on chante pour le repos des morts ; à l'issue de cette messe, le prêtre l'aspergeait pour la seconde fois d'eau bénite, et entonnait le *Libera*. On voit déja que la cérémonie ressemblait singulièrement à celle des funérailles.

Le lépreux sortait ensuite du temple, pour être conduit à la *case* qui lui était destinée, et qu'on pouvait assimiler à un tombeau. Parvenu dans cette retraite, nouvelle exhortation du prêtre,

On observe que la lèpre est et a été en quelque sorte liée aux grands événemens de ce globe; l'expédition des croisades contribua beaucoup à la développer. Si on fouille dans les annales des peuples, on voit que les émigrations, les pèlerinages, les

qui cherchait à le consoler, et l'exhortait à la résignation; en même temps il jetait sur ses pieds une pellée de terre. La cabane réservée au lépreux était d'une dimension très bornée; il ne lui était accordé d'autres meubles qu'un *mauvais grabat*, un *coffre*, une *table*, unè *chaise*, un *vase* pour conserver de l'eau, une *serviette*, et quelques autres objets d'une indispensable nécessité. On lui donnait, en outre, *deux chemises* et une *tunique*, un *capuchon*, une *housse* pour lui servir de robe, une *ceinture de cuir* pour la serrer, un *petit baril* pour sa provisiou de vin, un *entonnoir*, un *couteau*, une *baguette* et des *cliquettes*.

On lui adressait, enfin, des admonitions sévères, qu'il n'est pas moins intéressant de rapporter. Il lui était expressément enjoint de ne jamais sortir sans son *habit de lépreux*; on lui interdisait d'entrer dans les temples, dans les moulins, dans les lieux où l'on cuisait du pain, où l'on préparait des comestibles; il ne pouvait laver son linge dans les fontaines ou dans les ruisseaux, crainte de les infecter; il ne pouvait toucher les fruits ou autres denrées qu'il voulait acheter, qu'avec une baguette, à l'aide de laquelle il indiquait d'une manière plus précise ce dont il avait besoin. Quand il allait chercher sa provision de vin, il se présentait à la porte d'un cabaret, avec son petit baril, dans lequel l'officieux marchand versait la quantité nécessaire. Défense était faite au lépreux de répondre à ceux qui l'interrogeaient dans les rues, et à ceux qui se présentaient sur son passage, à moins qu'il ne fût sous le vent, de manière à ne pas les incommoder de son haleine, et de l'odeur fétide qui s'exhalait de son corps. Il ne pouvait passer dans des chemins étroits sans faire retentir l'air du bruit alarmant de ses cliquettes; à ce bruit, tout le monde se retirait; les mères surtout emportaient leurs enfans, pour éviter la contagion et ses horreurs. Enfin, dans ces temps de superstition et d'ignorance, toutes les personnes affligées d'un semblable mal étaient séquestrées du corps social; ce n'étaient plus que des morts, tolérés, en quelque sorte, parmi les vivans.

guerres, les mélanges des armées entre elles, ont puissamment contribué à la propagation de cette maladie. Que d'exemples nous pourrions citer! Toutefois ce fléau est devenu beaucoup plus rare, quand les circonstances ont cessé de favoriser son action.

Quoique les maladies lépreuses se remarquent souvent dans des contrées dont la température est tout-à-fait opposée, il semble néanmoins qu'elles soient plus particulièrement reléguées au voisinage des tropiques et de l'équateur. C'est dans ces latitudes que la nature, plus féconde et plus active, est aussi plus propre à développer les grands fléaux de l'humanité. Dans tous les temps, les lieux que le soleil éclaire davantage de ses rayons, ont servi de théâtre à des maladies extraordinaires.

Une observation qui n'a échappé à aucun médecin philosophe, c'est que chaque climat paraît spécialement favoriser le développement d'une affection particulière, et la terre a peu d'endroits qui ne soient exposés à quelque déplorable calamité. Dans certains lieux, c'est le tissu muqueux qui reçoit les plus profondes atteintes; dans d'autres, c'est le système vasculaire sanguin, l'appareil cérébral, l'appareil respiratoire, les voies biliaires et digestives, etc.; les voyageurs les moins instruits ont fait cette remarque. Ne dirait-on pas que la nature se plaît à multiplier sous mille formes la maladie et la mort!

La lèpre elle-même subit une multitude de modifications par le pouvoir bien reconnu de cette influence des climats; c'est cette influence qui lui imprime un caractère prothéiforme: aussi a-t-on mal à propos décrit ses principales métamorphoses, comme des espèces différentes, chez les divers peuples où elle a été remarquée. Cependant, malgré cette physionomie particulière que la lèpre emprunte des causes locales qui lui donnent naissance, il y a des traits généraux qui fixent irrévocablement le genre auquel il appartient.

C'est, en conséquence, mal procéder dans l'étude de la lèpre, que de la désigner par le nom des pays qui favorisent son développement. Une telle habitude peut donner de fausses indications. Cette maladie, qui a eu son berceau sur le sol brûlant de l'Afrique, aux bords du Nil et du Sénégal, n'a-t-elle pas fait, pour ainsi dire, le tour du globe. Les médecins qui ont voyagé en Égypte l'y ont rencontrée; elle s'est présentée à leurs regards sous les formes les plus dégoûtantes.

L'infatigable docteur Pariset, qui s'est tant honoré par ses périlleux travaux sur la nature de la peste, n'a pas été moins attentif aux phénomènes de la lèpre. A Nicosie, dans l'île de Chypre, il a vu vingt familles, atteintes de cet horrible mal, vivre ensemble, à la porte Famagoust, s'y livrer à une sorte de commerce, vendre des œufs et des poules, donner et recevoir de l'argent, sans jamais

rien communiquer aux acheteurs. Ces infortunés perdent, à la longue, leurs articulations, et quand ils ne peuvent plus se servir de leurs membres, ils sont nourris par les autres. Rien n'était plus touchant que cette assistance mutuelle. A Éden, dans le centre même du Liban, M. Pariset allait souvent à Cafersgat, observer des femmes lépreuses, qui s'étaient reléguées, au nombre de six, dans une espèce de caverne naturelle, divisée par compartimens, au moyen de quelques branches d'arbres : c'est là que les habitans du village venaient charitablement leur apporter des vivres et des vêtemens.

Les savans qui ont voyagé dans la Grèce, ont vu cette maladie s'y développer avec des symptômes alarmans. Ils l'ont observée dans toutes les îles de l'Archipel, dans celles de Candie, de Tine, d'Andros, de Négrepont, de Ténédos, de Pathmos et de Rhodes. L'île de Samos surtout est devenue une espèce de refuge pour les infortunés lépreux; on les rassemble en plus ou moins grand nombre dans des chambres obscures, sans jamais songer à les guérir; on n'a d'autre intention que de les séparer du reste de la société. Rien de plus lamentable que la situation de ces individus, lorsqu'ils sont devenus le rebut de la nature et des humains.

A l'Ile de France, les blancs comme les noirs sont sujets à la lèpre; le nombre des affligés y augmente même dans une proportion tellement alarmante, que l'administration de la colonie prit,

il y a quelques années, un arrêté pour les transporter à l'île de Coïtivy ; mais, on n'osa pas le mettre à exécution, tant les malades étaient nombreux. Les médecins ayant été forcés, sous des peines très sévères, de les déclarer tous, les familles considérables de l'île s'y trouvaient compromises. Les îles d'Afrique, situées dans l'océan Atlantique, telles que celles de Madère, des Canaries, du Cap-Vert, de l'Ascension, n'en sont pas exemptes.

Parcourez l'Amérique, et vous verrez que la lèpre s'y multiplie d'une manière effrayante. Parmi les maladies du Groënland, elle tient un des premiers rangs. Le Canada, le Mexique, les Antilles, donnent naissance à l'éléphantiasis des jambes. Aucun climat n'est plus favorable au développement de la lèpre que le ciel de Cayenne et celui de toute la Guiane. La Nouvelle-Grenade, le Brésil, le pays des Amazones, le Pérou, le royaume de la Plata, etc., tous ces pays renferment des causes qui contribuent à la production de ce grand désastre.

La lèpre est fréquente dans presque toutes les contrées de l'Asie. M. de Sainte-Croix a eu occasion de l'observer à la côte de Coromandel, pendant son séjour à Manille. L'établissement des castes, et le peu de médecins qui se trouvent dans ce pays, empêchent que cette maladie, qu'on croit être éminemment contagieuse, ne soit convenablement étudiée; on pense même qu'un homme qui, par amour

de l'art, se livrerait à ce genre de travail, perdrait la confiance publique, tant cette maladie est en horreur; aussi les Indiens séquestrent les lépreux, et on dépose tous les jours à la porte de leurs habitations ce qui est nécessaire pour leur nourriture; on fait laver avec de fort vinaigre jusqu'aux meubles qui leur ont servi. La lèpre est commune aux îles Philippines; Manille possède un hôpital pour la traiter. Cet hôpital est desservi par les religieux franciscains, et situé dans un lieu très salubre; il contenait, quand M. de Sainte-Croix l'a visité, près de quatre cents malades. Les îles du Japon, les Mariannes, les Carolines, les îles de la Sonde, les Molucques, etc., offrent également le tableau de cette dégoûtante infirmité. Il faut aussi nommer le royaume de Tonquin, ceux de la Cochinchine, de Siam, etc.

A la Chine, on rencontre une grande quantité d'individus affectés de la lèpre; on en voit beaucoup à Macao. Les Portugais ont établi au delà des portes un hospice pour les recevoir; mais, une condition essentielle pour y être admis, est d'être Chinois et catholique. M. de Guignes a surtout fait mention des ravages que fait la lèpre dans cet immense pays : c'est particulièrement la lèpre des jointures qui s'y manifeste. Il en est qui sont tellement accablés par la maladie, qu'ils en perdent les doigts des pieds et des mains. Le même voyageur atteste avoir observé un certain nombre de Chinois chez lesquels le nez était tombé en mortification.

Toute la Turquie d'Asie est en proie aux horreurs de la lèpre; les côtes de la Natolie en sont infectées. La ville d'Alep a vu jadis cette maladie l'épuiser de ses habitans. A Damas, existe un hôpital où viennent se réunir tous les lépreux de la Syrie; quand ils arrivent à cette capitale, et qu'ils frappent à quelque porte, les habitans ne tardent pas à les reconnaître aux sons rauques de leur voix, presque éteinte.

L'intérieur de l'Europe offrait autrefois une multitude de lépreux; mais, la maladie a disparu avec les progrès des lumières et le perfectionnement des institutions sociales; on la retrouve néanmoins encore dans l'Europe septentrionale. Les îles rapprochées de Féröé, qui appartiennent au gouvernement d'Islande, toutes les côtes maritimes de la Norwège et de la Suède, sont le théâtre de la fameuse lèpre connue sous le nom de *radesyge*. Le professeur Pallas fait mention d'une maladie de ce genre, apportée en Crimée par les troupes qui ont fait la guerre contre les Persans. Les Cosaques du Jaïk disent l'avoir héritée d'un détachement d'Astracan. La lèpre ne se montre guère en Angleterre; mais la France, ce pays, quoique policé, compte encore des lépreux, que plusieurs médecins ont eu occasion d'observer en Provence, aujourd'hui à Vitrolles, jadis aux Martigues. L'Espagne est renommée pour la lèpre des Asturies, si bien retracée par l'illustre Casal. Cette province possède des hôpitaux dédiés à saint Lazare, qui est le patron des lépreux.

Ces détails de géographie pathologique nous ont paru nécessaires, pour dissiper les doutes de ceux qui demandent si la lèpre doit figurer dans le catalogue des infirmités humaines, ou s'il faut la regarder comme une maladie perdue. Rien n'est plus positif que sa présence, dans les pays non encore vivifiés par une bienfaisante civilisation. On remarque seulement que quelques uns de ses caractères se sont affaiblis. On remarque surtout que certains genres de cette surprenante maladie, tant signalés par les premiers observateurs de notre art, ne comptent plus, de nos jours, que parmi les cas rares. La lèpre blanche, connue sous le nom de *lèpre des Hébreux*, ne se rencontre que fort rarement. La *spiloplaxie* ou lèpre occidentale, ne se montre pareillement que par intervalles. Notre organisation corporelle doit nécessairement être affranchie de ces maux terribles, n'étant plus soumise aux influences qui les déterminaient.

Toutefois, malgré la rareté de ces fléaux, au sein de la civilisation européenne, malgré les changemens heureux que le temps et les progrès de l'industrie ont apportés dans nos institutions et dans tous nos établissemens sanitaires, malgré le bon choix de nos alimens, la salubrité de nos villes, la commodité de nos habitations, on ne pourra pas dire que les faits nous ont manqué, pour fixer immuablement les genres et les espèces qui se rallient au groupe des plus funestes dermatoses. Paris est une cité ouverte à tous les maux comme

à toutes les jouissances ; c'est une ville où tout s'observe, parce que tout s'y rencontre ; foyer de toutes les lumières, on y afflue de toutes parts, comme autrefois dans Athènes ou dans Rome, pour y puiser des ressources contre les plus grandes afflictions de l'humanité. Les plus savans voyageurs y apportent le résultat de leurs incursions lointaines ; on peut interroger leurs souvenirs et mettre à profit leurs découvertes. Consulté, d'ailleurs, très souvent sur ce genre de maladie, placé journellement au milieu des phénomènes, j'ai pu fixer le diagnostic des diverses lèpres, recueillir leurs signes caractéristiques, et en enrichir ma classification.

Le groupe des dermatoses lépreuses contient quatre genres, dont les circonstances m'ont mis à même de constater la réalité d'après mes propres observations, ou d'après celles des hommes les plus recommandables. Feu mon ami, M. Peron, dont les sciences déplorent la perte, M. Bonpland, dont la France attend le prochain retour, M. Guillemeau, dont l'heureuse pratique a fait tant de bien à nos colonies, etc., m'ont fourni des documens précieux. Leur correspondance m'a été fort utile, dans le temps, pour étendre et confirmer mes premiers aperçus. Je ne dois pas moins aux communications de MM. Quoy et Gaimard. Un jeune médecin, M. Chalupt, fort distingué par son talent d'observation, a recueilli pour moi les notes les plus intéressantes au camp des lépreux de la Désirade ; il a été à même d'apprécier les altérations

produites par cette désolante maladie. Nous ferons quelquefois usage de ses judicieuses remarques. J'ignore où réside maintenant cet élève habile et laborieux ; mais, si mon livre vient à le rencontrer dans ses voyages, il saura toute l'estime que je professe pour son talent, et tout le cas que je fais de ses travaux.

. . . .

Je borne ici ces considérations préliminaires : si je leur ai donné quelque étendue, c'est parce qu'elle me paraissent dignes d'une profonde méditation. En effet, la lèpre est, sans contredit, la maladie qui a fait verser le plus de larmes, et qui, dès l'origine de cet univers, s'est le plus appesantie sur les racines humaines. Est-il sur la terre une infortune à laquelle on puisse la comparer! Voir la mort s'avancer à pas lents, et tant souffrir avant qu'elle arrive, s'endormir et s'éveiller dans la corruption, marcher dans la honte, s'abreuver de dégoûts, perdre toutes ses sympathies, être à chaque instant témoin des répugnances qu'on inspire, est-il un sort plus digne de commisération! Ah! si quelque médecin, à force de veilles, trouvait un spécifique contre une affection si redoutable, il marcherait de pair avec les Asclépiades dans la science qui élève l'homme jusqu'au rang des dieux ; il faudrait placer sa statue à côté de celles de Torti et de Jenner ; nos orateurs n'auraient point assez de louanges ; nos académies assez de couronnes pour le récompenser.

GENRE PREMIER.

LEUCE. — *LEUCA.*

Zaarah de MOÏSE ; *lèpre* des Hébreux ; *lèpre* des Juifs ; *maladie phénicienne*, *ophiasis* des Grecs ; *alguada*, *baradt*, *lepra excortitativa* des Arabes ; *la lèpre tyrienne* des Arabistes ; *vitiligue blanche* des Romains ; *impetigo*, *vitiligo alba gravior* de CELSE ; *lepra squamosa* des Latins ; *lepra phlegmatica* de CONSTANTIN ; *leprosy* des Anglais ; *der raudige aussatz* des Allemands.

Lèpre caractérisée par des taches d'abord blanches, ensuite d'un gris cendré, quelquefois légèrement verdâtres, circonscrites, de formes circulaire, environnées d'une aréole rouge, soumises à des périodes, racornies, et se déprimant à leur centre, dépourvues de sensibilité; dans certains cas, par une série de raies orbiculaires ou circonvolutions analogues à celles qu'on observe sur la peau des serpens.

Ses espèces connues sont les suivantes :

A. La leuce vulgaire ou blanche (*leuca vulgaris vel alba*). C'est la *leuke* des Grecs; c'est le *baras* proprement dit des anciens Orientaux, de Serapion, de Rhasès, d'Aly-Abbas. Gilbert l'Anglais l'a décrite autrefois sous le nom de *morphée.* Je pourrai en

donner une description exacte, ayant eu l'occasion de la suivre dans ses trois périodes.

B. La leuce à raies ou tyrienne (*leuca radiata vel tyria*). MM. Quoy et Gaimard ont bien voulu me donner un dessin qui représente cette espèce : ils ont eu l'occasion de l'observer dans le glorieux voyage qu'ils ont entrepris autour du monde, sous la direction de M. le capitaine d'Urville, pour la recherche de La Pérouse. Cette maladie tire son nom de ses raies étroites et annulaires, comme celles de la couleuvre, ce qui fait que certains auteurs l'ont désignée sous le titre d'*ophiasis*.

L'un des médecins qui a écrit et disserté le plus savamment sur la lèpre blanche, est, sans contredit, le savant et laborieux Hensler. Cette lèpre est la plus ancienne que nous connaissions. Moïse la désigne sous différentes formes, et la nomme *zaarah*; le traducteur arabe a rendu ce mot par celui de *baras*. Il paraît que c'est le genre d'affection qu'Hippocrate a le mieux observé. Hensler dit très bien qu'il faut entendre, par *mal phénicien*, dont le père de la médecine fait mention, la *lèpre blanche* plutôt que la *lèpre tuberculeuse*, quoique Galien et Paul ne soient pas de cette opinion. Nous reviendrons, du reste, sur ce point d'érudition historique, quand il sera question de l'*éléphantiasis*, genre tout-à-fait distinct de celui qui nous occupe, et dont nous signalerons plus bas les véritables caractères. Il paraît aussi que la lèpre blanche se montra de bonne heure chez les Romains; mais,

de nos jours, cette funeste maladie est heureusement très rare. M. Pariset ne l'a point rencontrée dans son voyage; toutefois, il s'en est entretenu avec Bonagrazia-Isaïa, docteur arménien, qui a pratiqué long-temps la médecine à Constantinople et dans les îles de l'Archipel. Ce dernier lui disait n'avoir rencontré qu'un seul exemple de la lèpre des Hébreux, chez un Turc, nommé Basmadji-Ali, lequel en est mort, il y a quatorze ou quinze ans. La lèpre blanche était appelée par les anciens la *lèpre de la peau* (*lepra cutis*): l'éléphantiase était la lèpre de la chair (*lepra carnis*).

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

En pathologie cutanée, il est essentiel de distinguer et de bien déterminer le genre *leuce* ou *leuca*, qui se rapporte manifestement au groupe des dermatoses lépreuses. Je crois être le premier qui, dans ces temps modernes, aie donné une description exacte de cette surprenante maladie, et je dois à mon honorable ami, M. Récamier, de m'en avoir fourni l'occasion. Il y a déja plusieurs années que j'en observai tous les caractères chez une pauvre femme confiée à ses soins. Depuis cette époque, d'autres faits se sont présentés à mes recherches; je les ai recueillis avec empressement.

Cette maladie est devenue très rare de nos jours, et semble avoir cédé sa place à l'éléphantiasis; cependant, MM. Quoy et Gaimard, dans leur voyage autour du monde, ont rencontré, parmi les naturels des pays qu'ils ont visités, des formes de lèpre qui peuvent se rattacher au genre dont il est ici question; sans aucun doute, le résultat précieux de leurs découvertes sera quelque jour publié; pour ce qui me concerne, je me borne à esquisser les principaux traits de cette lèpre, qui n'a rien perdu de ses caractères primitifs, et paraît être la plus ancienne dans l'histoire des dermatoses humaines.

ESPÈCE. *De la leuce vulgaire ou lèpre blanche.* Son invasion s'effectue d'une manière insensible, comme il arrive pour tous les genres de lèpre; les signes qui l'annoncent n'offrent d'abord aucun caractère alarmant. Ce qui trompe souvent l'observateur et le malade lui-même, c'est qu'elle débute assez communément par des symptômes isolés et de peu d'importance, qui demeurent stationnaires, pendant des mois, pendant des années. Voici pourtant les périodes qu'on remarque, quand on suit les phénomènes avec autant de patience que d'attention :

Première période. Cette affection se manifeste par des taches d'un aspect tout-à-fait insolite; elles sont d'abord d'une couleur blanchâtre ou d'un gris cendré, parfois d'un blanc verdâtre nuancé de jaune. Ces taches, qui peuvent être irrégulières dans leur configuration, affectent néanmoins le

plus souvent la forme circulaire; elles sont bordées d'une aréole enflammée, d'une teinte rougeâtre ou rosée. Ces caractères sont assez constans dans la première période de la maladie; ajoutons que les taches, pendant cette première période, *gardent encore le niveau du tégument.*

Seconde période. Lorsque les taches ont pris toute leur extension et tout leur développement, on les voit brunir, noircir, se racornir et se *déprimer.* L'aréole se conserve encore; mais la partie malade est tout-à-fait *dépourvue de sensibilité.*

Troisième période. Les taches deviennent d'une consistance dure, coriace, écailleuse, et le cercle rouge qui les environnait *finit par s'effacer entièrement.*

Dès qu'une fois ces taches ont parcouru ces trois périodes, on n'aperçoit plus, sur la peau, que des empreintes plus ou moins marquées, plus ou moins approfondies. Ces taches de la lèpre, que nous décrivons, ont été parfaitement caractérisées par un nosologiste remarquable par la vérité de ses tableaux : *Cutis crassities et asperitas pruritu molesto et marcore pruritu depascens, maculis aut papulis ferè orbicularibus, variæ magnitudinis, subalbis vel subrubris aut subrufis, serpentibus ac gradatim profundius* IN CORION IPSUM DESCENDENTIBUS, *et in crustas vel in squamas majores minoresve abeuntibus notata.* (SWÉDIAUR.)

Je prie le lecteur de fixer particulièrement son attention sur *l'état de dépression* de la peau, quand le mal se trouve dans *son second stade;* ce carac-

tère spécifique fut, dans tous les temps, remarqué. Rappelons les paroles du Lévitique : *Cui cum viderit lepram in cute et pilos in album mutatos colorem, ipsamque speciem lepræ humiliorem cute, in carne reliquâ, plaga lepræ est et ad arbitrium ejus separabitur.*

Ainsi donc, un caractère constant de ces taches lépreuses est d'être plus déprimées dans leur centre que dans les parties environnantes, et d'être bornées par un cercle rouge ou rosacé. La peau est comme creusée, à mesure qu'elle se dessèche. Forestus fait expressément mention de cette circonstance : *Cutem in eo loco magis depressam esse, quàm in partibus circumstantibus sanis, ac si aliquis fossa ibi esset.* Vallesius a aussi parlé de ce signe, propre à l'espèce de lèpre que nous signalons.

Un de mes anciens élèves, dont j'ai déja fait mention plus haut, M. Chalupt, observateur très véridique, a retrouvé ce caractère de la *dépression* des taches chez quelques lépreux, relégués à l'île de la Désirade. Il dit expressément, dans des notes qu'il a eu la bonté de me communiquer, que lorsque ce phénomène morbide se rencontre, on peut, presque à coup sûr, annoncer l'espèce de maladie à laquelle il appartient. Du reste, il est certaines taches qui demeurent stationnaires, tandis que d'autres symptômes concomitans prennent une intensité considérable ; elles résistent, d'ailleurs, d'une manière absolue aux topiques dirigés contre elles, et sont fréquemment frappées d'*insensibilité*, ou au moins d'*engourdissement*.

J'ai été consulté par un propriétaire de la Louisiane, chez lequel cette maladie s'était manifestée, presque insensiblement, à la partie latérale gauche de l'abdomen. Sur une peau flétrie et décolorée, on voyait se dessiner des taches blanches, circulaires, devenant tour à tour écailleuses par la dessiccation progressive de l'épiderme. Ces taches, d'un blanc grisâtre, perdirent cette couleur après quelques mois de leur apparition; on les vit bientôt *brunir*, se *plisser* dans leur milieu, et enfin se *déprimer* très visiblement au dessous de l'appareil tégumentaire. Cette affection singulière fit de grands progrès; il ne fut pas possible de la guérir.

Nous avons déja dit qu'il y a quelque chose d'étrange et d'insolite dans les premières taches qui constituent la lèpre *leuce*, et qui ne ressemblent, en aucune manière, aux altérations diverses qu'on observe dans les autres maladies cutanées; elles se développent avec tant de lenteur, qu'elles inspirent d'abord plus d'étonnement que de crainte. En effet, les démangeaisons sont à peu près nulles. Ces taches n'arrivent guère, il est vrai, sans être précédées de quelque symptôme de faiblesse et de dégradation dans le système des forces, sans une sorte de langueur dans l'économie des fonctions.

L'affection désignée sous le nom de *leuce* est la véritable lèpre des anciens, il n'est guère permis d'en douter; et la plupart des lois économiques insérées dans le *Code des Hébreux* avaient pour objet de s'en garantir. Il suffit d'avoir eu l'occasion de l'observer une seule fois pour la reconnaître

dans leurs traditions. Il n'est pas possible de se méprendre sur la nature de ces taches, qui varient de couleur, qui offrent par intervalles un aspect comme *meurtri* ou *cicatrisé*, souvent même comme *brûlé*. On attendait, du reste, pour assurer le diagnostic de cette funeste maladie, que les taches fussent devenues écailleuses, et comme *enfoncées* dans le tégument; c'est alors seulement que les lépreux étaient déclarés *morts au monde*, et qu'on les séparait du reste des vivans.

La lèpre *leuce* est donc cette grande maladie de l'Orient, que l'auteur de l'antique poëme de *Job* appelle la *fille aînée de la mort*. La description qu'il en donne se rapporte bien mieux à la lèpre squameuse qu'à l'éléphantiasis; car il n'est pas ici question de tubercules. Moïse a surtout insisté sur les caractères qui la signalent, parce qu'il importait de ne pas la confondre avec l'*alphos* et autres altérations analogues. S'il n'a pas nommé les autres genres de lèpre, c'est qu'il était législateur et non médecin.

La *leuce* paraît avoir existé chez les Phéniciens et chez les Philistins : les uns étaient d'origine égyptienne; les autres communiquaient, par leur commerce, avec toutes les parties du monde connu; ils transportaient les maladies par la navigation, comme les Européens d'aujourd'hui. Il semble que cette même affection ne se soit montrée dans la Grèce que long-temps après. Eschine, s'il a véritablement écrit les lettres qu'on lui attribue, trouva, environ cent ans après Hippocrate, dans l'île de

Délos, une éruption commune parmi les habitans, et qui, d'après le nom et la description, était évidemment la lèpre blanche. Le célèbre Choiseul-Gouffier m'a raconté l'avoir aussi rencontrée dans son fameux voyage à l'Archipel.

D'après la sévérité des anciennes lois, et l'isolement auquel on condamnait les lépreux, il faut croire que cette maladie était autrefois très virulente, et tout annonce qu'elle était effectivement le plus redoutable des fléaux. Au rapport d'Hérodote, surnommé le *père de l'histoire*, on rencontrait la lèpre chez les anciens Perses. Celui qui s'en trouvait atteint était chassé des villes, et privé de tout commerce avec ses semblables : on renvoyait même les lépreux étrangers dans leur pays.

On ne sait point à quelle époque la *leuce* parut à Rome. Il n'est guère question, dans certains auteurs, que de la vitiligue (*odiosa vitiligo*), sorte de lèpre, le plus souvent sans danger, d'après Celse. Mais il est d'une importance extrême de bien séparer cette maladie (que j'ai eue souvent sous les yeux) de la lèpre dont nous traitons ici. En effet, la vitiligue paraît tenir d'une manière spéciale à un défaut de sécrétion de l'appareil pigmentaire : elle est uniquement caractérisée par des taches d'un blanc de lait, taches qui entraînent souvent l'*albication* des poils; mais ces taches ne se convertissent jamais en écailles, et jamais la peau, qui en est affectée, ne se *déprime*; elle se conserve lisse; on dirait que ce sont des gouttes d'un liquide laiteux (*guttarum in modum hinc inde*

dispersæ). Les médecins sont assez souvent consultés pour cette maladie particulière, qui, du reste, est fort rebelle aux moyens curatifs.

Revenons à la vraie *leuce*, qui, dans tous les temps, fut un épouventail pour les divers peuples de la terre. Nous avons déja fait mention des tristes cérémonies qui se pratiquaient dans l'ancienne France, pour le séquestre solennel de ces sortes de malades; ils étaient, comme nous l'avons dit, privés du droit de bourgeoisie; on les considérait comme morts civilement, et toute communication avec leurs semblables leur était dès lors sévèrement interdite : de là ce sentiment de crainte que la seule idée de cette contagion inspirait. Les plus bouillans courages ne pouvaient se préserver de la terreur générale qu'inspirait de toutes parts, le plus redoutable des fléaux; et l'histoire nous représente Tamerlan, ce farouche empereur des Tartares, ordonnant l'extermination des lépreux dans tous les pays qui devenaient sa conquête : *Hisce de causis Tamerlanus, imperator Tartarorum, olim quocumque intulit arma, leprosos omnes necari jussit, vel ense rescindendos; ne pars sincera traheretur.* (THOMASIUS.)

Premiere observation: J'ai remarqué autrefois, à l'*Hôtel-Dieu* de Paris, un exemple très intéressant de la *leuce des Grecs*. La malade était alors traitée, comme je l'ai déja dit plus haut, par mon savant ami, M. le docteur Récamier. C'était une femme, âgée d'environ trente-cinq ans, d'une stature petite et grêle, et d'un corps très débile; son enfance

avait été très maladive, et traversée par une multitude d'accidens, qu'il serait trop long de rapporter ici. Vers l'âge de trente-quatre ans, après avoir reçu un coup violent sur les seins, il se manifesta, principalement du côté gauche, une multitude de petites pustules vésiculeuses blanches, qui arrivaient à suppuration. Ces pustules se propagèrent jusque sur les parties antérieure et inférieure du thorax. La malade y éprouvait une chaleur cuisante. Enfin, quelques mois s'étant écoulés, on vit paraître sur son sein maigre et flétri, des taches d'un gris cendré, qui suivaient d'abord le niveau de la peau. Ces taches étaient bornées par un cercle rougeâtre, d'un rose pâle. Les tégumens voisins étaient sains; ensuite parurent d'autres taches; les premières se desséchaient et prenaient une couleur brunâtre; le cercle restait de la même étendue; mais il était d'un rouge moins vif. Les taches se desséchaient avec le temps, et se *racornissaient*, en quelque sorte, à certaines époques de leur existence; elles présentaient les modifications suivantes: 1° les taches ou squames récentes gardaient exactement le niveau du tégument, et l'aréole qui les environnait était d'un rouge très intense; leur couleur était d'un gris de perle; quelquefois elles étaient d'un blanc nuancé de vert; elles résistaient au toucher; 2° ensuite, à mesure que les taches croissaient, on les voyait noircir, se *racornir* et se *déprimer*. L'aréole se conservait, mais la partie malade était totalement dépourvue de sensibilité; 3° Enfin, elles devenaient d'une consistance très

dure, pour ainsi dire, coriace, et le cercle aréolaire s'effaçait entièrement. On apercevait, sur quelques parties de ce même sein, des vestiges d'anciennes écailles, tout-à-fait desséchées; après la chute de ces mêmes écailles, la peau restait comme cicatrisée. Telle était la marche lente, mais régulière que suivait cette funeste maladie, qui fit succomber la femme après de longues souffrances.

Deuxième observation. Il s'est présenté à moi une malheureuse dame de Saint-Domingue, qui était en proie à toutes les horreurs de l'indigence. Dans le vaisseau qui l'avait portée en France, elle avait vu se développer, à l'articulation de ses deux coudes et le long de ses bras, des plaques *blanches*, *déprimées* et environnées d'un bord de couleur pourprée; bientôt il s'en déclara deux à la partie antérieure du sternum. Ces taches suivirent absolument la même marche que celles dont il a été question dans l'observation de M. Récamier. Sous quelques unes, se formaient des ulcérations qui rendaient une sanie purulente. Cette affection fit de tels progrès, que cette pauvre femme en devint aveugle.

Troisième observation. Il faut certainement rapprocher de ces deux faits, l'histoire, non moins intéressante, d'une jeune femme, âgée d'environ vingt-trois ans, douée, du moins en apparence, d'une bonne constitution. Elle reçut un coup dans le sein droit pendant la durée de la menstruation; aussitôt, vive douleur à l'épigastre et entre les épaules, règles supprimées, hémoptysie qui céda aux émissions sanguines; développement d'une pe-

tite tumeur rouge, du volume d'une lentille, au creux de l'aisselle; vers le huitième jour, ce point était le siége de douleurs lancinantes, qui se propagèrent bientôt dans toute la mamelle du même côté. Un cataplasme fut appliqué : c'est seulement à la levée de ce topique que l'on put apercevoir, pour la première fois, des *dépressions blanches*, presque orbiculaires, très légèrement verdâtres, dont la couleur a été très anciennement comparée à celle de la face inférieure de la feuille du peuplier. On peut dire aussi qu'elles sont assez analogues, par leur forme et leur teinte particulière, à celles qui succèdent à l'application du moxa ou du cautère actuel. Bientôt une aréole d'un rouge vif se dessinait autour d'elles; elles brunissaient, rendaient quelquefois, par leurs bords, un suintement puriforme; certains points restaient long-temps ulcérés; d'autres marchaient rapidement vers la guérison. Ces derniers forment maintenant des cicatrices, dont les unes sont *blanches*, *solides*, *indolentes*, *déprimées*, les autres *violacées*, *saillantes*, *douloureuses*, et toujours prêtes à s'ulcérer. Ce qu'il y a de bien particulier dans le cours de cette étonnante maladie, qui dure depuis trois années, c'est sa tendance perpétuelle à se reproduire sur un point, quand elle se cicatrise sur un autre. Mon studieux élève, M. Girou de Buzareingues, suit, avec un zèle très attentif, la marche de cette affection extraordinaire, qui ne paraît pas devoir se terminer de long-temps.

ESPÈCE. *De la leuce tyrienne ou à raies.* Nous

avons dit qu'à l'époque où nous sommes, la leuce forme un genre très distinct dans le groupe des dermatoses lépreuses : 1° la *leuce vulgaire* ou *lèpre blanche ;* 2° la *leuce tyrienne* ou *lèpre à raies.* MM. Quoy et Gaimard ont particulièrement observé cette dernière dans le mémorable voyage qu'ils viennent de faire sous la direction de M. le capitaine d'Urville, pour les recherches relatives au naufrage de La Pérouse. La lèpre qu'ils ont observée en dernier lieu occupait toute l'habitude du corps chez un enfant du port de Dorey, dans la Nouvelle-Guinée. Cette affection singulière, dont nos savans naturalistes ont bien voulu me communiquer le dessin le plus exact, se caractérise à la périphérie du tégument, par une multitude de courbes et de cercles concentriques, qui lui donnent la ressemblance la plus frappante avec la peau de certains serpens. Si je ne me trompe, le premier auteur qui ait fait mention de cette lèpre inconnue aux Orientaux, est Constantin, qui la nomme *lepra phlegmatica*, expression qui répond aux idées théoriques du temps.

Les anciens, et particulièrement les Grecs, appliquaient surtout leur attention aux formes extérieures des maladies : aussi recommandaient-ils expressément de faire une étude particulière de la *lèpre à raies*, surtout dans l'achat des esclaves, parce qu'elle annonçait une constitution totalement viciée ou dégradée. Il faut voir ce que dit Haly-Abbas sur cet objet. Le plus souvent cette maladie est rebelle, et manifeste une grande malignité : elle

attaque surtout les jeunes enfans, ou les garçons avant qu'ils aient atteint l'âge de puberté. Parfois elle s'évanouit d'elle-même, et à mesure que l'âge avance; surtout si le malade se trouve dans une situation améliorée. Sous ce point de vue, elle ressemble assez à ce *ringworm* herpétique (*ver-à-anneau*) dont parle Bajon dans ses *Mémoires sur la Guiane*, lequel va souvent de lui-même à la guérison.

Les circonvolutions de la leuce, dit Hensler, semblent quelquefois le résultat d'un jeu continuel de la nature. On voit souvent, selon la remarque de Celse, des taches de la largeur d'un ruban, partir du derrière de la tête, et venir se réunir sur le front. Mais la lèpre dont nous traitons ne se manifeste pas seulement à la tête; elle peut envahir toutes les parties du corps; elle offre, en outre, plusieurs modifications. Feu Louis Valentin, qui avait tant d'amour pour le progrès des sciences, m'a communiqué dans le temps un fait qui mérite de trouver ici sa place; c'est l'histoire d'une jeune fille, âgée de quatorze ans, non réglée, dont la peau était tout-à-fait recouverte d'écailles blanches au cou et au visage, grisâtres sur le reste du corps. Ces écailles, épaisses et luisantes comme l'ivoire, se détachaient périodiquement, comme il arrive chez les serpens. On eût dit que cette infortunée était vêtue de cette enveloppe monstrueuse, jusqu'à l'entrée du vagin et du rectum. Quelle situation déplorable était la sienne! Ce bouclier hideux interceptait l'exercice de la sensation. La tête surtout présentait un spectacle horrible; elle était coiffée d'une calotte épaisse,

partagée en deux parties égales d'avant en arrière. Au travers de cette calotte, passaient une multitude de cheveux noirs et horriblement entortillés. Valentin examina les urines de la malade; elles étaient noires, d'une odeur insupportable. Les selles n'étaient pas moins repoussantes par leur excessive fétidité. On administra à cette jeune fille des bains savonneux; on la frictionna avec de l'huile. Ses parens ont eu la satisfaction de la voir délivrée de sa robe tyrienne à l'époque de la puberté.

ÉTIOLOGIE.

L'une des causes les plus fréquentes de la *leuce des Grecs*, ou *lèpre blanche* des anciens, est, sans contredit, la transmission par hérédité. Vidal rapporte que, dans la Provence, il a vu un enfant de quinze ans, frappé de cette espèce de maladie, et qui était fils d'un éléphantiaque; ce qui prouve l'affinité des deux genres que nous avons classés dans le même groupe. Mais cette lèpre est-elle contagieuse, comme on l'a prétendu? Je ne le pense pas; cependant voici ce que dit Gordon, dont Gui de Chauliac louait tant les opinions et la véracité: *Quædam comitissa venit leprosa ad Montempessulanum, et quidam baccalarius in medicinâ ministrabat ei et jacuit cum eâ et imprægnavit, et perfectissime leprosus factus est.*

La lèpre blanche, comme toutes les autres, est

le résultat d'une perversion totale des facultés assimilatrices, comme l'atteste cette phrase remarquable de Gui de Chauliac : *Lepra est maximus error virtutis assimilativæ, quâ forma corrumpitur.* En effet, les causes de la leuce tiennent presque toujours à des altérations profondes survenues dans le système digestif, par l'usage de mauvais alimens, ou par la respiration prolongée d'un air humide et malsain. On a, de tout temps, remarqué des rapports sensibles entre la lèpre et les influences atmosphériques. Les coutumes de certains insulaires, qui se nourrissent de poissons salés, de sauterelles, de chair crue, influent singulièrement sur cette déplorable morbidité.

CURATION.

La leuce compte, de nos jours, parmi les cas rares ; les voyageurs qui la rencontrent dans les lieux où elle est encore endémique, ne l'observent, pour ainsi dire, qu'en passant. Ne pouvant expérimenter par eux-mêmes, ils se contentent de quelques notions qu'on leur donne ; ils adoptent souvent des rapports infidèles, des renseignemens fautifs et mensongers, des préjugés locaux, des pratiques vaines, des traditions erronées, etc. Mais, il ne suffit pas de voir les faits ; il faut concevoir tous les modes inséparables des conditions de leur existence.

La saignée pourrait-elle convenir ? Il est permis

d'en douter, d'après la faiblesse et l'*énervation* qui se manifestent de jour en jour dans le système des forces. Les Hébreux plaçaient leur confiance dans l'emploi des bains; mais, que peut ce moyen purement extérieur, contre un mal qui s'établit dans toutes les profondeurs de l'organisation. C'est ce qui a fait inventer les bains médicamenteux, qui agissent par des qualités plus pénétrantes et plus actives.

Il faut surveiller le régime des lépreux; on connaît les lois sanitaires de Moïse : il convient d'interdire la chair de porc et toutes celles qui engendrent un mauvais chyle. Les préceptes des anciens sont pleins d'intérêt. Ils recommandaient d'éviter toutes les substances chaudes, comme, par exemple, les végétaux âcres, les viandes noires, et tout ce qui avait subi un commencement de décomposition. Ils interdisaient comme comestible les animaux morts sans cause apparente et déterminée; ils rejetaient les poissons des lacs stagnans et bourbeux; mais ils adoptaient ceux qu'on retirait des rivières courantes et des fleuves rapides; ils insistaient sur les bonnes qualités du vin et de l'eau dans leurs modestes repas : *vinum sit clarum, mundum, odoriferum, citrinum; aqua sit munda, fontana, clara, aliena ab omni sapore, et currat versus orientem* (GORDON). Le lait était indiqué dans beaucoup de circonstances; mais, malgré tous ces soins hygiéniques, la nature se montrait presque toujours impuissante; la maladie persistait et le malade se résignait.

GENRE II.

SPILOPLAXIE. — *SPILOPLAXIA.*

Area impetiginosa, area crustosa, area malum mortuum des Arabistes; *lèpre crustacée, lèpre croûteuse* des Croisades; *lepra indica* de BOERHAAVE; *impetigo americana* de Guillaume PISON; *mal-mort* de GORDON et des auteurs du moyen-âge; *mal saint-main* de quelques provinces de France; *empigo* des Portugais.

Lèpre caractérisée par des croûtes tuberculeuses, inégales, sillonnées, offrant beaucoup d'aspérités et de profondes gerçures. Ces croûtes, qui forment des plaques plus ou moins larges sur une ou plusieurs parties du tégument, ont beaucoup plus d'étendue et plus d'épaisseur que celles qu'on observe dans d'autres dermatoses; elles laissent, après leur chute, des cicatrices indélébiles.

Ce genre ne reconnaît que les espèces suivantes :

A. La spiloplaxie vulgaire ou le mal-mort (*spiloplaxia vulgaris vel malum mortuum*). Il y a beaucoup de vague chez les auteurs qui ont voulu traiter de cette espèce : plusieurs écrits publiés dans le moyen-âge en font néanmoins mention. Il y a des taches d'un violet obscur, auxquelles succèdent des croûtes informes. Cette maladie porte une atteinte profonde à toutes les fonctions; ceux qui l'éprouvent sont

dans un grand état de marasme et de langueur. Lorsqu'elle attaque dans le bas âge, elle interrompt la marche de l'accroissement. Elle débute ordinairement par des pustules qui marchent avec la lenteur des furoncles, et qui fournissent une matière d'un jaune verdâtre, d'une excessive fétidité.

B. La spiloplaxie scorbutique (*spiloplaxia scorbutica*). Cette espèce s'est parfois rencontrée sur les bords de la mer, dans certaines contrées qui sont toujours humides; elle a été principalement observée dans la province des Asturies, en Espagne. Les habitans lui donnent le nom de *mal de la rosa*, à cause de la rougeur qui se manifeste sur le tégument avant la formation des croûtes. Ces croûtes, de couleur cendrée, et offrant beaucoup d'aspérités à leur surface, sont d'un aspect hideux; elles sont marquées et traversées par des sillons profonds ou par des fissures qui pénètrent la peau jusqu'au vif, et qui provoquent une grande douleur. Elle est accompagnée de quelques symptômes fort extraordinaires, que nous décrirons plus bas.

C. La spiloplaxie indienne (*spiloplaxia indica*). Il est naturel et conforme à la méthode que j'ai adoptée, de placer ici la spiloplaxie indienne, dont plusieurs voyageurs ont parlé, et dont Sauvages fait une mention expresse dans sa *Nosologie méthodique*. M. James Robinson, surintendant de l'hôpital des Aliénés, à Calcutta, en a donné une description très intéressante, que nous reproduirons plus bas. Cette lettre a été aussi l'objet d'un Mémoire lu à la Société médico-chirurgicale de Londres, par le docteur Babington. Les savans insistent sur la nécessité de distin-

guer cette maladie de l'éléphantiase, dont elle diffère par plusieurs caractères. Elle frappe la peau d'insensibilité, attaque les os, et fait tomber les extrémités en mortification.

D'après les caractères qui constituent leur affinité, nous avons jugé convenable de rapporter au genre *spiloplaxia*, non seulement les lèpres croûteuses, mais encore celles qui sont caractérisées par l'ulcération et la mortification des extrémités. Les progrès de la civilisation, et le perfectionnement des ressources hygiéniques, ont rendu ces maladies plus rares; cependant elles ne sont point encore éteintes dans tous les lieux. Nous venons de mentionner la lèpre des Asturies; nous pourrions parler du *mal de Saint-Main*, qu'on rencontre encore dans quelques cantons de l'Auvergne. M. de Brieude n'a point oublié cette remarque dans la belle topographie qu'il a tracée de cet intéressant pays. C'est là que l'on rencontre souvent de malheureux villageois qui portent, sur divers endroits de leur corps ulcérés, des croûtes grisâtres de couleur cendrée, sèches, bombées, et qui sont d'un aspect hideux. Les cheveux et les poils des sourcils tombent. Ces croûtes disparaissent et reparaissent en certaines saisons. Ces sortes de malades sont constamment plongés dans une profonde mélancolie; ils sont pâles, ont le teint terreux et basané; leur haleine est aussi fétide que leur transpiration; ils languissent pendant plusieurs années, et finissent par s'éteindre dans le marasme.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Le mot *spiloplaxia* vient de deux mots grecs, dont l'un signifie *tache*, et l'autre *croûte*. On croit que ce sont les Allemands qui, les premiers, ont introduit ce terme dans la science : on s'en est servi dans quelques Écoles pour désigner une maladie qui prend son rang dans le groupe des dermatoses lépreuses, à côté de la leuce, qui constitue le genre précédent. La spiloplaxie n'est absolument que le *malum mortuum* des pathologistes du moyen-âge.

ESPÈCE. *De la spiloplaxie vulgaire ou mal-mort.* Il existe beaucoup de fausses conjectures sur la nature de la *spiloplaxie*, qu'on a quelquefois, et fort mal à propos, confondue avec la syphilis, avec le scorbut, avec la gangrène. Théodoric, Gordon, Gadesden, Valescus, Vigo, et même Paracelse, l'ont néanmoins connue et caractérisée. Cette hideuse infirmité se montre ordinairement aux jambes, aux cuisses, au ventre, aux épaules, aux articulations, etc., sous forme de pustules larges, tuberculeuses, épaisses, d'un brun rougeâtre, parfois noirâtres, ou d'une couleur comme plombée. Ces pustules semblent frapper d'une sorte d'insensibilité les portions de la peau qu'elles recouvrent. « Cette lèpre, dit le savant Hensler, est appelée *malum*

mortuum, parce qu'elle communique aux diverses parties du corps, pour ainsi dire, une mort et une couleur morte. » (*Mortificationes et colorem mortificationis.*)

Quelques écrivains ont indiqué cette maladie comme ayant été transportée par les croisés d'Orient en Occident. Je ne sais quel historien rapporte qu'elle était très commune dans l'hôpital que saint Basile fonda jadis dans la ville de Césarée. Cet hôpital, placé sous l'invocation de saint Lazare, était d'une grande magnificence; c'est là que tant d'infortunés, souillés de la lèpre croûteuse, allaient, pour ainsi dire, s'ensevelir avant la mort (*ante mortem sepulti.*)

Ce qu'il y a d'intéressant à remarquer, c'est qu'à l'époque dont je fais mention on ne croyait guère que cette maladie fût contagieuse, puisque les personnes saines se confondaient volontiers avec les malades : *Fratribus et sororibus tam sanis quam infirmis aut leprosis.* On a préconisé de tout temps les soins assidus et familiers que saint Basile prodiguait à ces lépreux : *Nec labra quidem vir generosus, et generosis parentibus ortus, ægrotis admovere gravabatur : sed ut fratres amplectebatur, leprosos deosculabatur.*

La *spiloplaxie* débute communément par une mélancolie accablante, par des lassitudes indéfinissables ; les malades se sentent de jour en jour entraînés par une sorte d'anéantissement que rien ne répare; leur voix est plaintive et comme sépulcrale. Tous les mouvemens sont enchaînés;

c'est presque la froide immobilité de la mort; c'est souvent son entière insensibilité. Vigo remarque que souvent on pourrait scarifier certaines parties du corps, sans y provoquer la moindre douleur.

Première observation. Une personne, du sexe féminin, avait passé les deux tiers de sa vie dans un couvent; elle avait constamment gardé le célibat; son enfance avait été d'une débilité extrême; cependant, dans l'âge mûr, sa santé paraissait assez bonne. Le flux menstruel, qui avait été toujours très abondant, cessa tout-à-coup de se manifester vers l'âge de cinquante ans, sans aucune incommodité sensible. Cette personne n'était, d'ailleurs, soumise à aucun travail, et n'éprouvait aucune fatigue : son temps s'écoulait dans des pratiques de dévotion. Elle se vit néanmoins atteinte d'une maladie fort singulière : ce fut une éruption croûteuse, qui prit des formes différentes, selon les diverses parties du corps où elle se montra : 1° il se développa sur les cuisses, et dans un assez court espace de temps, plusieurs tubercules rouges, quoique peu enflammés, de la grosseur d'un pois, ou même d'un moindre volume. Ces éminences celluleuses avaient quelque analogie de configuration avec des furoncles; mais elles étaient d'une indolence complète. La peau qui leur servait de base était, pour ainsi dire, insensible; 2° ces tubercules croissaient, et s'épanouissaient, en quelque sorte, à la manière d'une *grenade*, pour me servir de l'expression ordinaire de la malade; bientôt après,

il suintait de leur centre une humeur d'un jaune verdâtre assez consistante, et qui, desséchée, présentait des croûtes larges, raboteuses, qui semblaient être le produit d'une très bizarre cristallisation. En effet, plusieurs de ces concrétions étaient figurées et contournées comme des coquilles de limaçon; d'autres étaient comme *gaufrées*, profondément sillonnées; quelques unes s'élevaient en mamelons ou en pyramides, comme certaines substances salines; 3° on apercevait autour de ces croûtes, que certains pathologistes appellent des *croûtes malignes*, un cercle rougeâtre assez étroit, analogue à celui qu'on voit se manifester dans la lèpre *leuce*. Ces croûtes se détachaient quelquefois d'elles-mêmes, de la circonférence au centre, après un laps de temps très considérable. Lorsque les croûtes étaient tombées, on voyait la peau d'un rouge amaranthe sur le siége de la pustule, mais beaucoup plus foncée sur ses bords, élevés en manière de bourrelet; 4° bientôt la maladie prit de l'extension; elle se manifesta aux lombes, attaqua les bras, et suivit à peu près le même mode de développement; on remarquait des croûtes *enfoncées* vers leur milieu, très relevées par leurs bords, de manière à former une espèce de godet. Cette élévation des bords tenait à ce que la peau s'était à peu près tuméfiée sous la croûte, tandis que la même disposition n'existait pas au centre; c'est ce qui donnait lieu à la formation d'une sorte de bourrelet semblable à ceux déja mentionnés plus haut. Les croûtes étaient, d'ailleurs, de la

même couleur que les premières; 5° il y avait, sur chaque sourcil, des croûtes qui affectaient une cristallisation non moins remarquable; elles y formaient deux pyramides dont la base était adhérente à la peau, et la pointe dirigée en avant. Quand on déterminait leur chute par des cataplasmes, il restait à nu deux tubercules, ou plutôt deux mamelons charnus, de la grosseur et de la forme d'un pois. Aux deux côtés et à la partie antérieure du cou, les croûtes offraient une forme allongée transversalement à cette partie; elles étaient composées de petits cristaux qui s'engrenaient les uns dans les autres, ce qui leur donnait un aspect *mural*, et même un peu rocailleux; lorsqu'elles se détachaient, elles ne tardaient pas à se régénérer sous la même forme; 6° ce qui est bien extraordinaire, ce me semble, dans cette maladie, c'est qu'ordinairement elle ne cause pas la moindre douleur, ni même le plus léger sentiment de prurit. Lors de son développement, elle ne produit aucun trouble dans les fonctions; les malades éprouvent seulement une très grande prostration dans le système des forces.

Deuxime observation. Feu l'estimable professeur Leclerc me conduisit un jour à l'hôpital Saint-Antoine, pour me faire examiner l'état de Marie-Claire Mathieu, âgée de cinquante-sept ans, célibataire. Son travail consistait à vendre des gâteaux dans les rues, dans le temps de la disette causée par les troubles de la première révolution de France: les menstrues disparurent pour ne plus

se montrer; alors la malade habitait une chambre obscure, basse et étroite; la pénurie absolue où elle se trouvait la plongea dans une malpropreté insigne; huit mois s'étaient à peine écoulés depuis la cessation des règles, lorsqu'elle fut atteinte d'une fièvre continue, à laquelle se joignit un érysipèle caractérisé par un gonflement considérable aux extrémités inférieures. Transportée à l'Hôtel-Dieu, on appliqua des compresses baignées d'eau de sureau sur la partie affectée. Au bout de sept semaines, ce gonflement était diminué; mais il parut, au bas de la jambe gauche, des espèces de végétations dures et noirâtres. Ces productions singulières n'occasionnaient ni prurit ni douleur : aussi la malade abandonna-t-elle l'hôpital; elle reprit ses travaux accoutumés, et fit de longues courses; l'éruption s'accrut lentement depuis sa première apparition. Les croûtes tuberculeuses tombaient néanmoins, soit spontanément, soit que leur chute fût accélérée par des bains ou par des lotions. Voici quel était l'état de la malade, quand nous la visitâmes avec M. le professeur Leclerc : 1° gonflement rénitent de la partie inférieure de la jambe gauche, qui offrait une couleur rougeâtre; 2° peau épaisse, écailleuse; 3° immédiatement au dessus et sur l'articulation tibio-tarsienne et les malléoles, il s'élevait de la surface cutanée une production noirâtre, dure, solide, rugueuse, comme cornée, insensible, traversée par des sillons nombreux, les uns superficiels, les autres profonds, et qui se coupaient en divers sens; 4° une énorme quantité de poux

pullulait sous les croûtes et entre leurs intervalles; la sensibilité de la peau était un peu exaltée au fond des scissures; mais les fonctions intérieures ne tardèrent pas à se déranger : il survint un catarrhe pulmonaire, accompagné d'une débilité considérable, et d'une dépravation dans les digestions, auxquelles se joignait l'écoulement d'un sang clair, séreux, et en petite quantité, par les narines; 5° voici les symptômes qu'on observait alors : teint cachectique, bouche amère et pâteuse, soif ardente, anorexie, langue humide, blanchâtre, sans enduit, douleur à l'épigastre, constipation, peau sèche, toux fréquente, crachats muqueux, et légèrement sanguinolens; 6° oppression, douleur sous-sternale, et sentiment de chaleur dans la poitrine; 7° pouls accéléré, mou et faible; 8° enfin, apathie singulière. La malade ne s'occupait guère des accidens qu'elle éprouvait; tout-à-fait indifférente sur son avenir, elle s'opposait même à ce qu'on lui administrât des remèdes.

ESPÈCE. *De la spiloplaxie scorbutique.* Si l'on réfléchit sur les traits caractéristiques de la maladie que nous venons de décrire, il n'est pas difficile de voir qu'elle a les rapports les plus manifestes avec l'espèce de lèpre croûteuse, tant de fois observée dans la province des Asturies, et si bien décrite par Gaspard Casal sous le nom de *mal de la rosa.* En effet, celle-ci se manifeste pareillement par des taches livides, ou plutôt rougeâtres, d'où lui est venu le nom que lui donnent les Espagnols;

à ces taches, surmontées ordinairement d'énormes pustules, succèdent des croûtes raboteuses, plus ou moins profondément sillonnées, d'une couleur jaune cendré, dont quelques unes sont comme encavées dans le derme, et d'autres semblent recouvrir des excroissances ou mamelons charnus. Ces croûtes, en se desséchant, noircissent parfois comme des charbons.

Quand les croûtes sont sèches, on les voit quelquefois adhérer à la peau pendant plusieurs mois; dans certains cas, elles se détachent, et la peau reste rubescente, dure, lisse, dégarnie de poils, et comme stigmatisée : on croirait qu'elle a subi plusieurs brûlures. Ceux qui ont observé les deux maladies peuvent pareillement assurer que ces cicatrices durent pendant toute la vie de l'individu. La partie du tégument qui a été plus ou moins longtemps couverte par les croûtes, reste communément déprimée : *Reliqua tamen cute paulò humilior seu magis depressa* [1].

Ce qu'il y a de véritablement remarquable dans le *mal de la rosa* des Asturies, c'est le développement symétrique des croûtes, qui se manifestent à la partie antérieure et inférieure du cou, en se dirigeant de l'un à l'autre côté, en manière de

[1] Gaspard Casal a très bien décrit ces croûtes, qui sont un des caractères spéciaux de la maladie : *Atque symptoma hoc quædam terrifica crusta, quæ, licet primo ortu ejus rubore solummodo at asperitate succumbentem partem inficiat, degenerat tandem in crustam siccissimam, scabrosam, nigricantem, profundis sæpissimè intercissam fissuris ad vivam neque carnem penetrantibus cum eximio dolore, flagrantiâ et molestiâ.*

collier (*monilis instar*). A cette espèce de ruban se joint parfois un appendice croûteux qui se prolonge jusqu'au sternum, en forme de *croix de Saint-André* ou de *sautoir* (*decussatìm*). Une autre disposition non moins bizarre dans ces croûtes, est d'environner circulairement les deux carpes et les métacarpes, même les deux tarses et les métatarses. Un Asturien, qui a été mon élève, m'a dit avoir rencontré quelquefois, sur les chemins publics de son pays, des lépreux affligés de ces horribles incrustations.

Les accidens nerveux qui se manifestent donnent, en outre, à cette maladie, un cachet particulier, et la distinguent de l'espèce précédente. Parmi ces accidens, il faut particulièrement rappeler une vacillation continuelle, qui fait que les malades ne peuvent jamais rester dans un repos parfait. Casal parlait d'une femme qui se balançait comme un roseau agité par le vent, et qui était obligée de rétablir à chaque instant l'équilibre, en portant ses pieds en avant. Ces malades se plaignent aussi d'une ardeur dévorante dans l'intérieur de la bouche ; ils éprouvent des éruptions vésiculeuses aux lèvres, une grande débilité d'estomac, des lassitudes générales dans tous les membres, mais particulièrement aux cuisses et aux jambes ; le feu qui les consume augmente par la chaleur du lit. En général, ils ne peuvent supporter aucune température extrême ; ils sont timides, pusillanimes, versent des larmes pour la moindre cause, et même sans aucun motif.

ESPÈCE. *De la spiloplaxie indienne.* C'est l'*éléphantiasis indica* de quelques auteurs. Je donne ici le tableau de cette lèpre telle qu'elle a été décrite par M. Robinson, telle aussi qu'elle m'a été retracée par des observateurs oculaires. On aperçoit d'abord une ou deux plaques à la peau (en général, aux pieds et aux mains, quelquefois aussi au tronc et au visage), d'une couleur un peu moins vive que celle des parties voisines, sans élévation ni dépression des parties. L'épiderme, à l'endroit des plaques, est luisant et ridé; mais la direction de ces rides ne coïncide pas avec celles des sillons de l'épiderme. La portion de la peau occupée par les plaques est tellement insensible, qu'on peut la brûler jusqu'aux muscles, avec un fer chaud, sans faire éprouver la plus légère douleur aux malades. Les plaques s'étendent peu à peu, et finissent par occuper toute la peau des jambes, des bras, et graduellement la surface entière de tout le corps. La tête devient également malade, et perd entièrement sa sensibilité.

Partout où l'affection s'est manifestée, il y a cessation totale de la transpiration; mais les malades n'éprouvent ni démangeaison ni douleur, et il est rare qu'il y ait du gonflement. Tant que cette singulière insensibilité ou apathie ne s'étend pas à la plus grande partie du corps, on peut à peine la regarder comme une maladie; il est cependant de la plus grande importance de bien connaître ses premiers symptômes; car il sont invariablement les avant-coureurs d'une maladie, la plus terrible et la moins susceptible de guérison de toutes celles

qui affligent l'espèce humaine. C'est aussi pendant cette époque qu'on peut espérer de la prévenir. Les symptômes suivans sont ceux qui commencent à indiquer l'existence d'une affection intérieure, et le dérangement de quelque fonction.

Voici comment M. Robinson les décrit : le pouls est petit et lent ; il n'est pas faible, mais il est lourd, comme s'il *battait à travers de la boue ;* le ventre est très constipé ; les doigts des mains et des pieds sont engourdis, comme s'ils étaient saisis par le froid ; ils ont un aspect luisant, sont un peu gonflés, et extrêmement raides ; l'esprit s'altère alors ; la conception devient très lente, et le malade paraît à moitié endormi ; la plante des pieds et la paume des mains se *fendillent*, et offrent des crevasses sèches et dures, comme la *croûte du sol desséchée par les rayons du soleil ;* l'extrémité des doigts des mains et des pieds, sous les ongles, se couvre d'une substance furfuracée ; les ongles se renversent graduellement, et finissent par être détruits par l'absorption, à la suite de laquelle l'ulcération se manifeste. Cependant le malade n'éprouve que peu ou point de douleur ; les jambes et les avant-bras se tuméfient, et la peau devient rude et crevassée sur toute la surface du corps.

Pendant l'apparition de ces derniers symptômes, ou peu après, il se manifeste des ulcères à la partie intérieure des articulations des doigts et des orteils, précisément sous la dernière articulation des os du métatarse et le métacarpe, ou bien ces ulcères rongent la peau dure sous l'articulation du cal-

caneum et du cuboïde. Cela n'est précédé ni de gonflement, ni de suppuration, ni de douleur : il semblerait qu'il n'y a qu'une simple absorption des tégumens, qui s'exfolient par couches successives d'un demi-pouce de diamètre. Un écoulement de sanie survient alors ; les muscles deviennent pâles, flasques, et sont détruits à leur tour ; l'articulation se creuse, se détache, et finit par être la proie de ce poison lent dans sa marche, mais terrible dans ses effets ; la plaie se referme alors ; d'autres articulations sont attaquées à leur tour, et chaque année amène la perte successive de quelque membre, qui devient comme un trophée de la marche progressive de la mort. C'est ainsi que le corps du malade finit par être totalement dépouillé de ses extrémités, au point que toutes les fonctions qui exigent du mouvement, lui sont absolument interdites. Dans cet état, la mort ne vient pas encore au secours de la victime, qui est même bien loin de la désirer. Quoiqu'il ne soit plus qu'un objet hideux pour tous ceux qui l'entourent, le lépreux chérit encore le souffle de vie qui lui reste ; il mange avec voracité tout ce qu'il peut se procurer. Des individus, auxquels il ne reste que le tronc, se traînent souvent jusqu'à la vieillesse, et ils succombent enfin par l'effet d'un flux dysentérique, auquel l'état affaibli de la constitution ne leur permet plus de résister.

Pendant toute la durée et les progrès de cette maladie, si insidieuse dans sa marche, et si invétérée dans sa nature, la santé n'est pas fort dérangée ; les malades mangent avec appétit, et les ali-

mens sont bien digérés, quoique lentement. Une inertie soporeuse s'empare de toutes les facultés, et semble engourdir, ou presque anéantir, tout sentiment, soit de l'ame, soit du corps, et ne laisse que le degré de sensibilité et d'activité suffisant pour traîner une vie languissante. Cette maladie rappelle l'*albaras* d'Avicenne. Dans l'Inde, on la nomme *soubharry*, lorsqu'elle est à sa première période; dans l'Indostan, cette espèce est regardée comme étant essentiellement différente de l'*éléphantiasis*, qui doit constituer le genre suivant. MM. Robinson et Babincton ont mis hors de doute cette différence.

ÉTIOLOGIE.

Il en est de la spiloplaxie comme de la leuce. Cette maladie est le résultat de la perversion totale des facultés assimilatrices. J'adopte cette idée du célèbre Gui de Chauliac, qui l'avait empruntée de Gordon: *Lepra est maximus error virtutis assimilativæ, quâ formia corrumpitur*. Nous avons recherché les causes qui préparent le corps à cette dégoûtante infirmité; on les trouve presque toujours dans les conditions de l'existence habituelle des personnes qui en sont atteintes: ces personnes sont ordinairement affaiblies, dégradées par la misère; elles vivent dans d'obscurs greniers, se tiennent dans des habitations humides, peu aérées; la plupart d'entre elles font

usage d'une nourriture indigeste qui pèse sur des estomacs dépourvus de toute énergie. Les Asturiens, qui sont si sujets au *mal de la rosa*, ne mangent jamais de la chair fraîche; ils abusent de salaisons. On connaît la liaison des nerfs avec le système nutritif; de là viennent ces accidens spasmodiques qui compliquent si souvent de pareils maux.

L'état lépreux n'est autre chose que la malignité profondément organisée dans tous ses symptômes. Quels étaient donc ces êtres qui se sont présentés à l'hôpital Saint-Louis avec tous les symptômes de la *spiloplaxie* ou *malum-mortuum?* C'étaient des personnes dégradées, affaiblies par la misère, végétant dans d'obscurs greniers ou dans des habitations humides, peu aérées; c'étaient des individus attristés par tout ce qui rend la vie mélancolique et malheureuse. Il y a, du reste, cette différence entre la leuce et la spiloplaxie, que celle-ci est plus particulièrement fille des circonstances, qu'elle est surtout compagne des longs chagrins, de la misère et de la famine.

Plusieurs autres causes peuvent prédisposer à la spiloplaxie; certains auteurs l'attribuent à la suppression des règles ou des hémorrhoïdes, à la rétrocession des exanthêmes, à des affections scabieuses mal guéries, etc. Il a été prouvé que les personnes qui sont issues du même sang, qui appartiennent à la même famille, sont presque toutes disposées à des maladies identiques, et particulièrement aux maladies lépreuses.

Il n'est pas vrai, comme on l'a écrit, que la

spiloplaxie soit une affection éminemment contagieuse ; il n'est pas vrai qu'elle puisse se communiquer par l'usage des mêmes vêtemens, des mêmes meubles, du même lit, ni même par la cohabitation, etc. Les chirurgiens peuvent donc toucher et panser les lépreux sans aucune crainte ; les garde-malades et autres personnes domestiques peuvent impunément les servir. Il est inutile d'employer les substances graisseuses et huileuses, tant recommandées par certains auteurs. Il est néanmoins prudent de mettre à profit tous les moyens qui sont propres à désinfecter l'atmosphère, à neutraliser les exhalaisons qui émanent constamment des lieux habités par ces sortes de malades.

CURATION.

Les lèpres qui se rapportent à ce genre ont été pour moi comme des cas rares. Je n'ai point assez acquis l'habitude de les traiter pour indiquer des moyens infaillibles. Ce sont des maladies qui durent fort long-temps. Celse, Cœlius-Aurélien, Gordon, Gui de Chauliac, les considèrent, avec raison, comme des affections chroniques. On assure qu'elles peuvent dégénérer, et se convertir en éléphantiasis, si les forces ont été long-temps abattues par la violence du mal, si quelque organe important se trouve atteint, si la lèpre transmise par des parens a poussé de profondes racines, si la curation a été

mal dirigée, si le malade s'est abandonné à des écarts de régime, etc.

La méthode curative est encore incertaine : les auteurs recommandent, en général, de s'abstenir de la saignée ; ils regardent cette espèce d'évacuation comme pouvant entraver la marche de la nature, et concentrer la maladie à l'intérieur. Ce qu'ils ont écrit à ce sujet n'est pas dénué de fondement ; car, des organes débilités sont bien plus propres à devenir le siége des irritations métastatiques. Il existe, sans doute, des cas où ce moyen peut convenir ; mais ces cas sont rares. Si, par exemple, les lépreux sont doués d'une constitution très pléthorique, si des symptômes d'une extrême turgescence sanguine se manifestent, on peut recourir aux sangsues ou a de légères scarifications.

On a proposé, pour le traitement de la maladie qui nous occupe, un grand nombre de plantes, dont l'effet n'est pas très certain. C'est, du reste, le médecin qui doit les choisir et les approprier à l'idiosyncrasie du sujet, à la nature des symptômes, etc. Quand j'ai été consulté pour des personnes affectées de ces sortes de maladies, j'ai constamment donné la préférence aux préparations de quinquina, aux remèdes martiaux, à des bouillons consommés, etc. Je n'ai pas fait assez d'expériences pour préconiser le calomel avec autant d'abandon que l'ont fait certains auteurs anglais. La vérité est que ce médicament agit avec une puissance très marquée sur les propriétés vitales du système lymphatique.

Les bains alcalins, les bains sulfureux, les douches, etc., ont été employés de tout temps, et avec un grand fruit ; mais souvent ces moyens extérieurs peuvent énerver les forces : il convient alors de les discontinuer. Les eaux thermales ont néanmoins produit des guérisons. Je me sers aussi de la pierre de nitrate d'argent pour cautériser ces légères végétations charnues que couvrent souvent les croûtes du *malum-mortuum*. Le régime doit être particulièrement surveillé. La lèpre étant le résultat d'une perversion dans la faculté nutritive, il importe de faire choix des alimens qui doivent servir à la réparation des organes. Les divers cosmétiques, tous ces linimens huileux ou graisseux, conseillés par les écrivains du moyen-âge, ne sont *absolument que vanité*. Les contemporains du célèbre Ambroise Paré devaient sourire à la seule pensée de l'expédient singulier qu'il proposait : je veux parler de la castration ; certes, c'était bien le cas, ou jamais, de dire *que le remède était pire que le mal*.

GENRE III.

ÉLÉPHANTIASIS. — *ELEPHANTIA.*

Éléphas, éléphantiasis de Rhasès et d'Archigène; *morbus heracleus, leontiasis, satyriasmus, satyriasis* d'Arétée; *satyria* d'Aristote; *éléphantia* des Arabes et des Arabistes; *lepra nodosa* de Cassan; *la lèpre extrême* des Occidentaux; maladie désignée par quelques auteurs français sous le nom de *mal-rouge de Cayenne; lèpre des membres, lèpre des jointures* de Schilling et d'Hillary; *daül-fil* des Arabes; *éléphantiasis topica* de Plenck; *glandular diseases of Barbadeos* de James Hendy; *lepra malabarica* de Sauvages; *pe' de S. Thome'* du Brésil; *lèpre tuberculeuse* des auteurs modernes; *léonine, ladrerie, malandrie, mal de saint Lazare, maladie de Jérusalem; dsudam* ou *madsiudam; judam seu jusam* de quelques Arabes; *juzaum burrah-azar* des Indiens; *khorah* des Indous; *boasi* de Surinam; *der knollige aussatz* des Allemands.

Lèpre caractérisée par des taches le plus souvent circulaires, couleur d'un brun fauve, parfois d'un rouge lividescent, auxquelles succèdent des aspérités, des fissures et des tubercules. La peau se montre insensible dans plusieurs de ses parties. Cette maladie est surtout remarquable par une grande tuméfaction dans tout l'appareil tégumentaire. La déformation des traits de la physionomie est un des phénomènes les plus frappans; le gonflement des pieds et des mains, ainsi que des articulations, est aussi un symptôme très ordinaire.

Il y a manifestement trois espèces d'éléphantiasis, qu'on peut établir d'après leur siége. Ces trois espèces sont tranchées, et méritent qu'on fasse leur histoire à part; mais elles se rattachent essentiellement au même genre. Voici les principaux traits qui les distinguent :

A. L'éléphantiasis vulgaire (*elephantia vulgaris*). C'est l'espèce que je désigne aussi, dans mes leçons cliniques, sous le nom de *lèpre tuberculeuse*, parce qu'elle se manifeste presque toujours par des tubercules plus ou moins volumineux, par des fongosités ou végétations, par des aspérités, des fissures, qui rendent la peau rugueuse, inégale, dure, épaisse comme celle de l'éléphant. Le résultat le plus ordinaire de cette altération cutanée est l'abolition de la faculté sensitive. Nos élèves trouveront le tableau de cette funeste maladie dans les auteurs anciens. Arétée nous l'a transmise avec les couleurs les plus énergiques, quoique sa description ne soit pas complète. On a, de tout temps, donné de grands éloges à celle d'Archigène, dans Aëtius; Hensler en parle avec admiration; il la considère comme le résultat d'un véritable pinceau de maître.

B. L'éléphantiasis tubéreux (*elephantia tuberosa*). Je lui conserve ce nom pour me faire mieux entendre, parce que la maladie présente plutôt des tubérosités que des tubercules. On la nomme aussi *jambe des Barbades*. C'est l'*éléphantopus* de Swédiaur, le *daül-fil* des Arabes. Les phénomènes de cette espèce se manifestent principalement dans les extrémités inférieures, où la peau est dure, bosselée, de couleur grisâtre, ce qui lui donne une ressemblance frappante avec le

cuir de l'éléphant. Les pieds et les jambes se gonflent progressivement, et parviennent à un volume prodigieux, sous l'influence de quelques paroxysmes fébriles. Cette affection se propage jusqu'aux aines et la surface de l'abdomen; elle se fixe principalement sur les articulations. Ce sont Schilling, Hillary, Hendy, Linschotten, Larrey, Alard, etc., qui ont été les principaux historiens de cette maladie. On a souvent soumis les parties affectées à la dissection; presque toujours les os sont plus ou moins altérés. Dans cette espèce d'altération, les muscles et les tendons qui les environnent dégénèrent en une masse informe qui acquiert la consistance du stéatôme. Les vaisseaux sanguins et lymphatiques s'y trouvent absolument anéantis.

C. L'éléphantiasis scrotal (*elephantia scrotalis*). Un des phénomènes les plus extraordinaires du genre, et qui doit figurer ici comme espèce, est le développement hypertrophique du scrotum, qui se prolonge plus ou moins sur la partie antérieure des cuisses. Cette maladie est assez commune parmi les Noirs, les Mulâtres et les Blancs des colonies: elle prend de l'intensité de quatre ou de cinq en cinq mois, et chacune de ces crises est annoncée par un mouvement de fièvre, souvent même par une éruption érysipélateuse. Dans cet état, le scrotum paraît contenir, dans ses interstices cellulaires, une matière muqueuse, blanchâtre, visqueuse, dont il faut favoriser l'écoulement. La friction la plus légère suffit quelquefois pour lui donner issue.

J'ai cru devoir établir ces trois formes spécifiques de l'éléphantiasis, parce que ce sont effecti-

vement les plus redoutables, et parce que chacune d'elles réclame des soins particuliers pour sa curation. On verra plus bas les différences tranchées qui séparent de la *leuce* et de la *spiloplaxie*, le genre important dont nous allons nous occuper, et que certains commentateurs s'imaginent être la *maladie phénicienne* d'Hippocrate. Nous nous appuierons, au contraire, sur l'opinion du savant Hensler, pour faire remarquer à nos lecteurs que rien n'est moins positif que cette assertion; car, si cette maladie extraordinaire s'était offerte aux regards du père de la médecine, lui et ses disciples n'auraient pas manqué d'én faire mention, et de la retracer, avec les caractères qui lui appartiennent; mais, ils n'ont parlé que de la *lèpre blanche* (*leuce*), ou même des croûtes tenaces qui signalent certaines maladies cutanées. Il y a plus: c'est que les Grecs ne peuvent avoir créé le mot *éléphantiasis;* car, s'il faut en croire Pausanias, Alexandre est le premier, en Grèce, qui ait vu des éléphans, dans sa guerre contre Porus. C'est seulement aux Grecs du moyen-âge (Arétée et Archigène) que nous devons les deux descriptions classiques de la lèpre dite *tuberculeuse*. C'est peu avant que l'éléphantiasis fut connu dans l'Asie grecque, et c'est de là, dit-on, que Pompée put l'apporter à Rome. (*Vom abendanlischen aussatz im mittelalter nebst einem beitrage sur kenntnir und geschichte im der aussatz*. PHIL. GABR. HENSLER; *archiater und professor der medicin in Kiel.*)

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Nous ne saurions assez le redire : on a eu tort de confondre l'éléphantiasis avec les deux maladies lépreuses déja décrites, qui constituent des genres essentiellement différens : pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur l'état morbide des tégumens, et de porter son attention sur cette énorme quantité de tubercules qui souvent affectent le visage, les jambes et les bras. On ne remarque, en général, dans les autres lèpres, ni ces tumeurs noueuses, ni ces boursouflemens cellulaires, ni ces ulcérations lardacées, qui ont lieu aux oreilles, à la nuque, au dos, ni ces engorgemens variqueux, ni ces altérations profondes du corps muqueux, ni cette horrible déformation des traits de la face, qui rend l'être humain méconnaissable, et lui donne l'aspect des satyres ou des lions, ni cette voix sinistre, qui imite le rugissement des plus féroces quadrupèdes, etc.; tous ces effrayans symptômes sont réservés à l'éléphantiasis.

ESPÈCE. *De l'éléphantiasis vulgaire.* Pour présenter avec méthode, le tableau de tant de symptômes, nous suivrons l'éléphantiasis dans ses diverses périodes; nous tâcherons de le décrire tel qu'on le voit communément s'annoncer, se développer et s'étendre. Ce n'est point d'après des

rapports vagues et incertains que je viens retracer à mes lecteurs la plus formidable des maladies humaines. Tout ce que je vais rapporter a été constaté par mes propres regards. L'hôpital Saint-Louis étant, pour ainsi dire, un point central de refuge, il n'est peut-être pas de fléau qu'on ne soit à même d'y rencontrer; il n'est guère d'individu qui, arrivé des pays lointains avec un pareil mal, ne réclame de notre art quelque soulagement, et ne devienne, en conséquence, pour nous, un sujet d'expérience et d'observation. Ajoutez à cet avantage tout ce qu'a pu nous apprendre la correspondance la plus étendue.

Première période. L'éléphantiasis s'établit d'une manière presque insensible, et, dans son début, il est à peu près méconnaissable. Les signes par lesquels il s'annonce n'ont aucun caractère alarmant; on peut même dire que ces signes sont trompeurs. D'ailleurs, les malades cherchent constamment à se bercer d'illusions consolantes, et nul lépreux n'ose croire d'abord au malheur prochain qui le menace. De simples taches jaunes, brunes, blanches ou rougeâtres, s'offrent çà et là sur la périphérie du tégument. Les médecins peu exercés s'y trompent assez ordinairement, en les rapportant à un vice dartreux ou scorbutique. Il est, en outre, d'autant plus facile de se méprendre sur le véritable caractère de ces taches, que la plupart ressemblent à ces éphélides vulgaires qui accompagnent les engorgemens des vicères abdominaux.

S'il est néanmoins impossible d'annoncer de

prime abord l'existence de la lèpre par l'apparition de certaines taches en général, il n'en est pas ainsi de celles qui ont une *dépression* à leur centre, comme l'a très bien remarqué mon élève, M. le docteur Chalupt, dans son voyage à la Désirade. En effet, lorsque ce caractère se rencontre, on peut prédire, presque à coup sûr, l'arrivée de la maladie à laquelle il appartient. Au surplus, ces taches demeurent souvent stationnaires, tandis que les autres symptômes acquièrent un degré d'intensité considérable. Elles résistent à tous les traitemens qu'on peut diriger contre elles, et sont fréquemment frappées d'*insensibilité* et d'*engourdissement*.

On remarque, d'ailleurs, que ces individus tombent par degrés dans une sorte de débilité générale, qui rend tous leurs mouvemens plus ou moins difficiles. Ils ont eux-mêmes une sorte de penchant pour la nonchalance et le repos, et la plupart d'entre eux languissent dans un état de torpeur et d'assoupissement; leurs membres sont affectés d'une souffrance vague, et, lorsqu'ils veulent les mouvoir, ils éprouvent une gêne indéfinissable, une souffrance vague, dans les articulations; il en est qui entendent, ou qui croient entendre une espèce de craquement dans leurs os.

L'éléphantiasis est souvent précédé d'une sorte de fièvre qu'on peut appeler *fièvre lépreuse*, et qui consiste dans des mouvemens alternatifs de froid et de chaleur; le visage est tantôt très pâle, tantôt très coloré; le pouls est quelquefois plus fort et plus fréquent; les malades éprouvent une ardeur

cuisante, accompagnée de fourmillemens à la face, et même par suite dans tout le reste du corps. Cette sensation devient de jour en jour plus incommode; le visage est couleur de feu; beaucoup d'entre eux sont exempts de cette fièvre, et n'éprouvent qu'un léger frémissement sous la peau. Toute la périphérie cutanée est, d'ailleurs, bouffie, et diffère singulièrement de son état normal.

Seconde période. Bientôt la maladie se prononce par des signes moins équivoques; la face prend une teinte violacée ou bleuâtre; souvent le tissu cellulaire du front et des pommettes commence à s'épaissir, sans changer de couleur; seulement la peau se soulève, et on aperçoit bientôt que ces légers soulèvemens cutanés prennent une teinte cuivrée. Quelquefois ces taches sont jaunes, et offrent une nuance verdâtre, ainsi que je l'ai observé chez un homme récemment arrivé de l'Ile de France. Les pommettes surtout paraissent comme maculées. Il peut arriver aussi que l'éléphantiasis débute dans une autre partie du corps, et commence par une sorte de meurtrissure ou ecchymose noirâtre : le tégument paraît alors plus poreux que de coutume.

Souvent, comme l'a observé Casal, la peau prend une couleur noire; elle devient alors épaisse, rugueuse, et comme onctueuse. Mais, on n'aperçoit aucune écaille, aucune croûte, aucune pustule, ni aucune autre lésion extérieure. Les malades conservent un certain embonpoint; seulement leur face a quelque chose de hideux et de repoussant;

la respiration est embarrassée, et leur souffle continuellement fétide, quelquefois assez analogue à l'odeur des chairs gangréneuses ou du mucus en putréfaction.

Le nez devient épais, change de couleur, surtout à ses ailes; parfois il est sec et comme racorni; sa cavité se bouche constamment par les mucosités qui y abondent et qui s'y concrètent; elle est excoriée dans sa membrane intérieurè; les narines s'épatent et deviennent ulcérées; les oreilles augmentent tous les jours d'épaisseur, excepté les lobules, qui diminuent et s'amaigrissent.

Les veines de la face se dilatent, les sourcils s'épaississent, les paupières se gonflent, la région oculaire se tuméfie, l'œil prend un aspect terne, humide; il est d'un blanc pâle foncé, ce qui rend la vue trouble. Cette disposition contribue singulièrement à altérer la physionomie des lépreux.

Les mains de ces malades ont un caractère tout particulier; elles sont, en général, très grasses et très molles au toucher. M. Guillemeau les compare avec autant de justesse que de vérité à des *pommes cuites* sous la cendre: c'est absolument la même couleur; on dirait que la peau a été rôtie, brûlée, momifiée; souvent toute la peau du malade est luisante, comme si elle était imbibée d'huile.

L'insensibilité est un symptôme sur lequel les auteurs ont particulièrement insisté: ce symptôme se remarque principalement aux petits doigts des mains et des pieds; cette abolition de la faculté sensitive a lieu le plus souvent depuis les mains

jusqu'aux coudes, parfois jusqu'à l'aisselle et aux membres inférieurs, jusqu'à l'aine. Il n'est pas rare de voir enfoncer des aiguilles dans les mollets et les talons, sans que les malades s'en aperçoivent. J'ai connu un homme qui, voulant s'appuyer sur ses pieds, n'avait jamais la perception du sol sur lequel il était appuyé, ce qui le faisait chanceler et tomber.

L'alopécie n'est point un symptôme constant, comme l'a remarqué très bien M. Chalupt parmi les lépreux qu'il a observés à l'île de la Désirade; cependant il est assez ordinaire de voir les cheveux et les poils devenir plus fins, souvent même plus raides; si on les examine contre le jour, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'ils ont perdu de leur opacité; qu'ils sont semi-transparens; ils se décolorent, se divisent à leur extrémité, et se détachent insensiblement de leur siége; ils traversent quelquefois les croûtes ou les écailles, de couleur cendrée, dont la peau du crâne est recouverte; mais souvent les malades sont entièrement chauves sous cette couche de phosphate calcaire.

L'intérieur de la bouche se remplit bientôt d'ulcérations aphteuses; on y remarque parfois des granulations miliaires absolument semblables à celles que présente la ladrerie des pourceaux; sous la langue, les veines sont grosses et distendues; c'est ce qui rend, dans quelques circonstances, leurs ramifications tout-à-fait bleuâtres ou livides. On est effrayé de l'épaisseur des lèvres, qui, lorsqu'elles s'entr'ouvrent, laissent apercevoir des dents cou-

vertes d'un limon noirâtre, dont la puanteur a été comparée à celle du bouc : c'est presque l'odeur cadavéreuse d'un cimetière.

L'altération de la peau se prolonge bientôt, jusque dans toute l'étendue du système muqueux. Un mouvement fluxionnaire catarrhal se dirige constamment vers les sinus frontaux, et y détermine une douleur fortement gravative. De l'intérieur des fosses nasales s'échappe une humeur âcre et virulente qui corrode le tégument; les sensations de l'odorat sont anéanties. L'irritation se propage surtout sur la membrane qui revêt l'intérieur de la gorge, et les malades épouvantent les assistans par le son particulier de leur voix qui est rauque et presque rugissante. Ce qui augmente le désordre, c'est que les glandes amygdales se tuméfient, et qu'il s'établit une salivation abondante.

Le caractère des lépreux prend toujours une teinte sombre et mélancolique; ils deviennent craintifs, nonchalans, et toutefois très irritables; leurs nuits se passent souvent dans les plus douloureuses insomnies ou dans des songes effrayans. Je me souviens d'une dame qui rêvait souvent qu'on la plaçait dans une bière, et que tout se préparait pour son enterrement. « Un caractère général qui appartient aux lépreux, et qu'on a toujours signalé, dit avec raison M. Chalupt, c'est la honte qu'ils éprouvent à la vue de leurs semblables, dont ils évitent, autant que possible, la rencontre. Quand ceux d'entre eux qui se trouvaient aux Martigues et à Vitrolles, apprirent que M. L. Valentin était

arrivé dans leur pays, pour les observer, ils se tinrent cachés dans leurs demeures. Le motif de cette conduite tient autant au dégoût qu'ils savent que leur aspect inspire, qu'à l'horreur qu'ils n'ignorent pas non plus qu'on a pour la maladie, par la crainte de la contagion.

Ce double sentiment, qui les agite, fait que ces sortes de malades doivent nécessairement avoir une aversion décidée pour la vie; mais il s'en faut cependant de beaucoup, qu'il en soit de même, dans la plupart des cas, et particulièrement chez les Nègres, comme le dit très bien M. Chalupt. L'insouciance, qui leur est naturelle, fait qu'ils supportent patiemment leurs maux. Presque toujours couchés, étendus sur des nates ou sur des feuilles, ils passent leur temps à fumer ou à dormir, sans s'inquiéter du jour où la mort viendra les délivrer d'une existence misérable. D'ailleurs, soit que l'idiosyncrasie des Nègres ne les dispose point aux affections morales, soit que, paresseux et indolens par leur nature, leur oisiveté ait pour eux un charme qui les dédommage de leur situation, ils se montrent, en général, gais et comme contens de leur sort.

Troisième période. Souvent le mal s'arrête, et demeure stationnaire pendant plusieurs années. Qui croirait pourtant qu'il peut se présenter sous des formes plus redoutables, plus dégoûtantes encore, à mesure qu'il fait des progrès? A cette troisième période, la peau devient d'un rouge plus foncé: elle tire sur le brun; comme dans l'*albarus*

noir d'Avicenne. La tuméfaction augmente. Le visage des lépreux ressemble alors à une vessie ou à une outre qu'on aurait distendue (*uter inflatus*), comme disent les médecins arabes. La peau a quelquefois la consistance et le luisant du cuir; on voit successivement s'en détacher la chevelure et la barbe. Si on arrache un poil avec violence, on remarque souvent à sa racine des molécules de chair. Il y a des endroits qui restent glabres ou qui sont seulement garnis d'un duvet lanugineux.

La peau, qui avait présenté des taches de diverses couleurs, se couvre bientôt de tumeurs verruqueuses, qui viennent au visage, aux lèvres, au palais, aux parties génitales, etc. Ces tumeurs acquièrent quelquefois un volume très considérable; on en voit qui sont comme des noix, et même comme des œufs. Raymond parle d'une femme dont le visage était devenu horrible par l'énorme quantité de verrues dont il était recouvert. Elles étaient d'une nature gommeuse et d'un roux fauve. Ces tumeurs suppurent, deviennent croûteuses, donnent lieu à des ulcères rongeans qui se groupent les uns sur les autres, et qui n'épargnent ni les membranes, ni les cartilages, ni les os, etc. Tout le corps est en proie à une fonte purulente.

Nous avons déjà parlé de l'épaisseur extrême des sourcils, de la forme sphérique des paupières, du développement des veines aux angles des yeux, de la configuration tout-à-fait ronde de ces organes (*rotundatio*), que les auteurs envisagent comme un signe pathognomonique, etc. La vue s'intercepte

sous l'écoulement des larmes. Les oreilles, dépourvues pour ainsi dire de lobules, deviennent circulaires, et se hérissent de tubercules.

On remarque que le nez va toujours en se déformant de plus en plus, que toutes les ouvertures s'oblitèrent, que les cartilages se détruisent, que les lèvres s'endurcissent, et deviennent d'un bleu pâle, comme si on les avait fait macérer dans du vinaigre; elles se gercent de jour en jour : même disposition dans l'intérieur de la bouche, d'où s'exhale une puanteur cadavérique. Enfin, ce sont toujours les mêmes symptômes, mais ils ne cessent de s'accroître.

Ce qui épouvante surtout les assistans, et ce qui décompose la physionomie du lépreux, c'est l'apparition et le volume des tubercules, qui se montrent d'abord aux sourcils, au front, à la face, et dans tous les plis des articulations; ils gagnent insensiblement le reste du corps; ils s'endurcissent et deviennent éburnés, comme dans certains cancers; ils ressemblent d'abord à de petites verrues; ils acquièrent ensuite la grosseur d'une fève, d'une noix muscade, ou d'une olive. J'en ai vu sur le front d'un homme, qui simulaient des mamelles de vache. Ces tubercules se dissipent souvent dans une place pour se former dans une autre; souvent aussi on les voit reparaître dans le même endroit où ils s'étaient d'abord dissipés.

On a beaucoup disputé sur la nature de ces tubercules, qui laissent transsuder un liquide visqueux, et qui sont un des phénomènes spéciaux

de l'éléphantiasis ; ils ont manifestement leur siége dans la substance adipeuse ; c'est, dit-on, la partie glutineuse de la graisse qui se concrète, pour former ces tubérosités, tandis que la partie la plus volatile s'échappe et disparaît par les voies de la transpiration.

Quatrième période. Il est une période qui doit être spécialement remarquée : c'est celle où le corps se dessèche ; cet état se prononce principalement aux mains, aux bras, aux jambes ; alors *la chair se consume*, pour me servir de l'expression des auteurs anciens ; les fibres musculaires disparaissent plus ou moins complètement, et il est à remarquer que c'est dans les parties les moins sensibles que l'atrophie se prononce tous les jours davantage, parce que ces parties sont hors de l'influence nerveuse. L'appareil tégumentaire se racornit quelquefois sur le corps ; on dirait qu'il a passé par les flammes, et qu'il a subi un commencement de combustion. J'ai vu souvent des lépreux sortir de leur lit ; on croit voir des cadavres s'échappant du tombeau avec leur pourriture et leur puanteur.

Arrive un malheureux temps où le malade subit les plus horribles mutilations ; les doigts et les orteils se recourbent, les ongles deviennent rugueux ; on en fait sortir du sang quand on les presse ; parfois ils tombent ; d'autres fois, ils forment de grandes saillies au delà des extrémités. Il faut bien que la chute en soit très fréquente, puisque M. le docteur Guyon, homme aussi zélé que savant, qui a fait aussi un voyage à la Désirade, a bien

voulu me rapporter une grande quantité de ces productions unguiculaires, qui s'étaient ainsi détachées des lépreux qu'il avait eu occasion de visiter.

Mais, ce qui répugne surtout à raconter, c'est l'état de sphacèle dans lequel tombent les parties encore animées par une étincelle de vie; en sorte que les malades meurent, pour ainsi dire, en détail; leurs membres se détachent par lambeaux; une affreuse carie désunit les articulations, et provoque la chute des phalanges; les dents sont éliminées de leurs alvéoles. Mon honorable ami, M. Bonpland, au retour de ses premiers voyages, me communiqua des dessins où ces accidens sont représentés avec une frappante fidélité.

Il est utile de décrire les ulcères lépreux : ces ulcères sont d'un rouge sale; leurs bords sont relevés, durs, calleux, inégaux, d'une couleur livide et bleuâtre; la suppuration énorme qui en découle ressemble à de la lavure de chair. On assure toutefois que cette suppuration, toute copieuse qu'elle est, soulage les douleurs intérieures qu'éprouvent certains individus, et qu'ils ne laissent pas de vaquer à leurs occupations. Tant de maux doivent, sans doute, jeter les malades dans le plus profond désespoir; aussi la plupart n'éprouvent aucun attrait pour les plaisirs de la vie; tous les objets leur font horreur, quelque situation qu'on leur donne, cette situation leur devient insupportable.

Il est rare que les digestions s'accomplissent avec facilité; les facutés du goût sont tellement dépravées, que les malades refusent tous les alimens;

quelquefois ils sont agités par une faim canine et une soif dévorante. Les urines que rendent ces infortunés sont troubles et jumenteuses; parfois elles sont claires et sans élaboration.

On a beaucoup parlé du penchant des lépreux pour le coït; il est vrai qu'un grand nombre de voyageurs attestent ce fait. Mais nous avons observé quelquefois le phénomène contraire chez un individu frappé de tous les phénomènes de l'éléphantiasis. Le professeur Pallas assure aussi avoir vu des lépreux qui avaient une répugance constante pour les plaisirs de Vénus. Chez les femmes, même remarque. D'ailleurs, la menstruation est laborieuse, et quelquefois interrompue.

Enfin, les lépreux meurent épuisés par les progrès de cette épouvantable virulence; la fièvre dévorante, le dévoiement colliquatif, les flux sanguinolens se déclarent. C'est dans ces mortelles circonstances que les membres sont frappés d'une rigidité spasmodique; alors que les sens de l'odorat, de la vue, sont entièrement abolis, que le pouls s'affaisse de plus en plus, que la respiration se ralentit, et que les malades arrivent au dernier degré de marasme. C'est aussi à cette période qu'ils sont plongés dans une profonde stupeur; leur voix cesse d'être rauque et criarde; elle peut à peine se faire entendre; *vox catullina*, comme l'a dit un auteur; quelquefois c'est une aphonie complète; le poumon et le cœur cessent de se contracter; le dernier souffle de la vie s'évapore. J'ai assisté à l'agonie d'un éléphantiaque; c'était

même à ses derniers momens qu'un peintre se présenta pour saisir et dessiner les traits de cette horrible maladie. Les yeux du malade avaient été meurtris par toutes les angoisses du désespoir. Il inspirait une telle épouvante aux assistans, que leur pitié en était, pour ainsi dire, étouffée.

Première observation. Je consigne ici l'un des exemples le plus terrible qu'on puisse rencontrer de l'éléphantiasis, c'est celui qu'a présenté le nommé Dujardin, ancien domestique dans la Guiane française. Cet homme âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament bilieux et lymphatique, d'une constitution forte, ayant les cheveux bruns, ne se rappelait point avoir éprouvé dans sa vie aucune maladie remarquable. Arrivé au dépôt des troupes, à Lorient, pour se rendre aux colonies, et obligé de s'embarquer six mois après, il en fut empêché par une inflammation érysipélateuse à la face, qui n'eut aucune suite fâcheuse; depuis, parti pour Cayenne, il éprouva à son arrivée une fièvre qui prit d'abord le caractère de continue, puis celui de tierce; cette fièvre ne céda qu'à l'usage long-temps continué du quinquina, aromatisé avec la cannelle, le girofle et autres épices. Sorti du service, Dujardin entreprit et conduisit des travaux pour la création de quelques chemins : c'est à cette époque, et au milieu de toutes les intempéries du climat, qu'il fit une chute sur la partie centrale de l'abdomen; il en résulta un gonflement considérable, qu'on dissipa par des cataplasmes. Après trois ans de séjour dans l'île, il entreprit le cabotage, fit le

voyage de Surinam, etc. Vers ce même temps, il habita un canton très marécageux, et couvert, tous les matins, de brouillards très épais. Il est utile de rapporter toutes ces circonstances, parce qu'elles peuvent jeter quelque lueur sur la nature des causes qui produisirent l'éléphantiasis. Après avoir navigué et essuyé beaucoup de traverses, il se détermina à rentrer en France ; mais, à peine se fut-il approché des côtes européennes, qu'il éprouva une toux très rebelle; cette toux ne lui laissait aucun repos. Cette affection était à peine grave, lorsqu'il en survint une autre non moins terrible : c'était une fluxion phlegmoneuse à la partie latérale droite de la face: fluxion formée aux dépens de la glande parotide du même côté, et pour laquelle furent employés les résolutifs et les émolliens. La tumeur dissipée, il se manifesta une œdématie du visage, etc. Vers le même temps, on remarqua une exsudation séreuse de la peau qui se dépouilla de son épiderme sur les côtés du nez. Il se formait sur les joues des croûtes d'un jaune verdâtre, d'où suintait un liquide fétide et abondant. D'ailleurs, on remarquait une bouffissure presque générale, plus sensible vers le visage, ainsi qu'aux extrémités supérieures et inférieures, avec des rides très prononcées. Tout le système dermique était dur à un point qu'on eût dit qu'il était dans un état de squirrhe; tous les poils étaient tombés; il s'en était néanmoins conservé quelques uns sur une portion de la barbe; les cheveux avaient subi le même sort; les ongles des pieds et des mains étaient al-

térés par le dessèchement, autant que par une matière jaunâtre, épaisse, susceptible d'acquérir beaucoup de dureté et de consistance. Indépendamment de ces phénomènes morbides, on remarquait de petits tubercules arrondis, isolés, semés de loin à loin sur les bras et les jambes, se rapprochant beaucoup, au premier aspect, des verrues, aussi durs que ces productions, mais sans stries. Le mucus du nez s'échappait difficilement; il était mêlé d'un sang noir et épais; bientôt on vit tous ces symptômes augmenter. Il arriva un gonflement phlegmoneux et érysipélateux tout le long du bras gauche, avec des phlyctènes considérables à la partie interne de l'avant-bras. La respiration était presque étouffée. Je fis pratiquer des fomentations aromatiques; je fis aussi administrer des boissons résineuses, une décoction de quinquina, etc. Le pouls se soutenait; mais l'altération, la soif, étaient insupportables. Le nez du malade semblait acquérir de jour en jour plus de volume. C'est alors que le visage devint affreux; il était d'une grosseur démesurée. Les élèves qui venaient à l'hôpital Saint-Louis, suivre mes leçons de clinique, furent frappés d'une sorte d'épouvante, lorsqu'ils virent ce malheureux étendu sur son grabat, et qu'ils entendirent sa voix rauque et glapissante: sa vue seule inspirait l'effroi. Le peintre qui s'était chargé de reproduire ses traits ne pouvait supporter l'odeur fétide qui s'exhalait de sa bouche; j'étais contraint de le supplier, pour qu'il résistât courageusement à de pareils dégoûts. Je me plaçais à côté de

lui, et nous avions recours au vinaigre. Je suis encore à comprendre comment nous avons pu rester, pendant cinq jours, environnés de cette infection. Il y eut une nuit terrible; la fièvre se déclara avec violence; le malade crachait à la fois le sang et le pus; ses membres semblaient tomber dans une espèce de mortification. Il y avait des phlyctènes qui s'ouvraient, et auxquelles succédaient des escarres blanchâtres. L'affaiblissement était à son comble; les yeux devenaient ternes et larmoyans: *Lacrymositas multa et aquositas oculorum.* Les croûtes s'étendirent considérablement, et prirent, du côté de la bouche et du nez, un aspect brunâtre; elles étaient disposées circulairement et le long des commissures des lèvres. Ces croûtes, avec les horribles sillonnemens qu'on observait sur son visage, contribuaient à imprimer à la physionomie du patient l'aspect de la tête du lion; enfin, cette lèpre fit des progrès considérables; la prostration des forces s'accrut de plus en plus; le pouls devint faible et déprimé; la poitrine s'embarrassa; le malade cessa d'expectorer, et mourut dans les angoisses les plus déchirantes.

Deuxième observation. Une dame, lépreuse, native de la Guadeloupe, vint me visiter, et me demander des conseils. Je l'avais vue, trois années auparavant, avec de simples taches jaunâtres sur différentes parties de son corps. Mais, quel funeste changement s'opéra en elle pendant son absence! Son visage, naturellement si gracieux, était devenu méconnaissable; il était parsemé de tubercules

luisans, dont deux se développaient aux deux ailes du nez, et un autre à la partie supérieure de cette éminence. On en observait sur le front, sur les sourcils et sur le reste de la face. La couleur du corps de la malade était absolument analogue à celle du café moulu ou plutôt de la suie ordinaire. La peau de ses mains et de ses pieds paraissait molle et *cotonneuse;* la malade pouvait à peine marcher sur le pavé, ou même ouvrir une porte avec une clef; sa voix était voilée, presque toujours rauque; l'odeur qu'elle exhalait se rapprochait beaucoup de celle de l'ozène ou de la variole confluente; sa menstruation n'éprouvait, d'ailleurs, aucun dérangement: elle dormait; mais son sommeil était troublé par les agitations les plus laborieuses; un symptôme digne d'attention, c'est qu'à son réveil, la malade se trouvait obligée de presser et de frictionner ses membres, pour les réveiller et les *désengourdir.* Cette opération ne s'effectuait pas sans beaucoup de peine, et, quand elle était terminée, madame V... se disait excédée de fatigue et d'épuisement. « *Il me semble,* me disait-elle, *que je suis chargée du soin d'un cadavre.* » Cette malheureuse personne avait, d'ailleurs, honte d'elle-même, et frémissait de se regarder dans un miroir. Il est vrai aussi que l'affaiblissement survenu dans l'organe de la vue l'empêchait de se voir et de s'examiner. Ses paupières devenaient rouges et enflammées; il en découlait une humeur visqueuse et gluante qui les collait et les agglutinait l'une à l'autre pendant le sommeil. Le moral de madame V... était digne de remarque: morne

et taciturne, elle passait des jours entiers dans une sorte de stupeur et d'anéantissement total. Quand on allait la visiter chez elle, on lui causait une joie momentanée, qu'elle exprimait par des éclats de rire tout-à-fait effrayans. On ne peut, en effet, s'imaginer comme le sourire est affreux sur les lèvres flétries d'une lépreuse. Tout à coup elle-même s'apercevait que les élans d'une telle satisfaction ne convenaient point à celle qui était si près du tombeau, et des torrens de larmes venaient inonder ses yeux. A cette vive émotion succédait une insensibilité cataleptique qui ressemblait à la mort.

Troisième observation. Si j'entreprenais de raconter tous les faits que j'ai vus par moi-même, il me faudrait un espace considérable; mais, je me plais aussi à rappeler les cas qui m'ont été communiqués. Feu L. Valentin allait souvent aux Martigues et à Vitrolles, et il correspondait presque toujours avec moi. Cet observateur infatigable était, pour ainsi dire, à la poursuite des lépreux. Il m'envoya le dessin d'un malade très remarquable, qui se nommait Louis Guedon, célibataire, et âgé d'environ trente-six ans. Sa face était hérissée de tubercules inégaux, dont la plupart égalaient le volume d'un gros pois. Il y en avait de plus considérables encore, particulièrement ceux qui étaient situés au milieu du front et à la racine du nez; plusieurs ressemblaient à de grosses avelines. Ces tumeurs, contiguës et rangées avec régularité les unes près des autres, s'étendaient dans toute la longueur du front, et formaient comme un cha-

pelet, qui serait appliqué sur les arcades sourcilières; elles étaient absolument insensibles, et non ulcérées; néanmoins, on en distinguait une à la partie antérieure du cou, d'où suintait une sanie fétide : on voyait, à la surface des membres thoraciques et abdominaux, des ampoules plus ou moins aplaties, d'une teinte cuivreuse. Comme les tubercules de la face, ces élévations se recouvraient de squames et de furfurations; on les piquait vainement avec des aiguilles; on les pinçait avec les doigts ou avec les ongles : le malade n'éprouvait aucune douleur; il était dans une insensibilité absolue. On sent bien que le développement de tous ces tubercules devait donner au malade l'aspect le plus hideux. Cet homme, d'ailleurs, ne pouvait se livrer à aucun exercice, ni entreprendre aucun travail, sans que sa respiration en fût considérablement gênée : il avait la voix rauque, et tellement embarrassée, qu'il pouvait à peine articuler quelques mots; il y avait des ulcères et des rougeurs dans l'intérieur de la bouche, au centre de la voûte du palais. Indépendamment des tubercules saillans dont nous avons fait mention, le tissu cutané se trouvait parsemé de durillons qu'on n'apercevait qu'en passant la main sur la peau.

Quatrième observation. M. Lordat, professeur célèbre de l'École de Montpellier, a recueilli l'histoire d'un matelot de Gênes, qui était atteint de l'éléphantiasis ou lèpre tuberculeuse. Ce malheureux avait été esclave à Tunis pendant deux années; la maladie avait commencé par des taches; son visage

portait tous les signes de la vieillesse, et même de la décrépitude, quoiqu'il eût autrefois une physionomie très agréable. Il n'avait presque plus de cheveux; les symptômes les plus remarquables étaient la dépilation de la barbe, des paupières et des sourcils. Il avait à peine trois ou quatre poils sur le menton. M. Lordat remarqua que les parties inférieures des avant-bras, les mains, les jambes et les pieds étaient pareillement glabres; la face était bosselée çà et là par des éminences larges, et d'une couleur assez analogue à celle du cuir qu'on a tanné. De semblables tumeurs s'observaient sur le tronc, sur les bras, sur les cuisses, etc.; on voyait des rides affreuses sur le dos des mains, qui étaient d'un gris brun cendré. Quand on tendait la peau, et qu'on dissipait ainsi les rides, alors cette enveloppe présentait un aspect luisant. Il y avait des durillons dans le tissu cellulaire; ce tissu était très épais sur le dos des phalanges. Les métacarpes offraient des raies et des gerçures transversales, pareilles à celles qu'on observe sur la peau des éléphans. M. Lordat remarqua que le muscle interosseux de la main et l'adducteur du pouce étaient desséchés et contractés. Cette contracture rapprochait tellement les doigts, qu'elle s'opposait à son abduction; la peau des jambes et des pieds était tendue et dure, parsemée d'écailles et de tubercules grenus; ajoutez à cet accident la tuméfaction et la dureté du tissu cellulaire. Ce sont particulièrement les traits de la face de cet individu qui avaient subi une déformation totale : les yeux

étaient, en quelque sorte, masqués par la peau des sourcils, le nez considérablement grossi et épaté, les fosses nasales presque bouchées par le gonflement et la tuméfaction des cartilages qui les forment, les lèvres prodigieusement tuméfiées, la langue profondément sillonnée; la peau avait perdu la faculté de sentir; on la traversait impunément avec des épingles; l'haleine était fétide et repoussante; voix rauque, pouls remarquable par sa rareté et sa lenteur, urines rouges et bourbeuses.

Espèce. *De l'éléphantiasis tubéreux ou périeal* de Kæmpfer. On la désigne aussi sous le nom d'*hypersarcosis morbus Malabarum, etc.* C'est l'*oschéochalasie* de ma *Nosologie naturelle*. Il ne faut pas confondre l'éléphantiasis vulgaire ou tuberculeux avec l'éléphantiasis tubéreux; celui-ci, connu le plus ordinairement sous le nom de *maladie des Barbades*, n'altère aucune fonction intérieure dans l'économie animale; il se borne le plus souvent à attaquer une ou les deux jambes; en sorte qu'il paraît absolument local; il n'est jamais grave, à moins que le gonflement du tissu cellulaire ne dépasse le genou et n'augmente progressivement; alors tous les sucs blancs du corps vivant semblent se pervertir; les os tombent dans la nécrose, et les parties molles dans l'athérome. Cette lèpre a constamment une marche chronique.

Le fameux capitaine Cook rapporte avoir souvent observé, pendant la durée de ses voyages, des individus qui avaient des jambes monstrueuses; la

peau de ces parties était extraordinairement livide. Ce qu'il y avait de surprenant, c'est que ces individus ne laissaient pas de marcher d'un pas très ferme et très assuré; ils se plongaient dans la mer jusqu'aux reins. Le seul symptôme qu'ils éprouvaient était une respiration laborieuse. Cook a vu deux insulaires de la Nouvelle-Calédonie, qui avaient chacun un bras devenu gigantesque par l'effet de cette maladie extraordinaire. Ce fait est assez rare; cependant, Casal dit l'avoir pareillement remarqué dans la province des Asturies.

Un auteur moderne, qui a écrit un excellent Mémoire sur ce genre d'altération, va même jusqu'à dire que ces tumeurs sont purement locales, et qu'elles n'ont rien de commun avec la lèpre proprement dite; il les considère plutôt comme critiques, et comme étant le résultat du transport d'une affection morbide aux pieds, aux jambes, à une ou aux deux cuisses. Cet accident, dit-il, les fait grossir, et les défigure d'une manière effrayante. Les vaisseaux lymphatiques et leurs ganglions se gonflent, et forment comme une sorte de chapelet à la surface des membres. L'auteur a, d'ailleurs, parfaitement observé la fièvre aiguë, érysipélateuse, qui accompagne la formation de ce dépôt dans le tissu muqueux, lequel dégénère jusqu'à acquérir une consistance lardacée. M. Fodéré remarque aussi, avec tous les bons observateurs, que ce qui distingue cette maladie de la précédente est le peu de danger qui l'accompagne; il fait mention d'un petit homme gros et trapu qu'il

a vu long-temps, ayant des jambes monstrueuses, s'asseoir sur un banc, au soleil, et fumant sa pipe, avec tous les signes d'une santé florissante. Ces sortes de lépreux ne sont pas rares dans le Levant.

Ce qu'il y a surtout de remarquable, relativement à cette espèce de lèpre, c'est l'influence particulière qu'exerce sur son développement le climat de l'île de Barbade; j'ai eu, sur ce point, un entretien particulier avec un de mes élèves, qui est un observateur intelligent, et qui a fait deux voyages dans cette colonie. Quel fut son étonnement, de voir dans la capitale de cette île (à Bridgetown), toutes les rues peuplées de lépreux; il est vrai que tous n'avaient pas la maladie aux extrémités inférieures. Ce qui prouve, contre l'opinion déja énoncée plus haut, l'affinité des deux espèces, c'est que beaucoup d'entre eux avaient les oreilles, les lèvres, le front, le nez, tuméfiés par le venin éléphantiaque. Ces individus appartenaient, d'ailleurs, à toutes les classes, à toutes les conditions, à toutes les professions, etc.; dans cette île, toutes les familles sont exposées à ses atteintes.

Au surplus, la marche de cette maladie est d'une grande importance pathologique. Mes élèves connaissent déja les faits précieux recueillis à ce sujet par Kæmpfer, Hillary, Hendy, Rollo, Larrey, et M. le docteur Alard. M. Guillemeau, qui a pratiqué son art avec tant de distinction à l'Ile-de-France, a suivi et noté les symptômes avec l'exactitude la plus remarquable. Ce phénomène est communément précédé de l'apparition de quelques *verge-*

tures sur la périphérie du tégument. Ces vergetures commencent aux malléoles, et s'étendent quelquefois jusqu'aux parties génitales; elles sont souvent accompagnées de frissons assez vifs, et de légers vomissemens; il se déclare ensuite une phlogose érysipélateuse, durant laquelle les cuisses et les jambes acquièrent un volume plus ou moins considérable; enfin, la desquamation s'accomplit. Ces accidens phlogistiques se manifestent ordinairement deux ou trois fois dans le cours de l'année, et favorisent la tuméfaction.

En général, il n'y a qu'une jambe malade, jusqu'à l'instant où la cuisse du même côté commence à se tuméfier; mais, aussitôt que la cuisse se prend, l'autre jambe s'affecte, et présente absolument les mêmes phénomènes que la première, c'est-à-dire, des *stries*, des *vergetures*, et un *érysipèle*. Il est à remarquer que les stries et les vergetures ne paraissent que dans les premières années; c'est ensuite une succession d'érysipèles qui signale l'apparition de chaque paroxysme du mal. Il arrive quelquefois, au développement même de la maladie, que les bras se gonflent l'un après l'autre, et présentent les mêmes périodes que l'affection des extrémités inférieures.

Ceux qui veulent se former une idée claire et précise de l'espèce morbide dont nous parlons. pourront étudier toutes les circonstances de son développement, dans les écrits de plusieurs médecins voyageurs, qui s'accordent tous pour rapporter cette maladie au groupe des affections lépreuses. Johannis, Raymond, Peyssonnel, Lanfranc,

ont remarqué comme un cours continuel de la nature, que la maladie se montre d'abord au mollet, le long du tendon d'Achille, et qu'il s'y manifeste un gonflement accompagné d'insensibilité. Quand la maladie est parvenue à son comble, le pied du malade est semblable à celui de l'éléphant, non seulement par la forme, mais encore par la démarche ; car, chez le lépreux, la plus basse articulation du pied est raide et immobile, comme celle de ce quadrupède. Cette déformation ne s'effectue qu'avec une certaine lenteur. Schilling parle de quelques personnes, chez lesquelles le mal n'a commencé à se déclarer qu'à leur dixième année, et qui, parvenues à leur vingtième année, n'en étaient point encore atteintes au delà du genou.

Ainsi donc, il est constaté, par des exemples fréquens, que l'éléphantiasis tubéreux peut constituer une maladie à part, une *lèpre locale*, qui borne et concentre son foyer pendant toute la vie de l'individu. Parmi les cas nombreux que j'ai recueillis, je cite de préférence l'observation suivante :

Observation. Marie-Louise Chev..., fileuse, âgée de soixante ans, fut affectée d'une maladie qui avait beaucoup d'analogie avec l'engorgement lymphatique des Barbades. Voici quelques circonstances qui paraissaient avoir influé sur son développement; son état l'obligeait d'être constamment assise; elle travaillait dans un endroit continuellement humide, et ne sortait de son atelier que pour se retirer et coucher dans une maison qui avait aussi l'inconvénient de l'humidité. Pendant dix ans, elle fut soumise à

l'action de ces causes affaiblissantes. Vers l'âge de quatorze ans, elle resta pendant cinq jours plongée dans un profond assoupissement, et elle n'en sortit que pour se plaindre d'un engourdissement considérable qu'elle éprouvait dans la jambe gauche. Un chirurgien qui la visita lui pratiqua plusieurs saignées. Quelques semaines après, cette même jambe enfla considérablement; le pied du même côté éprouva le même phénomène. Trois mois s'écoulèrent, au bout desquels la jambe droite et le pied du même côté furent affectés; en peu de temps, ces deux extrémités acquirent une grosseur énorme. Cet engorgement lymphatique ne se borna point aux jambes; il gagna les cuisses, mais ne s'étendit pas au delà de leur partie moyenne : on essaya plusieurs moyens pour arrêter les progrès de la maladie, mais tous furent inutiles. On crut que l'éruption des règles la guérirait; mais, bien au contraire, les extrémités enflèrent davantage; il en était de même toutes les fois qu'elle avait ses règles; ses jambes prenaient alors un volume presque double. Cette femme fut sujette, pendant toute sa vie, à un érysipèle qui revenait à des époques déterminées; ses jambes, tout-à-fait rondes, depuis la partie supérieure jusqu'à l'inférieure, offraient une dimension monstrueuse, qui était à peu près la même partout. On ne distinguait plus ni la saillie qui forme le mollet, ni la diminution qui lui succède, ni les malléoles, ni la crête du tibia. La peau qui recouvrait ces extrémités inférieures était sèche, offrait d'épaisses écailles, ou plutôt des ru-

gosités, larges de plusieurs lignes, d'une couleur noirâtre, qui paraissaient formées par l'épiderme, considérablement épaissi dans cet endroit; si on les enlevait, elles se reproduisaient de nouveau. Les pieds présentaient à leur face supérieure les mêmes aspérités, et la peau, dans certains endroits, était inégale, ridée et épaisse comme celle des éléphans. Dans les endroits où elle ne présentait point ces inégalités, elle était molle, et on sentait au dessous d'elle comme des paquets de vaisseaux lymphatiques diversement entrelacés.

ESPÈCE. *De l'éléphantiasis scrotal.* C'est l'*andrum* de Kæmpfer. Il arrive très souvent que la matière lépreuse établit son premier gîte dans les glandes inguinales; c'est de là qu'elle se jette sur le scrotum, comme le remarque très bien Hendy, comme l'ont affirmé grand nombre de pathologistes. M. Guillemeau a vu même, dans une circonstance, la verge se tuméfier, se durcir, et acquérir une consistance coriace : à la vérité, ce fait est très rare; mais il peut se faire que le levain lépreux arrive jusqu'aux testicules, y détermine un état phlegmasique, d'où provient le squirrhe ou l'hydrocèle. De là dérivent aussi toutes ces maladies, si bien observées sous le ciel de l'Égypte par Prosper Alpin et par M. Larrey.

Cette horrible dégradation règne surtout parmi les Noirs et les Mulâtres des colonies. Le développement extraordinaire du scrotum se prolonge de jour en jour sur la partie antérieure des cuisses; c'est à peu près de cinq en cinq mois qu'il prend

une intensité nouvelle, et chaque crise où elle doit s'accroître est annoncée par un violent accès fébrile. *Morbi tragœdiam orditur scroti erysipelas singulis mensibus recidiva cum novilunio.* (KÆMPFER.)

La lèpre du scrotum demeure souvent stationnaire ; il en est même de cette lèpre comme de l'éléphantiasis des jambes : elle peut donner lieu à l'entier développement d'une maladie générale et tuberculeuse. Le scrotum hypertrophié contient quelquefois une matière blanchâtre, mucoso-laiteuse, à laquelle il est souvent nécessaire de donner issue ; il suffit quelquefois de gratter légèrement le scrotum pour favoriser cet écoulement. Chez ces sortes de malades, il y a, en général, manifestation du besoin de vomir ; et quand cet acte s'effectue, les malades rendent une grande quantité de matière saburrale.

Au surplus, la lèpre du scrotum, dans quelque lieu qu'on l'observe, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, présente toujours les mêmes phénomènes, ainsi que le remarque très bien M. Alard. Quelle que soit la plage où on la rencontre, c'est toujours le même mode d'altération ; c'est l'*andrum* de Kæmpfer, l'*éléphantiasis* de Rhasès, la *hernie charnue* de Prosper Alpin, la *maladie glandulaire* de James Hendy ; bien avant, la *hernie gélatineuse* de Reisselius, la *tumeur albumineuse* de tant d'autres. Il est évident que tous ces faits, recueillis et publiés par divers observateurs, et racontés diversement, peuvent se rapprocher et se comparer.

On doit surtout à mon honorable ami, M. Larrey,

dont les talens furent si profitables à notre grande-armée, la description exacte et complète de cette monstrueuse infirmité; on doit même dire qu'il a tracé, de la manière la plus positive, les moyens qui conviennent à son traitement.

A l'instant où nous écrivons ces lignes, on nous informe aussi qu'une tumeur éléphantiaque, du poids de cent dix livres, vient d'être extirpée avec un plein succès, par M. le docteur Clot, fondateur de l'École de médecine d'Abou-Zabel, dans la Haute-Égypte. Cette opération, qui a eu des témoins recommandables, particulièrement M. Pariset, et MM. Baud et Mæris, chirurgiens habiles de notre marine, restera dans l'art comme un excellent précepte. Honneur à ceux qui font ainsi bénir sur des plages lointaines les progrès de la chirurgie française, en lui assurant sa prééminence! Honneur surtout à celui qui, dans des pays devenus barbares, a su improviser l'enseignement le plus profitable, et devenir, en quelque sorte, le propagateur des vérités les plus importantes pour la conservation de l'humanité!

Il serait trop long de reproduire ici dans tous ses détails cette curieuse observation, que les annales de l'art ont recueillie; il nous suffira de dire que l'individu si heureusement opéré est un marabout (le nommé Agi-Assan), Égyptien, dans la force de l'âge. Chez lui, le scrotum commença à s'engorger dans sa jeunesse, sans qu'il ait pu en assigner aucune cause. Cet état morbide n'était pas d'abord sans douleur; mais cette douleur disparut

à la longue; seulement il se manifestait par intervalles une fièvre qui durait quelques jours, disparaissait ensuite, pour se déclarer de nouveau, à des époques plus ou moins éloignées. A l'arrivée de chaque paroxysme, la tumeur se phlogosait et augmentait sensiblement de volume. Dans l'espace de treize années, elle avait fini par égaler en grosseur la tête d'un fétus à terme. Pendant ce laps de temps, Agi-Assan eut deux enfans, ce qui n'est pas indifférent à remarquer; cependant la tumeur s'accrut encore. Le scrotum ressemblait à une outre pleine que le malade aurait placée entre ses cuisses; aussi était-il obligé de tenir constamment ces deux membres écartés, pour donner place à ce bizarre et monstrueux fardeau.

Ce qui frappe dans la considération de cette tumeur, ce sont ses rapports de similitude avec d'autres maladies de ce genre, dont il a été question dans les ouvrages de beaucoup d'auteurs. Le fait qui vient d'être observé en Égypte se rapproche surtout de celui qui a été particulièrement observé sur la personne du nommé Lajoux, retenu longtemps dans l'un des hôpitaux de Toulouse, où il a été, pour tous les savans praticiens de cette ville, un objet d'étude et d'observation (*Rapport fait par MM. Dufourc, Lafont, Cabiran, Carrère, Tarbès, Larrey, Duclos*) : Lajoux montrait, dit-on, autant de gaieté, que le malade traité par M. le docteur Clot. Malgré le poids énorme de cette masse, il allait et venait; il était d'une activité continuelle. Se trouvait-il fatigué, il se mettait, pour ainsi dire, à

califourchon sur sa tumeur, et s'y reposait comme sur un siége; il pouvait prolonger long-temps cette position sans éprouver ni douleur ni malaise : l'expérience même lui avait appris que c'était le meilleur moyen de faire cesser des tiraillemens pénibles qu'il ressentait par intervalles dans l'intérieur de cette vaste tumeur.

Telles sont, en abrégé, les trois formes principales d'une maladie à laquelle chaque climat imprime, en quelque sorte, un caractère particulier d'horreur et de malignité. Pour les décrire avec autant de vérité qne de convenance, il faudrait les suivre et les voir long-temps dans toutes les contrées où elles se développent. L'analyse a beau séparer; ce qu'elle distingue offre à chaque instant de nouveaux problèmes; la nature est aussi mystérieuse lorsqu'elle détruit que lorsqu'elle conserve. Qu'est-ce, en effet, que l'éléphantiasis, quand l'homme vit? Qu'est-ce que l'éléphantiasis, quand l'homme est mort? C'est un ensemble d'altérations plus variées, plus innombrables, plus incompréhensibles que les causes qui les déterminent; c'est la confusion; c'est le chaos de tous les symptômes; c'est le trouble; c'est le bouleversement de tous les organes; c'est le désordre complet de l'assimilation; c'est la subversion de toutes les formes. L'éléphantiasis est la réunion de tous les accidens morbides. On y voit les croûtes et les squames de l'herpès, les rougeurs de l'érythème, les phlyctènes de l'érysipèle, les vésicules du pemphix, les pustules de la variole,

les charbons de la peste, les érosions du cancer, les sphacèles de la gangrène, les hypertrophies des scrophules, les ulcérations de la syphilis.

ÉTIOLOGIE.

Je ne rappellerai point ici tout ce que les anciens ont écrit sur les causes, soit organiques, soit extérieures, qui favorisent le développement des affections lépreuses. On avait présumé d'abord que ces épouvantables fléaux étaient le triste résultat de quelque virus particulier, qui avait plus ou moins long-temps fermenté dans l'économie animale, et qui se développait spontanément dans les humeurs; on avait même disserté avec plus ou moins de diffusion sur la nature de ce virus terrible, auquel on se plaisait à attribuer des qualités acides, alcalines, salines, visqueuses, acrimonieuses; enfin, les qualités les plus vénéneuses et les plus malfaisantes: mais, à quels écarts on se livrerait, si on adoptait de pareilles hypothèses! Les rôles qu'on a fait jouer à la pituite, à l'atrabile, ne sont pas moins fictifs et imaginaires. On trouve aussi, dans les auteurs grecs et arabes, des dissertations prolixes qui ne sont pas mieux fondées.

Les symptômes qui se développent dans l'éléphantiasis, le changement de couleur, et l'insensibilité de la peau, la tuméfaction du tissu cellulaire, la formation des tubercules, les ulcérations,

les exfoliations écailleuses, les plaques croûteuses, ne peuvent se manifester sans qu'il survienne une altération grave et profonde dans les vaisseaux et dans les nerfs qui correspondent au système dermique. C'est surtout dans les canaux lymphatiques que l'activité de la vie se rallentit; le corps muqueux éprouve des altérations morbides qui tiennent à la faculté qu'il a de croître et de s'allonger; ses aréoles se remplissent d'un suc albumineux qui surabonde; il se forme des végétations, des fongosités, des verrues, des tubercules, etc.

M. le professeur Andral a procédé à l'anatomie pathologique de l'éléphantiasis; il a prouvé que, dans cette maladie, il y avait prédominance de développement de certains tissus qu'on n'aperçoit ordinairement qu'avec difficulté dans l'état sain: ces tissus sortent, en quelque sorte, de leur condition rudimentaire, et la lèpre, en les hypertrophiant, les rend beaucoup plus accessibles à nos recherches. En se développant ainsi *pathologiquement* chez l'homme, ils ne font, du reste, que devenir ce qu'ils sont *normalement* chez d'autres animaux. M. Andral, dans sa dissection d'un membre éléphantiaque, n'a trouvé, d'ailleurs, ni dans les artères, ni dans les veines, aucune lésion appréciable, ni même dans la disposition du sang que ces vaisseaux contenaient.

D'une autre part, M. le professeur Bouillaud présente une observation d'éléphantiasis qui tendrait à prouver que cette maladie pourrait avoir pour cause primitive une lésion particulière des

veines, avec obstacle à la circulation dans l'intérieur de ces vaisseaux. Il s'agit d'une femme qui présentait un engorgement énorme dans les membres abdominaux : ces membres offraient au toucher une consistance lardacée, et ressemblaient parfaitement à ceux des individus qu'on dit être affectés de l'éléphantiasis des Arabes. La malade mourut; à l'ouverture de son corps, on remarqua, entre autres altérations, 1° que la peau et le tissu cellulaire sous-jacent formaient une couche d'un pouce et demi d'épaisseur, ayant l'aspect de la couenne du lard; 2° que la portion lombaire de la veine-cave, et toutes les veines des extrémités inférieures, étaient rendues imperméables, par suite des gros caillots, fibrineux, anciens, presque carnifiés, dont elles étaient obstruées.

Quand il s'agit des causes de l'éléphantiasis, n'espérons pas puiser de grandes lumières dans les autopsies cadavériques : l'éléphantiasis n'est point une maladie européenne, et le commun des praticiens a peu d'occasions pour l'étudier. Personne n'ignore, d'ailleurs, que l'anatomie est à peine cultivée dans les lieux où réside cette affection endémique. Je pourrais néanmoins citer un certain nombre de nécroscopies qui n'ont pas été sans intérêt.

Premier fait. Chez un individu dont j'ai déjà donné l'observation (le nommé Arnout), l'organe pulmonaire était dans une espèce de fonte purulente ; on trouva la rate et le foie absolument décolorés ; le tissu de ces viscères flasque et mollasse; la langue et tous les corps muqueux parsemés de

tubercules durs ; les vaisseaux artériels étaient gorgés d'un sang visqueux et noirâtre; les os du pied et de la jambe, spongieux et ramollis.

Deuxième fait. Un homme mourut à Paris, après avoir parcouru toutes les périodes de l'éléphantiasis ; nous procédâmes à l'ouverture de son cadavre, qui nous présenta les phénomènes suivans : habitude du corps blafarde et jaunâtre; le visage offrait des rides très prononcées, surtout au front et au dessus des commissures des lèvres; les yeux se trouvaient dépourvus de cils et de sourcils; les paupières altérées par une matière puriforme, convertie en croûtes irrégulières d'un jaune verdâtre; tous les poils du menton et des lèvres, en partie tombés; enduit fuligineux des gencives et de la langue; les bras, dépouillés d'épiderme, laissaient le tissu muqueux à découvert et parsemé de taches gangréneuses; les ongles des mains étaient desséchés et détachés en partie; même disposition dans les extrémités inférieures en partie infiltrées et en partie phlogosées; les glandes de la peau étaient engorgées; les os du crâne se brisaient avec facilité. Il n'y avait point d'épanchement dans les ventricules du cerveau, mais le cœur était plus volumineux d'un quart que dans l'état ordinaire; dans les ventricules, des portions polypeuses offraient l'aspect et la consistance de la fibrine; le mésentère était parsemé de tubercules stéatomateux; les intestins, l'estomac, l'œsophage, le pharinx, le larynx, étaient recouverts d'un enduit muqueux de couleur bleuâtre; nous trouvâmes la

rate plus volumineuse et plus consistante que de coutume; la vessie était extraordinairement rapetissée, au point qu'elle eût pu contenir à peine un œuf de poule; les membranes de ce viscère étaient prodigieusement épaisses et consistantes.

Troisième fait. M. le baron Larrey, ayant ouvert le cadavre d'un militaire qui avait succombé à la lèpre, fut frappé du volume extraordinaire qu'avait acquis le foie; il trouva la couleur de ce viscère considérablement altérée et rembrunie; son parenchyme d'une dureté extrême; la vésicule du fiel pleine d'une bile très épaisse; la rate squirrheuse; il y avait un engorgement considérable dans les glandes du mésentère: on y apercevait çà et là des tubercules aussi consistans qu'une matière gypseuse, des granulations blanchâtres et comme plâtreuses dans le tissu cellulaire; la peau se montrait dure et coriace comme le parchemin.

Quand on compare cette série de dégradations avec celles qui ont été l'objet des recherches de Schilling, de Raymond, de Lorry, de Laborde, de Bajon, de Vidal, de Valentin, de MM. Ruette, Delpech, Rayer, etc., on trouve une analogie singulière dans les résultats et les phénomènes, qui ne permet plus de confondre la place qu'il convient d'assigner aux lèpres dans les cadres nosologiques. Toutefois, la nature des causes organiques n'en est pas moins couverte d'un voile impénétrable.

Il est néanmoins un point sur lequel on est généralement d'accord: c'est que la voie héréditaire est la cause la plus fréquente du développement de

cette affection. En effet, on s'est assuré qu'elle n'existe de nos jours, à Vitrolles, que parce que jadis elle y fut transportée par des habitans des Martigues, qui s'y marièrent avec des personnes atteintes de l'infection. Ce fut un nommé Goiran qui vint s'y établir : il eut, dit-on, trois filles, qui moururent de la maladie. J'ai vu, pour mon compte, plusieurs individus qui avaient reçu la lèpre de leurs parens. La cause de l'hérédité est si puissante, que les enfans qui naissent de parens lépreux, ne se conservent pas long-temps, à moins qu'on ne s'empresse de modifier leur constitution physique, en leur faisant sucer le lait d'une nourrice saine et bien portante, en les faisant changer d'air, de climat et de situation; en n'omettant rien de ce qui peut améliorer leur disposition originelle.

Le climat paraît influer d'une manière très directe sur la production des différentes espèces de lèpres : c'est principalement dans les contrées brûlantes du globe que se déploie ce fléau si terrible pour le genre humain, et probablement l'Afrique fut son berceau. Il ne faut rien moins qu'une température excessive pour produire les plus affreux résultats : aussi rencontre-t-on la lèpre aux latitudes les plus opposées; et cette maladie est aussi funeste sur les glaces du Nord que sous les feux ardens de la zone torride.

La lèpre est surtout fréquente dans les lieux où une extrême chaleur s'unit à un air humide et chargé de miasmes marécageux; elle abonde chez les peuples qui habitent l'Arabie, l'Égypte, l'Abys-

sinie, l'Amérique méridionale, etc. Les îles de Java, de Batavia, etc., présentent des circonstances atmosphériques qui favorisent singulièrement son action. On est sûr de rencontrer l'éléphantiasis dans les terres basses et presque submergées, partout où il y a des marécages ou des eaux croupissantes. L'homme que nous avons vu mourir à l'hôpital Saint-Louis avait puisé le germe de son mal sous le ciel impur de Cayenne.

La lèpre épargne néanmoins les climats chauds, quand l'air y est constamment renouvelé ; c'est surtout ce qui arrive dans les pays où la végétation est très abondante. Mais, comment ne pas redouter l'excès de la chaleur atmosphérique, dans les lieux où toutes les circonstances semblent concourir pour la rendre plus malfaisante, dans les déserts abandonnés; où rien ne modère sa mortelle influence. Hendy attribue la maladie de la Barbade à la disette des arbres qui la protégeaient autrefois contre les ardeurs du soleil. M. Alard accuse l'action des vents sur le système lymphatique; il pense que, parmi les intempéries atmosphériques, il n'en est aucune qui agisse plus directement pour la production de certaines endémies. Les vents sont spécialement nuisibles par le contraste de leur fraîcheur avec la haute température des lieux.

Les alimens de mauvaise nature engendrent, à la longue, tous les symptômes de la lèpre. Dans leurs chétives demeures, les habitans des îles Moluques ne vivent que d'une viande putréfiée et corrompue : aussi sont-ils couverts de chancres et de

verrues. Il est des peuples qui ne mangent que des sauterelles, des lézards, etc. L'usage trop fréquent du cochon peut aussi produire la lèpre : aussi le législateur des Hébreux avait-il interdit expressément la chair de cet animal. M. Larrey a observé les effets funestes de cette nourriture sur les Français qui étaient en Égypte ; M. Pariset a fait la même remarque. Les Turcs ont rarement la lèpre, parce qu'ils s'abstiennent de la chair de porc.

On trouve assez communément la lèpre chez les individus qui vivent dans une extrême malpropreté. Il est des peuples qui changent rarement de vêtemens, qui, pendant l'été, habitent sur un terrain rude et sablonneux. Si la maladie fut si commune immédiatement après les croisades, c'est qu'alors les hommes manquaient de linge, et vivaient dans une dégoûtante saleté. C'est, en grande partie, pour remédier à ces inconvéniens, que Louis VIII fit bâtir tant de léproseries, et qu'il assigna des revenus considérables à ces établissemens. Examinez tous les pays où la lèpre est endémique, vous verrez qu'elle est presque toujours causée par la manière de vivre des habitans. C'est un fait digne de remarque, qu'elle a disparu de tous les lieux qu'elle infectait, à mesure que les ressources de l'hygiène s'y sont multipliées.

On a, dans tous les temps, répandu l'épouvante, touchant le caractère contagieux de cette horrible maladie ; mais on s'est trop fié, sans doute, sur ce point, à des traditions mensongères. Les livres saints nous rappellent tous les soins que Moïse se

donnait pour séparer du peuple hébreux les individus infectés de la lèpre. Les lois anciennes recommandaient les précautions les plus sévères : « Qui ne fuirait un lépreux ? » dit énergiquement Arétée de Cappadoce ! Schilling assure que cette maladie est très communicable par le coït. « Elle peut, dit-il, se transmettre, par une cohabitation habituelle, par l'haleine, par l'odeur fétide qui s'exhale des ulcères ; cette contagion passe journellement des nourrices aux nourrissons. »

On voit, à Bagdad, un lieu solitaire environné d'un mur très épais : ce lieu est rempli de petites baraques dans lesquelles tous les lépreux sont contraints de se retirer. Niebühr, dans son voyage en Arabie, allégue un fait plus romanesque que véritable. Il rapporte qu'un individu lépreux, ayant conçu une violente passion pour une femme, eut recours à une supercherie aussi odieuse que coupable pour s'en rapprocher. Il parvint, dit-on, par des voies détournées, à lui faire acheter, pour un prix très modique, du linge qu'il avait porté ; à peine eut-il appris que la lèpre s'était communiquée à l'objet de son amour, qu'il en fit informer le gouvernement, en sorte que cette malheureuse victime se trouva bientôt renfermée dans la même maison que lui.

M. de Pons, dans son voyage à la Terre-Ferme, parle des précautions sans nombre que prenait, en Amérique, la police espagnole, pour s'opposer à la propagation de l'infection lépreuse. On portait les scrupules jusqu'à classer dans la même caté-

gorie des maladies cutanées ou glanduleuses qui s'étaient montrées rebelles à des moyens énergiques; souvent même des maladies qu'on ne se donnait pas la peine de traiter, et qui offraient un appareil de symptômes plus ou moins alarmans. M. de Pons fait aussi mention d'un hôpital dédié à saint Lazare, qui est situé dans la partie orientale de Caracas, et dans lequel on renfermait les personnes de l'un et l'autre sexe, dont la peau se trouvait souillée par quelque ulcération ou par quelque pustule. Le moindre indice de lèpre que l'on rencontrait donnait lieu de décider que la maladie était incurable. On avait soin pourtant de séparer les sexes dans ces lieux de réclusion; mais, on leur permettait de s'unir par les liens du mariage; grand inconvénient, qui pouvait servir à propager une maladie si funeste. M. de Sainte-Croix m'a parlé de l'hôpital de Manille, lequel, au moment de son voyage aux îles Philippines, renfermait une cinquantaine de lépreux. Cet hôpital, situé dans un lieu salubre, est desservi par des religieux franciscains, qui sont logés à part, et prennent des précautions extrêmes, lorsqu'ils vont faire l'inspection de leurs malades. Ils ne touchent point aux vases ou autres meubles dont se servent ces infortunés. On lave soigneusement, avec du fort vinaigre, les lieux où ils ont pu se reposer.

Certains observateurs citent néanmoins d'autres faits qui devraient faire révoquer en doute l'influence de la contagion sur le développement de la lèpre. Sonnini parle d'un homme doué d'un

tempérament très ardent, qui communiquait souvent avec sa femme, quoique celle-ci n'eût jamais éprouvé aucun symptôme de pareille maladie. Pallas dit qu'un grand nombre de Cosaques commercent journellement avec des personnes attaquées de la lèpre, sans la contracter, ou que du moins cette maladie ne se communique qu'avec une extrême lenteur. Pour ne parler même que d'après ma propre expérience, je puis affirmer que le grand nombre d'individus que j'ai eu occasion de traiter n'ont jamais été séquestrés de leurs voisins; ils ont constamment reçu les soins les plus charitables de ceux qui ont l'occasion de les assister dans leurs besoins, et toujours sans inconvénient.

CURATION.

Tout est à rechercher, tout est à découvrir dans le traitement qui convient le mieux à la guérison de la lèpre. En effet, comment cette affection serait-elle combattue avec quelque succès, dans des climats où règne un aveugle empirisme, où toute méthode curative est négligée, où l'on vit dans une ignorance complète des règles de l'art?

Ce qui fait qu'on a si peu perfectionné les procédés curatifs de l'éléphantiasis, c'est la persuasion où l'on est généralement qu'il est incurable. J'ai déja eu occasion d'observer que, dans tous les pays, on séquestre les lépreux, et qu'on les aban-

donne à leur malheureux sort. Cette mesure s'exécute, même au sujet des nègres, qu'on aurait intérêt de guérir et de conserver, ainsi que le remarque Bajon. A peine voit-on se manifester chez eux quelques légers symptômes, qu'on les enferme dans des cases séparées, et c'est là qu'on se contente de les nourrir pendant le reste de leur vie. Lorsque les blancs sont atteints du *mal rouge*, ils n'osent d'abord se confier à personne, et se cachent aussi long-temps qu'ils le peuvent; alors même que ce mal se manifeste aux mains et au visage, ils restent indifférens, et consultent rarement les personnes de l'art: ils ont plutôt recours à des arcanes, ou à des topiques plus ou moins actifs, qui ne font qu'aggraver leur position. M. L. Valentin dit que lorsqu'il fut arrivé successivement à Martigues et à Vitrolles, et que le bruit se fut répandu dans les environs qu'il venait visiter les lépreux, la plupart de ces infortunés s'enfermèrent, et que d'autres prirent la fuite; enfin, il y en eut qui ne voulurent point s'avouer malades.

D'ailleurs, la destruction d'un tel fléau (si toutefois elle est possible) exige communément un très long espace de temps, et les malades manquent presque toujours de patience; l'anecdote suivante le prouve. Mon honorable collègue, le baron Desgenettes, qui s'est couvert de gloire à l'armée d'Orient, par ses lumières autant que par son courage, était un jour consulté par un Arabe lépreux de la caravane du mont Sinaï, qui, malgré sa dégoûtante infirmité, ne laissait pas de vaquer

encore à des travaux pénibles. La peau de cet homme ressemblait à du cuir desséché; elle était toute couverte de cicatrices, parce qu'on avait déja eu recours à l'application du feu. Le célèbre médecin que je viens de nommer lui parla d'abord d'un traitement préparatoire, qui durerait environ trois mois : c'étaient des bains tièdes et quelques préparations opiacées. « *Trois mois !* répondit l'Arabe impatienté; *je pensais qu'à l'aide de quelque charme tu me soulagerais promptement : je veux, avant que le soleil se lève trois fois, être hors de l'Égypte.* »

On voit, d'après ce que je viens de dire, d'où vient que si peu d'individus guérissent de cette horrible maladie. Bien loin de rallentir leur zèle, les praticiens doivent donc fortifier le courage des lépreux; ils ne doivent pas néanmoins leur dissimuler le péril qui les menace, et combien il faut de persévérance dans l'observation des lois diététiques et des remèdes que l'art prescrit. Cette précaution est si nécessaire, qu'il est souvent arrivé que les malades tombaient dans le désespoir au moment où la nature était sur le point de reprendre quelque énergie.

Un traitement aussi difficile que celui de l'éléphantiasis exige nécessairement un régime préalable. Il importe d'abord de remonter jusqu'aux causes qui ont pu lui donner naissance. Si le mal dépend des alimens de mauvaise qualité, il ne faut donner aux lépreux qu'une nourriture saine et bien choisie. Si le malade doit ce qu'il éprouve

à la malpropreté, à la corruption de l'atmosphère, etc., il est évident qu'il faut changer toutes ces conditions. La plupart des affections lépreuses qui régnaient autrefois n'étaient produites que par l'ignorance des règles de l'hygiène, par la disette du linge, par le manque de bains, etc. Il importe de remédier à ces diverses causes avant de commencer aucun traitement.

Comme il est constant que la lèpre est fréquemment entretenue par des influences locales, il est parfois nécessaire de faire passer les lépreux dans d'autres pays : c'est ainsi qu'il serait utile de transporter ailleurs ceux qui se trouvent à Vitrolles. Quelques propriétaires qui, dans les îles voisines de Coytivy, vont faire de l'huile de coco, achètent des Noirs malades, parce qu'ils sont à un prix très modique : or, on observe que la plupart de ces Noirs guérissent lorsqu'ils ont mangé quelque temps de la chair de tortue et des fruits rafraîchissans; mais, s'ils abandonnent ce régime pour revenir à l'Ile-de-France, ils reprennent bientôt la maladie. Ce fait mérite d'être retenu.

Ce qui déconcerte le médecin dans le traitement des maladies lépreuses, c'est que d'autres maladies viennent les compliquer : dans ce cas, il est urgent de remédier aux épiphénomènes qui se présentent. S'ils s'effectuent avec un caractère d'acuité, on a recours, sans délai, aux antiphlogistiques. Si la fièvre est d'un genre très putride, on emploie les antiseptiques les plus forts; on donne surtout la préférence à l'écorce du Pérou.

Il n'est pas rare de voir les mouvemens fébriles favorables à la curation de la maladie lépreuse. Il n'en est pas de même lorsque cette maladie se complique d'autres maladies chroniques, particulièrement avec diverses maladies des glandes et du système lymphatique. Ces affections se fortifient alors l'une par l'autre, et les lépreux se trouvent dans un danger plus pressant.

On éprouve, d'ailleurs, un grand embarras, quand on veut déterminer quels sont les remèdes intérieurs qui conviennent dans le traitement des diverses maladies lépreuses. « Il faudrait, dit Pallas, que ces affections fussent observées, pendant plusieurs années, par des médecins instruits : alors on parviendrait peut-être à arrêter leurs funestes progrès, et peut-être même à les détruire entièrement. Pour trouver les remèdes les plus propres à combattre ses nombreux accidens, il serait utile de bien noter les cas dans lesquels la nature a agi salutairement, et ceux même où elle a triomphé de l'intensité du mal; il faudrait connaître, enfin, les procédés curatifs que le hasard a fournis; car, c'est aussi par le hasard que la plupart des remèdes ont été découverts. »

En attendant que l'expérience ait mieux prononcé, il faut se borner à citer quelques essais heureux. Un lépreux arriva de l'Égypte dans un état de maigreur difficile à décrire ; ses yeux étaient caves et plombés, ses lèvres grosses et livides; son visage sillonné par des rides hideuses, son haleine empestée, ses mains et ses pieds en-

gourdis, et presque insensibles; sur ses genoux et sur ses coudes s'élevaient des croûtes tuberculeuses. Le malade était dévoré de mélancolie. Tel était son état, lorsque M. le baron Larrey entreprit de le traiter. On lui administra d'abord quelques légers laxatifs. Il fut ensuite mis à l'usage d'une décoction de bardane et de racine de patience. Le matin, le lépreux prenait du vin de quinquina à des doses plus ou moins fortes; le soir, on lui administrait une petite dose de sirop de salsepareille, pour provoquer la transpiration et pour apaiser les douleurs de la nuit; le camphre et l'opium trouvaient aussi leur emploi; parfois on substituait à ces moyens quelques sudorifiques plus puissans, comme, par exemple, le soufre doré d'antimoine, etc. On donnait des extraits amers; celui de fumeterre était préféré; quant aux ulcères, on avait d'abord provoqué la chute des croûtes par des applications émollientes, et les pansemens se faisaient avec la pommade anodyne. Quelque temps après, M. le baron Larrey eut occasion de recourir au cautère actuel, pour rétablir la sensibilité dans les parties qui environnaient les ulcères calleux. C'est par ces moyens simples que le lépreux parvint, dans la suite, à une entière guérison. Depuis ce temps, les cicatrices dont tout son corps était parsemé, sont restées fermes et solides.

Au surplus, dans une matière aussi nouvelle et aussi peu avancée que celle de la lèpre, chaque médecin a publié sa recette. Schilling préconise la

décoction d'un bois et d'une racine qu'on appelle *tondin*, et qu'on dit appartenir au genre des *Paulinia*. C'est un arbrisseau qui croît dans les marais de la colonie de Surinam, et qui est remarquable par son amertume et son astringence. En Crimée, on cherche à guérir cette maladie avec la décoction d'une espèce de raisin de mer (*anæpsis aphylla*), qui vient de ce pays, ainsi que sur les bords du Jaik, où il a été employé de même, mais sans succès. M. Robinson a beaucoup préconisé l'*asclepias gigantea* pulvérisé, qu'il fait mêler avec le calomel et la poudre antimoniale de la pharmacopée de Londres.

Toutes les plantes toniques et sudorifiques ont été citées avec éloge. On a loué avec exagération la saponaire, la contrayerva, la serpentaire de Virginie, la zedoaire, etc. M. de Pons a vu guérir, à Saint-Domingue, une maladie qui avait tous les caractères de la lèpre. Le patient avait le corps couvert de pustules, et les phalanges de ses doigts étaient rongées; déjà les doigts s'en détachaient. Un régime sévère et un sirop composé de sassafras, de gayac, de salsepareille et de squine, firent disparaître tous ces hideux symptômes; dans l'espace de deux mois, la santé fut rétablie. Cette belle cure fut dirigée par M. le docteur Raiffer, médecin français. Personne, peut-être, n'a eu un succès plus complet que M. le docteur Daynac, sur un sujet lépreux âgé de quatorze ans, auquel il administra l'hydrochlorate d'or. Sa manière d'employer cette substance était fort simple : il fit mêler

exactement un grain de ce sel avec quatre grains de poudre de lycopode, qu'on divisa ensuite en douze doses. Il ordonna au malade de se frotter tous les jours la langue et les gencives avec une de ces doses, contenant un douzième de grain. Ces frictions devoient durer quinze ou vingt minutes. Ce traitement eut beaucoup de succès.

Pour combattre une maladie aussi terrible que l'éléphantiasis, il est néanmoins probable qu'on pourrait tirer quelque parti des plantes, si on était fixé sur leur mode d'administration. Le fait suivant prouve que leur action perturbatrice serait d'une grande utilité : M. de Sainte-Croix a ouï dire dans l'Inde qu'un malheureux lépreux souffrait tant, qu'il avait résolu de se détruire. Il eut recours, pour y parvenir, à une espèce de tytimale, dont le suc laiteux et corrosif, passe dans le pays pour un poison très violent : au lieu de trouver la mort, il éprouva une commotion extraordinaire qui fit disparaître la lèpre.

Depuis fort long-temps on avait loué les effets de la teinture de cantharides pour le traitement de l'éléphantiasis; mais Robert Willan, qui l'a combinée avec l'écorce du Pérou, prétend n'en avoir retiré aucun effet avantageux. N'est-ce pas ici le cas de parler d'un médicament dont l'administration inspirait d'abord de vives craintes, et que les médecins de l'Inde ne craignent pas d'opposer aux progrès dévastateurs de l'éléphantiasis? C'est l'arséniate de potasse qui forme la base de la solution si connue de Fowler. Le docteur

John Ridman Coxe, et Thomas Girdlastone, affirment avoir opéré des cures par cette préparation. La dose est de dix ou douze gouttes, qu'on augmente successivement, et qu'on administre dans un véhicule approprié. Quelques praticiens ont proposé l'arséniate de soude, qu'on fait dissoudre dans quelque eau spiritueuse, comme l'eau de fenouil, de menthe, etc. Je ne puis dire à quel point ces remèdes ont pu être favorables. Nous les avons administrés sans en obtenir le moindre avantage.

On ne s'est pas contenté de recourir aux sels arsenicaux; on a osé introduire l'arsenic même dans les diverses recettes qu'on a proposées pour combattre un mal aussi redoutable que l'éléphantiasis. Je crois devoir consigner ici l'extrait d'un mémoire persan, rédigé par le fils de Thamas-Kouli-Kan. Il avait accompagné ce célèbre conquérant dans sa fameuse expédition de l'Indoustan, et il raconte lui-même comment ce secret lui fut révélé. Ce fut, dit-il, en 1783 qu'il reçut la visite du sage Maulavi-Mir-Muhamet Hussain, homme très versé dans toutes les connaissances utiles, lequel était accompagné de M. Richard Johnson, et se rendait à Calcuta. Il se fit un plaisir de communiquer à l'auteur du Mémoire que je cite une ancienne formule des médecins hindous, qu'il disait n'être pas seulement utile pour combattre le *jud'ham* ou éléphantiasis, mais encore toutes les maladies lymphatiques du même genre.

La préparation s'effectue ainsi qu'il suit : on prend un tolà (105 grains) d'arsenic blanc, nou-

vellement préparé, et six fois autant de poivre noir; on les triture et pulvérise ensemble, pendant quatorze jours consécutifs, dans un mortier de pierre, avec un pilon de même matière, et on ajoute une quantité suffisante d'eau pure, pour composer des pillules de la grosseur d'un grain d'ivraie, ou d'un petit pois. On en prenait une soir et matin dans une feuille de bétel, ou dans l'eau froide. Le fils du médecin de Thamas-Kouli-Kan, conformément aux conseils de son savant ami Maulavi-Mir-Muhamet Hussain, l'administra à plusieurs malades très dangereusement atteints. Dieu est témoin, ajoute-t-il, qu'ils se trouvèrent mieux, qu'ils furent guéris, et qu'ils sont maintenant vivans, à l'exception d'un ou deux, qui moururent par d'autres accidens. On peut consulter les faits qu'il rapporte sur l'heureux emploi de ce remède pour le traitement du jud'ham. (*Extraits of Asiatic researches, or transactions of the Society, institutes in bergal, sor inquiring into the hystory and antiquities, the arts, sciences and litterature of Asia.*) Il y a, sans contredit, trop d'enthousiasme dans l'énoncé des bons effets d'un pareil remède; car les essais sans nombre qu'on a tentés à l'île de Ceylan, sous la présidence du savant M. Christie, n'ont eu aucun résultat favorable.

Quelquefois les moyens les plus doux sont plus efficaces que ces remèdes tant préconisés. A l'Ile-de-France, un individu, attaqué de la lèpre, ayant ouï dire que l'île déserte et sablonneuse (*Diego Garcias*) abondait en tortues de mer, s'y trans-

porta, dans l'idée que les bouillons faits avec la viande de ces animaux pourraient opérer sa guérison. La tradition ajoute qu'au bout de quelques mois il fut effectivement rétabli. Tous les jours, dit-on, il prenait un bain de sable qui provoqnait une sueur abondante. Les matelots attaqués du scorbut, en revenant des Indes Orientales, ont recours au même remède, dans l'île déserte de l'Ascension. On a donné beaucoup trop d'éloges à la chair de vipère et à celle du lézard, qui n'agit pas mieux, en pareil cas, que la chair de poulet. Les eaux d'orge, de gruau, etc., sont très convenables à de tels malades.

Il ne faut pas moins insister sur les moyens externes, qu'on peut employer avec avantage pour la guérison de pareils maux. Je me suis très bien trouvé de l'application de la pierre de nitrate d'argent sur deux taches brunes qui préludaient à l'éléphantiasis chez une petite fille âgée d'environ huit ans. Raymond recommande les bains tièdes; Russel accorde la préférence aux bains de mer; Lorry, aux bains de vapeur. C'est ici le lieu de rappeler les succès qu'on accorde aux eaux sulfureuses de Bagnères-de-Luchon et de Barèges, à celles de Louesche, d'Aix-la-Chapelle, etc. A l'hôpital Saint-Louis on emploie les fumigations médicinales de toute espèce; il faut néanmoins en user avec une prudence extrême; car, si la lèpre est parvenue à son plus haut degré d'intensité, les malades ne peuvent plus les supporter sans de grandes anxiétés, des lassitudes, des palpitations,

des spasmes, des convulsions, et autres accidens analogues.

M. le professeur Lordat a proposé l'emploi des frictions mercurielles pour la curation de l'éléphantiasis. Son dessein, dit-il, était de relever l'activité du système absorbant, et de dégorger ainsi le tissu cellulaire. Ce moyen serait bon; mais les précautions qu'il faudrait prendre pour obtenir une pleine réussite, ne sont pas encore bien déterminées. J'ai lu quelque part qu'à Orenbourg on provoqua la salivation chez un Cosaque qui était à mi-terme de sa maladie, ce qui lui fit rendre une grande quantité de sang. La lèpre avait paru, dit-on, diminuer; mais ce Cosaque, livré à lui-même, au lieu d'observer un régime, reprit son service et ses fatigues ordinaires, ce qui fit reparaître le mal avec plus de violence.

Il importe de traiter avec un soin particulier des ulcères lépreux, que l'on pourra panser avec la teinture de myrrhe, celle d'aloës; on use aussi de la décoction de quinquina, de celle de ratanhia, ou de quelque autre substance dont on ait constaté les propriétés antiseptiques. On peut se servir avec beaucoup de succès de l'onguent de goudron. Quand l'épiderme se régénère, il convient de fortifier l'organe cutané par des fomentations spiritueuses et saturnées. Je n'en dirai pas, d'ailleurs, davantage sur une matière de cette importance; j'imiterai la prudence d'un célèbre praticien de nos jours, et je dirai comme lui : *Nos nostrum his de rebus donec certior experientia loquatur, suspendimus judicium.*

GENRE IV.

RADESYGE. — *RADESYGO.*

Lepra septentrionalis des CALLISEN ; *éléphantiasis*, *lèpre* du Nord ; *soot* des îles Feroë ; *liktraa* d'Islande ; *raass-raad*, *raa-sjuke* de la Norwége occidentale ; *spedalskhed*, *spetalska*, *spedalsk*, *hospital sjucke* des hôpitaux de Bergen, de Tronhiem, de Romsdale ; *der nordische aussatz* des Allemands. C'est d'après ces divers noms que cette maladie a eu une multitude d'historiens, parmi lesquels il faut particulièrement citer CALLISEN, TODE, HENSLER, PFEFFERKORN, MANGOR, ARBOË, GISLEZEN, DE BOECK, PETERSEN, DERBES, BRANDIS, SMID, MOËLLER, OD'HELIUS, STROM, BUCHNER, HEMPEL, TOLÄFSEN, POVELSEN, VOUGT, CEDERSCHHJOLD, AHLANDER, MUNK, TROÏL, DEJAËN, KROP, DEMANGEON, MARTIN, HOLST, etc.

Maladie endémique, caractérisée d'abord par des pesanteurs, des lassitudes, une sorte de torpeur et d'insensibilité dans les membres et leurs extrémités, par des douleurs articulaires nocturnes ; se terminant par une sueur gluante et visqueuse. La face est tantôt pâle, tantôt rouge ou bleuâtre ; arrivent ensuite des taches plus ou moins prononcées, des nodosités, des stries, des crevasses, des tubercules, des durillons, des ulcères calleux.

Avec Mangor, Holst, et autres auteurs, nous reconnaîtrons deux formes spécifiques à la radesyge : il est très facile de les distinguer :

A. La radesyge vulgaire (*radesygo vulgaris*). C'est la forme spécifique la plus grave ; c'est celle qui se

rapproche le plus de l'éléphantiasis proprement dit. Cette espèce a été parfaitement décrite par Dejaën, qui a eu l'occasion de l'observer sur une grande quantité de malades.

B. La radesyge scabieuse (*radesygo scabiosa*). C'est la lèpre scorbutique de Bergen; c'est celle que l'on désigne plus particulièrement sous le nom de *spedalskhed*, qui ne veut dire autre chose, si ce n'est *maladie pour l'hôpital :* elle paraît être un mélange de scorbut et de la lèpre. Le docteur Buchner en a fait une relation très intéressante.

Quelques pathologistes jugeront peut-être qu'il eût fallu joindre l'histoire de la radesyge à celle de l'éléphantiasis, dont elle paraît n'être qu'une dépendance ou qu'une espèce; mais, considérée de plus près dans tous les épiphénomènes qui la compliquent, d'après les causes qui la déterminent, d'après tous les faits qui constituent son développement et sa durée, elle devient un genre qui semble participer à la fois des caractères de la lèpre et de ceux de la syphilis. Ce genre mérite donc d'être considéré tout-à-fait à part, afin de mieux faire ressortir tous les caractères qui lui sont propres.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

La radesyge est une maladie cutanée, spécialement endémique dans la Norwège, en Suède, en Islande, en Ecosse, dans le Groënland, dans le Canada, etc. Les voyageurs attestent qu'elle est aussi très fréquente dans les îles de Féroë. Ses phénomènes sont très variés, et, comme nous venons de le remarquer, manifestent une affinité singulière avec la lèpre et la syphilis ; on peut ajouter avec le scorbut.

ESPÈCE. *De la radesyge vulgaire.* On remarque, en général, dans la *première période* de cette espèce d'affection, une tristesse mélancolique, un abattement de l'ame et de l'esprit, une paresse invincible dans tous les mouvemens du corps, un abandon de toutes les occupations pour lesquelles on avait auparavant beaucoup d'attrait. La dyspnée se manifeste après le moindre exercice, après le moindre effort que l'on fait pour monter un escalier ou pour le descendre. Ces mêmes individus se plaignent de maux de tête. Tous les pathologistes ont parlé d'une pâleur particulière de la face, qui est, pour ainsi dire, argentée (*facies argentea*); souvent le visage est d'un rouge livide, comme celui des sujets qui vivent sous la prédominance sanguine. Il y a aussi quelques symptômes de co-

ryza. Les narines sont obstruées de mucosités qui se concrètent, et qui empêchent le passage de l'air. La voix s'enroue, la luette se relâche; les malades éprouvent, dans l'intérieur du gosier, la sensation d'un corps qui monte et descend. Ajoutez à tous ces accidens des douleurs vagues le long des membres, et une sorte de rigidité dans toutes les articulations. Dans certains cas, les symptômes de la première période sont insidieux et trompeurs; plusieurs mois, plusieurs années s'écoulent, et les malades éprouvent à peine un léger malaise.

Seconde période. On voit paraître des taches assez irrégulières dans leur grandeur et dans leur forme, tantôt blanches, tantôt jaunâtres, sur la poitrine, au cou, au front, parfois sur la région abdominale; ces taches, d'abord isolées et distantes les unes des autres, se réunissent progressivement pour envelopper tout le corps; elles durent ordinairement jusqu'à la fin de la maladie. On voit assez souvent que la période où ces taches demeurent séparées peut durer plusieurs années; mais, quand par malheur elles se joignent, c'est un signe infaillible que la maladie atteindra son plus haut degré d'intensité. Nous n'avons pas tout dit sur ces maculatures si singulières, qui n'inspirent d'abord aucune alarme : il en est qui disparaissent, d'autres qui persistent; mais il en est surtout qui sont absolument dépourvues de sensibilité, quand on les pique avec une épingle. Les unes ne dépassent pas le niveau des tégumens; d'autres sont relevées par leurs bords. Très souvent il y a refroidissement,

sentiment de formication dans les extrémités; labeur, arrêt, cessation de la fonction menstruelle.

Troisième période. Dans cette troisième période, on voit des nodosités, des tubercules cuivreux, parfois plomblés et bleuâtres succéder aux taches; on les prendrait d'abord pour de petites lentilles. Ces nouvelles éruptions attaquent successivement le nez, la face, les joues, les lèvres, le menton, les conques de l'oreille, le cou, la poitrine, l'abdomen, et le reste du corps; le front s'épaissit et se ride tous les jours davantage; c'est la période où le malade ne peut plus se faire illusion; car, tous les événemens morbides arrivent pour le défigurer; les paupières s'enflent et se renversent, les joues se tuméfient, les yeux sont environnés d'un cercle rougeâtre; ce qui donne au visage un aspect horrible (*vultus horridus*); quelquefois la peau se masque d'une croûte grisâtre; parfois elle est sillonnée en divers sens par des rides, des fissures que baigne une sueur dont la fétidité est insupportable. L'intérieur de la bouche est pareillement hérissé d'aspérités, et ravagé par des excoriations. Quand la maladie est totalement développée en dehors, les douleurs internes cessent, en sorte qu'on serait tenté d'envisager comme critiques tous les phénomènes extérieurs.

Quatrième période. C'est la période des ulcérations, qui avertit que la maladie est parvenue à son plus haut degré d'intensité; des parties molles elles arrivent aux parties dures, et prend constamment la forme corrosive; ici, les humeurs dégé-

nèrent et deviennent pour les solides de vrais élémens de corruption; tous les tubercules subissent une sorte de fonte colliquative; les ulcères s'agrandissent et s'étendent de toutes parts. Dans cette période, on voit tomber les ongles des mains et des pieds; les sourcils, les poils de la barbe, les cheveux, se détachent d'une manière spontanée; les os du nez sont dévorés par la carie; la voix devient sépulcrale; il n'est plus possible d'entendre les discours des malades. Qui le croirait! ces individus, si près du tombeau, sont souvent tourmentés par une faim canine et par une soif inextinguible. C'est la diarrhée qui vient communément terminer une existence si douloureuse.

ESPÈCE. *De la radesyge scabieuse.* C'est aussi celle que l'on désigne communément, dans le pays où on la rencontre, sous le nom de *spedalskhed.* Ce nom exprime la nécessité où l'on se trouve d'envoyer ces sortes de malades à l'hôpital. On l'appelle aussi la *lèpre de Bergen.* Comme dans l'espèce précédente, c'est presque toujours le visage qui est le premier attaqué. Le front devient brillant, comme s'il avait été frotté avec du lard; la face s'obscurcit, pour ainsi dire, par le développement de plusieurs taches, dont la couleur est d'un brun rougeâtre. Ces taches sont plus rudes au toucher que le reste de la peau. Les traits se changent peu à peu, et les malades prennent insensiblement un aspect tout-à-fait étrange.

Tous les caractères de l'adynamie scorbutique

se rencontrent chez ces mêmes malades; ils peuvent à peine se mouvoir et vaquer à leurs travaux; ils sont enchaînés par une indolence invincible : on voit sur leurs pieds, sur leurs bras, et quelquefois sur tout le corps, une éruption qui ressemble à la gale. Cette éruption tourmente ces malheureux par une démangeaison tellement insupportable, qu'elle les force à se gratter jusqu'au sang; ce qui ne fait qu'augmenter leurs souffrances et les rendre plus vives. Au dessus des yeux, sur le front, sur les joues, paraissent de petits nœuds (*glandulæ induratæ*), qui sont mobiles sous la peau, et manifestent une teinte rougeâtre. C'est ce que Buchner appelle le *premier degré* de la maladie.

Deuxième degré. Les phénomènes déja énoncés prennent de l'intensité; les nœuds dont nous avons fait mention croissent en nombre et en volume; on les voit se multiplier sur les mains, sur les avant-bras, jusqu'au coude; les démangeaisons deviennent si dévorantes, qu'elles privent ces malheureux de tout sommeil; ils se grattent avec tant d'ardeur et de vivacité, qu'ils se font d'énormes blessures, lesquelles se convertissent en ulcères opiniâtres.

Troisième degré. Le visage durcit, et devient comme squirrheux; il rappelle la consistance du cancer éburné; la voix s'altère, mais plus tard que dans l'espèce précédente; elle devient enrouée; les nœuds de la peau grossissent comme des noisettes, dont ils prennent la forme oblongue; souvent ils sont tout-à-fait ronds, parfois aplatis; par le pro-

grès du mal, ils suppurent et se convertissent en véritables chancres, qui ont un rapport extrême de physionomie avec les ulcères vénériens.

Buchner a fait sur le sang tiré de la veine des remarques qui ont beaucoup de rapport avec celles que nous avions nous-même entreprises à l'hôpital Saint-Louis, sur le sang des scorbutiques. Il a trouvé la fibrine de ce sang épaisse, consistante, tenace, se répandant avec difficulté; le sérum n'était pas transparent; il était verdâtre, et répandait une odeur désagréable.

ÉTIOLOGIE.

Quelles causes faut-il donc accuser dans les climats où règne la radesyge? D'abord, le mauvais régime auquel ces peuples sont soumis. On sait qu'ils ne se nourrissent que de poisson gâté; le pain qui les alimente n'est pas meilleur, puisqu'on le compose avec du mauvais grain, et qu'on y fait entrer des substances défectueuses et hétérogènes. Ils usent rarement de végétaux, et la viande qu'ils ajoutent à leurs chétifs repas n'est jamais fraîche; l'eau que l'on boit est presque toujours impure; ce n'est souvent que de la neige fondue. Cette eau est même souvent imprégnée de substances minérales qui deviennent un poids pour les organes digestifs.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, dans les pays où cette affection est la plus commune,

les poissons dont on se nourrit présentent une véritable maladie lépreuse : dans certains lacs, à ce qu'on assure, on rencontre des truites qui offrent une espèce d'infirmité tout-à-fait analogue à celle qui attaque l'espèce humaine. Leur tête est singulièrement aplatie et déformée. On observe un resserrement dans les fosses nasales et dans la gorge, etc. On a fait aussi mention d'un renflement particulier des glandes intestinales de ces animaux, dans lesquelles on trouve, dit-on, des vers sans articulation et en manière de fascioles. Enfin, le foie, la rate, éprouvent pareillement des dégénérescences squirrheuses qu'on a constatées, etc. Enfin, dans ces mêmes lieux, le bétail aussi se trouve frappé de ladrerie. Les animaux y sont presque tous affectés d'une sorte d'obésité morbide. On sent sous leur peau, par le toucher, des tubercules, résultat de l'engorgement plus ou moins prononcé de quelques glandes conglobées.

La malpropreté et le vice des habitations contribuent beaucoup à déterminer et à entretenir une maladie si désastreuse. Les hommes de ces contrées vivent, pour la plupart, du produit de leur pêche, logent ensemble, et sont, pour ainsi dire, accumulés dans des huttes malsaines, où l'air circule avec difficulté, où leurs vêtemens et leurs filets mouillés perpétuent une humidité constante; jour et nuit ces infortunés se trouvent d'ailleurs en butte au vent, à la pluie, à la grêle, à toute l'inclémence des élémens; souvent même on les voit s'endormir avec imprudence au milieu des

brumes et des brouillards. Un fait remarquable, c'est que la radesyge ne se montre que du côté de la mer où la pêche s'exécute. On ne trouve plus cette maladie quand on avance davantage dans le pays.

La radesyge est-elle contagieuse ? La médecine ne le pense pas, mais le peuple le croit. Quand les voisins, dit Buchner, s'aperçoivent qu'une personne est atteinte du *spedalskhed*, ils évitent aussitôt tout commerce; on l'envoie sans retard à la ville, avec injonction de se retirer à l'hôpital, où elle reçoit toutes les semaines une somme d'argent, afin de s'alimenter elle-même. Du reste, ces infortunés sont comme les lépreux; il est défendu de les toucher et de leur administrer les secours chirurgicaux; on les considère comme morts pour l'État. Buchner affirme pourtant, après tant d'années d'expérience, que souvent un homme arrive à l'hôpital après avoir demeuré fort long-temps avec sa femme et ses enfans, qui n'ont jamais contracté le moindre germe d'infection. Les paysans assurent que, dans quelques familles, la maladie s'est montrée héréditaire : c'est ce que les gens de l'art n'osent affirmer.

CURATION.

La radesyge est une maladie qui résiste à tous les remèdes, quand on néglige de la traiter dans

sa première période. On arrête néanmoins les progrès de cette affection si, dès son origine, on améliore le régime des malades; s'ils sont placés dans un air pur et sec, si les alimens sont convenables; si la viande est d'une bonne qualité, si les végétaux sont frais; si toutes les causes prédisposantes sont d'ailleurs complétement neutralisées.

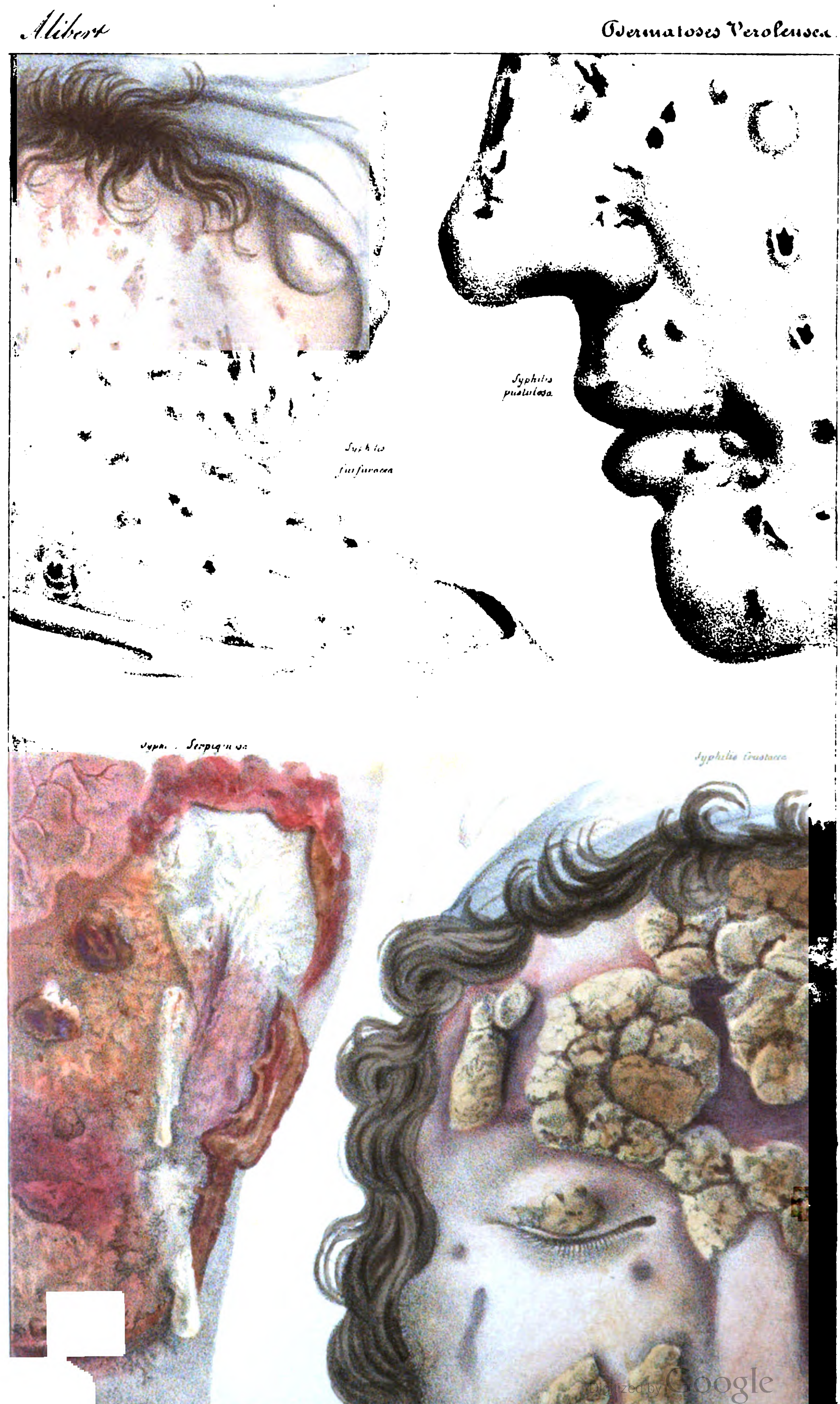
Les médicamens qui conviennent au scorbut sont parfaitement indiqués dans le traitement de la radesyge; de là les analogies qu'on a voulu établir entre ces deux genres d'affections. Il est certain que les décoctions de douce-amère, d'écorce de bouleau, les infusions de raifort sauvage, les sucs de cresson, de bourache, de pissenlit, de trèfle d'eau, de cochléaria, etc., sont des moyens prophilactiques parfaitement adaptés à la situation de ces sortes de malades. Les tisanes sont faites avec le suc de citron, dont la saveur acide s'allie très bien avec l'amertume des plantes chicoracées, avec la pulpe de tamarin. On emploie le vin de genièvre et celui de quinquina.

Quand la radesyge a franchi sa seconde période, on prétend que le quinquina prévient la colliquation, et empêche la formation des ulcères. A cette même époque, on insiste sur les substances spécialement réputées comme antiseptiques. C'est sous ce point qu'on a particulièrement préconisé l'emploi de l'acide sulfurique. On a cité des cures opérées par un médecin fort célèbre, et qui a écrit avec distinction sur la radesyge. Je veux parler de M. Pfefferkon. (*Veber die Norwesgisch radesyge*

und spedalskhed.) Il le donnait par gouttes, dans un véhicule approprié à l'état du malade. Chaque praticien a, du reste, proposé son antidote. On a composé un volume sur les grands effets de l'écorce d'orme pyramidal. L'extrait de ciguë, la décoction de gayac, de squine, de salsepareille, du *ledum palustre*, de l'*arundo phragmites*, ont eu leur temps de vogue. On avait mis en crédit les teintures antimoniales.

M. Holst a donné des préceptes fort sages sur les moyens curatifs de la radesyge, et sur les soins à prendre pour arrêter ou prévenir un tel fléau : il insiste surtout sur la nécessité de multiplier les bains dans chaque hôpital. Cette intéressante partie de l'hygiène du peuple a été trop négligée dans le Nord. Il regarde comme une sorte de honte pour la Norwège de n'avoir pas encore un seul établissement public de ce genre, quand il est constant qu'aucun pays n'est plus à même de se procurer de semblables ressources. *Norwegiæ sanè dedecore est, ne unicum quidem ibi esse institutum publicum balneum, tanto autem majori, quid tam extensis oris maritimis gaudet, neque ulli terræ, ubi thermarum et aliorum balneorum frequentissimus est numerus, fluviorum, rivorum, lacuumque dulcium nec non mineralium fontium abundantia cedit.*

FIN DU SIXIÈME GROUPE.


Syphilis
pustulosa
furfuracea
Serpiginosa
Syphilis crustacea

SEPTIÈME GROUPE.

DERMATOSES VÉROLEUSES.

L'affinité est frappante entre les maladies véroleuses et les maladies lépreuses ; plus on remonte jusqu'à l'origine des deux groupes, plus on constate les liens qui les unissent ; ce sont presque toujours les mêmes tissus frappés d'un mode d'altération analogue ; ce sont à peu près les mêmes mystères à dévoiler, les mêmes problèmes à résoudre. Dans des temps très reculés, on s'est souvent servi du même nom pour qualifier l'un et l'autre fleau. Les plus célèbres historiens de notre art n'ont pas négligé cette remarque.

Le septième groupe que nous allons former renferme non seulement les maladies communément appelées *vénériennes*, mais encore plusieurs autres phénomènes morbides, avec lesquels elles ont des rapports plus ou moins manifestes : tels sont, par exemple, le *frambœsia* des climats chauds, le *taw* d'Afrique, le *pocken* de l'île d'Amboyne, le *sibbens* d'Écosse, la *fungine* d'Irlande, la *scherliève*, la *falcadine*, *etc.*; affections qui proviennent toutes d'une même source, et qui s'appartiennent par les liens d'une parenté incontestable. Ces dermatoses, que je rassemble, ont pour

caractère spécial et commun de produire des pustules, des vésicules, des excroissances, des végétations, des ulcératious, etc. Quand on les observe attentivement, on s'aperçoit qu'elles ont une physionomie analogue, où, si l'on veut, un air de famille qu'il est impossible de méconnaître.

Ces dermatoses se ressemblent, en outre, par une susceptibilité communicative, et par l'identité des traitemens auxquels il importe de recourir pour les combattre avec quelque avantage. Toutes n'ont pas, à la vérité, ce caractère protéiforme que nous présente la syphilis vulgaire; il en est qui se contractent autrement que par le rapprochement des sexes. On peut même assurer que la plupart se manifestent chez des sujets qui n'ont été exposés à aucun foyer de contagion. La qualité pernicieuse des alimens dont on use chez certains peuples, les vices de l'air, la présence des marécages, la sévérité des intempéries, suffisent souvent pour donner lieu à des éruptions si calamiteuses. Les derniers voyageurs qui ont parcouru les contrées maritimes de l'Afrique, ont fourni, sur ce point important, des renseignemens qui intéressent.

Bontius avait vu et signalé une maladie qui, depuis ce temps, a toujours été désignée sous le nom de *vérole d'Amboyne*. Ce sont des tumeurs remarquables par leur dureté, leur consistance et leur volume; elles s'établissent à la face et sur tous les membres. Ces tumeurs mûrissent à la ma-

nière des fruits; elles s'ulcèrent ensuite et fournissent une matière gluante, d'une âcreté extraordinaire. C'est pareillement à notre septième groupe qu'il convient de rattacher une éruption fongueuse qui se remarque assez fréquemment chez le bas peuple d'Irlande, et dont l'honorable docteur Wallace a donné une très exacte description. On rencontre, dans beaucoup de pays, plusieurs de ces dermatoses, dans lesquelles le tissu muqueux tend continuellement à bourgeonner; tels sont ces poireaux ulcérés, qui simulent des cancers, et qu'on peut observer dans quelques régions malsaines du Pérou. Ce qui fait que toutes ces maladies ont divers noms, c'est qu'elles se modifient à l'infini, selon les climats qui leur donnent naissance, et selon les causes locales dont elles sont parfois le résultat. Peyrilhe démontre très bien que le pian, par exemple, est différent de lui-même, à raison des lieux où il déploie son activité.

Mais, je dois surtout parler, dans cet ouvrage, des altérations diverses que la contagion syphilitique fait subir à la peau; c'est décrire, sans contredit, ce qu'il y a de plus intéressant dans son histoire. Les premiers observateurs s'en étaient spécialement occupés; quand ce fléau s'offrit à leurs yeux, ils firent d'abord une énumération fidèle de tous les phénomènes extérieurs qu'ils eurent occasion de remarquer. Les tableaux qu'ils nous ont transmis sont des modèles frappans de médecine descriptive.

Leur langue s'épuisa d'abord en expressions de ressemblance, en comparaisons, en métaphores, pour retracer les nombreuses formes d'une maladie qui est si funeste dans ses résultats. Que de termes ne fallut-il pas inventer pour peindre avec énergie et vérité cette multitude de stigmates et de signes hideux, d'excroissances et de végétations fongueuses, d'ulcères profonds et fétides qui attristent sans cesse les regards, qui placent toujours la crainte à côté des plus douces illusions de la vie, et qui désenchantent les plus tendres rapports de notre existence fugitive!

Il est donc incontestable que les premiers symptômes de cette dégoûtante maladie se sont déclarés à la peau. On ne peut que se convaincre de cette vérité, si on lit avec quelque attention les auteurs qui en ont le mieux écrit dans le quinzième siècle. La plupart d'entre eux s'accordent à la représenter comme produisant de nombreuses pustules qui se propagent insensiblement sur toute l'étendue du corps; il en est qui s'étudient à chercher des caractères positifs, qui puissent la faire distinguer de la *lèpre*, de l'*éléphantiasis*, du *feu persan*, *etc.*

D'ailleurs, tous les accidens de la syphilis n'ont pu se déployer à la fois dans l'économie, primitivement affectée; les symptômes ont dû même acquérir progressivement de l'intensité à mesure que la constitution humaine s'est saturée davantage de ce levain incompréhensible. Ajoutons que

l'homme a singulièrement multiplié ses effets en trompant les sages intentions de la nature, en exaltant sa sensibilité par des excès inouïs, en se créant des besoins et des penchans qui sont l'opprobre de son espèce.

Les Européens paraissent surtout avoir contribué à étendre la maladie dont il s'agit. La propagation d'un pareil fléau est une des suites fâcheuses de leurs voyages, de leur commerce, de leur industrie, de leurs guerres, de leurs victoires, de leur domination. Il faut dire aussi que, transportée de climat en climat, cette maladie s'est, en quelque sorte, exaspérée par les influences d'une température étrangère. Le docteur Bowman a donné l'histoire d'une variété de cette affection, répandue dans le Canada, vers le milieu du siècle dernier, et dont les symptômes sévissaient avec une rapidité funeste. On connaît aussi la marche alarmante du *mycosis illyrien*, qui se transmet par le moindre contact. L'usage des mêmes meubles a suffi quelquefois pour communiquer toute sa virulence.

M. de Sainte-Croix assure, d'après ses propres observations, et d'après des témoignages certains qu'il a recueillis dans ses voyages, que la maladie vénérienne prend un caractère infiniment dangereux, lorsqu'elle provient d'un Chinois infecté dans son pays natal; il ajoute que la maladie venue de ces lieux résiste à tous les remèdes connus; le

mercure même n'a aucun pouvoir contre un tel fléau. M. de Sainte-Croix pense qu'il faudrait peut-être attribuer ce phénomène au genre de nourriture de ce peuple, qui abuse des substances froides et aphrodisiaques.

Il serait, du reste, intéressant d'examiner jusqu'à quel point les alimens, le genre de vie des hommes, les qualités de l'air et la température d'un pays, qui favorisent plus ou moins la transpiration, influent sur la gravité de certaines maladies. On assure que la syphilis, par l'effet d'une multitude de causes non encore appréciées, a subi des modifications dont nous n'avons aucune connaissance en Europe. M. Pearson, docteur de la Compagnie anglaise, le même qui a introduit la vaccine en Chine, s'occupe spécialement de ce sujet; et déja des faits importans ont été le fruit de ses recherches. On est frappé de surprise, lorsqu'on contemple les nuances innombrables que revêtent les maladies mises en rapport avec l'organisation physique des peuples; on voit que si la douleur est dans tous les lieux, la nature est aussi diversifiée dans les maux dont elle nous accable que dans les biens qu'elle nous dispense.

Au surplus, cet ouvrage n'étant que l'exposition des faits qui se sont présentés à moi dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, je ne me permettrai aucun étalage d'érudition; je ne chercherai point à signaler les époques précises où la maladie

vénérienne a pu se répandre en Europe : mon but n'est point de reproduire ici des discussions purement historiques; tant d'écrivains se sont exercés sur ce point, qu'il serait fastidieux, ce me semble, de revenir encore sur une semblable matière [1].

Sans balancer, en conséquence, les autorités de tant d'écrivains célèbres, sans prononcer, au milieu de tant de peuples qu'on a vus s'accuser réciproquement d'avoir propagé cette abominable *contamination*, nous nous bornons à énoncer brièvement nos conjectures. Les annales des peuples

[1] Il y a plus de trois siècles qu'on est en discussion très animée pour savoir si la maladie vénérienne est de toute antiquité parmi nous, ou si nous la devons au nouvel hémisphère : on a allégué cent raisons pour et contre. Nous conseillons à nos disciples de conférer, sur cet objet, ce qui a été écrit par Astruc et par Girtanner, qui se sont montrés les ardens soutiens de l'origine américaine. Mais, ce qu'il faut surtout méditer, c'est le bel ouvrage publié par M. le docteur Jourdan, qui est l'homme de France dont l'érudition est la mieux choisie, la plus instructive, et, par conséquent, la plus utile; ses argumens resteront sans réplique dans la science. M. Devergie s'est aussi distingué dans cette carrière; sa Clinique de la *maladie syphilitique* contient des détails historiques qui sont d'un grand prix. On connaissait déja les opinions de Sanchez, de Hensler, de Sprengel, de Cullerier, de Lagneau, etc. M. Thiene, habile médecin de Vicence, a écrit des lettres fort instructives sur l'antiquité de l'origine de la syphilis; il prouve que les témoignages allégués pour l'origine américaine de cette maladie, sont loin d'être authentiques; qu'ils sont contredits, et victorieusement réfutés par d'autres témoignages contemporains et impartiaux; il fait voir que l'époque de la première apparition de la syphilis est de beaucoup antérieure à celle des événemens historiques auxquels on rapporte son commencement en Europe. Tous les points relatifs à cette contestation si fameuse s'y trouvent victorieusement discutés.

contiennent certainement des témoignages irrécusables qui prouvent l'existence de pareils phénomènes morbides, long-temps avant que Christophe Colomb mît à la voile pour entreprendre son immortelle découverte. On peut seulement dire que cette affection s'est montrée plus générale et plus terrible, au temps que certains auteurs assignent à sa première invasion.

On avait, sans doute, intérêt à charger les Américains des plus grands crimes, pour justifier le système d'oppression et de tyrannie dont on usait à leur égard. Afin de les rendre plus odieux, ne fallait-il pas les peindre comme des peuples féroces et corrompus qui s'abandonnaient à tous les vices, et contractaient toutes les maladies qui en sont la suite déplorable? Leur attribuer un fléau aussi affligeant que la maladie vénérienne, devait entrer nécessairement dans le plan de ces ennemis implacables. C'est ainsi que les passions, les intérêts individuels, les ressentimens particuliers, brouillent à chaque instant la généalogie et l'ordre des événemens. C'est ainsi que nous trouvons jusque dans l'exposition des faits historiques des traces de la haine la plus injuste et de la plus indigne persécution.

Il est, du reste, difficile de rassembler plus d'assertions fausses et erronées que ne l'a fait Girtanner dans son volumineux ouvrage sur cette partie spéciale de la médecine. En effet, cet auteur ne

craint pas d'avancer qu'à l'époque du premier retour de Christophe Colomb, la contagion s'était développée dans les quatre endroits où l'amiral avait pris terre, c'est-à-dire, à Lisbonne, à Séville en Galice, mais surtout à Barcelone. L'histoire nous dit pourtant que ce navigateur et ses compagnons n'avaient eu que des relations amicales avec les naturels du pays qu'ils venaient de visiter. C'est d'ailleurs un fait certain, que Colomb n'avait aucun individu de son équipage atteint de ce genre d'affection, lorsqu'il partit de l'île de la Nativité pour retourner en Espagne.

C'est Oviédo, écrivain de mauvaise foi, qui, dans son fameux *Traité sur le gayac*, a mis, le premier, cette maladie sur le compte des Américains (*dos tratados del palo de guyacan*). Il a répété cette calomnie dans son *Histoire des Indes* (*Historia natural y general de las Indias.*) On sait que ce personnage occupa des places importantes. Comme il était particulièrement né pour l'intrigue, il ne lui fut pas difficile d'accréditer ses mensonges. Il parvint à séduire les médecins, et surtout les gens du monde. L'histoire n'est que trop souvent un triste ensemble de faux récits par des hommes trompeurs ou trompés : il est si peu d'écrivains consciencieux ! Toutes les intelligences se confient, par l'effet d'une paresse qui n'est que trop naturelle, à celui qui a le plus d'audace et de témérité. Sanchez publia néanmoins deux dissertations pour prouver que la maladie n'avait point été importée

de Saint-Domingue. On doit aussi, sur cette même question, un travail intéressant à Clavigero. Enfin, on a cité dans beaucoup d'ouvrages la fameuse Dissertation anonyme qui parut à Madrid en 1785 (*la America vindicada de la calumnia de haber sido madre del mal venereo*).

Pour prouver, au surplus, l'ancienneté des accidens syphilitiques, il suffit de rappeler à la mémoire la maladie des femmes, mentionnée par Hérodote : c'était un écoulement rebelle et fort opiniâtre des parties naturelles, que les Scytes contractèrent lors de la prise d'Ascalon, à la suite de leurs débauches avec les prêtresses attachées au service du temple de Vénus. Leur habitude de se tenir constamment à cheval ne contribuait pas peu à l'entretenir. On achève de se convaincre si on consulte le Mémoire du savant et judicieux Hensler sur le *kedmata* d'Hippocrate. « Ce mot si mal compris par certains commentateurs, dit ce célèbre érudit, ne signifie autre chose qu'un flux ulcéré des organes de la génération. »

Dans ces temps si reculés de nous, la syphilis n'avait point encore de nom ; on croyait même que les nombreuses formes de ce Protée étaient autant de maladies à part ; on ne se doutait pas que les gonorrhées, les pustules, les végétations, dérivassent d'une source commune. Ce n'est pas, du reste, la seule affection qui, dans nos annales, ait demeuré long-temps innominée. Nous pourrions citer des

pathologistes qui ont décrit et isolé dans leurs cadres les trois stades d'une dermatose chronique, faute d'avoir suivi sa marche et son entier développement; c'est ce qui arrive aux naturalistes quand ils ne considèrent les végétaux ou les animaux que dans une période de leur existence. La moindre modification suffit souvent pour déconcerter et pour abuser un observateur. Combien de fois, dans nos cabinets, par exemple, les mêmes produits minéraux, les mêmes coquillages, les mêmes oiseaux, n'ont-ils pas été signalés sous des titres divers! Dans les sciences positives, rien n'est plus difficile à établir que la doctrine des conformités et la théorie des différences.

Au surplus, les poètes viennent se ranger à côté des historiens, quand il s'agit de prouver que la syphilis n'est point une maladie aussi moderne qu'on a voulu nous le persuader. On se souvient de ce passage du mordant Juvénal, où il est question des marisques tuméfiées que le médecin coupe en souriant :

. . . . *Sed podice levi*
Ceduntur tumidæ, medico ridente, mariscæ.

A propos de la syphilis végétante, il n'est pas non plus difficile de se rappeler les railleries et les épigrammes de Martial :

Ficosa est uxor, ficosus est ipse maritus,
Filia ficosa est et gener ipse nepos.

Le mal de Campanie, dont parle Horace, n'est, pour celui qui est bien familiarisé avec l'étude des dermatôses, qu'un esthiomène syphilitique. L'expression de *fœda cicatrix*, dont use ce poëte, indique certainement une maladie honteuse :

. . . . At illi fœda cicatrix
Setosam lævi frontem turpaverat oris
Campanum in morbum, in faciem permulta jocatus.

On voit qu'il est aisé de confondre d'infidèles narrateurs ; car nos pères n'étaient certainement pas à l'abri du fléau terrible qui a tant effrayé le genre humain. L'organisation de l'homme fut de tout temps la même ; de tout temps elle dut subir les mêmes influences ; de tout temps, livrée aux mêmes passions, elle fut victime des mêmes excès. Selon l'état de la civilisation, les maladies peuvent être plus ou moins fréquentes ; mais, aussi anciennes que nos vices, elles offrirent à peu près, dans toutes les époques, les mêmes caractères, les mêmes résultats morbides, le même genre de malignité.

Il est toutefois des circonstances où une maladie peut paraître tout-à-fait nouvelle ; il est des périodes où des fléaux, rares, quoique fort anciens, viennent tout à coup troubler et moissonner des populations entières. La terreur égare tous les esprits à l'aspect de ces calamités imprévues ; c'est là précisément ce qui arriva quand la syphilis vint régner épidémiquement dans les murs de Paris, vers l'an 1497 ;

elle excita singulièrement la sollicitude des magistrats; les individus qui en étaient atteints se cachaient et s'éloignaient de leurs semblables, comme s'ils avaient été lépreux. Il convient de rappeler ici tous les détails que feu M. Cullerier racontait dans ses Cours sur ce point historique. La rumeur fut extraordinaire dans la capitale. Le parlement rendit un arrêt pour renvoyer dans leur pays, les étrangers affligés de cette contagion, jusqu'alors inconnue; il fut décidé, d'une autre part, que les malades domiciliés resteraient cachés chez eux jusqu'à leur entière guérison. Quant aux ouvriers qui n'avaient que leur travail pour subsister, ils devaient être secourus dans leurs propres demeures, par les curés et les marguilliers de leurs paroisses respectives. Enfin, il fut enjoint à ceux qui n'avaient pas de quoi se loger, de se retirer vers un hôpital fondé tout exprès dans le bourg Saint-Germain (*aujourd'hui faubourg Saint-Germain*). On s'empara, pour établir ces vérolés, de plusieurs masures réunies qui, depuis ce temps, furent indiquées sous le titre de *Petites-Maisons*. Tout sujet rebelle qui n'obéirait pas au parlement devait être puni de la peine de la *hart*, c'est-à-dire de mort. Qu'on se représente maintenant tous ces malheureux errans, repoussés de toutes les villes, et contraints de refluer vers Paris, où les attendait la peine capitale! Heureusement que l'arrêt du parlement ne fut jamais exécuté.

Les accidens syphilitiques ne furent jamais plus

terribles qu'à l'époque que nous signalons ; mais, sans doute, les symptômes propres à cette affection redoutable n'étaient d'abord représentés avec des couleurs si effrayantes qu'à cause de leur nouveauté, et par la tendance qu'ont toujours les hommes à trouver sans cesse du merveilleux dans ce qui inspire tant d'effroi. Croira-t-on que, par l'effet de l'ignorance des temps, la maladie vénérienne fut imputée à crime aux malheureux qui s'en trouvaient infectés ? C'est peut-être pour empêcher qu'elle ne se multipliât davantage, qu'en 1558, on arrêta, dans une assemblée solennelle, que tout individu qui se présenterait pour réclamer les secours de l'art, contre ce qu'on appelait alors le *gros mal*, serait *châtié, et expressément fustigé* avant et après son traitement : les femmes même n'étaient pas exemptes de cette correction préalable [1] : mais, une telle mesure fut plus nuisible qu'avantageuse à la santé publique ; car, les malades, frappés de terreur, n'osaient plus se déclarer pour réclamer des secours : aussi les fonctionnaires qui se réunissaient pour rechercher les

[1] Voici l'extrait de l'une de ces délibérations ; elle est aussi absurde que cruelle ; elle date de l'année 1700 : « *Les commissaires* « *ayant trouvé plusieurs vérolés* parmi les autres malades, il est en- « joint au chirurgien et à la sœur hospitalière d'être plus exacts « et plus sévères dans l'admission ; et, dans les cas où la maladie « se serait déclarée depuis la réception des malades dans l'Hôtel- « Dieu, ils seront renvoyés au grand bureau des pauvres, avec « certificat constatant leur état ; mais, avant ce renvoi, ils seront « châtiés et fustigés. » Du grand bureau, on les renvoyait à Bicêtre ou aux Petites-Maisons.

besoins des pauvres, ne tardèrent pas à faire abolir cette barbare coutume.

Il fallut donc forcément renoncer à toute peine répressive; le prevôt de Paris et le parlement eurent beau renouveler leurs ordonnances et leurs arrêts, les vénériens continuèrent à mener une vie errante; ils manquaient des choses les plus nécessaires, ils n'avaient ni de quoi se nourrir, ni de quoi se guérir : on projeta dès lors la construction d'un grand hôpital; mais, cette construction n'eut pas lieu; on sollicita vainement un asile dans l'établissement de la Trinité; établissement singulier, digne de ce temps de superstition, où des bateleurs s'occupaient à jouer les mystères du christianisme, les allégories de l'Apocalypse et les mystères de l'Ancien Testament. Depuis ce temps jusqu'à nos jours, on voit successivement figurer l'hôpital de Saint-Nicolas, qui paraît avoir été fondé dans la paroisse Saint-Eustache, et qui n'a eu qu'une existence passagère, l'hospice de Bicêtre, édifié par Louis XIV, en faveur des infirmes et des vieillards, la maison de Vaugirard, et, enfin, l'hôpital actuel des vénériens, tant illustré par les services de feu M. Cullerier.

Il est, en effet, impossible de ne point rappeler à nos élèves les travaux de ce chirurgien célèbre; car, c'est de son école que sont émanés les plus graves et les plus précieux documens sur cette partie intéressante de l'art de guérir. Il a, le pre-

mier, donné l'impulsion à cette branche de nos études, dont il a créé l'enseignement clinique. Avant lui, les salles de l'hôpital étaient à peu près interdites à ceux qui étaient désireux de perfectionner leur instruction; lui seul a levé tous les obstacles, et la pratique des traitemens, auparavant livrée aux charlatans et aux empiriques, a pris, d'après ses savantes recherches, plus de considération et plus d'importance.

Ce savant chirurgien a porté le flambeau de l'analyse dans ce dédale obscur; il a rectifié des notions auparavant vagues et incertaines. Il faut même le dire, il a rendu notre tâche plus facile, par les distinctions utiles qu'il a établies; il a surtout éclairci l'histoire des phénomènes morbides qui signalent d'une manière tout-à-fait spéciale le groupe des dermatoses véroleuses. On lui doit d'avoir fixé leurs différences par des caractères précis : ses recherches sont, par conséquent, d'un avantage infini pour ceux qui procèdent dans l'étude de cette branche de notre art, d'après la méthode des naturalistes.

En effet, l'un des caractères les plus frappans de ce groupe se trouve d'abord dans la physionomie particulière des pustules sans nombre, qui forment, pour ainsi dire, un corps de science; qui nécessitent même des études dont aucun pathologiste ne saurait se dispenser. Ces pustules présentent néanmoins des formes tellement distinctes

l'une de l'autre, qu'un observateur novice qui les verrait à part, pour la première fois, les prendrait facilement pour autant de maladies différentes.

L'esprit se perd dans la considération de ces pustules, qui semblent occuper des lieux déterminés sur l'appareil tégumentaire, qui manifestent surtout la sympathie la plus remarquable pour les glandes muqueuses. Les unes se portent de préférence sur les parties exposées à l'air atmosphérique; d'autres, dans les parties que l'on tient habituellement couvertes par les vêtemens. Il en est qui se manifestent de préférence au tronc, aux épaules, à la poitrine; il en est aussi qui se développent plus volontiers aux pieds, aux jambes, aux bras, aux avant-bras, qui attaquent le pourtour des ongles et les bouts des doigts.

Ces éruptions sont tantôt fugitives, tantôt persistantes, abandonnent un lieu, puis y retournent; les unes se colorent, les autres conservent la teinte ordinaire de la peau. Elles sont parfois très proéminentes; d'autres fois, elles sont à peine saillantes au dessus du niveau du tégument, presque imperceptibles dans les endroits où le tissu serré de la peau s'oppose à leur développement, comme cela se voit à la paume des mains, à la plante des pieds, formant tour à tour des croûtes ou de simples écailles, souvent sèches, souvent humides, et donnant lieu à des écoulemens de matière ichoreuse. Il n'est pas rare de les voir isolées, dispersées; il

est encore plus fréquent de voir qu'elles se groupent, qu'elles s'agglomèrent, qu'elles se tiennent comme les grains d'un chapelet; rougissant la peau, soulevant l'épiderme, se glissant sous les ongles, attaquant et pénétrant le derme dans ses plus intimes replis.

Les pustules simulent fréquemment la forme et la couleur de certaines semences, et chaque variété présente un mode particulier de développement. Les unes sont aplaties comme des lentilles, les autres s'élèvent en pointe, et sont entourées d'une aréole inflammatoire, comme les exanthèmes miliaires; plusieurs sont vésiculeuses, comme les boutons de la gale; plusieurs aussi irritent et boursouflent la périphérie de la peau, comme si elle avait été percutée avec des orties ou assaillie par les insectes de l'atmosphère; elles sont d'un rouge ardent, quand elles sont récentes, d'un rouge pâle, quand elles sont anciennes. Ce qui paraît surtout digne de remarque, c'est que l'apparition de ces pustules est souvent déterminée par des fièvres accidentelles, qui semblent imprimer un mouvement de fermentation au virus syphilitique. Les pustules les plus funestes sont, sans contredit, les serpigineuses.

Il est un deuxième caractère qui concourt à imprimer une physionomie particulière au groupe des dermatoses véroleuses; c'est la faculté de végéter et de donner lieu à des excroissances sessiles

ou pédonculées, qui se développent dans le tissu muqueux, et quelquefois dans le corion. Ces productions morbides acquièrent souvent un volume extraodinaire, et prennent les formes les plus bizarres.

C'est surtout aux parties génitales, au périnée, à l'anus, que résident les vaisseaux aux dépens desquels ces végétations se développent; on les remarque aussi au voile du palais, dans l'intérieur de la bouche. Une femme mourut par une excroissance démesurée, qui se forma à la base de la langue, et qui finit par intercepter totalement la déglutition. L'anus est souvent obturé par des crètes, des condylômes, qui sont hors de la sphère d'action de tous les remèdes. On est souvent forcé de les faire disparaître par des excisions douloureuses, et dès lors elles repullulent avec rapidité.

Ces végétations diffèrent singulièrement par leur forme, et cette forme résulte fréquemment de leur situation : elles sont singulièrement aplaties par leurs faces, et simulent comme de véritables crètes. L'un de leurs bords, par exemple, est adhérent au prépuce; l'autre est libre, et présente un grand nombre de dentelures. Toutes n'ont point pourtant cette exacte ressemblance; il en est qu'on pourrait comparer avec les roues d'un laminoir. Souvent ces excroissances sont absolument sphériques, et ne sont qu'un amas plus ou moins considérable de granulations blanchâtres ou rougeâtres, conti-

nuellement humectées par une humeur ichoreuse et diaphane. Ces fongosités, disposées par touffes ou par paquets, marquées par des rainures ou sillons plus ou moins profonds, ont été successivement comparées à des framboises, à des choux-fleurs, à des champignons, etc. On a honte de détailler toutes les parties où elles peuvent se développer par une infection immédiate. On les voit paraître non seulement aux petites et aux grandes lèvres, à la verge, aux bourses, mais encore à l'entrée du rectum, à l'ombilic, à la bouche, dans les fosses nasales, aux paupières, aux oreilles, etc. Elles bouchent toutes les cavités.

J'ai souvent soumis au plus scrupuleux examen ces éminences ou productions syphilitiques, ces feuillets spongieux, qui se forment, dans cette circonstance, ces masses charnues de couleur rosacée, etc. L'œil ne peut se méprendre sur leur composition intérieure, qui présente une quantité considérable de petits vaisseaux solidement unis les uns aux autres. L'une des extrémités de ces petits cylindres vasculaires forme les racines implantées dans la peau, et l'autre, qui dépasse la masse des végétations, sert à former les granulations dont nous avons déja parlé, ou les dentelures qu'on remarque sur leur bord libre. Nous ne saurions considérer de tels phénomènes avec indifférence. Qui peut, en effet, donner la raison de ces prolongemens fungiformes! Qui peut dévoiler l'entier mécanisme de ces cônes celluleux, qu'on voit surgir à la face

du tégument. La force plastique se joue, en quelque sorte, à travers ces bouquets végétans auxquels elle donne les couleurs de la vie. On croirait qu'elle anime des plantes de la famille cryptogame. Les vaisseaux s'allongent, et semblent suivre la nature dans tous ses jeux.

Enfin, il est un troisième caractère par lequel se dessine le groupe des dermatoses véroleuses; c'est par son mode d'ulcération qui se développe avec des phénomènes insolites. Nous dirons plus bas tous les ravages qui en sont la suite. Ces ravages sont d'autant plus sinistres, qu'ils s'établissent ordinairement dans les endroits les plus délicats. Il n'est que trop commun, par exemple, de les voir se diriger vers la voûte palatine, vers la membrane du larynx. Nous avons vu dans un cas cette corrosion syphilitique se propager dans l'intérieur du conduit auditif, après avoir détruit la membrane du tympan. Les muscles et les os ne sont pas moins accessibles aux atteintes de ce mal dévorateur. Je me souviens d'un ulcère qui était d'une profondeur si considérable, qu'il avait, en quelque sorte, *disséqué* tout le bras gauche, et mis à nu le système osseux. Ce membre donnait de toutes parts issue à une sanie purulente d'une puanteur insupportable. J'en ai observé un autre qui avait laissé tout le tibia à découvert; la substance de l'os était entièrement désorganisée; l'ulcère était douloureux et saignant; son fond, grisâtre, était rempli de bourgeons charnus. Les ulcères vénériens peuvent,

du reste, attaquer tous les organes. L'ozène provient souvent de cette fatale cause, ainsi que l'abolition totale de la perception des odeurs. Combien de fois n'avons-nous pas vu les yeux affectés par des ulcères blennorrhagiques !

Ulcera (proh! divûm pietatem) informia pulchros
Pascebant oculos et divæ lucis amorem,
Pascebantque acri corrosas vulnere nares.

Si nous avons tant insisté sur les détails relatifs au genre *syphilis*, c'est parce que ce genre est journellement soumis à notre observation, et qu'il a, pour ainsi dire, ravagé l'Europe; mais, comme nous l'avons déja observé plus haut, ceux qui se dirigent d'après la loi des analogies ne sauraient méconnaître les rapports qui rattachent au groupe des dermatoses véroleuses certaines maladies éruptives. Ces maladies se rencontrent principalement dans diverses contrées de l'Afrique, en Guinée, dans l'empire de Maroc, en Éthiopie. On les remarque aussi dans plusieurs parties des Indes Orientales, telles que les îles d'Amboyne et des Molucques. On les trouve pareillement dans les Indes Occidentales, dans la colonie de Surinam, etc.

Ces éruptions funestes sont le triste apanage des Noirs qui habitent la zone torride. La honteuse habitude qu'ont ces peuples barbares, de trafiquer de leurs semblables, de vendre leurs enfans, et jusqu'à leurs femmes, pour servir en esclaves chez

les Européens, a beaucoup contribué à les propager. C'est de ces plages arides, et perpétuellement embrasées, que ces fléaux dévastateurs sont venus menacer toutes les races humaines. Les Nègres d'Afrique les ont répandus dans le Nouveau-Monde, lorsqu'ils y ont été conduits pour en cultiver les vastes déserts : personne n'ignore cette fatale époque. C'est ainsi que les révolutions du globe servent à étendre les maux de l'espèce humaine[1].

[1] Le pian ou *mycosis framboisé* n'est pourtant pas une maladie qui soit uniquement propre aux plages africaines; elle se montre quelquefois en Europe, quoique ces sortes de cas soient infiniment rares. M. Barrié, inspecteur des eaux de Bagnères-de-Luchon, m'a communiqué le fait intéressant d'un homme âgé de quarante ans, menuisier de profession, sage et réservé dans sa vie particulière, et qui ne pouvait être suspecté de *syphilis*. Cet individu se vit tout-à-coup couvert de taches, d'abord semblables à des piqûres de puces, auxquelles succédèrent des granulations semblables à celles d'un chapelet. Elles se manifestèrent surtout à la partie interne des cuisses, au périnée, au scrotum, dans le pourtour de l'anus : leur forme était ronde, leur surface enflammée. Ils prirent bientôt un grand développement, et se multiplièrent beaucoup, de manière à gêner les mouvemens de progression. Ces tubercules se *fendillaient*, se divisaient par grains, et offraient l'aspect des mûres et des framboises. Le malade était en proie aux douleurs les plus aiguës; une sensation brûlante dévorait les parties enflammées. Il découlait de chaque tubercule une matière sanieuse, d'une odeur insupportable. M. le docteur Barrié, surpris de la nouveauté de cette maladie, voulut essayer, entre autres remèdes, l'emploi extérieur et intérieur des eaux minérales : le succès surpassa ses espérances. L'usage des *bains de la reine* et de *la grotte* tempérés, l'eau sulfureuse en boisson, quelques douches, tantôt à l'arrosoir, tantôt au piston, suffirent pour opérer le dégorgement des tubercules; la peau reprit son état normal; il resta seulement quelques maculatures que le temps dissipa.

On a, du reste, remarqué que, parmi ces nations sauvages, celle dont les habitans, venus des sources du Niger, sont désignés sous le nom de *Banbaras*, est communément la plus exposée aux atteintes de ces maladies ; conséquence immédiate des chairs corrompues dont ils se nourrissent habituellement. Ils recherchent de préférence le petit mil, le maïs, et autres substances végétales qui fatiguent à l'excès leurs organes digestifs. Un pareil genre de nourriture influe, sans doute, sur le développement de ces affections, en déterminant la dépravation de la lymphe. Ce qui semblerait le confirmer, c'est l'observation intéressante de Pouppé-Desportes, qui a vu le *mycosis* se déclarer spontanément chez les pintades et les dindons, quand on les alimente uniquement avec les semences de l'*holcus spicatus*.

Il paraît que les Arabes connaissaient aussi ces horribles maladies, si l'on en juge par la mention qu'ils en font dans leurs ouvrages. Dans le moyen-âge, on avait donné au pian le nom de *variola magna*, parce qu'on avait cru lui trouver quelque ressemblance avec la variole. Cette ressemblance serait encore plus frappante, s'il était constaté que le pian ne se manifeste qu'une seule fois chez le même individu, comme la plupart des auteurs le présument; presque tous les colons le prétendent, et les observations de Loëffler paraissent aussi constater cette assertion. On assure même qu'il se guérit spontanément, et de lui-même, lorsque l'art ne vient y apporter aucun remède.

On a beaucoup discuté sur l'origine du pian ou *mycosis* des médecins naturalistes ; on a dit qu'il avait, en quelque sorte, fourni le germe de la maladie syphilitique. On a prétendu que les compagnons de Christophe Colomb s'étaient infectés de ce virus en Amérique, et qu'à la suite des modifications imprimées par le changement de climat, l'éruption pianique avait pris peu à peu le caractère que nous connaissons à la contagion vénérienne ; mais cette conjecture est absurde et dénuée de fondement. En effet, le *mycosis*, ainsi que j'aurai occasion de l'observer plus bas, ne se communique que très difficilement aux blancs, malgré l'intimité des rapports que la plupart d'entre eux entretiennent avec les Négresses attaquées de ce mal, et quelque fréquens que soient devenus ces rapports, depuis que la dépravation des mœurs la plus absolue a gagné ce pays. D'après une telle considération, on est autorisé à penser que les équipages de Christophe Colomb n'ont pu s'inoculer ce mal en Amérique, et que, par conséquent, ils n'ont pu l'apporter en Europe.

Que penser maintenant de tant d'autres éruptions congénères, ou plutôt identiques, qui se rattachent par des rapports évidens au groupe des dermatoses véroleuses ? Que dire de la *scherliève*, du *mal de fiume*, de la *falcadine*, *etc.*, qui ont fixé, dans ces derniers temps, toute l'attention des pathologistes ? Comment apprécier le *sibbens* d'Écosse, la *fungine* d'Irlande ? Ces maladies, at-

tentivement examinées ne sont absolument que la même affection vue en divers lieux. C'est, du reste, à nos élèves qu'il est réservé d'apprécier les différences de ces altérations si surprenantes.

L'économie animale n'est point telle qu'on a voulu nous la faire de nos jours; elle éprouve des lésions qu'on n'explique point. Osons pénétrer dans ces hôpitaux, où la nature attaquée, se défigure en mille façons, comme pour nous mieux tromper; nous verrons que l'homme ne connaît ni le but, ni la fin, ni le mécanisme de ses misères : il trouve l'infini jusque dans les fléaux qui l'accablent. Quand cessera donc la manie de vouloir se rendre compte de tout, par un fait unique? Tout ce qui précipite notre destruction n'est-il pas couvert d'énigmes et de problèmes? Pour coordonner quelques faits de plus à un système, on a contesté, de nos jours, jusqu'à l'existence du virus syphilitique. C'est comme si quelqu'un s'obstinait à nier la grêle et la tempête, dans le moment même où il serait assailli par elles de toutes parts.

GENRE PREMIER.

SYPHILIS. — *SYPHILIS.*

Morbus venereus, *lues venerea*, *lues syphilitica* des auteurs; *le mal anglais* du capitaine Cook et de habitans d'Otaïti; *le mal français* des Napolitains; *le mal napolitain* des Français; *le mal espagnol* des Péruviens; *le mal de Galice* de Rangonus; *maladie de Saturne*, *pudendagra* de Torella; *le gros mal*, *la vérole*, *la grande vérole* du vulgaire; *lues indica* de Vives; *pestis marranorum* d'Infessura; *lues pestilentior pestilentiâ*, *morbus fœdus* des Latins; *gomme*, en langue celtique; *bubas*, en langage espagnol; *berrugas*, en langage péruvien; *le mulet épidémique* de Paracelse; *pox venerear disease* des Anglais; *lustscuche*, *venerische krankeit* des Allemands.

Affection contagieuse, plus ou moins rapidement contractée à l'aide d'un contact impur, caractérisée ordinairement, à l'extérieur, par des taches d'une teinte cuivreuse, par des pustules, des végétations, des excroissances, des ulcérations, des engorgemens, des tumeurs et des apostèmes; à l'intérieur, par des caries et des douleurs profondément ostéocopes.

Je traiterai uniquement, dans cet ouvrage, des syphilides qui se portent à l'extérieur du corps : on peut les ranger sous trois formes principales, qui toutes se rapportent au genre que nous venons d'établir :

A. La syphilide pustulante (*syphilis pustulans*). Nous plaçons cette forme spécifique en première ligne,

parce qu'elle est la plus fréquente, et qu'elle est véritablement l'un des signes les plus caractéristiques de la présence du mal vénérien; elle se déclare par un plus ou moins grand nombre de petites élévations circonscrites et phlegmoneuses, communément désignées sous le nom de *pustules*, parce qu'elles renferment une matière séreuse ou purulente. Ces pustules sont très variées; elles laissent sur la peau, après leur entière dessiccation, des taches rougeâtres et cuivreuses qui disparaissent avec le temps. Nous distinguons, sous cette forme, 1° la syphilide pustulante squameuse (*syphilis pustulans squamosa*), ainsi désignée, parce qu'elle donne lieu à de petites écailles qui se détachent facilement de la peau, comme si c'étaient des molécules de son. Il serait souvent facile de confondre cette forme avec une éruption dartreuse, sans la couleur cuivreuse qui l'accompagne ordinairement; 2° la syphilide pustulante crustacée (*syphilis pustulans crustacea*); elle prend quelquefois une intensité qui la fait ressembler à la spiloplaxie (*malum mortuum*); aussi la trouve-t-on indiquée dans les auteurs du moyen-âge sous les noms de *lepra venerea*, *corona veneris*; 3° la syphilide pustulante pemphigoïde (*syphilis pustulans pemphigoïdes*). Cette variété est rare; on la rencontre quelquefois dans les tempéramens irritables, et même chez les enfans nés de parens *contaminés*; 4° la syphilide pustulante lenticulaire (*syphilis pustulans lenticularis*). Celle-ci est très fréquente; ses éruptions, pour la couleur, pour la configuration, présentent absolument l'aspect des lentilles; 5° la syphilide pustuleuse en grappe (*syphilis pustulans racemiformis*). Il se forme sur la peau des grains pustuleux, dont la surface est luisante et lisse, et qui se tiennent comme dans une grappe

de raisin. Ces grains sont ronds, et parfois oblongs; ils ne sont pas couverts de croûtes, comme dans la syphilide pustulante crustacée; 6° la syphilide pustulante merisée (*syphilis pustulans cerasiformis*). Ce sont de petites pustules luisantes, noires, qui ressemblent à des merises ou au fruit du cassis; les unes sont solitaires et isolées; les autres sont multiples et rassemblées. M. Jourdan cite un cas observé par M. Capuron, où une femme avait sur sa peau comme des cerises en maturité, avec pédicule. Il a observé lui-même ce phénomène sur un homme âgé de quarante ans; 7° la syphilide pustulante miliaire (*syphilis pustulans miliaris*). C'est une variété qui est fréquemment observée à l'hôpital Saint-Louis: on l'a souvent confondue avec la gale; elle a la forme des grains de millet; ses boutons s'élèvent en pointe; ils sont souvent d'une extrême petitesse, entourés d'un petit cercle rougeâtre; leur teinte est un peu cuivreuse, ce qui les distingue du *varus miliaris*; 8° la syphilide pustulante ortiée (*syphilis pustulans urticata*). Elle ressemble à ces ampoules plates, rénitentes au toucher, irrégulières de forme, inégales en grandeur, tantôt groupées, tantôt distantes les unes des autres, tantôt rougeâtres, tantôt incolores, imitant à s'y méprendre l'éruption eczémateuse du genre *cnidosis*; on croirait souvent que la peau a été frappée avec un faisceau d'orties. Ces pustules ont beaucoup d'instabilité dans leur durée; 9° la syphilide pustulante serpigineuse (*syphilis pustulans serpiginosa*). Celles-ci sont d'un caractère grave; non seulement elles rampent, mais elles rongent, labourent et sillonnent le derme à mesure qu'elles le parcourent; elles y forment comme des spirales diversement contournées, des rotondes, des

cercles, des segmens de cercle, etc.; 10° la syphilide pustulante scabioïde (*syphilis pustulans scabioides*). Elle ressemble à la gale : on l'appelle aussi *syphilide pustulante séreuse;* elle est terminée par des vésicules qui contiennent de la sérosité; 11° la syphilide pustulante varioloïde (*syphilis pustulans varioloïdes*). Dans un cas bien constaté par M. Girou de Buzaraingues et par moi, elles simulaient absolument, chez une jeune fille de dix-huit ans, la marche et les phénomènes d'une variole discrète. Les auteurs (M. Cullerier lui-même) n'ont pas fait mention de cette variété, qui se reproduit assez souvent dans les hôpitaux; 12° la syphilide pustulante tuberculeuse (*syphilis pustulans tuberculosa*), ainsi nommée des tubercules énormes qu'elle forme. Dans ce cas, il y a quelquefois pustule sur pustule. Un auteur les nomme *pustulæ supercompositæ.*

B. La syphilide végétante (*syphilis vegetans*). Cette syphilide se manifeste, sur une ou plusieurs parties du tégument, par des végétations le plus souvent indolentes, dont les unes adhèrent à la peau par toute leur surface, et les autres n'y tiennent que par un pédicule plus ou moins aminci. Ces végétations prennent principalement naissance à l'anus, aux grandes lèvres, aux bords du vagin, aux bourses, sur le membre viril, etc. Les variations dont cette forme spécifique est susceptible lui ont fait attribuer diverses dénominations : 1° la syphilide végétante framboisée (*syphilis vegetans frambœsia*). On nomme ainsi des végétations qui se composent d'un assemblage de grains divisés par des rainures profondes; elles sont quelquefois semblables à des *mûres*, et diffèrent très peu des végétations nommées *fraises*,

dont les sillons sont moins prononcés ; 2° la syphilide végétante en choux-fleurs (*syphilis vegetans cauliflora*). On qualifie de ce nom singulier les végétations dont la surface est très inégale ; leur volume est quelquefois si considérable, qu'il ferme l'entrée du vagin et du rectum ; 3° la syphilis végétante en crète (*syphilis vegetans crysta galli*). Elle se compose d'excroissances spongieuses, aplaties à un tel point, qu'on les prendrait souvent pour des crètes de coq : la similitude est frappante ; 4° la syphilide végétante en porreaux (*syphilis vegetans porriformis*). Dans cette syphilide, le gland se trouve ordinairement recouvert de petites élévations dures, rénitentes, grèles et filiformes, comme les racines des porreaux ; 5° la syphilide végétante verruqueuse (*syphilis vegetans verrucosa*). Ce sont de petits tubercules indolens, à surface dure et grenue, avec ou sans pédicule ; 6° la syphilide végétante en condylome (*syphilis vegetans condyloma*). Ce sont des protubérances larges, à base étroite : on les nomme *condylomes*, parce qu'on a cru trouver une ressemblance entre ces végétations et les protubérances que les anatomistes désignent sous le nom de *condyles*.

C. La syphilide ulcérante (*syphilis exulcerans*). Syphilide se manifestant sur une ou plusieurs parties du tégument, par des ulcères rongeans, profondément excavés, taillés en biseau, dont les bords sont rouges et calleux, ayant tantôt une forme ronde, tantôt une forme oblongue ou triangulaire. Ces ulcères attaquent ordinairement les surfaces muqueuses ; mais ils attaquent aussi l'extérieur du derme, et se rencontrent sur toutes les parties du corps. On distingue plusieurs variétés : 1° la syphilide ulcérante serpi-

gineuse (*syphilis ulcerans serpiginosa*), quand elle détruit le derme en surface et par une marche sinueuse ; 2° la syphilide ulcérante profonde (*syphilis exulcerans excavata*). Ulcère isolé et profond, qui laisse souvent les os à nu ; 3° la syphilide ulcérée en fissures (*syphilis exulcerans fissata*). Ce sont ces ulcères que l'on désigne communément sous le nom de *rhagades*. Sa forme vient, en grande partie, de sa situation. Elle se développe surtout au pourtour de l'anus, et dans tous les endroits où la peau forme des plis et des rides.

On a pu se convaincre, par les tableaux individuels et raccourcis que nous venons de retracer, que les distinctions spécifiques auxquelles nous avons recours, sont aussi utiles pour la méthode que pour le classement des faits. Il sera aisé de voir plus tard, qu'elles ne sont pas moins avantageuses pour appliquer le traitement convenable. Réunissons maintenant les traits variés qui se rapportent à ce hideux fléau de l'espèce humaine. C'est surtout ici qu'il faut procéder à la manière des naturalistes ; car, la syphilis n'est point une maladie unique, simple, égale dans sa marche et son mouvement : c'est une réunion d'accidens plus ou moins sinistres, un assemblage de phénomènes les plus bizarres et plus opposés, qu'il vaut mieux décrire que définir.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Rien de plus varié que les phénomènes qui surchargent, pour ainsi dire, de nos jours, l'histoire de la syphilis. Nous n'exposerons dans ce tableau que les traits extérieurs de ce mal extraordinaire, qui est tantôt superficiel, tantôt profond, tantôt stationnaire, tantôt ambulant, mais qui devient plus accessible à nos recherches quand il éclate d'une manière spéciale dans les régions de l'appareil cutané.

ESPÈCE. *De la syphilis pustulante.* Il paraît que, dans son origine, la syphilis ne se manifestait guère que par des pustules aux organes de la génération; mais ces pustules abondaient aussi quelquefois sur d'autres parties du corps, particulièrement à la face, et partout où le tégument présente une vive sensibilité. Cette forme spécifique est encore, de nos jours, tout aussi fréquente qu'autrefois. La forme pustulaire se dessine au front, aux lèvres, et sur tout le pourtour de la bouche, aux joues, aux oreilles, aux mains, à la plante des pieds, au cuir chevelu, à la poitrine, aux mamelons, au cou, etc. Toutes les surfaces muqueuses sont plus ou moins susceptibles de la développer.

En général, les pustules s'annoncent par de petites taches, d'abord brunes, et qui prennent en-

suite une teinte cuivrée ; ces taches sont le résultat d'un léger engorgement opéré dans le tissu réticulaire de la peau ; leur apparition est souvent précédée de douleurs vagues ou d'un léger paroxysme fébrile. Après s'être étendues et multipliées, ces taches s'élèvent et se dessinent en pointe, pour former ces éminences ou élévations pustuleuses, que nous avons distinguées plus haut. Pendant le cours de l'éruption, les malades sont, d'ailleurs, préservés de tout prurit violent; le sommeil et l'appétit se conservent; ils ne se plaignent d'aucune douleur, si ce n'est de la difficulté qu'ils trouvent à exécuter leurs divers mouvemens.

Les pustules, comme nous l'avons remarqué plus haut, prennent une multitude de formes différentes; il faut compter, parmi celles qui inspirent le plus de crainte, celles que l'on désigne communément sous le nom de *croûteuses*, et dont la réunion a été désignée, chez quelques écrivains du moyen-âge, par l'expression étrange et singulière de *corona veneris*, parce que le front des malades en est souvent comme hérissé. Les croûtes qui les recouvrent, prodigieusement épaisses et sillonnées à leur surface, s'élèvent en mamelons, en cônes, en pyramides, imprimant ainsi l'aspect le plus hideux aux traits de la face. Il y a des croûtes qui ressemblent à des cristallisations ; le front, vu en masse, offre comme des créneaux de murailles. Ces croûtes sont situées tantôt horizontalement, tantôt obliquement. Lorsque ce masque horrible vient à se détacher, on ne voit plus que des excavations ulcérées qui

mettent à nu les papilles nerveuses, et causent souvent des douleurs plus ou moins vives.

Il est des pustules disposées en grappe, constamment baignées d'une humeur muqueuse, qui leur imprime une teinte luisante : c'est alors qu'elles se montrent comme des tubercules ronds ou ovoïdes qui sont quelquefois d'une grosseur considérable. Nous avons vu de ces sortes de tubercules rassemblés en tel nombre sur le visage, que les cavités nasales, le pourtour des lèvres, en étaient, pour ainsi dire, obstrués. Nous avons observé un grain pustuleux et pisiforme, qui gênait singulièrement la sortie des urines. Nous avons vu pareillement l'entrée du vagin clôturée par une agglomération de pustules nombreuses.

Ces pustules se rassemblent quelquefois par groupes sur certaines régions de la peau; on en voit qui sont rangées symétriquement les unes à la suite des autres, au point de simuler comme des grappes de raisin : plusieurs se disposent circulairement sur le derme; quelques unes demeurent isolées; d'autres sont multiples, et semblent adhérer à un point commun. Il est des pustules que l'on prendrait pour des mûres, des merises, des baies de cassis, dont elles prennent absolument la forme et la couleur; on en remarque qui ont absolument la couleur et la configuration des lentilles; celles-ci s'observent principalement à la partie supérieure du cou et de la poitrine, et se multiplient à l'excès; elles attaquent aussi l'abdomen, les cuisses et les jambes; elles sont d'une teinte cuivreuse, et con-

trastent singulièrement avec la blancheur naturelle de l'appareil tégumentaire; lorsqu'elles disparaissent, elles donnent lieu à une légère desquamation de l'épiderme.

Les pustules miliaires sont plus rares que les précédentes; elles sont rondes, élevées en pointes, souvent imperceptibles, environnées d'un cercle rouge; leur couleur est plus intense quand elles sont récentes, plus pâle lorsqu'elles sont près de se guérir; à l'instant où elles s'évanouissent, il survient une petite pellicule blanchâtre, qui se détache en partie, et adhère encore à leur base. Ces pustules se manifestent plus souvent sur le front que partout ailleurs; on en voit qui se réunissent par plaques sur diverses parties du corps.

La syphilis produit des pustules qu'on pourrait appeler *psoriques*, parce qu'elles ressemblent aux vésicules de la gale, et qu'elles contiennent un liquide séreux. Il en survient aussi qui sont à peine perceptibles à la vue, ce sont des petits points rougeâtres que le professeur Cullerier compare à des piqûres de fourmis. Nous avons observé avec une égale attention les pustules *ortiées;* ce sont des ampoules ou tumeurs boursouflées, irrégulières, dont le sommet est légèrement aplati, et dont la base est plus ou moins étendue; elles sont presque toujours groupées et confondues avec d'autres, affectant la plus grande diversité de formes; elles offrent absolument les apparences d'une percussion opérée par le moyen des orties. Ces mêmes pustules sont tantôt blanches, tantôt rosacées; la plupart sont dures et

rénitentes ; elles restent dans le même état pendant deux ou trois jours ; au bout de ce temps, les pustules s'affaissent, et fournissent de petites écailles qui se détachent en plus ou moins grande quantité ; il ne reste ensuite sur la peau que des taches brunes ou rougeâtres, qui s'éclipsent successivement.

Parmi les pustules qui proviennent de la maladie vénérienne, il en est peu qui soient d'un caractère plus opiniâtre que les pustules rampantes ou serpigineuses. Elles ne se bornent pas seulement à former des contours sinueux sur la périphérie de la peau ; elles y produisent une suppuration âcre, qui la corrode horriblement, et la couvre de honteuses cicatrices. L'ulcération gagne le système membraneux, les os, les cartilages, et parcourt les différentes parties du corps.

Ces pustules, que nous venons de décrire, sont susceptibles de varier à l'infini, et de se transformer les unes dans les autres, de manière à déconcerter l'observateur le plus attentif. C'est ainsi que les pustules miliaires peuvent, dans certains cas, devenir lenticulaires ; les tuberculeuses ou croûteuses devenir serpigineuses ; les squameuses se convertir en crustacées, etc. J'ai vu aussi, dans certaines circonstances, plusieurs de ces variétés se montrer à la fois et coexister sur le même individu.

Les syphilides pustuleuses se manifestent, à l'hôpital Saint-Louis, dans une proportion au moins double de celle des autres altérations cutanées que peut produire la présence du virus vénérien ; elles succèdent le plus souvent à l'infection première

des membranes muqueuses de la bouche, du vagin ou du canal de l'urètre; mais il est ordinaire aussi de les voir survenir spontanément, et sans aucun symptôme précurseur.

ESPÈCE. *De la syphilis végétante.* On est frappé d'étonnement quand on songe à cette variété infinie d'excroissances et de végétations que produit le virus syphilitique; c'est sur le bord des grandes lèvres, sur la surface muqueuse du membre viril, au pourtour de l'anus, au périnée, etc., qu'elles se développent avec le plus de fréquence; les nymphes, le clitoris même ne sont point épargnés; on en voit sur le visage; elles peuvent croître sur la langue et embarrasser tout le palais: partout on trouve de ces végétations hideuses autant que rebelles, que les moyens de l'art peuvent à peine surmonter.

Les malades éprouvent un léger prurit à la surface des parties tégumentaires qui sont sur le point d'être affectées; ce prurit s'accroît à chaque instant, et parfois devient intolérable; on voit, enfin, s'élever de petites végétations de forme ronde, de couleur rouge, et d'une extrême dureté; l'éruption finie, la démangeaison cesse; il ne reste que le sentiment d'une très légère tension à la peau; souvent même la plupart de ces végétations sont indolentes.

Les végétations syphilitiques sont si variées, qu'il a fallu nécessairement les indiquer sous une multitude de noms différens; quelquefois leur

aspect offre une extrême analogie avec celui des fruits qui sont d'un usage très vulgaire, telles sont celles que l'on désigne sous le nom de *framboises;* elles se composent d'un amas de petits grains rouges, séparés par de profondes rainures. On les nomme *fraises*, lorsque les sillons de leur surface sont moins marqués et moins apparens. Montrent-elles, au contraire, une surface très inégale, forment-elles plusieurs tumeurs groupées et d'un volume très considérable, sont-elles, surtout, recouvertes d'une matière ichoreuse et verdâtre, on les indique par la dénomination absurde de *choux-fleurs*.

Par leur réunion et leur rapprochement, ces végétations forment des plaques étendues autour de l'ouverture du rectum, et se propagent au loin sur le scrotum ou sur le vagin. Si l'on examine séparément chacune d'elles, on voit qu'elles sont implantées dans le tégument par un large pédicule, et qu'elles offrent à leur sommet des granulations miliaires d'un couleur violacée à leur surface; mais elles sont d'une teinte rouge dans les endroits où elles se touchent et se trouvent constamment contiguës.

Nous avons fréquemment observé des tumeurs qui ressemblaient à des figues ouvertes; les plus considérables avaient leurs bords découpés et frangés, assez analogues, par leur conformation, aux appendices auriculaires du cœur. Parmi ces excroissances, les unes avaient leur base dirigée en dehors, tandis que les autres y présentaient leur sommet. Plusieurs de ces productions, de forme conique,

ressemblaient à des pyramides couchées sur le côté. Il y avait entre elles un espace assez considérable pour laisser voir le derme, qui, dans ces parties, conserve souvent sa couleur naturelle.

D'autres fois, les organes, souillés par les humeurs morbides de la syphilis, présentent des prolongemens filiformes et de dure consistance, avec orifice à leur milieu. Le nom de *porreaux*, par lequel on désigne cet état morbide, vient de cette structure grêle qui les fait ressembler aux racines de ces végétaux. Le membre viril en est fréquemment entouré. Il faut rapprocher des *porreaux* les *verrues*, qui sont de petits tubercules dont la surface est âpre, rude, et pareillement grenue; quelquefois elles sont munies d'un pédicule; souvent elles sont sessiles. Les verrues sont un accident opiniâtre, et il faut les combattre pendant un très long espace de temps; on n'en vient à bout que par les caustiques.

Le tissu de la peau dégénère à un tel point, que ces végétations contractent les formes les plus bizarres. On voit souvent des productions aplaties, spongieuses, rougeâtres, qui simulent ou figurent de véritables *crêtes de coq*, ce qui leur a fait donner ce nom : le gland y est très sujet, ainsi que le vagin. Ces crêtes, d'une couleur purpurine, offrent une surface lisse et unie; elles ont des espèces d'appendices, séparées les unes des autres par des échancrures plus ou moins profondes; leur face interne est légèrement concave, pour s'accommoder à la convexité du gland; mais, lorsque

celui-ci est mis à découvert, ces excroissances, qui sont d'une certaine consistance, se tiennent droites et érectiles, comme celles que l'on voit sur la tête des coqs. Les malades n'éprouvent, d'ailleurs, d'autre sensation que celle d'un prurit léger et fort peu incommode; il en découle une humeur ichoreuse, roussâtre, et d'une insupportable fétidité.

Il est une autre forme non moins hideuse, que peut prendre la syphilide végétante, et qui porte le nom de *condylomes*, sortes de protubérances à corps volumineux et à base étroite, lisses, qui se manifestent communément à la marge et au pourtour de l'anus. La couleur de ces protubérances ne diffère pas de celle de la peau, et semble avoir la même organisation; parfois elles prennent une consistance comme calleuse; elles ne font éprouver aucune douleur, si ce n'est le malaise qui résulte de la compression qu'elles exercent.

Les végétations dont nous venons de parler sont susceptibles de se développer sur toutes les régions de la surface cutanée; mais, spécialement à l'anus, aux petites lèvres, au gland, etc. On en trouve, quoique rarement, dans le vagin, dans l'intérieur des fosses nasales, à l'ombilic, sur les bords des paupières; il arrive quelquefois qu'on en observe dans les cavités auriculaires; et, comme la perversité est pleine de caprices, elles ont été, dans certaines circonstances, le résultat d'une communication immédiate. Nous avons vu, à l'hôpital Saint-Louis, un bateleur qui était renommé pour ses mœurs infames. Il était devenu sourd, par

l'effet de deux végétations syphilitiques, qui obstruaient chez lui les conduits auditifs, et qui ressemblaient à deux grosses prunes. Nous avons pareillement recueilli l'histoire d'une végétation en forme de grappe, qui s'était développée dans le creux de l'aisselle droite d'une jeune fille qui demandait l'aumône, et qui avait cédé aux bizarres fantaisies d'une inconcevable lubricité.

Les excroissances et les végétations sont beaucoup moins fréquentes que les pustules; mais elles sont bien plus rebelles à l'action des remèdes, sans doute parce qu'elles sont beaucoup moins sous l'empire de la vie : aussi est-on contraint, pour les détruire, de recourir aux escarotiques, plutôt qu'à des remèdes intérieurs ; on emploie aussi l'instrument tranchant, les ligatures, etc. Nous reviendrons sur ce phénomène quand il sera question du traitement curatif.

ESPÈCE. *De la syphilis ulcérante.* L'économie animale contient une multitude de germes de maladies qui peuvent faire naître et développer des ulcères; ces ulcères peuvent se manifester sur toutes les parties du corps; mais l'affection syphilitique imprime à cette espèce de dégénérescence un caractère particulier qui ne saurait être méconnu; c'est un caractère qu'il importe d'étudier; car, combien d'hommes peu expérimentés ne craignent pas d'envisager comme sypilitiques certaines ulcérations, uniquement parce qu'elles ont pour siége les organes de la génération !

Cependant l'hôpital Saint-Louis nous offre journellement des individus chez lesquels on observe des excoriations de la verge, des bourses, des grandes lèvres, etc.; accidens qui ne doivent leur existence qu'aux progrès d'une dégénérescence scorbutique, et qui n'ont absolument rien de commun avec la syphilis. Une leucorrhée de mauvaise nature engendre fréquemment des ulcérations à la vulve, chez des jeunes filles qui mènent la vie la plus continente et la plus réservée. Ces ulcérations simulent des chancres, et pourtant nulle contagion n'a agi sur elles. On voit donc qu'il est de la plus urgente nécessité de reconnaître les signes positifs des ulcères vénériens, et de les distinguer de ceux qui émanent d'une autre source.

J'ai été importuné, durant près de deux années, par un jeune homme doué d'un caractère très pusillanime, qui se croyait atteint de la plus horrible maladie vénérienne, parce que, de temps à autre, il voyait se déclarer, aux parties génitales, quelques légères vésicules eczémateuses (*holophlyctis præputialis*), dont il était atteint depuis son adolescence. Il est des circonstances où les malades finissent non seulement par se persuader qu'ils sont infectés du vice vénérien, mais encore par donner cette opinion aux médecins qui les dirigent.

Nous avons fréquemment observé les ulcères qui affectent les parties génitales et les autres parties du corps, à la suite d'un coït impur. Quand ces ulcères ont vieilli, ils sont communément très rouges, durs et calleux; on les reconnaît particu-

lièrement à leur excavation; ils sont presque toujours taillés en biseau, surtout lorsqu'ils se déclarent aux extrémités inférieures; leur fond est inégal, tuberculeux, assez constamment rempli d'un pus verdâtre. Leur caractère principal est de creuser la peau, de dévorer les muscles, le tissu cellulaire, de mettre quelquefois les os à nu. Fracastor a énergiquement retracé ce phénomène morbide:

> . . . . *Tunc squallida tabes*
> *Artus* (*horrendum*) *miseros obduxit et altè*
> *Grandia turgebant fœdis abscessibus ossa.*

La facilité avec laquelle les chairs se détachent fait quelquefois d'un individu le spectacle le plus hideux et le plus repoussant : on dirait que les membres se putréfient, et qu'ils appartiennent plus au cadavre qu'à l'homme vivant. J'ai vu un infortuné qui était atteint de trois ulcères situés au coronal, à la clavicule et au sternum. Le premier était de forme irrégulière, s'étendait jusqu'aux protubérances frontales; ses bords étaient taillés et unis comme si on l'eût creusé avec l'instrument tranchant; le deuxième ulcère offrait des fongosités, et rendait un pus abondant et glutineux; plusieurs petites ulcérations de même nature en bornaient la circonférence; le troisième présentait une excavation profonde et large, qui se dirigeait de l'apophyse acromion jusqu'à la partie moyenne de la clavicule; une croûte jaunâtre le recouvrait presque entièrement, et ne laissait

qu'une ouverture par laquelle s'échappait une quantité de pus de même nature que celui de l'ulcère du front: il était très enfoncé dans son milieu, et bourgeonnait vers ses bords, qui étaient d'une rougeur intense.

Les ravages de l'ulcération syphilitique sont quelquefois d'une étendue immense. MM. Sicard et Grellier, habiles praticiens de la ville d'Angoulême, m'ont communiqué dans le temps l'observation d'un individu couvert d'ulcères syphilitiques. Ces ulcères étaient devenus très profonds et fistuleux; ils s'étaient agrandis à un tel point, qu'ils s'étaient tous réunis; en sorte qu'au lieu de tégument on voyait sur l'universalité du corps une vaste croûte suppurante, exhalant une puanteur horrible. La face n'offrait également qu'un seul masque ulcéreux, au dessous duquel le pus se rassemblait, pour s'échapper ensuite à travers les trous dont il était criblé. La moitié de la lèvre inférieure était tombée en gangrène, et, s'étant détachée du visage, un écoulement de salive par cet endroit vint singulièrement contribuer à l'affaiblissement du malade. Les parties molles qui complètent au devant le sac lacrymal, ayant été détruites par les progrès du virus syphilitique, les larmes coulaient sur la face; les os unguis, l'apophyse montante des os maxillaires et des os propres du nez, étaient dépouillés et frappés de carie. Enfin, l'ulcère primitif noircit, se dessécha, et devint extrêmement fétide. La diarrhée et les plus cruelles souffrances terminèrent cette épouvantable maladie.

C'est pour exprimer le degré de malignité et le caractère phagédénique des ulcères vénériens, qu'on les désigne assez communément sous le nom de *chancres*. Ce nom, comme le remarque très bien M. Delpech, n'a pu être donné que par métaphore ; car il porte avec soi l'expression d'un phénomène qui n'a rien de commun avec l'inflammation ulcérative de la syphilis : on en voit qui sont stationnaires, et qui conservent toujours la même place, tandis que d'autres sont remarquables par leur extrême mobilité. Ces chancres ambulans et serpigineux s'étendent souvent par des circonvolutions plus ou moins sinueuses, et rongent le corps en le parcourant. Quand ces sortes d'ulcérations s'établissent dans des parties de la peau où il y a naturellement des plis et des rides, elles prennent alors une forme oblongue qui les fait ressembler à des fissures ou à des fentes longitudinales. Le nom de *rhagades* est celui dont on use le plus communément pour indiquer ce genre d'altération.

La matière qui s'échappe des ulcères syphilitiques est, dans quelques cas, un pus louable et de bonne consistance ; mais le plus souvent elle acquiert une qualité âcre et corrosive. On la distingue surtout par sa couleur, qui est d'un jaune verdâtre. Cette dégénérescence a lieu surtout lorsque le mal est ancien, et qu'il a vieilli, pour ainsi dire, dans l'économie animale ; elle est alors d'une fétidité telle, que peu de personnes peuvent la supporter. Il n'est même pas rare de voir ces sortes d'ulcères subir une transformation encore

plus horrible, et se convertir en carcinomes dévorans.

Il est intéressant d'assigner quelles sont les parties du corps qui sont le plus attaquables par les ulcères vénériens : les grandes lèvres, les nymphes, la verge et le prépuce, en sont quelquefois corrodés. On rencontre aussi ces ulcères sur d'autres parties du corps, à l'anus, aux fesses, aux cuisses, au ventre, etc. J'en ai vu de très rebelles qui avaient lieu dans le nombril : les doigts et les orteils y sont fréquemment exposés. On a dit mal à propos qu'ils se montraient rarement à la surface du vagin ; car l'examen cadavérique a prouvé le contraire. J'ai vu surtout un cas particulier où ce canal était totalement rongé par un chancre très étendu. J'ai observé pareillement un ulcère de cette nature qui occupait tout le trajet du conduit de l'urètre chez un soldat mort douloureusement à la suite d'une suppression totale du cours des urines.

L'ulcération syphilitique s'effectue assez ordinairement sur le cuir chevelu ; les yeux, les oreilles, le nez, la bouche, la gorge, etc., sont fréquemment infectés par des ulcères du plus mauvais caractère ; on peut même dire que ceux-là sont les plus opiniâtres, à cause du siége qu'ils occupent. Quels ravages ne font-ils pas dans les fosses nasales ! les os propres du nez, les cartilages, sont quelquefois détruits, et laissent le visage horriblement défiguré pour toute la vie. Quand ils s'établissent au fond de la gorge, toutes les ressources de la thérapeutique ont beaucoup de peine à les détruire.

J'ai vu grand nombre de vénériens, chez lesquels la langue était devenue le siége d'ulcérations à la suite de baisers lascifs; quand ces ulcérations sont anciennes, elles se compliquent de l'engorgement des glandes, ce qui détermine les plus vives douleurs chez le malade. Nous avons donné des soins à une malheureuse femme, chez laquelle cet organe avait acquis le triple de son volume; il était perforé de part et d'autre, et dégénéra en ulcère cancéreux. Rien de plus horrible que l'aspect de cet ulcère; il était profond, surmonté de chairs tuberculeuses; ses bords étaient épais et durs; il s'en écoulait une suppuration grisâtre et cendrée, qui exhalait l'odeur la plus fétide. La plume, d'ailleurs, se refuse à rappeler tous les désordres, toutes les aberrations de l'instinct, tous les désirs fantasques du libertinage et de la débauche, etc., qui peuvent donner lieu à tant de symptômes divers. L'accident dont il s'agit, quand il a lieu, finit par obstruer la déglutition, et détermine un épuisement suivi de la mort. Fracastor décrit avec son énergie ordinaire les ravages de la syphilis ulcérante :

Quin etiam erodens altè, et se funditùs abdens
Corpora pascebat miserè, nam sæpius ipsi
Carne suâ exutos artus, squallentiaque ossa
Vidimus et fœdo rosa ora dehiscere hiatu
Ora atque exiles reddentia guttura voces.

ÉTIOLOGIE.

Nous ne reproduirons point ici toutes les assertions, plus ou moins absurdes, qu'on n'a pas craint de publier sur l'étiologie de la maladie vénérienne. Sous le ciel brûlant de l'Amérique, on a rapporté sa première origine à des insectes vénimeux, que des femmes lascives de ces contrées appliquaient aux organes sexuels de leurs époux, pour les provoquer aux plaisirs de l'amour. Qui pourrait ajouter quelque foi à une opinion aussi hasardée? D'ailleurs, quand bien même on lui supposerait quelque fondement, il resterait à déterminer si c'est par l'introduction d'un virus particulier que les insectes dont on a fait mention, développèrent les premiers symptômes d'une aussi funeste maladie, ou si cette dernière est le simple produit de la conversion d'une plaie en miasmes syphilitiques. Girtanner adopte la première hypothèse : il classe la matière de cette infection parmi les poisons animaux, et assimile ingénieusement son mode de communication à celui de la rage.

Comment a-t-on pu contester la transmission du virus vénérien par voie de génération? Ces sortes de faits sont si fréquens dans les grandes villes! Il est vrai qu'il est une multitude de questions qui seront long-temps insolubles, parce qu'il n'y a aucun moyen infaillible de les résoudre. Tous les pathologistes ont néanmoins été à même d'éclaicir les problèmes suivans : Le virus syphilitique

est-il propagé avec le germe qui doit développer l'enfant? L'embryon puise-t-il le virus avec la vie dans le sein de la mère? Celui qui est depuis longtemps infecté par la vérole, et chez lequel cette maladie est devenue en quelque sorte constitutionnelle, peut certainement la communiquer avec le principe de la fécondation. J'ai même vu, dans l'hôpital Saint-Louis, un enfant né d'un père vénérien qui jouissait, en apparence, de la meilleure santé; mais, à l'âge de dix ans, l'infection syphilitique se développa chez lui, et lui corroda la cloison moyenne du nez. En second lieu, nous avons donné des soins à une fille de joie, devenue enceinte par l'œuvre d'un individu qu'elle infecta très gravement; un enfant naquit; il était couvert de pustules syphilitiques, qui se trouvaient surtout en très grand nombre au pourtour de l'anus.

Les syphilides héréditaires produisent fréquemment des ulcères incurables. Un enfant reçut le jour d'une mère infectée : il vint au monde, petit, maigre, atteint d'une ophthalmie chronique, ainsi que d'une grave ulcération dans l'intérieur des narines. Cette dernière maladie donnait lieu à la sécrétion d'une grande quantité de fluide purulent; la première de ces affections disparut peu de temps après la naissance, par suite d'un traitement que subit la mère; mais il n'en fut pas de même de la seconde, qui continua à faire des progrès, malgré tous les moyens qu'on employa pour la combattre : les os et les cartilages du nez furent successivement attaqués; en sorte que bientôt il ne

resta plus qu'une très petite portion de l'aile droite de cet organe; il paraît même qu'une partie des apophyses montantes des os maxillaires fut détruite par la maladie. Je pourrais également rappeler ici l'exemple d'une jeune fille, âgée de treize ans, née d'une mère autrefois atteinte d'un virus syphilitique; elle éprouvait une douleur obtuse habituelle dans l'intérieur des fosses nasales; le fluide qui s'en échappait était roussâtre, sanguinolent, d'une odeur repoussante et analogue à celle du fromage pourri.

La source la plus commune de la syphilis est, comme tout le monde le sait, celle du rapprochement des sexes; cette sorte d'inoculation n'est que trop fréquente aujourd'hui chez l'espèce humaine; il est d'autres voies de communication; l'épiderme même ne saurait défendre la peau de ce levain contagieux. On a cité dans plusieurs journaux scientifiques, l'histoire d'un accoucheur qui contracta le virus vénérien en délivrant une femme malade, quoiqu'il n'y eût aucune excoriation ni entamure à sa main. Nous avons traité, à l'hôpital Saint-Louis, une femme qui avait gagné cette horrible maladie, pour avoir pratiqué des attouchemens illicites, sur une de ses voisines de lit, qui en était infectée.

La contagion est surtout facile autant que rapide, quand le virus est en contact avec les surfaces muqueuses. On fait mention, dans quelques ouvrages, d'une jeune fille qui, ayant été embrassée contre son gré, par un homme impudique, ne tarda

pas à éprouver des symptômes syphilitiques à la lèvre supérieure. Aussi a-t-on grand soin de recommander aux nourrices qui viennent se faire traiter à l'hôpital Saint-Louis, de ne point laisser caresser leurs enfans par des personnes qui seraient suspectées d'un semblable mal.

Il est d'autres voies de communication qui doivent frapper d'un étonnement extrême ceux qui en sont journellement les témoins. J'ignore pourtant quelle confiance il faut ajouter à un fait extraordinaire, rapporté par Fabrice de Hilden : il s'agit d'une jeune demoiselle qui contracta la maladie vénérienne, pour s'être masquée avec les vêtemens d'un homme qui en était atteint depuis long-temps. Qui sait si, dans les hôpitaux, les mouches, les linges, la charpie, etc., ne pourraient pas être les véhicules de cette horrible maladie. L'usage des mêmes verres pour les boissons sert quelquefois à la propager. Une petite fille de cinq ans, appartenant à des parens sains et absolument irréprochables, se servait de la même tasse qu'un enfant placé en sevrage chez la même mère; elle contracta à la gorge un ulcère profond, qui se développa spontanément. Cet ulcère fut jugé syphilitique par feu M. Cullerier, et céda aux moyens administrés en pareil cas.

Beaucoup d'enfans contractent la maladie vénérienne par la voie de l'allaitement, et trouvent un poison destructeur dans le premier aliment de la vie. Apolline devait le jour à des parens très sains et de mœurs très pures; elle fut confiée à une nourrice des environs de Paris, et y demeura près

d'un an, sans y éprouver la moindre altération dans sa santé. À cette époque, il se manifesta une légère éruption aux environs des lèvres, et quelque temps après sur le dos. Cette éruption n'offrait d'abord aucun caractère particulier ; cependant elle persista, nonobstant l'emploi des bains et des délayans ; elle acquit même plus d'intensité. La petite fille maigrit d'une manière sensible ; on conçut quelques soupçons sur la nature du mal, et les informations que l'on prit ne servirent qu'à les confirmer. Les pustules se convertirent en ulcérations et fournissaient une matière d'une odeur fade et nauséabonde. La nourrice, visitée, offrit un ulcère vénérien à la gorge.

Les enfans communiquent souvent la maladie à leurs nourrices. Une femme, âgée de trente ans, douée d'un tempérament sanguin, jouissait d'une santé parfaite; relevée de couches depuis quelques jours, elle vint à Paris chercher un nourrisson, qu'elle emporta dans son pays. Il y avait près de quatre mois qu'elle l'allaitait, lorsqu'elle éprouva une chaleur intense à la marge de l'anus, accompagnée d'un prurit très incommode. Peu de jours après, plusieurs pustules groupées s'y développèrent. Cette paysane ne soupçonnant point la cause de son indisposition, n'en dit rien à son époux, s'abandonna même à ses caresses; mais celui-ci ne tarda pas à contracter l'infection. Tous deux frappés d'étonnement, et ne connaissant la syphilis que de nom, allèrent trouver un médecin, qui les éclaira sur leur état; ils crurent alors devoir demander des

renseignemens sur la mère du nourrisson, et bientôt ils découvrirent qu'elle était atteinte de cet horrible mal à l'époque de son accouchement. Ces deux individus furent traités et guéris dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis.

CURATION.

La syphilis est une des maladies qui attestent le mieux l'excellence, ainsi que la certitude de notre art. L'espèce humaine a peu de maux qui soient combattus avec plus d'efficacité que les affections vénériennes, lorsque, d'ailleurs, on est guidé par une méthode bien appropriée aux différens cas qui se présentent, lorsqu'on a appris par l'expérience à discerner avec exactitude toutes les circonstances qui rendent telle ou telle préparation de ce remède fructueux, lorsqu'on persiste à l'administrer aussi long-temps que le cas l'exige, etc.

Le traitement des syphilides a été singulièrement perfectionné dans ces temps modernes. Dans l'origine, on n'employait contre ces affreuses éruptions que des végétaux dont l'action était presque toujours insuffisante, du moins en Europe. On sait que Gonsalve Fernand fit tout exprès un voyage aux Indes occidentales pour chercher un remède à ses longues souffrances, et qu'il en rapporta le gayac (*gayacum officinale*). On ajoute qu'à son retour en Espagne, il établit une sorte de spécu-

lation sur ce bois précieux, et qu'il s'enrichit par la vente de ce remède, qui était alors en grand crédit, et d'un prix énorme. Le sassafras, la salse-pareille, la squine, etc., ont été pareillement en grande vénération. L'expérience a néanmoins démontré que rien n'était plus incertain, que les vertus attribuées, par un esprit de routine, à un grand nombre de plantes. Mes élèves pourront consulter, dans la collection de Baldinger, la Dissertation de Mich. Fréd. Boehm (*Diss. varia syphilidis therapia*), qui tient note de tous les remèdes employés contre cette cruelle maladie. *Opus absolutum*, dit l'éditeur de ces opuscules, *et specimen medico practicum litterarium quod sistit plenam historiam quâ ratione morbum dirum impugnaverint medici, etc.*

Il est prouvé, de nos jours, que le médicament le plus approprié à la curation des syphilides est, sans contredit, le mercure; il est prouvé que ce médicament dompte seul, avec énergie, les symptômes les plus variés et les plus opiniâtres. Mais, ce qui nuit dans quelque circonstances, à son véritable succès, c'est l'abandon des méthodes simples pour des méthodes plus savantes en apparence, mais beaucoup moins efficaces. Comme de pareils maux sont presque toujours le résultat des excès ou de la débauche, les personnes qui ont le malheur d'en être frappées se réfugient, par l'effet de la honte, auprès des charlatans et des empiriques: or, ceux-ci aggravent communément l'intensité du mal, par leur impéritie ou leur mauvaise foi.

Telles sont les syphilides observées à l'hôpital Saint-Louis. Ces maladies y sont presque toujours invétérées, et rarement exemptes d'une complication funeste. Nous avons pu nous convaincre qu'il faut un temps très long pour adoucir, détruire et dénaturer les formes terribles de cette affection. Mais toute assertion qui tendrait à mesurer et à déterminer la durée de ce temps serait certainement inexacte et incertaine. Les idiosyncrasies et les dispositions particulières du corps ne déconcertent que trop souvent les calculs des praticiens à cet égard. On n'est pas mieux fondé, je pense, lorsqu'on songe à établir d'une manière positive la dose ou la quantité du remède qu'il convient d'opposer à tel ou tel symptôme de la maladie vénérienne; tout est encore problématique sur ce point. Nous avons vu à Paris un malheureux individu, qui avait langui, pendant près de cinquante années, sous l'empire des divers traitemens anti-syphilitiques, et qui n'avait obtenu qu'au bout de ce long intervalle de temps la guérison de tous ses maux.

Les auteurs étalent communément une grande érudition sur les traitemens divers qui conviennent à la maladie vénérienne; il serait fastidieux de les imiter. Je ne dois compte à mes lecteurs que de la méthode suivie depuis long-temps à l'hôpital Saint-Louis. On ne rencontre d'ordinaire, dans ce précieux établissement, que des syphilides anciennement contractées, ou des accidens consécutifs d'une contagion désastreuse, plus ou moins profondément enracinée dans le corps humain.

Or, presque toutes ces affections finissent par céder au pouvoir du mercure. Toutefois, on voit journellement des empiriques proposer d'autres moyens, et les proclamer, comme étant plus énergiques pour combattre un fléau qui désole surtout la génération actuelle. L'inconstance, si naturelle à l'homme, le rend ingrat envers les méthodes les mieux accréditées par l'expérience. Pourquoi vouloir bannir de notre thérapeutique une substance médicamenteuse, qui seule a opéré tant de guérisons radicales, et à laquelle tant d'individus doivent leur bonheur et leur conservation?

L'observation a particulièrement sanctionné les effets salutaires du deuto-chlorure de mercure. Lorsque ce sel, si avantageux dans ses effets, est administré dans des proportions convenables, lorsque son emploi est accompagné de toutes les circonstances propres à seconder son inconcevable activité, lorsqu'on l'associe surtout à des sudorifiques puissans, il est rare qu'il ne fasse point évanouir les symptômes dont le caractère est le plus rebelle. On remarque même, à l'hôpital Saint-Louis, que ce médicament est spécialement utile dans les syphilides anciennes et invétérées. Nous avons constaté, en outre, qu'il était important de ne pas se lasser de son usage, malgré les craintes que peut inspirer la résistance apparente du mal. On est, d'ailleurs, frappé d'une surprise inexplicable, quand on songe aux propriétés merveilleuses d'une substance qui agit à si petite dose sur le système entier de l'économie animale. De tous les mystères de la

thérapeutique, il n'en est aucun qui étonne autant notre imagination, que la promptitude avec laquelle la moindre quantité de ce sel ramène les forces vitales à leur état normal, et purge la masse des humeurs du levain le plus funeste.

J'ai fait administrer ce sel comparativement avec beaucoup d'autres préparations mercurielles, et dans tous les cas, nous lui avons reconnu une énergie qui doit lui assurer la prééminence. Quelques praticiens ont proposé l'hydrochlorate de mercure; mais les essais nombreux qu'on a tentés prouvent que son action est inférieure, quoiqu'il puisse provoquer avec énergie et promptitude le phénomène de la salivation. On a fait aussi des efforts pour accréditer le carbonate ammoniacal, l'acide nitrique, l'hydrochlorate d'or, qui sont encore des remèdes incertains. La dissolution du deuto-chlorure de mercure, à la simple quantité de huit grains pour une livre d'eau distillée, s'applique certainement avec plus d'efficacité aux innombrables symptômes de cette contagion protéiforme, et en triomphe presque toujours. On augmente insensiblement ses doses, jusqu'à l'instant où il s'excite dans les vaisseaux une sorte de fièvre dépurative et des mouvemens perturbateurs propres à dénaturer l'irritation syphilitique; souvent même ces mouvemens sont inapercevables.

Mais, on ne peut assigner rigoureusement la quantité de mercure qui doit être introduite dans le corps humain, pour la destruction des dermatoses véroleuses; cette quantité ne saurait être

mesurée d'après des proportions géométriques; elle ne saurait être, dans tous les cas, en juste rapport avec la violence de la maladie. Les effets d'un pareil remède dépendent, plus qu'on ne le croit communément, de l'idiosyncrasie des malades. Rien n'est plus varié que la susceptibilité des individus, relativement aux impressions produites par les différentes préparations mercurielles. Je pourrais appuyer cette assertion de beaucoup de preuves.

Il arrive quelquefois que les pustules, les végétations, les ulcères, croissent d'abord en intensité, après l'usage du deuto-chlorure de mercure; c'est là un des effets les plus remarquables de cette substance, alors même qu'elle est administrée avec autant de méthode que de discernement. Mais cette augmentation apparente des symptômes n'est que momentanée; elle est le résultat de l'action du mercure sur l'irritabilité des organes; et si cette action exaspère parfois les accidens, elle finit presque toujours par en mieux combattre plus tard la violence. Il importe que les praticiens connaissent ce phénomène, pour qu'ils ne soient jamais découragés dans la poursuite d'un mal qui se montre parfois très opiniâtre. Les malades eux-mêmes ont besoin d'être rassurés; la plupart d'entre eux accusent l'inaction du remède, quand il ne faudrait blâmer que la méthode.

L'emploi intérieur du deuto-chlorure de mercure nous a paru plus spécialement efficace dans le traitement des pustules que dans celui des végétations ou des ulcères qui résultent d'une in-

fection syphilitique. Les pustules croûteuses, les tuberculeuses, les ortiées, etc., s'affaissent surtout avec promptitude par l'emploi méthodique de ce remède; les pustules lenticulaires, les pustules miliaires résistent davantage. Nous avons même fait la remarque, que plus les pustules sont volumineuses, plus elles cèdent aisément aux moyens de guérison; j'excepte néanmoins de cette règle les pustules serpigineuses, qui promènent partout leurs ravages, et qui, souvent ne se cicatrisent, dans certaines parties du corps, que pour se reproduire ailleurs avec une égale force.

Au surplus, tout en louant les effets rapides et presque merveilleux du deuto-chlorure de mercure, nous ne devons pas exclure la considération des circonstances nombreuses qui peuvent faciliter son succès: telle est, en premier lieu, l'habitation d'un lieu sain et exempt de toute exhalaison marécageuse. Nous avons vu un malheureux militaire, chez lequel ce remède n'avait eu aucune action médicamenteuse pendant un laps considérable de temps, qu'il fut contraint de rester au bord de la mer; mais un voyage changea totalement, chez lui, le mode de sensibilité des absorbans. S'étant transporté dans un autre lieu, il employa les mêmes méthodes, qui furent suivies d'un plein succès. Des alimens doux, un repos convenable ou un exercice modéré, l'abstinence de toute passion vive, etc., peuvent également influer sur la rapidité de la guérison.

Dans quelques circonstances, nous nous sommes

très bien trouvés d'allier l'opium au mercure, pour combattre avec succès des syphilides rebelles, lorsqu'elles étaient accompagnées de vives douleurs. Il nous a semblé que ce remède calmant, introduit dans l'estomac, tempérait, en quelque sorte, la trop grande activité des sels mercuriels, sans néanmoins affaiblir leurs vertus. Une femme, couverte d'ulcères rongeans et phagédéniques, était en proie à de cruelles souffrances; elle éprouvait des spasmes, des vomissemens, des insomnies, aussitôt qu'elle avait pris la plus légère dose de mercure. La liqueur de Van Swieten, administrée dans les quantités ordinaires dans un verre d'eau d'orge édulcorée avec trois gros de sirop de diacode, fut suivie d'un calme inaccoutumé. Depuis cette époque, les symptômes s'amandèrent, et la malade parvint assez promptement à sa guérison.

Il existe, en outre, beaucoup de cas où le traitement des malades, par les remèdes les mieux éprouvés, devient absolument impossible; souvent l'estomac repousse le mercure, ou ne peut le supporter sans inconvénient. Nous avons reçu, à l'hôpital Saint-Louis, une jeune femme, chez laquelle les préparations mercurielles suscitaient des mouvemens convulsifs; cependant les symptômes de son mal se déployaient avec une intensité effrayante; les ulcères s'aggravaient de jour en jour; toutes ses articulations présentaient des périostoses; la cloison du nez était enfoncée : un horrible chancre s'était développé dans l'intérieur des fosses nasales. La malade était consumée par la fièvre

hectique, et les douleurs nocturnes étaient insupportables. Dans ce triste état, nous ne vîmes rien de mieux à faire que de lui administrer le mercure par la voie des lavemens. Une semblable méthode avait été autrefois mise en usage avec quelque succès. Après deux mois de persévérance, nous vîmes les ulcérations se modifier de la manière la plus avantageuse ; les douleurs spasmodiques s'évanouirent, et la malade fut en état de prendre par les voies digestives les préparations que nous jugeâmes être les plus utiles à son état.

Nous avons parlé plus haut de l'heureuse alliance du mercure avec l'opium, pour le succès de certains traitemens ; mais, une combinaison non moins avantageuse, et qu'il ne faut pas passer sous silence, est celle de ce remède avec l'iode ; combinaison dont on rapporte la première idée au très estimable professeur Odier, de Genève. Ce praticien présenta, dit-on, à la Société de médecine de cette ville, un échantillon de cet amalgame, dans la conviction où il était que ce nouveau mode de l'administrer serait avantageux à la thérapeutique. On doit à M. Biett d'avoir proposé et fécondé, à Paris, cette heureuse conjecture d'un savant aussi recommandable. C'est particulièrement le proto-iodure de mercure qui a été l'objet de ses recherches, le deuto-iodure de mercure ayant paru jouir d'une activité trop énergique. Il l'a administré d'abord aux doses les plus minimes : quand ce médicament est employé avec prudence, il ne produit communément qu'une excitation très légère sur

la membrane muqueuse du tube digestif. M. Biett a surtout appliqué le mercure ioduré aux diverses formes que revêt la maladie syphilitique, lorsqu'elle attaque la peau d'une manière spéciale. Dans le plus grand nombre des cas, il affirme avoir obtenu des modifications aussi promptes qu'inattendues; il cite, entre autres exemples, celui d'un vieillard de soixante-dix ans, couvert d'ulcérations de la plus mauvaise nature, coupées à pic, dont les bords étaient durs et celluleux, etc. Il y avait, d'ailleurs, carie et fistule profonde au coronal, vers le bord de l'orbite droit. Cet individu fut mis à l'usage du proto-iodure de mercure. Dans l'espace d'environ six semaines, on obtint une cicatrisation irrégulière, il est vrai, mais dont la solidité ne laissait rien à désirer. Ce même praticien rappelle l'histoire d'un autre malade dont il a suivi le traitement, de concert avec M. le docteur Miquel, observateur aussi attentif que véridique. Il s'agit d'un homme dans l'âge mûr, dont la peau avait été successivement envahie par des pustules tuberculeuses. Dans l'espace d'un mois, toute l'éruption se trouva résolue et dissipée; on ne voyait plus sur la peau que ces taches ou maculatures qui persistent plus ou moins long-temps après la disparition des tubercules.

Les essais successifs de plusieurs médecins cliniques doivent inspirer de la confiance et déterminer les praticiens à faire un sage emploi de cette combinaison pharmaceutique, dans les formes si variées que revêt la maladie vénérienne. On peut

certainement l'administrer depuis un grain jusqu'à cinq ou six grains par jour, sans crainte de provoquer une excitation trop vive dans l'intérieur du tube digestif. Il m'a semblé, d'après les expériences que j'ai tentées moi-même avec le proto-iodure de mercure, et que je continue avec persévérance, que ce médicament pouvait surtout convenir quand il y avait union et coexistence du vice écrouelleux avec le vice syphilitique. On sait que, dans sa pratique savante, Benjamin Bell s'inquiétait singulièrement de cette complication funeste, qui entrave presque toujours l'action des remèdes, et qu'il cherchait à corriger préalablement une semblable diathèse par l'usage de la ciguë ou du quinquina.

Il y aurait des volumes à écrire, si l'on voulait faire mention de toutes les combinaisons mercurielles, qui ont, en quelque sorte, encombré les avenues de notre art, depuis l'introduction de cette substance dans la thérapeutique. Quels éloges ont obtenus jadis les expériences de Plenck, professeur à Bude, le même qui essaya, le premier, de classer les dermatoses d'après des phénomènes qu'il croyait élémentaires! Son *oxyde gommeux* eut une vogue que légitimèrent des cures incontestables; il a dû surnager sur tant d'autres préparations oubliées, et son administration est souvent très bien appropriée à des cas difficiles. Nous porterons le même jugement sur les *pilules bleues* de nos pharmacopées, qui se trouvent encore si puissamment soutenues par le suffrage presque unanime des praticiens anglais et genevois.

Mais la préparation que de nos jours on préfère, est, sans contredit, la solution du deutochlorure de mercure, dont la réputation est depuis long-temps européenne. Malgré les périls réels auxquels pouvait exposer son emploi, jamais remède n'a été introduit dans la science avec un assentiment plus unanime : sa renommée marcha comme un torrent, dit un de nos praticiens célèbres ; il fut réputé partout comme tellement efficace, que les empiriques même des divers royaumes la glissaient habilement dans leurs formules secrètes; ils en étaient quittes pour dissimuler sa présence, en spéculant sur ses bienfaits. Il est même constant que le *sublimé corrosif* était mis à profit par des médicastres avant que l'illustre Van-Swieten en assurât tous les avantages : il fut administré par des mains barbares avant de passer par des mains plus habiles. M. Dzondi, professeur à l'Université de Halle, a publié naguère une méthode nouvelle pour traiter les affections syphilitiques (*Neue zuver-luessige heilart der lustseuche in allen deren formen, etc.* Il place aussi le deuto-chlorure de mercure en première ligne; mais il le prescrit en pilules, à la dose d'un vingtième de grain, avec parties égales de mie de pain non levé et de sucre. Il ajoute quelquefois une très petite dose d'opium, surtout lorsque le malade accuse des douleurs de ventre. « On ne doit pas, dit-il, donner le *sublimé* à des doses trop rapprochées. Cette substance étant un poison très actif, il faut laisser à l'organisme le temps de réagir contre l'irritation qu'elle détermine en lui. »

Mais l'expérience a prouvé qu'un traitement interne, quelque bien dirigé qu'il soit, ne suffit pas toujours pour détruire totalement le vice syphilitique. On peut se convaincre, par une multitude d'exemples, que lorsque ces affections ont été nouvellement contractées, et que le levain de leur contagion se trouve encore dans le plan superficiel des vaisseaux lymphatiques, le mercure, incorporé dans des substances onctueuses, et administré par les surfaces du corps, à l'aide des frictions plus ou moins énergiques, porte un calme réparateur dans le système de la circulation générale. Ce procédé est peut-être moins efficace, quand la diathèse morbide infecte depuis long-temps la masse totale des humeurs, et les remèdes intérieurs paraissent alors plus particulièrement indiqués.

Le traitement local des syphilides est toujours relatif et approprié aux différentes formes dont elles se masquent, lorsqu'elles attaquent le tégument. Les pustules, les végétations, les ulcères, réclament des procédés particuliers, qui varient nécessairement selon le siége, selon l'idiosyncrasie des sujets et l'ancienneté de leur développement.

L'effet du mercure appliqué à l'extérieur doit être de modifier avantageusement les conditions vitales du système humain, en détruisant l'influence morbide du virus syphilitique, sans provoquer aucun spasme ni aucun excès de sécrétion dans les glandes salivaires. Quand l'infection est ancienne et très invétérée, il faut surtout éviter ce mouvement perturbateur, qui ne contribue en rien à la

guérison, et qui souvent exaspère les symptômes inséparables de certaines diathèses. C'est un fait curieux, constaté à l'hôpital Saint-Louis, et qu'on pourrait consigner dans tous les livres de la science qui ont du rapport, avec cet important objet, que ce remède, incompréhensible dans ses effets, n'agit jamais mieux que lorsqu'il pénètre sans tumulte et sans trouble dans les organes.

J'ai recueilli grand nombre d'observations qui prouvent qu'il n'est pas nécessaire que le mercure augmente les sécrétions de l'économie animale pour la destruction des syphilides, et que le mal ne disparaît jamais plus vite que lorsque les effets du remède sont modérés. Dix individus, ayant subi la salivation par l'effet de leur idiosyncrasie, ont été retardés dans leur guérison; beaucoup d'autres ont pris les frictions sous nos yeux, sans éprouver le moindre changement sur les surfaces muqueuses; il n'y a eu ni accroissement dans la vitesse du pouls, ni altération dans leurs urines; et pourtant les symptômes ont été totalement détruits, et avec une surprenante rapidité.

On a avancé, relativement à l'administration extérieure du mercure, beaucoup de faits auxquels il serait peu philosophique d'ajouter quelque croyance. C'est ainsi, par exemple, que les empiriques proclament une multitude de règles minutieuses, qu'ils s'imaginent être favorables au succès d'un pareil remède. Ils défendent rigoureusement aux malades de s'exposer à l'air; ils interdisent l'usage de certaines viandes, de certaines boissons;

mais il faut convenir qu'il n'y a que du vague et de l'incertitude en pareille matière. Connaît-on les circonstances atmosphériques qui peuvent seconder l'absorption du remède? A-t-on découvert quels sont les alimens qui peuvent favoriser l'énergie de son action? Sait-on quels degrés de froid ou de chaud influent sur l'activité du virus vénérien, ou affaiblissent son pouvoir délétère?

N'est-on pas, au contraire, très fondé à croire que l'emploi d'un régime restaurant, des nourritures succulentes, que des circonstances morales, les douces distractions, les jeux, les divers moyens de l'hygiène, les promenades, souvent même les voyages dans un pays plus salubre, peuvent modifier plus ou moins avantageusement le mode de sensibilité de tout le système lymphatique, et le mieux disposer à l'impression du mercure? Ce qu'il y a de positif, c'est que ce remède n'a aucune action sur les corps desséchés et consumés par le marasme, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par bien des exemples. Les frictions n'avaient opéré aucun effet sur un vieux officier, pendant son séjour en Pologne, où il était tombé dans un amaigrissement extraordinaire. Trois mois de repos dans un village de France lui restituèrent son embonpoint. On recommença dès lors le traitement qu'on avait employé sans fruit dans une occasion moins favorable; et ce traitement dissipa bientôt les symptômes.

Ce traitement local s'applique rarement avec avantage au traitement des syphilides pustuleuses,

particulièrement lorsqu'elles sont la suite ou le résultat d'une affection ancienne et profonde. Mais il faut, à la vérité, dire que lorsqu'elles sont accompagnées d'un état inflammatoire, les bains tièdes favorisent singulièrement les bons effets du traitement intérieur qu'on a prescrit. J'ai également constaté par mes observations, que lorsque les pustules sont agglomérées et indolentes, il est avantageux de les humecter avec quelque liqueur plus ou moins caustique, qui ranime les facultés vitales de la peau, et prévient, par ce moyen, une rétropulsion qui serait funeste. La pierre de nitrate d'argent a surtout un succès qu'on ne saurait passer sous silence; dans plusieurs circonstances, je l'ai employée avec un bonheur inattendu.

C'est surtout pour la destruction des syphilides végétantes que le traitement extérieur est utilement invoqué. Il est digne d'observation que ces excroissances morbides, ne jouissent point des propriétés vitales du derme, qu'elles sont, jusqu'à un certain point, isolées de l'organisation; de là vient que les procédés chirurgicaux les font aisément disparaître. On a recours aux ligatures, à l'excision par l'instrument tranchant, aux escarotiques qui les flétrissent. Les caustiques conviennent principalement, quand les végétations sont d'une texture lâche, et qu'elles ont besoin d'être réprimées. Les chirurgiens ont recours à l'eau phagédénique, qui suffit quelquefois pour les faner et pour les détruire. Les dissolutions de sulfate de zinc, de sulfate de cuivre, produisent un effet semblable:

le deutochlorure de mercure, incorporé en grande proportion dans l'alcohol ou dans l'eau distillée, agit avec un succès non moins certain; l'alun calciné est pareillement applicable. On emploie à l'hôpital Saint-Louis, le nitrate acide de mercure, l'acide hydrochlorique, l'hydrochlorate d'antimoine; on en imbibe adroitement de très petits pinceaux destinés à n'atteindre que la propre substance des végétations.

Toutes les fois que les syphilides végétantes offrent beaucoup de consistance et de dureté; lorsqu'elles ne sont ni rougeâtres, ni saignantes, et qu'elles affectent une forme oblongue et conique, on préfère ordinairement le moyen de l'excision, qui s'effectue à l'aide des ciseaux courbes et plats. Les excroissances se trouvant placées sur une surface convexe, l'opération dont je parle exige plus ou moins d'adresse, afin de bien déterminer préalablement leur saillie, et les emporter en totalité. Les chirurgiens préfèrent se servir du bistouri, si les végétations sont larges, et si leur base occupe un grand espace sur le tégument. Enfin, il est des circonstances où les végétations que l'on doit extraire se trouvent recélées dans l'intérieur des organes affectés; c'est alors au génie particulier de l'opérateur de fabriquer l'instrument le plus convenable, pour l'approprier au siége du mal.

Les ligatures sont employées, lorsqu'on ne peut procéder commodément à l'excision, par le secours des instrumens dont nous venons de faire mention. Il est facile de mettre à profit ce moyen, quand les

tumeurs sont isolées, et qu'elles sont supportées par un pédicule long et étroit; c'est ce qui arrive quelquefois dans celles qui sont situées au pourtour de l'anus, sur les bords du vagin, etc. On serre progressivement, et tous les jours, leur tige, jusqu'à leur chute totale. Il importe de détruire toutes leurs racines, pour éviter leur reproduction, ce qui est difficile à exécuter, surtout si elles sont volumineuses.

Le traitement local et extérieur ne convient pas seulement aux syphilides pustuleuses et végétantes, il est aussi très favorable aux ulcères vénériens, soit qu'ils proviennent d'une contagion primitive, soit qu'ils se développent à la suite d'une infection générale de tout le système. Les ulcères primitifs se reconnaissent communément à l'intensité de l'inflammation qui les accompagne; au renversement et au déchirement de leurs bords; à leur excavation plus ou moins profonde dans la substance du derme; à la vive douleur qu'ils occasionnent, etc. Mais les ulcères, qui ne sont que secondaires, offrent un caractère plus bénin, et marchent surtout avec moins de célérité. Pour suivre une méthode, exempte de tout danger dans le traitement de ces affections, on évite, en ce dernier cas, toute application irritante; on se contente de couvrir les ulcères superficiels avec un linge enduit de cérat simple ou légèrement animé d'un peu de cérat mercuriel. La fréquence des pansemens et la propreté constante qu'on entretient, suffisent pour amener une guérison radicale.

Mais lorsque les ulcères s'étendent en profondeur, lorsqu'ils sont livides et couenneux, on y applique des substances caustiques, pour dénaturer le vice vénérien, et en borner les progrès. Feu M. Cullerier, qui se montrait si habile dans la curation de la maladie qui nous occupe, préférait l'hydrochlorate d'antimoine liquide, parce que son effet est extraordinairement prompt, et qu'il arrête comme par enchantement l'activité du virus corrosif. Ce caustique convertit bientôt l'ulcère en plaie simple, quelle que soit sa malignité; mais son emploi exige de la prudence, et beaucoup d'adresse. A l'hôpital Saint-Louis, c'est le nitrate acide de mercure que nous employons avec une sorte de préférence. On a soin de cerner habilement tous les contours de l'ulcération, et d'en châtier tous les bords; par ce moyen, on l'empêche de se reproduire elle-même, et de s'étendre quelquefois avec plus de violence qu'auparavant.

Le traitement extérieur des ulcères syphilitiques varie selon le siége qu'ils occupent; ceux qui se manifestent à la paroi interne des joues, et dans l'intérieur de la bouche, au pharynx et au voile du palais, doivent spécialement être combattus par des gargarismes adoucissans et médicamenteux. De semblables moyens ne sont pas toujours très efficaces, surtout si la langue est profondément attaquée; ce dernier genre d'ulcération est si long à guérir, qu'il dure quelquefois plusieurs années; et qu'il résiste à toutes les méthodes curatives.

Au surplus, il faut une multitude de précautions

et de soins, selon que les ulcères syphilitiques s'établissent à la marge ou à l'intérieur de l'anus, aux grandes lèvres, ou dans le vagin, à l'ombilic, entre les orteils, dans les oreilles, ou bien dans les fosses nasales, etc. La maladie s'aggrave partout où il y a frottement des surfaces, et lorsque les parties affectées se trouvent dans un contact réciproque. Les ulcères résistent souvent à tous les moyens qu'on leur oppose; cette opiniâtreté dans les symptômes est surtout plus marquée, quand les individus infectés continuent de se livrer à la débauche et à de honteuses communications. Je ferais rougir la pudeur, si j'exposais ici les vices insurmontables des personnes qui viennent réclamer des secours à l'hôpital Saint-Louis. Les remèdes sont de nul effet sur l'économie, si l'on ne vient à réprimer ces coupables et illicites habitudes.

Personne n'ignore que les ulcérations vénériennes peuvent se compliquer d'un état de phlogose, qui s'entretient souvent par la disposition physique des parties attaquées. C'est ainsi que le rétrécissement du prépuce, le gonflement du gland, et autres phénomènes inflammatoires de ce genre, peuvent être portés à un degré de violence extrême. Ce sont les bains tièdes, les lotions douces, les larges saignées, la diète sévère, etc., qui parviennent à calmer ces accidens, presque toujours funestes. Sans ces moyens, qui arrêtent les progrès du mal, la gangrène se déploie, et fait bientôt de tels ravages, qu'elle détruit quelquefois rapidement et en totalité les organes de la génération. J'ai

vu ce mal déplorable survenu à un militaire, pour avoir voyagé pendant un mois, avec un paraphymosis enflammé; à son arrivée à Paris, la suppuration chancreuse avait totalement dévoré le membre viril. C'est, sans doute, dans de semblables circonstances, que M. le docteur Harris a expérimenté qu'on pouvait traiter la maladie vénérienne sans mercure, et s'abandonne même avec une confiance entière aux antiphlogistiques. D'autres préfèrent les remèdes qui portent à la diaphorèse. Il est néanmoins certain que le remède usité a cet avantage sur tous les autres, qu'il est propre à modifier directement le système lymphatique.

Les syphilides cutanées, qu'on observe à l'hôpital Saint-Louis, sont constamment d'une nature rebelle, parce qu'elles sont rarement exemptes de mélange et de complication. On ne saurait peindre avec des couleurs assez vives cet assemblage de misères, qui viennent quelquefois se réunir sur un même individu; le scorbut, le vice écrouelleux, les diverses dartres, la lèpre, le prurigo, la goutte, le rhumatisme, tous les maux se réunissent pour compliquer le genre *syphilis*, pour la fortifier de leur propre levain, et vieillir ensemble dans le même corps. C'est dans ces divers cas que les symptômes deviennent nécessairement plus opiniâtres, et qu'ils s'irritent par tous les moyens qu'on oppose à leur propagation.

GENRE II.

MYCOSIS. — *MYCOSIS.*

Sycosis des Grecs ; *sathath* des Arabes ; *thusius* des Arabistes ; *schin benadsch, bolachith, botamin, kuba* d'AVICENNE ; *datusah* d'ALY ABBAS ; *yaws* des côtes de Guinée ; *pian, épian* des Américains ; *frambœsia guinecusis, frambœsia americana* de PLENCK ; *pocken* ou *vérole d'Amboyne* de BONTIUS ; *sibbens* ou *siwins d'Écosse* de GILCHRIST ; *fungine* d'Irlande ; *le taw* de certaines contrées d'Afrique ; *la maladie de la baye de Saint-Paul* de BOWMAN ; *le mal anglais* des Canadiens ; *le mal de Sherliévo, le mal de Fiume* de WAGNER, de CAMBIERI et de BAGNERIS ; *la falcadine* de ZACCHINELLI ; *le mal de Chavanne* de FLAMAND ; *le thymiosis* de SWEDIAUR ; *beerschwamm* des Allemands.

Affection véroleuse, spécialement caractérisée par des excroissances fongueuses, qui se manifestent principalement à la face, au cuir chevelu, aux parties génitales. Ces excroissances, à peu près figurées comme le fruit du mûrier et du framboisier, répandant une humeur visqueuse, jaunâtre et fétide : dans d'autres circonstances, ce sont des tumeurs assez considérables qui ressemblent à des morilles ou à des tomates ; parfois, ce qui constitue une troisième espèce, il y a coryza, enrouement, ulcération des amygdales, douleurs ostéocopes, etc.

Il s'est introduit une certaine confusion dans ce genre, depuis qu'on a contracté l'habitude de désigner

les maladies par les noms des pays où on les observe le plus communément : il nous semble rationnel de fixer irrévocablement les trois espèces suivantes :

A. Le mycosis framboisé (*mycosis framboesioïdes*). C'est le *framboesia* de la plupart des nosologistes. Ce nom lui convient, à cause des petits lobules granulés qui constituent spécialement la forme de ses éruptions. Cette espèce attaque communément les Nègres. Il est constant que la peau africaine est douée d'une susceptibilité particulière qui les rend plus enclins à ce genre de dégénérescence. On assure même que les Métis perdent la faculté de contracter cette maladie à mesure qu'ils se rapprochent davantage de la race des Blancs. Cette assertion est intéressante à vérifier.

B. Le mycosis fongoïde (*mycosis fongoïdes*). Je ne puis manquer de fonder cette espèce, que j'ai long-temps observée, quoique ce fût toujours chez le même individu. Elle se manifeste, sur une ou plusieurs parties du corps, par des tumeurs fongueuses, ovales, qui naissent et se développent successivement sur le visage, sur les membres thoraciques et abdominaux. Ces tumeurs, dont le tissu a beaucoup d'analogie avec celui des champignons, après avoir pris de l'accroissement, s'ouvrent comme des fruits putréfiés, et laissent échapper une matière ichoreuse, souvent puriforme, d'une odeur repoussante. C'est la *vérole d'Amboyne*, dont parle Bontius ; c'est le *pian* des îles Moluques, le *pocken amboynense* des Hollandais, le *therminte* des anciens. Cette espèce a été décrite par Bateman sous le nom de *molluscum*, par allusion aux excroissances qu'on voit se mani-

fester sur l'écorce de certains arbres. MM. Cazenave et Schédel citent un fait très intéressant, communiqué par M. le docteur Carswel, de Glascow. Il s'agit d'un enfant à la mamelle, à qui elle avait été communiquée par son frère. La mère, qui nourrissait l'enfant, contracta la maladie. Pareille chose arriva à deux autres membres de cette famille.

C. Le mycosis syphiloïde (*mycosis syphiloïdes*). C'est bien ainsi qu'il faut appeler une affection qui, dans ces derniers temps, a été un objet de considération pour beaucoup de pathologistes. On l'a indiquée successivement par une multitude de noms, qui tous se rapportent néanmoins au même mode d'altération. Le docteur Cambieri, médecin habile et très expérimenté, a émis l'opinion que cette maladie, connue en dernier lieu sous les noms de *scherliève*, de *mal de Fiume, etc.*, n'est absolument que le *sibbens* ou *siwins d'Écosse*. Dans le Canada, quelques personnes l'appellent le *mal anglais;* d'autres, la *maladie allemande.* Ce qui frappe, dans l'étude de cette espèce, c'est son extrême analogie avec le genre *syphilis;* ses symptômes sont à peu près les mêmes; sa transmission d'un individu à l'autre est même plus rapide; il suffit, dit-on, de respirer le même air, de boire dans la même tasse, de manger dans la même assiette, de fumer dans la même pipe. Il est inutile de dire qu'elle se prend aussi par le coït.

Nous allons décrire le genre par trois tableaux successifs, qui donneront une idée distincte de chaque espèce. On doit à M. Jacques Thomson une fort bonne description de la maladie commu-

nément désignée sous le nom de *yaws*, et qui n'attaque qu'une seule fois dans le cours de la vie le même individu.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Je vais décrire d'abord le genre mycosis tel que j'ai eu occasion de l'observer moi-même sur les deux individus qui se sont présentés à mes regards; j'ajouterai ensuite à ce tableau les traits recueillis par des voyageurs sincères et véridiques.

ESPÈCE. *Du mycosis framboisé.* Cette espèce est ainsi désignée à cause de la ressemblance qu'on a cru trouver entre son mode d'éruption et les fruits rouges du framboisier. Il est appelé *gattoo* par les Nègres de Guinée. Il peut attaquer les différentes parties du corps, particulièrement le cuir chevelu, les oreilles, les lèvres, le visage, les aines, les aisselles, les organes de la génération. Tel était du moins le premier cas que j'ai eu occasion d'observer, et dont je vais consigner ici l'histoire.

Le mycosis framboisé est souvent précédé d'un état de fièvre et de malaise; il se déclare par une multitude de petites pustules granulées et fongueuses, qui croissent successivement, et s'élèvent au dessus du niveau du tégument. Ces pustules,

rougeâtres, ou d'un violet foncé, sont tantôt isolées, tantôt réunies au nombre de deux ou trois. Des intervalles de ces grains s'échappe continuellement une humeur d'un jaune nuancé de vert, d'une consistance gluante et visqueuse. Si cette humeur séjourne long-temps sur ces excroissances, elle devient d'une puanteur excessive ; les malades éprouvent des démangeaisons et une sorte de tension dans la totalité des tégumens.

Lorsque l'éruption commence à se manifester, on aperçoit d'abord, sur la périphérie de la peau, quelques maculatures ou taches assez semblables, dans leur origine, à des piqûres de puces. Souvent, dit Thomson, la peau est comme couverte d'une poussière blanchâtre, analogue à de la farine. A ces taches succèdent bientôt des végétations ou éminences, qui, par leur aspect, simulent des mûres ou des framboises. Dans certaines circonstances, le système dermique est si profondément altéré, que les poils tombent, ainsi que les cheveux, ou paraissent flétris et décolorés.

Le mycosis framboisé ne parcourt pas toujours ses périodes avec une égale rapidité ; sa durée moyenne est de huit à neuf mois. Ses progrès sont, du reste, relatifs et proportionnés au tempérament des individus qu'il attaque. Il arrive, pour cette maladie, ce qui survient aux autres éruptions. Les framboises ou mûres sont d'autant plus volumineuses, que les individus sont plus robustes et plus vigoureux. Chez les Nègres, qui sont faibles et débiles, d'une maigreur extrême, le mycosis

met beaucoup de temps pour parcourir ses périodes; les éruptions sont moins considérables; il en est qui sont d'une singulière ténuité; quelquefois elles ressemblent à des choux-fleurs desséchés.

Souvent les framboises, mûres ou fraises, qui constituent le mycosis, dégénèrent, et se convertissent en ulcères d'une insupportable fétidité. La plupart de ces ulcères sont recouverts de croûtes noirâtres, d'un aspect hideux; les chairs en sont blafardes, livides et corrompues. Les chirurgiens apposent quelquefois des caustiques sur ces végétations opiniâtres; mais on les voit renaître sous des formes plus alarmantes encore.

Ce qui est remarquable dans la considération du *mycosis framboisé*, c'est la pustule principale, qui surpasse les autres par sa circonférence et sa profondeur, et qui se change en ulcère rongeant; tout le tissu dermique en est dévoré. On croit communément que ce large ulcère est le réservoir du principal levain pianique. Les Nègres s'imaginent que tous les maux secondaires qui souillent la peau humaine naissent de cette source unique; de là est venue l'expression vulgaire de *mama-pian*, ou de *mère des pians*, à laquelle on a communément recours, pour qualifier cette grande ulcération, qu'on peut comparer au bouton que le peuple nomme le *maître-grain* dans la petite-vérole confluente: aussi faut-il se garder de dessécher trop promptement cette énorme pustule, qui semble servir d'émonctoire à l'économie animale.

M. Jacques Thomson rapporte un fait curieux,

et qu'il importe de ne pas passer sous silence : « Si une personne atteinte d'un ulcère, dit-il, vient à contracter le *yaws*, elle est presque toujours affranchie de l'éruption extérieure ; mais, au bout d'un certain temps, l'ulcère prend un aspect *granulé* ; ses bords s'élèvent, et manifestent un caractère étrange ; on les voit suppurer avec une abondance extrême : toutefois, si, par les moyens de l'art, on parvient à cicatriser cet ulcère, il se développe une éruption qui suit sa marche accoutumée ; dans le cas contraire, l'ulcère durerait toute la vie. » Il est donc nécessaire d'apporter tous les soins possibles à sa guérison, puisque les suites en sont si prolongées et si funestes.

Les Nègres, condamnés à des travaux rudes et pénibles, ont fréquemment la paume des mains sèche et horriblement lacérée, ainsi que la plante des pieds : c'est à ces excoriations, à ces dépouillemens du derme, qu'on donne assez communément le nom de *crabes*, parce qu'ils figurent des ramifications calleuses, semblables aux pates de ces insectes. Cette affection, purement locale, est tout-à-fait indépendante du mycosis ou pian proprement dit. La peau, dans ce cas, est entièrement morte et inanimée ; elle ressemble à un cuir sec et racorni. Ce qui contribue surtout à produire ce phénomène, c'est l'habitude où sont les Nègres de courir les pieds nus sur une terre brûlante. On sait qu'ils marchent continuellement sur du sable, sur des débris et des fragmens de coquilles, etc. ; souvent même ces corps étrangers pénètrent dans

les parties charnues, séjournent dans les crevasses, y causent des inflammations, des douleurs, des ulcères, etc.; et, si les Nègres sont déja infectés du pian, tout le virus se dépose sur ces parties.

Observation. J'ai observé le *mycosis framboisé* ou *pian*, dans son plus haut degré d'intensité sur la personne de Georges Bartos, âgé de trente ans, né dans la Hongrie, batteur de blé; cet homme était d'une haute stature, d'une habitude de corps sèche et maigre. Il nous assura que ses parens avaient toujours été sains. Il se rappelait lui-même avoir eu la petite vérole dans son enfance, et une teigne muqueuse dont il avait été parfaitement guéri. A quinze ans, il entra au service militaire, et y resta jusqu'à dix-huit; alors il déserta, et passa en France, pour y subsister à l'aide de son travail. Il s'y maria quelque temps après, avec une jeune fille très fraîche et très bien portante. Il vivait dans la plus austère sagesse, lorsque tout à coup, sans cause connue, tant sur la lèvre supérieure que sur le sommet de la tête, parurent trois boutons pustuleux, accompagnés d'une démangeaison très vive. Un chirurgien de la campagne appliqua sur ces boutons les feuilles d'une plante que le malade ne put nous désigner. Cette affection fit des progrès rapides en très peu de temps, soit d'elle-même, soit qu'elle fût provoquée par des grattemens fréquens, que déterminait un prurit insupportable. Tout son cuir chevelu était gonflé et couvert de tumeurs fongueuses, sillonnées dans tous les sens, composées d'une agglomération de grains ou lo-

bules, qui leur donnait l'aspect de bourgeons, ou plutôt de framboises, symétriquement arrangées les unes à côté des autres. Il découlait de ces tumeurs une matière sanieuse et fétide, qui devenait épaisse, et se condensait en croûtes, lesquelles masquaient un peu la forme des végétations. Même disposition au pubis et aux organes génitaux. Croira-t-on que les cheveux et les poils se conservaient au milieu de cet étonnant désordre? Les oreilles ne tardèrent pas à être attaquées; leur surface était enflammée, rouge, et comme grenue; elles fournissaient un écoulement assez odorant, que nous vîmes se supprimer par intervalles. La membrane muqueuse des fosses nasales donnait surtout une grande quantité de mucosités épaisses, d'un jaune tantôt grisâtre, tantôt rougeâtre, un peu sanguinolent; il y avait un coryza continuel. La région mastoïdienne gauche et la partie postérieure du pavillon de l'oreille du même côté étaient affectées d'un gonflement inflammatoire; la peau, distendue, se gerçait, se fendillait, et de ces crevasses s'écoulait une humeur analogue à celle dont nous avons parlé plus haut. Je n'ai pas besoin de dire que tous les remèdes employés en pareil cas furent mis à contribution, que nous eûmes particulièrement recours aux mercuriaux; mais ce fut en vain: après six mois de souffrances, la position de Georges Bartos empira singulièrement; il tomba dans le marasme, et fut pris d'une diarrhée colliquative, à laquelle il succomba.

Nous procédâmes avec un soin particulier à

l'ouverture de son cadavre; il n'y avait aucune lésion dans les cavités crâniennes; sur les côtés du larynx étaient deux tumeurs ovoïdes, rénitentes; celle du côté gauche ayant quatre pouces de longueur sur six de circonférence; celle du côté opposé moins volumineuse. Ces tumeurs avaient déprimé les muscles et les vaisseaux du voisinage, et ces derniers étaient un peu rétrécis dans leur calibre. Le centre de chacune de ces tumeurs contenait une matière puriforme, rougeâtre et très consistante, tandis que le reste paraissait être de l'albumine concrète, homogène, d'un rouge livide. Aux côtés de ces tumeurs considérables, s'en trouvait d'autres petites de nature analogue; les glandes salivaires étaient saines. Nous jugeâmes convenable de diriger notre attention particulière sur les altérations du système lymphatique. Les mâchoires écartées, nous aperçûmes une saillie en avant du voile du palais, avec une couleur obscure au fond du pharynx. La dissection exécutée, nous observâmes une érosion de la membrane muqueuse qui tapisse ces parties, confondue avec l'appareil musculeux qui l'entoure. La dégénération était surtout très avancée à la partie postérieure et supérieure du pharynx, et comparable en tout aux squirres qui affectent l'utérus; l'engorgement se propageait dans les fosses nasales et le larynx, dont l'orifice était un peu rétréci, ainsi que la partie supérieure de l'œsophage. Rien de particulier dans les cavités thoracique et abdominale; les intestins paraissaient un peu rétrécis.

ESPÈCE. *Du mycosis fongoïde.* Cette espèce est le *pocken amboynense* des Hollandais, dont Bontius a fait mention. C'est le *pian fongoïde* des Américains; c'est aussi le *molluscum* de Bateman, de Carswel, etc. Cette espèce se manifeste, comme nous l'avons dit plus haut, sur une ou plusieurs parties du tégument, par des tumeurs fongueuses, dont la plupart sont surmontées d'une pustule, d'une configuration orbiculaire, d'une couleur noire ou d'un brun verdâtre, ce qui les a fait comparer aux fruits du térébinthe. Qu'on ne s'étonne pas s'il y a contradiction chez les auteurs, relativement au volume de ces excroissances. En effet, il en est qui ont tout au plus le volume des pois chiches ou des baies de genièvre, tandis que d'autres sont aussi volumineuses que des noix, ou les fruits du *solanum lycopersicon*, dont ils ont parfois la ressemblance.

C'est Bontius qui nous a fait connaître cette espèce; elle se manifeste par des tubercules qui ont d'abord la consistance et la dureté des squirres. Ces tubercules affectent particulièrement la face, les bras, les cuisses, les jambes, les pieds; elles s'y trouvent quelquefois en aussi grand nombre que les verrues sur les mains: on les voit, avec le temps, se ramollir, s'ouvrir, et fournir un pus épais, gommeux, d'une couleur verdâtre. Il en résulte des ulcères virulens. Le liquide qui en découle est d'une telle acrimonie, qu'il détermine des escarres sur la peau.

On distingue, en conséquence, deux périodes

dans la marche et le développement du mycosis fongoïde. Dans les premiers temps de son existence, les végétations sont tellement dures et consistantes, qu'on est loin de soupçonner une suppuration prochaine; mais, dans la seconde période, la peau qui les recouvre se déchire, et chaque tubercule devient un ulcère. Les progrès de la décomposition leur impriment successivement une couleur d'un noir verdâtre ou une teinte violacée très sombre; on s'imagine voir des fruits se pourrir et se dénaturer sur chaque tige qui les supporte.

Les pustules du mycosis fongoïde ressemblent, pour la plupart, à des verrues, lorsqu'elles commencent à paraître; ensuite elles grossissent, prennent souvent le volume des morilles, et se répandent en très grand nombre à la surface du corps. Il arrive quelquefois que tout l'appareil tégumentaire en est couvert.

Cette maladie présente absolument le masque de la maladie vénérienne; cependant elle est loin de causer des douleurs aussi vives. Il est même assez rare de voir s'y manifester des exostoses, des caries, enfin, tous les ravages que la syphilis produit sur les os. Mais les désordres extérieurs sont presque toujours plus horribles.

Nous avons déja dit que les excroissances du *mycosis fongoïde* ne sont pas toutes du même volume: il en est qui restent long-temps dans la plus petite dimension, et qui ne sont pas plus considérables que des grains de raisin ou des lentilles; mais toujours, après quelques mois, toutes ces

éminences se flétrissent ou se dessèchent. La peau, ridée et décolorée, devient tellement insensible, qu'on peut la couper avec des ciseaux, sans que les malades éprouvent la moindre sensation pénible. Ceux-ci tombent peu à peu dans un amaigrissement qui les énerve à un point extrême; ils finissent pas succomber ou par traîner une vie misérable pendant beaucoup d'années.

Observation. Nous avons vu à Paris le nommé Lucas, âgé de cinquante-six ans, né d'un père très robuste; mais sa mère avait porté au visage un ulcère chancreux, qui fut guéri par l'application d'un caustique; on ajoute même qu'il avait eu un frère qui mourut, à quelques lieues de Versailles, par les progrès d'une maladie cutanée, laquelle fut constamment méconnue par les chirurgiens dont il réclama les soins. Quant à l'affection extraordinaire de Lucas, elle débuta par une éruption furfuracée, qui n'offrit d'abord aucun symptôme alarmant; peu de temps après, il se développa, sur différentes parties du corps, de petits tubercules, offrant une surface lisse et comme vernissée, sans changement de couleur de la peau. Quelques uns néanmoins présentaient une légère couleur brunâtre; ils avaient leur siége sur divers points de la face, tels que le front, les sourcils, les paupières, le nez, les joues, la lèvre supérieure dans toute son étendue, le menton, etc.; il en survint également aux aisselles, aux jarrets, aux aines, à la hanche droite, aux bourses, à la partie interne des cuisses, aux jambes, etc. Ces tubercules res-

semblaient d'une manière parfaite à des morilles ou aux champignons désignés sous les noms d'*agarics;* ils se multipliaient à un tel point, que nous en comptâmes quatorze sur le visage; ils reposaient sur une grande base, et présentaient une contexture spongieuse; ils fournissaient une humeur roussâtre qui teignait le linge, tantôt en vert, tantôt en jaune. Cette humeur devenait concrète par l'action de l'air, et formait à leur surface une couche croûteuse de couleur brune ou grisâtre, ayant un aspect luisant, et s'enlevant d'elle-même après la dessiccation. La plupart de ces tumeurs finissaient par se crever et s'affaisser sur elles-mêmes; elles laissaient à leur place une peau flétrie et inerte, que la fille de Lucas coupait patiemment avec des ciseaux, sans que jamais elle-même ait contracté aucun vice analogue à celui de son malheureux père, et sans que celui-ci éprouvât la moindre douleur. Quelques unes de ces tumeurs avaient une forme arrondie de la grosseur d'une aveline; d'autres étaient oblongues, et simulaient assez bien des pommes de terre ou des champignons. A la suite d'un vif chagrin, il survint des vésicules ou ampoules, qui marchèrent rapidement à leur maturité, et qui n'étaient ici qu'un symptôme secondaire. La maladie s'accrut considérablement. Lucas fut malade cinq ans, et languit sept mois dans son lit. Il éprouvait des douleurs lancinantes dans les ulcères formés par la décomposition des tubercules; il devint d'une extrême maigreur, et se trouvait à la fois tourmenté par la lienterie et par un appétit

vorace; il s'éteignit enfin dans les langueurs de la fièvre hectique. Il eût été, sans doute, fort intéressant de rapprocher cette nécroscopie de celle de l'individu mort à la suite du *mycosis framboisé;* mais des obstacles dont il nous fut impossible de triompher, s'opposèrent à cet examen comparatif.

Ce qu'il y a de surprenant dans cette observation, c'est que le *mycosis fongoïde*, qu'on croit relégué à Amboyne, et spécialement aux îles Moluques, se soit montré sur un individu habitant les environs de Paris, qui avait, à la vérité, voyagé comme militaire, mais qui n'avait jamais été exposé aux influences d'un climat très chaud. On n'est pas moins surpris que cette maladie ait duré cinq années, sans empêcher Lucas de vaquer aux exercices de son état; car il était employé à l'administration des eaux et forêts. Il a laissé une femme et des enfans qui sont, en apparence, bien constitués. L'un d'entre eux est néanmoins sujet à l'alopécie et à une tuméfaction des testicules, qui augmente par intervalles.

ESPÈCE. *Du mycosis syphiloïde.* Cette espèce est la maladie désignée plus haut, par les noms de *sibbens d'Écosse*, de *scherlièvre*, de *mal de Fiume*, de *falcadine, etc.;* elle est endémique dans l'Indoustan. Je dois au très estimable médecin, feu M. Bagneris, des documens précieux sur la nature et la marche de cette maladie, qui présente les rapports les plus manifestes avec la syphilis; des douleurs ostéocopes, et un mouvement fébrile, lui servent

communément de prélude; l'appétit diminue ou se pervertit, et l'abattement est aussi profond au moral qu'au physique; l'éruption paraît; les yeux deviennent rouges; des chaleurs se manifestent dans toute la région buccale. Les premières pustules se montrent dans la région voisine du larynx et autour du cou; elles se développent ensuite aux parties génitales et sur le reste du tronc. Elles sont, pour la plupart, d'une figure conique; leur base est large, leur pointe blanche, leur contour cendré et furfuracé; elles se remplissent d'un pus blanchâtre et glutineux.

Le mal peut s'offrir sous une autre forme : il commence souvent par des douleurs de tête qui durent plusieurs jours; il s'y joint une petite fièvre qui change fréquemment de type; quelquefois le paroxysme commence par une horripilation de courte durée, à laquelle succède beaucoup de chaleur et une grande soif : telle est la première période de l'infection. La face est pâle et les symptômes croissent de plus en plus.

Après quatre ou cinq semaines, la céphalalgie se montre encore plus intense; les yeux deviennent larmoyans; la déglutition est difficile, la voix est nasale ou enrouée; les accidens se prolongent, se caractérisent par une esquinancie rhumatique; les glandes tonsillaires, la luette, se tuméfient; le voile du palais se couvre d'ulcérations qui rendent une matière ichoreuse. Cette matière corrode les parties voisines, ronge même les os. Il en résulte des hémorrhagies d'un sang noir; on voit même, en

pareil cas, les oreilles, le nez, les lèvres, se déformer, se corrompre, se détruire d'une manière effrayante. Les vaisseaux de la tunique albuginée de l'œil deviennent fréquemment variqueux.

Le mycosis endémique manifeste les caractères les plus frappans de la syphilis; la peau se couvre de taches cuivreuses; cette enveloppe est souvent tourmentée par une éruption scabieuse, suivie d'un prurit insupportable, particulièrement sur le cuir chevelu, où elle constitue une sorte de teigne rebelle. On voit se former, sur diverses parties du corps, des ulcères lardacés, présentant une large surface; ils se montrent toujours à la suite de la maladie, et ne la précèdent jamais; ils attaquent le pénis, le scrotum, les articulations, toute la longueur des membres. Les parties génitales des femmes se couvrent aussi de condylomes; il se déclare des végétations en grappe, qui obstruent l'entrée du vagin ou celle de l'anus. Le cours de cette maladie est d'une lenteur extrême; elle dure des mois et même des années. Quand les éruptions se dessèchent dans un endroit, ils s'en forme ailleurs de nouvelles. Les ostéalgies cessent pour un temps; mais bientôt recommencent. Le corps maigrit, et les malades tombent dans la fièvre hectique.

Eyrel, continuateur du célèbre P. Frank, a fait mention de cette maladie, et l'a décrite avec une fidélité remarquable. C'étaient des petites pustules, surpassant à peine la tête d'une épingle, dont la couleur était d'un violet foncé, avec relâchement fongueux à la peau; quelquefois ce n'était

qu'une maladie papuleuse avec léger prurit; d'autres fois, la maladie simulait une éruption herpétique, d'où s'écoulait une humeur très âcre. Chez les sujets dont la peau était naturellement plus irritable, l'intervalle qui se trouvait entre les pustules était gonflé, distendu, et présentait tous les phénomènes de l'érysipèle.

Les malades dont la bouche restait profondément affectée n'eurent point d'éruption au dehors; après que la maladie avait duré un an, ou même davantage, il s'offrait au cou, à la face, à la poitrine, et même sur le cuir chevelu, des tubercules qui ressemblaient à des pustules de petite vérole. Le pus que fournissaient ces pustules était gluant et fétide; il se formait à leur suite des écailles semblables au produit des desquamations furfuracées qui ont lieu sur le cuir chevelu des enfans.

Chez quelques sujets, on remarquoit des ulcères aux parties de la génération. Ces ulcères étaient tantôt superficiels, et suppuraient difficilement, tantôt profonds, fongueux, et rendaient une matière ichoreuse très abondante; leurs bords étaient calleux, et environnés d'un cercle rouge, souvent couverts par des croûtes épaisses. Eyrel prétend qu'on ne remarqua qu'un sujet qui eût perdu ses cheveux, et qu'on vit rarement des exostoses. M. Bagneris remarque, au contraire, que les exostoses n'étaient pas rares dans la maladie endémique qu'il eut occasion d'observer en 1810. Dans une circonstance, on assure qu'une blennorrhagie avait suivi la guérison d'ulcères cutanés, et que cet écoule-

ment avait disparu par le retour à l'extérieur de quelques ulcérations.

Feu M. le docteur Bagneris, que la science vient de perdre, dont on ne saurait assez louer le zèle et les travaux, fit autrefois un Rapport sur cette maladie contagieuse, qui infectait, depuis plus de vingt ans, une partie des provinces illyriennes. Il correspondait avec le docteur Wagner, relativement au cercle d'Adelibène, qui fait partie de la Carniole, et s'étend jusqu'à l'Adriatique, étant un point central avec le littoral hongrois, dont la ville de Fiume est le chef-lieu. Le mal sévit long-temps et avec fureur dans la Croatie civile et militaire. D'après l'excellent Rapport de M. Bagneris, c'est en 1800 que ces divers pays devinrent le théâtre de ce fléau si funeste. Cambieri, praticien de Fiume, donna à cette maladie le nom de *scherlièvе*, dénomination empruntée d'un village voisin, qui paraissait avoir été le berceau de la contagion.

On trouve, dans les *Annales universelles de médecine de Milan*, une lettre de M. le docteur Zacchinelli, de Padoue, sur une espèce particulière de syphilis, nommée *falcadine*, qu'on peut assimiler tout-à-fait à la scherlièvе. On a eu raison de dire que cette maladie n'avait autre chose de particulier que son nom, qui lui vient de ce qu'on la rencontre dans un petit village nommé *Falcade*, situé à l'extrémité du district d'Agordo, province de Bellune. Cette maladie attaque les individus de tous les sexes et de tous les âges ; elle se manifeste par des bubons, des pustules, des excroissances et

des ulcérations. Il y a, surtout chez les enfans, des éruptions serpigineuses, qui corrodent presque toujours les parties qui en sont le siége. Ce qui paraît caractériser la *falcadine*, c'est qu'elle présente assez constamment une éruption scabieuse fort épaisse, qui dénude la peau de son épiderme, et qui favorise sa transmission par le contact.

Il est curieux de voir chaque pays, chaque contrée, imprimer, pour ainsi dire, une physionomie particulière aux endémies qui s'y développent. Le docteur Wallace a donné une description fort exacte de la *fungine* d'Irlande; éruption fongueuse qui se remarque fréquemment chez le bas peuple. Faut-il attribuer cette maladie à la malpropreté? On dit que les marchands de vieux habits y sont particulièrement sujets. Les éruptions se développent sur toute la périphérie de la peau; d'abord sous forme de petites pustules qui se couvrent d'une croûte légère; si on la soulève, on aperçoit au dessous un bourgeon granulé, d'un rouge lividescent; bientôt ce bourgeon se flétrit et disparaît. Il faut bien que son siége ne soit pas trop profond, puisqu'il ne reste jamais de cicatrice. On sait, au contraire, que les empreintes celluleuses qui succèdent à certaines éruptions du pian framboisé, ressemblent à celles de la vaccine.

On connaît assez généralement la description que Gilchrist nous a laissée du *sibbens* ou *siwins* d'*Écosse* (*An account of a very infections distemper prevailing in many places, etc.*). Ses symptômes les plus caractéristiques sont des excroissances

fongueuses, molles, spongieuses, qui se rencontrent sur toutes les parties du corps atteintes de la maladie. On voit des ulcères couverts d'une croûte épaisse, tarir, se dessécher, puis se rouvrir sans cause apparente. M. Bagneris a observé, sur un sujet d'environ trente ans, à la région dorsale des mains, sur l'un des bras, à l'épaule, ainsi qu'à la partie antérieure gauche de la poitrine, des excroissances qui paraissaient être le vrai *sibbens*, c'est-à-dire une masse de bourgeons charnus, sphériques, donnant une matière sanguinolente, ou plutôt sanieuse, et qui avaient des fragmens de croûtes à l'entour; on eût cru voir une grenade (*malum punicum*). Il est inutile de rappeler la maladie observée en 1785, par le docteur Bowman, sur quelques habitans du Canada. Elle se montrait aussi, sous diverses formes, à la partie extérieure du corps, et pénétrait par toutes les voies.

Dans certains cas, le *mycosis* syphiloïde est une maladie grave. M. Bagneris assure que beaucoup d'individus ont payé de leur vie les ravages de cet horrible mal. Il fait surtout mention de la visite qu'il eut occasion de faire, à Grobnich, chef-lieu seigneurial, placé sur la pente méridionale et inférieure des Alpes, non loin de Fiume. D'après le Rapport du curé, il paraît que, durant la première fureur du mal, qui régnait dans cette contrée, une fièvre de mauvais caractère se manifesta, et devint fatale à bien du monde. Le pasteur vénérable, dont nous venons de parler ne pouvait rester dans son église. Il se plaçait en dehors, sur un terrain

rocailleux : et là, tenant son monde sous le vent, il leur distribuait les secours de la religion, que les circonstances rendaient si pressans. La plupart moururent dévorés par une fièvre brûlante, et exhalant une odeur insupportable.

ÉTIOLOGIE.

Le *mycosis* est généralement le résultat de la contagion. Les Nègres paraissent naître avec une disposition particulière pour cette maladie, comme les Blancs viennent au monde avec une aptitude spéciale pour contracter le germe de la petite vérole. C'est, en quelque sorte, un germe morbide natif. M. Jacques Thomson a néanmoins observé que les enfans des Mulâtres y sont plus sujets que les autres; cette influence du croisement des races pour le développement des maladies héréditaires a d'ailleurs été confirmée par les personnes qui ont long-temps habité les colonies. Rien de plus absurde que l'opinion d'un médecin anglais qui rapportait l'origine première du *yaws* de Guinée au rapprochement sexuel de l'homme avec les femelles des animaux.

Quelques voyageurs attestent que les individus atteints du *mycosis* ressemblent beaucoup, par leurs caractères physiques, aux individus doués d'une constitution scrofuleuse ou rachitique. Ils ont assez ordinairement la tête aplatie, les angles

des mâchoires saillans, la bouche grande. les lèvres épaisses, les cheveux fins et mous, etc. Les tempéramens doués d'une susceptibilité nerveuse très active en sont aussi très facilement affectés.

L'âge dispose singulièrement à l'invasion du *mycosis*; c'est ainsi que les enfans y sont plus sujets que les adultes et les vieillards; de là vient qu'on l'a comparé à la petite vérole. Loëffler a noté que des personnes qui ont des plaies ouvertes, contractent cette maladie avec plus de facilité que les autres. Cet inconvénient a presque toujours lieu pour les Nègres, qui sont habituellement couverts de blessures ou d'ulcères. On voit combien il importe de les mettre dans un état constant de propreté, si l'on tient à leur conservation.

La production du *mycosis* tient, sans doute, aux localités, et à des influences atmosphériques, qu'il conviendrait de bien étudier; car il est constant que les Nègres d'Afrique y sont beaucoup plus sujets que les Nègres créoles. Bontius, qui a particulièrement observé le pian d'Amboyne et des îles Moluques, l'attribue en grande partie à la température du ciel et aux vapeurs salines de la mer.

La nourriture des Nègres contribue, sans doute, à la propagation du *mycosis*. Ceux de Guinée usent d'un pain fait avec le maïs, grossièrement pulvérisé et broyé. L'art d'apprêter les alimens est même, chez eux, dans une telle imperfection, qu'ils préparent des nourritures aussi dégoûtantes qu'indigestes, avec des feuilles d'arbres bouillies, jusqu'à la consistance d'un brouet clair, gluant et visqueux.

Ils ont l'habitude pernicieuse de faire putréfier les poissons et de les assaisonner avec des épices qui ne peuvent que devenir funestes à l'économie organique. On est rebuté par la puanteur de leurs sauces et de leurs ragoûts.

La plupart se nourrissent de crabes, d'araignées de mer, dont ils font des hachis informes, en y ajoutant à l'excès du poivre noir. On les voit dévorer la viande gâtée des rats, des serpens et des crocodiles; ils vivent souvent de sauterelles. On assure même que les tourmens de la faim les portent jusqu'à se nourrir des cadavres de leurs semblables, ce que ne font pas les animaux les plus féroces. Ils vont ensuite étancher leur soif dans l'eau croupissante des lacs, et se livrent continuellement à leur impulsion pour les boissons spiritueuses et fermentées.

Ce qui prouve, du reste, l'influence directe du genre de nourriture sur le développement du *mycosis*, c'est l'observation que l'on fit autrefois relativement aux Nègres esclaves des Anglais. On remarquait qu'ils étaient plus sujets à tous les fâcheux accidens de cette maladie que ceux qui vivaient sous la domination des Français, parce qu'ils mangeaient beaucoup de harengs salés. Ce que je dis de l'effet des mauvais alimens, s'applique au mycosis fongoïde comme au mycosis framboisé. Bontius dit très bien que les habitans de l'île d'Amboyne abusent du poisson de mer, nourriture pesante autant qu'indigeste. Il dit, en outre, qu'au lieu de pain, on use, dans ce pays, de mauvais gâteaux, com-

posés avec la farine d'écorces végétales. Ils boivent également d'une mauvaise liqueur retirée des arbres, par des procédés tout aussi défectueux. Cette liqueur vénéneuse les enivre comme le vin et la bière; elle trouble la raison; de là provient, à ce qu'on assure, le *béribéri*, sorte de paralysie si commune dans ces îles.

La malpropreté favorise peut-être la naissance du *mycosis;* car les Nègres ont des habitudes très nuisibles au système tégumentaire. Ils se frottent le corps avec un mastic huileux, qui s'oppose au libre exercice de la transpiration. La plupart n'ont d'autre vêtement que les peaux des quadrupèdes mal cousues, et qui ne sauraient les garantir des injures de l'air. Parlerons-nous de la saleté qui règne dans les campagnes, dans les huttes, dans les cases, où les Nègres n'ont d'autre plancher qu'un terrain malsain, constamment humide? c'est là qu'ils couchent pêle-mêle avec des animaux.

Le *mycosis* est certainement une maladie contagieuse, puisqu'il a passé des Nègres aux Blancs. Bajon en cite plusieurs exemples, et L. Valentin est du même avis. « Il y a quelques années, dit-il, que toute la famille de M. Grec, habitant de la paroisse Sainte-Marie, dans l'île de la Martinique, contracta cette maladie. Une Négresse, qui portait habituellement l'enfant de sa maîtresse, fréquentait des personnes infectées du virus pianique. Madame Grec le gagna bientôt de son enfant qu'elle allaitait, et la maladie se propagea rapidement dans toute sa maison. Cette anecdote est connue de tous

les habitans de la colonie. Quelques auteurs prétendent néanmoins que ce genre d'affection est moins communicable que la *vérole*.

La transmission du *mycosis* est, à ce qu'on assure, singulièrement facilitée par une espèce de mouches que l'on nomme *mouches-frambœsia*, et qu'on voit être fort abondantes dans les pays chauds. Ces mouches se reposent à chaque instant sur les horribles pustules que produit la maladie, et vont ensuite inoculer le virus sur des personnes saines, en les piquant jusqu'au sang. Ne serait-ce pas par cette voie qu'elle a pu aussi se transmettre aux animaux domestiques, comme on prétend l'avoir observé? Jacques Thomson affirme toutefois que c'est sans résultat qu'on a cherché à l'inoculer à des lapins et à des chiens. Loëffler prétend qu'il y a des endroits, en Amérique, où la loi défend aux malades attaqués du pian de sortir, ce qui leur interdit même tout accès dans les hôpitaux. On trouve qu'en effet cette précaution a singulièrement diminué la propagation du mal.

Dans ces derniers temps, les causes du *mycosis syphiloïde* ont singulièrement occupé les pathologistes : ces causes ne sont pas faciles à découvrir. « Quatre matelots et deux femmes, dit M. Bagneris dans son Rapport, revenant, en 1791, des bords du Danube, lorsque les hostilités contre les Turcs eurent cessé, firent à leurs compatriotes ce fatal présent. Le mal, après être resté comme assoupi pendant quelques années, se réveilla tout à coup en 1800, et fit de grands progrès. »

Voici comment se présentait cette maladie en 1810 : alors ce n'était point le coït qui la propageait ; mais, les ustensiles de table, le linge, les vêtemens, contribuaient singulièrement à étendre ses ravages. Beaucoup d'enfans venaient au monde avec cette disposition funeste ; quelquefois c'était par la lactation que le virus leur était transmis. Tous les individus ne sont pas propres à contracter l'infection ; il en est qui vivent impunément au milieu de la contagion et de la misère, et depuis bien des années.

Dans les campagnes de la Carniole, on ne rencontre que des cabanes obscures et malsaines ; là, souvent demeure toute la famille entassée, au nombre de six ou de huit ; ils couchent tous ensemble dans des lits très sales ; ils dorment dans la même situation ; ils ne se réveillent souvent que pour se servir des mêmes vêtemens, qui ne sont jamais lavés ni nettoyés, et sur lesquels s'attache la matière sanieuse des ulcères, comme l'a souvent vu le docteur Wagner.

La maladie se communique aussi par les boissons ; quelquefois, toute une famille se sert du même verre : ajoutez à cet inconvénient que ces individus fument tous dans la même pipe ; certainement, lorsqu'une population est depuis long-temps en proie aux mêmes causes, la contagion ne peut que s'accroître. Les divers sujets sans distinction d'âge ni de sexe, sont sujets à la contagion ; mais, elle éclate surtout chez les enfans, ainsi que chez les adolescens. La plupart la reçoivent par hérédité ;

cependant la délicatesse de la peau rend très commune cette absorption, qui devient si funeste.

CURATION.

Les voyageurs attestent que les Africains possèdent des méthodes sûres pour guérir le *mycosis;* on observe même que dès qu'une fois ils ont régulièrement traité cette maladie, elle ne se manifeste plus sur le même individu. Il y a apparence que ces méthodes, à l'aide desquelles on procède avec tant de certitude, se transmettent dans chaque famille comme des documens précieux. Au surplus, le simple empirisme des Nègres vaut souvent mieux que les raisonnemens futiles de tant de praticiens à systèmes.

Pourquoi, dans certains pays, regarde-t-on cette maladie comme incurable? Pourquoi abandonne-t-on les Nègres infortunés qui en sont atteints aux seules ressources de la nature? La plupart d'entre eux languissent dans un état d'angoisse et de désespoir : on les éloigne des habitations, de peur qu'ils n'y transportent le mal affreux dont ils sont la proie; on les renferme dans des cases, pour qu'ils y attendent leur guérison, qui n'arrive souvent qu'après l'espace d'un an ou dix-huit mois; et, lorsque la maladie est dissipée, on les ramène aux travaux les plus pénibles.

On ne se conduisait pas ainsi dans les vaisseaux

destinés au transport et à la vente des Nègres d'Afrique. Les chirurgiens faisaient tous leurs efforts pour diriger la maladie dans sa marche; l'intérêt des marchands exigeait ces sortes de tentatives. Ceux qui trafiquaient des esclaves n'achetaient qu'à un très bas prix les sujets qui étaient affectés de ce mal. D'ailleurs, ce mal laisse souvent sur le corps des taches indélébiles qui dégradent les Nègres et diminuent beaucoup leur valeur.

Depuis qu'on a mieux observé la marche et les phénomènes du *mycosis*, et qu'on a surtout apprécié l'analogie qui existe entre ce genre d'éruption et quelques autres maladies cutanées, on a introduit plus de perfection dans son traitement. On agit ici comme dans la plupart des dermatoses; on cherche à diviser tout le levain morbide vers la périphérie de la peau, et on a soin de provoquer la transpiration par tous les moyens qui peuvent la favoriser. Heureusement que les pays où on a occasion de combattre cette hideuse maladie abondent en bois sudorifiques. Il importe toutefois de ne pas communiquer trop d'activité au système vivant; car on finirait par corrompre la masse des humeurs, au lieu de l'épurer comme il convient. C'est ainsi, pour me servir du langage ingénieux de Peyrilhe, qu'une chaleur trop véhémente étouffe entièrement le germe, bien loin de le faire fructifier, tandis qu'une chaleur modérée n'eût pas manqué de le faire éclore.

Les médecins qui se livrent à l'étude de cette maladie, ne doivent jamais perdre de vue le phé-

nomène de l'éruption et de la maturation; mais ce travail ne saurait s'accomplir régulièrement dans des corps foibles et sans énergie : aussi dans la première période du *mycosis*, convient-il de porter une attention particulière sur le tempérament physique des Nègres, de surveiller surtout leur régime, de leur fournir une nourriture saine et restaurante. Le second temps de la maladie mérite d'autres considérations. L'éruption est évidente; il faut la combattre sans aucun délai; car, si on se tient long-temps dans l'expectation, les pustules peuvent se convertir en larges ulcères; ce sont ces ulcères qui deviennent si redoutables, parce qu'ils donnent naissance à une multitude d'accidens consécutifs, plus sinistres encore.

C'est particulièrement chez les Nègres qu'on ne saurait trop se hâter d'entreprendre la guérison du *mycosis*. En effet, tous les rudes travaux auxquels on les soumet, ne peuvent qu'aggraver les symptômes de ce mal affreux. La plupart de ces malheureux, malgré la fièvre qui les dévore, marchent sans aucune chaussure, sur une terre constamment brûlée par les rayons du soleil. Il arrive parfois que des grains de sable se logent dans les parties charnues de leurs pieds, y déterminent des douleurs, et souvent un véritable état de phlegmasie ou de gangrène, etc. Tous ces accidens finissent par rendre le *mycosis* incurable.

Nous avons dit que l'indication urgente était de diriger la matière morbide vers la périphérie cutanée. Pour parvenir à ce but, on a recours aux

décoctions sudorifiques de sassafras, de gaïac, de squine, de salsepareille, etc. Certains médecins administrent le musc, le camphre, le soufre, l'assa-fœtida, les préparations antimoniales, la thériaque, le safran. Les modes d'administration varient au gré et au jugement des praticiens.

Afin de favoriser l'action diaphorétique, on renferme les Nègres malades dans une chambre close et bien échauffée; quelquefois on continue de les faire travailler et de les soumettre à des exercices qui contribuent d'une manière particulière à développer l'éruption. On assure que les pustules ordinairement désignées sous le nom de *pians blancs*, sont celles qui se développent avec plus de facilité. L'éruption des pians rouges ou petits pians est beaucoup plus tardive.

Le remède le plus efficace contre la maladie qui nous occupe est, sans contredit, le mercure. Bajon observe que, pour faire réussir son administration, il est avantageux d'attendre que l'éruption pustulaire soit totalement achevée. Un fait de cette importance se vérifie du reste, pour d'autres dermatoses. J'ai souvent expérimenté que lorsque j'avais recours à quelque médicament pour les combattre, ce médicament n'agissait jamais mieux qu'à l'époque où l'affection était parvenue à son complet développement.

On ne sait trop pourquoi Peyrilhe a pu penser qu'il fallait bannir le mercure du traitement employé contre l'affection *pianique*. Les raisons qu'il allégue, pour motiver cette proscription, ne sont

rien moins que concluantes. Il prétend que certains praticiens, n'ayant pas su distinguer le *pian* de la syphilis, ont souvent traité cette dernière maladie, croyant traiter la première, et que cette méprise a dû nécessairement leur donner une grande confiance dans les préparations mercurielles. Il ajoute quelques autres argumens qui doivent nécessairement échouer contre l'expérience des plus habiles observateurs. Ce n'est point à un praticien aussi consommé que l'était Bajon qu'on contestera la faculté de n'avoir pas su discerner une maladie de l'autre. Cependant, il faut l'avouer, on emploie quelquefois ce médicament d'une manière trop banale.

Nous avons déja accordé au deuto-chlorure de mercure une sorte de prééminence sur les autres préparations hydrargyriques ; on le donne aux mêmes doses que dans le traitement de la syphilis, ou en solution dans un véhicule mucilagineux. Mais pour ce qui est des enfans encore à la mamelle, toutes les fois qu'ils sont tourmentés par l'éruption, on les guérit, sans aucun inconvénient, pour les constitutions faibles et débiles, en administrant le remède aux nourrices. Cette méthode est salutaire; beaucoup de faits constatent son efficacité.

Le *mycosis fongoïde*, observé surtout à l'île d'Amboyne, se traite par des procédés absolument analogues; Bontius en fait lui-même la remarque. Si la maladie est récente, la cure est assez rapide; si elle est ancienne, elle offre beaucoup plus d'obstacles. Les bois sudorifiques sont employés, et fréquemment associés aux plantes antiscorbutiques; quel-

quefois, on a cru devoir recourir aux purgatifs drastiques. Enfin, le mercure, le turbith minéral, l'antimoine, trouvent surtout leur place dans cette curation, qui réclame une extrême sagacité de la part des gens de l'art.

Le traitement du *mycosis syphiloïde* ne diffère pas beaucoup de celui qu'on applique aux deux espèces dont nous venons de parler. Le docteur Wagner propose de traiter la maladie par les moyens suivans : 1° il veut qu'on prenne soin de désinfecter les lieux, et qu'on sépare attentivement les malades des individus sains. Cette mesure est d'autant plus nécessaire, qu'il est difficile de visiter ces malades dans des temps très froids; 2° il propose d'établir des hôpitaux où les malades soient traités d'après un bon régime diététique, et où ils soient pourvus de tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie : il fait, d'ailleurs, administrer, selon les indications, tantôt le mercure, tantôt le quinquina; à l'extérieur, il use de l'onguent *basilicum*, de la poudre d'écorce de chêne, etc. Par ces simples moyens, le docteur Wagner a véritablement opéré des cures surprenantes. L'emploi des frictions napolitaines a été fort avantageux; mais, tous les médecins s'accordent sur l'importance qu'il y a de préparer l'onguent mercuriel avec une graisse pure et fraîche. Il ne faut administrer que des frictions légères, afin d'éviter tout mouvement perturbateur, qui pourrait déterminer des ravages dans l'intérieur de la bouche.

Les frictions mercurielles sont particulièrement

utiles pour combattre les douleurs ostéocopes, qui se réveillent pendant les intempéries de l'atmosphère. Bajon cite l'exemple d'une jeune Négresse, qui pouvait à peine se mouvoir par la violence de ses souffrances. Ses douleurs s'apaisaient avec une promptitude surprenante toutes les fois que le remède dirigeait son action sur les glandes salivaires. Si l'on discontinuait le traitement, les douleurs ne tardaient pas à renaître; elle subit, pendant deux mois, des frictions graduées et ménagées. Il importe donc de ne pas les cesser trop vite, car, le mal renaîtrait, de son propre germe.

Je me borne à cette simple exposition des moyens employés jusqu'à ce jour, pour opérer la guérison du *mycosis*. J'aurais voulu, sans doute, pouvoir offrir des vues plus étendues sur un sujet aussi intéressant; mais n'ayant eu occasion d'observer que deux fois cette cruelle dermatose, j'ai dû d'abord m'assujétir aux méthodes curatives qu'on avait déja expérimentées : si elles n'ont pas eu tout le succès désiré, c'est parce que le ciel de la France ne se prête qu'imparfaitement aux crises des maladies propres à d'autres climats.

FIN DU SEPTIÈME GROUPE.


Scrofula exedens.
Scrofula vulgaris
Scrofula fungi-formis.
Scrofula endemica.
Colorié par M.r Manson

HUITIÈME GROUPE.

DERMATOSES STRUMEUSES.

Une affinité nouvelle se présente à nous, dans la considération du huitième groupe qui va nous occuper. Nous croyons, en effet, devoir placer les dermatoses strumeuses immédiatement après les dermatoses véroleuses, parce qu'elles ont des traits frappans de similitude qui n'ont échappé à aucun observateur attentif. Un point de ressemblance incontestable surtout, est de produire à l'extérieur du tégument des desquamations épidermiques, des pustules tuberculeuses, des ulcérations tantôt profondes, tantôt serpigineuses, des tuméfactions ganglionnaires, etc.; il est même des cas où l'analogie est si frappante, qu'on prendrait certaines altérations scrofuleuses pour des accidens de la syphilis, si des signes commémoratifs ne venaient rectifier notre diagnostic chez des individus entachés d'un vice aussi déplorable.

Pour peu qu'on veuille remonter jusqu'à la première source d'un pareil fléau, on se convaincra aisément que, dans beaucoup de circonstances, il n'a pas eu de cause plus directe des scrofules que l'hérédité d'une diathèse vénérienne; c'est là du

moins ce qui fut observé dans les guerres du quinzième siècle et dans les temps les plus voisins de la conquête du Nouveau-Monde. Les femmes qui furent souillées à cette mémorable époque, eurent presque toutes une postérité écrouelleuse. C'est la juste remarque d'un auteur contemporain. Cette assertion pourrait encore se confirmer sans peine dans les villes long-temps occupées par des garnisons militaires. Je puis dire avoir tenu compte des mêmes accidens dans mes longues études à l'hôpital Saint-Louis. Je montrais un jour, à mes élèves, un vieillard vénérien plus qu'octogénaire, et qui, par l'effet de son incurie, n'avait jamais rien tenté pour se guérir. Deux générations étaient émanées de lui avec les symptômes les plus apparens du mal que l'on appelle *scrofuleux*.

Quelques savans m'objecteront que la maladie scrofuleuse est d'une très grande antiquité; mais, d'après des témoignages tout aussi admissibles, l'origine de la syphilis n'est pas moins ancienne. Ces deux affections sont à peu près contemporaines; elles datent, sans aucun doute, des premiers écarts commis dans l'hygiène des peuples. D'ailleurs, il est certain que d'autres causes ont pu amener le développement du vice scrofuleux dans l'économie animale, comme nous aurons occasion de le remarquer ci-après. Je ne signale d'abord que la plus fréquente de ces causes, parce qu'elle tend à confirmer l'analogie qui rapproche ce groupe du précédent.

Cependant, quand on fait une étude particulière de la maladie scrofuleuse, on éprouve quelque embarras, pour classer des symptômes qui prennent certainement toutes leurs racines dans le système lymphatique : aussi ai-je cru devoir la rattacher à la famille des adénoses, dans mes premières études sur la nosologie naturelle ; mais, comme elle est universelle dans ses ravages, comme elle éclate surtout à la peau, j'estime qu'elle peut pareillement figurer dans cette monographie. Je m'en tiens néanmoins à l'exposition des phénomènes extérieurs, comme je l'ai déja pratiqué pour la syphilis.

On a souvent disputé sur le nom qu'il fallait donner aux maladies funestes qui concourent à former le groupe que nous établissons ; mais nous pensons qu'il faut attendre des données plus positives sur leur nature intime, avant de leur imposer une qualification plus rationnelle. La dénomination usitée de nos jours, rappelle la répugnance qu'elle inspirait aux premiers hommes qui l'ont observée [1].

Quand on veut découvrir le siége physiologique d'une maladie, il faut interroger la nature, et

[1] Ces affections étaient désignées, du temps d'Hippocrate, sous le nom de χοιράδες, du mot χοῖρος, qui signifie *pourceau* ou *porc*. Ce mot exprime la même chose que *scrofula*. On a été frappé de la similitude qui s'observe entre les engorgemens du cou, qui se remarquent dans cette maladie, et les tumeurs qui surviennent à la région cervicale des cochons, quoiqu'il soit vrai de dire que la maladie de ces animaux, essentiellement hydatigène, diffère, par sa nature, de celle qui nous occupe.

savoir sur quel fonds elle travaille; il faut surtout connaître les moyens qu'elle met en usage pour la conservation du corps. Il convient d'approfondir la double opération, qui fait qu'elle rejette les parties hétérogènes, pour garder celles qu'elle peut s'assimiler avec avantage dans le but de sa conservation. D'ailleurs, cette opération, qui maintient l'organisme dans l'état où il doit être, ne saurait s'effectuer avec des efforts trop tumultueux; ces efforts, au contraire, doivent être secondés par la structure régulière des organes qui fournissent la matière des sécrétions. Mais quand la nature est hors de sa sphère, quand ses rapports sont changés, quand elle dévie des règles qui la conduisent, elle se livre à des mouvemens aussi désordonnés que préjudiciables.

Cette considération physiologique semble jeter du jour sur les élémens de l'affection strumeuse. Cette affection, telle qu'elle se présente à nous, est, à mon gré, le résultat d'une excitation anormale de l'appareil ganglionnaire, qui a lieu principalement à l'époque du développement organique chez des individus d'ailleurs prédisposés au phénomène morbide dont il s'agit. Tous les mouvemens qui poussent à l'accroissement du corps humain, contribuent à mettre en évidence ce levain strumeux qui naît inséparable de quelques idiosyncrasies. De tous les virus lymphatiques, il en est peu qui se prononcent davantage à l'extérieur. Son caractère principal est de se déployer progressi-

vement sans phlegmasie, du moins appréciable, et de ne produire d'abord que des symptômes indolens.

Toutefois, ce que je viens de dire n'est relatif qu'à la scrofule des villes; car, il faut expliquer tout autrement la scrofule endémique. Lorsque cette affection se manifeste au sein de la misère, et qu'elle est le résultat des qualités malfaisantes de l'atmosphère, elle offre un aspect tout différent aux regards de l'observateur; c'est le même genre d'altération, mais avec plusieurs caractères opposés qui en font une espèce particulière. Il y a ici relâchement et dilatation passive des vaisseaux blancs; il y a faiblesse relative du système qui nourrit et répare. J'ai vu plusieurs de ces malades qui étaient dans un état effrayant de décharnement et de marasme; les glandes cervicales et sous-maxillaires étaient prodigieusement engorgées, et se prononçaient en tumeurs sous leurs tégumens amincis; la peau était sale et terreuse; l'épiderme, dur et calleux dans quelques parties du corps; leurs mains et leurs avant-bras paraissaient desséchés comme les membres d'une momie d'Égypte; leurs ongles étaient racornis et recourbés. La plupart de ces malades étaient chauves, et d'une stature raccourcie; ils avaient le regard terne, et, pour ainsi dire, inanimé; la voix rauque et sourde; les gencives fongueuses, ulcérées; l'haleine fétide; leur marche était vacillante; enfin, la vie semblait n'exister que par un souffle chez tous ces individus flétris, et

absolument dégradés par les progrès de l'atrophie scrofuleuse.

Il est bien essentiel que nos élèves sachent discerner la scrofule endémique de la scrofule vulgaire ou sporadique : celle-ci tient plutôt à la déviation qu'au manque des sucs nourriciers ; elle est le résultat des excès dans l'usage des choses qui servent à l'entretien de la vie ; elle est le fruit de la corruption sociale et des maladies qui en sont la suite : aussi monte-t-elle jusqu'aux plus hautes conditions et dans la demeure luxueuse des riches. La scrofule endémique, au contraire, provient du manque de nutrition, des qualités pernicieuses des alimens, de l'air, des eaux, et de tout ce qui sert de pâture à l'existence animée : de là vient que dans cette espèce, comme on le verra plus bas, toutes les fonctions pèchent par défaut. Les plus tristes dégradations dérivent de cet affaiblissement général du mouvement tonique dans toutes les parties de la substance celluleuse. La nature est ici sans expression, et presque sans vie. Cette espèce renferme beaucoup d'idiots. Les individus qu'elle affecte se traînent et languissent dans les derniers échelons de l'animalité.

L'espèce la plus fréquente est néanmoins la scrofule vulgaire. Parmi les considérations les plus intéressantes qu'elle présente, il en est une à laquelle on ne s'attend pas, et qui n'en est pas moins digne de nos méditations : c'est que, dans

les grandes villes, elle est devenue si générale, que peu de familles en sont préservées; elle constitue une sorte de tempérament particulier dans la vie sociale. Lorsqu'elle est peu prononcée dans l'économie animale, et qu'elle se borne à y faire prédominer le tissu cellulaire, il en résulte une beauté factice qui flatte agréablement les regards. J'ai souvent appelé l'attention de mes élèves sur une multitude de jeunes personnes qui viennent réclamer nos soins à l'hôpital Saint-Louis, pour quelque accident de la maladie strumeuse. On est surpris de tous les contrastes que l'on observe sur une peau fraîche, et souvent colorée du plus vif incarnat. On voit, en effet, s'élever sur une partie du corps des pustules qui se changent bientôt en ulcères hideux; le mal semble s'être, pour ainsi dire, concentré sur ce point du tégument, tandis que les autres présentent l'aspect de la santé la plus régulière et la plus brillante.

C'est surtout chez les femmes et les enfans que l'on remarque ces formes arrondies, ces contours agréables, et particulièrement cette fraîcheur qui tient à l'exubérance des sucs muqueux dans les aréoles du tissu cellulaire. Telle était une jeune actrice de l'un des théâtres de la capitale : aucuneper sonne n'avait des regards plus expressifs et plus animés, un teint plus pur et plus éclatant de blancheur; elle charmait la ville par la beauté de sa voix et la grace infinie de ses attitudes. Cependant elle portait, sur une des parties latérales de

son cou un ulcère sanieux, dont il fallait sans cesse masquer la présence par une fraise de gaze, ou pallier la fétidité par des parfums. Dans le monde, ne voit-on pas une multitude d'enfans très embellis, qui recèlent néanmoins une infirmité fâcheuse sous les formes les plus agréables à la vue? Gorgés de fluides albumineux, ils ressemblent à ces plantes étiolées, à ces fleurs doubles ou à ces fruits devenus trop succulens par l'effet d'un engrais abondant et long-temps continué.

Qui croirait que la dépravation physique de l'un des systèmes les plus essentiels de la nutrition n'est, en aucune manière, défavorable à l'exercice des fonctions intellectuelles? En général, les scrofuleux de la civilisation ont l'ame très active et très passionnée; ils manifestent une aptitude singulière pour les travaux de l'esprit; on dirait que les idées circulent avec plus de liberté, au milieu des circonvolutions et des anfractuosités cérébrales, ordinairement plus dilatées et plus volumineuses chez ces sortes de malades, comme la nécropsie le démontre. Une remarque que tout le monde peut faire, c'est qu'il y a parmi eux beaucoup d'hommes d'un ordre supérieur, et qui ont efficacement contribué à la gloire des sciences et des arts. On croira facilement que les mêmes causes qui développent avec tant d'activité l'intelligence des scrofuleux, doivent pareillement influer sur leur énergie morale et affective. La plupart d'entre eux sont très portés aux plaisirs de l'amour. A l'hôpital Saint-

Louis, j'ai vu plusieurs individus singulièrement disposés à des sentimens de haine et de vengeance, et qui s'abandonnaient quelquefois à des mouvemens de colère incoërcibles. Dans les maisons d'éducation, les instituteurs éprouvent des difficultés sans nombre, pour corriger ces penchans précoces, résultat d'une irritation morbide qu'on n'a point encore assez étudiée.

Il faut, du reste, n'avoir aucune sorte d'expérience pour se méprendre sur les vrais signes qui décèlent la présence du vice scrofuleux dans l'économie animale. Quoique cette affection se modifie et se métamorphose à l'infini, selon la nature des organes où elle établit son siége principal, il est néanmoins aisé de la reconnaître. Il importe, à la vérité, de ne pas la confondre avec des tumeurs ganglionnaires, qui sont le produit de toute autre cause ou d'une irritation purement sympathique; mais celles-ci se dissipent avec promptitude.

« Les écrouelleux, dit Bordeu, ont un cachet particulier, un *facies sui generis;* leurs paupières sont habituellement rouges et phlegmatisées, il en coule parfois une matière chassieuse; leur nez est constamment volumineux, épaté par ses ailes, plus ou moins vivement coloré; ils ont le cou court, les tempes déprimées, les pommettes saillantes, la mâchoire élargie; ils sont enclins au coryza, à des catarrhes auriculaires; leurs joues sont larges et bouffies, par la prédominance du tissu cellulaire;

les ganglions cervicaux sont engorgés plus ou moins, quelquefois d'une manière effrayante, au point de donner à leur face l'aspect *d'une ganache* de brebis; le ventre, chez eux, est gros et tuméfié; les os sont spongieux et considérables; ils ont la bouche grande; les lèvres tuméfiées, surtout la supérieure, se couvrent de gerçures : c'est là un des caractères spéciaux de cette diathèse; mais ces symptômes ont néanmoins ceci de particulier, qu'ils ne sont pas toujours de la même évidence. Il est des circonstances où il faut avoir le tact exercé pour démêler l'élément strumeux qui peut exister dans l'économie ; car le vulgaire ne voit pas d'écrouelles où il n'y a point d'engorgement manifeste. Le phénomène le plus apparent de ces maladies est sans contredit celui qui résulte de l'extension tout-à-fait irrégulière de la substance celluleuse. Ces dispositions physiques sont surtout apercevables dans les premiers temps de la vie, parce que c'est alors que les parties supérieures sont dans la crise de l'accroissement.

Nous avons déja fait mention des rapports analogiques de la scrofule avec la syphilis. En effet, l'une et l'autre de ces maladies altèrent la peau par des pustules, des végétations, des excroissances, des ulcérations; toutes deux produisent des caries, des tumeurs blanches dans l'appareil articulaire. Les éruptions scrofuleuses ont néanmoins un caractère particulier qui les distingue des éruptions véroleuses : la peau sur laquelle on

les voit se développer est assez constamment tuméfiée, et comme affectée de boursouflement. Il faut dire, de plus, que les pustules dérivées du levain strumeux, ont une configuration moins régulière que celles qui résultent du virus syphilitique. On peut aussi distinguer les scrofules des affections réputées herpétiques ; car, ces dernières provoquent des démangeaisons qu'on ne remarque jamais dans les écrouelles, à bon droit appelées *humeurs froides*. Elles disparaissent, en outre, sans laisser de cicatrices sur le tégument.

Les dermatoses strumeuses constituent des affections d'autant plus rebelles aux moyens curatifs, que leur source est originelle, et fait, en quelque sorte, partie de notre être ; de là vient que le pronostic est fâcheux, si l'art n'est secondé par des circonstances extraordinaires et par les moyens tout-puissans d'une méthode perturbatrice. Les scrofules sont moins dangereuses, lorsqu'elles se bornent à la superficie des tégumens. Il n'en est pas ainsi, lorsqu'elles attaquent l'ensemble du système ganglionnaire. C'est alors qu'elles interceptent toutes les voies de la nutrition, et que la fièvre hectique réduit les malades à un état de dépérissement et de consomption.

C'est surtout chez les adultes que les scrofules sont interminables ; parce qu'alors, on ne saurait attendre les moindres secours des révolutions qui pourraient s'opérer dans la constitution physique

des individus et des secousses critiques de l'âge; nous voyons arriver à l'hôpital Saint-Louis, des scrofuleux septuagénaires, auxquels il est difficile de procurer le moindre soulagement. La réaction lymphatique ne s'opère avec quelque succès que dans la première enfance. Il semble qu'il n'y ait qu'une époque dans la vie pour la prédominance lymphatique de ce système réparateur. Cette vérité est frappante, surtout lorsqu'il s'agit des femmes : *Si non curatæ fuerint in fœminis obstructæ glandulæ antè ætatis annum quadragesimum quintum, vel circiter, tum cessante menstruorum fluxione, plerumque recrudescit morbus.*

Les scrofules une fois développées, durent, le plus communément, jusqu'à la septième, treizième, quatorzième ou quinzième année; elles se guérissent alors par les soins de la nature ou par ceux du médecin. Lorsque, chez les jeunes filles, la faiblesse des mouvemens vitaux retarde l'éruption menstruelle, la maladie strumeuse dégénère en consomption pulmonaire ou en atrophie universelle. Ces accidens secondaires conduisent insensiblement les malades à la mort. Dans certains cas aussi, les scrofules se convertissent en steatomes, en tubercules *pierreux*, selon l'expression d'un pathologiste, en kystes aqueux, en ulcères chroniques, qui ne cèdent ni au temps ni à la puissance d'un traitement méthodique. Il est rare que ces ulcères se changent en cancers; j'en ai vu pourtant quelques exemples; leur fin est alors rapidement funeste.

Ces détails suffisent pour nous montrer que, de toutes les maladies chroniques, il en est peu qui soient plus dignes des méditations du médecin philosophe; c'est un des vices de l'organisation, le plus étonnant et le plus rebelle, je pourrais dire le plus inexplicable. Ceux qui regardent l'inflammation comme le pivot actuel de toute théorie médicinale, ne manquent pas d'argumens pour résoudre tant de singuliers problèmes. Mais pourquoi ne pas en convenir ? Nous n'avons pas les données nécessaires pour découvrir les actes mystérieux qui concourent à altérer le corps humain et à lui imprimer le tempérament morbide qui le distingue. L'instrument suprême des sécrétions nous est à peu près inconnu. Nous sommes encore partagés entre Ruysch et Malpighi sur la structure des glandes, dont la petitesse échappe à nos sens. La nature, comme l'a déja dit un savant physiologiste, se retranche toujours dans l'infini pour exécuter ses opérations; c'est des derniers termes de la grandeur que sortent les résultats qu'elle prépare.

La conclusion la plus sage que l'étude des faits nous impose, c'est que le système lymphatique est d'autant plus sujet aux altérations morbides, qu'il est plus volumineux et plus prédominant. Dans l'état anormal qui constitue ce groupe, il y a sans doute, inégalité d'énergie dans les bouches absorbantes qui servent à la fonction nutritive; il y a irrégularité de distribution de la matière assimilée; il y a trouble et désordre dans les lois de l'accroisse-

ment. J'ai observé à ce sujet les anomalies les plus bizarres. J'ai fait paraître devant mes élèves un homme dont je rappellerai plus bas l'histoire, et qui se trouvait frappé d'une hypertrophie universelle. Sa taille, devenue gigantesque, avait acquis plus de six pieds. Les parties molles, telles que la langue, la verge, etc., offraient une dimension démesurée. Par le plus extraordinaire des contrastes, je montrais en même temps un individu, comme lui scrofuleux, et absolument du même âge; ce dernier avait la petitesse des formes d'un nain; il était imberbe, et les parties génitales n'offraient encore aucun signe de virilité. Dans cette double diathèse morbide, comment ne pas voir que la nature est tantôt livrée à des impressions trop actives qui l'entraînent au delà du but, et que tantôt elle s'abandonne à une inertie, qui arrête les progrès de l'organisme, faute de produire les mouvemens nécessaires à son développement.

L'état morbide scrofuleux est donc un état *spécifique*, un état *sui generis*, et peu explicable à l'époque actuelle où nous l'étudions. Par tous les moyens que vous pourriez inventer, vous auriez beau tourmenter artificiellement ces corps ganglionnaires qui distinguent le système lymphatique, vous ne viendriez point à bout de produire des scrofules. Il faut certainement, pour donner lieu à de tels phenomènes, une prédisposition vicieuse, une altération particulière des solides et des fluides, dont nous ignorons l'essence et le mode d'action.

Toutes les maladies que l'homme supporte dans le cours de sa destinée sont, en général, des phénomènes complexes : il y a dans celle-ci un premier fait qui manque à nos explications, et qui sera long-temps inaccessible à nos recherches; de là vient, sans doute, que les scrofules inspirent un effroi général. Les personnes douées d'une certaine prudence craignent, avec raison, de s'allier avec celles que l'on suppose infectées d'un pareil vice, et qui en offrent quelques vestiges sur la peau; d'autres s'imaginent, à tort, que le moindre attouchement le communique, et ne peuvent se défendre, à ce sujet, des terreurs les plus exagérées.

Enfin, il est des individus que la superstition aveugle, et qui pensent que ce fléau est d'une nature tellement maligne, qu'il faut nécessairement le regarder comme un résultat de la colère céleste; ils ont cru même, dans un temps, que cette affection surnaturelle était au dessus de tout pouvoir humain, et que c'était aux rois seuls que Dieu avait délégué la faculté de la guérison. A l'époque du sacre de Charles X, en ma qualité de son premier médecin ordinaire, j'assistai à l'une de ces cérémonies solennelles dans l'hôpital de Saint-Marcou de Reims. Tous les écrouelleux de la contrée étaient accourus d'eux-mêmes, et comme à l'envi, pour se placer sous les yeux du nouveau souverain. Quelques personnes de la cour étaient d'avis qu'il fallait abolir cette coutume surannée, comme n'étant plus en harmonie avec

les idées philosophiques du siècle; mais les villageois, arrivés, pour la plupart de fort loin, réclamèrent avec les plus vives instances une visite dont ils attendaient le plus grand bien. On sait que, pour les êtres qui souffrent, une grande espérance est presque la santé; il fallut donc condescendre à leurs vœux. La cérémonie fut des plus touchantes; elle eut pour grand avantage celui d'être l'occasion des libéralités du roi. Au surplus, il ne fut jamais inutile, dit le profond Stahl, de faire intervenir les affections de l'ame pour la guérison des maux du corps. Clovis passe pour être le premier qui ait été revêtu d'un privilége aussi auguste, et pour l'avoir transmis à ses successeurs : *Rex te tangit, et Deus te sanat, apposito statìm crucis signaculo.*

« Ce mal, disait Baillou, se moque des charlatans et de leurs vaines recettes. » Dans l'impuissance de l'art, certains malades, désespérés, ont eu recours aux amulettes. Les anciens surtout s'imaginaient qu'il pouvait être avantageux de suspendre autour du cou la plante désignée sous le nom de *scrofulaire*. Que de pratiques superstitieuses n'a-t-on pas inventées! Bordèu rappelle plaisamment toutes les superstitions accumulées dans les annales de l'art, lorsque cet art se trouvait encore dans son enfance. Appliquez un lézard sur le siége du mal; buvez dans le crâne d'un mort; faites-vous toucher par le septième mâle d'une famille; faites-vous apposer les mains glacées d'un pendu, vous guérirez peut-être : telles étaient les promesses d'autrefois. Usez

de certaines reliques ; ayez confiance en quelques plantes ; croyez à l'aigremoine et à la verveine, etc. Au déclin de la lune, on voyait encore des malheureux attacher un crapaud vivant sur les parties mêmes qui offraient les signes de cette affection dégoûtante, et l'y retenir jusqu'à ce qu'il fût mort. Le vulgaire prétend encore que si on met les glandes engorgées en contact avec un cadavre, on peut espérer la guérison.

Dans un château de la Normandie, mourut un homme fort révéré, qui passait pour avoir le don de faire disparaître les écrouelles, par la simple apposition des mains. Dans ces pays où les écrouelles abondent, il y a des fontaines consacrées par la piété populaire. C'est dans l'emploi de leurs eaux que beaucoup de personnes souffrantes s'imaginent trouver du soulagement à leurs maux. Sans doute, les émotions que l'on éprouve dans ces sortes de pèlerinages impriment à l'ame une activité salutaire. J'ai pensé, du reste, qu'il n'était pas inutile de rappeler ici ces croyances et ces coutumes locales, qui renferment toujours quelque fait instructif pour l'observateur.

Le traitement des dermatoses strumeuses est essentiellement lié à la prospérité publique. Toutes les Académies, toutes les Écoles devraient proposer ce sujet à l'émulation générale. Parmi les fléaux sans nombre dont la race humaine est accablée, aucun, en effet, n'oppose aux ressources de notre

art une opiniâtreté plus désespérante. Je me propose de fournir sur ce point de doctrine quelques documens que je crois utiles, parce que l'expérience les a suggérés; mais, afin de procéder avec plus d'ordre et de convenance, je commencerai préalablement par exposer, avec l'exactitude des sciences naturelles, les symptômes de cette infirmité aussi honteuse que dégoûtante, qui rend l'homme un objet de rebut pour ses semblables, qui lui fait redouter l'union conjugale, qui se transmet à ses descendans, qui frappe l'enfant dans le sein de sa mère, et transforme les plus belles années de sa vie en une série de peines et de douleurs,

GENRE PREMIER.

SCROFULE. — *SCROFULA*.

Choiras, *choirades* des Grecs; *struma* de CELSE; *scrofula vulgaris* de WARTHON; *la chartre* de PUZOS; *les écrouelles*, *les humeurs froides* des Français; *kings-evil* des Anglais; *skofeln*, *skrofel-kankhelt* des Allemands; *scrovede* des Suisses; *lamparones* des Espagnols; c'est *le droucq ar rouë* des Bas-Bretons; c'est *lou mal del reï* des méridionaux; *la mésentérie*, *les glandes* chez les enfans.

Affection se manifestant, sur une ou plusieurs parties du tégument, par l'accroissement, l'induration et la saillie des ganglions lymphatiques, par des taches, des écailles, des tubercules, des pustules suivies d'ulcérations, par des croûtes, des hypertrophies, des végétations celluleuses à la peau, etc. Ces tumeurs ou gonflemens, résultat d'une altération morbide qui est encore peu connue, ont leur siége spécial dans les glandes parotidiennes, sous-maxillaires, sous-linguales et cervicales, etc. Le genre, considéré dans son ensemble, offre à l'observateur deux aspects absolument contraires : tantôt les malades ont le teint fleuri, et présentent les dehors trompeurs d'une constitution saine et robuste; tantôt ils ont le visage amaigri et décoloré, les yeux ternes, avec tous les signes du dépérissement et du marasme.

C'est ce qui nous porte à établir irrévocablement les deux espèces suivantes :

A. La scrofule vulgaire ou sporadique (*scrofula vulgaris vel sporadica*). Cette espèce est la plus commune ; elle infecte les populations les plus nombreuses ; elle se montre surtout aux angles de la mâchoire inférieure, au nez, sur le tissu graisseux des joues, aux doigts des pieds et des mains, aux articulations, etc.

B. La scrofule endémique (*scrofula endemica*). L'espèce précédente est appelée *la scrofule des villes ;* on peut appeler celle-ci *la scrofule des campagnes.* On la rencontre dans les pays humides et marécageux, partout où l'air que l'on respire se trouve dans des conditions défavorables pour la santé de l'homme, dans les vallées étroites, qui ne sont jamais influencées par les rayons du soleil. Les climats froids favorisent son développement.

A ces deux espèces, peuvent se rattacher un grand nombre de variétés, qui se caractérisent d'après leur siége ou d'après leur complication avec d'autres vices de l'économie animale : ainsi la scrofule sporadique porte successivement les noms de *scrofule glanduleuse*, *scrofule articulaire*, *scrofule cutanée*, *scrofule celluleuse*, *scrofule variqueuse*, *etc.*, selon qu'elle attaque spécialement les ganglions lymphatiques, les articulations, les tégumens, le tissu cellulaire, les veines superficielles, etc. La scrofule endémique se présente pareillement à nous : 1° avec la complication *rhumatismale :* cette

complication est la plus fréquente dans les pays humides et malsains, particulièrement sur les bords de la mer, des lacs, des étangs, etc.; elle attaque principalement les individus qui exercent le métier de batelier, de pêcheur, les bergers qui couchent à la belle étoile pour veiller à la garde de leurs troupeaux; 2° avec la complication *rachitique :* on observe, en effet, la plus grande affinité entre le vice scrofuleux et le vice rachitique. Dans cette variété, les jambes surtout sont minces et grêles, les dents sont cariées et noires; leur deuxième développement est toujours incomplet; il y a déviation de la colonne vertébrale, gonflement de ses apophyses, gibbosité, tuméfactions articulaires, etc.; 3° avec la complication *crétinique.* Les cagots de la vallée d'Aure, les crétins de la Suisse, présentent quelquefois cette réunion du vice scrofuleux avec toutes les altérations qui constituent l'affaiblissement ou l'anéantissement de leurs facultés cérébrales. On a beaucoup écrit sur les scrofules. On connaissait les travaux de MM. Hufeland, Kortum, etc.; mais, parmi les recherches récemment entreprises sur la nature des altérations strumeuses, il faut particulièrement distinguer celles de M. Lepelletier, qui a considéré cet important sujet sous des points de vue très étendus. La Dissertation de Bordeu restera toujours comme un monument de son génie et de sa sagacité. Les ouvrages de MM. Henning, Withe, Burns, Goodlad, etc., doivent être consultés.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Bordeu regarde les scrofules comme une maladie générale du suc nourricier; maladie qui se démontre dans une partie du corps plutôt que dans une autre, suivant la disposition particulière de cette partie, suivant la direction des vaisseaux et des nerfs, selon l'état du mouvement tonique dont toutes les parties celluleuses se trouvent plus ou moins animées.

ESPÈCE. *De la scrofule vulgaire.* Cette espèce est surtout très commune au sein de toutes les grandes villes. Dans la description que je vais en donner, je m'attacherai principalement aux altérations qu'elle détermine sur la périphérie du tégument. Il est facile de tracer un semblable tableau dans un hôpital où tant de malades viennent successivement s'offrir à nos regards. On n'est embarrassé que sur le choix des traits dont il convient le mieux de faire usage; mais, ce qui étonne d'abord l'observateur dans cette intéressante étude, c'est le tempérament particulier qui distingue les scrofuleux des deux sexes, c'est la plénitude graisseuse des aréoles cellulaires, qui rend leurs formes rondes et agréables à la vue. Presque toujours, leur peau flatte l'œil par une blancheur éclatante, qui rehausse le vif incarnat de leurs joues. Ces couleurs

vermeilles néanmoins ne sont pas alliées et fondues comme dans les beaux ouvrages de la nature. Les scrofuleux ressemblent parfois à ces statues modelées en cire, qui attirent la curiosité sur nos boulevards. D'autres signes extérieurs caractérisent leur physionomie. Parmi ces signes, il faut surtout rappeler la teinte bleuâtre de la sclérotique, la dilatation assez habituelle des pupilles, la finesse et la nuance dorée de leur blonde chevelure.

Mais, quand la diathèse scrofuleuse se prononce davantage dans la constitution physique de ces individus, on en est averti par la bouffissure de la face, l'état phlegmasique des paupières, la tuméfaction de la lèvre supérieure, par la saillie des angles de la mâchoire, et, enfin, par l'engorgement plus ou moins sensible des glandes lymphatiques qui appartiennent à la région cervicale.

Le moral des individus qui sont atteints de la scrofule sporadique mérite une attention très particulière. En général, ils sont précoces dans leurs facultés intellectuelles, et montrent une rare sagacité pour les travaux de l'esprit. Lorsqu'ils n'ont pas été perfectionnés ou adoucis par l'éducation, ils sont très portés à la colère. Il est dangereux de les irriter. Nous en avons vu qui étaient si peu maîtres de la violence de leur caractère, qu'ils ne craignaient pas même de braver les personnes qui pouvaient leur imposer davantage par l'ascendant de la puissance et de l'autorité. Tel fut, entre autres, cet homme qui sortit de l'hôpital pour faire partie d'une conspiration politique, et dont la face, horri-

blement dégradée par un *esthiomène* scrofuleux, glaça d'effroi tous les jurés de la Cour d'assises.

Les tumeurs scrofuleuses se manifestent communément sur les parties latérales, antérieures et postérieures du cou; elles deviennent compactes; elles *s'apierrissent*, pour me servir de l'expression pittoresque de Fabrice de Hilden; elles persistent souvent pendant plusieurs années, sans rien perdre de leur dureté et de leur volume. Enfin, après un certain laps de temps, si la maladie continue à parcourir ses périodes, il survient une fluctuation sourde et lente, qui présage une suppuration prochaine : c'est alors que la couleur des tégumens change et devient livide ou d'un rouge pourpre; les tumeurs s'amollissent, mais arrivent difficilement à une maturité louable; le pus qui résulte de ces froids abcès, n'a ni la consistance ni l'épaisseur de celui du phlegmon; il est ichoreux et délayé; c'est une sérosité visqueuse, qui acquiert, dans quelques occasions, l'odeur la plus fétide et la plus repoussante. Pour comble de fatalité, l'ulcération, profonde autant qu'opiniâtre, se termine par des cicatrices informes, dont l'empreinte indélébile atteste, pendant toute la vie, la hideuse infirmité dont on a été victime dans l'enfance.

Ce qui caractérise les abcès scrofuleux, c'est leur promptitude à renaître dans une autre partie du corps, dès qu'une fois ils ont été terminés et guéris par un traitement méthodique. En général, ils sont peu douloureux, et ce n'est que dans les premiers momens où ces abcès se préparent, que

les malades se plaignent d'un malaise général dans tous les systèmes, d'une tension incommode dans le tissu même de la peau. Quand ces abcès reconnaissent une origine vénérienne, les souffrances sont quelquefois très vives, et les membres se trouvent en proie à des élancemens insupportables.

La scrofule *esthiomène* attaque le plus ordinairement les ailes du nez; elle corrode successivement les cartilages, et finit par envahir tout le tégument de la face. L'hôpital Saint-Louis est plein de ces êtres défigurés, qui ne laissent pas de travailler dans les cours, pour l'utilité de ce vaste établissement, mais dont l'aspect hideux épouvante les personnes qui ne sont pas dès long-temps aguerries à la contemplation des misères humaines. L'un d'eux portait depuis long-temps, à la joue gauche, un ulcère fort large, dont les bords frangés semblaient avoir été rongés par des insectes ou découpés avec des ciseaux. Le même phénomène avait lieu sous l'angle droit de la mâchoire inférieure; la glande paraissait à nu, au milieu de cette grande fonte suppuratoire.

L'affection scrofuleuse se déclare quelquefois par une énorme quantité de pustules, d'une configuration moins régulière que celles qui résultent de la présence du virus syphilitique; elles affectent communément une couleur d'amaranthe ou de lie de vin; rangées par traînées ou par séries les unes à la suite des autres, comme les grains d'un chapelet, tantôt elles s'agglomèrent par groupes inégaux ou irréguliers, tantôt elles forment

des segmens ou des moitiés de cercle, à bords proéminens et relevés, dont le centre va toujours en s'élargissant, comme dans certaines dartres *centrifuges*. Les unes se couvrent d'écailles légères, les autres sont surmontées par des croûtes épaisses, tuberculeuses, et profondément sillonnées. Presque toujours les parties qui servent de siége à ces pustules sont sensiblement tuméfiées; la face surtout est dégradée par un boursouflement rougeâtre et comme érysipélateux.

Jusqu'à présent, je n'ai parlé que des effets les plus communs de la scrofule sporadique; mais il est des accidens qui, quoique plus rares, ne doivent point être oubliés dans une description. C'est ainsi que cette bizarre affection produit souvent sur la peau les altérations les plus singulières. Tel est le cas d'une petite fille, âgée d'environ douze ans, qui montrait, d'ailleurs, toutes les apparences d'une bonne santé, mais qui éprouvait un phénomène morbide dont il est difficile de rendre un compte fidèle. Lorsque la maladie débutait, la peau commençait par s'épaissir, et prenait plus de consistance dans l'endroit affecté; ensuite elle blanchissait, et prenait un aspect luisant; enfin, elle se déprimait, et devenait légèrement cicatrisée, comme dans une brûlure superficielle. Il se formait plusieurs autres points d'altérations qui étaient, en quelque sorte, disséminés comme des taches sur toute la périphérie du tégument.

Un des phénomènes les plus extraordinaires que puisse produire la scrofule vulgaire, est, sans

contredit, celui des intumescences graisseuses qui se forment dans une ou plusieurs régions du tissu dermique. Un homme, âgé de vingt-sept ans, avait joui d'une santé parfaite; il fut atteint d'une maladie longue et dangereuse, à la suite de laquelle survinrent plusieurs tumeurs des articulations. Le vice scrofuleux dont le malade était atteint, parut alors bien manifeste : un abcès, situé à la région cubitale inférieure de l'avant-bras, fournit un pus très fluide; l'ouverture resta fistuleuse. Le malade souffrait beaucoup lorsqu'il s'aperçut d'une grosseur qui se portait à la partie inférieure et droite de la région dorsale; plusieurs autres parties du corps, mais surtout les avant-bras, devinrent le siége de tumeurs pareilles; deux surtout étaient fort remarquables : la première se trouvait placée à la partie externe postérieure et supérieure de l'avant-bras droit; elle était oblongue, dirigée de haut en bas, et d'avant en arrière; elle avait environ deux pouces de largeur sur trois de longueur; la seconde était un peu plus en dehors : arrondie et médiocrement saillante, elle occupait un grand espace. Il y en avait encore plusieurs autres de grandeur et de forme différentes. Toutes ces tumeurs étaient pâteuses au toucher; la peau qui les couvrait paraissait un peu livide. Ce qu'il y avait d'intéressant à recueillir dans le cas que je cite, c'est qu'à mesure que ces tumeurs se développaient, la situation intérieure du malade s'améliorait, et les articulations revenaient à leur état normal. Ces hypertrophies graisseuses se montraient, d'ailleurs,

indolentes ; elles ne causaient plus qu'une simple gène au malade.

La diathèse scrofuleuse simule quelquefois des végétations tout-à-fait analogues à celles qui sont produites par la lèpre ou par la syphilis. J'ai montré, dans mes leçons cliniques, plusieurs exemples de *frambœsia*, accident propre à ces deux dernières maladies. Je préfère toutefois reproduire ici un fait recueilli par M. Martin, résident à Aubagne. Cet habile praticien m'a communiqué dans le temps l'histoire d'un individu âgé de soixante-huit ans, et scrofuleux dès sa première enfance. A quarante ans, cet homme reçut un violent coup de pierre vers le tiers inférieur et antérieur de la jambe droite : cette plaie ne fut pas bien pansée ; on l'irrita par des applications astringentes, qui ne firent qu'arrêter le travail salutaire de la suppuration. Cependant cet homme ne laissait pas de vaquer aux travaux pénibles de la campagne, et il se négligea ainsi, pendant trois années, laissant la guérison de sa plaie à la merci du temps et du hasard. Le seul topique dont il usait pour la couvrir, était une feuille de chou ou de poirée ; parfois, une compresse de linge sale, etc. ; dans quelques cas, il l'humectait avec de l'huile de térébenthine, et s'imaginait tempérer, par ce remède, les douleurs vives qui commençaient à se faire sentir. Tous ces soins, peu méthodiques, ne firent qu'exaspérer l'ulcère ; des végétations verruqueuses s'élevèrent dans son pourtour, et s'y multiplièrent d'une manière alarmante ; en sorte qu'au bout de dix ou douze

mois, toute la partie inférieure de la jambe, et le pied même, jusqu'aux orteils, furent environnés, et masqués, pour ainsi dire, par ces singulières excroissances. Le mal parut ensuite s'arrêter dans ses progrès; mais le malade ne pouvait plus subsister du travail de ses mains. Plein de courage et de résignation, par le secours d'une béquille, il se transportait sur les routes publiques, pour implorer la compassion des passans. Qu'on juge de ses angoisses et de son malheur, lorsqu'il fut contraint d'affronter toutes les intempéries des saisons pour aller mendier son pain, dans tous les lieux les plus fréquentés! Dans le fort de l'été, lorsqu'il se trouvait assis sur les bords d'un grand chemin, et qu'il exposait sa jambe aux regards des voyageurs, les mouches venaient déposer leurs larves dans les interstices des végétations celluleuses, et se repaissaient à l'envi des chairs ulcérées de ce malheureux. De là provenait une sensation de fourmillement insupportable, dont il est difficile de retracer la nature. L'auteur de cette observation a décrit avec une énergie très remarquable la triste situation de ce malade, dont le supplice le plus cruel était de lutter, pendant tout le jour, contre cette vermine dévorante.

L'affection scrofuleuse doit nécessairement varier dans ses signes et dans ses symptômes, selon la nature des organes où elle a établi son siége principal: de là vient que, dans un cadre nosologique, elle seule pourrait constituer plusieurs espèces de maladies. J'ai déja dit que la scrofule vulgaire avait

des rapports d'analogie avec la syphilis: en effet, l'une et l'autre atteignent plus ou moins profondément le système osseux ; on les voit fréquemment gagner les articulations, et y susciter des caries, des tumeurs blanches, etc. On peut dire, enfin, que la scrofule est une maladie de tous les systèmes ; elle introduit même dans les sécrétions muqueuses un ferment corrupteur qui les détériore ; et ceux qui refusent de croire à la dégénérescence des humeurs dans l'économie animale, n'ont qu'à considérer avec attention ce qui se passe dans la maladie que nous décrivons. Il n'est pas rare d'observer, dans l'intérieur des narines, le suintement d'une matière ichoreuse qui a les qualités les plus âcres : on peut porter le même jugement sur le cérumen qui découle de leurs oreilles, et sur la chassie qui s'accumule autour de leurs yeux. Leur sueur est d'un jaune verdâtre ; leurs urines sont presque toujours sablonneuses et sédimenteuses.

Les salles de nos hôpitaux, qui contiennent un grand nombre de scrofuleux, ont une odeur *sui generis*, qu'il est impossible de ne pas reconnaître ; cette odeur est acescente et nauséabonde : elle a quelque rapport avec celle de la viande fraîche des boucheries. J'ai donné des soins à une jeune dame, dont la peau était d'une blancheur éblouissante, quoique entachée d'un vice strumeux. On ne supportait pas sans quelque peine les émanations qui s'exhalaient de son corps à son réveil. Ces émanations étaient surtout sensibles, lorsqu'on négligeait

d'ouvrir les fenêtres de son appartement. On disait d'elle, que le premier jour de ses noces, son mari, rebuté par cette odeur suffocante, fut contraint de sortir avec précipitation du lit conjugal.

Je ne finirais pas, si je voulais rapporter ici tous les faits extraordinaires dont j'ai été le témoin dans le grand hôpital que je dirige. Ce sont surtout les dérèglemens du système nutritif qu'il faut considérer dans cette maladie. Parfois, l'accroissement s'arrête, et plusieurs individus, par leur petitesse ou leur difformité, sont un objet de rebut et de commisération pour le reste des hommes; quelquefois c'est un phénomène contraire, et une sorte d'exubérance dans les puissances assimilatrices qui imprime à tous les membres du corps des dimensions démesurées. Je fis paraître à mes leçons cliniques un individu, âgé de trente-deux ans, qui se montrait sur les boulevards pour de l'argent: il était né faible, et resta maigre jusqu'à la puberté; mais, à cette époque, sa taille s'accrut à un tel point, qu'elle arriva presque soudainement à six pieds quatre pouces; ses bras, ses mains, ses cuisses et ses pieds, étaient d'un volume proportionné, c'est-à-dire du double de l'état ordinaire; sa face était oblongue, sa langue d'une largeur considérable; sa voix était rauque, et ressemblait à celle d'un acteur qui contrefait la voix d'un vieillard. Ce géant scrofuleux éprouvait des tiraillemens dans les membres, et des douleurs continuelles dans les reins; il était transporté d'une soif si vive, qu'il buvait jusqu'à dix-huit bouteilles d'eau

pure tous les jours. Cet homme colossal urinait parfois avec tant d'abondance, qu'il produisait une sorte d'inondation dans les lieux où il vaquait à cette fonction. Il avait d'autres infirmités qu'il est inutile de décrire. Il n'éprouvait aucun attrait pour le sexe féminin.

Mais, attachons-nous surtout aux altérations cutanées qui résultent le plus communément de la présence du vice scrofuleux ; ces altérations se manifestent assez ordinairement sous forme d'éruptions squameuses, qui se rassemblent sur le visage par plaques rougeâtres, et le recouvrent d'un masque hideux et dégoûtant. Une femme a eu le corps labouré par une affection de ce genre; un jeune homme, âgé de vingt-deux ans, a éprouvé le même sort. Après qu'il eut passé par toutes les périodes d'une variole confluente, la diathèse strumeuse se développa, chez lui, avec une intensité tout-à-fait particulière : il resta, à la partie moyenne de sa joue droite, une rougeur circulaire, circonscrite par des vésicules miliaires très rapprochées. Chaque année, ce cercle s'agrandissait, et, lorsque le temps était humide, il s'en écoulait un fluide séreux très abondant. La surface du derme se couvrait souvent de petites croûtes que le malade détachait en se lavant. Tel fut à peu près l'état de cet individu jusqu'à la puberté. On comptait beaucoup sur cette époque, pour qu'il s'opérât en lui une révolution favorable; mais, au contraire, l'éruption acquit une étendue triple de ce qu'elle était auparavant. Bornée naguère au tiers de la joue

droite, elle envahit subitement la moitié du visage, et en même temps il se développa une affection semblable à la partie moyenne du dos. Quelques autres plaques se montraient pareillement aux avant-bras et sur les extrémités inférieures. Il y avait un gonflement manifeste sur tous les endroits que la maladie avait atteints.

Les cicatrices qui succèdent aux ulcérations scrofuleuses mériteraient une description particulière; elles ne sont jamais régulières, comme dans les abcès qui dérivent d'une cause accidentelle chez des sujets d'ailleurs bien portans. Les tégumens restent plus ou moins profondément déprimés dans les endroits où elles s'opèrent; les bords en sont fongueux et proéminens, comme s'ils avaient été réunis par une suture grossière. On en voit qui restent béantes, ou qui se rouvrent instantanément, lorsque le ciment muqueux n'a point les conditions requises pour les consolider; quelques unes se couvrent d'une croûte verdâtre et tuberculeuse; d'autres, d'une sorte de boursouflement celluleux; enfin, il est des circonstances où la matière de la suppuration, loin de se vider au dehors, s'épanche, au contraire, dans les aréoles du corps cellulaire, pour y détruire en totalité les glandes, ou pour y former de vastes et tortueux clapiers.

Les ganglions, lorsqu'ils sont atteints par le vice scrofuleux, peuvent suppurer de beaucoup de façons: souvent le pus s'infiltre à travers leur tissu, et s'en échappe lentement et au dehors, par plusieurs issues ou ouvertures; d'autres fois, des

foyers ou cloaques de pus s'établissent dans la propre substance des glandes, ou sur d'autres points isolés; dans certains cas, ce sont des kystes qui contiennent la matière de l'engorgement lymphatique. Les suppurations froides ont l'inconvénient d'être inégales, et diffèrent essentiellement des suppurations aiguës.

ESPÈCE. *De la scrofule endémique.* Je viens d'exposer les traits généraux et caractéristiques de la scrofule vulgaire, telle que nous l'observons communément dans l'intérieur des grandes villes; mais il est des malades qui diffèrent absolument de ceux que nous venons de décrire, quant au physique et quant au moral : tels sont ceux qui naissent, en quelque sorte, victimes des circonstances locales et atmosphériques. Au sein même des nations civilisées, il est des pays marécageux et insalubres, dont la population entière se trouve affectée d'une espèce de scrofule tout-à-fait particulière, et qui mériterait une description à part. J'ai eu l'occasion de considérer plusieurs de ces infortunés, venus au monde avec tous les caractères d'une faiblesse qui entrave continuellement toutes les fonctions de la vie assimilatrice. On n'observe, chez eux, ni cette redondance cellulaire, ni cette pléthore lymphatique, ni ces formes arrondies, ni cette blancheur des tégumens, ni ce teint frais et rosé, ni cette vivacité morale qui donne tant d'expression à la physionomie, et qui trompe souvent l'observateur sur la santé de nos scrofuleux citadins.

En général, la peau des scrofuleux par endémie se trouve flétrie, d'un jaune sale et comme terreux; leur stature est grêle et raccourcie, leur corps décharné, leur visage abattu, leur regard terne et presque éteint; on en voit qui ressemblent à des fantômes, et qui, peu avancés dans leur carrière, portent déja sur leur visage toutes les rides de la décrépitude et d'une effrayante vétusté; leur marche est lente comme celle des vieillards; leur voix est sourde et cassée: on pourrait même ajouter que l'ame de ces infortunés villageois est aussi inerte que les rochers qu'ils habitent; tout leur moral se réduit à deux ou trois sensations relatives au maintien de leur existence abrutie. Comme leurs cabanes sont constamment adossées à des terrains humides, presque toujours la scrofule endémique se trouve compliquée d'ulcérations aux jambes, de varices et d'affections rhumatismales; les articulations des mains et des pieds sont engorgées et pâteuses; les mouvemens sont d'une difficulté extrême, etc. Je dirai plus bas quelles causes établissent des différences spécifiques entre deux maladies qui se rattachent néanmoins au même genre, ce qui nous conduira infailliblement à des considérations utiles pour en perfectionner le traitement.

La scrofule endémique agit comme la scrofule vulgaire; elle se manifeste dès la plus tendre enfance, et continue ses ravages jusqu'à la puberté, quand toutefois le sujet résiste à sa maligne influence. Lorsqu'on les amène dans nos hôpitaux,

on les prendrait pour des cadavres qu'on a ressuscités de leur tombeau. Il y a quelques années que je fis paraître, à l'une de mes leçons cliniques, un de ces infortunés, qui avait tout l'aspect d'une momie égyptienne. Il fallait le faire parler pour savoir qu'il vivait encore; sa voix était sourde, et, pour ainsi dire, sépulcrale : on distinguait à peine ses paroles.

La scrofule endémique dirige spécialement son activité funeste sur la fonction de l'accroissement, dont elle arrête souvent les progrès. Les individus qu'elle attaque dans la première enfance arrivent lentement et laborieusement à la puberté. Nous avons vu quelques paysanes chez lesquelles les menstrues n'avaient point encore paru avant l'âge de vingt-cinq ans. Le plus frêle des individus mourut, il y a quelques années, à l'hôpital des Incurables : il comptait déja six lustres, depuis qu'il avait reçu la naissance au pied des montagnes du Cantal. Il avait absolument la petitesse d'un nain, et ressemblait, pour la dimension de la taille aussi bien que des membres, au fameux *Bébé* du Roi de Pologne, dont on conserve encore le modèle dans les cabinets de notre École. Mais, chez ce chétif individu, les glandes maxillaires et cervicales se trouvaient tuméfiées, et presque aussi endurcies que des cailloux. Il était, d'ailleurs, imberbe, et, lorsqu'on le considérait avec attention, on voyait tous les traits d'une précoce vieillesse se heurter de la manière la plus disgracieuse avec ceux de la jeunesse. Cet *être manqué* contrastait singulièrement

avec le géant scrofuleux dont nous avons fait mention plus haut, en décrivant la scrofule vulgaire.

Ce n'est pas tout : chez ces individus dégradés, la nature procède de la manière la plus irrégulière dans la distribution du suc osseux ; car la plupart d'entre eux arrivent au monde avec une fatale disposition à tous les accidens du rachitis ; la colonne épinière se courbe en divers sens ; souvent les vertèbres se luxent réciproquement, et forment d'horribles saillies : aussi voit-on qu'en général tous les mouvemens sont d'une lenteur extrême ; ils ont l'allure cambrée, et se balancent beaucoup en marchant ; quelques uns se voûtent comme des vieillards décrépits, et tiennent leur tête constamment baissée vers la terre, dans l'attitude de ceux qui cherchent un objet perdu. La plupart ont les glandes du cou en suppuration ; mais ce sont surtout les jambes qui se couvrent d'ulcères hideux.

Une complication très fréquente de la scrofule, dans les contrées où elle est endémique, est celle du rhumatisme, qui rend une multitude d'individus boiteux, ou impotens de leurs bras ; ils n'ont pas même les facultés physiques nécessaires à leur conservation. Cette triste infirmité se fortifie à mesure qu'ils avancent en âge, parce qu'ils passent tout le cours de leur vie constamment soumis aux mêmes influences. Comme leurs membres et leur corps sont absolument privés de tout exercice, ou qu'ils ne se nourrissent que de mauvais alimens, le sang circule à peine dans leurs veines, et ils tombent progressivement

dans une émaciation qui les dessèche comme des squelettes.

Le moral des individus qui se trouvent atteints de la scrofule endémique diffère essentiellement de celui qu'on observe dans l'espèce précédente. Ces individus sont, comme nous l'avons déja dit plus haut, d'une conception très lente, et mettent un temps infini pour rendre l'idée la plus simple; ils sont mornes, et presque toujours silencieux, comme les solitudes qui les environnent; il en est qui sont à peu près idiots; et ceux même dont la tête est moins mal organisée, sont d'une ignorance complète, et tout-à-fait enclins à la superstition. M. Lepelletier, qui a fait une étude particulière de la constitution strumeuse, prétend que ces sortes d'individus n'ont pas la mémoire des mots. Je puis affirmer néanmoins en avoir connu un qui récitait à tout moment des pages entières d'un Dictionnaire alphabétique, qu'il avait la manie de vouloir apprendre. En général, c'est plutôt le raisonnement qui manque. Rien n'est plus triste à considérer que la misérable condition de ces villageois, qui errent, comme des spectres, dans des lieux sauvages, où règne une nature toujours marâtre; qui existent sans jamais manifester aucun sentiment affectueux, et dont la vie n'est qu'une obscure végétation, depuis la naissance jusqu'à la mort.

Première observation. Un garçon, âgé d'environ quatorze ans, était rongé par les scrofules depuis sa plus tendre enfance. Une femme de la campagne, qui le nourrissait, n'espérait pas pouvoir le conser-

ver. Il eut un accroissement très pénible. Lorsqu'on nous le présenta, il avait l'air d'un *déterré*, et, certes, une telle expression n'est point exagérée, pour retracer la déplorable situation où il se trouvait. Son visage était couleur de feuille morte; son nez était mince, court et écrasé; et il n'y avait pas, d'ailleurs, le moindre jeu dans les muscles qui mettent en rapport les traits de la physionomie. On observait sur ses lèvres quelques croûtes sèches et noirâtres, et, sur sa tête, quelques cheveux rares et clair-semés, comme on en rencontre sur le crâne des momies ou des cadavres embaumés depuis plusieurs siècles. Les dents se trouvaient habituellement recouvertes par un enduit fuligineux; toute la conque de ses deux oreilles était endurcie comme du parchemin. Les mains de ce jeune individu mériteraient une description particulière; elles paraissaient racornies, comme si on les avait jetées dans le feu; les ongles manquaient ou n'avaient plus d'accroissement; toutes les articulations des doigts étaient comme soudées entre elles; le malade ne pouvait en user pour saisir les objets qui se trouvaient à sa portée; il avait une voix faible et grêle, au point qu'il fallait s'approcher de très près pour entendre le peu de paroles qu'il proférait. Ses camarades de l'hôpital essayaient quelquefois de l'exciter à la gaieté, mais en vain.

Deuxième observation. C'était une jeune fille du département de la Lozère, très retardée dans son accroissement; ses menstrues étaient irrégulières, et n'avaient paru que très tard : elle souffrait

d'une ophthalmie chronique qui résistait à tous les moyens usités. A la suite de cette ophthalmie, les ganglions du cou s'engorgèrent, ainsi que ceux des aisselles; il se forma, en outre, à la partie inférieure de l'oreille droite, un ulcère dont les bords étaient durs, calleux et rougeâtres; sa circonférence présentait une aréole violacée. La physionomie de la malade avait quelque chose d'ignoble et d'abject; son nez était aplati, et comme écrasé dans sa partie supérieure; elle avait les lèvres singulièrement épaisses, les joues bouffies, le teint blafard, le regard hébété, et les facultés intellectuelles engourdies; elle s'exprimait avec difficulté, et bégayait péniblement: elle mourut de la consomption strumeuse.

Troisième observation. Elle a pour objet une femme, âgée de trente-six ans, et paraissant n'en avoir que vingt. Le doigt médius de sa main gauche était frappé de carie. Depuis six ans, cette infirmité la tourmentait. Un énorme gonflement s'était manifesté à l'articulation du carpe de l'avant-bras, du côté droit. Cette malheureuse femme éprouvait une douleur sourde dans les os; mais elle avait un autre symptôme qu'on observe fréquemment dans la scrofule des campagnes: c'était un engorgement considérable dans la glande thyroïde. Cet accident doit-il être regardé comme un symptôme des écrouelles? « Il semble, dit l'ingénieux Bordeu, qu'il soit un supplément de cette maladie, au moins chez les habitans des vallées des Pyrénées. » Freind, et quelques autres praticiens, semblent adopter la

même opinion. La vérité est qu'entre l'engorgement du corps thyroïde et les scrofules il y a analogie de causes, analogie de phénomènes, analogie de traitement.

Quatrième observation. La nommée Pierrette se présenta à l'hôpital Saint-Louis, avec une scrofule crustacée très remarquable, qu'elle portait depuis huit mois. Cette éruption avait eu lieu, pour ainsi dire, d'une manière spontanée; elle ne tarda pas à se couvrir de croûtes verdâtres qui noircissaient en vieillissant. Toutes ces croûtes étaient tuberculeuses: il y en avait à la paupière gauche, à la racine et sur les deux ailes du nez, aux lèvres, au menton; toute la face en était hérissée; lorsqu'elles tombaient, elles laissaient sur la peau des cicatrices analogues à celles qui succèdent à l'application du cautère actuel ou à des brûlures plus ou moins profondes. La maladie avait débuté par l'engorgement des glandes cervicales. Le cou était hideusement labouré par les progrès de l'ulcération; les cils avaient été absolument détruits, et les paupières rongées. Il y avait, sur le cuir chevelu, plusieurs protubérances énormes et de nature celluleuse.

Cinquième observation. Nous avons vu arriver, de la campagne, à l'hôpital Saint-Louis, une jeune fille de quinze ans, dont la peau était aussi ridée que chez les femmes accablées par la vieillesse: son visage était d'une couleur terreuse, et couvert de taches de rousseur. Elle portait un goître qui avait beaucoup d'étendue pour sa petite taille. Ses paupières étaient atteintes d'une ophthalmie chro-

nique et rebelle. Presque tous les individus de sa famille étaient affectés de la même infirmité.

Sixième observation. Le pâtre Jacques, né au milieu des marais de la Sologne, de parens malsains, éprouva une maladie scrofuleuse, qui se jeta d'abord sur l'articulation de l'avant-bras droit avec le coude. Le chirurgien de son village chercha dès lors à faire résoudre cette tumeur par diverses applications qui n'eurent aucun succès. La tumeur se tourna dès lors vers la suppuration : il se fit trois petites ouvertures de forme ronde, desquelles s'échappait une petite quantité de pus jaunâtre et très fétide. Ce malheureux paysan ne fut pas plus tôt arrivé à l'hôpital Saint-Louis, qu'il se déclara une inflammation nouvelle aux malléoles des deux pieds; il fut pris d'une fièvre hectique qui mina lentement ses forces; les glandes axillaires s'engorgèrent; il se manifesta divers abcès à la surface du corps. Le berger Jacques était, d'ailleurs, très cacochyme depuis son enfance; sa colonne épinière s'était totalement déformée; sa peau, flétrie et décolorée, présentait le phénomène d'une ichtyose congénitale, qui s'exfoliait par intervalles, surtout aux bras et aux cuisses; la face portait tous les signes de la décrépitude. Cet individu se montrait insensible à toutes les impressions extérieures; il ne répondait pas un seul mot aux questions qu'on lui adressait, lorsqu'il était interrogé sur ses besoins. Il mourut après avoir langui deux années dans un état d'affaissement extraordinaire.

Ces observations, toutes recueillies en présence

des nombreux élèves qui ont suivi nos leçons cliniques, peuvent démontrer d'une manière satisfaisante la ligne tranchée qui sépare la scrofule vulgaire de la scrofule endémique. Ce point de vue avait été, ce me semble, négligé avant nous. Examinons maintenant quelles sont les causes d'une maladie qui afflige tant de générations, et qui s'est, en quelque sorte, identifiée avec l'espèce humaine.

ÉTIOLOGIE.

La plupart des écrivains qui ont, de tout temps, discuté sur la nature et les causes organiques de la constitution strumeuse, se sont, ce me semble, exprimés d'une manière trop vague, pour qu'on puisse retirer quelque avantage de ce qu'ils ont publié à cet égard. En effet, les uns attribuent les maladies qui proviennent de cette constitution à l'épaississement imaginaire de la lymphe, à sa coagulation par l'effet d'un acide prédominant; d'autres les font dériver d'un accroissement d'activité dans l'économie des absorbans, d'un défaut d'antagonisme entre les vaisseaux rouges et les vaisseaux blancs, d'un système lymphatique trop irritable, d'une inflammation ou d'une sub-inflammation de ce même système, etc.; mais ces auteurs, d'ailleurs très estimables, ont-ils des preuves suffisantes pour appuyer de telles assertions?

N'est-il pas plus simple de dire que, dans les

dermatoses strumeuses, il y a, comme Bordeu le remarquait, élaboration anormale des sucs nourriciers, qu'il y a surtout exubérance, emploi défectueux de ces mêmes sucs, qui surabondent, et ne trouvant plus leur emploi, s'entassent, en quelque sorte, dans les aréoles cellulaires du tégument? Sous ce point de vue, mon honorable ami, M. Richerand, a pu affirmer, avec raison, que, dans les scrofules, il y a véritablement exagération du tempérament lymphatique.

Dans la société, il résulte même, de cette prédominance des fluides albumineux, une sorte de beauté factice dont on fait souvent plus de cas que de la véritable; et, il y a long-temps que les femmes, tant embellies par notre civilisation, ont été comparées à ces plantes déviées de leur type primitif par excès de culture, ou, si l'on veut, à ces productions végétales qui subissent artificiellement, dans nos serres, le phénomène de l'étiolement.

Les idées d'un physiologiste habile (M. Lepelletier) s'accordent, du reste, avec celles que nous avons constamment professées dans nos leçons cliniques de l'hôpital Saint-Louis. Ce médecin estime, avec nous, que les causes de la dégénérescence scrofuleuse doivent être recherchées dans l'état morbide de la nutrition, qui est la fonction fondamentale de l'organisme; de là vient que cette dégénérescence s'établit d'une manière spéciale dans les tissus de première formation; de là vient encore qu'elle attaque surtout les ganglions lym-

phatiques. Ces ganglions sont composés, comme l'on sait, de tissu cellulaire et de vaisseaux blancs diversement entrelacés; disposition très favorable à un séjour plus prononcé de la lymphe nourricière. Il y a, du reste, entre les nœuds des branches des arbres et les ganglions, si universellement répandus à la surface du corps, une grande analogie d'emploi et de fonctions.

Il est donc intéressant de se faire une idée précise de la structure de ces ganglions, siége le plus ordinaire de la maladie écrouelleuse. Il importe d'arriver jusqu'à leurs élémens anatomiques. Enlevez toute la trame cellulaire qui se trouve sur ces corps, que trouvez-vous? des vaisseaux circonvolutés par le mécanisme le plus merveilleux. L'artifice des plus fines injections le démontre. L'activité de ces vaisseaux se fait surtout sentir à cette époque de la vie où prédominent les forces assimilatrices. C'est alors que, par l'effet d'une diathèse qu'il est difficile d'expliquer, la nature se dérange et manque à ses règles de formation; c'est alors encore qu'elle jette parfois ses matériaux d'après un plan mal établi et des dimensions désordonnées.

Il faut surtout considérer le cou comme la partie du corps où la nature a, pour ainsi dire, prodigué les ganglions lymphatiques; et c'est surtout dans le premier âge que ces ganglions se trouvent doués d'une susceptibilité plus marquée. Dans l'état normal, ils sont d'un très petit volume, et frappent à peine les regards; mais ils augmentent dans l'état de maladie: ils sont à la fois très vasculeux et très

voisins de la peau; ils affectent une forme globuleuse, et peuvent facilement rouler sous le doigt. Les ganglions jugulaires méritent surtout la plus grande attention, à cause de leur nombre et de leur extrême susceptibilité.

Il est des dispositions physiques qui donnent principalement accès au vice scrofuleux. D'abord, comme nous l'avons déja fait remarquer, tous les vaisseaux qui abordent les renflemens ganglionnaires, ne vont point en ligne droite, mais ils se contournent, en quelque sorte, à la manière de pelotons; d'une autre part, les bords des paupières sont garnis de glandes sébacées qui ont très peu de ressort. Il n'est donc pas surprenant que, chez les scrofuleux, les ophthalmies chroniques soient un symptôme si fréquent. « Dans les pays froids et sur les montagnes, dit Bordeu, cette phlegmasie a souvent lieu, parce que les yeux s'y fatiguent à contempler les rayons du soleil. »

La diathèse strumeuse n'agit pas seulement sur les glandes lymphatiques, mais encore sur les glandes muqueuses, dont abonde l'intérieur des fosses nasales; il n'est donc pas étonnant que la membrane olfactive soit particulièrement attaquée par le vice écrouelleux. Bordeu observe que les gencives se ressentent aussi de la mauvaise constitution de la substance celluleuse; elles sont, en général, blafardes, sèches, un peu racornies. Ce que l'on peut assurer, c'est que l'émail des dents est très susceptible de s'altérer. J'ai vu une demoiselle, d'une beauté rare, chez laquelle les molaires

tombaient sans douleur et sans le moindre effort, à l'âge de dix-huit ans.

Nous avons établi deux espèces de scrofules; il est essentiel de distinguer les deux ordres de causes qui les produisent. Les individus atteints de la scrofule vulgaire semblent alimentés par des sucs trop abondans; chez ceux, au contraire, qui sont atteints de la scrofule endémique, tous les symptômes semblent être le résultat d'une nutrition manquée. Ces sortes d'individus ressemblent à des arbres sans vigueur, qui n'assimilent rien à leur avantage; ils sont comme ces plantes que le hasard fait naître au bord des rochers, dont les racines sont comprimées, et dont les feuilles languissent sans calorique et sans lumière. Les sécrétions sont empêchées, et l'homme est le résultat d'un travail imparfait.

Je fis comparaître un jour, dans mes Cours de clinique, un scrofuleux de Paris et un scrofuleux arrivé des marais impurs de la Sologne. Les différences observées entre ces deux malades frappèrent de surprise tous les assistans. Le premier, fortement constitué, vigoureux, marchait avec vivacité; l'autre, dépourvu de toute force physique, exécutait une progression lente et peu assurée. L'un avait le regard vif, animé; l'autre, les yeux ternes et presque éteints. Chez l'un, les joues étaient colorées d'un vif incarnat, comme celui qui colore le duvet de la pêche; chez l'autre, la face était ridée, flétrie, de couleur terreuse. Chez l'homme atteint de la scrofule des villes, le tissu

muqueux était tuméfié, et son abondance émoussait les angles des articulations ; chez l'homme atteint de la scrofule endémique, c'était l'aspect hideux d'un décharnement complet. L'un était grand mangeur, et digérait sans difficulté ; l'autre était constamment tourmenté par l'inappétence, et ne pouvait prendre le moindre aliment sans être atteint de la diarrhée. Le premier était gai et spirituel ; le second était borné et lent dans ses conceptions. L'un se montrait lascif, voluptueux ; l'autre vivait dans l'indifférence, et dans un état voisin de l'apathie, etc.

Personne ne doute aujourd'hui que les scrofules ne soient héréditaires ; les faits militent à chaque instant en faveur de cette opinion. Cette cause organique est, je dois le dire, la plus fréquente. Il suffit même que l'un des parens soit infecté de ce vice, pour que la postérité s'en ressente ; alors même qu'il ne se développe point, il n'est pas difficile de s'apercevoir que les enfans en portent le germe dans leur économie physique.

Les causes qui disposent à la maladie strumeuse tiennent donc communément à une disposition native, et aucune maladie ne se transmet plus aisément par voie de génération. Ces sortes d'exemples ne sont pas rares dans la société. Un père qui est naturellement chétif et valétudinaire, et qui se trouve trop faible lorsqu'il se marie, doit engendrer un être débile. Lorsqu'il y a, d'ailleurs, chez les parens, une altération congénitale des glandes lymphatiques, cette altération doit nécessairement passer à

leur progéniture, et se retrouver dans la mixtion de leurs organes.

Si les personnes ont été long-temps tourmentées par la maladie syphilitique, et ont négligé les soins convenables à leur guérison, il est rare que leurs descendans ne soient pas infectés d'une maladie qui a tous les caractères du vice scrofuleux. A l'hôpital Saint-Louis, il se présente une multitude d'individus des deux sexes, qui se trouvent dans ce cas. Dans une circonstance, j'ai vu jusqu'à trois générations d'un aïeul, qui avaient été contaminées par le virus vénérien; or, tous les sujets appartenant à cette famille, venaient au monde avec les lèvres grosses et tuméfiées, les glandes submentales frappées d'engorgement, le tissu cellulaire flasque, les os spongieux, et tous les autres signes de la diathèse écrouelleuse. Nul doute que la plupart des scrofules, à Paris, ne soient des syphilides déguisées.

Je crois que les nourrices écrouelleuses peuvent communiquer ce vice à leurs enfans; mais nous sommes loin de penser que cette maladie soit aussi contagieuse que certains praticiens l'ont prétendu. Nous ne croyons pas qu'elle soit transmissible par le coït ou par les habitudes maritales. Feu notre collègue, M. Hébréard, a tenté des expériences sur les animaux vivans, dont aucun n'a contracté la maladie par la voie de l'inoculation. Mais une expérience plus décisive, est la cohabitation journalière de certaines femmes scrofuleuses avec des hommes qui n'ont jamais eu lieu de s'en repentir.

Lorsque les enfans sont mal nourris, lorsqu'ils sucent un lait corrompu, l'affection strumeuse se développe, les glandes du mésentère s'engorgent, les malades tombent insensiblement dans l'amaigrissement et la consomption. Chez les adultes indigens, ce sont aussi les vices de la puissance digestive qui préparent de loin la maladie dont il s'agit. La plupart ne se soutiennent qu'avec de mauvais alimens, et qui n'ont rien de substantiel; ils mangent du pain fait avec des farines gâtées, boivent du vin aigri et du vin tourné, abusent des substances graisseuses et butireuses, etc. Bordeu croit aussi que l'abus du lait, du petit-lait, du fromage, etc., peuvent, par leur qualité acescente, influer sur le vice scrofuleux.

Les effets de l'air, sur le corps humain, doivent être particulièrement étudiés. On parle toujours de l'air corrompu des grandes villes; on ne fait pas attention que les populations nombreuses, lorsqu'elles se trouvent, d'ailleurs, placées sur un espace grand et salubre, loin d'y languir, s'excitent, pour ainsi dire, mutuellement à vivre. Si l'homme devient malade, s'il succombe, c'est lorsqu'il est dans l'isolement et l'abandon; c'est lorsqu'il habite près des lacs et trop près des rivières : c'est là que se développent les écrouelles. L'air des montagnes, disent tous les voyageurs, a ses défauts comme celui des vallées : sur les montagnes, il est trop léger, trop vif et trop pénétrant; dans les vallées, il est trop épais. M. le docteur Castéran, qui a très bien disserté sur la maladie scrofuleuse, quand il sui-

vait nos cours à l'hôpital Saint-Louis, a très bien remarqué qu'elle est endémique dans certains cantons des Hautes-Pyrénées, principalement dans les vallées d'Aure et de Campan; il cite, entre autres villes, celles de Sarrancolin et d'Arrau, remarquables par leur malpropreté, l'étroitesse de leurs rues et par la mauvaise position des maisons, qui sont toutes construites à l'antique, avec des fenêtres peu nombreuses; situées au bas des Pyrénées, qui les entourent des deux côtés, traversées du midi au nord par une petite rivière qu'on appelle *la Neste*, etc. Tout semble contribuer à les rendre froides et humides.

On observe que les individus renfermés dans des prisons malsaines, dans les cachots, ont parfois les glandes du cou engorgées; que ces mêmes glandes finissent par s'ulcérer, et par se convertir en ulcères fongueux. Il est une multitude de gens qui, par état, travaillent et habitent dans des lieux humides, comme les blanchisseurs, les tisserands, les pêcheurs, les portiers, etc. Les jeunes villageois qui, dans les campagnes, sont préposés à la garde des bestiaux, et qui passent les nuits dans les pâturages, subissent le même sort.

CURATION.

Plusieurs considérations générales se présentent à l'esprit, quand il s'agit de déterminer le meilleur

mode de traitement qui convient aux dermatoses strumeuses. Ces maladies ont trois époques distinctes aux yeux d'un observateur exercé, et il importe de mesurer, en quelque sorte, l'échelle que parcourt la sensibilité pour les faire arriver à une maturation complète. Personne n'ignore, par exemple, que la nature est plus lente dans les abcès scrofuleux que dans les phlegmons ordinaires; qu'elle y marche par sauts et par une succession d'actes souvent interrompus. Il est rare que ses efforts se soutiennent; elle s'abat par intervalles; il est des cas néanmoins où elle se montre aussi énergique que puissante.

Pour établir un traitement sage et raisonné, nul doute qu'il ne faille avoir égard au génie particulier des symptômes qui signalent la première invasion de la maladie scrofuleuse. Si la peau est sèche, aride et brûlante, s'il y a dans le pouls une plénitude remarquable, si les urines sont rouges, flamboyantes et sédimenteuses, si la susceptibilité nerveuse des entrailles se trouve manifestement exaltée, si l'on observe un état d'excitation de toutes les facultés vitales, on a de suite recours à tous les moyens de thérapeutique qui doivent apaiser cet organisme général. Dans une circonstance absolument contraire, lorsque l'action médicatrice languit, lorsque de l'inertie des solides dérivent des solutions incomplètes, des suppurations inactives, des cicatrices informes, etc., c'est l'occasion de mettre en œuvre les ressources sans nombre que peut offrir la méthode perturbatrice.

Ici surtout la doctrine simple de l'expectation ne serait point admissible.

Un des secrets les plus importans de la thérapeutique, pour la guérison des maladies chroniques, est d'appeler sur le système ganglionnaire affecté le secours tutélaire de toutes les excitations. Les distractions, les voyages, les exercices de la danse et de l'équitation, le changement d'air et de nourriture, contribuent essentiellement à ce but; les passions même de tous les genres ont une puissance qu'on ne saurait contester, quand elles sont provoquées à propos; et les Anglais, qui font toucher à leurs malades le corps glacé des pendus, comptent, sans doute, sur les effets salutaires de la surprise et de la terreur. Lorsque le sens de l'amour s'éveille, il en résulte un effet plus avantageux encore. Cette passion exhalante provoque dans tous les organes un mouvement fébrile, ou, pour ainsi dire, une sorte de tumulte qui accélère le cours de la lymphe, et qui devient très favorable au dégorgement des ganglions. Dans les pensions de Paris, on remarque beaucoup de jeunes filles qui n'ont des signes d'écrouelles que jusqu'à l'époque de la puberté.

Le temps est, d'ailleurs, un élément indispensable pour la curation des dermatoses strumeuses, aussi bien que pour toutes les maladies chroniques. Il importe donc que les traitemens soient continués pendant plusieurs années. Il importe, en outre, de les pratiquer dans les temps les plus favorables à leur réussite. Pour en faire un emploi conve-

nable, il convient souvent d'attendre les révolutions naturelles de l'âge, ou l'arrivée d'une saison chaude. Si cette condition est négligée, les essais de l'art sont infructueux, et tournent parfois au détriment des malades.

Il est peu de maladies qui résistent, autant que les scrofules aux remèdes intérieurs qu'emploie la médecine pratique : les substances médicinales n'exercent qu'une faible action sur les systêmes qui sont le plus affectés. Il faut, par conséquent, donner la préférence à celles qui manifestent une affinité plus marquée pour le système lymphatique. Sous le point de vue de cet avantage, le mercure, le fer et le soufre se trouvent certainement en première ligne ; le mercure surtout remplit d'autant mieux les vues pratiques du médecin dans le traitement des dermatoses strumeuses, que la cause organique de ce fléau désespérant est presque toujours un levain syphilitique, ainsi que nous l'avons constaté à l'hôpital Saint-Louis, par une multitude d'observations décisives.

La plus active des préparations que nous offre ce métal extraordinaire, est, sans contredit, le deuto-chlorure de mercure, complétement dissous dans l'eau distillée, et incorporé dans un véhicule mucilagineux. On a souvent recours à ce sel, si diffusible et si pénétrant, pour arrêter les progrès des tumeurs lymphatiques, ou pour prévenir leur développement. A Paris, on fait un fréquent emploi du calomel, qui passe avec célérité dans le système absorbant. On l'administre en pillules,

qui sont devenues une branche considérable de commerce. Qui n'a pas entendu parler du sirop auquel la renommée de Bouvard a donné une grande vogue, et dont le nitrate mercuriel fait la base? Ce sirop jouit d'une activité salutaire; mais quelques praticiens le prodiguent avec un empirisme aveugle qui ne s'accorde guère avec les progrès de la médecine philosophique. Cette pratique routinière est d'autant plus condamnable, qu'il faudrait, au contraire, varier les essais pour une maladie aussi rebelle.

Le carbonate de potasse a été fort vanté par Peyrilhe, qui lui attribuoit gratuitement une propriété fondante et résolutive. Nous avons répété devant nos élèves les essais entrepris avec l'hydrochlorate de chaux, et nous n'avons recueilli que des doutes. M. Crawfort a donné de grands éloges à l'hydrochlorate de baryte, et l'avait présenté comme un stimulant spécial des glandes lymphatiques. Feu Baumes cite un exemple remarquable des bons effets de ce sel. Nous avons été moins heureux que lui, quand nous l'avons soumis à des expérimentations réitérées sous la direction du professeur Pinel. Les résultats ont été tout aussi infructueux dans ma longue pratique à l'hôpital Saint-Louis.

Les divers produits que nous donne le fer, plus ou moins oxidé par l'atmosphère ou autres agens chimiques, exercent une action salutaire sur l'économie animale. Le safran de mars apéritif est très accrédité. L'eau de boule de Nancy est la meilleure

tisane dont puissent user les scrofuleux ; le vin chalibé seconde merveilleusement les effets d'une bonne méthode curative. Toutes les eaux minérales (*quas ferrea virtus nobilitavit aquas*) semblent augmenter les oscillations du système vasculaire, et réveiller les forces médicatrices. J'ai vu toute une famille singulièrement tourmentée par des symptômes écrouelleux, qui s'était presque entièrement guérie par l'usage continué des eaux de Forges. Les médecins d'Europe s'accordent aujourd'hui sur l'efficacité des ferrugineux dans le traitement des dermatoses strumeuses.

Au surplus, lorsque la thérapeutique d'une maladie est peu avancée, chaque médecin, chaque apothicaire a, pour ainsi dire, son arcane. A Paris, les teintures, les élixirs, sont dans une vogue extraordinaire; on les compose communément avec la racine de gentiane, l'écorce d'orange, le carbonate ammoniacal, etc.; on y fait entrer la poudre de scrofulaire, la résine de scammonée et le jalap. On débite aussi des pillules dont les ingrédiens sont le calomélas, le sulfure d'antimoine, l'éthiops minéral, etc. Il est bien certain que si, à l'aide de ces médicamens, on peut parvenir à restituer le ton des organes digestifs, le cours de la lymphe doit reprendre son activité première et les engorgemens doivent diminuer.

Le traitement que l'on fait suivre, dans le plus grand nombre des hôpitaux, consiste à nettoyer souvent les premières voies par l'emploi des émétiques et des purgatifs. On associe l'usage des

plantes amères à celui des préparations mercurielles. Les décoctions de quinquina, de houblon, de bardane, et de tous les bois sudorifiques, nous ont paru très utiles dans beaucoup de circonstances, pour remédier aux langueurs des forces digestives. Il est peu d'années où on ne renouvelle les essais qu'on avait d'abord tentés sur la ciguë (*phellandrium aquaticum*), la digitale, l'aconit, etc. Nous pouvons dire que les mêmes incertitudes nous arrêtent encore, lorsqu'il s'agit de déterminer les meilleurs effets de leur administration. On est fâché de voir, dans les livres de la science, tant de promesses vaines, tant d'assertions futiles, tant de guérisons imaginaires, tant de détails mensongers. Gardons-nous de rien affirmer sur la foi trop prompte de nos prédécesseurs. C'est au temps seul qu'il appartient d'affermir les pas de l'expérience, et d'en épurer tous les résultats.

Depuis quelque temps, l'iode obtient une vogue qui paraît devoir se soutenir. C'est une des plus précieuses conquêtes que la thérapeutique ait faite de nos jours. Personne n'ignore que nous la devons à la sagacité inventive de M. Coindet. Ses procédés pour la guérison du goître sont connus et appréciés par toute l'Europe. Par ses expériences réitérées, M. Lugol, n'a pas peu contribué à étendre les applications de cette substance médicinale. Les succès marqués qu'il a obtenus dans le traitement des maladies scrofuleuses sont dignes de toute l'attention des gens de l'art. On doit surtout à ce médecin d'avoir détruit des préventions injustes qui s'étaient

établies sur l'emploi intérieur du nouveau remède. En effet, ce praticien administre journellement, par cette voie, et sans aucun danger, une solution de ce corps dans l'eau distillée. Des faits assez nombreux attestent même que, loin d'avoir les inconvéniens qu'on lui attribue, la liqueur iodurée provoque et entretient l'appétit, favorise les sécrétions, et donne plus d'activité aux forces digestives. On peut faire pareillement usage, pour le traitement extérieur, de pommades et onguens qui, avec un poids constant, sont chargés dans des proportions déterminées, et successivement augmentées d'iode et d'iodure de potassium, ou uniquement de proto-iodure de mercure. C'est avec ces diverses préparations qu'on attaque la maladie scrofuleuse sous toutes ses formes.

Toutefois, M. Lugol, considérant combien un corps tel que l'iode est avide de combinaisons, et combien surtout sa sapidité se montre énergique sous le plus petit volume, insiste sur la réserve prudente qui doit accompagner l'emploi, d'ailleurs si salutaire, de cette substance. Le mode de préparation qu'il regarde comme le plus sûr et le plus commode, c'est l'état de parfaite dissolution dans l'eau distillée; il veut même qu'on cherche à rendre cette boisson iodée plus digestible, en y ajoutant quelques grains de chlorure de sodium. M. Lugol formule, d'ailleurs, très prudemment ses préparations, de manière à leur donner divers degrés de force, pour les appliquer avec plus de sûreté, selon les individus et les époques du traitement. C'est ainsi

qu'il incorpore successivement un demi-grain, deux tiers de grain, ou un grain d'iode, dans une livre de véhicule. Par ce moyen, il s'arrange de manière à graduer, comme il convient, la quantité qu'il administre, et il annonce qu'il n'a jamais eu besoin de dépasser la dose d'un grain par jour, en commençant par un demi-grain. On peut même tempérer, jusqu'à un certain point, l'activité du remède, en l'édulcorant au lit du malade. Il est, du reste, rationnel de s'attacher à un mode rigoureux de préparation, qui est toujours le garant de la réussite. Ainsi procèdent les thérapeutistes exercés.

Il est d'autres médications qu'il ne faut pas perdre de vue, dans l'état actuel de la science. C'est ainsi que M. Lemasson, notre élève, a retiré d'heureux avantages de l'opium joint à l'iode dans la scrofule cutanée. Les frictions mercurielles ont des effets très remarquables, lorsqu'elles sont pratiquées avec discernement et continuées avec méthode sur les tumeurs scrofuleuses : elles sont le meilleur résolutif qu'on puisse employer; mais il importe d'y recourir de bonne heure, et avant que les absorbans qui avoisinent les glandes engorgées aient cessé d'être perméables pour une substance aussi pénétrante.

Le soufre, par ses qualités diffusibles, n'est pas moins favorable que le mercure. Toutes les eaux minérales qui charrient cette substance en combinaison, et qui sont très élevées en température, sont salutaires dans les maladies strumeuses, parce qu'elles réveillent l'action assoupie des ganglions

lymphatiques. Sous ce point de vue, j'ai vu des personnes qui se louaient beaucoup d'un voyage fait à Barèges, à Cauterets, à Bagnères-de-Luchon, etc. Les eaux chargées de sels alcalins, tels que le carbonate de soude ou de potasse, celles qui contiennent des principes iodurés, sont d'une grande utilité. Enfin, de grands avantages sont accordés à l'eau de mer, et il paraît que les Anglais la font servir avec un plein succès à leurs divers systèmes de guérison. M. White la conseille pour pratiquer des fomentations. Il faut toutefois savoir l'approprier aux circonstances et aux périodes de la maladie. *Marina aqua et magnâ et variâ quâdam vi pollet; sed imperiti facilè ipsâ perperàm uti possunt* (Russel, *de Tabe glandulari*). Le quinquina a été particulièrement recommandé par MM. Fothergill, Fordyce, Hufeland, Thomson, Burns, etc. On indique même la gentiane, la petite centaurée, le houblon, et les autres toniques amers.

On peut employer avec succès, à l'extérieur des glandes engorgées, des emplâtres qui ont pour base de leur composition, la ciguë, le savon, les oxides mercuriels, etc. Lorsque la scrofule se manifeste par des pustules, et qu'elle s'étale uniquement à la surface tégumentaire, aucun topique ne m'a paru préférable au nitrate d'argent fondu : ce caustique a pour avantage de produire une action stimulante sur la peau, et d'y susciter tous les phénomènes d'une fièvre locale. Il est rare que l'éruption ne perde pas de son intensité, lorsqu'on

a pratiqué plusieurs couches successives de cette préparation à des intervalles convenables. Le nitrate d'argent dénature, à la longue, les irritations morbides. Les médecins étrangers qui sont venus visiter l'hôpital Saint-Louis ont été frappés d'étonnement en voyant les heureux effets de ce procédé extérieur, dont je puis dire avoir donné le premier l'idée, et suggéré le mode d'application.

Les vésicatoires, les cautères, les sétons, les ventouses, le moxa, etc., trouvent leur emploi dans le traitement des scrofules cutanées. Le feu surtout semble épurer le ferment corrupteur de cette maladie. Que ne dirais-je pas, si je voulais exposer ici toutes les précautions à prendre pour assurer la résolution des tumeurs, la cure des ulcérations, pour consolider la réunion des plaies et diminuer la difformité des cicatrices? Dans ces derniers temps, on a proposé le procédé de la compression, déja employé contre le cancer, soit en France, soit en Angleterre. Mon élève, M. Duchesne-Duparc, a obtenu quelques succès qu'il ne faut pas passer sous silence. Il faudrait donner suite à de tels essais. Les physiologistes seuls, qui ont une doctrine exacte des lois de la réaction vitale peuvent saisir les heureux effets de tous ces moyens extérieurs, tandis que les médicastres s'abusent et prodiguent infructueusement une multitude de remèdes absurdes ou insignifians.

Une discussion sérieuse s'est élevée dans nos écoles cliniques, ralativement à l'utilité des opérations chirurgicales pour les scrofules articulaires.

Un moyen aussi hardi n'avait paru d'abord que très redoutable ; mais le raisonnement doit se taire devant des expériences décisives. Sans doute, il serait imprudent d'enlever des tumeurs scrofuleuses dans des parties pourvues de nerfs et de vaisseaux importans ; mais, il n'en est pas de même pour les caries qui attaquent les articulations des membres. J'ai vu pratiquer plusieurs opérations de ce genre par mon honorable ami, M. Richerand, et toujours le succès a couronné cette tentative : à la vérité, c'était sur des sujets vigoureux et robustes. Mais, M. Lallement n'a pas été moins heureux dans l'hospice de la Salpétrière. Nous avons reçu, à l'hôpital Saint-Louis, une jeune fille, dont l'exemple doit encourager ceux qui voudraient tenter de pareils essais. Il s'était formé, à sa cuisse et à sa jambe droite, une dégénérescence éléphantine, qui avait acquis un volume monstrueux, qu'il était impossible de guérir par d'autres moyens. Il est digne d'observation que, depuis que cette personne a eu l'extrémité inférieure amputée, son embonpoint s'est accru ; son teint a pris toutes les couleurs vives de la santé. On dirait qu'il se passe ici un phénomène analogue à celui de l'émondation des arbres chez lesquels les branches restantes semblent augmenter d'énergie et de vigueur.

Je ferai remarquer, du reste, que les remèdes appliqués à la curation des scrofules n'obtiennent quelque succès qu'autant que les malades ne négligent aucun des moyens diététiques, et qu'ils

s'assujétissent aux lois du régime. Ils doivent ne faire usage que d'une nourriture saine et facile à digérer. Mais on a tort, ce me semble, de dire qu'il ne faut les alimenter qu'avec la viande la plus succulente; ce préjugé est un de ceux qu'il importe le plus de détruire. En effet, si la diète, purement animale, influait tant, comme on le dit en France, sur la guérison de la maladie qui nous occupe, l'Angleterre serait-elle peuplée de scrofuleux? Ce régime fortifiant ne convient réellement qu'aux malheureux habitans des campagnes, dès long-temps affaiblis par tous les genres de privation.

Ce qui est profitable aux scrofuleux de toutes les classes, c'est de respirer un air salubre, de rechercher les lieux secs et bien exposés, de se livrer à un exercice modéré, de monter à cheval, de cultiver la natation, de se fortifier par des voyages et des travaux rustiques, de se distraire par la chasse ou par des jeux propres à raffermir la fibre et à provoquer une transpiration abondante. Je l'avouerai toutefois, la thérapeutique des scrofules forme encore un vide dans les fastes de notre art; tout est, pour ainsi dire, à rechercher contre cette maladie, si profondément invétérée dans l'économie physique de l'homme. Rien de plus inexpugnable que ce mal factice de notre vie sociale; il faudrait d'autres habitudes, et surtout d'autres mœurs, pour s'en délivrer.

GENRE II.

FARCIN. — *FARCINA.*

Farcin, *farcina*, *farcimen* des auteurs ; *tumor farciminosus* de Végèce ; *le chapelet*, *l'étranguillon*, *la pommelière* chez les bœufs ; *le javart cutané* ; *la maladie tuberculeuse* de Dupuy.

Affection propre aux quadrupèdes domestiques, spécialement caractérisée par le développement d'un nombre plus ou moins grand de petites tumeurs globuleuses ou ovalaires, aplaties ou allongées, circonscrites, rénitentes, immédiatement placées sous le tégument ou dans la substance du tégument, d'abord douloureuses, ensuite indolentes par le laps du temps.

Ce genre a deux espèces : on s'accorde assez généralement à distinguer la maladie en deux espèces, le *farcin bénin* et le *farcin malin*. Sauvages a, le premier, établi cette distinction, et a senti le besoin de rapprocher cette affection de la maladie scrofuleuse.

A. Le farcin bénin (*farcimen benignum*). C'est une éruption de tubercules superficiels, qui se succèdent et se dissipent ordinairement par résolution. On l'appelle aussi le *farcin volant*, le *farcin local*, *etc*. Il vient à la croupe, à l'encolure, à la tête, etc.

B. Le farcin malin (*farcimen malignum*). C'est celui que les vétérinaires désignent sous le nom de *farcin-cul-de-poule*. C'est, sans contredit, l'espèce la plus redoutable ; elle se manifeste souvent par de petites tumeurs, qui, rangées les unes à la suite des autres, simulent sur le tégument comme des cordes nouées par intervalles. Presque toujours ces tumeurs s'abcèdent et se convertissent en ulcères, qu'on dit être d'une nature contagieuse.

Le farcin n'est certainement pas une maladie exanthémateuse, comme certains auteurs l'ont prétendu ; c'est une affection strumeuse, qui, chez les animaux domestiques, joue absolument le même rôle que la scrofule chez l'homme : elle y dégrade le tissu muqueux et les ganglions lymphatiques ; elle attaque le mulet, l'âne, mais surtout le cheval, qui, plus près de nous, dans nos services habituels, n'en est que plus susceptible d'être malade. Je ne puis dire si on la remarque souvent dans l'espèce bovine ; cependant M. Dupuy a très bien démontré le rapport qui existe entre le farcin dont nous parlons et l'affection dite *pommelière*, chez le bétail. Paulet, de Fontainebleau, le rapprochait de la *ladrerie* des cochons. Il paraît même que, chez certains animaux, la dégénérescence strumeuse se complique de la présence des hydatides (*échynococques*). On voit souvent survenir cette dégénérescence chez les oies, les poules, et autres volatiles de nos basses-cours.

Le mot *farcin* a été créé du mot *farcio*, qui signifie *j'emplis*, *j'amasse*, *etc.* C'est précisément

l'effet que produit à nos yeux l'altération strumeuse du système ganglionnaire, qui augmente sensiblement de volume et devient plus apparent. Ne dirait-on pas que, dans ces circonstances, l'animal est, en quelque sorte, *farci* de corpuscules globuleux? Le mot *bouton*, dont on use quelquefois pour exprimer ces *renflemens* maladifs, est, du reste, un mot impropre; car cette affection n'a aucun rapport avec les dermatoses exanthémateuses.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Le farcin est aux animaux ce que la scrofule est à l'homme. L'analogie des formes constituantes doit rendre très probable l'identité des altérations. Cette maladie est mieux connue depuis que les hyppiatres, aussi bien que les médecins, se livrent à l'étude de la pathologie comparée.

ESPÈCE. *Du farcin bénin.* L'espèce bénigne se manifeste dans un grand appareil de phénomènes précurseurs; on remarque seulement que les animaux s'abstiennent de manger, ou qu'ils prennent moins de nourriture que de coutume; ils montrent un penchant insolite pour le repos, et on les trouve constamment couchés dans leur écurie; leur regard

est triste, inquiet, abattu; trois ou quatre jours se passent dans cet état de malaise; enfin, le farcin se prononce, et tous les symptômes généraux s'évanouissent.

Quand les tubercules farcineux sont une fois parvenus à un état de développement où semblent les avoir portés les premiers paroxysmes fébriles, ils peuvent arrêter leur marche et demeurer plus ou moins long-temps stationnaires; durant cet intervalle, les chevaux ne paraissent point gravement incommodés; ils mangent et boivent, et les propriétaires peuvent s'en servir pour le travail habituel. Le mal se localise, en quelque sorte, dans le système ganglionnaire.

Cependant, il vient une époque où le farcin parvient à se résoudre ou à suppurer; dans le second cas, qui est le plus ordinaire, les tubercules mûrissent avec plus ou moins de difficulté. C'est ici surtout qu'on est frappé de l'analogie qui existe entre la marche de cette maladie et celle de la scrofule humaine. La matière des abcès est tantôt séreuse, tantôt purulente: les plaies qui en proviennent ne se cicatrisent qu'avec peine; souvent même les bords refusent de se réunir. Un autre point de similitude, c'est que ces engorgemens ont particulièrement lieu aux ganglions jugulaires, maxillaires et sous-linguaux. Ces petites tumeurs, successivement développées les unes à la suite des autres, simulent parfois comme une corde à laquelle on aurait fait une série de nœuds rapprochés les uns des autres.

Il y aurait à faire, sur le farcin, un travail aussi compliqué que sur les scrofules : on retrouve ici, en effet, la même configuration, le même volume dans les tubercules, qui ressemblent à des fèves de haricot, qui souvent se joignent, d'autres fois se séparent ; le travail morbide s'y établit avec les mêmes anomalies et la même diversité ; on en voit qui sont calleux, et aussi durs que la couenne ; souvent ils se ramollissent, et contiennent des fluides de diverse nature. Les tumeurs froides ont l'inconvénient, très grand, sans doute, de suppurer inégalement ; la matière des abcès réside quelquefois dans les petits canaux qui sont propres aux glandes ; dans d'autres cas, il se forme un kyste dans la propre substance des ganglions ; et c'est aussi dans ce kyste que s'accumulent des humeurs dégénérées.

M. Hurtrel d'Arboval a parfaitement connu la marche de la dégénérescence farcineuse ; il fait très bien remarquer que souvent les tubercules qui la caractérisent, au lieu de s'établir sous le tissu sous-cutané, dépassent le niveau du tégument, et affectent d'une manière spéciale la substance propre du derme. Plus petits, et souvent plus nombreux, ils s'abcèdent plus vite, laissent suinter une matière ichoreuse, et, du reste, ne se fondent, ne se cicatrisent pas mieux que d'autres. Le farcin qui offre des tumeurs de cette sorte est moins grave, sans doute, mais il n'en est pas moins opiniâtre, et moins rebelle aux moyens employés.

Espèce. *Du farcin malin.* C'est un mauvais signe, quand la maladie s'annonce par des symptômes généraux; quand les animaux s'abstiennent de manger; quand ils se montrent accablés par des lassitudes extraordinaires; quand les poils se hérissent d'une manière aussi étrange qu'insolite; quand une grande accélération se manifeste dans le pouls; quand les membres et la colonne épinière sont comme frappés d'une rigidité spasmodique.

On juge pareillement de la gravité de l'affection farcineuse, quand elle ne se borne point au tissu cellulaire dermique ou sous-dermique; quand elle suit le trajet des vaisseaux veineux et lymphatiques; quand elle se plonge jusque dans les interstices des muscles, quand elle les déplace, les déforme ou les décompose; quand elle attaque simultanément beaucoup de parties du corps; quand elle envahit à la fois le dos, les épaules, le ventre, le poitrail, l'encolure; quand elle gonfle les articulations; quand toute la surface du derme en est comme criblée, etc.

Dans cet état, le plus précieux de nos quadrupèdes perd toutes ses proportions élégantes; sa peau se délustre, et les crins s'en détachent d'une manière spontanée : la fièvre redouble à mesure que son mal s'agrandit, et s'étend avec plus ou moins de rapidité d'un ganglion à l'autre. L'animal souffre; souvent on le voit bondir d'impatience.

La morve se montre comme un phénomène spécial; elle est au farcin ce que le coryza rebelle, ce que certains flux gonorrhéiques sont à

la vérole, ce que la phthisie pulmonaire est aux scrofules. Des amas de matière muqueuse se forment et s'agglutinent dans les cavités nasales. Les cornets olfactifs, les sinus frontaux en sont obstrués; la membrane pituitaire est couverte d'excoriations. Les ulcères qui résultent des progrès du farcin sont ordinairement calleux; on observe que leurs bords se renversent de manière à offrir l'aspect des champignons. Je ne connais pas, du reste, de transformation plus funeste que celle du cancer. Les Arabes comparent ce genre d'altération à un animal qui vit dans un autre animal, et qui se repaît d'une autre existence. La maladie peut se compliquer d'une multitude d'accidens qui occasionnent une grande déperdition dans le système des forces, et déterminent la mort.

Observation. Cette observation a été recueillie par M. Dupuy, qui est un hyppiatre fort habile: nous n'en présentons ici que l'abrégé. L'auteur avertit que l'accroissement de cette jument (appelée *la Négrette*) avait été fort irrégulier; sa dentition avait été très difficile; les achores, vulgairement appelés *gourmes*, avaient paru d'une manière incomplète. Malgré ces antécédens, l'animal jouissait, du moins en apparence, d'une bonne santé, quand tout à coup le dégoût et l'inappétence pour les alimens se manifestèrent. La jument parut triste; elle respirait avec difficulté, et avait des quintes de toux réitérées; le pouls était accéléré et dur; il y avait en même temps rougeur des fosses nasales, écoulement de matière muqueuse, gonfle-

ment des ganglions lymphatiques sous-linguaux. Le second jour de l'invasion, on sentit des tubercules farcineux dans toute la substance du derme. Pendant les deux jours qui suivirent, les symptômes énoncés s'accrurent; le flux morveux devint plus abondant; il y avait douleur tensive dans les glandes de la ganache, augmentation dans le nombre des tubercules; on en remarquait surtout au flanc gauche, qui y figuraient comme une espèce de renflement cordiforme. La peau était sèche, sans perspiration. Au douzième jour de la maladie, la membrane muqueuse fut soudainement couverte d'éminences miliaires: il suffisait de dilater légèrement les narines pour les apercevoir. Ce qui fatiguait surtout l'animal, c'est sa respiration, qui devenait de plus en plus bruyante. Le septième jour, la toux avait moins de fréquence, mais elle était plus sonore; on apercevait des stries de sang dans la matière muqueuse qui fluait par le nez. La soif se montra plus vive, par l'effet de la fièvre, devenue plus considérable; on vit ensuite les petites tumeurs farcineuses se ramollir.

Après quelques semaines de traitement, l'état de l'animal semblait s'être amélioré; le flux n'était plus aussi abondant; les ganglions avaient singulièrement diminué de volume; seulement, on croyait voir qu'ils avaient plus de rénitence et de dureté. La bête, d'ailleurs, était gaie et alerte; elle mangeait bien : aussi divers vétérinaires avaient-ils porté un pronostic favorable. Ce mieux apparent n'était néanmoins qu'un mieux perfide, et ne jus-

tifie que trop l'épithète de *maligne* donnée à cette espèce d'éruption farcineuse. Sans doute, il était le résultat d'une diminution momentanée dans l'irritation des tubercules qui passaient au ramollissement. Cependant, comme le remarque sagement l'habile praticien, M. Dupuy, certains symptômes qui existaient encore, auraient dû faire présumer que la jument était plus malade qu'on ne le croyait. « L'œil droit (du côté où la bête *jetait*), était plus petit, la conjonctive infiltrée, pâle, la base du corps clignotant, bleuâtre et épaissie; les ganglions ou glandes de la ganache n'avaient pas totalement disparu. Ces symptômes, ajoute l'auteur, annonçaient que la maladie était arrivée à un état qui, loin d'être regardé comme favorable, doit, au contraire, l'être comme funeste, puisque la dégénérescence tuberculeuse était plus avancée dans ses périodes de destruction. » Aussi, pendant que tout le monde était dans la sécurité sur le sort futur de cette bête, on vint annoncer tout à coup qu'elle venait de retomber dans son premier état, qu'elle ne voulait plus manger, qu'elle était dans un abattement extrême. En effet, les phénomènes propres à cette dernière période, avaient plutôt l'air d'une rechute que de la continuation de la même maladie. Même dégoût pour les alimens, même abattement, même tristesse, même sensibilité dans les ganglions, même irritation dans les conjonctives, même infiltration dans la membrane nasale. On ne pouvait toucher le front de l'animal sans lui causer une vive douleur; les os des sinus frontaux for-

maient une sorte de saillie; les narines étaient bouchées par un flux visqueux; enfin, tous les phénomènes d'une grave péripneumonie se déclarèrent : le pouls était fort accéléré; l'animal portait la tête basse; elle avait la peau sèche, la bouche brûlante, l'haleine fétide; le volume des glandes de l'auge s'était considérablement accru; les excrémens sortaient avec difficulté; mais, tout à coup, cessation des phénomènes phlegmasiques pour faire place à ceux de la gangrène. Pouls débile, à peine perceptible; embarras de la respiration; suffocations imminentes qui firent pratiquer la trachéotomie. Cette opération ne retarda que d'un jour la mort de l'animal. Il se forma des tumeurs charbonneuses sous le ventre; les tubercules farcineux ganglionnaires augmentèrent de toutes parts; les membres postérieurs s'engorgèrent; le corps se refroidit; les yeux devinrent ternes; les forces finirent par s'anéantir, et l'animal succomba.

ÉTIOLOGIE.

Ce que nous avons dit des causes organiques des scrofules chez l'homme, peut se dire de celles qui influent sur le développement du farcin dans le cheval. Il y a certainement des prédispositions, ou, comme le dit, avec beaucoup de vérité, M. Hurtrel d'Arboval, des spécialités individuelles, qui déterminent avec plus ou moins de promptitude l'invasion

de cette maladie. Les bêtes qui vivent sous la prédominance celluleuse, qui ont des poils longs, de grosses jambes, des pieds larges, y sont fréquemment plus disposées que les autres.

Le farcin est-il contagieux? Presque tous les vétérinaires penchent pour l'affirmative. On a même publié dans plusieurs recueils des expériences faites à l'École de Lyon, d'après lesquelles il conste que la matière morbide, appliquée sur la peau d'un cheval, se développa au bout du troisième mois dans l'endroit même où l'opérateur l'avait déposée. On rapporte aussi que plusieurs piqûres pratiquées sur le même cheval, aux deux côtés de l'encolure, donnèrent lieu, après quarante jours, à un farcin très intense, dont on ne triompha que par un traitement méthodique et longuement continué. Au surplus, la question a peut-être besoin d'être mieux éclaircie par de nouveaux essais.

Un grand nombre de circonstances peuvent influer sur la production de cet horrible mal! Les écuries basses, mal situées et mal aérées, d'une trop petite dimension, celles surtout où l'eau ruisselle à travers les murs, deviennent très pernicieuses à la santé des animaux. Il faut craindre aussi le mauvais choix des nourritures; et il est, d'ailleurs, très important d'en régler la quantité; car, sous l'influence du pouvoir domestique, les chevaux sont très disposés à abuser de tout ce qui se trouve à leur rencontre. Il importe donc de ne pas donner des fourrages à discrétion; il est surtout prudent de rejeter les herbes qui ont séjourné plus

ou moins long-temps sur des terrains aqueux. Il est des foins altérés, et qui ne sont propres qu'à faire un mauvais chyle, ou à déterminer des digestions vicieuses. Les boissons doivent être surveillées, et les eaux vaseuses interdites.

CURATION.

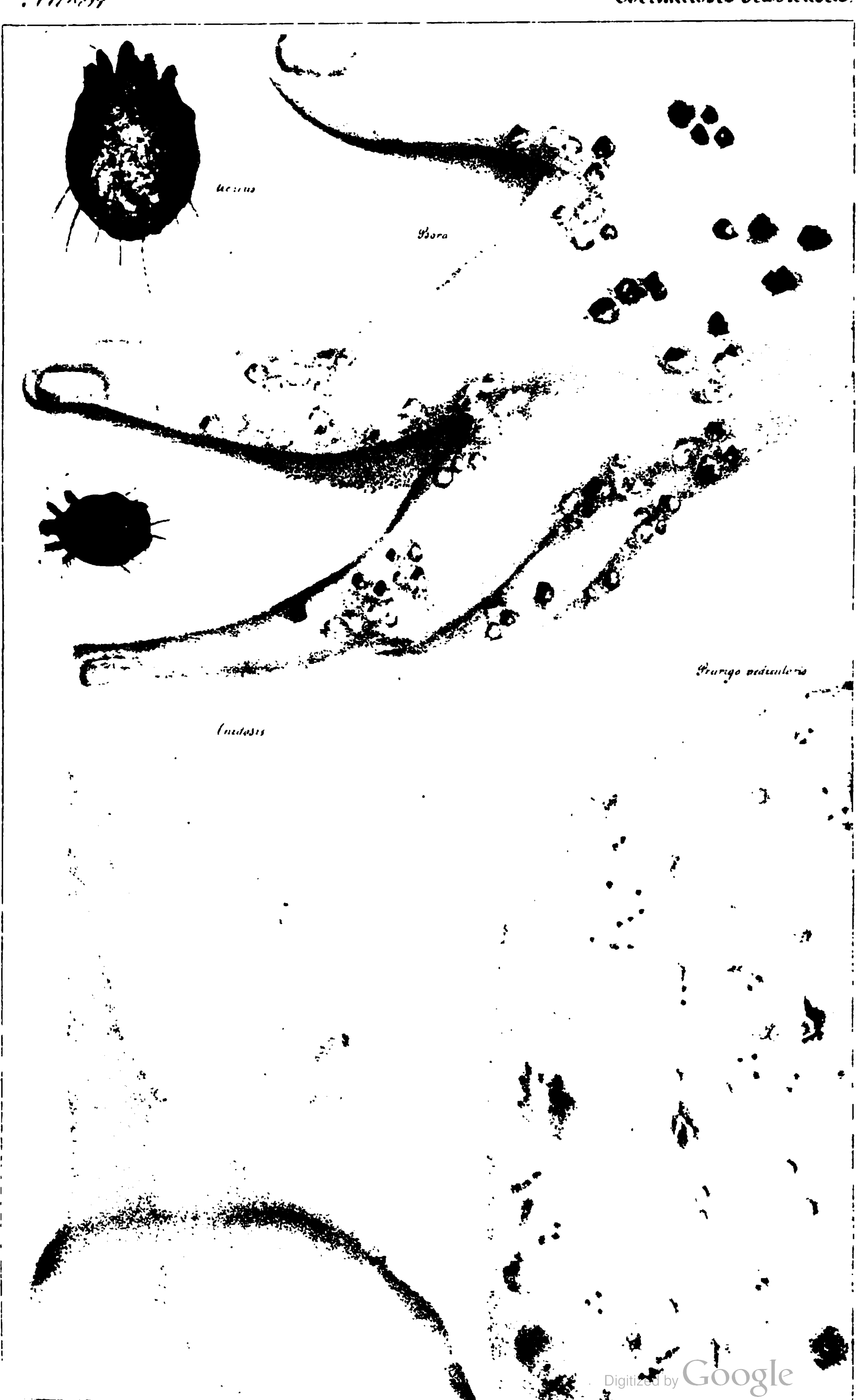
Le farcin est difficile à guérir, mais il n'est pas incurable. Il est vrai qu'il est des circonstances où les traitemens les plus méthodiques n'obtiennent pas le moindre avantage. Il ne suffit pas, du reste, d'attaquer le mal par des moyens extérieurs; il convient d'approprier le mode de curation à la nature des causes intérieures, et tout semble nous faire présumer que les hyppiatres tireront un jour un grand parti des préparations iodurées. Cette nouvelle acquisition de notre thérapeutique mérite l'attention des personnes de l'art.

Avant de rien entreprendre, on commence d'abord par placer les animaux dans de bonnes conditions hygiéniques; tout ce qui les entoure doit contribuer à les guérir. On loge les malades dans des écuries saines, très bien exposées, éloignées des eaux stagnantes et des marécages; on les nettoie souvent, on les lave, on les fait baigner; on les abreuve avec de l'eau de son ou avec de l'eau de farine; on administre quelques tranches de pain, saupoudrées avec l'hydro-chlorate de soude; on

mêle ce sel à l'avoine; on n'épargne ni le vin, ni le cidre, ni la bière; on traite, enfin, cette maladie, comme les scrofules, par des décoctions de gentiane ou de quinquina.

M. Collaine, de Milan, a obtenu de grands succès dans une infirmerie de chevaux farcineux. La maladie était grave, et compliquée d'une multitude d'accidens morbides; quelques uns de ces animaux avaient les extrémités engorgées; d'autres avaient le corps sillonné par des cordes noueuses; plusieurs étaient frappés de morve, avec des flux verdâtres; il survenait des hémorrhagies, des ulcérations de la membrane pituitaire; les ganglions maxillaires étaient engorgés et saillans; il y avait douleur et adhérence dans les glandes de la ganache, etc. Rien de plus triste à voir que toutes ces bêtes, dont on désespérait. Dans cette circonstance, M. Collaine indiqua, pour celles qui étaient le plus gravement atteintes, l'administration de l'oxide d'antimoine hydro-sulfuré, qu'il porta progressivement jusqu'à la dose de deux onces par jour. Quant aux moins malades, il se contenta de prescrire la fleur de soufre, d'abord en petite quantité, pour les familiariser successivement avec cette substance, qu'on parvint à pouvoir donner jusqu'à la dose de six onces. Après un traitement de quarante jours, vingt-trois chevaux se trouvaient complétement guéris, au milieu de cette grande réunion; d'autres furent efficacement soulagés.

FIN DU HUITIÈME GROUPE.


Acarus
Psora
Prurigo pedicularis
Cnidosis

NEUVIÈME GROUPE.

DERMATOSES SCABIEUSES.

Il faut comprendre, dans ce groupe, toutes les dermatoses dont le caractère général est de provoquer à la surface de la peau un prurit plus ou moins violent, suivi ou non suivi de desquamation, qui porte les malades à se gratter sans cesse, pour éteindre ou apaiser la sensation pénible qui les incommode. Ce caractère, qui les accompagne toujours, en fait un ordre tout-à-fait séparé. Le vulgaire même est tellement convaincu de l'analogie réciproque de ces éruptions superficielles, qu'il les désigne souvent sous la dénomination commune de *gale*. Un des grands points d'utilité de cette division sera, je l'espère, d'avoir soigneusement distingué, par des signes positifs, des affections qu'on avait jusqu'ici fort mal à propos confondues.

Presque toutes les affections cutanées présentent, il est vrai, ce phénomène de prurit, qui est, pour ainsi dire, inévitable. En effet, personne n'ignore que les papilles nerveuses, dont la susceptibilité est exquise, et qui sont comme les feuilles de l'arbre sensitif, s'irritent, par les causes les plus légères; mais, dans les dermatoses scabieuses, elles paraissent atteindre le *summum* de

leur susceptibilité ; et ce symptôme est, aux yeux du praticien observateur, le trait caractéristique qui les signale.

Quelques auteurs ont donné à ces maladies l'épithète de *sordides*. Ils ont voulu ainsi les distinguer de ces efflorescences fébriles, plus communément indiquées sous le nom d'*exanthémes* dans les ouvrages des nosologistes. Ce sont des éruptions dont quelques unes sont réputées contagieuses, mais qui, presque toujours, s'offrent à nos regards sous un aspect hideux et dégoûtant.

Il est un caractère qui distingue spécialement toutes les dermatoses scabieuses ; c'est celui de ne jamais provoquer de réactions fébriles, à moins qu'elles ne soient influencées par quelque complication plus ou moins grave, qui les rend alors méconnaissables. On trouve certainement, dans ce fait, un argument irrésistible contre certains pathologistes qui veulent tout réunir dans une même étiologie, et par suite tout rattacher aux mêmes méthodes de traitement.

Un phénomène non moins capital des dermatoses scabieuses, est cette ténacité qui s'oppose à ce qu'elles se terminent d'une manière spontanée, qui les porte, au contraire, à s'aggraver continuellement, si l'art ne prête aucune assistance. Dans les tristes réduits de l'indigence, combien d'individus ne rencontre-t-on pas en proie aux anxiétés et à ce

prurit inséparable de ces éruptions répugnantes. Leur teint est pâle et plombé; leurs membres, frappés d'une œdématie générale, semblent faire entrevoir le terme d'une mort prochaine. Toutefois, si une main secourable vient soulager leur infortune, et les soumettre à des moyens médicaux, ils ne tardent pas à recouvrer la santé. Dans les dermatoses scabieuses, il n'y a donc rien à espérer des mouvemens salutaires de la nature!

Ces sortes d'éruptions n'attaquent ordinairement que le bas peuple; c'est dans les classes inférieures de la condition humaine qu'elles exercent leurs affreux ravages. Malgré tous les soins d'une hygiène éclairée, il peut arriver néanmoins qu'elles parviennent dans tous les rangs de la société. L'histoire a conservé les noms d'une multitude de personnages que cette infortune n'a point épargnés. Qui n'a pas entendu parler de Phérécide et de Sylla, dont Sérénus Samonicus a voulu retracer les tourmens[1]!

On connaît surtout la vie débauchée que menait Sylla. Dans sa vieillesse, plusieurs personnes étaient occupées, nuit et jour, à lui ôter les poux, qui pullulaient sur la périphérie de son corps. Elles

[1] *Si quis non paveat Pherecidis fata tragædi,*
Qui nimio sudore fluens animalia tetra
Eduxit, turpi miserum quæ morte tulerunt.
Sylla quoque infelix fati langore peresus
Corruit et fœdo se vidit ab agmine vinci.

ne pouvaient en épuiser la source; « et ce qu'on ôtait, dit Plutarque, n'était rien en comparaison de ce qui renaissait. » Ses vêtemens, ses bains, les linges dont on l'essuyait, sa table même, tout, autour de lui, se trouvait infecté de cette odieuse vermine.

Il n'y a certainement rien d'exagéré dans le récit de la mort d'Hérode, qui semblait avoir reçu cette maladie comme un châtiment de sa cruauté : *Ex Herode pediculi vivi ex cute tanquam fonte scaturibant, illumque miro cruciatu interfecerunt.* Ce fait rappelle celui d'un noble portugais de Lisbonne, atteint au plus haut degré de la maladie pédiculaire. Deux esclaves nègres étaient continuellement occupés à recueillir les poux qui s'échappaient de sa peau, pour les jeter à la mer, voisine du lieu qu'il habitait: *Duo ejus servi Ethiopes nihil aliud curæ habebant, quàm ex ejus corporis pediculorum, cophinos plenos ad mare, quod prædictam civitatem præterlabitans portare.* On dit que Mutius, le jurisconsulte, était assailli, à chaque instant du jour, par ces hôtes ennemis, et qu'il effrayait ses cliens par sa dégoûtante infirmité.

Au surplus, quel besoin avons-nous d'étudier la nature malade d'après les yeux de nos prédécesseurs? De quel secours peuvent être les livres, pour nous éclairer sur des objets journellement exposés à nos regards? En semblable cas, ne suffit-il pas de rassembler avec exactitude des faits parti-

culiers dans l'intérieur de nos hôpitaux ? Quand je vois, par exemple, nos érudits, au sujet de la gale, si commune de nos jours, compulser Oribase, Paul-Æginete, Aëtius, Rhasès et Avicenne, je ne m'attends pas à plus de lumières, que si j'allais étudier les plantes dans Mathiole ou dans Dioscoride. A quoi sert donc ce luxe de citations et d'autorités insignifiantes ? Un latin élégant, un choix de termes bien appropriés, peuvent-ils remplacer, dans les nosologies, un vide réel qu'il est important de remplir ?

Attachons-nous donc aux faits positifs qui dépendent de ce nouveau groupe : on y voit deux genres tranchés, d'où dérivent des espèces non moins caractérisées et non moins distinctes ; c'est nommer la *gale* et le *prurigo*. Ces maladies sont, sans contredit, les plus communes ; nous les partageons avec les animaux domestiques. Combien de fois ne voit-on pas, dans nos fermes, dans nos bergeries, des chevaux, des bœufs, des moutons, s'arrêter, se tapir, se frotter contre les arbres, contre les murs qui bordent les grands chemins ; cet acte apaise le prurit qui les tourmente ; il leur procure une sensation agréable, dont il est facile de s'apercevoir. Le plus fidèle compagnon de l'homme, le chien, est sujet à une sorte d'éruption contagieuse qui fait redouter son commerce et sa familiarité. Des observations récentes ont constaté que la gale pouvait facilement passer des chevaux aux palefreniers qui s'en occupent. L'Arabe

lui-même, au milieu de ses déserts, n'est pas toujours en sécurité contre cette redoutable affection, si son dromadaire s'en trouve atteint.

Les modernes avaient besoin d'introduire plus de précision dans cette partie de nos connaissances; car, rien n'égale l'incertitude qui régnait jadis dans l'histoire des dermatoses scabieuses, il semble que, rebutés par les dégoûts continuels que leur inspiraient de semblables maux, les anciens aient tout mêlé et tout confondu dans leurs investigations ténébreuses.

Il faut regarder, comme avantageuses aux progrès de l'art et de la thérapeutique, les distinctions qu'on a faites, dans ces derniers temps, touchant les diverses espèces de gale, et les efforts qu'on a tentés pour perfectionner son diagnostic. Ces recherches sont particulièrement dues à Wichmann, médecin de S. M. le Roi d'Angleterre, à Hanovre, et à Guldner, médecin de la maison de travail, à Prague. On doit aussi tenir compte des travaux entrepris par les médecins qui pratiquent l'art dans l'intérieur des hôpitaux civils et militaires.

En effet, il est un grand nombre de dermatoses chroniques qui, quelque temps après leur naissance, s'offrant pour la première fois à l'observateur, peuvent aisément être confondues avec la gale; souvent, dans leur marche, elles se rapprochent à un tel point de cette maladie, qu'il n'y

a plus qu'une légère nuance qui les distingue; quelquefois même elles paraissent n'être que le plus haut degré de la dégénérescence psorique, ou une simple modification de cette diathèse, malgré qu'elles en diffèrent essentiellement par leur essence et leur origine.

A l'hôpital Saint-Louis, on remarque fréquemment une éruption vésiculeuse, qui établit absolument son siége dans les mêmes endroits que la gale; elle vient sur les poignets, entre les doigts, et, plus tard, aux plis des bras et des jarrets, au ventre, etc.; on a, dès lors, besoin de tous les signes commémoratifs pour s'assurer que ce n'est point la vraie gale (*scabies exquisita*). Elle se déclare sous forme de petits boutons blancs et ronds, pleins d'une humeur transparente; parmi ces boutons, il en est de pointus, et d'autres qui sont de forme acuminée. Lorsqu'à leur sommet il se rassemble une certaine quantité de liquide séreux, ce liquide se dessèche et se condense en écaille ou en petite croûte; la démangeaison qui survient contraint le malade à l'enlever, et il s'en échappe une humeur nouvelle; on se gratte alors, jusqu'à ce qu'on ait déchiré tout l'épiderme. Les bains sulfureux sont contraires à cette maladie, tandis qu'ils soulagent, et guérissent même radicalement ceux qui sont atteints de la gale ordinaire. Elle est communément le symptôme d'un désordre intérieur, tel que celui qui résulte de la suppression du flux menstruel ou hémorrhoïdal.

Une éruption analogue se montre aussi sur le corps des petits enfans, particulièrement chez ceux qui digèrent mal; elle a lieu surtout dans la saison chaude de l'année. Ces enfans, quoique en apparence bien constitués, semblent voués à de grandes souffrances. Vivement alarmées d'un semblable accident, les mères cherchent à s'enquérir si ce n'est point la véritable gale qui se manifeste. Parfois des médecins peu expérimentés se décident pour l'affirmative; c'est alors qu'on procède, sans motif légitime, à des frictions, et qu'on exaspère des vésicules qu'on aurait pu guérir par de simples émolliens.

« Il est, dit Wiehmann, une certaine éruption chronique qui affecte tout le corps, et particulièrement les extrémités; cette éruption ne doit paraître autre chose que la gale à un œil inexpérimenté, et qui, en effet, ne peut guère en être distinguée que par sa première origine. Elle ne commence point, comme la gale, à se manifester aux mains, ne se développe pas avec lenteur dans de petites places isolées, pour se répandre ensuite sur les parties voisines; mais elle paraît tout à coup, et il est impossible de la méconnaître, lorsqu'on a l'occasion de l'examiner dans son début. » En effet, elle offre de grosses papules, semblables à celles que produisent les piqûres des punaises ou des cousins; mais ces mêmes papules excitent un prurit si insupportable, que les malades les écorchent en se grattant. Il se montre alors, sur chacune de

ces écorchures, un point rouge, qui reste après que la papule a disparu. Ceux-ci, en se rassemblant, offrent tout-à-fait l'aspect d'une petite gale hideuse, qui passe au mode chronique. Si l'on ne connaît pas bien cette maladie, en vain on voudra la combattre par les antipsoriques; on n'obtiendra pas le moindre changement; bien plus, si l'on insiste sur les remèdes externes, on risque de l'aggraver dans ses symptômes les plus fâcheux.

Indépendamment de toutes ces fausses gâles, qui sont d'un grand intérêt pour le pathologiste, il ne faut pas passer sous silence le *prurigo*, dont la description se rattache naturellement au groupe que nous décrivons. Comment se fait-il que cette maladie soit si commune, et pourtant si peu connue des gens de l'art? Les uns la considèrent comme un accident syphilitique; les autres, comme un reste de levain galeux. On rencontre des individus dont l'extérieur du corps est affreusement désorganisé par cette sordide dermatose; leur peau est dure, et ressemble, en quelques endroits, au maroquin; des picotemens insupportables s'y font sentir; des pertes d'appétit, des digestions pénibles, des défaillances, un malaise général, un découragement qui porte au suicide, etc., accompagnent le plus véhément prurit. Quel supplice, lorsqu'à tous ces symptômes il se joint une soif dévorante, l'incontinence d'urine, l'impuissance virile, et des douleurs vives dans toutes les articulations!

La plus affreuse des dermatoses scabieuses est, sans contredit, celle qui attaque les vieillards septuagénaires, et même les personnes plus âgées, qui jouissent, d'ailleurs, d'une santé assez régulière dans leurs fonctions. Elle consiste dans de petites papules dures, isolées, non transparentes, qui envahissent toute la surface du corps; la peau paraît luisante, raboteuse, et comme granulée. Ce prurigo n'affecte ni le visage, ni les doigts, ni les mains; il excite même, pendant le jour, un prurit insupportable qui contraint les malades à se gratter jusqu'au sang. Ce genre d'éruption résiste à tous les remèdes, dure souvent plusieurs années, et, dans certains cas, toute la vie.

Nous avons particulièrement dirigé notre attention sur cet état morbide du corps humain, que Willan jugeait digne d'une attention tout-à-fait particulière. On sait qu'un jour, observant un de ses malades, il trouva, entre la peau et les vêtemens, une assez grande quantité de petits insectes: leur mouvement était prompt et vif; mais ils étaient d'une si petite dimension, qu'il fallait une attention extrême pour les découvrir. Willan s'imagina d'abord qu'ils appartenaient au genre des poux, si fréquens dans cette maladie; mais, en s'aidant de la loupe, ils lui semblèrent plutôt appartenir au genre *pulex*, ne convenant toutefois à aucune des espèces décrites par Linnæus. Willan fit dessiner avec beaucoup de soin un de ces animalcules, grossi au microscope; il remarqua que

ni la femme, ni aucune des personnes de la famille du malade, n'éprouvèrent la même affection, et qu'on ne put découvrir sur elles aucun de ces insectes, malgré les recherches les plus exactes. Willan convient lui-même qu'on ne peut tirer aucune conséquence d'un seul exemple; mais il est possible que ce fait ne reste pas toujours isolé dans la science.

Fréd. Sommer cherche à donner la raison physique de ces affections papuleuses, si fréquentes chez les vieillards. « Le corps humain, dit-il, s'entretient et se conserve à l'aide des vaisseaux, à peine visibles, qui s'ouvrent à la surface cutanée, et qui exhalent sans cesse le résidu excrémentitiel de la transpiration. Il est certain que ces petits vaisseaux diminuent en nombre à mesure qu'on avance vers la vieillesse; ils se rétrécissent, se solidifient, et tendent à s'obstruer. La simple accumulation de la sueur, qui devait sortir par ces pores, suffit pour former l'éruption papulaire, dont le siége, d'après l'auteur, est dans le tissu réticulaire de Malpighi, immédiatement sous l'épiderme, à l'embouchure des vaisseaux dont nous venons de parler. Il est, du reste, hors de doute que les papilles nerveuses du tégument jouent ici le plus grand rôle, si l'on en juge par les souffrances continuelles des malades.

Ordinairement deux phénomènes moins graves succèdent aux papules : dans le premier cas, la

petite quantité d'humeur qui s'y est amassée est reprise, et portée dans la circulation, et la papule s'évanouit; mais, dans le second cas, cette même humeur s'évapore par l'influence de l'air extérieur; dès lors l'épiderme s'affaisse; mais, se trouvant désorganisé, se sépare du derme sous forme d'écailles furfuracées.

Quelquefois pourtant, comme tous les pathologistes le remarquent, l'irritation des extrémités exhalantes se propage jusqu'aux glandes miliaires destinées à la sécrétion de la sueur. Leurs conduits excrétoires restent obstrués; il s'y accumule une quantité d'humeurs qui, par leurs conditions physiques, ne sont susceptibles ni d'être absorbées, ni d'être évaporées: elles enflamment localement les solides; de là proviennent toutes ces éminences vésiculaires qu'on voit paraître sur tous les points engorgés, et presque toujours disposés à la suppuration. Le peu de matière qui s'y rassemble s'y concrète par l'action dessiccative de l'atmosphère, et se convertit en squame inorganique.

Tels sont les phénomènes physiques principaux qui constituent les dermatoses scabieuses, dont on ne peut s'empêcher de faire un groupe à part, quand on cherche la division la plus naturelle des maladies, quand on cherche une méthode qui enchaîne tout ce qu'il y a d'uniforme dans le système des altérations humaines. Ici, les rapports sont si nombreux, les analogies sont si frappantes, qu'il

a fallu, pour ainsi dire, des siècles, avant de parvenir à les discerner les unes des autres. Chez les anciens, en effet, la gale et le prurigo étaient deux phénomènes confondus.

Mais, tout s'éclaircit, ce me semble, par la distinction des genres et des espèces; car, nul ne saurait marcher dans les routes de l'investigation sans le secours d'une méthode raisonnée. Celle qui indique les rapports est, sans contredit, préférable à toutes les autres. La gale et le prurigo ont de forts liens de parenté; mais ces deux maladies ont néanmoins des caractères distinctifs qui les séparent, et qu'il sera facile de découvrir.

Qui le croirait! ces maladies, si dégoûtantes au premier aspect, offrent au médecin philosophe ce qu'il y a de plus attrayant pour la curiosité de l'esprit. Ici vient prendre place un ordre de connaissances vers lesquelles doivent se diriger tous les efforts du talent investigateur. L'histoire des acares, et autres animalcules, serait importante à éclaircir; mais on doit en chercher les matériaux dans un monde presque imperceptible, pour lequel il faut toute la patience d'un Réaumur et toute la sagacité d'un Spallanzani.

Les dermatoses scabieuses sont des maladies fréquentes et générales; on les rencontre non seulement dans les grandes villes, mais encore dans les campagnes. Nous avons dit, au commencement de

cet ouvrage, qu'il existait, à Paris, des maisons consacrées pour recueillir, pendant la nuit, la population malheureuse. Ces maisons sont de véritables égouts; elles servent de refuge aux galeux, aux prurigineux, à toutes les personnes atteintes de maladies sordides. Chose dégoûtante à raconter! pour quelques liards de plus ou de moins, on y a calculé, s'il est possible, tous les degrés imaginables de la misère humaine. Au premier étage, on trouve de la paille fraîche; mais, à mesure que l'on monte, c'est de la paille pourrie et diversement détériorée; là, tous les soirs chaque vagabond, après avoir usé d'une liberté qu'il préfère au repos de tous nos établissemens de refuge, vient s'endormir pour quelques heures, et servir de pâture à la vermine. C'est dans un pareil lieu que les médecins naturalistes devraient établir leur champ d'observation. Que de choses à apprendre sur cette pathologie dévorante et perpétuellement animée! « Le scepticisme, dit Wichmann, est d'un grand avantage pour l'étude de l'art. On s'étonne tous les jours de lui devoir autant de vérités importantes. Mais aussi, combien n'est-il pas de choses contestées, même par de grands médecins, et que néanmoins l'expérience confirme! »

GENRE PREMIER.

GALE. — *SCABIES.*

Psora des Grecs; *impetigo* de quelques auteurs; *lichen* de PLATER et d'AFFENREFFER; *contagium pellis* de VANHELMONT; *scabrities, scabretudo, scabritia cutis, scabra rubigo* des Latins; *la rogne* des pays méridionaux; *la sarna* des Espagnols et des Portugais; *la gratelle* dans le langage populaire; *the itch, the tailor's disease, the weaver's scab* des Anglais; *die krætzco, die leinwebers-krankheit, die schneiders-schabe* des Allemands; *roux-vieux* des chevaux; *gale rouge* des chiens.

Genre d'éruption propre à l'homme et à plusieurs animaux domestiques, dont une espèce est éminemment contagieuse, se manifestant par des vésicules acuminées à leur sommet, élargies à leur base, le plus ordinairement discrètes, rendant une matière le plus souvent séreuse, quelquefois purulente : caractérisées par un prurit violent. Elles attaquent tous les sexes et tous les âges, s'étendant sur toutes les parties du corps, principalement dans les interstices des doigts et à la face interne des poignets, au pli des coudes et des genoux, sous les aisselles, aux parties latérales du ventre, le long des cuises, etc.

On rattache communément à ce genre les trois espèces suivantes :

A. La gale légitime (*scabies exquisita*); c'est aussi la *gale vraie*, la *gale locale*, *etc.* Cette espèce a ceci

de particulier, qu'elle ne se déclare que dans les endroits du corps qui ont été exposés à la contagion; elle n'attaque absolument que la peau, et ne donne lieu à aucun désordre intérieur. Les boutons vésiculeux paraissent progressivement, et se multiplient surtout par la négligence des soins hygiéniques.

B. La gale bâtarde (*scabies spuria*). Cette espèce n'est pas contagieuse; on la nomme aussi la *fausse gale*, la *gale anomale*, la *gale critique*, la *gale métastatique*, *etc*. Elle tient souvent à une altération particulière du système lymphatique; elle se mêle quelquefois avec l'espèce précédente, et la rend plus grave. Dans d'autres cas, elle se montre à sa suite; elle lui succède. On verra plus bas que plusieurs causes peuvent l'engendrer.

C. La gale pécorine ou gale des troupeaux (*scabies pecorina*). Cette espèce est intéressante à étudier dans un siècle où l'on cherche à éclairer la science par la théorie des rapports et par celle des différences; elle attaque un grand nombre de quadrupèdes, mais particulièrement le cheval, le mouton, le bœuf, etc. Le porc de nos basses-cours n'en est pas exempt.

De toutes les maladies scabieuses, il n'en est certainement aucune qui présente autant de confusion que la gale. Nous pensons néanmoins que la division adoptée pour cette description jettera quelque jour sur son histoire.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Nous allons décrire la gale telle qu'on l'observe quand elle est exempte de toute complication; car il n'arrive que trop souvent qu'elle se mêle et se confond avec d'autres maladies : c'est là précisément ce qui rend son diagnostic si difficile. Au surplus, nous viendrons peut-être à bout de débrouiller ce chaos, aujourd'hui que la science est abordée par des routes nouvelles, aujourd'hui surtout que l'analyse ne néglige aucune des clartés que l'expérience répand.

Espèce. *De la gale légitime.* C'est celle qui ne se manifeste jamais spontanément, mais qui se communique toujours par le contact : elle se montre à peine sur les tégumens, que les malades éprouvent déja un sentiment de prurit, de cuisson et d'ardeur; la peau est quelquefois rouge et comme un peu phlogosée; mais, le plus souvent, elle conserve sa couleur naturelle. Les vésicules se montrent toujours dans les parties du corps qui ont été primitivement infectées; on les remarque le plus souvent aux faces internes des doigts, des mains, des poignets, des jarrets, aux aisselles, aux reins, d'où elles peuvent ensuite se propager sur tout le reste du corps. Wichmann rappelle néanmoins que, dans la guerre de *sept ans*, les jambes étaient

presque toujours attaquées les premières; et c'est à juste titre que l'auteur de cette observation attribue cet accident à ce qu'un grand nombre de lits avaient été infectés par des soldats galeux. On a écrit trop légèrement que le visage était à l'abri des atteintes de cette éruption; car, j'ai observé des vésicules sur les joues d'un enfant, qui embrassait à chaque instant le cou de sa nourrice; le même phénomène doit avoir lieu sur toutes les régions de l'appareil tégumentaire qui se trouvent le plus exposées à la contagion.

Personne n'ignore que la gale se manifeste par de petits boutons blancs et comme noueux, tantôt rapprochés les uns des autres, tantôt disséminés çà et là, sur la périphérie de la peau. Ces boutons, dont la base est plus ou moins dure, se convertissent en vésicules, qui ne tardent pas à se remplir d'une humeur séreuse, limpide et transparente; on les voit s'acuminer, et augmenter successivement de volume; quand ils ont atteint leur accroissement, les démangeaisons redoublent; elles se font particulièrement sentir quand les malades se couchent, et s'échauffent par la chaleur du lit: mais on a eu tort d'écrire que c'était là le signe caractéristique de la maladie; car il est d'autres affections prurigineuses qui semblent pareillement s'accroître et s'animer par l'augmentation du calorique.

Il est digne d'observation que les vésicules prennent plus ou moins de développement, selon l'idiosyncrasie, le tempérament de chaque sujet, le

relâchement du tissu muqueux, le genre de vie, le défaut de propreté; en général, elles se multiplient davantage dans les endroits cachés et moins exposés à l'action de l'atmosphère. L'humeur trans parente qu'elles renferment prend, avec le temps, plus de consistance; les boutons s'élargissent en suppurant, et se couvrent enfin d'une écaille sale et grisâtre; il en est qui sont plus ou moins confluens, qui s'agglomèrent, et parfois se confondent: le prurit devient alors si violent, que, chez certains individus, il allume la fièvre; en sorte qu'ils ne peuvent goûter un seul instant de sommeil, et qu'on les trouve le matin, avec une peau lacérée et déchirée par leurs propres ongles. Tel est le spectacle ordinaire que nous offre l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, où la gale sévit sous toutes les formes.

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur le genre de prurit qui accompagne la gale. Ce prurit suscite une sorte d'ardeur dans toute la peau, ardeur qui redouble quand on viole les lois du régime, quand on s'abandonne avec excès aux liqueurs spiritueuses, quand on se nourrit de viandes épicées, de substances lourdes et indigestes. Les individus qui sont en proie à ce prurit continuel éprouvent même une sorte de volupté toutes les fois qu'ils se grattent: cette observation n'échappe à personne. On a souvent parlé des habitans de la Basse-Bretagne, et d'autres lieux où se déclare fréquemment cette sordide éruption; on sait qu'ils aiment à faire usage de chemises de toile neuve,

particulièrement de celles dont le tissu est rude et grossier : le frottement qui en résulte leur procure par intervalle les plus agréables sensations.

Mais les boutons caractéristiques de la gale n'ont pas toujours la même physionomie. Tous les observateurs ont remarqué l'éruption que l'on désigne communément sous le nom de *gale canine*, ou *gale miliaire*. Cette variété se manifeste par des vésicules de très petite dimension, sans doute parce que la matière qu'elles renferment reste toujours à l'état séreux. Ici les boutons conservent toujours leur forme conique : c'est celle qui se rencontre souvent sur la peau du chien, et que l'homme peut contracter de cet animal. J'ai traité, à l'hôpital Saint-Louis, des postillons qui l'avaient gagnée par le contact réitéré de certains chevaux confiés à leurs soins.

La gale canine a un caractère d'opiniâtreté qu'on ne remarque point dans la gale humide, dite *pustuleuse;* d'ailleurs, elle se place, ainsi que cette dernière, aux poignets, dans les interstices des doigts, aux plis des bras et des genoux, à la partie interne des cuisses; souvent la peau est comme papuleuse, elle est couverte de boutons luisans; quand ces boutons s'ouvrent d'eux-mêmes, ou quand on les perce, il en sort un fluide transparent et limpide : dès lors la vésicule s'affaisse; il s'y forme une écaille légère qu'il est facile de détacher ; on voit alors que l'épiderme soulevé ne contenait qu'une matière séreuse. Toutefois, cette matière peut dégénérer, avec le temps, en

pus jaunâtre, et produire de grosses croûtes; d'où il suit que la distinction de la gale, en *canine* ou *sèche*, et en *pustuleuse* ou *humide*, est absolument superflue.

Nous avons dit plus haut que le prurit de la gale augmentait par la chaleur du lit; nous pouvons ajouter qu'il s'accroît aussi par la température de l'atmosphère, et qu'il diminue dans les temps froids. Les boutons ont même ceci de particulier, qu'ils disparaissent souvent par le frisson de la fièvre, pour se remontrer dans la période de la chaleur. En général, tout ce qui augmente l'activité intérieure des organes est propre à accroître le volume des boutons psoriques, sans qu'on puisse en assigner la cause. Cependant, lorsqu'une maladie aiguë se déclare, il est fréquent de voir que, pendant toute sa durée, la gale disparaît, au point que les boutons ne sont plus apercevables. Nous remarquons ce phénomène dans la fièvre angio-ténique, dans la fièvre adynamique, dans les violentes attaques de rhumatismes, etc. Ajoutons néanmoins que, quand ces diverses maladies sont parvenues à leur solution, la gale reparaît avec son même mode d'éruption et le mode de prurit qui la caractérise. Ce fait est certainement curieux à remarquer ; nous y reviendrons, quand il sera question de l'étiologie de l'éruption dont il s'agit, et qui, dans tous les temps, a occupé les naturalistes et les médecins. Je ne puis m'empêcher de rappeler ici l'histoire d'un malheureux cordonnier, qui a gardé plusieurs années la gale canine sans le savoir. Il

attribuait ses démangeaisons à des maladies antérieures qu'il avait éprouvées. Enfin, cet individu arriva un jour à l'hôpital Saint-Louis, dans un état d'épuisement difficile à décrire. Il avait l'air égaré, les yeux fixes, un délire fugace, et une absence totale de sommeil. Son corps était parsemé de boutons blancs et comme perlés, qui se montraient en plus grand nombre aux doigts et aux poignets que partout ailleurs. Le caractère de cette éruption fut soudainement reconnu, et l'administration méthodique des bains sulfureux ramena le malade à l'état le plus satisfaisant.

Il est, du reste, dangereux de conserver long-temps la gale sans songer à la guérir. Chez certains individus, elle finit par désorganiser absolument la peau. Ce qu'il y a surtout à redouter, lorsque la gale a vieilli sur les tégumens, et qu'on a négligé de la combattre, c'est l'apparition des clous, des furoncles, et autres éruptions secondaires, qui sont le pur résultat de l'irritation générale que détermine cette désolante maladie. Les ravages sont tels, qu'il survient par intervalle des ulcères chroniques, des abcès profonds. J'ai vu de vastes clapiers, tout pleins d'une matière purulente, qui se formaient sous la peau, qui résistaient à tous les moyens de l'art; j'ai vu des phlegmons négligés déterminer la mort d'un homme qui avait long-temps langui dans les cachots, et dont le corps s'était desséché par les progrès de la fièvre hectique. Un matelot se grattait depuis plusieurs années, sans avoir jamais connue la vraie source du mal qui le dévorait. Dans

ce déplorable état, les boutons étaient si nombreux, qu'on n'apercevait pas le moindre intervalle libre sur le tégument : sa peau était devenue comme une râpe. Quand de tels accidens surviennent, la gale est, en quelque sorte, méconnaissable ; elle change absolument de forme et de physionomie.

Il est donc des individus qui augmentent eux-mêmes les accidens funestes de la gale, par l'irrégularité de leur régime, par leurs habitudes crapuleuses, par l'excessive malpropreté de leur linge et de leurs habitations. De là vient que les peuples qui négligent les règles de l'hygiène, sont sujets à des inflammations graves, par l'effet des gales longues et invétérées. Mon élève, M. Vallerand, a vu un grand nombre d'Espagnols, renfermés dans l'hospice Saint-Jacques de Dijon, en 1812, époque à laquelle une dysenterie contagieuse moissonnait une grande partie des sujets, et se trouvait entretenue par une négligence habituelle des soins de salubrité. On voyait des furoncles survenus dans plusieurs parties du corps, surtout au creux des aisselles. Quelques uns de ces furoncles se développaient sur un même point, et formaient comme des tumeurs charbonneuses, suivies d'une suppuration aussi abondante que long-temps continuée. Plusieurs fois on fut contraint d'ouvrir de vastes abcès, qui ne connaissaient d'autres causes que la gale négligée. Ce qu'il y avait de plus fâcheux dans ces furoncles et dans ces abcès, c'est leur caractère opiniâtre. Quelques malades gardaient leur lit pendant plusieurs mois. Une femme, âgée de qua-

rante-deux ans, d'une constitution vigoureuse, avait des boutons psoriques sur toutes les parties de son corps : elle était dans un état de souffrance dont on se fera difficilement une idée, lorsqu'on saura qu'une quantité prodigieuse de ces boutons suppuraient à leur sommet, et qu'il existait, en outre, douze ou quinze phlegmons de différens volumes aux aisselles, aux aines, aux parties latérales du cou. Il lui était presque impossible de se mouvoir. Cette personne infortunée était en proie à une fièvre de résorption qui donna les plus vives inquiétudes pour ses jours; il fallut des précautions infinies pour l'arracher au péril qui la menaçait.

Heureusement, de nos jours, les soins de l'hygiène sont trop bien administrés dans nos hôpitaux, pour qu'on puisse y observer tous les résultats tragiques des gales négligées. Qui croirait pourtant qu'une maladie, aussi légère en apparence, peut avoir des suites aussi funestes; qu'elle fait maigrir les malades, qu'elle les jette dans le dépérissement et la consomption, qu'elle détermine une véritable dégénérescence des tégumens, au point d'en interrompre toutes les fonctions? Tous les organes, liés au derme par des communications sympathiques, éprouvent des altérations, plus ou moins graves, et un individu qui serait abandonné à lui-même dans un désert, en proie à cette horrible maladie, y subirait des tourmens dont il est impossible de concevoir la violence. J'ai eu l'occasion de rencontrer un galeux dont la raison s'était

totalement aliénée, depuis qu'on l'avait livré à son isolement et à sa misère.

ESPÈCE. *De la fausse gale ou gale bâtarde.* Il est très difficile de décrire cette espèce, à cause de la disposition variable de ses éruptions; elle est très souvent consécutive à la vraie gale; d'autres fois elle coexiste, et n'est absolument que le résultat des frictions exercées sur le corps du malade, pour apaiser les démangeaisons qui le tourmentent. Wichmann a très bien signalé ces éruptions, dites *anomales*. Elles méritent d'autant plus ce titre, que les unes se manifestent par des papules, d'autres par des vésicules, enfin, par des pustules. Souvent la même maladie présente successivement ces trois modes d'éruption.

La fausse gale se distingue de la véritable par un caractère spécial: c'est qu'elle n'est point contagieuse; elle se montre rarement aux mains, et sous les aisselles; elle n'a, d'ailleurs, aucune des allures de l'éruption psorique communiquée par le toucher. Ceux qui l'ont superficiellement observée la nomment souvent *gale critique*.

C'est à M. Burdin que l'on doit de fort utiles recherches sur cette espèce, qu'on assimilait par ignorance à la gale légitime. C'est ce médecin qui s'aperçut, le premier, que lorsque la peau avait été frictionnée plusieurs fois, il n'était pas rare de voir survenir une éruption secondaire de nouveaux boutons, ce qui donnait lieu à ce propos du vulgaire, *que la gale pousse.* Ce sont alors des vési-

cules séreuses, qui ne se guérissent qu'en laissant après elles une tache d'un rouge brun sur la peau. Le prurit qu'elles déterminent est infiniment moins vif que celui qui a lieu dans la vraie gale.

M. Burdin était tellement convaincu de la différence des deux éruptions, qu'il appliquait deux traitemens divers à chacune d'elles: quand la première avait cédé aux topiques communément usités en pareil cas, il cherchait à combattre la seconde par l'emploi des bains émolliens, par des lotions adoucissantes, par les délayans, souvent même par les saignées.

Toutes les causes d'irritation peuvent produire la fausse gale; mais, parmi ces causes, il faut particulièrement signaler la malpropreté et tous les topiques dangereux colportés et vendus par le charlatanisme. On doit ranger, parmi les malades atteints de cette affection, tous les militaires, artistes, ouvriers, etc., se disant tourmentés par des gales négligées, invétérées ou répercutées, etc.

M. Burdin a publié dans le temps une observation qui mérite certainement d'être rappelée. Il s'agit d'un jeune soldat, qui avait séjourné à deux reprises dans les hôpitaux, et qui avait subi trois traitemens infructueux. Ce médecin, consulté en dernière ligne, déclara que cet individu n'avait point la vraie gale. C'était une simple éruption de vésicules qui se desséchaient, se flétrissaient et tombaient, laissant après elles des taches, analogues par leur aspect, à des piqûres de puces.

Parmi les causes qui déterminent cette éruption

secondaire, communément désignée sous le nom de *fausse gale*, il faut particulièrement accuser ces graisses rances qui exercent une action stimulante sur les peaux délicates, surtout lorsque, d'après le préjugé établi, on laisse séjourner la même chemise sur le corps pendant une ou plusieurs semaines. Le frottement réitéré contre le linge sale, est singulièrement propre à l'entretenir.

Que faut-il donc faire en pareille circonstance? Bien laver et bien nettoyer le corps des malades, les plonger ensuite dans des bains chauds et gélatineux, n'appliquer sur la peau qu'un linge moelleux et très fin. On use parfois, en pareille occasion, de l'huile d'amandes douces, du beurre de *theobroma*, du sain-doux, pour apaiser l'irritation excessive du tégument.

Les hôpitaux nous présentent quelquefois des éruptions anomales, qui sont absolument problématiques pour celui qui les observe. Ces éruptions proviennent le plus souvent d'une disposition physique intérieure, qu'il faut étudier avec soin pour la combattre par des moyens appropriés. Il survient ensuite des écailles, des plaques croûteuses dans les endroits même où se manifeste la gale, mais ces éruptions consécutives ne sont pas la gale proprement dite.

Combien de fois ne fait-on pas subir des frictions énergiques, à des malades qui n'ont qu'une fausse gale! Guldner avait, du reste, apprécié toutes ces différences, lorsque, en 1791, il donna l'histoire de cette affection, qui régnait alors dans

la maison de travail de Prague. Cet auteur remarque très bien qu'indépendamment de l'éruption contagieuse provenant d'une cause extérieure, il en est une qui paraît être le résultat d'une métastase morbide dans la propre substance du tégument. Guldner prétend aussi avoir observé une gale qui participait des deux caractères. Le passage suivant de sa Relation est très remarquable.

« Souvent, dit-il, après la guérison de la maladie, il restait sur la peau de petites ulcérations cutanées, provenant du transport métastatique de quelques levains morbides; on reconnaissait qu'ils n'étaient plus de nature psorique, parce qu'ils n'étaient plus contagieux, et parce qu'ils résistaient aux moyens usités contre la vraie gale. On pouvait donc conclure que celle-ci était guérie, et que l'éruption, qui subsistait encore, malgré la continuation du traitement, était due à la présence d'une autre diathèse maladive. On guérissait bientôt ces petites ulcérations par le simple usage des lotions avec l'eau de savon, et par quelques tisanes rafraîchissantes. »

ESPÈCE. *De la gale pécorine.* Il y a la plus grande analogie entre la gale pécorine et la gale humaine : ce sont pareillement des boutons à base dure, dont le sommet est vésiculeux, qui, tantôt sont discrets et disséminés, tantôt rapprochés et confluens; ils se multiplient avec plus ou moins de célérité, et forment, par leur réunion, des plaques plus ou moins étendues sur le tégument.

C'est absolument la même sensation de prurit, qui fait que les animaux sont dans une continuelle agitation. La plupart d'entre eux cherchent à calmer l'irritation extraordinaire qui les tourmente, en se frottant contre les murs, contre l'écorce des arbres. Pour parvenir au même but, ils se servent quelquefois de leurs pieds et de leurs dents. C'est surtout sur les moutons, les brebis, les agneaux, que cet horrible mal se déploie : *Turpis oves tentat scabies.* Ces animaux finissent par écorcher tous les boutons psoriques, à mesure qu'ils s'étendent sur le tégument; ils trouvent, comme l'homme, une jouissance singulière à se gratter : mais lorsque les vésicules se rompent, elles se dessèchent pour se convertir en croûtes, en écailles, souvent même en une matière furfuracée.

Ce qui serait curieux à suivre, ce sont les modifications sans nombre que subit la gale dans les différentes espèces d'animaux; mais cette étude, qui est loin d'être faite, et que nous ne pouvons qu'indiquer, selon la nature de l'être qui en est affecté, les vésicules occupent un siége plus ou moins profond dans les aréoles du derme. Caton, Columelle, Végèce, ont particulièrement connu le *roux-vieux* dans le cheval; mais nulle part cette maladie ne se trouve décrite comme il conviendrait. Cette maladie accable l'animal, et le fait tomber dans une tristesse profonde.

Dans les animaux domestiques, on donne souvent, comme le résultat de la gale, des altérations cutanées qui sont le produit de l'herpès furfuracé.

On ne sait pas bien encore si l'éruption désignée sous le nom de *gale-rouge*, chez les chiens, est véritablement de nature sordide et scabieuse. La forme des boutons, leur siége habituel, à la périphérie de l'abdomen, et spécialement dans les parties dénuées de poils, sembleraient le faire présumer.

ÉTIOLOGIE.

Avant l'importante découverte qui changea entièrement l'étiologie de la gale, les médecins ne trouvaient rien de plus commode, pour s'en rendre raison, que de supposer une *matière fermentescible*, un *principe âcre* particulier, déposé par le mouvement circulaire sur divers points de l'enveloppe tégumentaire : ce fut la théorie de toute l'antiquité, qui, conservée de siècle en siècle, malgré les observations contradictoires de quelques naturalistes, régna exclusivement jusqu'à une époque assez rapprochée de nous. Il est évident qu'on rangeait alors indistinctement, sous le titre de *gale*, des éruptions de nature et de caractère fort différens. On s'étonne qu'il ait fallu autant de temps pour arriver à la vérité sur un point de pure intuition; car il semble que les hypothèses humorales devaient nécessairement tomber en présence de faits si nombreux, et relatifs à des gales qui se développaient instantanément, et au milieu de la santé la plus florissante. Mais, comme l'a dit un

philosophe, l'homme ne sait presque point voir, parce qu'il trouve plus facile d'imaginer.

A ces mêmes époques, on parlait aussi beaucoup de l'influence de la maladie, parce qu'on voyait presque toujours cette affection inhérente aux haillons et à la misère. Mais, s'il est vrai que les inconvéniens attachés à cet état soient favorables à l'entretien de ce fléau, il n'est pas moins certain qu'ils ne sauraient suffire pour développer ses phénomènes. Une preuve qui paraît décisive à cet égard, c'est que les soins les plus assidus, le changement fréquent de linge, et l'observation des pratiques les plus minutieuses de l'hygiène, dans les classes riches de la société, ne mettent point à l'abri de la gale; pas plus que, une fois développée, ces moyens ne suffisent pour la détruire. Il y a donc une autre cause de cette affinité, si je peux m'exprimer ainsi, de cette maladie, pour les personnes de condition, de fortune, d'habitudes si opposées; et cette cause se trouve évidemment dans son principe contagieux, c'est-à-dire dans la présence de cet animalcule, dont les naturalistes donnent aujourd'hui la description.

Il n'est pas sans importance de connaître la marche progressive, et la série d'aperçus, d'observations et d'expériences par lesquelles on est enfin parvenu à la véritable étiologie de la gale. L'Arabe Avenzoar paraît être le premier qui, au douzième siècle, ait eu réellement connaissance d'un insecte analogue au pou, qui, dit-il, se développe dans certaines éruptions cutanées. Mais ce

trait de lumière était resté sans application, jusqu'à ce que le médecin anglais, Th. Moufet, s'en étant emparé vers le milieu du seizième siècle, compara cet insecte au ciron du vieux fromage, et donna quelques formules de médicamens pour le détruire.

C'est Bonomo qui a véritablement découvert des insectes dans les pustules de la gale; et il faut, à juste titre, compter cette époque pour en lire la première description positive, où non seulement le genre des insectes est mis hors de doute, mais où ils sont décrits aussi clairement, rendus aussi évidens, et même déja représentés aussi exactement d'après nature qu'on les trouve encore aujourd'hui par le secours des plus forts microscopes. On sait qu'il communiqua ses Observations à Redi, dans une lettre écrite en italien, et publiée à Florence en 1683. (*Osservazioni in torno a pelli celli del corpo umano, dal G. Cos. Bonomo, e da lui con altre osservazioni scritte in una lettera all Fr. Redi.*) On ne saurait donc ranger ces animalcules parmi les êtres fabuleux, tels que les crinons, les furies infernales, etc. Aussi le célèbre Richard Méad donna beaucoup d'importance à cette découverte en Angleterre[1].

[1] C'est à un pharmacien de Livourne, nommé Hyacinthe Cestoni, qu'il faut surtout attribuer les premiers et véritables détails sur l'acarus de la gale humaine. Il s'était associé aux travaux de Bonomo, et il avait vu les femmes de la classe indigente, ainsi que les galériens de la ville qu'il habitait, se servir de la pointe d'une épingle pour séparer des pustules fraiches de la gale le sordide insecte dont il est question. Cette opération s'exécutait avant que les vésicules ne fussent devenues purulentes.

« Il est inconcevable, dit Wichmann, que l'illustre Redi, qui surpassait autant ses contemporains, qui était un observateur si exact, et déjà pourvu de microscopes à plusieurs verres assemblés, ait gardé un profond silence sur cet insecte, quoiqu'il lui fût connu par Bonomo. Il est tout aussi étonnant que le célèbre Schwarmmerdam, qui a peint avec une scrupuleuse fidélité les mites de la farine, qui a retracé leur figure, leurs poils, leur accouplement, leurs pontes, toutes leurs habitudes, et toute leur économie, ne se soit point occupé du ciron de la gale ; il ne l'est pas moins que Leuwenhoek et Réaumur n'aient pas été désireux de l'observer. Quoi qu'il en soit, pendant cinquante ans, tout le monde resta dans l'indifférence. Quels succès pourtant attendaient ces naturalistes, doués de talens si extraordinaires, s'ils avaient fait de la *pathologie animée* l'objet de leurs recherches ! »

Enfin on traita systématiquement la science ; on fit un plus savant usage du microscope ; Linnæus surtout réveilla l'attention, et prit le sceptre de l'histoire naturelle. Le travail le plus remarquable qui fut publié dans la suite est celui de Wichmann ; ce travail parut en 1791. L'habile médecin de Hanovre répéta, à l'aide de son microscope, toutes les recherches de Bonomo ; il les justifia d'une manière complète. Aucune description ne surpasse la sienne. Il fit dessiner et graver au burin l'*acarus exulcerans*. Ce ciron n'a pas le corps oblong, comme la mite de la farine ; il est tout-à-fait rond, et, par la surface du corps ou par le dos, il ressemble à une tortue, à laquelle Bonomo l'a judi-

cieusement comparé; ses pates, plus courtes et plus grosses, sont placées beaucoup plus près de la tête que dans la plupart des autres cirons. Wichmann eut la satisfaction de voir confirmer toutes ses découvertes par le célèbre Goeze, l'un des plus grands naturalistes d'Allemagne, et généralement reconnu pour être fort habile dans les observations de ce genre.

Malgré l'exactitude et le grand intérêt que présente le travail de Wichmann, ce travail était encore très peu connu dans les écoles françaises, lorsque, vers l'an 1812, M. Galès, d'abord pharmacien, se livra à des études pour parvenir au doctorat. Il prit pour sujet de sa thèse inaugurale l'étiologie de la gale, et prétendit presque aussitôt avoir trouvé l'insecte générateur de cette affection. Pendant qu'il était occupé de ses recherches, il fut visité et presque journellement encouragé par tout ce que les Académies possédaient de plus expérimenté. On vit en quelque sorte s'établir à l'hôpital Saint-Louis un congrès scientifique, dans lequel figuraient particulièrement MM. Latreille, Olivier, Huzard, Bosc, Duméril, et autres entomologistes exercés. C'est par eux et devant eux qu'il constata sa découverte. Toutefois, quel fut l'étonnement universel, lorsque la thèse de M. Galès, soutenue et publiée, n'offrit aux regards que l'acarus du fromage corrompu ou de la farine échauffée. Ce fut M. Raspail, l'un de nos plus habiles expérimentateurs, qui signala le premier cette supercherie coupable, dans les Annales des sciences d'observation, en 1829.

Il faut pourtant l'avouer, M. Raspail, tout en contestant la véracité des recherches de M. Galès, assurait très bien qu'on aurait tort de nier la présence d'un animalcule dans la vésicule de la gale. De mon côté, je ne cessais d'indiquer à mes élèves ceux des ouvrages de l'art où l'existence de l'insecte parasite se trouvait depuis long-temps annoncée. Casal, dont je citais alors le témoignage, raconte même avoir vu, dans la province des Asturies, des personnes qui savaient extraire habilement ces animalcules pour les faire courir sur un verre poli. Il les désigne sous le nom d'*aratores*, à cause des sillons qu'ils tracent sur la peau.

Malgré toutes ces assertions consignées dans les écrits les plus autenthiques, plusieurs médecins doutaient encore de l'existence de l'acarus; la plupart d'entre eux s'obstinaient à nier ce qu'ils n'avaient pu voir ni su voir. L'infidélité du dessin qui se trouve consigné dans la thèse soutenue par M. Galès ne contribuait pas peu à entretenir ce scepticisme.

La science en était à ce point quand, le mercredi 13 août 1834, mon élève, M. François Renucci, se trouvant avec moi pendant que j'étais occupé de la consultation en présence de beaucoup d'élèves, rencontra l'insecte tant désiré sur les mains d'une jeune femme, lesquelles étaient couvertes de pustules galeuses: il l'amena tout aussitôt sur le poli de son ongle avec la pointe d'une aiguille, et s'empressa de me le présenter, ainsi qu'à tous les assistans. Dans cette même séance, M. Renucci réitéra ses investigations, et toujours avec le même

succès. Quelques jours après, les praticiens de la capitale arrivèrent en foule pour constater le renouvellement de cette importante découverte : je n'ai pas besoin de dire que les incrédules furent convertis. Il serait trop long d'exposer ici tous les détails relatifs à cet événement scientifique; je préfère renvoyer nos lecteurs à ce qu'ont écrit sur ce point MM. Raspail, Beaude, Miquel, Émery et Albin-Gras. L'insecte de la gale est donc aujourd'hui parfaitement connu et signalé. Il diffère essentiellement de celui qui a été représenté par M. Galès. Ce petit être, auquel M. Latreille a donné le nom de *sarcopte*, est d'une couleur blanchâtre opaline; il est un peu brun sur le dos quand il est rassasié. Ceux qui l'ont bien observé dans tous les temps, l'ont justement comparé, pour la forme, à une tortue. La figure ci-jointe, approuvée et vérifiée par plusieurs habiles entomologistes, en donne une idée satisfaisante. On a toujours été désireux de savoir si l'animalcule de la gale produit des œufs : c'est ce que constata jadis Isaac Colonello, pendant qu'il s'occupait à dessiner les cirons; ces œufs étaient blancs et de forme oblongue.

Au surplus, malgré les doutes élevés dans ces derniers temps sur l'existence de l'*acarus*, le flambeau de l'analogie devait faire présumer, ce me semble, que ce singulier animalcule pouvait entrer pour quelque chose dans la production des phénomènes de la gale; car on connaissait les recherches de M. Raspail sur l'insecte qui se rencontre dans la gale du cheval, celles de MM. Huzard et Rainard sur le même sujet, celles du vétéri-

naire Walz, sur la gale des moutons. M. Morel de Vindé, qui a étudié en grand les mœurs et les maladies des troupeaux, a démontré jusqu'à l'évidence qu'elles sont dues, pour la plupart, à la présence de plusieurs animaux microscopiques. Le plus grand nombre d'affections qu'on attribue journellement à la dégénérescence des humeurs ne reconnaissent pas d'autre source.

D'après beaucoup de remarques, les pustules séreuses sont particulièrement susceptibles de présenter l'animalcule que M. Latreille indique sous le nom de *sarcopte*, et qu'on a comparé, pour la forme, à une tortue. Ce petit être est d'une couleur blanchâtre; mais il est un peu brun sur le dos, quand il est rassasié. La surface du corps est hérissée de poils; il a six pates et deux antennes. D'où vient néanmoins que, dans beaucoup de circonstances, l'insecte ne saurait être trouvé ni signalé? Ceci peut tenir à ce qu'après avoir produit une vésicule, il en produit un autre à une certaine distance. Les premiers observateurs étaient fort désireux de savoir si véritablement l'acarus de la gale était susceptible de produire des œufs. C'est ce que vit Isaac Colonello, pendant qu'il s'occupait à dessiner les cirons. Ces œufs étaient blancs, et de forme oblongue.

Il paraît que le *sarcopte* de M. Latreille se déplaît dans les pustules qui sont remplies de pus, qu'il n'y séjourne pas, qu'il se cache sous la cuticule, sans doute pour s'y nourrir, ou parce que les parties saines lui conviennent mieux. Il agit

comme le *cynips*, qui pique l'épiderme des feuilles et des écorces des végétaux; son but final est la déposition de ses œufs. Il y aurait certainement des recherches à faire sur la différence des sexes chez ces animalcules; on en rencontre effectivement qui ont le ventre plus gros que les autres, et qui paraissent chargés de corpuscules ovoïdes sous leurs poils.

L'existence de l'acare une fois admise, on explique facilement pourquoi, selon la juste observation de M. Delpech, la gale est une simple affection de la peau, de nature contagieuse, et qu'on peut guérir, sans inconvénient, par les moyens les plus expéditifs. Mais, comme nous l'avons déja remarqué en commençant l'histoire du genre *scabies*, d'autres causes surviennent pour dénaturer la maladie, pour en augmenter les accidens, pour en pervertir le caractère. En effet, quand la gale a long-temps tourmenté le derme, et lorsqu'elle s'empare d'un sujet débile et cacochyme, l'irritation qu'elle détermine ne peut qu'appeler vers la peau toutes les humeurs dégénérées qui peuvent exister dans l'économie. C'est alors que la maladie revêt diverses formes, et qu'elle provoque un désordre général qui s'étend sur toutes les fonctions animales.

Dans le cas contraire, quand la gale est récente, et nouvellement contractée par un sujet vigoureux, elle ne reconnaît qu'une seule cause qui est la contagion. Cette cause est si puissante, qu'elle agit des animaux à l'homme. Des praticiens célèbres, tels que MM. Volpi et Monteggia, avaient cru cette

transmission impossible; mais l'exemple suivant prouve le contraire : Un fermier acheta, au marché de Bergame, un cheval galeux, qu'il monta pour se rendre chez lui, près de Milan. Le lendemain de son arrivée, il éprouva une démangeaison universelle, ainsi que son fils et un ami, qui l'avaient accompagné; le garçon d'écurie, à qui on avait confié le soin du cheval, se gratta beaucoup le jour du pansement; un ouvrier en fit autant le lendemain du jour qu'il avait gardé l'animal aux champs, pendant quelques heures de travail; enfin, plus de trente personnes de la ferme prirent la gale, directement ou indirectement, en très peu de jours, ainsi que d'autres chevaux. Le fermier vendit cet animal à un meunier, qui fut amplement atteint de la gale, ainsi que ses garçons, pour avoir mis la main sur le dos de l'animal; une vache, qui s'était frotté le cou contre la mangeoire du cheval, ne fut pas épargnée. Il est à remarquer que tous les individus qui furent atteints de la contagion sentirent le prurit vint-quatre ou trente-six heures après le contact, et cela est d'autant plus surprenant, que l'on était au mois de janvier. Le caractère psorique fut, d'ailleurs, reconnu par des hommes très expérimentés.

C'est certainement au genre *scabies* qu'il faut rapporter l'éruption cutanée dont se trouvait atteinte une jeune lionne, apportée du Sénégal par M. de Vénancourt, capitaine de frégate. Cet animal fut débarqué à Brest, et y mourut d'une diarrhée chronique. Celui qui l'écorcha pour avoir sa peau

éprouva bientôt, sur différentes parties de son corps, des vésicules coniques, qui contenaient une liqueur séreuse, et qui étaient accompagnées d'un prurit assez violent. A une suppuration lente succédèrent de larges squames; la peau qu'elles laissaient à découvert, en se détachant, reprenait son état normal. Un second individu, qui avait empaillé la lionne, n'en fut pas de suite incommodé; mais, deux jours après, ses extrémités inférieures se couvrirent de grosses vésicules, qui, vivement grattées par le malade, se changèrent en croûtes. Même accident, enfin, arriva au capitaine, à son domestique, et à quelques hommes de l'équipage. Ces personnes reçurent les soins éclairés de MM. Taxil-Saint-Vincent et Duval. Il était facile de voir qu'ils étaient tous sous l'influence de la même cause. Ces faits ne sont pas les seuls exemples des maladies transmises à l'homme par les animaux. Il serait curieux de les rassembler.

La fausse gale (*scabies spuria*) reconnaît deux sortes de causes : les unes externes, les autres internes. La première de ces causes est, sans contredit, l'extrême malpropreté; Guldner pense même qu'il faut une malpropreté *sui generis*, une certaine modification de la matière transpiratoire, qui se condense et s'arrête sur la périphérie du corps. Les personnes qui négligent de se baigner, après avoir été accoutumées à toutes les purifications de l'hygiène, éprouvent souvent des éruptions qui simulent une affection psorique. Les pommades irritantes qu'emploient les charlatans, pour guérir la

véritable gale, donnent le même résultat. Lorsqu'on a traité cette maladie irrégulièrement, et avec trop de précipitation, on voit se manifester, pendant plusieurs années, des boutons absolument analogues à ceux de la gale, au point qu'on peut croire que cette maladie est revenue.

Souvent les éruptions psoriformes proviennent de l'ingestion de quelques substances nutritives, qui sont antipathiques à l'idiosyncrasie des organes digestifs. L'emploi de certains poissons produit quelquefois des vésicules qu'on prendrait pour celles de la gale. J'ai donné des soins à une jeune personne qui ne pouvait manger des fraises sans éprouver le même inconvénient.

Nous avons vu des éruptions qui n'étaient, en quelque sorte, que le symptôme de la suppression d'une évacuation habituelle, particulièrement du flux menstruel ou hémorrhoïdal.

CURATION.

On n'aura pas de peine à croire qu'un genre de maladie dont le caractère est de ne respecter aucune condition sociale, et d'atteindre le riche dans son palais, aussi bien que le pauvre dans sa chaumière, a dû nécessairement faire éclore une immense quantité de recettes et de formules plus ou moins utiles. Quand quelque turpitude s'attache à une maladie, il faut toujours s'attendre à

ce que la cupidité spéculera sur la honte de ceux que cette maladie afflige ; il faut croire que le charlatanisme cherchera à s'en faire un monopole. Telle est aujourd'hui l'histoire de la maladie vénérienne, et telle a été de temps immémorial celle de la gale. Un écrivain a dit : « Qu'il est toujours possible de calculer assez exactement l'étendue des notions positives qu'on a sur une maladie, d'après le nombre des médicamens préconisés pour la combattre. » Cette idée, qui, prise d'une manière trop générale, cesserait d'être juste, s'applique parfaitement à la thérapeutique des deux maladies précitées, et nous y trouverons en particulier, pour la gale, la confirmation de ce que nous avons dit touchant sa véritable étiologie.

La simple énumération des remèdes dangereux ou bizarres, puissans ou inertes, qui ont été proposés pour le traitement de la gale, à des époques plus ou moins éloignées, exigerait à elle seule plusieurs pages. Chaque médecin qui crut devoir s'en occuper (car elle fut long-temps abandonnée à la routine populaire), réglant sa thérapeutique d'après l'idée qu'il se formait de la maladie, il dut en résulter le chaos le plus impénétrable. Tirons un voile sur ces travers de l'esprit humain. L'histoire des erreurs n'est pas totalement dépourvue d'intérêt ; mais il n'y a que les vérités positives qui soient d'une utilité directe.

On fut long-temps dans l'incertitude, pour savoir s'il convenait de traiter la gale par des moyens externes ou par des médicamens internes. Ces

derniers, généralement abondonnés aujourd'hui, faisaient toujours partie des méthodes suivies par les anciens, s'ils n'obtenaient pas exclusivement la préférence : ainsi les malades devaient subir une ou plusieurs saignées, prendre quelques potions purgatives, et se tenir à l'usage des décoctions de plantes dites *dépurantes*, telles que la chicorée, la patience sauvage, la bardane, la saponaire, etc., avant de passer aux moyens dirigés contre l'éruption elle-même, et qui consistaient, comme aujourd'hui, en onguens, en pommades et en lotions diverses. Il est évident que ces précautions de régime, inutiles pour la gale, ne pouvaient que prolonger sa durée, et que, si elles réussissaient seules quelquefois, ce n'était que dans certaines éruptions prurigineuses, que l'on confondait avec cette maladie.

Lorsque l'étiologie de la gale commença d'être mieux appréciée, les remèdes furent encore remarquables par leur extrême énergie. C'est ainsi que Baldinger faisait usage d'un onguent composé d'acide nitrique et de soufre. Zacutus Lusitanus recommandait, à l'imitation de Pline, une pommade faite avec les amandes amères; Trécourt employait une dissolution de soufre et d'arsenic; Heister, un amalgame de plomb et de mercure; enfin, on avait mis à contribution, avec plus ou moins d'avantage, toutes les substances douées de quelque propriété active.

Parmi les plantes qui ont été alternativement vantées pour le traitement externe de la gale, je

ne mentionnerai que les principales : l'herbe aux gueux (*clematis vitalba*), fut beaucoup préconisée dans le temps par un médecin d'Avignon, et ce moyen était populaire en Provence. M. Sumeyre a célébré les vertus antipsoriques de la dentelaire (*plumbago Europeæ*, L.); M. Ranque, d'Orléans, a constaté les avantages de la staphysaigre (*delphinium staphysagria*, L.); le tabac (*nicotiana tabacum*, L.) a été proposé par J.-P. Franck. Toutes ces plantes étaient employées en décoction ou bien en macération, dans l'huile, combinées quelquefois à certaines préparations opiacées, dans la vue de modérer leur propriété irritante, et administrées par la voie des frictions. Feu M. Vaidy, médecin militaire, prescrivait avantageusement le camphre dans le traitement de la gale, et quelques médecins assurent avoir obtenu des succès du liniment ammoniacal, recommandé par Peyrilhe.

Les oxides métalliques, les sels mercuriels, ceux de cuivre, de plomb, de zinc, ont aussi trouvé leur emploi pour le traitement de la gale; mais, de toutes les substances minérales, la seule qui a justifié le mieux les éloges des praticiens, et qui, par suite, s'est maintenue en possession de leur confiance exclusive dans le traitement de cette maladie, est incontestablement le soufre. Connu sous ce rapport, depuis des siècles, c'est par nos soins, après une expérience longuement acquise, qu'il a été généralement substitué à tous les autres moyens depuis une vingtaine d'années.

Nous n'entreprendrons point de faire connaître

en détail les diverses préparations ou les procédés particuliers qui ont été conseillés depuis le remède de l'abbé Quiret, qui consiste à introduire une certaine quantité de fleur de soufre dans un œuf, dont on a préalablement extrait l'albumine, et qu'on fait cuire ensuite, pour s'en servir en guise de pommade; la pharmacie a vu se multiplier à l'infini des préparations analogues. Le liniment de feu M. Louis Valentin, qui se compose de soufre natif et de chaux vive, par parties égales, nous a paru constituer une pâte de consistance médiocre, utile pour frictionner matin et soir les pustules de la gale. La même formule, tant soit peu modifiée, a été long-temps adoptée dans les hôpitaux militaires.

Indépendamment de la rancidité assez promptement contractée, la graisse et les huiles qui servent d'excipient au soufre, dans ces sortes de compositions, ont encore l'inconvénient d'occasionner une malpropreté rebutante, et d'altérer le linge. La pommade dite d'*Helmerich*, quoique faite avec de la graisse, n'a pas l'inconvénient que nous avons reproché aux autres : elle se compose de deux parties de soufre sublimé, d'une de potasse purifiée, et de huit d'axonge. Pour en user, il faut faire placer le galeux dans un bain ordinaire, où il se frotte d'abord avec du savon liquide; le malade se frictionne ensuite lui-même, deux ou trois fois le jour, avec la pommade indiquée. M. Lugol obtient le même résultat par des lotions, dans lesquelles le soufre et le savon se trouvent unis dans des proportions égales. M. Mélier, élève de mon

honorable collégue, M. Manry, a fait, dans le temps, à l'hôpital Saint-Louis, un travail fort utile : il a soumis à l'expérience les principales méthodes de curation proposées contre la gale ; il a cherché ensuite à les comparer et à les apprécier sous le rapport de la durée du traitement, du prix des médicamens, de leurs inconvéniens pour le linge, et surtout de leur action sur la peau. Ce travail était digne de la médaille qui lui a été décernée par les administrateurs philantropes de nos hôpitaux ; il mérite d'être continué par son estimable auteur sur des bases plus larges et plus étendues.

Ma longue pratique à l'hôpital Saint-Louis m'a aussi mis à même de constater les degrés d'utilité et les avantages respectifs de chaque méthode tour à tour préconisée. J'ai fini par adopter le procédé qui m'a paru le plus facile à mettre en pratique : il consiste dans l'emploi d'une solution de sulfure de potasse ou de sulfure de soude, à laquelle on ajoute une certaine quantité d'acide sulfurique au moment d'en user : pour la commodité des personnes qui désirent en faire usage, on le fait préparer dans deux bouteilles, l'une, portant le N° 1, contient la dissolution de sulfure de potasse ou de soude ; l'autre, étiquetée N° 2, contient de l'acide sulfurique étendu d'eau. Pour s'en servir, on verse de l'eau bouillante dans une cuvette ordinaire, jusqu'à ce qu'elle soit aux trois-quarts remplie ; on ajoute un petit verre à liqueur de la bouteille N° 1, et un petit verre à liqueur de la

bouteille N° 2 ; on agite le mélange pour faire une répartition égale des deux liqueurs. C'est dans cette eau médicinale, ainsi composée, qu'on trempe un linge pour bien laver et lotionner les vésicules de la peau.

Outre que ce procédé n'altère en aucune manière le linge, ce qui permet son emploi chez les gens du monde, j'ai constaté depuis bien des années son utilité immédiate : ainsi sept à huit jours suffisent, avec ce moyen, pour guérir les gales les plus simples, et je ne l'ai point encore vu échouer contre celles qui se montrent les plus opiniâtres, en le continuant un certain temps. On trouve aujourd'hui, chez tous les pharmaciens, les deux substances parfaitement préparées, en sorte qu'il est commode d'en faire usage.

Quelques praticiens ont proposé des formules plus ou moins analogues. On peut user, par exemple, de la dissolution suivante : eau commune, une livre et demie ; sulfure de potasse, quatre onces ; acide sulfurique, demi-once. La dissolution doit être faite en plein air, dans un vase de terre ou de faïence. On ajoute l'acide sulfurique par degrés, en agitant doucement le mélange, qu'on renferme ensuite dans une bouteille exactement bouchée avec du liége. On voit que cette préparation diffère très peu de celle que j'emploie : l'une et l'autre s'administrent également sans lotions, sans aucune espèce de soins préliminaires.

On emploie beaucoup les bains sulfureux ; M. Jadelot indique la formule suivante à l'hôpital des

Enfans : dans une baignoire de bois, remplie d'eau chaude à 28 ou 29 degrés du thermomètre de Réaumur, on met quatre ou cinq onces de sulfure de potasse ou de soude concret, qui, en se dissolvant, donne au liquide une couleur verdâtre à la surface, jaune et rouge au centre. On peut ajouter une petite quantité d'acide sulfurique, qui favorise le dégagement du gaz sulfureux ; les malades supportent facilement ce bain, qu'on peut prolonger pendant une heure.

Les eaux minérales artificielles ont ce grand avantage sur les eaux minérales naturelles, qu'on a conseillées aussi contre la gale : c'est celui de pouvoir y accroître à volonté la dose du soufre. Au surplus, les lotions partielles que j'ai proposées me paraissent préférables aux bains généraux, attendu qu'elles n'agissent que sur les points contaminés de la peau. Rien n'empêche, du reste, de faire concourir les deux moyens pendant la durée du traitement. Les douches à l'arrosoir, à la température d'un bain ordinaire, agissent même d'une manière plus efficace.

M. Delpech, habile professeur de Montpellier, a publié un travail fort intéressant sur la curation de la gale : il a reconnu et constaté qu'on pouvait guérir cette maladie par de simples onctions d'huile d'olive. Nos villageois du Rouergue se servent de celle de noix ; mais, pour la rendre plus puissante dans ses effets, ils y ajoutent une certaine quantité de soufre ; jamais l'éruption ne résiste à un semblable moyen. La pommade oxygénée, a

joui quelque temps d'une grande vogue; mais l'expérience a prouvé que c'est un moyen peu fidèle et toujours lent dans son action. A l'hôpital Saint-Louis, on use à la fois et des pommades et des fumigations sulfureuses : pour appliquer ce dernier moyen, on a recours à l'appareil de M. d'Arcet, qui est d'une simplicité admirable, et qui est imité de nos jours par tous les étrangers.

Ce serait ici le cas de parler des remèdes usités contre la gale des animaux domestiques; mais je préfère renvoyer mes élèves à ce qu'ont écrit sur cet objet Wolstein, Abildgaard, Gilbert, Daubenton, etc. Les précieuses recherches de M. Morel de Vindé doivent être prises dans une considération particulière. M. Walz, après plusieurs essais, a trouvé un médicament précieux dans un mélange d'huile empyreumatique animale, de dissolution de potasse, de goudron et d'urine de bœuf. Nous pensons qu'il conviendrait d'ajouter à cette formule une certaine proportion de fleur de soufre. Il faut user des lotions et des bains, qu'on peut rendre aujourd'hui médicamenteux. Les préceptes de Virgile sont encore classiques dans nos bergeries :

Souvent un mal honteux infecte les agneaux;
Pour les en garantir, plonge-les dans les eaux.
Que le hardi bélier s'abandonne à leur pente,
Et sorte, en secouant sa laine dégouttante,
Ou bien enduis leur corps, privé de sa toison,
De la graisse, du soufre, et des sucs de l'ognon.

DELILLE.

GENRE II.

PRURIGO. — *PRURIGO.*

Pruritus de quelques auteurs ; *morbus papulosus*, *scabies papulosa* des Écoles ; *scabies sicca* de Félix PLATER ; *gale invétérée* du vulgaire ; *gale lymphatique*, *gale pituiteuse*, *gale atrabilaire*, *psoride papuleuse*, *psoriasie*, *lichen* de PLENCK ; *morbus pedicularis*, *phthyriasis*, *prickly heat* de CLEGHORN, de JOHNSON, etc.

Genre d'éruption non contagieuse, se manifestant par des papules plus ou moins nombreuses, plus ou moins étendues, tantôt rouges, mais plus souvent de la couleur de la peau ; limitées ou universellement répandues sur la périphérie tégumentaire. L'apparition de ces pustules est constamment accompagnée d'une vive sensation de prurit, qu'il faut regarder ici comme un symptôme spécial et caractéristique.

Ce genre a quatre espèces qui nous paraissent dignes d'être distinguées :

A. Le prurigo lichénoïde ou furfurant (*prurigo lichenoïdes vel furfurans*). On a nommé ainsi cette espèce, parce que les papules prurigineuses finissent par produire une furfuration analogue à celle du son et de la farine ; de là vient que certains auteurs,

particulièrement Plenck et Willan, la désignent sous le nom de *lichen*; d'autres, sous celui d'*herpes farinosus*.

B. Le prurigo formicant (*prurigo formicans*). Ici les papules ne furfurent point; elles conservent constamment la même couleur; mais elles provoquent une sensation analogue à celle que produirait la présence d'une grande quantité de fourmis à la périphérie du tégument.

C. Le prurigo pédiculaire (*prurigo pedicularis*). Le symptôme spécial de cette espèce est de donner naissance à une quantité plus ou moins considérable de poux, qui se développent sur la peau d'une manière, pour ainsi dire, spontanée. On observe que ces insectes sont ordinairement plus gros que ceux qui habitent le cuir chevelu; leur corps est diaphane; mais, comme ils sont souvent gorgés de sang, cette circonstance leur imprime fréquemment une teinte rougeâtre.

D. Le prurigo latent (*prurigo latens*). Très souvent, le prurigo excite les démangeaisons les plus vives, sans qu'on puisse apercevoir sur le corps du malade le moindre indice de papules : il attaque surtout la peau délicate des femmes.

On a établi bien d'autres distinctions du prurigo. On l'a comparativement désigné, d'après le degré de sa violence, de *prurigo mitis*, de *prurigo ferox*, *etc*. On s'est aussi servi des noms de *prurigo infantilis*, de *prurigo senilis*, quand on a parlé de cette affection, d'après la différence de l'âge.

Enfin, il est des auteurs qui, la considérant d'après son siége, l'ont successivement indiquée sous les différens noms de *prurigo podicis*, *prurigo pudendorum*, *prurigo vulvæ*, *etc.*

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Nous voudrions vainement offrir le tableau de cette affection si désolante; nous ne retracerons jamais avec assez d'énergie ce que nous avons vu souffrir aux victimes infortunées qui ont reçu nos soins à l'hôpital Saint-Louis. A chaque instant du jour et de la nuit, les malades sont en proie à ce prurit insupportable, qui est le symptôme caractéristique de cette maladie; un feu dévorateur les enveloppe et les consume; pour l'apaiser, ils se grattent avec fureur, et ne cessent de déchirer leurs tégumens avec leurs ongles. Efforts superflus! la sensation prurigineuse redouble. Dès lors ils se plaignent, et expriment avec tant de vérité ce qu'ils éprouvent, qu'ils font passer leur inquiétude dans l'ame de tous ceux qu'ils rencontrent.

Au milieu de ces agitations et de ces impatiences non interrompues, il est des individus qui sont saisis par de véritables accès de délire. Un homme était si malheureux de l'impuissance des remèdes,

qu'il se tua en route, d'un coup de pistolet, en revenant des eaux de Cauterets. Il écrivit à ses parens qu'il n'avait pu supporter plus long-temps le fardeau d'une existence aussi tourmentée.

Qu'on ne compare point l'état de certains dartreux à celui des individus affectés du *prurigo;* les premiers se soulagent du moins en se grattant, et plusieurs d'entre eux avouent même qu'ils n'ont pas de plus exquise jouissance; mais ces derniers ont beau recourir à ce moyen, ils ne peuvent ni échanger un seul instant cette sensation brûlante, ni procurer la moindre trève à leurs perpétuelles souffrances.

ESPÈCE. *Du prurigo lichénoïde ou furfurant.* Cette espèce est indiquée par quelques auteurs sous la dénomination de *lichen;* mais cette dénomination a été employée sous des acceptions trop différentes pour qu'on puisse la conserver. Elle offre une idée trop vague à un esprit positif. Le prurigo furfurant est aussi désigné sous le nom d'*impetigo* par certains auteurs; par d'autres, sous le nom de *psora;* quelques uns l'appellent *gale sèche. Scabies sicca seu scabrities, quæ pustulis siccis, è quibus nec sanies nec pus emanat, se prodit cutemque asperam reddit et erosam, cum pruritu plus minusve molesto.* (Félix PLATER.)

Quelques écrivains du moyen-âge regardaient cette maladie comme une gale critique (*scabies critica*). Plusieurs d'entre eux la nommèrent *scabies fera, scabies agria.* C'est une éruption de pa-

pules tantôt éparses, disséminées, tantôt rassemblées par plaques sur une ou plusieurs parties du tégument. Ces papules se développent parfois d'une manière spontanée, et, dans d'autres cas, d'une manière successive; elles semblent s'agrandir à mesure que l'irritation se propage, surtout si le malade se gratte avec violence, comme cela arrive presque toujours.

On observe souvent, sur le visage des individus qui sont attaqués du *prurigo lichénoïde*, une bouffissure générale; un malaise habituel se fait sentir dans toute l'économie. Les papules, rouges dans le premier temps de l'invasion, pâlissent, et semblent passer de l'état aigu à l'état chronique; et c'est alors que l'épiderme commence à se séparer, pour se réduire en furfuration.

Les éruptions qui signalent cette forme de prurigo, commencent ordinairement par de légers symptômes fébriles, surtout quand elles occupent un grand espace sur la périphérie du tégument. Ces sortes de maladies tiennent souvent à un état d'affaiblissement des premières voies, peut-être à l'atonie des vaisseaux lymphatiques. Quand elles se perpétuent pendant plusieurs années, la peau s'épaissit, et prend une consistance morbide qu'on ne vient plus à bout de surmonter.

Nous voyons fréquemment arriver, à l'hôpital Saint-Louis, des ouvriers malheureux, des villageois, qui ont été long-temps exposés à la chaleur de l'atmosphère, ou à de rudes travaux. Ils se présentent souvent avec des traînées de papules rouges,

comme si la peau avait été long-temps percutée avec des orties. Ces accidens n'ont aucune durée fixe; ils se calment parfois par le seul effet de la tranquillité et du repos. On observe, en général, que les éruptions manifestent moins d'activité inflammatoire dans les parties découvertes que dans les parties abritées de l'air par les vêtemens.

Dans le prurigo lichénoïde, les muscles sont quelquefois tellement irrités par la fréquence des démangeaisons, qu'ils se gonflent, se durcissent, et se dessinent d'une manière frappante sur les membres supérieurs et inférieurs. Une religieuse hospitalière, très exercée à la considération des maladies, appelait ces renflemens longitudinaux les *cordes du prurigo*. Nous avons vu quelquefois les jambes de ces infortunés se raidir par une sorte de contraction spasmodique; de manière qu'ils ne pouvaient plus exécuter les mouvemens de progression, et mouraient impotens.

Personne n'a si bien décrit cette espèce, sous le nom de *lichen*, que MM. Willan et Bateman. Les auteurs ont insisté principalement sur les variétés suivantes : 1° le *lichen simplex*, parce qu'il est dégagé de toute circonstance étrangère ou de complication; 2° le *lichen pilaris*, quand les papules qui s'élèvent sont traversées par des poils; 3° le *lichen circumscriptus*, quand les papules sont disposées par plaques limitées; 4° le *lichen agrius*, quand l'éruption est rebelle, accompagnée de fièvre et vivement enflammée; 5° le *lichen lividus*, toutes les fois que l'éruption est parsemée de taches

livides ou pourprées, qu'on prendrait pour des meurtrissures; 6° le *lichen tropicus*, qui se fait sentir dans les zônes brûlantes. Bateman a voulu établir inutilement le *lichen urticatus*, qui n'est absolument qu'une variété du genre *cnidosis*.

Espèce. *Du prurigo formicant*. Maladie remarquable par son opiniâtreté : elle n'attaque communément que dans l'âge adulte ou dans la vieillesse. Elle se manifeste principalement sur le devant de la poitrine, derrière les épaules, aux endroits où les membres sont serrés par des ligatures ou des vêtemens, partout où la lymphe est interceptée dans son cours : les lombes, le cou et les cuisses en sont fréquemment affectés. Qu'on se représente une multitude d'insectes, de fourmis, par exemple, parcourant la peau dans tous les sens, on aura une juste idée de la sensation pénible qu'éprouvent à chaque instant les individus atteints de cet horrible mal.

Il est des douleurs que l'habitude émousse, et rend plus ou moins supportables; mais il n'en est pas ainsi des tourmens que suscite le prurigo formicant. Ces douleurs se maintiennent toujours aussi vives et aussi intenses; elles ne se rallentissent que par une forte occupation; la solitude et l'imagination semblent même en accroître la vivacité. A chaque instant, les malades se croient en butte à une légion de fourmis qui parcourent les tégumens, sensation désespérante, d'où est venu le nom de *prurigo formicant*.

Ce prurigo est le plus souvent une affection continue; il se manifeste des redoublemens qui ont lieu le soir et dans la nuit. Dans ce dernier cas, le sommeil est brusquement interrompu; les malades portent involontairement leurs mains à la peau, et leur supplice recommence. Le jour arrive; chaque instant est pour eux une angoisse déchirante, et le soir encore, ils ne rentrent dans leur lit que pour y épuiser toutes les nuances de la douleur, que pour y lutter contre des insomnies accablantes.

Il est difficile de trouver des termes pour les approprier aux divers tourmens que l'on endure. Presque tous les individus qui sont affectés du prurigo formicant ne parlent que d'*âcreté*, d'*ardeur du sang*, *etc.*, dans le tableau qu'ils tracent de leurs souffrances. « *Je suis sur le gril, et j'endure le martyre de saint Laurent*, » me disait un malheureux ecclésiastique. Un militaire m'écrivait qu'il *était traversé par mille hallebardes*. Il est des sensations plus fréquentes, et presque honteuses, dont il faut faire mention. Un vieillard octogénaire avouait que tout son corps se trouvait parfois dans un tel état d'irritation, que les organes qui sont muets dans un âge aussi avancé entraient dans une érection insolite, dont il résultait des pollutions énervantes. Rien n'est comparable à l'ignominie d'un semblable état.

Lorsqu'on considère la partie affectée, on aperçoit de très petites papules, presque imperceptibles, qui s'élèvent légèrement en pointe. Ces pa-

pules, peu enflammées, rapprochées les unes des autres, ne contiennent aucune sérosité dans leur intérieur; elles se recouvrent, lorsqu'elles ont été déchirées par l'action des ongles, d'une légère croûte ou squame arrondie de la grosseur d'une tête d'épingle, et d'une couleur noire ou brunâtre. Cette squame, qui se détache après un certain temps, est formée par la sortie d'une gouttelette de sang ou de sérosité qu'on fait jaillir en déchirant la peau.

Les démangeaisons varient d'intensité selon les circonstances où se trouvent les malades; elles sont plus vives quand il fait froid, le soir, la nuit, après le travail, etc. Il ne s'agit quelquefois que de toucher légèrement les papules de la peau pour que leur sensibilité se réveille avec promptitude; le simple frottement produit par les habits peut les provoquer.

Le prurigo formicant a souvent des intermittences de trois ou quatre heures, surtout quand le malade mange, ou qu'il est absorbé par quelque occupation sérieuse. Quelquefois le prurit ne dure que quelques minutes, pendant lesquelles il est on ne peut plus impérieux. J'ai connu un homme, d'une constitution d'ailleurs saine et robuste, lequel était sujet à un prurigo plantaire. Cette affection le maîtrisait à un tel point, que, dans les rues, et même dans les sociétés, il se trouvait contraint d'ôter soudainement son bas et son soulier, pour se gratter en liberté, jusqu'à ce que la démangeaison fût apaisée. Le malade paraissait-il

dans une assemblée nombreuse, ou en présence des personnes qui méritaient les plus grands égards, il ne fallait pas moins qu'il obéît à son penchant irrésistible. J'ai donné des soins à un autre individu, pareillement tourmenté d'un *prurigo* qui avait absolument le même siége que le précédent. Le malade ne parvenait à l'apaiser qu'en marchant et en se fatiguant toute la journée. Lorsqu'il était dans ces sortes d'accès, il courait les champs et les grands chemins, comme un vagabond. Ses camarades l'appelaient, par dérision, *le Juif errant.*

Le prurigo le plus importun est celui qui attaque les parties génitales dans les deux sexes : il est accompagné d'une multitude de symptômes secondaires, qui varient selon l'idiosyncrasie des malades, et qui sont en rapport avec le degré de leur sensibilité individuelle. Une malheureuse femme éprouvait, au clitoris, une démangeaison vive, qu'elle cherchait à apaiser en y appliquant à chaque instant des linges imbibés d'eau de laitue très froide. L'impression de la glace semblait diminuer, mais seulement pour quelques minutes, l'horreur de ses souffrances.

Il est un autre *prurigo formicant*, qui est, pour ainsi dire, inexorable; c'est celui qui attaque les vieillards. J'ai rencontré plusieurs individus qui éprouvaient des tintemens d'oreilles, des faiblesses de vue, des crampes, des lassitudes, des tiraillemens d'estomac, des oppressions, des gonflemens de l'épigastre; toutes les fonctions se dérangent, particulièrement celles de la digestion. Les malades

s'épuisent, et tombent dans l'amaigrissement; ils s'abandonnent au désespoir.

Il en est qui ont un appétit vorace, et qui n'ont d'autre jouissance que de se gorger d'alimens salés et épicés. Ils ont un attrait singulier pour les liqueurs fortes et alcoholiques; mais leur repas est à peine terminé, que les démangeaisons se font sentir comme auparavant. Bientôt les épaules, écorchées, sont inondées de sang et d'une matière ichoreuse; on dirait que toute la peau a été aspergée d'eau bouillante. La plupart de ces malades ressemblent à des esclaves fustigés.

C'est spécialement dans le système lymphatique que les ravages du prurigo formicant s'établissent. La plupart des malades succombent par les progrès d'une infiltration qui gagne successivement toutes les parties du corps. Un homme, déja vieux, exerçant le métier de cocher, et qui avait été fort malheureux pendant toute sa vie, ayant toujours été très mal nourri, et couchant dans des endroits humides, éprouva des démangeaisons qui se firent particulièrement sentir sur les épaules, sur le devant de la poitrine, au cou et à la partie interne des cuisses. De petites papules soulevaient l'épiderme, et rendaient la peau très inégale à la suite de frottemens réitérés. Le prurit, qui était extrême, diminua tout à coup par l'effet d'un vif chagrin qui lui survint; mais aussitôt ses bras, ses cuisses, ses jambes se tuméfièrent. Le malade était oppressé; il respirait difficilement, et se trouvait pris d'une diarrhée excessive: il éprouvait à chaque

instant des défaillances. La prompte application de deux vésicatoires lui devint très favorable. Trois jours après, le prurigo reparut; cependant le tissu cellulaire était affaissé. Le malade se trouva néanmoins assez bien pendant quelques jours; il sortit même de l'hôpital; mais, depuis cette époque, nous avons appris qu'il était mort chez lui des suites d'un hydrothorax.

Les effets du prurigo formicant, sur les facultés intellectuelles, sont également très remarquables. Nous avons conservé long-temps, à l'hôpital Saint-Louis, le nommé *Marade*, chez lequel cette affection cutanée alternait avec une affection mentale. Lorsqu'il arriva, il se montra d'abord très raisonnable; alors tout son corps était couvert de papules, qu'il se plaisait à gratter et à excorier jour et nuit. Un matin, nous trouvâmes sa peau naturelle, et absolument nettoyée; mais il avait un accès de délire si violent, qu'il fallut assujettir ses bras par une camisole. Il riait aux éclats, témoignait une joie cynique, prétendait être un grand homme, et se faisait appeler *Voltaire*. Il racontait d'une manière burlesque ses aventures.

Quelquefois les malades se trouvent atteints d'un état de stupidité par la rétrocession soudaine du prurigo formicant; et, lorsque l'éruption est dans toute sa vigueur, il est rare qu'ils puissent se livrer à aucune occupation sérieuse de l'esprit; ils ne savent que souffrir et se plaindre. On en voit qui sont tellement pressés par le besoin d'exprimer leurs sensations importunes, qu'ils écoutent

à peine le médecin qui leur donne des conseils. Ils interrompent à chaque instant le fil de ses discours, et ne cessent de le fatiguer par un récit fidèle autant que prolixe des maux qu'ils endurent.

ESPÈCE. *Du prurigo pédiculaire.* Quoique le prurigo pédiculaire ne soit qu'une espèce du genre, il mériterait un chapitre à part. Attachons-nous à reproduire ici cette maladie extraordinaire, dont les anciens nous ont laissé des peintures si hideuses. Qu'on lise, en effet, leurs ouvrages ; on l'y trouvera fidèlement décrite, avec les singularités les plus dignes de notre observation. Souvent même on prendrait leurs récits pour le résultat des prestiges de leur imagination abusée, si l'on n'avait occasion de se convaincre par soi-même de la vérité de ce qu'ils rapportent ; mais les mêmes phénomènes se reproduisent encore dans le siècle où nous vivons.

Il y a, dans cette espèce, quelque chose de répugnant qui n'existe pas dans les autres espèces. Les animalcules, qui se propagent en nombre incalculable, et, pour ainsi dire, spontanément, sur l'appareil tégumentaire, font que les malades sont le rebut de la nature. C'est, d'ailleurs, la même véhémence dans le prurit ; c'est, en outre, une sombre inquiétude qui absorbe toutes les facultés morales. L'homme qui se voit ainsi dévoré comme une proie vivante, n'ose porter ses regards sur lui-même sans éprouver la plus douloureuse

des humiliations. Je me souviendrai toujours du triste sort d'un littérateur célèbre. « *Les poux*, me disait-il, *me poursuivent jusque dans le sein de l'Académie; ils m'ont ôté la plume des mains.* »

Le développement des poux à la surface du tégument produit tous les symptômes imaginables : les anxiétés, les frissons, les lypothimies, les essoufflemens, un malaise général, enfin, tous les plus fâcheux résultats de l'accablement et de la faiblesse. La peau n'est pas seulement tourmentée à l'extérieur, il y a irritation sur toutes les surfaces muqueuses. On voit des malades qui, pour la moindre cause, éprouvent des affections catarrhales, une toux opiniâtre, et le dévoiement. Ce qui frappe surtout l'attention, durant le cours du prurigo pédiculaire, c'est une humeur visqueuse qui s'échappe du corps du malade, et qui se solidifie sur la peau, pour y former une couche sale et dégoûtante. Les bains dissolvent, à la longue, cette crasse, qui semble obstruer les pores exhalans.

Le prurigo pédiculaire se borne quelquefois à certaines parties; d'autres fois il est général, et se fait sentir sur tous les points du corps; c'est alors surtout que tous les systèmes de l'économie participent, en quelque sorte, à l'infection générale de la peau. Toutes les excrétions sont fétides, particulièrement celles des sueurs et des urines. Les malades tendent au marasme; la mort vient terminer leur affreux supplice.

A l'hôpital Saint-Louis, on rencontre souvent des individus qui ne sont que périodiquement

affectés par le prurigo pédiculaire. C'est surtout pendant l'été que les poux se multiplient d'une manière surprenante; ils disparaissent aux approches de l'hiver, pour se montrer de nouveau au printemps, sans être, d'ailleurs, annoncés par aucun symptôme particulier.

Lorsqu'un malade se gratte avec vivacité, les papules de la peau ne font qu'accroître en nombre et en grosseur; elles sont, pour la plupart, très rouges et de forme oblongue. Durant la nuit surtout, les individus, plus irrités par la violence du prurit, se lèvent en sursaut, sortent de leur lit, et appliquent de l'eau sur leurs tégumens irrités. Cette impression d'un froid glacial agit ici comme dans le prurigo formicant; elle change le mode de sensation.

Parmi les observations que j'ai rassemblées, la suivante surtout me paraît propre à donner une idée de cette désolante affection. C'est l'histoire tragique du sieur Laval, qui subsistait, à Paris, par le produit d'une petite rente. Cet homme était doué d'un tempérament sanguin, n'ayant eu, dans son bas âge, que les maladies propres à l'enfance, telles que la variole et la rougeole. Il est vrai que mille chagrins l'avaient assailli. Il y a une douzaine d'années qu'il fut atteint du prurigo pédiculaire, sans qu'il sût assigner une cause récente à cette désolante maladie, dont les progrès furent très rapides. Il employa inutilement plusieurs remèdes, entre autres la poudre de staphysaigre. Il avait beau changer de linge, les poux se multi-

pliaient à chaque instant; ce qui le détermina à négliger tous les soins de propreté, et plongea son esprit dans une sorte d'apathie. Des papules innombrables s'élevaient de toute la périphérie de son corps, et semblaient fournir un asile à cette vermine dévorante. C'est dans ce misérable état qu'il entra à l'hôpital Saint-Louis, où il fut visité par tous les assistans de ma clinique. Il ne pouvait résister au prurit qui le tourmentait; il s'acharnait contre son épiderme, qu'il déchirait avec ses ongles. Les poux se manifestaient de toutes parts, et refluaient jusque dans les replis de son linge. Les parties exposées à l'air, comme, par exemple, les mains et le visage, en étaient exemptes. Il y avait, sur la peau de ce malheureux homme, des papules celluleuses aussi grosses que des grains de poivre; elles se développaient avec autant de rapidité que les petites. En moins de vingt-quatre heures, il s'y engendrait des poux de différentes dimensions, et tellement nombreux, que, suivant l'expression du malade, *il y en avait de plusieurs générations*. Mais, ce qu'il y a de plus extraordinaire dans l'histoire de cet infortuné, c'est qu'aussitôt que ces animalcules eurent disparu, il lui survint des symptômes d'une adynamie extrême; son pouls s'affaiblissait de jour en jour; sa langue devenait noire et sèche. Il exhalait une odeur qu'on ne pouvait mieux comparer qu'à celle des gaz putrides qui se dégagent d'un mélange de substances animales et végétales en putréfaction. Il expira dans les tortures.

ESPÈCE. *Du prurigo latent.* On nomme ainsi une affection prurigineuse, sans éruption papulaire, qui se manifeste dans l'un et l'autre sexe, mais particulièrement chez les femmes. J'ai été consulté pour une jeune religieuse carmélite, qui était tellement tourmentée par ce prurigo, que, dans la nuit, elle s'élançait précipitamment de sa couche, et trouvait une sorte de soulagement à se placer à nu sur le carreau de sa chambre. Cette maladie fut très opiniâtre : nous l'attribuâmes à l'emploi des chemises de laine dont cette intéressante personne faisait usage par esprit de mortification. J'ai eu l'occasion d'observer une autre demoiselle, âgée de vingt ans, caractérisée par un embonpoint assez prononcé, le coloris de la face, la blancheur de la peau et la couleur foncée des cheveux. La maladie de cette personne n'était pas certainement le résultat de la misère, ni de la négligence des soins hygiéniques ; mais elle se trouvait constamment exposée à une chaleur très vive, car elle était fille d'un pâtissier. Elle changea d'habitation en se mariant, et fut bientôt délivrée de cette fâcheuse indisposition.

ÉTIOLOGIE.

L'un des plus tristes priviléges de l'homme est de transmettre à ses descendans ses infirmités et ses douleurs. Presque toujours le prurigo formicant tient à une cause native et héréditaire. Nous

observons, par exemple, que les individus qui naissent avec une peau blanche, délicate et diaphane, sont plus sujets à cette maladie que ceux dont la peau est brune, et dont la fibre est vigoureuse et robuste. Sur vingt observations recueillies à l'hôpital Saint-Louis, il en est presquc toujours dix-huit qui constatent que cette éruption est fomentée par une faiblesse radicale du système lymphatique. Les enfans nés de parens scrofuleux ou infectés de la syphilis y sont très enclins.

Un fait remarquable, relativement au prurigo formicant, ce sont ses rapports singuliers avec les flux et écoulemens habituels, qui ont lieu dans l'économie animale. Cette affection prurigineuse se montre souvent comme symptôme dans les aménorrhées longues et opiniâtres. Une femme fut privée de ses menstrues pendant l'espace de huit mois, à la suite d'une frayeur soudaine qu'elle avait éprouvée : pendant tout ce temps, elle vit paraître sur sa peau une multitude de papules, accompagnées d'une vive sensation d'ardeur et de prurit; sensation qui redoublait la nuit, et lui causait les insomnies les plus fatigantes; le matin seulement elle avait un peu de calme, surtout si elle se livrait à un exercice modéré en plein air ; dans le reste de la journée, et surtout aux approches du crépuscule, les démangeaisons recommençaient. Après avoir pris un grand nombre de bains domestiques, au bout de l'époque que je viens d'indiquer, l'éruption prurigineuse disparut; mais cette dame se plaignit de douleurs de tête, d'un engour-

dissement général dans tous les membres, et d'un poids constant dans la région des lombes; phénomène qui fut suivi de l'éruption des règles. Ce fait s'explique par les données ordinaires que nous fournit la physiologie. Il en est pourtant un autre dont je ne saurais rendre un compte satisfaisant pour mes lecteurs: c'est celui d'un enfant sujet à un prurigo intermittent, et qui éprouvait un accès toutes les fois que sa mère approchait du temps de sa menstruation.

On dirait parfois que le prurigo formicant est, en quelque sorte, la crise d'une autre maladie. Un homme, s'étant beaucoup occupé du travail de la maison, dans une journée très chaude, éprouva une angine qui prit le caractère chronique; trois mois après, retour complet à la santé; seulement un sentiment de prurit au rectum, auquel succédèrent des démangeaisons générales sur toute la périphérie de la peau. Nous observâmes en même temps des engorgemens aux glandes du cou et à la nuque; naissance de petites papules dans diverses parties du corps, ayant une couleur un peu plus foncée que les tégumens, et paraissant exister dans leur épaisseur. Leur volume était celui d'un grain de millet; mais ils semblaient s'accroître lorsque le malade s'était gratté pendant quelque temps. Ce qu'il y a de remarquable dans cette observation, c'est que les papules disparurent lorsqu'il se fut établi chez le malade des hémorrhoïdes fluentes. Quatre mois après, nous eûmes occasion de le revoir complétement guéri.

Nous avons observé, à l'hôpital Saint-Louis, que les enfans qui n'ont pas la *croûte de lait* dans les premiers temps de la lactation, ou qui n'ont pas éprouvé ces exsudations muqueuses du cuir chevelu, qu'on doit certainement envisager comme une dépuration de la nature; nous avons observé, dis-je, que ces enfans sont particulièrement exposés aux atteintes du prurigo. Un enfant, âgé de quatre ans, et son frère, âgé de deux ans et demi, tous deux d'une constitution très délicate, et doués d'un tempérament lymphatique, n'ayant jamais eu de gourme muqueuse, ni variole, ni rougeole, étaient couverts de petits boutons papuleux, répandus sur toute la périphérie de la peau, les uns rouges, peu prononcés, mais très nombreux et plus ou moins rapprochés, quoique assez distincts; les autres, très sensibles, et desquels découlait une humeur limpide, d'un jaune citrin, avec une démangeaison d'autant plus vive, que les petits malades se grattaient davantage. Plusieurs de ces boutons ressemblaient absolument à des piqûres de puces. Les deux enfans paraissaient, d'ailleurs, jouir de la meilleure santé. Les causes extérieures du prurigo sont assez nombreuses. Les travaux forcés, les fatigues, les veilles, etc., donnant trop d'intensité à la circulation, peuvent, avec le temps, échauffer le corps et développer cette maladie. Un homme, dont le métier était de conduire du bois flotté sur la rivière, n'avait plus d'accès dès qu'il avait pris quelques jours de repos à l'hôpital Saint-Louis; mais, aussitôt qu'il reve-

nait à son ouvrage, la maladie le reprenait. Un courrier de Paris éprouvait le même accident; il ne se plaignait d'aucune démangeaison, quand il avait cessé de voyager.

L'habitation des lieux humides et peu aérés, l'abus des liqueurs alcoholiques, l'usage des viandes salées et corrompues, sont des causes non moins influentes, et qu'il faut éviter. Presque tous les individus atteints de cette affection, qui viennent réclamer nos soins à l'hôpital Saint-Louis, sont des hommes oisifs et intempérans, qui passent leur vie dans les cabarets, et qui violent à chaque instant les lois du régime. Il semble même que cette dégoûtante maladie inspire le goût des choses nuisibles. Le nommé Massi, qui a été en proie, pendant plus de vingt-cinq années, à tous les phénomènes du *prurigo formicant*, manifestait une dépravation très particulière dans ses appétits: il recherchait avec une avidité extrême les préparations alimentaires où l'on fait entrer l'ail, les cornichons, le vinaigre, la moutarde, et autres substances acides d'assaisonnement.

Le prurigo peut se développer par une vive impression morale provenant des objets qui sont hors de nous. Une femme perdit son époux, et avec lui tous les moyens d'une existence aisée: dès lors chagrins très cuisans, hémopthysie très intense, terminée, au bont de six semaines, par un traitement convenable; convalescence difficile; douleur dans les membres, sueurs excessives; intermittence de deux ou trois heures dans leur apparition;

suppression des menstrues, et tout à coup démangeaisons très vives, bornées au tronc et aux épaules, jusqu'à la nuque; on n'apercevait presque pas de boutons sur la peau; ils étaient, suivant l'expression vulgaire de quelques malades, *entre cuir et chair* (*prurigo latens*). Cette femme ne pouvait s'empêcher de se gratter. Les démangeaisons se renouvelaient souvent dans la journée, et à des heures indéterminées. Elle nous disait avoir observé que, quand elle résistait au prurit, il durait plus long-temps, et s'établissait avec plus de vivacité. Cette maladie fut efficacement combattue par l'emploi des bains alcalins et mucilagineux.

CURATION.

Le traitement curatif qu'on peut indiquer contre le prurigo repose encore sur des bases très incertaines : l'art est tellement dans l'enfance à ce sujet, que beaucoup de personnes, prenant cette maladie pour la gale, exercent sur la peau des frictions qui sont très préjudiciables. La plupart se servent de répercussifs, dont l'application a presque toujours les suites les plus fâcheuses. Ce n'est pas ainsi qu'il faut agir. Lorsque le prurigo est purement accidentel, lorsqu'il attaque des sujets vigoureux, et qu'il s'est développé par des causes purement extérieures, on peut le guérir par l'emploi des bains émolliens et par un régime doux; mais, lorsqu'il

attaque des vieillards, dont l'appareil exhalant est désorganisé, tous les moyens échouent : nous en avons des exemples fâcheux. Il ne faut pas perdre de vue que cette maladie prend sa source dans une faiblesse radicale du système lymphatique, siége ordinaire de tant de maladies rebelles.

Le *prurigo* qui se développe dans le premier âge n'est pas moins opiniâtre. J'ai vu des enfans chez lesquels cette maladie se prolongeait jusqu'à l'époque de la puberté. Dans une circonstance particulière, je donnai des soins à une jeune fille de quinze ans : elle avait été nourrie et élevée dans un quartier fort humide de la ville de Paris, et se plaignait d'être sujette à des migraines. Le flux menstruel avait paru, mais il était peu abondant, et sa marche très irrégulière ; enfin, ce flux fut suspendu pendant l'espace de six semaines. Durant ce temps, de fortes démangeaisons survinrent à la poitrine, derrière les épaules, aux lombes et aux bras. La malade se gratta avec force, et il se manifesta bientôt, dans plusieurs endroits de son corps, de petites élévations papuleuses, de la couleur de la peau. Je soupçonnai que cet accident venait d'un retard de la menstruation ; je prescrivis l'application des sangsues et les bains. Ces moyens obtinrent le meilleur effet ; le prurit diminua aussitôt après le retour des règles. J'examinai avec beaucoup d'attention, par le secours de la loupe, la surface de la peau, qui était couverte d'une multitude de papules élevées en pointes, et d'une exiguité extrême.

Il nous reste à consigner ici quelques règles

sommaires pour le traitement de cette affection. Aussitôt que les malades viennent réclamer les secours de l'art, il convient de les évacuer, et de provoquer la sortie des saburres qui pourraient exister dans les premières voies. Le vomitif est communément indiqué; quelques jours après, on a recours à un purgatif. On prescrit ensuite des boissons douces, apéritives et délayantes; le petit lait, l'eau de veau, la décoction légère de chiendent, celle d'orge germé, etc., me paraissent mériter la préférence. C'est surtout le régime qu'il est important de surveiller; ce régime doit être doux. On ne permettra que des alimens de facile digestion; on interdira l'usage des épiceries et de toutes les salaisons. Les stimulans de tous les genres sont nuisibles dans une semblable éruption. Cependant les sucs des plantes amères et diurétiques, telles que la chicorée sauvage, la bourrache, la pariétaire, etc., sont pris avec succès dans les saisons convenables.

Mais, il est surtout avantageux d'apporter un grand soin dans le choix des moyens curatifs appliqués à l'extérieur du corps. Les individus qui souffrent du *prurigo* doivent journellement se plonger dans des bains émolliens, à l'exemple des anciens Romains, qui se baignaient dans l'huile douce fournie par les fruits de l'olivier. J'ai vu un enfant atteint d'une éruption prurigineuse, que sa mère mettait deux fois par jour dans un vaisseau rempli de lait, avec un succès manifeste. J'avais cru d'abord, d'après l'analogie de cette affection avec la gale, qu'on pourrait employer avec efficacité les lotions

hydro-sulfureuses; mais, dans beaucoup de cas, je me suis aperçu que ces lotions ne faisaient qu'exaspérer l'irritation des tégumens. Les bains alcalins et gélatineux me paraissent plus salutaires.

La plupart des remèdes employés contre le *prurigo formicant* conviennent contre le *prurigo pédiculaire*. Galien prétendait, avec raison, que cette maladie était attachée à certaines idiosyncrasies. Elle est créée par la faiblesse et entretenue par la misère. Les toniques sont généralement indiqués. Le soufre et le camphre paraissent hostiles à la vermine; la remarque de M. Vallot, habile médecin de Dijon, mérite l'attention la plus particulière. Il rapporte qu'une pauvre femme des faubourgs de cette ville, se trouvant attaquée du *phthyriasis*, alla confier sa dégoûtante infirmité à la supérieure des dames de la Charité. Celle-ci, pleine de discernement, lui conseilla de faire usage à l'intérieur d'une décoction de quinquina, pour fortifier la constitution, ce qui fut suivi d'un plein succès. Instruit de cet événement, M. le docteur Vallot répéta l'expérience sur une autre personne; il réussit pareillement à la guérir. Ces deux observations sont utiles à la thérapeutique d'une affection dont les phénomènes ne sont point encore suffisamment expliqués.

FIN DU NEUVIÈME GROUPE.

DIXIÈME GROUPE.

DERMATOSES HÉMATEUSES.

Jusqu'ici nous n'avons guère parlé que des maladies qui intéressent les vaisseaux blancs de la peau, ainsi que leurs dépendances : il est essentiel maintenant d'exposer celles qui se rattachent plus particulièrement au système des capillaires rouges. Ici se présentent les dermatoses qui dérivent des écarts, des troubles, des irrégularités de la sanguification, fonction spéciale de l'organisme.

Les maladies dont nous allons traiter dans ce groupe ne tiennent pas, du reste, à ce qu'on nomme communément la pléthore, la richesse, la trop grande abondance du sang, mais plutôt à la dépravation de ce liquide, au peu de cohérence des parties qui le constituent, à sa trop grande sérosité, etc. Nous voulons parler de ce sang qui, faute de vitalité, et dépourvu de ses propriétés stimulantes, s'épanche et demeure hors des vaisseaux superficiels qui le contiennent.

Dans ce groupe, viennent donc se ranger les maladies cutanées, qui expriment et signalent la diathèse scorbutique de la peau ; on désigne ainsi

cette condition physique, d'après laquelle les vaisseaux de la surface du corps tombent dans un état de relâchement manifeste. Il est certain que ces phénomènes peuvent avoir lieu sans que la marche générale de la circulation en soit jamais troublée et désordonnée, sans que le système général de l'économie animale en soit le moins du monde affaibli.

Les médecins ne sauraient, en conséquence, méconnaître l'importance du rôle que joue le sang dans presque toutes les conditions de l'existence animée, et M. Petit, de Corbeil, a eu raison de disserter sur toute sa valeur physiologique dans une Thèse soutenue avec succès au sein de l'École de Paris. Le sang gouverne constamment l'économie, par sa masse, sa composition, sa température, et tous ses autres attributs; il est le plus solide appui de l'organisation, l'élément le plus considérable, le plus abondant, le plus mobile, le plus fluide; on peut ajouter le plus altérable. Bordeu représentait le sang comme de la chair coulante; d'autres avaient dit, avant lui, que la chair elle-même n'était que du sang concret : *Caro nihil aliud est, quàm sanguis concretus.*

Les anciens étaient donc plus près que nous de la vérité, par l'attention particulière qu'ils portaient sur l'état du sang et les morbidités dont il est susceptible. Les expressions vulgaires de *sang gâté*, de *sang corrompu*, *etc.*, ne sont donc pas

aussi dénuées de fondement que l'ont prétendu certains novateurs. Parmi les résultats fâcheux qu'amène ce mauvais état du sang, il faut compter presque toutes les éruptions sordides qui surviennent à la périphérie du tégument, particulièrement ces ecchymoses, ces taches violacées, ces pétéchies, qui sont plus ou moins persistantes, et qui laissent des taches indélébiles.

Les moyens d'expérience que nous appliquons au sang, pour savoir ce qu'il est, sont insuffisans pour le bien connaître; car le sang n'est vivant que pendant qu'il roule dans ses canaux: il s'épure sans cesse par le mouvement, comme l'eau qu'entraîne un fleuve rapide; il parcourt le corps dans toutes ses dimensions, et rechauffe tous les organes dans sa révolution circulaire. Vouloir étudier ses qualités constitutives sur celui qui ne fait plus partie de l'être animé, n'est pas une prétention plus raisonnable, dit l'ingénieux Grimaud, que de vouloir étudier les mœurs d'un homme dans son cadavre. Le sang n'est plus qu'une masse inerte dès qu'il est abandonné par la force plastique.

On peut néanmoins faire ressortir quelques conclusions des expériences qui furent faites, il y a plusieurs années, à l'hôpital Saint-Louis. Il fut un temps où le scorbut, si rare de nos jours, se manifesta tout à coup avec intensité dans cet établissement. Nous voulûmes mettre à profit cette circonstance, pour acquérir quelques notions positives sur les

qualités physiques du sang, chez les individus frappés de ce genre d'altération. Ce sang fut mis en comparaison avec celui des personnes saines. Or, ce fut une remarque constante, que le sang tiré de la veine de ces malades, exposé en plein air, se putréfiait avec une extrême rapidité.

On connaissait déja les expériences de Rouppe, célèbre médecin de la marine. Il constata, à plusieurs reprises, que le sang des scorbutiques était épais et noirâtre, qu'il sortait difficilement des veines; ce liquide traînait une matière filamenteuse et comme bourbeuse, ainsi qu'un sérum rougeâtre. Cet habile médecin s'assura aussi que ce sang ne pouvait se conserver au delà de certaines heures. Dans le troisième degré du scorbut surtout, le sang était aussi noir que de l'encre; il offrait une pellicule verdâtre qui se séparait aisément de sa surface; en général, la matière coagulable du liquide sanguin était en plus grande abondance; les côtés du vase étaient tapissés de flocons impurs.

Les dermatoses hémateuses dérivent, pour la plupart, de quelques désordres particuliers, dans l'assimilation de la fibrine, élément primitif et fondamental du système musculaire. Le sang ne saurait se mouvoir sans agir d'après les lois primordiales qui lui sont départies. Or, il manque souvent à ce liquide les deux conditions les plus importantes pour son entretien et son économie, la chaleur et le mouvement.

Mais il y a long-temps que j'enseigne que la plupart des dermatoses hémateuses, tiennent à une prédominance morbide du système veineux sur le système artériel; j'ai même la conviction que cette prédominance dispose la peau à une multitude de dégénérescences: les veines étant plus extérieures que les artères, doivent participer davantage à toutes les altérations dont l'enveloppe cutanée est susceptible.

Le phénomène le plus saillant des dermatoses hémateuses est d'affaiblir la contractilité vitale des vaisseaux capillaires, qui vivifient le tégument; de paralyser les surfaces, d'annuler leurs propriétés exhalantes et absorbantes, de dessécher ainsi toute la périphérie de la peau, de détériorer sa couleur, de la parsemer de taches livides et pétéchiales.

Il est probable que c'est surtout à la peau que le sang se dépouille des substances hétérogènes qui le surchargent; cet acte, qui s'exécute à sa périphérie, n'est pas un des moindres parmi ceux qui contribuent à sa conservation. La peau est une grande surface respirante, par laquelle le sang se *décarbonise.* Quand elle ne reçoit point les élémens qui lui conviennent, quand l'air qui la nourrit se distingue par des qualités pernicieuses, les cryptes sébifères se dessèchent, les sucs albumineux dégénèrent, et cette enveloppe perd bientôt sa souplesse et sa fraîcheur.

En effet, pourrait-on croire que le poumon soit l'unique voie par laquelle pénètre jusqu'à nous cet air vivifiant et réparateur? Cet air ne s'applique-t-il pas avec avantage sur toutes les parties avec lesquelles il se trouve dans un contact immédiat? Voyez cet arbre planté sur un sol empoisonné par des vapeurs méphitiques! que devient-il? Alors donc ce même air, qui, selon la pensée de Galien, protége l'être vivant contre la putréfaction, est aussi l'élément qui contribue le plus à nous détruire. Tous les corps impurs qui se trouvent fortuitement dans la mixtion de ce fluide, concourent à y provoquer des mouvemens délétères.

L'acte de la sanguification n'a pas été convenablement approfondi. Quand feu M. Hallé vivait, il appela singulièrement l'attention des Académies sur une affection qu'il nommait *anhémie*. Cette affection avait attaqué des ouvriers qui travaillaient dans une mine de charbon de terre près de Valenciennes. Ces individus se trouvaient dans une galerie étroite et longue, où l'air était difficilement renouvelé; la respiration éprouvait des gênes inouïes; on se sentait empoisonné par le gaz hydrogène sulfuré, et l'eau corrompue, dans ces lieux, ne pouvait toucher les mains sans y produire des ampoules ou des phlyctènes.

On fit arriver à Paris quelques uns de ces ouvriers, pour les examiner avec attention: leur teint présentait l'aspect de la cire jaune; l'universalité

des tégumens se trouvait frappée d'un état œdémateux; nulle couleur ne s'apercevait sur la conjonctive, sur les lèvres, dans l'intérieur de la bouche, au revers des paupières, etc.; aucun vaisseau capillaire ne se montrait à la peau; le sang avait cessé de s'y porter. On eut occasion de procéder à l'ouverture d'un cadavre; on constata que les vaisseaux artériels et veineux étaient vides de sang coloré; ils ne contenaient qu'un peu de liquide séreux; le cerveau était blanc.

On observe, dit fort bien Grimaud, que l'impression d'un air échauffé, et non renouvelé, se dirige spécialement sur la peau; des taches de mauvais caractère, qui ne servent de rien à la solution des maladies, qui concourent, au contraire, à l'aggraver, se développent dans cette circonstance. La même remarque est faite par d'autres praticiens. Les individus qui vivent dans un air stagnant ont, en général, le pouls faible et lent; il se forme en eux des hémorrhagies passives et sous-cutanées, qu'on attribue généralement à la dissolution du sang; mais Buniva a démontré, par des expériences directes autant qu'ingénieuses, que ce liquide peut suinter au travers des vaisseaux, lorsqu'ils sont frappés d'atonie, sans qu'il soit nécessaire de recourir à cette prétendue *diffluence* du sang pour l'expliquer.

On voit, en général, que les causes qui produisent les dermatoses hémateuses diffèrent peu

de celles du scorbut. Ainsi les individus qui usent d'alimens indigestes, de viandes anciennes et gâtées, qui font abus de liqueurs alcoholiques, sont dans ce cas ; lorsque, dans une grande ville, les personnes du peuple, achètent à vil prix de mauvaises denrées, leur peau se couvre d'éruptions sordides ou taches pétéchiales ; souvent même cette pernicieuse nourriture agit sur les gencives, sur la langue, sur le palais, de manière à y susciter des ampoules et des éruptions vésiculaires. Durant le régime de la terreur, lorsque le pain manquait dans presque toutes les classes de la société, beaucoup de gens misérables se montraient avec des maculations sanguines. Desault fit lui-même cette remarque à l'Hôtel-Dieu. Quand on affame les animaux, leur corps se couvre de pétéchies.

Il est, du reste, difficile de se rendre compte de tous les phénomènes morbides du sang, et d'expliquer les lois occultes de son mouvement funeste ou réparateur. Ces canaux artériels et veineux, qu'Hippocrate appelait *les fleuves de la vie*, charrient à la fois le bien et le mal : heureusement que la Divinité même préside à son cours régulier comme à ses intempéries ; heureusement que tout est admirablement prévu et disposé pour la variété des circonstances, pour la gravité des périls, autant que pour le nombre des besoins.

GENRE PREMIER.

PÉLIOSE. — *PELIOSIS.*

Morbus lienosus des anciens; *morbus maculosus* de WERLHOF, de BEHRENS et de BRACHET; *petechianosis hæmorrhea* de DUNCAN; *hæmorrhea petechialis* d'ADAIR; *petechiæ sine febre* de FERRIS; *vibices*, *sugillationes*, *peliomata*, *ecchymosis*, *ecchymomata* des auteurs; *molopas* d'ARISTOTE et de GALIEN; *purpura* de WILLAN; *maladie tachetée hémorrhagique* de BELLEFONDS; *hémacelinose* de PIERQUIN; *purpura apyretica* de quelques auteurs; *purpura hæmorrhagica* d'AUSTEN.

Affection caractérisée par des taches rouges, pourprées ou livides, souvent très larges, et d'autres fois d'une petite dimension, provenant d'une effusion de sang entre le derme et l'épiderme, accompagnée d'hémorrhagies qui surviennent pour la plus légère des causes. Ces taches sont tantôt discrètes, tantôt rassemblées; elles excitent rarement la fièvre.

Il faut assigner au genre trois espèces distinctes :

A. La péliose vulgaire (*peliosis vulgaris*). C'est celle que Willan désigne sous le nom de *purpura simplex*. Dans cette espèce, les taches sont ordinairement d'un rouge plus clair et plus vif; elles sont plus circonscrites, et d'une plus petite dimension que dans les autres espèces. On remarque, dans la marche de cette éruption, un caractère d'acuité qui fait qu'on

l'avait d'abord rangée parmi les efflorescences exanthémateuses ; mais sa place naturelle est dans le groupe auquel nous l'avons rattachée.

B. La péliose hémorrhagique (*peliosis hæmorrhagica*). C'est l'espèce la plus importante du genre : ici les taches sont plus larges et en plus grand nombre ; leur couleur est livide, brune ou noirâtre. Il en est que l'on prendrait pour de véritables ecchymoses. Elles peuvent se manifester sur le système muqueux.

C. La péliose contuse (*peliosis contusa*). Cette péliose se manifeste après des chutes, des coups ou des blessures. Il est avantageux de rapprocher ces taches de celles que produit le *morbus maculosus* de Werlhof, afin de bien connaître les caractères distinctifs qui les séparent.

La péliose a véritablement son siége dans le tissu réticulaire de la peau ; elle compte donc parmi les maladies cutanées, quoique beaucoup de médecins aient prétendu le contraire. C'est dans la couche la plus superficielle du tégument que ces maculations s'établissent, et qu'elles s'y dissipent dans un ordre plus ou moins successif.

Swédiaur est le premier qui ait imposé le nom de *peliosis* au genre que nous allons décrire : on s'étonne que certains pathologistes anglais lui aient préféré celui de *purpura*. N'est-ce pas embrouiller la science, que de choisir, ou plutôt de transposer ainsi une qualification déja reçue, pour désigner une autre maladie ? En effet, les auteurs sont

généralement d'accord sur ce mot réservé pour la miliaire des femmes en couche : *purpura est febris exanthematica, pustulis parvis, nunc rubris, albis, nunc flavescentibus, nunc sub-cœruleis, margaritarum colorem referentibus, nunc pellucidis stipata.* Voilà la définition des nosologistes.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Les symptômes de la péliose se manifestent quelquefois dans des instans où le malade se croit en parfaite santé : cette affection n'a point de prodrôme ; elle se présente même avec des symptômes tout-à-fait contradictoires. C'est ainsi, par exemple, que tantôt le pouls est faible et déprimé, tantôt il est plein, fort, même naturel ; il y a quelquefois des diarrhées ; dans d'autres cas, c'est une constipation opiniâtre : cependant il est vrai de dire, qu'en général les individus qui se trouvent atteints de cette maladie, sont pâles et bouffis, qu'ils subissent des défaillances fréquentes, quand on veut les faire marcher ou travailler.

ESPÈCE. *De la péliose vulgaire.* Cette espèce se déclare d'une manière spontanée ; elle attaque principalement les membres, le tronc, le devant de la poitrine ; chez les enfans, le visage est assez

fréquemment atteint. Le mode de l'apparition des taches s'accomplit d'une manière successive; on dirait qu'elles se remplacent, et qu'elles viennent les unes après les autres affecter le tégument: elles emploient communément huit ou dix jours pour se développer dans leur ensemble; mais souvent aussi la marche de cette éruption est bien plus rapide.

Les taches de la péliose vulgaire sont quelquefois d'une couleur très animée; de là vient qu'on désigne cette espèce sous le nom de *scorbut rouge*: on l'appelle surtout ainsi, quand aux symptômes de la coloration extérieure vient se joindre le mauvais état des gencives, qui paraissent fongueuses et saignantes: on s'imagine apercevoir, dans certains cas, une trop grande sensibilité dans le corps capillaire de la peau; souvent on voit des mouvemens fébriles intervenir, devancer, ou même accompagner le développement des taches livides; le visage est comme inquiété par des bouffées de chaleur. C'est surtout chez les jeunes sujets que s'observe ce phénomène: on croirait que l'appareil tégumentaire se dégage et se délivre d'un sang qui surabonde par la force d'expansion qui lui est propre.

Un caractère particulier de cette espèce, comme de toutes celles du genre, c'est que les taches conservent leur couleur sous le doigt qui les comprime. Il est essentiel de remarquer que ces taches ont été prises quelquefois pour des piqûres de puces ou de punaises, si fréquentes en certains climats. Mais, comme l'observe fort bien Borsieri, les

marques qui proviennent de ces insectes, présentent à leur centre un point particulier, qui indique précisément l'endroit que ces animalcules ont mordu : il est donc facile de les distinguer des éruptions morbides de la péliose.

ESPÈCE. *De la péliose hémorrhagique.* On doit à Werlhof d'avoir signalé cette maladie par des caractères précis. Il faut dire pourtant qu'avant lui, on avait recueilli quelques faits utiles pour son histoire. Cette espèce ne débute pas précisément comme la péliose ordinaire; il y a quelques signes d'altération dans la santé; les forces paraissent affaiblies. Il est des individus qui se plaignent d'un malaise particulier dans la région de l'estomac et dans les voies digestives; il en est qui ont une aversion décidée pour les alimens, qui éprouvent des nausées, des vomissemens, des céphalalgies sus-orbitaires; d'autres sont fatigués par de véritables paroxysmes fébriles.

La peau commence par présenter des taches pourprées ou livides; ces taches ressemblent à des maculatures qui proviendraient d'une contusion: elles simulent des vergetures analogues à celles qui paraîtraient sur une peau qu'on aurait percutée. Au milieu de ces sortes de meurtrissures se trouvent des taches de petite dimension. Ce sont d'abord les jambes qui sont affectées; ensuite les cuisses, les bras, le dos, la poitrine et le ventre; rarement les mains éprouvent les atteintes de l'éruption; plus rarement encore, la face est attaquée.

Cependant les vieillards et les enfans présentent quelquefois ce phénomène.

Voici quelle est la marche progressive du développement des taches : d'abord elles se montrent d'un rouge assez clair; ensuite elles bleuissent, et finissent par jaunir; puis, enfin, elles disparaissent : mais, comme elles se montrent en divers temps, et qu'elles ont, par conséquent, divers degrés d'accroissement et de maturation, il en résulte que le corps malade est comme bariolé de diverses couleurs. Ajoutons que le plus souvent ces taches ne proéminent point au dessus du niveau du tégument; elles sont uniquement couvertes d'une cuticule luisante; souvent aussi cette pellicule se trouve soulevée par du sang épanché, et on trouve çà et là comme des vésicules noirâtres.

Les taches de la *péliose hémorrhagique* ont lieu principalement dans les endroits de la peau où le tissu est le plus fin et le plus délicat; on les voit même se propager à la langue, à l'intérieur des joues et des lèvres, à la voûte du palais : la peau est tellement affectée, qu'il suffit quelquefois de la presser avec le pouce ou avec la main pour la rendre purpurescente.

Il arrive souvent que le sang coule, pour ainsi dire, spontanément, de toutes les parties du corps; il s'échappe goutte à goutte des narines; il transsude des gencives, de la gorge, des bords des paupières, du rectum, du méat urinaire, de partout où les vaisseaux se trouvent nombreux et peu résistans. Tous ces phénomènes morbides n'ont pas, du reste,

des lois fixes et déterminées : souvent le sang jaillit avec abondance des parties intérieures, lorsque les taches sont en très petit nombre à la surface du corps.

« Une femme, grasse, pâle, valétudinaire, pendant un été, dit Buckhaave, fut prise d'abord de diarrhée, de vomissement, de pissement de sang; ensuite elle eut des saignemens par la bouche et les gencives; elle rendit, au moyen de la toux, un mucus tenace par le gosier, et elle expectora quelques caillots de sang. Le vomissement et la diarrhée cessèrent; mais, comme le mauvais régime continuait toujours, ces premiers symptômes inquiétaient continuellement la malade. Lorsque Buckhaave fut appelé, les taches violacées, qui étaient répandues par tout son corps, ne laissaient aucun doute sur l'existence de la *péliose;* il y avait une grande tache livide sur l'angle externe de l'œil gauche; la langue était couverte de phlyctènes noirâtres; la paroi interne de la lèvre inférieure, enflée, était d'un rouge noir, et marquée çà et là par des taches nigrescentes; il y avait de la fièvre avec froid et tremblement : cette tache livide occupait la moitié de l'œil gauche, et la partie externe des paupières. La moitié et la partie externe de la tunique albuginée fut enflammée; la partie droite de la lèvre inférieure était enflée à l'extérieur; la partie interne devint noire et gangréneuse; ensuite l'œil gauche fut cerné d'une tache noire, etc. » Buckhaave donne cette péliose comme n'ayant pas été décrite par Sauvages; mais

j'ai fréquemment observé de pareils symptômes à l'hôpital Saint-Louis.

Le sang qui s'épanche est communément noirâtre et grumeleux; il faut néanmoins convenir que ce liquide ne diffère pas beaucoup de celui de l'homme en santé; dans quelques cas, il m'a paru très odorant, et presque fétide : il serait difficile d'assigner s'il est moins consistant et d'une couleur moins intense, comme certains auteurs l'ont prétendu. La *péliose hémorrhagique* est d'une durée très diverse; elle se termine quelquefois en peu de jours; dans d'autres circonstances, elle dure plusieurs semaines, et même plusieurs mois.

En donnant l'histoire de la *péliose,* je ne dois pas oublier de parler de certaines ecchymoses qui se manifestent, pour ainsi dire, d'une manière aiguë, qui paraissent et disparaissent spontanément. Il y avoit à Neuilly un homme qui, à tous les changemens de saisons, était pris d'ecchymoses dont le siége était d'abord à ses jambes; l'année suivante, c'étaient les jambes et les cuisses; ensuite, la troisième année, les taches montèrent jusqu'à l'abdomen, époque à laquelle il me consulta. Il est digne d'observation, que ces ecchymoses lui causaient des fourmillemens et des picotemens désagréables : si elles disparaissaient trop vite, et d'une manière brusque, il éprouvait alors des douleurs d'estomac ou des coliques du bas-ventre; ce qui lui est arrivé dans deux ou trois circonstances. Cet homme avait, dans la bouche, tous les signes de la décomposition hémateuse; ses dents étaient

altérées ; il mangeait, d'ailleurs, très bien, vaquait à ses travaux, etc. ; mais ses jambes s'injectaient de sang à leur superficie par certaines influences de l'atmosphère.

ESPÈCE. *De la péliose par contusion.* Cette espèce se rapproche de la précédente, uniquement par ses apparences, car elle en diffère, d'ailleurs, par ses caractères essentiels. On comprend ordinairement, dans cette affection les taches qui proviennent d'un coup, d'une chute, d'une percussion, de l'action plus ou moins vive d'un corps contondant ; il est rare que, dans ce mode de lésion, les vaisseaux, les tissus sous-épidermiques n'aient point éprouvé une sorte de dilacération. Il n'y a que la cuticule qui ne s'est pas rompue, et qui retient le sang sur la couche où il s'est épanché : ce sang s'infiltre et séjourne plus ou moins long-temps dans les mailles du corps lamineux. Cette espèce de péliose est infiniment utile à connaître, pour les besoins de la médecine légale. M. Rieux en a discuté tous les points avec la sagacité la plus lumineuse : on lui doit des considérations importantes et positives sur les phénomènes de l'*ecchymose*, de la *sugillation*, de la *contusion* et de la *meurtrissure*. Nous ne pouvons que les indiquer ; des détails plus étendus sur cette matière nous écarteraient de notre objet.

ÉTIOLOGIE.

Les causes de la péliose sont difficiles à pénétrer : elle n'épargne aucun âge, aucune condition ; elle ne respecte aucun sexe ; on peut dire néanmoins qu'elle attaque de préférence les individus dont la peau est molle, faible et délicate, mais surtout ceux qui ne sont point encore parvenus à l'âge de puberté. On remarque que les individus lymphatiques sont particulièrement sujets à cette maladie.

On sait que la péliose est plus fréquente chez les pauvres que chez les riches, ce qui est très explicable, d'après les phénomènes qu'elle nous présente ; mais, ce qui étonne l'observateur, c'est de voir que certaines personnes, en apparence très bien portantes, s'en trouvent tout à coup attaquées. Je suis souvent consulté pour une demoiselle âgée de dix-huit ans, ornée de tous les dons de la nature, et qui jouit, d'ailleurs, de la meilleure santé. Il lui est arrivé plusieurs fois de se réveiller avec un œil cerné de rouge et de noir ; il y a même des jours où elle n'a pas figure humaine, tant l'enflure est considérable : il lui vient des taches semblables à des contusions, au front, au menton, à la tête, et même sur tout le corps. Deux heures se passent, et tous ces accidens sont complétement dissipés.

Les causes évidentes et extérieures de la péliose sont, tout ce qui affaiblit le corps et le système

général des forces : la paresse, ou des occupations sédentaires, dans des lieux bas et humides, peuvent contribuer à la faire naître. L'habitation prolongée dans l'intérieur des hôpitaux, des prisons, des vaisseaux, où l'air n'est pas renouvelé, les travaux pénibles et opiniâtres, les veilles, les sollicitudes, la tristesse, la pauvreté, toutes les impressions débilitantes, telles sont les sources funestes de cette singulière maladie, qui mérite nos méditations et nos recherches.

CURATION.

Le traitement de la péliose est encore peu certain; c'est ce qui arrive toujours quand il s'agit de maladies dont les causes ne sont pas bien déterminées : on agit alors d'après des indications qui sont parfois contradictoires. En général, quand cette maladie se rencontre chez des sujets jeunes, robustes et vigoureux, il suffit souvent d'un régime sévère, de quelques jours de diète, pour faire cesser les accidens. Nous ne croyons pas que les émissions sanguines soient, dans aucun cas, profitables, quoique Parry les ait conseillées; il y a un fond de débilité dans le système qu'on ne manquerait pas d'accroître par un moyen aussi irréfléchi.

Duncan a fait de très bonnes réflexions sur le traitement de la *péliose hémorrhagique ;* il convient

aussi de consulter les opinions de M. Plumbe. Il y a certainement congestion, stase du sang dans les capillaires affaiblis. A l'hôpital Saint-Louis, nous vîmes un homme dont toutes les veines étaient singulièrement dilatées au delà de l'état normal; toute la surface de son corps était d'un bleu noirâtre : c'était une effusion universelle d'un sang noir et carboné.

Les moyens que l'on emploie contre la péliose ont beaucoup d'analogie avec ceux qui servent à combattre la présence du scorbut. M. Belcher a surtout préconisé les purgatifs, tels que la rhubarbe, l'huile de thérébentine, etc. Souvent le repos suffit pour guérir ce genre d'affection; mais souvent aussi l'exercice, la promenade, l'influence de l'air sec et d'un beau soleil, sont des moyens très salutaires. On administre assez généralement des eaux gazeuses et ferrugineuses.

Quand la maladie prend de l'intensité, on se trouve bien d'une décoction légère de quinquina aiguisée avec l'acide sulfurique. M. Brachet associe très judicieusement la glace aux astringens les plus énergiques. Dans ces derniers temps, on n'a pas négligé les préparations de ratanhia, dont M. Hurtado a très bien parlé. Il est des praticiens qui emploient avec confiance la conserve de roses de Provins, celle de cynorrhodon; il en est qui donnent des éloges à la fameuse gomme de kino; les vins cordiaux et généreux valent souvent mieux que toutes les drogues médicinales.

Je dirai peu de chose de la *péliose par contusion*,

qui est plutôt susceptible de soins chirurgicaux. Des lotions styptiques, des bains aromatiques avec la sauge, le serpolet, le romarin, des bains à l'eau de son et au vinaigre, sont d'un emploi constamment avantageux.

GENRE II.

PÉTÉCHIE. — *PETECHIA.*

Puncticula de Fracastor ; *pestichiæ* de Salius Diversus ; *peticulæ* de Borsieri ; *morbus cum petechiis* de Strack ; *purpura* de Sagar ; *febris petechialis vera* de Fréd. Hoffmann ; *febris peticularis* de Roboreti ; *febris purpurata* de Rivière ; *febris petechialis* de Rasori, d'Acerbi, etc. ; *lenticulæ*, *peticulæ*, *febris culicaris*, *febris pulicaris* de Petrus a Castro et autres auteurs ; *febris puncticularis* de Zacutus Lusitanus ; *purpura maligna* de Sauvages ; *petechiæ febriles* de Franck ; *hæmorrhea petechialis* de Willan et de Bateman ; *tabardilho contagioso* de Gomes.

Affection caractérisée par de petites taches éparses sur la périphérie de l'appareil tégumentaire, le plus ordinairement rouges, souvent livides, violettes ou noirâtres ; tantôt semblables à des piqûres de puces, tantôt figurées comme de petites lentilles, avec ou sans fièvre, plus ou moins persistantes sur la peau : elles varient singulièrement dans leur dimension ; ce ne sont quelquefois que des points presque imperceptibles.

On s'accorde généralement pour admettre deux espèces de pétéchies :

A. La pétéchie primitive ou idiopathique (*petechia primaria vel idiopathica*). Il est très vrai que les pétéchies s'attachent généralement à d'autres maladies,

pour faire partie de leur cortége; mais il est vrai aussi qu'elles se montrent souvent isolées, sans aucun mouvement fébrile, et sans qu'on puisse leur assigner d'autre cause qu'une disposition morbide dans l'état des capillaires cutanés.

B. La pétéchie secondaire ou symptomatique (*petechia secundaria vel symptomatica*). Grimaud dit très bien que les pétéchies peuvent se joindre à toutes les espèces de fièvres, et qu'elles ne réclament alors d'autre traitement que celui qui est indiqué par la nature même de la fièvre dont elles dépendent. Cette distinction est donc avantageuse pour la pratique.

Il sera facile, pour nos élèves, de distinguer les pétéchies primitives des pétéchies secondaires; il leur suffira d'en bien observer la couleur; car les dernières sont d'un rouge délayé et rosé; elles s'agglomèrent principalement aux lombes et aux cuisses; les primitives, au contraire, sont d'un rouge de vin très saturé; il en est de purpurines et de fauves. Les pétéchies secondaires ne viennent que fort tard dans les maladies, tandis que les autres arrivent dès le commencement. Quelques auteurs ont parfois confondu la maladie pétéchiale avec l'exanthème miliaire; mais J.-B. Jemina a parfaitement assigné les caractères qui séparent ces deux affections.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Un grand caractère de démarcation sépare les dermatoses hémateuses des dermatoses scabieuses; c'est l'absence du prurit, et le manque de furfuration. Rasori, qui a très bien décrit la fièvre pétéchiale de Gênes, remarque qu'il n'y avait jamais des aspérités de la peau, quoique certains auteurs aient affirmé le contraire. Strack fait absolument la même observation.

ESPÈCE. *De la pétéchie idiopathique.* Nous avons souvent vu des personnes du peuple arriver à l'hôpital Saint-Louis avec le corps couvert de pétéchies, quoique, d'ailleurs, il n'y eût chez elles aucun mouvement fébrile; quelques unes d'entre elles avaient même toutes les apparences de la santé. Presque tous les auteurs citent des cas analogues; mais le plus souvent cette maladie a des phénomènes précurseurs; elle est annoncée par des lassitudes dorsales, par un sentiment de malaise général, dont il est difficile de se rendre compte, par des douleurs de tête, par des insomnies, etc. Les malades ont une inappétence marquée pour les alimens; ils ont particulièrement horreur de la diète animale. Leur pouls est petit, inégal, lent et faible, surtout chez les vieillards; ils ont l'ame découragée, comme dans le scorbut.

Les urines offrent des changemens assez remarquables; tantôt elles sont claires et transparentes, tantôt elles sont troubles, jumenteuses, noirâtres, verdâtres, et présentent un sédiment jaunâtre. Les malades sont parfois contraints de garder le lit; souvent ils se tiennent debout, se promènent, vaquent à leurs occupations; leur ventre se tuméfie; ils ont des nausées, des vomissemens, des selles putrides, etc.; quelques uns éprouvent une sorte d'assoupissement, même un sommeil complet, auquel ils s'abandonnent, sans que leurs forces soient, en aucune manière, réparées; bientôt la chaleur augmente; il survient des rêvasseries, du délire; les artères battent avec force.

Enfin, après ces prodrômes, qui peuvent varier à l'infini, arrive l'éruption; cette éruption consiste dans de petites taches, qui se manifestent à la périphérie de la peau; on les prendrait pour des piqûres de puces. Ces pétéchies se montrent ordinairement vers le septième jour de l'invasion morbide; mais il est des cas où elles paraissent vers le début. On les voit se placer sur les parties du corps où la peau est plus sensible et plus perméable, comme, par exemple, autour du cou, sur les mamèlles des femmes, à la partie interne des bras, depuis les plis du coude jusqu'au carpe. Il n'est pas rare d'en trouver dans toutes les régions de l'appareil tégumentaire. Les unes sont diffuses, les autres parfaitement circonscrites; on en voit dont la couleur est rosée; on en voit aussi qui sont d'un rouge livide, et dont la nuance a été comparée à celle

de la fleur de pivoine. Nous avons déja dit plus haut que ces taches ne furfurent jamais.

Chez quelques malades, les pétéchies s'évanouissent le troisième jour; chez quelques autres, elles persistent jusqu'à la mort. Au surplus, l'intensité de la maladie, comme Strack le remarque, n'est point en raison du nombre des taches; car souvent ces taches sont en petite quantité : pourtant les malades meurent, et *vice versâ*. Une chose importante à consigner dans une description, c'est que, quoique la fièvre paraisse souvent avant les pétéchies, elle ne se calme point après le complément de leur éruption; trait caractéristique qui les sépare des exanthèmes.

Quand cette dermatose doit être funeste, elle se charge dès lors des symptômes les plus formidables : le pouls est tendu, rapide et véhément; la face paraît enflammée; les yeux sont comme voilés par une toile rouge et sanglante; le malade ne peut plus saisir les objets qu'en tremblant; sa langue est rude, elle est comme couverte de croûtes; la toux est sèche et aride; elle n'amène jamais d'expectoration; la langue ne peut plus s'allonger hors de la bouche; elle s'agite faiblement dans l'intérieur du palais; enfin, les extrémités se refroidissent; les yeux se retirent dans les orbites, le nez s'effile, les lèvres deviennent livides, le pouls est inégal, intermittent; toute la périphérie cutanée devient pâle, et se trouve inondée de sueur; le malade succombe; son corps est soudainement sphacelé; les pétéchies restent à sa surface. Il est

des individus qui se sauvent par le secours de l'art ou par celui de la nature; mais leur convalescence est laborieuse.

ESPÈCE. *De la pétéchie symptomatique.* Les pétéchies symptomatiques sont, comme nous l'avons déja dit, d'un rouge moins saturé que les pétéchies primitives. Cette remarque n'est pas constante; dans le typhus qui régna dans les hôpitaux de Paris, à l'époque de l'invasion par les alliés, l'éruption pétéchiale offrit des différences qu'il est essentiel de rappeler; dans quelques cas, elle fut si considérable, qu'on pouvait avoir une sorte d'indécison sur son caractère, et qu'on eût pu la prendre pour la rougeole, d'autant que d'autres symptômes concomitans venaient fortifier cette analogie. Ce n'était qu'au bout de quelques jours que le typhus se montrait avec ses vrais caractères. Cette éruption abondante se déclara particulièrement chez quelques jeunes gens robustes; dans d'autres cas, au contraire, l'éruption était à peine sensible, et on ne la reconnaissait qu'à une teinte livide et vague de la peau.

Il n'est personne qui ne sache que la maladie pétéchiale est une affection fort grave, quand elle se complique de malignité. On doit peu redouter néanmoins, disent les auteurs, les pétéchies qui sont circonscrites, celles qui se montrent sur les régions supérieures, et qui descendent progressivement vers les régions inférieures; il faut porter le même jugement sur les taches qui, d'abord très rouges,

pâlissent ou jaunissent, pour disparaître ensuite entièrement. Les historiens des épidémies nous disent aussi que les pétéchies se montrent funestes quand elles deviennent très nombreuses, et qu'elles se confondent, pour ainsi dire, sur la peau. Il ne faut pas moins se méfier de celles qui sont presque imperceptibles, et qui se répandent dans les aréoles du tissu muqueux.

ÉTIOLOGIE.

Il n'y a point de théories à émettre sur les causes déterminantes des pétéchies; contentons-nous de quelques faits généralement observés. Plusieurs praticiens attribuent le développement de ces sortes d'éruptions à des agens ou corpuscules miasmatiques dont la nature est peu connue. Presque toujours, elles dépendent des vicissitudes atmosphériques, des mauvaises qualités de l'air. Grimaud, fait observer, par exemple, que, parmi les symptômes étrangers, dont se chargent certaines fièvres, par l'impression d'un air *échauffé* et non *renouvelé*, il est remarquable que les plus ordinaires se manifestent sur l'organe de la peau, de manière que cette enveloppe se couvre très communément de taches miliaires ou pétéchiales, de mauvais caractère, qui ne font rien pour la solution de la maladie, et qui tendent, au contraire, à l'aggraver.

Qui ne connaît aujourd'hui les effets sinistres

des exhalaisons marécageuses, de l'écoulement des eaux après de grandes inondations, des vapeurs méphitiques de certaines grottes, de certains cloaques, etc.? A la faveur des ombres de la nuit, on exposa devant les portes de l'hôpital Saint-Louis, le corps d'une jeune fille qui avait été, dit-on, outragée par des malfaiteurs, et qui avait demeuré plusieurs heures dans une cave. Sa peau était couverte de pétéchies. L'humidité particulière à certains lieux est, en général, une circonstance fâcheuse. On amène quelquefois dans nos salles des individus qui habitent des quartiers malsains, qui usent constamment du même linge, qui dorment aux coins des rues, sans se séparer jamais des haillons de la misère : toutes ces circonstances sont funestes. On retrouve les mêmes altérations cutanées dans les prisons, dans les vaisseaux, dans les ateliers, etc., dont l'intérieur n'est point assaini par des moyens efficaces de salubrité.

CURATION.

Les livres nous offrent beaucoup de discussions savantes sur le traitement des pétéchies; mais, comme nous l'avons déja dit plus haut, ce traitement est toujours analogue à celui des maladies auxquelles il est important de le rattacher; souvent elles sont le produit d'une *putridité phlogistique*, pour me servir de l'expression des anciens. « Ces

taches, dit Grimaud, qu'il faut le plus souvent considérer comme symptomatiques, et qui sont fréquemment déterminées par un régime échauffant, sont combattues avec avantage par des saignées, si l'état des forces le permet, par des boissons délayantes et rafraîchissantes, etc. » Ce praticien recommande surtout d'exposer les malades à l'action d'un air pur et frais.

On se trouve, en général, très bien des sucs réputés antiscorbutiques, tels que ceux de pissenlit, de chicorée sauvage, de poirée, de pourpier, de beccabunga, de trèfle-d'eau, etc. On peut employer les décoctions d'orge, de gruau, la diète lactée. Jadis, en pareille circonstance, Sylvius et ses sectateurs n'avaient que trop abusé des sudorifiques; nous ne croyons pas qu'il soit utile d'y revenir : les soins éclairés d'une bonne hygiène valent toutes les drogues de la pharmacie. On se trouve bien des frictions sèches, des sulfureux et alcalins; dans des circonstances périlleuses, quand les pétéchies signalent la présence du typhus, ou de certaines fièvres intermittentes, nul médicament ne saurait surpasser l'énergie si puissante du quinquina.

FIN DU DIXIÈME GROUPE.

ONZIÈME GROUPE.

DERMATOSES DYSCHROMATEUSES.

Je désire faire un groupe particulier de ces altérations, qui ont lieu dans la partie de la peau où s'accomplit la fonction colorante des êtres vivans. Dans tous les temps, ces altérations ont excité l'étonnement des observateurs. Je me suis souvent interrogé moi-même sur un phénomène aussi obscur : mais, qui peut découvrir le mécanisme mystérieux de la circulation capillaire ? qui peut donner la raison première de ces teintes si variées, de ces nuances infinies, qui servent à embellir certaines espèces d'animaux ?

Pour ne parler ici que des colorations morbides : que se passe-t-il dans cette couche superficielle de l'appareil tégumentaire, quand le corps humain se couvre tout à coup ou successivement de taches, dont les unes ressemblent à des lentilles, les autres à des plaques circulaires, disposées avec autant de symétrie que de régularité ? Quel désordre s'introduit-il alors dans les organes particuliers qui procèdent à la sécrétion des pigmens ?

Feu Gaultier, notre ancien élève à l'hôpital Saint-Louis, s'est souvent occupé de cette recherche : il

se croyait fondé à présumer que la substance particulière à laquelle est attribuée la fonction colorante, réside dans les bulbes du système pileux; il s'était persuadé que la matière qui donne aux poils et à la peau les teintes qui leur sont propres, est absolument identique, et que le point de départ des deux fluides est, par conséquent, le même: or, cette sécrétion du corps pigmentaire est parfois vicieuse et déréglée, et les circonstances qui la favorisent sont encore couvertes d'obscurité; mais cette idée de Gaultier sera peut-être utile pour l'explication de certaines maladies et de quelques phénomènes physiologiques. Cependant, elle est bien loin de nous révéler pourquoi la couleur de la peau n'est pas toujours analogue à celle des poils et des cheveux; elle ne nous dit pas pourquoi, dans tous les temps, on a célébré comme une exception et une merveille, la coexistence d'une peau brune et des yeux noirs, avec une blonde chevelure, et, *vice versâ*, celle d'une chevelure d'ébène avec des yeux bleus.

M. Ch.-Fréd. Heusinger, auteur ingénieux, habile anatomiste, s'est spécialement occupé des matières colorantes qui se forment dans le règne végétal et dans le règne animal, par l'action physiologique de la vie. Les pigmens de la créature humaine semblent, en général, résider dans le sang, dans la bile et dans les fluides blancs. Il est même probable que les recherches étendues jusqu'aux quadrupèdes et aux oiseaux, fourniront un même résultat.

Toutefois, l'exactitude que nous devons nous imposer dans une matière de cette importance nous interdit toute assertion hasardée; nous rejetterons, en conséquence, toutes les explications qui pourraient être démenties par des faits ultérieurs. Serait-il vrai, pourtant, que c'est à la disposition de quelques principes carbonés qu'il faut attribuer ces teintes noires qui se manifestent quand la pléthore veineuse, par exemple, vient remplacer la pléthore artérielle ? Sachons nous affranchir de ces inductions décevantes. Contentons-nous de dire que les colorations morbides sont, sans contredit, le produit d'un trouble survenu dans l'une des sécrétions les plus essentielles départies au système de nos tégumens. . . . .

. . . .

Il faudrait peut-être étudier les phénomènes de la coloration dans les organes qui sympathisent plus ou moins directement avec la peau; car tous ces organes, et surtout l'appareil digestif, influent, chacun à leur manière, sur la fonction sécrétoire dont nous nous occupons. On connaît la propriété de certaines substances ingérées, particulièrement celle de la garance sur la coloration en rouge du système osseux; on connaît surtout les expériences curieuses de M. Albert de Brême, qui administra, pour la première fois, le nitrate d'argent cristallisé à une femme épileptique. M. Butini, de Genève, a pareillement cité des faits surprenans, relativement à la teinte bronzée que produit l'usage de ce sel, dont l'action est si vive et si pénétrante.

M. Biett a recueilli des cas semblables; j'en pourrais, pour mon compte, alléguer un certain nombre, et entre autres celui d'une jeune dame, qui, forcée de recourir à ce médicament, se vit, à la longue, colorer d'un bleu d'azur, accident qui la contraignit de se retirer à la campagne, où elle est demeurée jusqu'à sa mort.

Il faudrait, sans contredit, établir une distinction entre les décolorations qui sont le résultat d'une affection idiopathique de la peau, et celles qui ne sont que des symptômes indicateurs des maladies propres à des organes cachés. En effet, comment ignorer qu'il existe des rapports constans entre le système cutané et les viscères abdominaux? Le vulgaire même s'aperçoit de ces altérations, qui annoncent un développement dans les fonctions intérieures; et l'homme est partout habitué à voir, sur le front de son semblable, l'expression plus ou moins fidèle des maladies qui l'affligent.

Si l'on considère maintenant le sujet qui nous occupe sous un point de vue physiologique, on s'aperçoit qu'il offre une multitude de problèmes irrésolus. On a surtout parlé de la lumière, qui stimule indubitablement les organes sécréteurs des pigmens. Toutefois, quand on dirige son attention sur les couleurs vives et prononcées de certains animaux qui vivent dans l'ombre, quand on voit retirer du fond des mers des coquillages admirablement nuancés, on ne peut s'empêcher de mettre

des bornes à cette ardeur de généraliser, qui gagne tous les observateurs. Ajoutons que l'ordre, toujours symétrique, dans lequel les pigmens sont constamment distribués, annonce partout le dessein prémédité d'une nature intelligente, qui est de produire la beauté pour des fins utiles.

La sécrétion des pigmens se trouve néanmoins en rapport avec certains climats, certaines saisons, certaines époques de l'existence animée; elle ne s'exécute pas toujours sans un appareil de mouvemens fébriles, et sans un travail plus ou moins actif des forces de la vie : aussi observe-t-on, chez les êtres sujets à la mue cutanée, une sorte d'inquiétude et d'agitation. L'apparition des pigmens coïncide communément avec les éclats de la puberté et le développement des organes générateurs. Les intentions de la nature sont particulièrement dévoilées, par ce qu'on observe chez certains oiseaux d'Afrique et d'Amérique, qui se colorent de la manière la plus brillante, dans le temps des rapprochemens sexuels.

Mais, revenons aux phénomènes morbides, qui sont l'objet spécial de ce préambule. Quand on dirige son attention sur les dermatoses maculées, on est singulièrement frappé de l'extrême variabilité de leur marche et de leurs formes, selon les tempéramens, les idiosyncrasies, et beaucoup d'autres circonstances non encore bien appréciées. Plusieurs se développent avec une rapidité extrême,

souvent même du soir au lendemain; d'autres n'accomplissent leurs périodes qu'avec une extrême lenteur; on en voit qui restent indélébiles, tandis que beaucoup d'autres s'effacent par un simple bain, par de simples lotions, par un simple changement survenu dans l'atmosphère; il arrive aussi que, lorsque la peau a perdu tout son éclat, et qu'elle tend manifestement à le recouvrer, cet éclat ne se rétablit que dans certaines régions de l'appareil tégumentaire, tandis que d'autres régions demeurent plus ou moins profondément altérées.

Les colorations morbides de la peau ont, en général, très peu d'étendue; on en voit toutefois qui forment de larges plaques, et occupent de très grandes surfaces, au point de laisser entre elles peu d'intervalles libres; il en est même qui finissent par envahir la totalité des tégumens. Cette disposition donne quelquefois au corps humain l'aspect le plus hideux et le plus effrayant.

Les dermatoses dyschromateuses n'étonnent pas moins par la diversité de leurs couleurs. Le plus grand nombre de ces taches est d'une teinte roussâtre (*pannus lenticularis*); parfois d'une teinte jaune et safranée (*pannus hepaticus*); dans quelques circonstances, peu communes, à la vérité, on voit ces colorations insolites offrir un aspect terreux, ou noirâtre comme la suie (*pannus fuligineus*).

Enfin, il est des taches endémiques, et qu'on a particulièrement observées dans l'Amérique méridionale. Ces taches sont souvent d'un blanc mat, comme le lait ou la neige; mais quelquefois aussi le bleu se mêle à des stries rouges, au point de donner à la peau une apparence tout-à-fait marbrée. Les naturels du pays donnent à cette coloration le nom de *caraté* ou de *carate*, nom que nous avons cru devoir conserver, pour que, dans tous les temps, on puisse s'entendre sur sa description (*pannus carateus*). Un voyageur assure être entré dans un village, près des Cordilières, où il n'y avait pas un individu qui n'eût des atteintes de cette maladie.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des taches dérivées des troubles de la sécrétion pigmentaire; mais les décolorations morbides qui résultent du défaut de cette sécrétion, méritent pareillement une place dans le groupe des dermatoses dyschromateuses : tels sont les phénomènes de l'*albinisme*. Ceux-là sont dans une grande erreur, qui s'imaginent que cette bizarre infirmité est le partage de certaines races d'hommes; il faut même reléguer, parmi les contes populaires, tout ce qu'on dit de leurs mœurs et de leurs usages. Ces êtres dégénérés doivent leur naissance au hasard, et sont comme jetés au milieu des familles les plus saines, du moins en apparence. Je pourrais ici faire mention d'une jeune femme très bien portante, et mariée à un homme exempt de toute infirmité, ainsi que de

tout vice héréditaire. D'année en année, cette malheureuse personne accouchait alternativement d'un *albinos* et d'un enfant ordinaire.

Les anciens ont parlé d'un autre genre de taches, qui tiennent pareillement à l'absence des pigmens : ce sont celles qui sont désignées sous le nom de *vitiligues blanches*. Ces taches ont une forme ovale; elles sont plus ou moins dispersées, et marquent la peau à la manière de gouttes de pluie (*guttatìm*); elles se terminent parfois dans certaines parties du corps pour reparaître dans d'autres : elles demeurent constamment superficielles, sans être jamais suivies d'aucune desquamation de l'épiderme. Il est surtout essentiel de ne pas confondre ces maculations avec celles qui constituent la *leuce* des Grecs, affection qui appartient au groupe des dermatoses lépreuses. En effet, dans celle-ci, que j'ai déja décrite plus haut, la peau malade finit constamment par se déprimer, et tous les observateurs s'accordent pour lui assigner ce caractère distinctif : *Cutis magis depressa est, quàm in partibus circumdantibus sanis, ac si aliqualis fossa est.*

Qui ne serait frappé des nouvelles recherches de M. Dutrochet, sur la matière colorante ? Cet habile physiologiste fait jouer à cette matière, dans les végétaux, le même rôle que joue la substance nerveuse dans les animaux. Il insinue presque, et nous le croyons aussi, que les corpuscules colorans sont des corpuscules nerveux, et, par con-

séquent, des globules vivans. Pour ce qui nous concerne, nous les regardons comme des portions de la vie du sang, que viennent modifier essentiellement l'air atmosphérique, la lumière et la chaleur. Tout semble prouver, du reste, que la matière qui colore est une matière excitante, une cause active de force et de vigueur. On a même les plus forts motifs de présumer que, dans le système général des copulations animales, c'est le mâle qui la fournit. Il serait certainement curieux d'éclaircir ce point théorique; mais il restera pour les médecins de grandes investigations à tenter: ce sont celles qui auront pour objet les couleurs maladives des animaux. Tout semble, au surplus, nous promettre des documens de grande importance sur cet organe pigmentaire et colorateur, auquel est réservé le pouvoir de sécréter, de s'assimiler la lumière, et qui agit ici comme un appareil vital.

Contentons-nous de ces simples aperçus sur cette grande élaboration organique. Nous touchons une matière dont les phénomènes sont si complexes, qu'il faut la soumettre à des recherches ultérieures. Les lois de la coloration sont encore couvertes d'un voile épais. En attendant que cette belle théorie reçoive les développemens dont elle est susceptible, voici les genres et les espèces qui rentrent dans le groupe que nous n'avons fait qu'ébaucher.

GENRE PREMIER.

PANNE. — *PANNUS.*

Maculá, maculæ, lentigo, lenticula, lentigines, maculá solaris, macula hepatica, macula scorbutica, vermicata; ephelis, phacos, nigredo, nigredines, spilos, spiloma, taches de rousseur, etc.; freckles, ... blotches des Anglais; *sommerslecker, lebersflecker* des Allemands.

Affection caractérisée par des taches multiples ou solitaires, disséminées ou réunies en plus ou moins grande quantité sur la périphérie de la peau humaine, dont la forme et la couleur sont plus ou moins variées.

On en compte de plusieurs espèces :

A. La panne lenticulaire (*pannus lenticularis*). Ainsi nommée à cause de sa petitesse et de sa couleur d'un fauve roussâtre ou brune. Cette tache est très connue sous le nom de *tache de rousseur*.

B. La panne hépatique (*pannus hepaticus*). Ce sont des taches jaunes, isolées ou rapprochées, en certain nombre, qui se manifestent sur une ou plusieurs parties des tégumens, particulièrement sur la région du cou, à la poitrine, aux lombes, à l'abdomen; elles sont couleur de rhubarbe ou de safran.

C. La panne mélanée (*pannus melaneus*). Cette espèce est ainsi désignée, parce qu'elle détermine à la peau un état morbide qui lui imprime une couleur noirâtre. Elle a été très connue de nos prédécesseurs, et indiquée sous le nom de *nigredo, nigredines*. On les appelait aussi très énergiquement des *taches de mort.*

D. La panne caratée (*pannus carateus*). La carate est, comme l'on sait, une maladie des pays chauds, particulièrement des pays qui avoisinent les Cordilières. C'est une affection spécialement réservée au royaume de la Nouvelle-Grenade. MM. Zéa, Bonpland, Daste et Roulin, ont bien voulu nous communiquer le résultat de ce qu'ils avaient vu et observé.

Toutes ces maladies ont pour caractère commun de produire à la peau des changemens de couleur, sans élévation, du moins apparente : mais la peau ne saurait être ainsi altérée sans qu'il se soit opéré des changemens physiques dans ses tissus élémentaires. Toutefois, comme ces changemens ne sont point absolument les mêmes dans toutes les circonstances, il a fallu nécessairement établir des distinctions, et déterminer les espèces qui se rapportent à ce genre de maladie. Les Romains avaient fait une étude particulière des décolorations du tégument ; mais ces vices n'étaient pas inconnus aux Grecs. Xénophon se sert du mot σπιλος pour désigner un Scythe, couvert de taches de rousseur.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Quoique les pannes cutanées ne soient pas ordinairement des maladies très graves, il est utile de rassembler les faits qui se rapportent à leur histoire. D'ailleurs, c'est un point de vue intéressant, que d'examiner comment la peau s'altère dans un attribut aussi spécial que celui de sa couleur, et comment elle réfléchit, en quelque sorte, à sa surface, tous les désordres intérieurs du corps humain.

ESPÈCE. *De la panne lenticulaire.* Cette espèce se manifeste sur une ou plusieurs parties du tégument, par des taches lenticulaires, éparses ou rassemblées en corymbe, dont la couleur est brunâtre. On les voit le plus souvent au visage, aux mains, sur le devant de la poitrine; en général, sur tous les endroits qui sont le plus exposés au contact de l'air et du soleil. Il s'est présenté néanmoins, à l'hôpital Saint-Louis, un individu dont la peau entière était marquée de cette espèce de taches, et nous avons dû considérer ce phénomène comme très rare.

Si on examine avec attention les individus marqués par des pannes ou taches de rousseur, on n'a pas de peine à concevoir qu'il y a déja quelque chose de morbide dans les fonctions de leur peau.

Non seulement leur perspiration est mal ordonnée, mais leurs urines changent, et deviennent ammoniacales : au moindre excès de table qu'ils se permettent, cet inconvénient se montre, surtout chez les sujets dont les cheveux, la barbe et les sourcils sont rouges. Boërhaave et Lorry remarquent très bien qu'il est difficile de se trouver à côté d'eux sans avoir l'odorat affecté de leur exhalaison : *Intereà, corpus olidum, turpiterque fragrans, si præsertìm incaluerit, et ad minimum motum sedès latè sudorem spargunt, vix definiendum, nausealiundum, putrem, et vix, nisi summâ fugandum munditie.*

Les pannes lenticulaires ont assez communément une figure arrondie, comme celle des lentilles : leur couleur n'est pas toujours la même ; mais le plus souvent elle est brune, et analogue à celle du café. Il en est qui présentent de petits points jaunes, répandus çà et là sur la face ; d'autres sont presque contigus, et forment de larges taches sur les pommettes ou sur le thorax. Quand ces taches sont très-abondantes, leur contraste avec le fond blanc de la peau donne l'apparence d'un très beau granit. Elles ne provoquent, d'ailleurs, aucun prurit. Il est des pannes qui sont d'une nature tout-à-fait particulière, quoiqu'elles aient, avec celles que nous décrivons, la plus parfaite ressemblance, soit par rapport à leur couleur, soit par rapport à leur configuration. Gordon décrit un *lentigo* critique qui suit une fièvre, et qui paraît être le résultat d'une sorte de dépuration morbide.

ESPÈCE. *De la panne hépatique.* Ce n'est point parce qu'on a cru apercevoir entre ces taches et les altérations du foie une sorte de corrélation, qu'on les a nommées *taches hépatiques;* c'est plutôt parce qu'on a cru voir de l'analogie entre leur couleur et celle de cet organe. C'est ainsi que, dans l'histoire naturelle médicale, une substance figure sous le nom d'*aloès hépatique.* En général, il est mieux de dire que ces taches ont la teinte jaune de la rhubarbe. Quand elles sont multiples, elles forment des agglomérations singulières, et donnent à la peau un aspect zébré; quand on les gratte, il n'est pas difficile d'en séparer la cuticule, qui se réduit en une matière farineuse.

Voici comment ces taches se développent : elles se montrent d'abord à la surface de la peau, d'une manière isolée, et assez distantes les unes des autres; ensuite elles se rapprochent en s'élargissant, et forment comme des plaques séparées par des intervalles où la peau est saine, et conserve son état naturel : ces plaques sont irrégulières et de grandeur différente. On voit quelques unes de ces taches qui occupent un grand espace ; d'autres ont à peine le diamètre d'une pièce de dix sous; on en observe, enfin, qui sont aussi petites que des pétéchies : on les rencontre à la surface du cou, sur la région abdominale, aux environs du foie, des reins, aux aines, etc.; souvent la partie postérieure du tronc en est toute couverte.

Il ne faut pas croire que les taches hépatiques soient toujours indolentes; dans beaucoup de cas,

elles excitent des picotemens particuliers, surtout quand les malades sont inquiétés par la chaleur du lit; c'est alors que ces picotemens déterminent des insomnies très opiniâtres. Les distractions de la journée font que, dans l'état ordinaire, on est à peine averti de leur présence.

Les pannes hépatiques ne s'élèvent point au dessus du niveau du tégument, surtout quand elles se manifestent sur une peau blanche, et d'une texture très fine; elles ne sont guère proéminentes, de manière à être sensibles au toucher, excepté dans certains cas d'irritation où une sorte de desquamation furfureuse est près de s'accomplir. Chez quelques sujets, ces pannes sont passagères, et, après une journée, disparaissent quelquefois, sans que la cuticule en soit le moins du monde altérée. Il est des femmes qui n'en sont affectées qu'aux approches de la menstruation, et des hommes qui ne les voient pareillement arriver, que lorsqu'ils sont tourmentés des hémorrhoïdes.

La transpiration s'effectue difficilement dans les endroits de la peau qui sont couverts par ces taches; souvent même elles sont d'une grande sécheresse au toucher. La transpiration est, au contraire, très abondante dans les régions tégumentaires, qui sont saines et intactes, ce qui semblerait prouver que les pannes hépatiques tiennent à quelque interruption ou trouble morbide dans les fonctions des exhalans.

Je pourrais décrire cette maladie avec toutes ses complications; en effet, nul doute qu'elle ne soit

quelquefois accompagnée d'une altération grave dans les sécrétions biliaires, et, dans ce cas, elle peut faire des progrès dangereux. Le fond de la peau est alors d'un jaune safran très prononcé; souvent il est d'un jaune très pâle, comme cela s'observe dans les feuilles mortes de certains arbres; les malades ressentent alors, dans l'intérieur de l'abdomen, une espèce de gêne et de malaise qu'il est difficile de retracer; c'est ce qui les rend d'un caractère inquiet et morose, et les porte continuellement aux idées mélancoliques.

ESPÈCE. *De la panne mélanée.* Une sorte de mystère règne encore, au sujet de cette couleur noire qui se manifeste dans quelques circonstances, rares, à la vérité, sur une ou plusieurs régions du tégument, et qu'on désigne sous le nom de *mélanose.* Cette matière, qu'on croit être un dépôt fourni par le réseau capillaire veineux, imprime une teinte plus ou moins foncée à l'appareil tégumentaire; c'est, sans doute, un résidu excrété, et qui vient se déposer sur la couche sous-épidermique; mais ce phénomène est manifestement le résultat d'une disposition morbide.

Cette substance avait été primitivement observée et étudiée par des anatomistes célèbres; mais M. Breschet, qui excelle dans l'art des analyses anatomiques, a repris en sous-œuvre ce genre de recherches; il a démontré que la mélanose ne doit point être considérée comme un tissu morbide, mais simplement comme une matière colorante

noire sans organisation, qui se mêle quelquefois au parenchyme des organes sains et altérés par la maladie. Nos devanciers connaissaient très bien ces taches noires, qu'ils appelaient énergiquement des *taches de mort*. Ils en étaient effrayés, sans qu'ils pussent expliquer les motifs de leur crainte.

Cette matière mélanée ne serait donc qu'un résidu de sang plus ou moins altéré (*sanguis mortuus*), pour me servir de l'expression des anciens. M. Breschet la rapproche ingénieusement de quelques sécrétions ou excrétions maladives, comme, par exemple, de la matière du méléna et de la substance fuligineuse qui enduit la langue dans certaines fièvres dites *putrides*. Malheureusement je ne puis dire quel est l'état de la peau qui prédispose à cette coloration morbide : tout ce que je sais, c'est que cette matière noire est susceptible de s'échapper de ses réservoirs, pour venir se déposer dans certaines espèces de cancers, dans le *fongus hœmatode*, dans le *scorbut*, dans certains cas de *syphilis dégénérée*, *etc.*

Au surplus, dans une matière si nouvelle pour l'observation, je ne m'arrêterai point à des conjectures; je me contenterai de faire connaître quelques faits bien vus et bien observés; je m'abstiendrai de toute vaine explication; car, la maladie dont nous parlons est encore dans l'ordre des phénomènes rares et surprenans. Il importe de se préserver des écarts de l'imagination, qui a toujours sa part dans la peinture des choses positives, quand ces choses répugnent à l'humanité.

On a rapporté, dans plusieurs ouvrages, une observation de Goodwin : il s'agit d'une demoiselle de soixante ans, qui, jusqu'à l'âge de vingt et un ans, avait eu la peau très blanche. Une maladie communiqua à son teint une couleur foncée, dont les progrès furent si rapides, qu'il eût été facile de la prendre pour une Africaine. J'ai vu deux faits de ce genre à l'hôpital Saint-Louis; mais on rapporte un cas plus extraordinaire, dans les Éphémérides des phénomènes curieux de la nature. On y cite l'exemple d'une même affection, dans laquelle la face était verdâtre, le côté droit du corps était noir, et le côté gauche de couleur noire.

Observation. J'ai fait dessiner le corps d'un individu qui présentait une coloration en noir très étonnante. Il était d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste et vigoureuse, avait eu, dans le premier temps de sa vie, la peau d'une couleur ordinaire; c'était le chagrin et les souffrances qui l'avaient réduit à l'état que nous allons décrire. Cet homme avait eu des chagrins profonds. Il avait servi autrefois en qualité de sous-lieutenant dans les campagnes de Hanovre. Ayant perdu le grade qu'il avait dans l'armée, et renvoyé sans pension, il fut contraint de devenir commissionnaire pour subsister. Malgré toutes ces vicissitudes, il se portait passablement, et conservait un reste de gaîté; mais, vers le mois d'avril 1814, il s'aperçut que ses bras et ses cuisses avaient une teinte noirâtre; la même teinte se manifesta sur la peau du tronc; en sorte que le malade ne différait en

aucune manière d'un nègre. Cette couleur était pourtant moins foncée vers la ligne médiane, à la partie postérieure de l'épine. La peau des extrémités supérieures et inférieures n'était pas aussi noire que celle du tronc; la face même était plutôt basanée que noire. Une immense quantité de poux fourmillait sur son corps; les endroits qui se trouvaient le plus foncés en couleur étaient précisément ceux où cette vermine était surtout abondante. Je cessai de voir cet infortuné à une époque où son extrême misère le fit entrer à l'hôpital de la Charité, où il mourut d'une phlegmasie du poumon.

L'ouverture de son corps fut faite avec beaucoup de soin par M. Chomel et par ses élèves. On incisa la peau dans différentes régions du corps. Par l'examen le plus attentif, il fut aisé de se convaincre que la couleur noire, accidentellement contractée par ce malade, provenait d'une couche de même couleur, interposée entre le derme et l'épiderme, et à laquelle ce dernier paraissait très adhérent, puisqu'il fut absolument impossible de l'en séparer, soit à l'aide des pinces, soit par tout autre procédé. « C'est, dit M. Chomel, le tissu muqueux qui paraissait être le siége exclusif de cette coloration, à laquelle les autres couches ne participaient pas. » On a desséché plusieurs lambeaux de cette peau, que l'on conserve dans les cabinets, pour la curiosité des pathologistes.

ESPÈCE. *De la panne carate.* J'ai été consulté par un individu arrivant de Colombie, lequel

était atteint d'une affection cutanée, dont le nom vulgaire, en ce pays, est *carate* ou *caraté* : c'est ce qui m'a déterminé à en faire une espèce particulière, et à prendre des renseignemens précis sur sa nature et sur ses symptômes.

La *carate* est une maladie des pays chauds, particulièrement de ceux qui avoisinent les Cordilières ; c'est une affection surtout réservée au royaume de la Nouvelle-Grenade ; elle attaque principalement les Nègres, les Mulâtres, les personnes issues des Blancs avec les Indiens.

Cette maladie est si commune, que, dans certains villages, on rencontre à peine quelques individus qui en soient exempts. On dit qu'elle atteint principalement ceux qui habitent le long des rivières, et qui se livrent à l'occupation de la pêche.

La *carate* se manifeste par des taches qui viennent indifféremment sur tout le corps, principalement sur les parties charnues, et qui se trouvent être d'une couleur de rose, comme les joues, les seins chez les femmes, les bras, les avant-bras, etc. Ces taches ont diverses teintes et nuances ; elles sont tantôt d'une couleur de café, tantôt d'un blanc mat, tantôt d'un rouge cramoisi, tantôt d'un bleu livide, au point qu'on croirait que certains individus ont été frappés et contusionnés par tout le visage ; mais souvent aussi les taches qui se manifestent présentent, par le mélange et le contraste de leurs couleurs, un aspect marbré.

Cette maladie forme des teintes et des maculations plus ou moins bizarres, selon la nature et la

constitution particulière des sujets qui en sont atteints. On dit vulgairement, parmi le peuple, que la carate *noircit les blancs* et *blanchit les noirs*. Cette maladie attaque, du reste, toutes les conditions, et ceux qui en sont affligés dans les hauts rangs de la société ont quelque peine à se montrer. M. Daste a connu un commandant d'arrondissement, fort riche, et qui habitait une petite ville très chaude, au pied des Cordilières. Il était si honteux d'être *caraté*, qu'il n'allait jamais à Santa-Fé-de-Bogota, et n'osait accepter la moindre invitation.

Il y avait aussi une dame française qui se présenta au médecin du lieu, avec des taches de lait très prononcées, au cou, aux bras et aux mains. Elle était, d'ailleurs, très belle, et attribuait l'indisposition qui lui était survenue à un voyage qu'elle avait fait près d'une rivière où il y avait beaucoup de *caratés*. Rien ne prouve pourtant que cette maladie soit contagieuse; et c'est sans raison qu'on prétend, dans le pays, que la tache pourrait se communiquer, si on avalait, dans une boisson, la poussière épidermique d'un individu atteint de ce mal. Ce récit fabuleux ne mérite pas le moindre crédit.

Un homme est venu en France avec tous les symptômes de cette bizarre affection, et nous avons pu recueillir de sa bouche tous les détails qui le concernent. Cet individu, chirurgien de profession, avait séjourné long-temps près du fleuve de la Madelaine; il avait passé tout d'un coup

d'une atmosphère humide à une atmosphère très chaude. Il s'aperçut un jour qu'il lui était venu sur le visage des petits points blancs, comme il arrive à une personne violemment frappée par le froid. On eût pris d'abord ces taches pour des dartres farineuses, d'autant qu'elles causaient de légères démangeaisons. Ces taches se multiplièrent, particulièrement sur les endroits découverts ; elles formèrent des plaques de diverses teintes, qui laissaient dans leurs intervalles des emplacemens intègres ; sa poitrine et ses extrémités supérieures étaient comme marbrées. Les taches étaient jaunes, rouges et bleues ; ce qui donnait à la peau l'aspect le plus désagréable. Le malade était profondément affligé de se voir ainsi marqueté et défiguré de la manière la plus étrange. Il est aujourd'hui de retour dans l'Amérique méridionale.

ÉTIOLOGIE.

Chacune des espèces que nous avons établies paraît avoir des causes qui lui sont propres ; ainsi il est deux circonstances qui peuvent favoriser particulièrement le développement des pannes, que le vulgaire désigne communément sous le nom de *taches de rousseur* : 1° l'idiosyncrasie du sujet ; 2° l'action de l'air ou de la lumière. Il est, en effet positif que les lentilles se développent principalement chez les individus doués d'un tempérament

lymphatique, dont la peau est délicate et blanche, les cheveux roux ou d'un blond ardent, le teint rouge et fleuri. Il n'est pas moins certain que le soleil de l'été, ou même celui du printemps, est très propre à produire de semblables taches, et que souvent l'hiver les fait disparaître. Elles semblent même diminuer d'intensité sur le visage des femmes qui sont constamment couvertes d'un voile. Les jeunes filles qui quittent la campagne pour venir servir à la ville, et qui, après avoir travaillé dans les champs, se renferment dans des appartemens pour s'y livrer à la couture, éprouvent le même effet.

Les taches hépatiques semblent avoir une autre source : il est assez bien démontré pour nous qu'un état de torpeur survenu dans les fonctions du foie contribue souvent à les déterminer. Les nécroscopies exécutées par M. Dauvergne de Valensole prouvent qu'elles coïncident souvent avec la formation des calculs biliaires. Il faut bien que ces taches tiennent à un état désordonné du système intérieur, puisqu'on les remarque si souvent sur la peau des femmes enceintes, et qu'il suffit de l'interruption d'un flux habituel pour qu'elles se développent et viennent changer la teinte naturelle du tégument.

Les causes du *pannus melaneus* sont intéressantes à connaître. Ce qu'il y a de surprenant dans le cas dont j'ai donné l'histoire, c'est de devoir son origine à des impressions morales. On pourrait même rappeler ici deux cas analogues qui ont été parfaitement observés par M. le docteur

Rostan. La terreur avait pareillement joué un rôle très manifeste dans ce phénomène de coloration. Il s'agit, dans l'un de ces cas, d'une femme accusée d'un crime, incarcérée, et condamnée à la peine de mort. Sa peau noircit, particulièrement au cou, aux épaules, à la poitrine. Comme la matière colorante n'avait pas gagné le tégument d'une manière uniforme, à la périphérie des jambes, elles offraient un aspect comme marbré. Cette personne mourut d'une entérite chronique. Le corps muqueux, séparé du derme et de l'épiderme par la macération, était brun comme celui des Nègres.

On avait qualifié cette maladie du nom d'*ictère noir*; mais les recherches anatomiques de feu Desmoulins, et autres modernes, ne laissent aucun fondement à cette opinion. Il est probable que ces teintes morbides, plus ou moins foncées, souvent d'un jaune verdâtre, s'effectuent par une modification particulière subie par le sang dans le réseau vasculaire qui surmonte le derme. Telles sont les taches d'un brun noirâtre ou d'un fauve obscur, qui se manifestent principalement sur la peau des mendians, de tous ceux qui vivent dans les prisons, qui respirent un air malsain, qui ne changent jamais de linge. Il ne faut, dans aucun cas, confondre ces taches avec celles qui se montrent le plus souvent aux extrémités inférieures. Ces pannes ont une couleur absolument terreuse; dans d'autres cas, elles sont d'un noir de suie. Lorsque la peau est continûment altérée, les individus ressemblent à des ramoneurs. Il peut toutefois advenir que

l'organe cutané conserve, dans certaines parties de sa surface, sa couleur naturelle; alors les intervalles sains de la peau, qui sont quelquefois très considérables, la font paraître comme chamarrée. La plupart de ces malades ont véritablement un aspect effrayant. Un homme, demandant l'aumône, et manquant quelquefois des choses les plus nécessaires à la vie, éprouva des démangeaisons très incommodes dans toutes les parties de son corps; à ces démangeaisons succédèrent des taches d'abord grisâtres, puis d'un brun café. Elles s'élargirent au point d'occuper une place très considérable. Dans les parties saines, la peau était d'un blanc d'albâtre, analogue à celui du tégument des cadavres. Le malade paraissait chamarré comme un léopard, ou plutôt comme certaines vaches bretonnes; son visage était d'un jaune plombé; il était même *màroquiné* dans quelques points de sa surface.

L'origine du *pannus caràteus* est difficile à déterminer. Il doit certainement survenir des altérations dans la texture du réseau muqueux, altérations qui donnent lieu à ces phénomènes si bizarres de coloration. M. Roulin, qui a beaucoup observé la *carate* dans son voyage à Colombie, prétend que les taches bleues tiennent à une altération du système vasculaire et à un épanchement du sang veineux. Il y a, dans la *panne* que nous indiquons, plusieurs sortes de taches qu'il sera essentiel de déterminer.

CURATION.

Pour traiter les taches lenticulaires, il est essentiel de remonter jusqu'à la cause première qui a pu influer sur leur développement. Si l'on connaissait mieux le système exhalant, on arriverait, sans doute, à des méthodes plus certaines. Ici la peau a perdu son ton naturel : il importe de lui rendre son énergie et sa vigueur. Peut-être conviendrait-il d'employer, dans quelques circonstances, les bains et les douches à l'arrosoir. Cependant il est vrai de dire que presque tous les moyens sont nuls contre ces imperfections physiques qui sont inhérentes au tégument. On conseille aux femmes qui s'en trouvent affectées, la retraite, l'usage des voiles, et tout ce qui peut garantir des impressions du soleil.

Les taches hépatiques sont tellement rebelles, qu'il est rare qu'un traitement local puisse les faire disparaître, à moins que l'action stimulante exercée sur la peau ne donne plus d'activité à la force de résorption. Les douches d'eau minérale peuvent produire ce résultat. Je me souviens d'un individu qui, étant intéressé à précipiter sa cure, à cause d'un prochain mariage, se soumit au galvanisme avec un véritable succès. Tous les moyens externes qui entretiennent et favorisent la transpiration sont propres à guérir les taches hépatiques. On applique souvent des préparations saturnines ; on emploie des pommades qui contiennent des

oxides et des alcalis, des bains de mer et des bains sulfureux.

Les remèdes intérieurs ont beaucoup d'analogie avec ceux auxquels on a communément recours pour la curation des maladies herpétiques. C'est ainsi que plusieurs praticiens ont conseillé les sudorifiques. On a proposé les préparations antimoniales. C'est surtout lorsque les taches hépatiques dépendent d'une torpeur particulière des organes hépatiques qu'on a recours de préférence au savon médicinal, aux extraits de diverses plantes, aux sucs de cresson, de bourrache et de ménianthe, à la limonade tartareuse. Les eaux alcalines gazeuses sont d'un emploi journalier.

Quels moyens employer contre le développement du *pannus melaneus?* Nous sommes trop peu initiés dans la théorie de la sécrétion pigmentaire pour fixer avec justesse le traitement qui convient à une semblable altération. Nul physiologiste ne peut se flatter d'avoir encore suivi les traces d'une opération aussi importante. Nous n'agissons guère que d'après des méthodes empiriques. Les malades se trouvent bien de l'usage des bouillons rafraîchissans et apéritifs, surtout de ceux que l'on compose avec des viandes gélatineuses. On y fait entrer les plantes fraîches que peut accorder la saison. Les eaux de Vichy sont souvent indiquées. On met à profit l'action fortifiante des bains minéraux. Les douches chaudes par aspersion peuvent exciter un travail organique qui devient favorable au tégument. Nous avons apprécié l'effet des causes

morales sur tous ces vices de coloration. Il faut donc procurer aux malades tout ce qui peut rassurer l'esprit et calmer l'imagination.

On s'est beaucoup inquiété des moyens curatifs qui conviennent au *pannus carateus*. Si on en croit les médecins qui ont pratiqué l'art à Colombie, la *carate* est une éruption fort rebelle, et dont on conserve toujours les empreintes, alors même qu'on parvient à s'en délivrer. On rencontre même des vieillards qui la conservent jusqu'à leur dernier jour. M. Daste fait usage, pour arrêter ses ravages, des préparations mercurielles. Il m'a assuré que certains praticiens avaient employé le sublimé corrosif à l'intérieur avec succès. A Santa-Fé-de-Bogota, il se fait, dit-on, un grand débit de cette substance, pour le traitement des individus *caratés*. Mais, il faut convenir que cette affection est encore livrée à l'aveugle empirisme. Feu M. Zéa prétendait qu'il n'était pas possible de s'en rendre maître, quand elle avait fait certains progrès. Il faut donc la combattre dès qu'elle paraît.

GENRE II.

ACHROME. — *ACHROMA.*

Macula alba, *macula albida*, *albaras*, *alphos*, *alphus*, *morphea* des Arabes ; *albinisme*, *canities* de SOLENANDER ; *alphodermie*, *leucopathia*, *les dondos*, *les kackerlaques*, observés par les voyageurs ; consultez BENEDICT DE SAUSSURE, BLUMENBACH, VAFER, SIEBOLD, MANSFELDT, SACHS, RHADA, RUZZI, BILLARD, TANTINI, etc.

Affection caractérisée par des taches blanches, tout-à-fait différentes de la couleur naturelle, le plus souvent ovales, plus ou moins étendues, dispersées sur le corps comme des gouttes de pluie ; le sentiment s'y trouve fréquemment aboli en tout ou en partie. La décoloration est quelquefois universelle.

Il faut rapporter deux espèces à ce genre d'affection si étrange :

A. L'achrome vitiligue (*achroma vitiligo*). Dans cette espèce, les taches blanches sont dispersées sur le corps, où elles simulent, comme nous venons de le dire, de véritables gouttes de pluie (*guttarum in modum hinc inde dispersæ*). Cette affection attaque assez fréquemment la barbe, les parties génitales, etc. Les poils participent souvent à l'altération de la peau, et sont absolument décolorés.

B. L'achrome congénial (*achroma congeniale*). Cette maladie tient à l'absence totale du pigment dans l'appareil tégumentaire. Il ne faut pas croire que ceux qui se trouvent atteints de cette infirmité physique constituent une espèce particulière d'hommes, comme on l'a prétendu. Cette affection n'est point départie à tel ou tel climat; c'est un simple accident, sur les causes duquel il règne encore beaucoup d'obscurité.

Ce genre d'altération est absolument l'inverse du précédent, puisqu'il tient à un défaut de la sécrétion du pigment dans l'appareil tégumentaire.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Quelques auteurs ont décrit et envisagé cette maladie comme une espèce de lèpre; d'autres, tels que Blumenbach, Mansfeldt, etc., en font une maladie à part, sous le nom de *leucopathie*. Elle appartient manifestement au groupe des dermatoses dyschromateuses.

ESPÈCE. *De l'achrome vitiligue*. Il est essentiel de ne pas confondre cette affection avec la *leuce* des Grecs. Je l'ai observée si souvent, qu'il m'est bien facile de donner les caractères qui les différencient. L'espèce dont il s'agit ici se manifeste

par des taches ou des décolorations accidentelles, d'une dimension plus ou moins grande et de forme très variée. Elles sont jetées çà et là comme des gouttes de pluie (*guttatìm*) sur la périphérie du corps. Remarquons bien que la peau malade n'est ici ni *proéminente*, comme dans l'*herpès*, ni *déprimée*, comme dans la *leuče*; elle est toujours de niveau avec le reste du tégument : c'est un simple phénomène d'*albification*, auquel les poils et les cheveux participent quelquefois. Il paraît qu'en cette occasion la couche gemmulée cesse d'accomplir son dépôt pigmentaire; c'est ce qui donne lieu à ces taches d'un blanc mat, qui forment une sorte de contraste avec la couleur ordinaire du tégument.

Il suffira de deux ou trois exemples pour donner une idée de l'achrome vitiligue simple.

Premier fait. Un joueur de profession s'est présenté à l'hôpital Saint-Louis avec des taches irrégulières, dispersées sur son corps, et d'un blanc parfait. On en remarquait à la commissure des lèvres, aux parties génitales, aux cuisses. Ce qu'il y avait de remarquable chez cet homme, c'est que les poils sur lesquels reposaient ces taches, avaient conservé leur couleur naturelle. Cette maladie avait mis près de deux ans à se développer.

Deuxième fait. Une demoiselle, âgée de treize ans, est atteinte d'une vitiligue blanche. Cette maladie s'est d'abord manifestée par une légère boursouflure de la peau, tout-à-fait semblable à celle que déterminerait la percussion opérée avec des orties; mais ensuite une tache blanche a paru à la

partie postérieure du cou, et a gagné le cuir chevelu : c'est là que, du côté droit, on trouve une mèche de cheveux tout-à-fait *albifiée*, quoique de la longueur des autres. Toute l'étendue de cette tache blanche est moins sensible que le reste de la peau.

L'achrome vitiligue s'observe souvent dans les pays chauds; Sonnini fait mention d'un homme qu'il eut occasion d'observer à Sioüt. Comme tout les naturels des cantons méridionaux de l'Égypte, cet individu avait le corps d'un brun foncé; mais, depuis cinq à six années, une partie de cette peau noirâtre avait été remplacée par une peau parfaitement blanche. Ces taches laiteuses s'étendaient de plus en plus; son corps se trouvait ainsi couvert de taches brunes et blanches. La teinte noirâtre diminuait successivement. Il est à présumer que, dans la suite, toute la périphérie cutanée sera devenue d'un blanc de lait.

Dans l'espèce humaine, on remarque que ce sont particulièrement les Éthiopiens qui se trouvent sujets au phénomène de l'*albification*. M. R. Hamilton parle d'un Nègre qui devint blanc. Cet individu avait subi je ne sais quelle opération chirurgicale. Il fut affecté d'un asthme qui disparut tout-à-fait à l'époque où cet étonnant phénomène s'opéra en lui. Il commença à la face dorsale des mains, ensuite aux avant-bras, puis au reste des membres supérieurs; enfin, il parut des taches blanches à la poitrine, aux épaules, et les membres inférieurs s'*albifièrent* successivement. On remar-

quait néanmoins quelques taches qui n'étaient que grisâtres. Le cuir chevelu avait blanchi; mais les cheveux conservèrent encore leur teinte primitive.

Je puis offrir le pendant de l'observation de M. Hamilton : c'est le cas d'un enfant qu'on disait né d'un blanc et d'une mulâtresse; il était, d'ailleurs, doué d'une charmante figure. J'en ai fait dessiner le portrait. Cette décoloration s'opéra d'une manière successive. Ses cheveux, qui étaient bruns, devinrent d'un blanc aussi éclatant que celui des poils d'une chèvre; le reste du corps subit la même modification. Il est vrai que, dès sa plus tendre enfance, on remarquait que ses pupilles étaient d'un rouge très prononcé; mais ses yeux ne clignotaient pas : ils étaient, pour ainsi dire, ensevelis dans les paupières. En croissant, la peau de cet enfant, qui était vivement colorée, comme celle des enfans de son âge, devint d'un blanc de lait, ce qui frappait de surprise tous ceux qui avaient occasion de le voir. On lui coupa plusieurs fois sa belle chevelure, qui revenait toujours aussi blanche, aussi soyeuse que de coutume, et dont on fit à ses deux sœurs des bracelets qui étaient d'une finesse extrême. Cet enfant était le seul de sa famille qui présentât ce phénomène. Il aimait à sortir le soir, parce qu'il distinguait mieux les objets qui appelaient de toute part sa curiosité, et c'était pour lui une jouissance. Cet albinos était naturellement gai et aussi *glorieux que Narcisse;* il avait une des physionomies les plus agréables qu'il fût possible de rencontrer : c'est ce qui me détermina à le faire peindre. Ses cheveux,

au lieu d'être lisses et pendans, étaient élégamment bouclés; disposition qui était la même avant la perte de leur couleur.

ESPÈCE. *De l'achrome congénial.* En général, les individus qui se trouvent atteints de cette infirmité singulière ont la peau d'un blanc mat; leurs cheveux ont la blancheur de la neige et le luisant de la soie, ainsi que les poils disséminés sur les différentes parties du corps. Tous les physiologistes ont tenu compte de la couleur particulière de leurs yeux: l'iris est d'un rose pâle; mais la pupille est d'un rouge bien plus vif; elle est d'une extrême mobilité; elle se resserre à la lumière, elle se dilate à l'ombre. Ce qu'il y a de vraiment remarquable, c'est l'oscillation rapide et extraordinaire du globe de l'œil, qui altère d'une manière sensible leur physionomie. Dans la saison de l'été surtout, on voit ces individus marcher la tête inclinée sur leur poitrine, parce qu'ils sont offusqués et éblouis par les rayons du soleil. Durant la nuit, ou au crépuscule, ils distinguent souvent des objets que ne verraient pas des yeux ordinaires.

On remarque assez constamment que la peau blanche de ces individus est mêlée d'une teinte légèrement rosacée. M. le docteur Tantini fait même observer qu'elle est d'une extrême délicatesse; que la moindre excoriation la rend sujette à s'enflammer et à suppurer : les poils y sont rares, surtout au menton et aux parties de la génération; les cheveux sont d'une telle ténuité, qu'on les croirait

malades; cependant, M. Billard, médecin en chef de la marine à Brest, a observé deux individus chez lesquels ils étaient raides et durs comme des crins.

Il y a, du reste, beaucoup de variations à cet égard. Les voyageurs attestent que les *dondos* ont les cheveux frisés, et absolument semblables à de la laine; ils font mention des *kackerlaques*, ainsi désignés par les Hollandais, à cause des insectes qui portent ce nom, et qui évitent constamment la lumière (*blatta orientalis*); ceux-ci ont une chevelure longue et traînante, aussi blanche que la mousseline. Ils comparent leurs cils et leurs sourcils aux plumes de l'édredon ou au plus fin duvet qui revêt la gorge des cygnes. L'iris de leurs yeux est d'un bleu pâle, quelquefois d'un jaune rougeâtre, et comme sanguinolent. Tout, d'ailleurs, dans ces individus, annonce la faiblesse et la dégradation. Leurs mains, disent les historiens, ressemblent à des pates: il y a déformation dans les articulations des doigts.

Il existe une foule de variétés parmi ces individus dégénérés. On a cité, dans les Mémoires de la Société de Batavia, l'histoire d'un nommé *Soudame*, né en Asie, non loin de l'île de Java, de parens qui étaient d'un brun tanné. Il fut vendu comme esclave. Cet albinos était vigoureux et robuste; on était frappé de sa blancheur; sa peau était seulement parsemée çà et là de quelque taches roussâtres, assez semblables à des *caractères chinois*, dit l'auteur de l'observation. C'est M. Van Ipern qui a publié, en langue hollandaise, la des-

cription de ce singulier individu ; il a noté les particularités suivantes : « Il avait, dit-il, les mamelles très prononcées, comme celles d'une femme ; son menton était dépourvu de poils ; mais, il y avait sous sa mâchoire une barbe très forte, et longue comme celle d'une chèvre. Tout le bas-ventre était parsemé de poils longs, rudes et blancs ; ses cheveux formaient des boucles frisées et élégamment ondulées ; ils étaient d'un blanc sale, et présentaient une teinte légère de citron : cette couleur n'avait rien de commun avec la couleur blonde de quelques Européens. *Soudame* ne se plaisait, d'ailleurs, que dans les lieux obscurs. » Voilà encore un fait qui prouve que les albinos peuvent se rencontrer dans toutes les parties du monde, et ne constituent point, comme on l'a dit, une race particulière.

Ce qui surprend les observateurs, c'est de voir naître ces individus détériorés de parens qui sont ordinairement sains et d'une constitution tout-à-fait contraire ; ce qui les surprend encore, c'est de voir que ces mêmes êtres puissent donner le jour à des enfans bien constitués, et qui jouissent de tous les élémens d'une santé parfaite. Or, ces sortes de cas sont à chaque instant sous nos yeux. On voit que tous les albinos ne se ressemblent pas ; car on en trouve qui, loin de se rapprocher des *kackerlaques*, presque tous impuissans, se distinguent, au contraire, par un singulier penchant pour l'acte vénérien. Je me souviens d'un jeune soldat, qui n'avait pas été refusé dans l'ancienne garde de Paris : il était d'une blancheur éclatante ;

ses yeux surtout étaient colorés d'un beau rouge. On ne lui connaissait d'autre défaut que d'avoir l'organe de la vue trop sensible aux rayons lumineux, et de ne pouvoir marcher long-temps quand le soleil était trop ardent. Il était d'une humeur joviale, aimait les femmes, et s'imaginait avoir une très belle physionomie; ce qui excitait l'hilarité de ses camarades.

Ce serait ici le cas de parler des *nègres-pies*, dont nous avons vu quelques exemples. M. Arthaud a rencontré un Nègre dont la verge était d'une blancheur éclatante. Le même auteur donne l'histoire d'un mulâtre de dix-neuf mois, qui portait au sommet de sa tête une touffe étoilée de cheveux blancs; sur le sinciput était une autre touffe analogue; le front était cintré d'une bande blanche; au dessous des muscles pectoraux, et à la partie externe des hypochondres, on apercevait une étoile blanche animée de sept pointes, etc. On a parlé dans le temps d'une jolie petite Négresse de Sainte-Lucie, laquelle était plutôt parée que défigurée par des taches disposées avec une symétrie admirable.

ETIOLOGIE.

On trouve, dans le Voyage de M. Bénédict de Saussure, des détails intéressans sur les causes déterminantes de l'achrome. Cet auteur avait d'abord regardé la rougeur de l'iris comme le résultat d'une faiblesse organique; il croyait qu'un simple

relâchement des vaisseaux lymphatiques de l'œil suffisait pour favoriser l'introduction d'une trop grande quantité de globules sanguins dans l'iris, dans l'uvée, aussi bien que dans la rétine. C'est par cette même faiblesse qu'il se rendait compte de la difficulté qu'ont les albinos à supporter la lumière du soleil, et même celle du jour. Mais Blumenbach attribue ce phénomène à une cause différente. D'après ses recherches sur les yeux des chiens blancs, des chouettes, etc., il pense que la rougeur de l'iris et des autres parties intérieures du globe oculaire provient plutôt de l'absence totale de la mucosité brune ou noirâtre qui recouvre naturellement ces parties, lorsqu'elles sont saines : on explique ainsi pourquoi les yeux bleus sont si sensibles à la lumière. Blumenbach remarque ingénieusement que cette extrême sensibilité des yeux bleus convient très bien aux peuples du Nord, à cause de leurs longs crépuscules; tandis qu'au contraire, le noir foncé des yeux des Nègres, les met en état de mieux supporter l'activité des rayons d'un soleil ardent.

M. Ruzzi, élève du célèbre Moscati, a démontré, le scalpel à la main, l'opinion de Blumenbach sur le cadavre d'un paysan, âgé de trente ans, qui mourut, en 1793, à l'hôpital de Milan, d'une affection de poitrine. « Son corps, dit M. de Saussure, transporté dans le cimetière, se distinguait de tous les autres cadavres (au milieu desquels il était étendu), par la blancheur éblouissante de sa peau, de ses cheveux, de sa barbe, et de toutes

les parties velues de son corps. M. Ruzzi, qui, depuis long-temps, cherchait l'occasion de disséquer un cadavre de cette espèce, s'empara de celui-là ; il lui trouva les iris des deux yeux parfaitement blancs, et les pupilles couleur de rose. Ces mêmes yeux, disséqués avec tout le soin possible, se trouvèrent absolument dépourvus de cette membrane noire que les anatomistes nomment *l'uvée ;* elle n'existait ni derrière l'iris ni sous la rétine ; on ne voyait, dans l'intérieur de l'œil, que la choroïde extrêmement mince, et teinte en rouge pâle, par des vaisseaux remplis d'un sang décoloré. Ce qu'il y eut de plus extraordinaire encore, c'est que la peau détachée parut aussi entièrement dépourvue de *corps muqueux*. La macération ne put en manifester aucun vestige, pas même dans les rides de l'abdomen, où ce corps est plus absorbant et plus visible. »

Au surplus, cette espèce de mucilage, qui recouvre la choroïde (*pigmentum nigrum*), manque, non seulement dans l'abinos humain, mais encore dans le lapin et le cheval blancs, dans les taupes et les souris blanches, dans les merles et les perdrix qui subissent la même dégénérescence, etc. Nul doute, d'ailleurs, que ce *pigmentum* ne joue dans la vision le rôle particulier de tempérer la trop grande activité des rayons solaires. De là vient que les animaux blancs fuient la lumière, et se plaisent particulièrement dans les ténèbres.

Le phénomène de l'albinisme n'arrive communément que par les progrès de l'âge ; mais il peut



souvent survenir par des affections tristes et nerveuses. J'ai vu un individu chez lequel les poils de la barbe et du corps s'albifiaient à mesure qu'il était désagréablement affecté. Trois nouvelles fâcheuses l'avaient consterné dans sa vie : la première lui avait blanchi la moitié de la barbe ; la seconde, les cheveux de la moitié latérale de la tête du même côté ; la troisième avait produit le même effet sur une touffe de poils qu'il avait sur l'épaule. Il me disait lui-même que toutes ses peines se manifestaient par ce phénomène.

CURATION.

Ces altérations ne guérissent point ; elles sont presque toutes congéniales. L'*achrome vitiligue* pourrait néanmoins devenir l'objet d'un traitement méthodique ; mais il faut avoir égard au degré, à la nature du mal, à la constitution des sujets. Comment se flatter de guérir un mal dont on ignore absolument la cause, et qui est presque aussi opiniâtre que la lèpre ? On a proposé les diaphorétiques, les sucs d'herbes, les bouillons de vipère, les bains simples, les bains médicinaux, les douches ; mais rien n'est plus stérile que cette thérapeutique. Nous avons traité infructueusement beaucoup de malades. Plusieurs de ces affections se réparent par les seuls efforts de la nature.

FIN DU ONZIÈME GROUPE.

DOUZIÈME GROUPE.

DERMATOSES HÉTÉROMORPHES.

Une conception fort heureuse des naturalistes est d'avoir établi des classes, des ordres, des genres, etc., pour isoler provisoirement les faits dont on ne connaît encore ni les dissemblances ni les rapports. Tel est l'objet de ce groupe, consacré aux dermatoses hétéromorphes. Ces séparations nous paraissent avantageuses, dans un temps où les sciences, avides de ce qui n'est que positif, réclament de toutes parts l'exactitude la plus scrupuleuse.

Ces groupes, où les faits demeurent en réserve, nous rappellent ces dépôts où l'on conserve les objets qui doivent figurer plus tard dans une collection bien ordonnée : ce sont des documens qui en attendent d'autres, pour arriver à des explications essentielles; ce sont des données auxquelles il ne manque souvent que la plus petite quantité, pour opérer la solution des problèmes les plus importans. C'est surtout le propre de certaines dermatoses, de nous offrir des phénomènes qui surpassent notre intelligence, et au sujet desquels la nature restera long-temps muette; mais ces phénomènes n'en appartiennent pas moins à l'ordre progressif de nos idées.

Dans ces groupes doivent aussi se conserver les points de doctrine qui sont en litige, mais surtout les phénomènes morbides dont la gradation est inconnue; ceux qui ne donnent que peu de prise à nos perceptions, parce que la nature les exprime trop faiblement; toutes les instructions que l'on tient du hasard, et qu'on n'eût pu obtenir par les voies ordinaires de nos informations méthodiques.

La nature, dans ses actes, n'a pas toujours des intentions bien arrêtées : souvent elle intervertit ses propres lois; souvent elle déroge à son harmonie accoutumée. Quand les phénomènes tiennent à des causes insolites, il est sage de les mettre à l'écart, afin de les mieux approfondir. Telle doit être la méthode des bons esprits: ce sont les botanistes qui nous l'ont dictée; telle fut aussi la marche recommandée par Sydenham, Baglivi, Morton, et de tous ces heureux praticiens dont on ne prononce jamais les noms sans les louer.

Dans toutes les branches des connaissances humaines, il faut savoir attendre, avant d'aspirer au complément de la science : ainsi procédaient les premiers observateurs à l'origine des choses; ils publiaient les faits; la postérité les coordonnait : tel est aussi l'objet final de ce groupe, qui serait, sans contredit, le plus nombreux, si nous avions la prétention d'y consigner tout ce que la nature nous offre d'inexplicable.

GENRE PREMIER.

ICHTHYOSE. — *ICHTHYOSIS.*

Serpentine, *pargamine*, *hommes-porc-épics* des Français; *porcupine-man* des Anglais; *spinosi* des Italiens; *les corn-écailleux* du docteur Buniva; les mêmes individus, observés et dessinés par Tilesius; *pelle de peixe* des Portugais. Consulter Panarole, Malpighi, Zacutus Lusitanus, Cabrol, Truanus, Home, Stalpart Vander-Wiel, Bartholin, Weslingius, Caldani, Vicq-d'Azyr, Astley Coopers, Parkinson, Buffon, Celotti, Piccinelli, Martin, Trezzolani, etc.; voir aussi ce qui a été publié à ce sujet par MM. Vestrumb, Marton de Marlborough, Mansfeld de Brunswick, Roots, Janin de Saint-Just, etc.

Affection se manifestant sur une ou plusieurs parties du tégument, par des écailles plus ou moins dures et rénitentes, d'une couleur nacrée ou grisâtre; ce qui donne au corps vivant l'aspect de l'enveloppe des poissons ou de la peau des serpens; souvent l'épiderme acquiert une consistance cornée.

Ce genre contient trois espèces principales; ce sont les seules dont nous ferons mention :

A. L'ichthyose nacrée (*ichthyosis nitida*), écailles dures, luisantes, d'un blanc nacré, ayant beaucoup de ressemblance avec les écailles de la carpe. Cette maladie est à la fois commune et rebelle.



B. L'ichthyose serpentine (*ichthyosis serpentina*). Dans cette variété, les écailles ne sont pas dures; elles ont la finesse et la ténuité de la cuticule des serpens. Cette espèce attaque presque toujours les vieillards.

C. L'ichthyose cornée (*ichthyosis cornea*). Cette espèce se manifeste sur une ou plusieurs parties du tégument, par des écailles noires, et qui présentent absolument la consistance de la corne. Ces écailles sont quelquefois plates, d'autres fois coniques, placées les unes à côté des autres, tantôt rares et dispersées, tantôt rassemblées, se recourbant comme les ergots des volatiles, ou se contournant comme les cornes des béliers.

Ces singulières altérations, que nous avons observées en très grand nombre dans le cours de notre pratique, existaient depuis la naissance des individus qui en étaient atteints. Mais il est possible que ces étranges dégénérescences puissent s'opérer, dans beaucoup de cas, par la violation des lois du régime, ou par d'autres causes sédatives plus ou moins prolongées. Les individus chez lesquels on a observé les phénomènes de l'*ichthyosis cornea* étaient presque tous des mendians, et avaient long-temps souffert d'une mauvaise alimentation. J'en ai vu plusieurs exemples à l'hôpital Saint-Louis.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

L'ichthiose est une maladie assez commune en Europe; mais il est des climats où elle est particulièrement endémique. Les voyageurs assurent qu'à l'île de Taïti on rencontre une sorte d'affection qui se rapporte absolument à celle que nous allons décrire. Souvent tout le corps est recouvert d'écailles qui se détachent à une certaine époque de l'année; mais souvent aussi on n'en observe que sur quelques parties de la peau. La maladie devient hideuse à mesure qu'elle fait des progrès.

ESPÈCE. *De l'ichthyose nacrée.* L'ichthyose nacrée se manifeste communément quelques mois après la naissance; elle s'annonce d'abord par une desquamation furfuracée, et l'épiderme se renouvelle plusieurs fois. Bientôt après les écailles deviennent plus apparentes; elles occupent principalement les avant-bras, les bras, les jambes et les cuisses; on les observe aussi très fréquemment sur l'abdomen et à la partie antérieure du tronc : on n'en voit guère à la plante des pieds et à la paume des mains.

Les écailles de l'ichthyose nacrée sont tantôt épaisses, ce qui leur donne une teinte plus foncée et plus opaque; tantôt elles sont simples et d'un blanc nacré, petites, bornées par des lignes droites

qui se coupent à angles, comme les rides qu'offre naturellement la surface de la peau. C'est aux endroits où s'effectuent ces rides que les écailles sont comme cassées. Il est, au contraire, de ces écailles qui sont larges et transparentes, sans être aucunement brisées aux surfaces qu'occupent les rides dont nous venons de faire mention. La couleur luisante de ces écailles les a fait comparer à celles dont les poissons sont revêtus.

On a tracé des descriptions plus ou moins hideuses de l'ichthyose nacrée; on a cité des individus dont les extrémités supérieures et inférieures étaient entièrement écailleuses. On a vu tout le corps, à l'exception de la tête, envahi par cette infirmité dégoûtante, et comme couvert d'une peau de phoque. Les tégumens étaient durs et scabreux au toucher. Le vulgaire ne manque pas de débiter des contes absurdes sur de semblables accidens, tant ils excitent la surprise. Cette épaisseur de la cuticule sert, en quelque manière, de vêtement, et on atteste que les malades frappés de l'ichthyose sont moins susceptibles d'être affectés par le froid que les autres individus.

L'épaisseur des écailles suit, en quelque sorte, l'épaisseur de la peau; elles sont particulièrement très apparentes à la partie antérieure de la rotule, aux coudes, aux parties externes des bras, des jambes et des cuisses; au contraire, dans les endroits où la peau est très mince et très fine, et où elle se trouve naturellement lubréfiée par quelque sécrétion particulière, il n'existe pas d'écailles;

aussi n'en trouve-t-on pas à la plante des pieds, laquelle est habituellement humide de sueur; on n'en voit pas même aux aines, aux aisselles, à la face interne des cuisses, aux parties génitales. Le visage et la paume des deux mains sont dans le même cas, peut-être à cause des fréquentes lotions auxquelles on se soumet communément.

Quelque multipliées que soient les écailles, les malades n'éprouvent ni démangeaison, ni aucun sentiment incommode sur l'appareil tégumentaire; l'appétit se conserve, et la digestion s'accomplit avec régularité. Toutefois, j'ai vu des individus qui étaient prodigieusement affaiblis par les progrès de l'ichthyose nacrée, et qui tombaient progressivement dans une cachexie scorbutique. Tel était, je m'en souviens, le nommé Mongobert, qui, dès son enfance, avait vu sa peau se couvrir d'écailles dures, brillantes, d'un blanc de nacre, paraissant posées, par leurs bords, les unes sur les autres, à la manière des écailles dont quelques poissons sont recouverts. Ses camarades lui disaient, dans leurs plaisanteries, qu'*il était, sans doute, né d'une carpe*. Ces écailles étaient très adhérentes au tégument, et il fallait une grande violence pour les en séparer. Cette bizarre altération des tégumens était surtout prononcée d'une manière remarquable, à la partie antérieure et inférieure des cuisses, aux genoux, à la partie antérieure et supérieure des jambes, aux avant-bras, etc.; toute la peau était terne, et offrait l'aspect le plus désagréable. Cet individu éprou-

vait, d'ailleurs, une prostration générale dans le système des forces; il lui survenait des gonflemens dans les os des jambes; il ne pouvait boire ni vin, ni liqueur, sans tomber dans une sorte d'anéantissement.

ESPÈCE. *De l'ichthyose serpentine.* Il est des cas où l'ichthyose ne présente aucune apparence d'hypertrophie. La peau des malades offre dans cette circonstance la ressemblance la plus parfaite avec celle des serpens. Nous avons observé grand nombre d'exemples de cette espèce à l'hôpital Saint-Louis, et il est assez ordinaire de la rencontrer chez les vieillards, aussi bien que chez les adultes. Nous avons rencontré à Paris une famille entière d'individus des deux sexes, lesquels sont soumis à une desquamation furfuracée qui a lieu au renouvellement de toutes les saisons. Ces pauvres gens disaient dans leur langage trivial, que leur peau *était trop courte,* et que, ne pouvant contenir leur corps, elle se crevait. Une jeune actrice de nos théâtres, douée d'ailleurs de la physionomie la plus agréable, était affligée de cette espèce d'ichthyose; heureusement, son visage et son cou en étaient absolument préservés. La peau de l'abdomen avait chez elle non seulement l'aspect, mais encore la couleur d'une couleuvre, ce qui la jetait dans une profonde mélancolie. Cette maladie disparaissait par l'emploi des bains, et ne tardait pas à se remontrer aussitôt qu'on en discontinuait l'usage..

ESPÈCE. *De l'ichthyose cornée.* Rien n'offre des phénomènes plus extraordinaires que la dégénérescence cornée de l'épiderme. Elle sera toujours pour les médecins un grand sujet d'étude et de méditation, tant qu'ils ajouteront quelque prix aux recherches de la plus mystérieuse physiologie. C'est surtout ici qu'il convient de transmettre fidèlement à la postérité les faits que l'on observe, en se préservant néanmoins de cet esprit d'exagération que donne le goût irrésistible pour le merveilleux. Lorsqu'on a vu paraître ces singuliers résultats de l'inadvertance de la nature, on n'a pas manqué de les rapporter aux terreurs fantastiques de l'imagination agitée par des spectacles qui laissent dans l'ame une impression forte et permanente. Une vieille femme portait sur sa poitrine une ichthyose cornée de la plus étonnante structure. Elle nous disait que sa mère, enceinte d'elle, avait été poursuivie dans la campagne par un taureau furieux, et que ses cornes n'étaient jamais sorties de sa mémoire. Ce trait rappelle l'exemple d'une autre femme grosse dont a parlé Stalpart-Vander-Viel, laquelle lavant un jour du linge sur le bord de la mer, dirigea une attention trop vive sur de grands poissons qui la parcouraient; on assure qu'elle accoucha d'un enfant dont la peau était couverte d'écailles hideuses.

L'ichthyose cornée ne se manifeste communément que quelques semaines après la naissance; c'est alors que la peau prend une teinte jaune et successivement plus foncée. Il se forme, çà et là, des

excroissances cuticulaires, dont la forme varie selon la disposition des régions tégumentaires qu'elles occupent. Les unes sont aplaties comme des écailles de poissons, d'autres sont concaves; il en est qui sont coniques comme les piquans du hérisson, et rangées symétriquement, au point de simuler les crins d'une brosse très rude. Il est de ces callosités, qui ressemblent beaucoup à des verrues; leur nombre et leur assemblage sur la périphérie du corps humain, lui donnent l'aspect d'une bête fauve. Plusieurs naturalistes ont comparé cette étrange enveloppe au cuir de l'éléphant ou à la peau des jambes du rhinocéros; certains l'ont assimilée à l'écorce d'un vieux arbre.

Les écailles de l'ichthyose cornée suivent ordinairement la marche de celles qui constituent l'ichthyose nacrée; elles tombent aux approches de l'hiver, et se régénèrent avec une rapidité surprenante, en sorte que les sujets se trouvent bientôt munis d'une enveloppe nouvelle. Machin rapporte un cas analogue, dans les *Transactions philosophiques*, et plusieurs auteurs ont copié dans la suite sa relation; il ajoute même que le nommé Édouard Lambert, dont il donne l'histoire, ayant éprouvé tous les symptômes d'une petite vérole assez grave fut accidentellement dépouillé de toutes ses écailles, mais qu'elles ne tardèrent pas à renaître dans sa convalescence.

Ce qu'il y a de remarquable dans la disposition de ces écailles, dures et élastiques, c'est le bruit qu'elles rendent, lorsque la main les parcourt ou

les frotte avec une certaine violence : ce bruit a la plus grande analogie avec celui qui résulte du froissement de la terre par le serpent à sonnettes (*crotalus horridus*) des naturalistes. On sait que la queue de ce reptile se termine par une série d'écailles coniques et creuses, engrenées les unes dans les autres, très mobiles, et qu'à la faveur de ce mécanisme on entend un son comparable à celui qui est causé par la détente d'une pendule.

On a vu quelquefois les écailles de l'ichthyose cornée se répandre en nombre infini sur la totalité du corps, environner les articulations au point d'en gêner le jeu et le mouvement. On a consigné dans quelques journaux l'histoire d'une jeune fille de Naples, qui, par l'effet d'une semblable infirmité, disait éprouver une rigidité fatigante dans tout l'appareil tégumentaire, et ne pouvait mouvoir ses membres qu'avec une difficulté extrême : cette éruption affreuse était devenue si générale, que les lèvres et la langue même n'en étaient point préservées ; on ajoute que ces duretés calleuses opposaient une telle résistance, que le système musculaire était tenu dans une sorte d'inaction ; que la bouche pouvait à peine s'entr'ouvrir, et que la malade était également incapable de tenir le cou tendu et de tourner la tête.

Dans d'autres cas, les éminences de la peau sont d'une consistance plus dure que la corne même, et ont beaucoup d'analogie avec les griffes des chats, des éperviers et autres oiseaux carnassiers. Il est superflu de reproduire ici tout ce qu'on

a publié dans les livres à ce sujet, et qui semble tenir du prodige. J'ai eu l'occasion de voir une demoiselle atteinte d'une semblable ichthyose : elle fait tous ses efforts pour dérober aux regards des curieux une maladie aussi rare que surprenante, parce qu'elle rougit d'en être affectée. Les excroissances cornées ressemblent à des ergots de coq, et se trouvent disséminées sur l'abdomen, le pubis, les extrémités supérieures et inférieures. Cette malheureuse personne croit que sa maladie est une affliction de la Providence, et ne veut tenter aucun remède pour se guérir.

Enfin, il est des excroissances cornées qui doivent constituer une variété très remarquable ; elles sont communément en très petit nombre ; le plus souvent même, il n'y a qu'une excroissance unique sur la peau, qui paraît absolument conformée comme une corne de bélier. J'ai observé, pour mon compte, quelques exemples de cette variété, qui est surtout très commune chez les vieillards : telles étaient ces deux végétations cylindriques qu'un mendiant portait à l'occiput, lorsqu'il vint se faire traiter d'une dartre à l'hôpital Saint-Louis ; telle était aussi celle que feu Gastellier eut occasion de remarquer à la partie inférieure du temporal gauche, chez une très vieille femme : cette végétation, profondément enchâssée dans le derme, n'avait contracté aucune adhérence avec la propre substance de l'os ; on la coupa à plusieurs reprises, et toujours, elle se reproduisit. Il fut néanmoins constaté que, dans les dernières coupes, cette

production était d'une texture moins compacte et moins parfaitement organisée que dans les précédentes. Feu M. Rigal, habile chirurgien de Gaillac, me fit parvenir les échantillons de deux cornes humaines prises sur deux individus différens, dont l'une était située sur la partie moyenne de la première pièce du sternum, et l'autre à côté de la première tubérosité de l'ischion. On a souvent parlé d'une jeune fille de Dinan, qui a vu se manifester plusieurs cornes sur divers endroits de sa peau.

Ce qu'il importe surtout de bien observer dans la considération des ichthyoses cornées, c'est qu'elles n'entraînent aucune infirmité intérieure; c'est que les individus qui en sont atteints jouissent ordinairement d'une santé régulière; ils peuvent voyager, et s'assujétir à des travaux pénibles sans inconvénient. Leur visage indique une bonne complexion. Ces individus sont d'ailleurs bien conformés. Les fonctions digestives n'éprouvent aucune altération. Il est vrai qu'il n'en est pas de même dans toutes les ichthyoses, et qu'elles se rencontrent souvent chez des sujets rachitiques.

Observation. La pathologie cutanée contient peu de faits aussi extraordinaires que celui dont on va lire les principaux détails. En l'an 1805, il parut à Paris deux individus qui fondèrent une sorte de spéculation sur la curiosité publique; ils s'annonçaient comme frères, et portaient les noms de Jean et de Richard Lambert. Je me souviens que leur conducteur, nommé Joanny, se plaignait à moi de ce qu'il y avait à Paris si peu d'amateurs, ce qui rendait

leur gain très peu considérable. A cette époque, ils avaient déja parcouru l'Allemagne, et M. Tilésius, célèbre médecin de Leipsick, s'était donné beaucoup de peine pour les dessiner et les graver lui-même[1].

Lorsque je vis les deux jeunes gens dont il s'agit, je trouvai qu'ils se ressemblaient beaucoup par la couleur de leurs cheveux et de leurs sourcils, qui étaient d'un châtain clair. Tous deux avaient le front haut, le nez gros; l'un des deux l'avait néanmoins très aplati à sa racine. Ils étaient, d'ailleurs, doués du tempérament qui prédomine chez les Anglais, et il n'était pas difficile de deviner quelle était leur patrie. Tout le corps de ces individus si singuliers était couvert d'écailles ayant une apparence et une consistance cornées. Les seules parties qui en fussent dépourvues, étaient la face, la paume des deux mains et la plante des deux pieds, ainsi que les interstices et les bouts des doigts, comme nous l'avons observé dans l'ichthyose nacrée. On n'apercevait pas non plus d'écailles sur le gland et sur un petit espace des aines et des aisselles.

On imagine bien qu'à mesure que ces individus parcouraient différens pays pour se donner en spectacle, on les accablait de questions. On voulait tout savoir sur leur origine : ceux-ci prétendaient descendre en droite ligne d'un sauvage écailleux, qui fut autrefois trouvé au détroit de Davis,

[1] *Ausfuhrliche beschreibung und abbildung der beiden sogenanntem stachelschwenmenschen aus der bekanuten engelichen familie Lambert oder the porcupineman.* Altenbourg, 1802.

et conduit par des voyageurs à Philadelphie. Ce sauvage, qui était un Africain, ayant épousé une femme européenne, eut un fils qui hérita de cette enveloppe cornée: on le nomma Lambert; celui-ci eut à son tour six enfans mâles, qui présentaient le même phénomène. De ces enfans, il n'y en eut qu'un seul qui se conserva : c'était Édouard Lambert, auquel John et Richard, qui font le sujet de cette observation, doivent le jour. Il vivait dans le comté de Suffolk, servait le lord Huntinfield en qualité de chasseur, et fut tué fort vieux, pendant qu'il exerçait ce métier. A ce mélange du faux avec le vrai, le spéculateur Joanny, qui promenait les frères Lambert, joignait une fable plus absurde, pour mieux capter la crédulité populaire. Il assurait dans ses affiches qu'on avait rencontré dans les contrées désertes de Botany-Bay des peuplades d'hommes *porc-épics*, absolument semblables à ceux qu'on montrait au public. Les vrais savans n'ajoutaient aucune foi à ces assertions ridicules; ils connaissaient, d'ailleurs, la généalogie des frères Lambert, par les *Transactions philosophiques*, où elle se trouve consignée. Personne n'ignore qu'en 1732, Jean Machin, professeur d'astronomie à Gresham, décrivait le père primitif de cette étrange famille. Vingt-quatre années s'écoulèrent, sans qu'il fût rien publié sur cet homme écailleux qui avait excité l'attention générale. Mais, en 1755, Henri Baker raconta, dans le même recueil, qu'un homme affecté d'une maladie de peau des plus rares, se montrait, à

Londres pour de l'argent, et qu'il conduisait avec lui son fils, âgé de huit ans, atteint de la même maladie.

Ce dernier est précisément le père des deux frères Lambert, dont nous donnons ici l'histoire. Il est digne d'observation que leur infirmité se propage toujours en ligne masculine, et qu'ils ont eu sept sœurs, dont aucune n'a eu part à cet accident. Eux-mêmes attestent qu'ils étaient exempts de l'ichthyose cornée dans les premiers jours de leur naissance; ce ne fut environ que six semaines après qu'ils commencèrent à en être atteints. Cette maladie acheva de se développer dans l'espace d'un an, et semblait ensuite prendre de l'accroissement à mesure que ces individus avançaient en âge. Partout où les écailles abondaient, les poils étaient rares; il n'y en avait que dans les intervalles.

Malgré le fourreau dur et corné dont les frères Lambert étaient revêtus, il était facile de voir que les viscères contenus dans les cavités thoracique et abdominale, n'étaient aucunement endommagés. Les parties de leur corps privées d'écailles jouissaient d'une sensibilité ordinaire; on remarquait seulement qu'elles exhalaient une odeur fétide. Lorsqu'ils parurent à Paris, les médecins, les naturalistes s'empressèrent d'observer la position, la direction de ces singulières écailles; celles qui étaient situées sur le dos, sur les flancs, à la région abdominale, étaient séparées les unes des autres par leur sommet, quoique réunies par leur base; on en voyait de prismatiques, de rondes, de rhom-

boïdales; la plupart étaient d'une figure conique: la tête des écailles était noire, la racine blanche et le corps grisâtre; elles étaient d'une grande fragilité, et n'avaient point partout la même dimension ni la même longueur.

Les frères Lambert étaient souvent obligés de couper celles qui correspondaient au tendon d'Achille, parce qu'elles prenaient un accroissement extraordinaire; ce qui gênait, sans doute, la progression. Les écailles du dos, des mains et des pieds étaient surtout très considérables; leur largeur était proportionnelle à leur longueur en général; elles se développaient de la manière suivante: l'épiderme commençait par s'épaissir; on voyait pulluler d'abord des rudimens d'écailles blanches et d'une consistance molle; ces écailles devenaient ensuite plus dures, et prenaient une couleur plus foncée. Ce qu'il y avait d'intéressant dans cette dégénérescence, c'est l'espèce de *mue* périodique qu'éprouvaient les frères Lambert aux approches de l'hiver et du printemps. Les écailles une fois tombées, elles se reproduisaient dans l'espace d'un mois, etc. J'ignore si un phénomène aussi prodigieux reparaîtra quelque jour dans la suite des siècles, et si mes lecteurs de l'avenir pourront constater par eux-mêmes la vérité du tableau que je leur présente. On s'est beaucoup occupé de l'étrange infirmité des frères Lambert. J'ai déja cité l'ouvrage de M. Tilésius; je dois aussi parler d'un Mémoire plein d'intérêt qu'a bien voulu me communiquer mon honorable ami, M. Buniva, infatigable pour tous les genres

d'observations[1]. Il n'a rien négligé pour faire connaître ces hommes singuliers, qui ont servi de spectacle à toute l'Europe.

ÉTIOLOGIE.

Que d'hypothèses n'a-t-on pas imaginées pour expliquer la formation des écailles qui constituent les diverses ichthyoses! C'est surtout à mesure que les deux frères Lambert parcouraient l'Europe, que les physiologistes mettaient leur esprit à la torture pour se rendre compte d'un phénomène aussi extraordinaire. Trompés par des rapports chimériques, certains auteurs l'attribuaient à un suintement copieux de matière sébacée, qui, mise en contact perpétuel avec l'oxygène de l'atmosphère, finissait par se solidifier, pour former un enduit solide, lisse et poli; mais cet enduit ne tardait pas à se fendre, et à se partager diversement par les mouvemens nombreux auxquels les membres sont naturellement assujétis. C'était, disait-on, ces incalculables mouvemens qui donnaient lieu à autant d'écailles différentes.

Tilésius rapporte la formation de la couche écailleuse à la désorganisation des cryptes muqueux, ou du moins à une sécrétion troublée de la graisse

[1] Particularités les plus remarquables de deux *corn-écailleux* anglais, nommés Jean et Richard Lambert, observés à Turin, en février et mars de l'année 1809, par le professeur Buniva.

de la peau, dans toutes les parties du corps qui sont couvertes par les vêtemens. Cette matière onctueuse s'accumule dans ses réservoirs; c'est là qu'elle se mêle avec la lymphe, naturellement disposée à se coaguler. L'accroissement successif de cette sécrétion vicieuse doit donner naissance à ces plaques lamelleuses, par un mécanisme semblable à ce qui se passe dans l'éruption des dartres, des teignes, etc. Telle est l'hypothèse de Tilésius.

Il suffit toutefois de considérer attentivement les écailles qui se développent dans les ichthyoses les plus graves, pour se convaincre qu'elles sont de même nature que l'épiderme, et qu'elles ne sont, en conséquence, qu'un simple résultat de l'hypertrophie de cette membrane. On se convaincra pareillement qu'elles ont le plus grand rapport avec la structure des ongles. Ceux-ci présentent, en effet, les mêmes phénomènes dans leur origine et dans leur développement. M. Buniva a très bien observé que les écailles, les cornes, etc., ne possèdent ni nerfs, ni vaisseaux, ni aucun des caractères des autres parties du corps vivant.

Quels soins ne faudrait-il pas prendre pour corriger des dispositions originelles? Parmi les causes organiques qu'on croit propres au développement des ichthyoses, il n'en est pas de plus constante que l'hérédité. Presque toutes ces maladies sont congéniales. Nous remarquons très communément que des parens dartreux donnent le jour à des enfans entachés de cette espèce de dégradation. Un enfant qui présente tous les phénomènes d'une ichthyose



nacrée est provenu d'un père atteint d'un favus depuis son enfance.

Les ichthyoses produites par des causes extérieures se présentent rarement. Il arrive toutefois que, chez les individus dont l'habitude est de se mettre souvent à genoux, la peau de ces parties contracte une dégénérescence semblable à celle de l'ichthyose nacrée. Le même accident survient lorsque la peau a été long-temps comprimée ; mais ce phénomène mérite à peine le nom de maladie.

Le genre de nourriture paraît influer singulièrement sur la production de l'ichthyose. Les peuples qui habitent les bords de la mer, qui se nourrissent d'alimens putréfiés, qui boivent des eaux corrompues, sont surtout sujets à ces affections.

On assure que lorsque les missionnaires chrétiens, mus par leur zèle apostolique, vinrent s'établir dans le Paraguay, ils furent frappés d'étonnement à la vue de certains individus sujets à une éruption cutanée des plus bizarres : tout leur corps était couvert d'écailles imbriquées comme celles des poissons, et qui n'excitaient, d'ailleurs, ni douleur ni démangeaison ; ils n'étaient pas même un objet de dégoût pour ceux qui les fréquentaient habituellement.

CURATION.

Les ichthyoses ne sont, comme on a pu le voir, que des affections propres à l'épiderme ; de là vient, sans doute, que les remèdes n'ont qu'une action très faible pour les combattre. En effet, cette membrane est dépourvue des facultés vitales dont jouissent les autres organes ; elle ne saurait, par conséquent, être médicamentée par des procédés analogues.

La structure de l'épiderme diffère essentiellement de celle de la peau elle-même. Cette membrane n'a, pour ainsi dire, qu'une vie d'emprunt ; elle est presque toujours passive dans les maladies qui l'affectent ; on la voit alors se dessécher, et devenir comme une plante sur une terre non arrosée.

La première et la plus pressante indication est de soustraire les malades à l'action des causes présumées. Les individus qui habitent les bords de la mer doivent se placer dans des situations tout-à-fait contraires ; le changement d'air et des alimens ne tarde pas à exercer la plus heureuse influence. Tous les médicamens qui agissent favorablement sur le système lymphatique peuvent pallier, jusqu'à un certain point, les symptômes. Les pilules martiales ont paru obtenir quelque avantage ; il conviendrait de les employer au besoin. Les préparations de soufre ne sont pas sans quelque vertu.



Les remèdes locaux sont généralement plus convenables dans les ichthyoses que les remèdes internes. On pourrait retirer quelque avantage des bains de vapeur, des douches sulfureuses, alcalines, à l'arrosoir, des bains de pluie à l'*hydroconion*, des lotions avec les substances mucilagineuses, des bains liquides avec l'eau émolliente de guimauve, avec la gélatine, etc. ; mais il est rare que la cure soit permanente, et les récidives sont à redouter. Dans une circonstance, je me suis très bien trouvé d'avoir conseillé à une dame affligée de l'espèce dite *serpentine*, les eaux minérales de Louesche et de Saint-Gervais. Cette intéressante personne profita de la même saison pour se rendre tour-à-tour à l'un et à l'autre de ces précieux établissemens.

GENRE II.

TYLOSE. — *TYLOSIS.*

Tylos, tyloma, calli, poros, poroma, porosis, verruca alba, clavus, clavus pedum, oculus gallinaceus, helos, gomphos, gemursa, interdigitum; *le cor, les cors aux pieds, l'œil de pie* des Français; *a corn* des Anglais; *huneravge, lechhdorn* des Allemands.

Affection caractérisée par des callosités sèches, dures, lamellées, mobiles ou immobiles, formées dans la couche celluleuse de la peau, principalement à la plante et aux doigts des pieds, presque toujours occasionnées par la pression des chaussures. Cette pression, long-temps continuée, enflamme le tégument et le rend très douloureux.

L'observation journalière fait distinguer trois espèces qui se rapportent à ce genre :

A. Le tylosis gompheux (*tylosis gomphos*). Cette espèce porte communément le nom de *cor aux pieds*; c'est le *clavus pedum* des Latins, qui le désignent ainsi, parce qu'il donne la sensation d'un clou enfoncé dans le tégument.

B. Le tylosis calleux (*tylosis indurata*). Cette espèce se distingue de la précédente par son siége, qui est beaucoup plus superficiel. Elle n'est absolument que le résultat de l'épaississement de l'épiderme.



C. Le tylosis bulbeux (*tylosis bulbosa*). Il est facile de distinguer cette tumeur de la précédente, en ce qu'elle est flasque, molle, et présente les caractères de l'œdème : on la désigne assez communément sous le nom d'*ognon*. Elle est, en effet, composée de petites pellicules blanchâtres, qui se détachent successivement, comme celles qui se remarquent dans les racines de certaines plantes bulbeuses.

Ce genre d'altération a été particulièrement étudié avant nous, par Turner, Wiseman, Rousselot, Laforest, Carlisle, et, plus récemment encore, par MM. Dudon et Dubouchet.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Nous comprenons, dans le genre *tylosis*, toutes les indurations de l'épiderme, qui finissent par déterminer son hypertrophie et son épaississement.

ESPÈCE. *Du tylosis gompheux*. Cette espèce est manifestement le résultat d'une inflammation qui se forme dans la couche cornée du derme, et qui se termine par induration; elle est surtout remarquable par le petit point noir que l'on aperçoit au centre des lamines qui le composent, et qui est entièrement isolé du reste du tégument. Ce point a été comparé, par quelques pathologistes, à une

prunelle d'oiseau. Écoutons Félix Plater : *Clavus, quia in ambitus illius cutis concoloris medio seu centro fuscam aut nigram notam habet, pupillæ oculi instar, et ob id oculo parvo totus assimilatur, à Germanis quasi picæ oculus nominatur.*

Le petit durillon corné qui s'observe au centre du tylosis, peut se comparer au bourbillon du furoncle : c'est un corps irréductible par l'inflammation, que le vulgaire désigne très improprement sous le nom de *racine.* Ce corps, devenu étranger à l'organisme, fait ici la fonction de l'épine de Vanhelmont. On dirait un clou qui serait enfoncé dans la propre substance du derme.

Le tylosis gompheux se développe successivement, et d'une manière, pour ainsi dire, insensible; la douleur ne se fait sentir que tard, et lorsque la tumeur a acquis un certain volume. Il est néanmoins, des individus d'une susceptibilité plus irritable, chez lesquels le développement du cor s'exprime par des souffrances particulières; ce qui prouve que les nerfs finissent par être en jeu dans la marche de cette maladie.

Il n'est, du reste, personne qui ne sache distinguer le *tylosis gompheux* des autres excroissances cutanées : en effet, ces sortes de tumeurs sont presque toujours implantées sur les têtes des os, sur les jointures des phalanges, dans leurs parties latérales, à leurs extrémités, etc. On a voulu les comparer à des verrues; mais il y a cette différence, selon Wiseman, que celles-ci végètent de l'intérieur au dehors de la peau, tandis que les autres



commencent à la cuticule, pour pénétrer en dedans et dans les parties les plus intérieures du derme.

Cette singulière excroissance a un caractère de douleur très varié; la sensation qu'elle procure est tantôt pungitive, tantôt lancinante. Laforest a vu des sujets qui étaient tellement impatientés de leurs souffrances, qu'ils se meurtrissaient les pieds, au point de déterminer des tumeurs et des abcès. Souvent le pus qui en résulte ne peut se frayer une issue, et occasionne de grands ravages. Il se forme quelquefois des kystes, où les humeurs subissent une sorte de fermentation; et c'est alors que, pour se faire jour, elles donnent lieu à des tiraillemens insupportables.

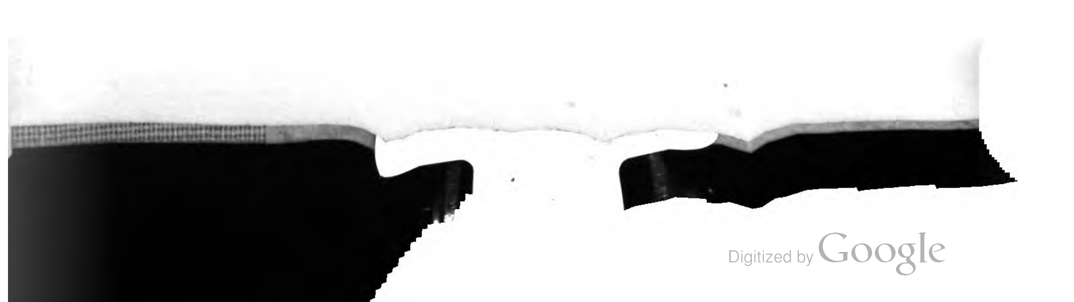
Les Romains regardaient le *tylosis gompheux* comme une maladie fort grave; de là vient qu'ils dédaignaient les esclaves qui en étaient atteints. Au rapport de Pline, le poète Sylius voulut se laisser mourir de faim, à cause des douleurs vives que des cors aux pieds lui suscitaient, et qu'il ne pouvait plus supporter.

ESPÈCE. *Du tylosis calleux.* Cette espèce n'est qu'un composé de lamines épidermiques superposées les unes sur les autres. « La facilité avec laquelle l'épiderme se régénère, dit Laforest, fait qu'aussitôt qu'il est détaché du corps muqueux, il ne peut plus s'y rejoindre, parce qu'il y en a déja un autre de formé : alors, cette première membrane desséchée ne reçoit aucun suc nourricier, ni accroissement; ses frottemens réitérés en détachent plusieurs, qui

s'unissent ensemble et forment une *espèce de carton*. Ce genre d'altération cutanée est communément indiqué sous le nom de *durillons*. »

Le tylosis calleux offre particulièrement cette disposition, quand il est ancien et qu'il a subi une dessiccation complète : c'est alors que les sujets attaqués ne peuvent exécuter de grands mouvemens de progression sans éprouver des déchiremens, sans donner lieu à des gerçures, etc. Le phénomène suivant est digne de remarque. Lorsque le sang et les humeurs se raréfient, il s'opère une sorte d'expansion à la plante des pieds, qui, à cause de la présence du *tylosis* ne peuvent plus se dilater ; dès lors les parties s'irritent. Le même phénomène a lieu dans les variations du baromètre. Lorry parle d'un forgeron qui, de la misère la plus profonde, était parvenu à une grande richesse. Quand, pour jouir de sa fortune, il abandonna son travail, les vaisseaux qui se trouvaient sous les callosités des mains se gonflèrent d'une manière prodigieuse ; les humeurs n'éprouvant plus de compression dans ces parties, il fut pris d'une violente irritation, qu'on eut toutes les peines du monde à calmer. Nous avons reçu, à l'hôpital Saint-Louis, un homme du peuple, qui avait les deux pieds comme emprisonnés dans un brodequin calleux ; il ne pouvait les plonger dans l'eau chaude sans s'exposer à des tourmens indicibles.

ESPÈCE. *Du tylosis bulbeux*. Le nom que l'on donne à cette espèce vient de ce qu'elle prend



son développement dans une partie du pied, humide, molle et tuméfiée, comme dans l'œdème froid. On a comparé ces tumeurs aux ognons de certaines plantes bulbeuses. On distingue, dans leur milieu, un mammelon rouge, entouré de petites pellicules, qui se détachent avec plus ou moins de facilité les unes des autres.

Dans cette tumeur particulière, l'humeur synoviale paraît jouer un rôle : elle transsude de ses capsules, pour se joindre à la matière de la tumeur, et s'y coaguler. Le défaut et l'altération de cette humeur font que les liens cartilagineux des articulations se dessèchent, ce qui réduit peu à peu le membre à une immobilité complète.

ÉTIOLOGIE.

On a publié beaucoup d'opinions erronées sur les causes du *tylosis ;* les hypothèses à ce sujet ont singulièrement varié : on a été jusqu'à dire que cette maladie pouvait être attribuée à la présence de quelques hydatides. Cette opinion ne saurait être sérieusement réfutée. La compression exercée par les chaussures est certainemement la cause la plus imminente de ce singulier genre d'altération. Laforest remarque très bien que, de son temps, les carmes déchaussés, qui portaient des sandales, avaient un bourrelet de durillons autour de la plante des deux pieds, parce que les chairs de ces

parties se trouvaient précisément macérées et comprimées par leurs bords. On peut en dire de même des personnes qui ne portent ordinairement que des pantoufles, et qui ont presque toujours un *tylosis* au talon.

Rien n'est plus judicieux que ce qui a été écrit par M. Carlisle, chirurgien de l'hôpital de Westminster, sur la manière dont cette maladie s'organise. Ce praticien affirme aussi, avec nous, que la cause la plus ordinaire des cors est l'action d'une pression long-temps continuée. En pareil cas, dit ce physiologiste, il s'établit un procédé de défense relatif aux injures dont peuvent être atteintes les parties vivantes. Or, l'effet de ce procédé est d'épaissir l'enveloppe insensible (l'*épiderme*). Cependant, les moyens que la nature emploie en cette circonstance, ne répondent pas toujours aux fins qu'elle se propose. M. Carlisle en donne les raisons suivantes : « La pression, dit-il, s'effectue ordinairement sur une petite surface. L'épaississement de la cuticule augmente cette pression, en diminuant l'espace entre la substance comprimante et la partie qui vit; mais de nouvelles couches de la cuticule se formant encore, la vraie peau commence à se séparer par un mécanisme fondé sur l'absorption, et facilite ainsi la séparation de la croûte de la cuticule maladive du niveau des parties vivantes. En procédant sur ce plan, il *se forme un cône de cuticule*, dont le sommet est enfoncé dans les parties sensibles, de manière que la moindre compression y détermine une douleur plus ou moins vive.



M. Carlisle disserte ensuite sur les formes différentes que les cors peuvent acquérir; il en distingue particulièrement deux espèces, qui diffèrent l'une de l'autre sous plusieurs aspects : l'une est le *cor dur*, l'autre est le *cor mou;* ce dernier est toujours situé dans les endroits où la transpiration est abondante, ce qui lui donne un caractère particulier. Il importe de savoir que, quoique la substance d'un cor soit composée de la même espèce de matière que la cuticule, cependant elle n'est pas disposée de la même manière : les couches sont plus épaisses, et souvent même comme *caséeuses* en quelques endroits; elles laissent évaporer une partie de l'eau qui entre dans leur combinaison, de manière qu'elles offrent bientôt l'apparence d'un cor dur et cassant, plus inflexible que la cuticule naturelle. Quelquefois l'inflammation se forme dans la peau, près de la racine du *cor*, et alors la cuticule morbide se sépare du voisinage, par la formation d'un petit abcès qui devient un moyen naturel de guérison.

CURATION.

Il y a plusieurs méthodes rationnelles pour se délivrer du *tylosis* : la plus ordinaire, la plus expéditive, est, sans contredit, celle de l'extirpation. On y procède en isolant le *cor* des parties saines, au moyen d'une dissection pratiquée avec

adresse. M. Dubouchet fait mention d'un très habile pédicure, qui savait arriver, avec son instrument, jusqu'à l'insertion la plus profonde de la racine du mal, sans faire sortir une goutte de sang, sans exciter la plus légère douleur. Il ajoute même avoir vu des personnes accuser, pendant cette petite opération, un continuel sentiment de plaisir, un agréable chatouillement. Cette circonstance a lieu surtout pour les *tylosis* qui sont durs et déja anciens.

M. Carlisle propose, du reste, trois méthodes pour la cure radicale des *tylosis;* dans la première, il procède ainsi qu'il suit: après avoir suffisamment tenu les parties dans l'eau chaude, il fait appliquer sur l'induration, de l'alcali caustique en liqueur, au moyen d'une petite éponge qui en est imbibée; cette éponge y est maintenue environ un quart d'heure, de manière à ce qu'une légère douleur s'y fasse sentir: on réitère ce procédé jusqu'à ce que toute la cuticule affectée soit tombée et le cor entièrement dissous. M. Carlisle fait observer que l'emploi de ce moyen réclame une dextérité singulière; qu'il exige tant de persévérance, que peu de personnes sont tentées de s'y soumettre. De plus, s'il n'est point continué, jusqu'à ce que la peau elle-même soit mise à nu, on ne saurait être sûr d'avoir entièrement remédié au mal.

Il est une seconde méthode de traitement proposée par le même auteur: elle consiste dans l'usage d'un peu d'emplâtre adhésif, qu'on étend sur la peau malade; on en coupe le milieu, de

manière à former un trou suffisant pour admettre le *tylosis*, qui doit paraître au travers. On dispose plusieurs morceaux de l'emplâtre *diachilon*, les uns sur les autres, jusqu'à ce qu'ils s'élèvent au dessus du niveau du cor; on contient le tout avec des bandelettes, et on se sert d'un soulier très large pour se soustraire à toute compression nuisible. La pression qui s'effectue à l'aide de ces emplâtres, au lieu de tomber sur le cor, se fait sentir sur la peau qui en entoure la base. L'effet de ce procédé sera la *protension* de la racine enfoncée des cors, qui se détachera insensiblement. On conserve ces emplâtres depuis trois jusqu'à six semaines. M. Daynac a souvent mis en pratique cette méthode, et il assure qu'elle est efficace, si on la continue un temps suffisant.

Enfin, la troisième méthode consiste dans l'emploi d'un vésicant. On coupe le cor aussi près que possible; ensuite on applique dessus un morceau d'emplâtre épispastique assez large pour couvrir la base du cor et empiéter un peu sur la cuticule saine; on maintient l'emplâtre au moins pendant l'espace de vingt-quatre heures, et même plus long-temps, pour qu'il ne produise point d'ampoule ni de douleur. S'il survenait trop d'inflammation, on pourrait la dissiper par un cataplasme de mie de pain et de lait. Cette méthode est particulièrement avantageuse pour les *cors mous*.

M. Carlisle affirme que tous ces moyens, qu'il propose comme le fruit de son expérience, lui ont été suggérés par le célèbre J. Hunter, et que ce

traitement est fondé sur les principes adoptés dans l'école de ce grand maître.

M. Dubouchet, auteur d'un fort bon écrit sur les soins à *donner aux pieds*, propose un moyen nouveau qu'on ne saurait passer sous silence : c'est d'avoir recours aux limes dites *sulfuriques diamantées*, inventées par M. *Moussier-Fièvre*, mécanicien ingénieux. Par le moyen de ces limes, on parvient à râper successivement toute la partie cornée du *tylosis*, de manière à la séparer adroitement des parties sensibles. Ces instrumens agissent sans faire sortir une goutte de sang, et sans provoquer la moindre douleur. Il convient surtout de les employer quand les cors que l'on veut extraire sont durs et dans un état complet de dessèchement.

GENRE III.

VERRUE. — *VERRUCA.*

Verruca vulgaris, *verrucæ persiles*, *porros*, *porra*, *fici*, *ficus*, *acrochordones*, *myrmecia*, *formica*, *formicaria*, *thymion*, *sycosis*, *lophos*, *moros*, *thymus*, *acrothymium*, *verrues*, *tannes*, *poireaux* des Français; *wartz* des Anglais; *warze* des Allemands.

Affection caractérisée par des excroissances tantôt sessiles, tantôt pédiculées, tantôt mobiles, tantôt fortement adhérentes à la peau, dont elles conservent à peu près la couleur. Leur surface est dure, raboteuse, à peu près indolente. Ces sortes de végétations sont, en général, peu susceptibles de s'enflammer.

Les espèces qui suivent doivent être signalées:

A. La verrue vulgaire ou sans pédicule (*verruca vulgaris*). Celle-ci est spécialement formée par de petits prolongemens dermiques, qui se séparent les uns des autres, et font paraître la tumeur comme fendillée. Son siége d'élection est aux mains; elle est manifestement nourrie par les capillaires cutanés, dont les anatomistes, et particulièrement M. Cruveilher, ont parfaitement suivi et apprécié le trajet.

B. La verrue acrochordon ou avec pédicule (*verruca acrochordon*). Ce sont de petits appendices membra-

neux, plus larges à leurs extrémités qu'à leur base, dont la surface est lisse et rougeâtre. On les observe le plus communément le long du cou et à la face postérieure du tronc. Il arrive souvent que ces verrues tiennent à la peau par un très large pédicule. M. Rayer a vu six verrues semblables, disposées en bande, le long du bord antérieur du muscle trapèze, du côté droit. Nous avons maintenant sous les yeux une jeune demoiselle de vingt ans, dont toute la face est masquée de verrues tantôt aplaties, ou tantôt sessiles avec pédicule, qui disparaissent aux approches de l'hiver pour reparaître au printemps.

On pourrait en distinguer une troisième espèce; c'est la *verruca caduca;* mais nous attendons un plus grand nombre de faits.

Nous pouvons rattacher, comme autant de variétés aux deux espèces que nous venons d'indiquer, les *fics*, sortes d'excroissances qui s'établissent quelquefois d'une manière spontanée au visage, à la partie antérieure du cou, etc. Ils diffèrent des verrues, en ce que leur surface est lisse, et qu'ils présentent quelquefois, à leur sommet, une membranule semblable à celle du fruit de la figue. Les fics diminuent ou disparaissent quelquefois d'eux-mêmes; il se manifeste aussi sur le visage des verrues multiples ou solitaires, qui ont la forme d'un pois chiche, et qui sont appelées *verrues de Cicéron*. Elles portent quelquefois un ou plusieurs poils, surtout quand elles sont à la face.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Parmi les souillures qui peuvent affecter le corps humain, il n'en est pas de plus sale et de plus dégoûtante que celle des verrues, qui se développent souvent, en nombre très considérable, à la surface du tégument. Cette affection cutanée, quoique légère en apparence, mérite une attention sérieuse.

ESPÈCE. *De la verrue vulgaire.* La verrue vulgaire est une tumeur tubéreuse, dure, âpre au toucher, indolente. On voit qu'elle est sensible, quand on la comprime à sa base; si on la coupe, même très près de la peau, elle laisse écouler une goutte de sang. Elle est ordinairement composée de petites lamelles bleuâtres à l'œil. La verrue vulgaire occupe le plus ordinairement les mains; elle a souvent un siége plus incommode. Au dire de Plutarque, Fabius fut appelé *Verrucosus*, parce qu'il portait une énorme verrue à la lèvre supérieure. J'ai vu des tumeurs semblables occuper le gosier, le voile du pâlais, la langue, etc. J'ai aussi rencontré une femme dont tout le corps était hérissé de pareilles excroissances. La verrue vulgaire n'est pas toujours une maladie simple; ce qu'il importe surtout, c'est de savoir, quand on les rencontre en très grand nombre à la surface du corps, si elles ne proviennent pas d'un mauvais principe,

et si elles ont de la disposition à devenir chancreuses.

M. le docteur Rey voulut bien m'adresser un jour une jeune fille dont l'histoire est digne d'être conservée (*verruca caduca*). Cette personne, âgée de vingt-trois ans, d'un tempérament lymphatique, ayant la peau très fine et très blanche, avait successivement demeuré dans plusieurs quartiers de Paris, sans avoir jamais éprouvé la moindre indisposition. Vers le mois de juin 1807, il lui survint, à la partie latérale gauche de la poitrine, un petit tubercule absolument semblable à une verrue naissante; ce tubercule s'accrut peu à peu, et, dans l'espace de cinq à six semaines, devint gros comme un petit pois; il ne différait guère d'un grain isolé de variole parvenu au septième jour de son éruption; mais il n'avait pas d'aréole rouge. Bientôt parurent plusieurs autres boutons de même nature; ils avaient leur siége à la partie antérieure du cou; un seul était placé sur le menton. Cette demoiselle essaya, mais en vain, de lier avec un fil de soie le premier tubercule dont nous venons de parler. Elle le travailla avec une aiguille sans pouvoir le faire saigner. Toutes ces causes d'irritation le firent devenir rouge, enflammé et douloureux. La malade, voyant son mal empirer, et ne pouvant le faire disparaître, consulta son médecin, qui examina ces petites tumeurs, et crut reconnaître des porreaux ou verrues; il remarqua, en outre, que la peau qui environnait le tubercule avait un aspect très inflammatoire. Elle était inégale, légèrement bosselée, rouge, avec déman-

geaison, et une douleur lancinante, parfois assez aiguë. M. Rey en suivit la marche; voici ce qu'il observa : Un tubercule de même couleur que la peau, de très petite dimension, s'élevait peu à peu, et parvenait, dans l'espace d'un mois et demi ou de deux mois, à la grosseur d'un grain de chènevis. Au bout de quelques jours, il devenait un peu plus opaque, et on voyait paraître à son sommet un petit corps dur qui s'avançait d'un sixième ou d'un huitième de ligne. Autour de ce petit corps central, le tubercule s'enflammait, et l'irritation se communiquait même à la peau sur laquelle il était placé. Le petit corps dur dont nous venons de parler noircissait, et tombait au bout d'un temps plus ou moins long; il en suintait une liqueur très peu abondante, qui, en se desséchant, formait une légère croûte, et le tubercule disparaissait. Cette marche est constante; et nous venons d'observer, à l'hôpital Saint-Louis, chez une petite fille, âgée de neuf ans, un phénomène tout-à-fait semblable. Chez elle, plusieurs verrues, d'une apparence cristalline, paraissaient, noircissaient, et se détachaient de la peau d'une manière successive.

Il est beaucoup de verrues qui naissent au voisinage des carcinomes, et qui participent elles-mêmes de cette diathèse; mais ces excroissances ne sauraient être assimilées à des verrues simples, mais plutôt à des verrues malignes ou des cancers occultes. Ces sortes d'excroissances perdent, avec le temps, leur forme verruqueuse, et deviennent de vrais ulcères phagédéniques. Il en

est aussi qui sont manifestement dépendantes d'un vice syphilitique, et qu'il importe de bien séparer de celles dont nous traitons.

ESPÈCE. *De la verrue acrochordon.* On désigne sous ce nom les verrues qui tiennent à la peau par un pédicule tantôt large, tantôt étroit et aminci. Tout le monde peut se faire une idée de ces petites productions, qui ressemblent à des poches membraneuses, flasques et vides : on en voit qui ne se rompent jamais sans donner issue à une certaine quantité de sang ; quelquefois ce sont deux lames de peau réunies par leurs faces, et formant comme des espèces de crêtes.

Rien n'est, du reste, plus varié que ces verrues ; les unes sont rouges, les autres sont blanches, ou absolument conformes à la peau par leur couleur. On en voit qui sont dures, et comme calleuses ; on en trouve d'autres qui sont molles au toucher. On peut en rencontrer sur toutes les parties du tégument, particulièrement à la partie antérieure et postérieure du cou, à la poitrine, au tronc, aux parties génitales, etc.. : *Acrochordon, quòd exiguo quasi pediculo, ut de chordâ dependeant.*

ÉTIOLOGIE.

Les causes organiques des verrues dépendent, ou semblent du moins dépendre d'une distribu-

tion inégale des sucs nutritifs. C'est ainsi qu'on voit, sur l'écorce de certains arbres, la surabondance des sucs nourriciers produire des tubérosités, des fongosités, des excroissances, etc. Les anciens faisaient provenir les verrues d'un sang muqueux et trop épais ; d'autres voulaient que ce fût le mélange de la bile avec le sang ; mais, ne vaut-il pas mieux dire que c'est le tissu muqueux, ce ciment du corps humain, qui s'écarte des règles, et qui prend une direction anormale ?

La disposition héréditaire est une des causes organiques qui influent davantage sur la production des verrues. On rapporte que Cicéron avait tiré son nom d'une tumeur verruqueuse qu'il portait au nez, et qui avait la forme d'un pois chiche.

Le tempérament influe, jusqu'à un certain point, sur la constitution verruqueuse. On a observé que les jeunes filles qui, par leur constitution, se rapprochent beaucoup de celle des hommes (les *virago*), sont très sujettes à ce genre de maladie.

Les parties du corps qui sont le plus exposées aux frottemens sont celles qui sont le plus attaquées par les verrues : on en observe surtout chez les individus qui, par état, mettent des fils entre leurs dents, comme, par exemple, les cordonniers.

Les verrues sont très communes chez les artisans qui sont occupés à des travaux rudes, ou qui manient constamment des corps durs avec leurs mains, chez ceux qui laissent accumuler sur leur visage, ou autres parties de leur corps, des matières im-

pures. Une compression trop prolongée durcit les papilles de la peau, et intercepte la fonction des exhalans.

On a pensé, on a même écrit que les verrues pourraient être communicables par voie de contagion; mais il serait impossible de le prouver.

CURATION.

Il est des verrues indestructibles; on a beau les exciser, elles se reproduisent avec une rapidité qui tient du prodige. Je viens d'être témoin d'un fait extraordinaire: j'ai vu un écolier dont les mains en étaient tellement recouvertes, qu'il était impossible d'y trouver une seule place vide. Ces excroissances sont surtout inattaquables quand elles siégent sur des parties ligamenteuses, quand elles se trouvent résider sur des articulations délicates: il est alors dangereux de les irriter.

On peut, dit Laforest, employer l'incision pour traiter les verrues: on peut les enlever de la même manière que les cors, en les cernant légèrement avec le bistouri; mais cette opération ne saurait être confiée qu'à un chirurgien aussi expérimenté qu'habile.

Quand les verrues sont pédiculées, on a recours à la ligature, qu'on exécute par le moyen d'un fil ciré, d'une soie ou d'un crin. On serre progressivement ce fil, de manière à intercepter toute cir-

culation nutritive dans la tumeur. Ce procédé suffit pour les flétrir ; il convient surtout quand la base des excroissances est très amincie, et qu'il est très facile de la saisir ; mais si leur base est trop large, on peut les exciser à la manière des cors.

On a recours à des moyens plus simples, pour les personnes qui redoutent des opérations chirurgicales : on se borne à ébarber les verrues superficiellement avec le bistouri ; on les réprime ensuite par des caustiques. Mon élève, M. Dudon, se sert, avec beaucoup d'avantage, d'une dissolution d'hydrochlorate d'ammoniaque. Il a guéri très promptement, par ce procédé, une jeune demoiselle dont les mains en étaient couvertes. Il a soin de prescrire ces lotions plusieurs fois le jour.

On emploie journellement, contre les verrues, le suc de chélidoine, celui de tithymale, de figuier, etc. ; l'hydrochlorate de soude en dissolution dans le vinaigre ordinaire. On fait un fréquent usage de l'acide nitrique ; on a recours à un cure-dent pour en déposer une goutte au milieu de la verrue ; on détruit, par ce moyen, l'action végétante de la verrue ; la pierre de nitrate d'argent, la potasse caustique sont aussi employées. Falloppe brûlait la tête des verrues avec du soufre allumé, après avoir cerné et emprisonné la tumeur avec la moitié d'une coquille de noix percée d'un petit trou, etc. Tous ces procédés conviennent, sans aucun doute ; mais il importe de les mettre en œuvre avec prudence et dextérité.

GENRE IV.

ONYGOSE. — *ONYGOSIS.*

Onyxis, onycos, onychia, paronychia, onychoptose, onychophyme, pterygion, reduviæ, panaris, tourniole, onglade, unguium ficus, unguium scabrities, curvatura unguium, fissura unguium, unguium leprositas, sordities unguium, ungues inæquales, ungues callosi, der wurm, odenser unge, naudte des Allemands. Consulter Fabrice d'Aquependante, Mercurialis, Fabrice de Hilden, Frankenau, J. Hunter, Swédiaur, Musæus, Saillant, Lisfranc, Dupuytren, Richerand, Plempius, Haase, Astruc, Guilmot, Wardrop, Ozanam, Brachet, Robbe, Blaquière, Levrat, Cullerier, Rayer, Royer-Collart, Cousture, C. Faye, et les intéressantes recherches de M. Lelut.

Affection caractérisée par l'état phlegmasique de la matrice des ongles, par la douleur, la rubéfaction et la tuméfaction de la partie affectée, avec déformation, induration ou altération quelconque de la substance unguiculaire.

Il faut distinguer l'*onygose aiguë*, l'*onygose chronique*, l'*onygose incarnée*, l'*onygose par difformité :*

A. L'onygose aiguë (*onygosis acuta*). Personne n'a mieux décrit cette espèce que M. Lelut : il a très judicieusement distingué l'*onglade* qui survient sans inflammation préalable de la matrice de l'ongle, de l'*onglade essentielle* qu'accompagne et détermine un appareil phlogistique très prononcé.

B. L'onygose chronique (*onygosis chronica*). C'est l'espèce que l'on observe le plus souvent à l'hôpital Saint-Louis. M. Lelut a très bien parlé de cette espèce d'*alopécie unguéale*.

C. L'onygose incarnée (*onygosis per incarnationem*). Cette affection accidentelle a fixé d'une manière spéciale l'attention des chirurgiens modernes.

D. L'onygose par difformité (*onygosis per fœditatem*). Les vices de difformité des ongles sont aussi nombreux que variés : certains auteurs en ont fait comme une monographie curieuse, propre à intéresser les pathologistes. Ils ont publié des faits singuliers sur la chute de ces appendices, sur leur allongement insolite, leur dessèchement, leur ramollissement, leur changement de couleur, etc.

Pour bien approfondir tous les états morbides de l'*onygose*, nos élèves doivent préalablement diriger leur attention sur la structure et les usages physiologiques des ongles. Ces sortes de considérations ne sont point ici de notre ressort. Nous nous bornerons à ne voir, dans les appendices unguiculaires, que des organes susceptibles d'altérations, comme l'épiderme, dont ils se rapprochent, d'ailleurs, par beaucoup de propriétés et de rapports.

TABLEAU GÉNÉRAL DU GENRE

ET DE SES ESPÈCES.

Ce genre renferme les altérations les plus diverses : il sera néanmoins facile de les encadrer dans les divisions qui suivent.

ESPÈCE. *De l'onygose aiguë.* L'inflammation des ongles est une des plus douloureuses qu'on ait à traiter dans l'exercice de l'art : elle s'établit ordinairement dans les vaisseaux nourriciers de ces appendices ; elle débute par un gonflement plus ou moins considérable, et par un accroissement insolite de la sensibilité du doigt ou de l'orteil qui se trouve affecté, particulièrement au pourtour des racines unguéales. M. Lelut remarque très bien, « Que l'espèce de croissant à concavité antérieure, formé en cet endroit par la peau, est changé en bourrelet d'un rouge pourpre, plus élevé, plus sensible à l'endroit où l'ongle semble adhérer davantage, et interrompu par des ulcérations saignantes, mammelonnées aux lieux où l'ongle est déja détaché, ou semble devoir se détacher bientôt. »

Arrivent ensuite tous les ravages d'une suppuration plus ou moins considérable : un pus grisâtre et de mauvaise odeur s'échappe de l'endroit affecté ; l'ongle perd son éclat, sa *nitidité* ordinaire ; sa couleur s'altère ; il s'y forme des taches ; enfin, on le voit se détacher en tout ou en partie. Le chirur-

gien favorise quelquefois sa chute par des tractions légères et modérées.

ESPÈCE. *De l'onygose chronique.* Cette espèce est le symptôme d'une multitude de dermatoses chroniques; on l'observe dans la teigne, dans le trichoma, dans *l'herpes squamosus lichenoïdes*, dans la lèpre, dans la syphilis, etc. : elle se développe constamment; il y a peu de rougeur et de tuméfaction; la douleur y est très modérée; c'est comme un levain caché qui détruit insensiblement toutes les sources de la nutrition pour cet organe. Un homme, âgé de trente ans, entra à l'hôpital Saint-Louis, pour s'y faire traiter du *prurigo lichénoïde*; mais, auparavant, il s'adressa à un charlatan, qui lui administra une pommade arsénicale : à peine en eut-il fait usage, que les ongles de ses pieds et de ses mains commencèrent à vaciller; ils se détachèrent par cet endroit qu'on appelle la *lunule*: presque aussitôt l'épiderme de la paume des mains et de la plante des pieds devenait plus épais; mais, il reprenait son état normal, à mesure que les ongles repoussaient.

ESPÈCE. *De l'onygose incarnée.* C'est plutôt la description d'un accident que d'une maladie. On nomme ainsi l'empiétement, ou, si l'on veut, le refoulement des chairs sur les bords latéraux des ongles. Ces appendices jouent ici un rôle tout-à-fait passif, et c'est peut-être un vice de langage que de se servir de l'expression *d'ongle rentrant*,

pour indiquer ce phénomène morbide. Cette maladie suscite les plus vives douleurs; elle donne lieu à des ulcérations fongueuses qui masquent plus ou moins le siége du mal. *L'onygose incarnée* doit exciter toute la sollicitude du chirurgien. Une femme de la campagne, dont la maladie avait été méconnue, mourut à l'hôpital Saint-Louis, avec la gangrène au gros orteil du pied droit.

ESPÈCE. *De l'onygose par difformité.* C'est surtout dans le groupe des dermatoses hétéromorphes que doivent figurer les divers cas d'onygose par difformité. Le nommé Vaufeuil se présenta à l'hôpital Saint-Louis, avec un allongement extraordinaire de l'ongle de l'index de la main droite, accident qui lui était survenu à la suite d'une contusion violente, produite par un cheval. Depuis ce temps, cet ongle, au lieu d'être plat, devint cylindrique, et acquit, dans l'espace d'un an, près de vingt pouces de longueur. Cet ongle était figuré comme un canal, qui laissait passer le suc nutritif; il était crochu comme une griffe d'aigle à son extrémité. Ce que j'ai vu de plus extraordinaire en ce genre, c'est une femme de Versailles, dont tous les ongles des mains et des pieds s'étaient allongés de douze à dix-huit pouces. En général, les recueils scientifiques fourmillent d'exemples sur les monstruosités et superfétations unguéales. Il serait utile de classer toutes ces anomalies; avec le temps on y parviendra.

ÉTIOLOGIE.

Tout ce qui altère la nutrition de la matrice des ongles altère plus ou moins profondément ces appendices. Le *favus*, le *trichoma*, l'*herpes squamosus lichenoïdes*, la *lèpre*, la *syphilis*, *etc.*, peuvent produire de pareils effets. M. Ozanam remarque aussi que, parmi les causes extérieures, il faut surtout signaler le contact des substances âcres, astringentes, ou plus ou moins caustiques. De là vient que, les savonniers, les teinturiers, les blanchisseurs, au moyen des acides, les préparateurs de peaux, les maçons, les plâtriers, etc., sont particulièrement sujets à l'onygose.

Les fortes contusions sont une des causes fréquentes de la dégénérescence des ongles. Une dame qui voyageait fut renversée de sa voiture : les doigts de sa main droite furent écrasés par les roues de l'équipage ; le pouce surtout s'élargit à un tel point, qu'il prit, selon l'expression de Wardrop, la configuration d'une spatule. La malade, parfaitement secourue par un homme de l'art, vit, dans la suite, toutes ses plaies se cicatriser ; les ongles tombèrent ; mais, lorsqu'ils se reproduisirent, ils se montrèrent constamment inégaux, rugueux et friables.

L'onygose par incarnation reconnaît des causes particulières, qui ont été parfaitement constatées par nos chirurgiens modernes. Les chaussures trop étroites et qui exercent sur le bout des pieds une

compression permanente, les marches forcées, la négligence qu'on apporte à couper les ongles, l'excessive malpropreté, sont autant de causes qui peuvent donner lieu à ce genre d'altération. L'introduction fortuite d'un corps étranger est souvent suivie du même résultat. C'est ce qui arrive fréquemment, dans les pays où les hommes marchent les pieds nus, et sur un terrain sablonneux.

CURATION.

Pour procéder convenablement à la cure de l'onygose, il faut attaquer d'une manière plus ou moins active les causes qui l'ont produite. La plus pressante indication, quand la matrice de l'ongle est plus ou moins vivement enflammée, est de diminuer la tension des parties par l'application locale des sangsues, par l'emploi des cataplasmes émolliens ou narcotiques, par les lotions émollientes, par tous les moyens antiphlogistiques. La suppuration arrive, la sensibilité diminue; les parties offensées reprennent dès lors leurs conditions normales; souvent l'ongle est entraîné, et sa chute précède une cicatrisation plus ou moins louable.

Si l'*onygose* est d'un caractère chronique, il n'en faut pas moins remonter à sa source. C'est ainsi que les mercuriaux réussissent dans l'onglade syphilitique; les sulfureux dans la consomption unguéale dartreuse, etc. Dans une dissertation de

Niemann, adressée au célèbre professeur Baldinger, de Gottingue, on cite l'exemple d'une jeune fille chlorotique, merveilleusement guérie par l'emploi des martiaux. Ses ongles s'étaient ramollis et avaient pris un aspect tout-à-fait dégoûtant. Cet accident était survenu par la difficulté du travail de la menstruation : les saignées n'avaient produit qu'un soulagement momentané ; à chaque renouvellement de lune, des douleurs très vives se manifestaient dans la région de l'utérus ; les règles, qui ne se montraient d'abord, qu'en très petite quantité, finirent par ne plus revenir. La jeune fille perdit presque aussitôt sa fraîcheur et sa beauté : on lui administra vainement les plus forts emménagogues. Niemann eut recours aux préparations martiales, administrées sous différentes formes. La jeune fille fut guérie, en prenant de la limaille de fer en substance, diverses teintures et des électuaires dans lesquels on faisait entrer la poudre de Mars. (J.-C. NIEMANN, *Dissertatio de fœdâ unguium mollitie puellæ chloroticæ martialium usu feliciter curatâ.*)

L'*onygose par incarnation* réclame un système particulier de curation, et les soins chirurgicaux sont indispensables. L'art est en possession de procédés nombreux, qu'il faut approprier aux circonstances. L'indication ancienne consistait à isoler l'ongle en le soulevant avec un stylet, à dégager cet appendice des chairs contiguës, en réprimant leurs fongosités par des acides plus ou moins concentrés. Quelques uns de nos praticiens modernes imitent

Ambroise Paré, qui coupait les chairs d'avant en arrière, pour les châtier ensuite avec le fer rouge. Fabrice d'Aquependante cherchait à écarter les végétations charnues de l'ongle, au moyen d'une spatule, et à les aplatir graduellement par un bourdonnet de charpie, dont il augmentait insensiblement le volume. Desault substitua à la spatule une lame de fer-blanc; M. Richerand, une lame de plomb.

De nos jours, des chirurgiens fort habiles pratiquent l'avulsion, à l'exemple de quelques anciens. Armés de ciseaux, il fendent l'ongle dans toute son étendue, depuis le bord libre, jusqu'à sa racine; ils saisissent ensuite, avec des pinces à anneaux, chaque fragment; ils s'appliquent surtout à détruire les adhérences du fragment incarné.

On a ingénieusement proposé de couper fréquemment le bord de l'ongle où existe le mal. Par ce moyen, l'ongle se dévie vers le côté où il trouve le moins de résistance, et se dégage peu à peu des chairs qui le refoulent. L'auteur (M. Guilmot) en a fait sur lui-même l'expérience. Enfin, C. Faye, dont on ne saurait assez louer les travaux sur ce point de doctrine, propose un moyen mécanique, exempt de toute douleur, qu'il croit propre à remplacer le procédé de l'avulsion et de la cautérisation. Ce moyen consiste à amincir longitudinalement le milieu de l'ongle, en le raclant avec la lame d'un bistouri; on fait ensuite une incision en V, avec perte de substance sur le bord libre de l'ongle, plus près du côté malade que du côté sain : on

perce celui-ci de chaque côté de l'incision; on passe dans chaque trou un petit fil métallique pour les tordre ensemble graduellement, de manière à rapprocher les bords de l'incision. Le but de l'auteur de ce procédé est d'éloigner la portion d'ongle du foyer de l'ulcération; ce qu'il prétend lui avoir complétement réussi dans deux circonstances.

M. Blaquière a publié le moyen suivant, qu'il applique particulièrement au gros orteil. Il procède d'abord à l'arrachement du tiers de l'ongle, du côté de la maladie; il y parvient en l'amincissant avec un bistouri. Il le fend jusqu'à la racine, puis il le saisit avec une forte pince, qu'il roule sur elle-même. Lorsque la plaie a saigné quelques minutes, il la garnit profondément, et dans toutes ses parties, de charpie fine, dans l'intention de dessécher promptement le tissu des parties sous-jacentes; il l'abreuve d'une teinture de myrrhe et d'aloès. La charpie, ainsi humectée, est recouverte de petites compresses; par dessus le tout, des bandelettes étroites de diachylon gommé sont destinées à exercer une compression modérée. Le troisième jour, à la levée de l'appareil, toutes les parties gonflées se trouvent considérablement réduites, et le malade, soulagé, est alors ordinairement en état de marcher.

GENRE V.

DERMATOLYSIE. — *DERMATOLYSIS.*

Relâchement de la peau, cutis pendula, cutis pensilis, cutis lapsus, cutis rugositas, chalazo-dermie, etc.

Affection caractérisée par une extension anormale de la peau, provenant d'une altération particulière dans la faculté contractile de cette enveloppe.

Nous avons observé, à l'hôpital Saint-Louis, plusieurs cas de *dermatolysie*. Je me borne à les signaler succinctement, n'ayant pas un assez grand nombre de faits pour en donner une histoire complète.

A. La dermatolysie palpébrale (*dermatolysis palpebrarum*). Cette dermatolysie est très commune; nous l'avons observée sur un grand nombre d'individus, particulièrement sur une jeune fille de la campagne qui s'était livrée avec excès au travail de la moisson. Elle couchait habituellement dans une grange fort humide. Ses paupières supérieures s'allongèrent d'une manière prodigieuse, au point de couvrir les yeux et la partie supérieure des joues en totalité. J'ai vu le même phénomène chez une demoiselle de dix-sept ans, qui avait eu dans son enfance quelques

symptômes de scrofules. Occupée à des travaux qui exigeaient que sa tête fût toujours penchée vers la terre, il lui survint dans les paupières deux prolongemens cutanés, d'une mollesse singulière, et qui n'excitaient, d'ailleurs, aucune douleur. Cette indisposition, qui resta toujours la même, apportait dans l'exercice de la vision une gêne très marquée.

B. La dermatolysie faciale (*dermatolysis faciei*). La dermatolysie faciale est assez commune; mais le fait que nous allons rapporter est unique dans les fastes de l'art.

Histoire d'un berger des environs de Gisors. (Dermatose hétéromorphe.)

Jamais, peut-être, la peau n'a offert l'exemple d'un développement aussi extraordinaire que dans la personne de J.-B. Lemoine, né dans un petit village près de Gisors. Quand nous avons recueilli l'observation de cet individu, il était âgé de quarante-cinq ans. Sa taille était de quatre pieds quatre pouces; sa tête faisait, à peu près, le quart ou le cinquième de sa hauteur; le tronc n'en faisait que les deux cinquièmes : ses jambes et ses cuisses étaient beaucoup plus élevées que ne devait le comporter sa hauteur : tout l'ensemble du corps formait un homme de petite stature, mais assez bien constitué.

Ce volume extraordinaire de sa tête était dû à des plis que forme la peau qui la recouvre. Ces plis s'observaient sur le front, la tempe du côté gauche, et toute la partie droite de la tête; ils étaient d'une étendue énorme. Le premier, qui occupait le front, présentait la forme d'un carré allongé sur l'angle supérieur et postérieur à droite, et sur l'angle antérieur et

inférieur à gauche, répondant, à peu près, à la bosse frontale de ce côté. La peau qui formait ces plis était épaisse, le tissu cellulaire un peu gonflé, mais plus dans certains endroits que dans d'autres. Cette peau était d'un blanc rosé et n'adhérait point à l'os. Le carré qu'elle représentait avait trois pouces dans son plus grand diamètre, qui était transversal, sur deux pouces six lignes dans son petit diamètre, lequel était vertical. Derrière ce premier développement, la peau paraissait s'amincir, étant cependant toujours plus épaisse que dans l'état normal, et continuait à s'étendre jusqu'à l'articulation de l'os occipital avec les pariétaux, s'étendait sur les deux tiers du coronal du côté droit, sur la moitié supérieure du pariétal du même côté, sur la partie supérieure de l'occipital, sur tout le pariétal gauche, sur le temporal et l'os de la pommette du même côté, et se terminait à l'apophyse nasale du coronal; de l'apophyse nasale du coronal, elle continuait de s'étendre, en formant de nouveaux plis, sur tout le côté droit du nez, sur toute la lèvre supérieure, depuis le trou mentonnier de la mâchoire inférieure, jusqu'à son angle du côté droit; ensuite remontait à l'apophyse mastoïdienne du même côté, jusque derrière l'oreille, venait gagner la tempe du même côté, pour se reporter en arrière jusqu'à la bosse pariétale, où nous avons pris son point de départ.

Sur tout le vertex, la peau ne formait pas de plis, mais elle était parsemée d'inégalités qui tenaient à des engorgemens particuliers du tissu cellulaire. Toute la partie qui recouvre le pariétal gauche était plus épaisse, et venait se rabattre sur la tempe du même côté, en formant quatre ou cinq grands replis qui se confondaient avec d'autres replis pareils, lesquels

venaient de la bosse frontale droite passant sur l'arcade sourcilière gauche pour s'unir avec le premier sur l'apophyse temporale du coronal.

L'ensemble de ces replis formait une masse inégale de peau pendante, attirant par son propre poids toute celle qui recouvrait cette surface de la tête, faisait baisser le sourcil de deux pouces, et le fesait tomber sur la pommette. Ce sourcil s'étendait de la base du nez à l'apophyse zigomatique. Le bord de la paupière supérieure se prolongeait comme le museau d'une carpe; plus tuméfié à sa partie externe, et recouvrant un œil sorti, pour ainsi dire, de son orbite, cet œil était plus petit que dans l'état naturel; il était blanchâtre, bosselé dans divers points.

Tout le côté droit de la tête et de la face était occupé par une suite de plis longitudinaux au nombre de cinq: le moyen se divisait, à sa partie inférieure, en trois autres replis, dont l'un, le plus postérieur, se terminait sur l'hélix, en remontant pour s'y fixer. Les deux autres branches se joignaient avec le second pli longitudinal, et continuaient ensemble de descendre jusque sur la poitrine.

Le premier pli longitudinal, qui était aussi le plus antérieur, commençait à la commissure gauche de la lèvre supérieure, et était formé par toute cette même lèvre, descendait obliquement en recouvrant les trois quarts de la bouche, et venait se terminer sur la partie latérale du menton : la lèvre inférieure contribuait aussi un peu à le former. La paupière supérieure de ce même côté se trouvait tirée en bas par le pli longitudinal moyen; elle était un peu relâchée elle-même, et recouvrait un œil atrophié, qui n'avait point quitté son orbite, mais qui étant très petit, était appuyé sur le bord inférieur de l'orbite, et laissait la partie

supérieure libre ; ce qui faisait paraître un enfoncement difforme sur cette partie. L'orbite était plus évasé que dans l'état naturel. Le sourcil se trouvait également tiré en bas, à sa partie externe, par ce même pli moyen : sa partie interne adhérait à l'arcade sourcilière. Le quatrième pli longitudinal se terminait sur la division postérieure du troisième, en passant devant l'oreille. Le cinquième enfin, après avoir passé entre l'oreille et le quatrième, se relevait comme une draperie, et allait se fixer sur la partie postérieure de l'hélix. Ces trois derniers plis réunis entraînaient avec eux l'oreille en bas. Tous ces plis, d'ailleurs, ne paraissaient pas formés par une peau malade : cette enveloppe était, au contraire, d'une couleur naturelle ; les parties destinées à être recouvertes de poils, l'étaient aussi, mais par des poils plus forts et plus clair-semés que d'ordinaire. Non seulement la peau qui formait tous ces plis augmentait le volume extraordinaire de la tête ; mais les os y entraient aussi pour beaucoup. Les os pariétaux et le coronal étaient d'un quart plus étendus que dans l'état naturel ; ils étaient parsemés d'éminences, qui paraissaient dues au développement du péricrâne. Toutes ces éminences, formées par les os, ainsi que leur dimension démesurée, lui donnaient l'aspect le plus hideux qu'il soit possible de voir : on ne saurait à quoi comparer la forme de la face, qui était des plus monstrueuses.

Ce malheureux avait perdu un œil à l'âge de six mois ; à vingt ans il perdit celui qui lui restait, après avoir éprouvé les plus violens maux de tête. Il se désespérait de ne pouvoir plus travailler ; l'ennui le gagnait lorsqu'il essaya d'aller se promener, en se dirigeant avec un bâton. Il se transporta dans un bois

qui n'est pas très éloigné de ce village, et voulant rendre sa promenade fructueuse, il commença par couper du bouleau, par faire des balais. Ses premiers succès l'encouragèrent tellement, qu'il se crut en état de pouvoir garder les vaches; il est vrai qu'on ne pouvait guère lui en confier qu'une. Lemoine reconnaissait, d'ailleurs, tous les lieux où il portait ses pas. Il savait distinguer les prés, les terres, qui n'étaient pas fort éloignés du bois qu'il fréquentait. Il ne lui était jamais arrivé de perdre son chemin, depuis près de vingt ans, qu'il faisait ce métier; s'il s'en écartait un instant, il ne tardait pas à le retrouver, en se dirigeant d'après le soleil, dont il apercevait encore quelque lueur à travers ses paupières.

Nous pouvons ajouter qu'il jouissait de toutes ses facultés intellectuelles. Un des grands chagrins que lui causait sa difformité, était de n'avoir pu se marier. Il chérissait ses parens. Parfois, on le voyait rire quand on lui adressait quelques plaisanteries; alors, la masse de peau du côté droit de son visage, ainsi que les plis du côté gauche, et sa lèvre supérieure, se soulevaient, et étaient comme agités d'un mouvement convulsif. Lemoine ne laissait pas croître sa barbe : il rasait, avec un habileté extrême, les lambeaux de peau qui masquaient son visage hideux. Il couchait dans une grange où on lui apportait ce qui lui était nécessaire; car, ce malheureux avait été exclu de la maison paternelle, d'après un vœu fait par sa sœur en se mariant, de ne jamais le regarder en face, crainte que quelqu'un de sa race ne portât un jour l'empreinte de sa difformité.

C. Dermatolysie cervicale (*dermatolysis collaris*). J'ai aussi fait dessiner, à l'hôpital Saint-Louis, la tête de

Jean-Jacques Éloi, âgé de soixante-deux ans, né dans le département de l'Oise, de parens sains. Sa maladie se manifesta chez lui vers l'âge de quatorze ans; elle commença vers l'oreille droite, et le volume de sa tumeur s'accrut insensiblement jusqu'au côté gauche; elle avait, à peu près, la forme suivante: la peau, singulièrement relâchée et sillonnée, formait une sorte de triangle qui se propageait jusqu'au devant de la poitrine. Cet amas de peau graisseuse ressemblait assez bien à celle que l'on voyait pendre sous le cou des vaches et des gros chiens de basse-cour. La face de cet homme était sillonnée par des rides longitudinales, qui, venant s'unir au menton, donnaient à la face de cet individu un air pittoresque et vénérable.

D. Dermatolysie ventrale (*dermatolysis abdominalis*). Nous avons souvent observé la dermatolysie ventrale. Un député des départemens en avait une tellement considérable, qu'on était obligé de la lui replier dans une immense ceinture. Tel était le fameux polyphage Tarare, dont M. Percy nous a conservé l'histoire: quand il n'avait pas mangé copieusement, la peau de son ventre pouvait presque faire le tour de son corps. Une femme, âgée de soixante et quinze ans, entra à l'hôpital Saint-Louis. Depuis six ans, les parois abdominales avaient éprouvé peu à peu un relâchement tel, que la plus grande partie des intestins se trouvait contenue dans la vaste poche qu'elles formaient. Cette poche, dont le volume ne saurait être déterminé, descendait (lorsque la malade était debout et qu'on l'abandonnait à elle-même) jusqu'à la réunion à peu près du tiers supérieur de la cuisse avec ses deux tiers inférieurs. Cette

masse énorme était maintenue avec une serviette largement ployée, et fixée à la partie postérieure du dos.

E. Dermatolysie génitale (*dermatolysis genitalium*). J'ai observé un relâchement de la peau très extraordinaire, situé entre les grandes et petites lèvres des parties génitales, chez une jeune fille de vingt ans. Cette affection avait un rapport singulier avec l'appendice décrit par les voyageurs, chez les femmes des Bochismans, avec ce qu'on appelle généralement le *tablier des Hottentottes*, que Barow, Le Vaillant et Péron ont décrit plus ou moins exactement.

DERMATOSE HÉTÉROMORPHE

QU'ON NE PEUT RAPPROCHER ENCORE D'AUCUN FAIT ANALOGUE.

Le fait suivant mérite d'être conservé dans ce groupe. M. Arnal, élève distingué de notre hôpital, en a publié dans le temps une notice fort exacte, dont nous allons reproduire ici les principaux détails. Une ancienne courtisane, âgée de cinquante-sept ans, fut envoyée au pavillon de la lingerie. Elle se plaignait, depuis environ cinq mois, de maux de tête, sans cause appréciable : douleurs errantes au dos et sur diverses parties du corps ; vertiges, éblouissemens, bourdonnemens importuns aux oreilles, sensation d'un sifflement aigu ; rougeur, larmoiement très incommode, enfin, tout ce qui peut faire présumer une congestion cérébrale. Ces symptômes s'évanouirent. Il restait néanmoins un léger prurit au cuir chevelu : pendant la nuit, ce prurit augmenta ; des éclairs de douleurs semblaient se diriger vers l'occiput, et préluder à la maladie qui devait paraître plus tard. Une sorte de bosse parut, en effet, vers la protubérance occipitale externe : elle avait près d'un pouce et demi de longueur, et était située transversalement.

Le jour suivant, nouvelles douleurs, quoique moins vives que la première fois. Ces douleurs se dirigeaient sur un point particulier du cuir chevelu ; elles furent ensuite remplacées par un prurit violent et par l'apparition d'une tumeur semblable à la première : les deux tumeurs étaient de niveau ; un sillon assez profond les séparait.

Quelques jours plus tard, nouvelles douleurs et nouvelles tumeurs ; ainsi de suite, jusqu'à ce que toute la partie postérieure de la tête, depuis le vertex jusqu'à l'occiput, se trouvât couverte de ces diverses bosses à forme allongée. Ces tumeurs, par leur diposition et leur arrangement, imitaient, d'une manière parfaite, les circonvolutions du cerveau : comme ces circonvolutions, elles étaient, en effet, de longueur et d'épaisseur variables ; elles affectaient différentes directions ; elles étaient séparées par des sillons plus ou moins profonds, véritables anfractuosités à l'instar de l'organe cérébral. Il semblait, comme l'observe très ingénieusement M. Arnal, que la surface de l'encéphale eût servi de modèle à cette singulière métamorphose du cuir chevelu.

La malade était tourmentée par un prurit violent, qui la portait à se gratter sans cesse, surtout la nuit ; il s'ensuivait une légère desquamation furfuracée ; les tumeurs restaient dures et rénitentes, et ne subissaient aucune modification : par intervalles, elles devenaient plus tendues et plus douloureuses. Au milieu de tous ces phénomènes extérieurs, la mémoire s'affaiblissait, la vue diminuait, et il y avait un commencement de surdité du côté droit.

GENRE VI.

NÆVE. — *NÆVUS.*

Maculæ originales, *maculæ maternæ*, *voglie*, *notæ*, *lunæ*, *signa*, *nævus sigillum* de SAUVAGES ; *nævus maternus*, *nævus lenticularis* de PLENCK ; *spalax*, *talpa*, *le sein*, *envies* de certains auteurs ; *sina* des Portugais ; *a mole of the skin ; a mothers mark* des Anglais ; *oder unmahl*, *muttermal*, *muterfleck* des Allemands.

Affection congéniale, caractérisée par des taches le plus souvent solitaires et disséminées; par des vésicules, des kystes, des excroissances verruqueuses ou stéatomateuses, d'une couleur et d'une configuration indéfiniment variées.

Ce genre est véritablement hétéromorphe. On pourrait faire un article fort curieux des faits sans nombre qui s'y rattachent. Le plus précieux attribut que nous présente le corps de l'homme est, sans contredit, la beauté. Galien trouve un caractère presque divin à ses proportions et à ses formes ; mais il est une multitude d'accidens fortuits qui peuvent altérer l'éclat de sa surface. Les anciens tenaient un grand compte de ces phénomènes singuliers, qu'ils regardaient parfois comme des signes avantageux pour distinguer un individu d'un autre. On rapporte qu'Ulysse avait au pied un tubercule, auquel sa vieille nourrice ne tarda pas à le reconnaître.

Parmi ces altérations congéniales dont la peau humaine est affligée, il en est qu'on peut comparer à des

objets connus, d'autres qu'on ne peut comparer à rien. Il en est qui ressemblent à des fraises, à des mûres, à des framboises, à des cerises, etc.; d'autres ont l'aspect des grains de raisin, des lentilles; on en voit qui simulent des fleurs; mais on en trouve aussi qui présentent des apparences plus ou moins surprenantes avec la peau velue de certains quadrupèdes. M. le docteur Ruggieri a publié naguère le cas d'une monstruosité congéniale, qui fit annuler un mariage presque aussitôt après sa célébration. Il s'agit d'une jeune demoiselle, qui, dans presque toutes les parties du corps que cachent ordinairement les vêtemens, se trouvait couverte de poils noirs, épais, durs, hérissés, cotonneux, et ressemblant beaucoup à ceux des chiens barbets. La peau sur laquelle s'élevaient ces poils était aussi noire que celle des Nègres. Ce changement brusque de couleur dans la peau formait, autour du corps et des genoux de cette femme, des cercles aussi réguliers que si un dessinateur les eût tracés. Cette disposition singulière aurait pu faire croire d'abord qu'elle portait un gilet et un caleçon noirs. Ce qu'il y avait de frappant, c'était la transition brusque entre la partie de son corps qui était parfaitement blanche, et celle qui était d'un noir aussi prononcé que la peau d'une Africaine. Le mari, qui adorait sa femme, tant qu'il n'avait vu que ses mains et son visage, fut pénétré d'horreur quand il eut connaissance de cette difformité. La séparation fut prononcée, et ce triste événement plongea deux familles dans la plus vive affliction.

J'ai recueilli beaucoup d'observations sur les accidens hétéromorphes qui surviennent à la peau : ces accidens n'ayant point d'analogues, je me borne à rapporter les deux suivans.

Observation sur un orphelin.

Un jeune orphelin n'avait, dans sa première enfance, qu'une douzaine de petits signes (*nævi materni*) sur la peau du cou et de la face; quatre seulement proéminaient singulièrement au dessus des autres. Il s'avisa de se les faire couper. Depuis ce temps, il en naquit un plus grand nombre, et d'un volume plus considérable. Il contracta la malheureuse habitude de les arracher ou de les faire saigner, ce qui les fit pulluler en plus grande quantité. Aujourd'hui, on peut dire qu'ils sont innombrables. On peut ajouter qu'ils offrent tous les types, tous les modes, toutes les formes de la dégénérescence phlegmasique. Il en est qui figurent, par leur agrégation, comme un véritable collier de verrues, sur le devant de la poitrine; ils ont la couleur vermeille des framboises. Sur le visage, ce sont des vésicules brunâtres, pyriformes, globuleuses, carrées, pentagones, etc. Aux ailes du nez pendent deux excroissances pédiculées et d'un rouge écarlate, qui les fait ressembler aux cerises nommées *bigarreaux*. La matière contenue dans certaines vésicules est tantôt séreuse, tantôt puriforme, tantôt stéatomateuse. Tout le corps est couvert de ramifications vasculeuses qui, de loin, ressemblent à des ornemens exécutés par les mains de l'art, et qui, de près, offrent des tubercules rouges, tout-à-fait analogues aux grains d'un groseiller. Cet individu s'était logé sur nos boulevards, où il se montrait aux curieux pour un prix très modique. Ceux qui le promenaient de ville en ville débitaient mille anecdotes fabuleuses sur son origine.

Histoire du jardinier Delaitre, dit La Taupe, *d'après ce qu'il a raconté lui-même.*

Le jardinier Delaitre porte au devant de l'œil et sur le nez, une espèce d'excroissance qui s'étend sur presque tout le front, sur une partie du crâne et de la face. La couleur de cette excroissance est tout-à-fait analogue à celle de la *peau d'une taupe*. Sa surface est granuleuse, et ressemble beaucoup à des mûres noires; elle est, dans deux ou trois endroits, pourvue de quelques longs poils. Nous en donnerons plus bas la description détaillée.

Delaitre est né à Meaux, en 1756, de parens très sains. Sa mère lui a, dit-il, souvent raconté que, dans les premiers jours de sa grossesse, trois hommes étaient venus dans son jardin, et y avaient rencontré le corps d'une *taupe morte;* sa mère s'étant retournée pour regarder cet animal, fut tellement effrayée, qu'elle jeta un cri, et porta sa main droite sur son œil et son front du même côté.

Elle accoucha à terme, et son enfant se trouva marqué de l'excroissance dite *taupe,* laquelle avait la même situation, la même étendue, le même aspect, proportions gardées, qu'elle a aujourd'hui, et offrait déja les poils dont nous venons de faire mention.

Quand *La Taupe* eut atteint l'âge de six mois, on appliqua sur son excroissance le placenta d'une femme nouvellement accouchée. Plusieurs personnes superstitieuses assuraient que c'était un topique infaillible pour la guérison; cependant cette difformité ne changea point; mais il s'y établit une suppuration légère qui a toujours continué depuis ce temps, et qui exhale une odeur désagréable.

La Taupe ne souffre nullement de cette excroissance : les seuls inconvéniens qui en résultent pour lui sont la difformité et la laideur, l'occlusion presque totale de l'œil droit, devant lequel cette tumeur tombe en pendant du sourcil, de manière que, lorsqu'il veut regarder de cet œil, il est obligé de la soulever avec les doigts.

Jusqu'à l'âge de quinze ans, *La Taupe* a pu, en soulevant sa tumeur, voir de l'œil droit aussi distinctement que du gauche ; mais, à cette époque, l'œil droit fut atteint d'une inflammation à la suite de laquelle il resta une tache sur la cornée. Cette tache s'étendit beaucoup, et l'empêcha, dans la suite, de voir de cet œil.

A l'âge de vingt-trois ans, Delaitre épousa une fort jolie vigneronne, sa cousine germaine, qui ne montra jamais de répugnance pour lui, et qui, dit-il, par gentillesse, l'appelait son *barbouillé*. Il en eut neuf enfans, tous d'une santé vigoureuse, et n'ayant pas le plus léger signe sur la peau. Celle-ci étant morte treize ans après son mariage, il prit une seconde femme qui lui a donné quatre enfans tout aussi sains que les premiers.

Environ quarante taches brunes, plus ou moins foncées, mais ayant toutes quelque analogie avec la partie la moins colorée de celles du front, sont disséminées sur les bras, les jambes et sur tout son corps. Mais la tumeur extraordinaire dont il s'agit est située au côté droit du front, qu'elle envahit dans plus des trois quarts de sa surface. Elle descend par devant l'oreille droite, occupe la région de la pommette et une grande partie de la joue du même côté. C'est surtout aux arcades orbitaires et dans tout le pourtour qu'elle est remarquable, ainsi qu'à la partie inférieure du coronal et à la racine du nez. C'est ici que la peau s'élève, se gonfle,

et forme une agglomération de tubercules mollasses au toucher, d'une couleur noire, d'un aspect onctueux et luisant, se séparant facilement les uns des autres.

Ceux de ces tubercules qui sont situés et s'étendent depuis le côté du nez jusqu'à la moitié de la paupière inférieure, présentent, à s'y méprendre, la plus parfaite apparence avec de grosses mûres. Ceux qui occupent la partie inférieure du coronal y paraissent obliquement suspendus de gauche à droite; ils y forment l'agglomération la plus considérable. La plupart ressemblent aussi très bien aux granulations des fruits du mûrier. Cette agglomération est sillonnée par trois ou quatre gerçures au dessous d'elles; le nez est recouvert jusqu'à l'union de ses deux tiers supérieurs, avec son tiers inférieur, d'une peau luisante et noire, qui imite parfaitement la *peau de la taupe*.

Tout le bord inférieur de cette tumeur est garni de poils de la longueur, à peu près, de ceux de la barbe; on voit aussi quelques poils semblables s'élever entre les gerçures qui séparent les tubercules. Tous ces poils existaient déja à la naissance, et n'ont fait que s'accroître un peu. Les poils dont il s'agit, et qui s'élèvent au milieu de cette masse tuberculeuse, sont raides, durs, et ont presque la consistance des crins; ils offrent, dans quelques parties de cette peau ainsi altérée, l'aspect d'une véritable couenne de lard. Les poils du milieu de la masse tuberculeuse sont rares, noirs, et ressemblent à des soies de cochon.

Il y a une partie de cette bizarre altération cutanée qui n'est absolument qu'une simple tache, laquelle masque plus des trois quarts de la partie supérieure du front. Cette tache présente absolument la couleur de la peau des Nègres; elle en a même l'onctueux et le luisant.

La Taupe affirmait une chose que nous n'avons point été à même de vérifier. Il prétend qu'au temps de la floraison des mûriers, les granulations de son excroissance blanchissaient un peu, et se recouvraient de petites squames; mais que, lorsque les mûriers perdaient leurs fleurs, elles tombaient, en se résolvant en matière farineuse. Il ajoutait que lorsque les mûres rougissaient, les granulations prenaient absolument la même couleur, et qu'enfin elles noircissaient quand les fruits du mûrier arrivaient à leur pleine maturité.

Je reviens à la masse tuberculeuse qui est posée en partie sur la région des sinus frontaux et sur l'arcade supérieur de l'œil droit. Cette masse paraît être formée aux dépens de la peau, dont le tissu est extraordinairement relâché dans cet endroit : aussi Delaitre est-il obligé de le relever lorsqu'il veut se servir de l'œil de ce côté. Cet œil paraît être dans un état d'inflammation continuelle; il est irrité par la présence d'une humeur qui s'en écoule habituellement. Cette irritation paraît provenir en grande partie de la pression habituelle qu'exerce la masse tuberculeuse sur le globe de l'œil, laquelle fait recourber les cils en dedans.

Fourcroy, qui a décrit cette même tumeur plusieurs années avant nous, pensait qu'elle pourrait prendre un accroissement extraordinaire : mais ses craintes n'ont pas été justifiées, et la tumeur n'a augmenté ni diminué dans ce long espace de temps. Dans une péripneumonie que le sieur Delaitre a éprouvée, la tumeur se rompit dans différens endroits, et laissa échapper un sang noirâtre; mais ces ruptures se sont parfaitement cicatrisées à l'époque de la solution de la maladie.

Delaitre a été, dans plusieurs circonstances, un

objet de curiosité pour les physiologistes qui l'ont observé. Rien n'égale la surprise qu'a occasionée cette étrange aberration, ou plutôt ce jeu de la nature sur la face du jardinier. La peau, au toucher, donne la même sensation que ces grains plus ou moins volumineux qui se trouvent à la tête et sur le pourtour de la gorge des dindons.

Tel est l'exposé succinct des leçons orales qu'on m'a vu donner jusqu'à ce jour, dans cet hôpital, qui devait être le berceau de la doctrine des dermatoses, par la fécondité des cas innombrables qui s'y présentent; tels sont les douze groupes que nous avons pu former, et qui grossiront, sans doute, par des faits nouveaux, à mesure que la science marchera. Il est des enseignemens qui ne s'adressent qu'aux esprits de haute lignée, lesquels veulent tout approfondir; ces enseignemens se puisent surtout dans les monographies, quand elles offrent l'histoire plus ou moins complète d'un ensemble de maladies particulières qui ont le même siége, et qui se répondent par d'intimes rapports. De quel intérêt surtout doivent être pour nos élèves, ces affections si variées, qui sévissent au milieu des grandes populations, qui attaquent les classes les plus laborieuses, qui suivent l'homme dans toutes les conditions et dans tous les rangs! la peau, cet organe si admirablement compliqué, qui est, pour ainsi dire, l'abrégé du corps vivant, sert de théâtre à mille accidens morbides. Elle est pourvue de mille attributs, elle est pénétrée de mille forces diverses, qu'il faut étudier sans cesse, quand ses mouvemens physiologiques sont en désaccord avec la nature de ses fonctions et de ses besoins.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GROUPES, GENRES, ESPÈCES ET VARIÉTÉS

CONTENUS DANS CET OUVRAGE.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

QUATRIÈME GROUPE.

CINQUIÈME GROUPE.

SIXIÈME GROUPE.

SEPTIÈME GROUPE.

HUITIÈME GROUPE.

ONZIÈME GROUPE.

DOUZIÈME GROUPE.

DERMATOSES HÉTÉROMORPHES. Pag. 667

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME SECOND.

E.P.O.

